

Suppl.
Mai 2015
No VI

Tome
II

PAX

La **CITÉ MYSTIQUE** **DE DIEU**

**LA VIE DE LA TRÈS SAINTE
VIERGE MARIE**

Marie de Jésus d'Agréda



«Ne rien préférer à l'amour du Christ»



2015

LA
CITÉ MYSTIQUE
DE DIEU

VIE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE

RÉVÉLÉE PAR ELLE-MÊME A LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE JÉSUS D'AGRÈDA

DE L'ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS

TRADUITE DE L'ESPAGNOL PAR LE R. P. CROSET, FRANCISCAIN

REVUE PAR UN RELIGIEUX DU MÊME ORDRE

PRÉCÉDÉE DE LA VIE DE L'AUTEUR

SECONDE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE

TOME II



BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines
60 - CHANTILLY

PARIS

LIBRAIRIE DE M^{me} V^o POUSSIELGUE-RUSAND

RUE 'CASSETTE, 27

1862

LA
CITÉ MYSTIQUE
DE DIEU

CHAPITRE XVIII

Suite de l'explication du mystère de la conception de la très-pure Marie par la seconde partie du chapitre vingt-unième de l'Apocalypse.

264. Le texte du chapitre vingt-unième de l'Apocalypse, que je continue, porte ensuite : « Aussitôt il vint
« un des sept anges qui avaient les coupes pleines des
« sept dernières plaies, et il me parla, disant : Venez, et
« je vous montrerai celle qui est l'épouse de l'Agneau.
« Et il me transporta en esprit sur une grande et haute
« montagne, et il me fit voir la ville sainte de Jérusalem,
« qui descendait du ciel et venait de Dieu; elle était illu-
« minée de la clarté de Dieu, et sa lumière était semblable
« à une pierre précieuse, telle qu'une pierre de jaspé
« transparente comme le cristal. Elle avait une grande et
« haute muraille ayant douze portes, où étaient douze
« anges et des inscriptions qui contenaient les noms des
« douze tribus des enfants d'Israël. Il y avait vers l'orient,
« trois portes; vers l'aquilon, trois portes; vers le midi,
« trois portes; et vers l'occident, trois portes. La muraille
« de la ville avait douze fondements, où étaient écrits les

« douze noms des douze apôtres de l'Agneau. Et celui qui
 « me parlait avait une verge d'or, pour mesurer la ville,
 « et ses portes et sa muraille. Et la ville était d'une figure
 « carrée, aussi longue que large. Et il mesura la ville
 « avec sa verge d'or jusqu'à l'étendue de douze mille
 « stades, et la longueur, la largeur et la hauteur en étaient
 « égales. Il mesura aussi les murailles, qui étaient de cent
 « quarante-quatre coudées, de mesure d'homme, qui
 « était celle de l'ange. Et ces murailles étaient bâties de
 « pierres de jaspé; mais la ville était d'un or très-fin,
 « semblable à du verre d'une grande pureté (1). »

265. Ces sept anges dont l'évangéliste parle en cet endroit, sont du nombre de ceux qui se tiennent assidûment devant le trône du Très-Haut, et que la Majesté divine a chargés de châtier certains péchés des hommes (2). Cette vengeance de la colère du Tout-Puissant éclatera dans les derniers siècles du monde, et les coups en seront si extraordinaires, qu'il ne s'en sera jamais vu de semblable. Ces mystères sont trop cachés, pour que je puisse tous les pénétrer; comme d'ailleurs tous ne regardent pas cette histoire, et qu'il ne convient même pas que je m'y arrête, je passe à ce qui est de mon sujet. L'ange qui parla à saint Jean est celui par lequel le Seigneur vengera particulièrement, d'une manière terrible, les injures qu'on aura faites à sa bienheureuse Mère, en provoquant l'indignation de la toute-puissance divine, par la folle témérité avec laquelle on aura méprisé l'auguste Reine du ciel. Car la très-sainte Trinité, s'étant engagée de l'honorer et de l'élever plus que toutes les créatures humaines et angéliques, et de la donner au monde comme le miroir de la Divinité et l'incomparable médiatrice des mortels, prendra un soin spé-

(1) Apoc., XXI, 9-18. — (2) *Id.*, XV, 1.

cial de punir les hérésies, les erreurs, les blasphèmes et toutes les injures par lesquelles on l'aura offensée, de même qu'il se vengera de ceux qui ne l'auront pas glorifié, reconnu et adoré en ce sien tabernacle, et qui n'auront pas profité d'une si grande faveur. Toutes ces punitions sont annoncées par la sainte Église. L'énigme de l'Apocalypse couvre ces rigueurs par son obscurité; mais malheur à ceux qui se les attirement! Ah! que je les redoute, moi qui ai offensé un Dieu si puissant et si terrible dans ses vengeances! Je suis consternée à la vue de toutes les calamités dont il nous menace.

266. *L'Ange parla à l'évangéliste, lui disant : Venez, et je vous montrerai celle qui est l'Épouse de l'Agneau, etc. (1).* Il annonce ici que la sainte cité de Jérusalem, qu'il lui montra, est cette femme qui est l'Épouse de l'Agneau, et sous cette image, ainsi que je l'ai déjà dit, il désigne la très-sainte Vierge, que saint Jean voyait être la Mère et l'Épouse de l'Agneau, qui est Jésus-Christ; car notre Reine eut et remplit merveilleusement ces deux offices à la fois. Elle fut la digne Épouse du Seigneur, l'unique entre ses compagnes par la grande foi (2) et par le parfait amour avec lequel ces épousailles se firent et s'achevèrent; elle fut la Mère du même Seigneur incarné, en lui fournissant de sa propre substance la chair mortelle, et en pourvoyant à sa nourriture, à son entretien et aux autres besoins de la condition humaine qu'elle lui avait donnée. L'évangéliste fut ravi en esprit sur une haute montagne de sainteté et de lumière, pour être plus en état de découvrir et d'embrasser des mystères si sublimes : car il n'eût pu les comprendre sans être élevé au-dessus de la faiblesse humaine, et voilà pourquoi nous, qui sommes des créatures impar-

(1) Apoc., XXI, 9. — (2) Cant., VI, 8.

faites, terrestres et lâches, nous n'y pouvons rien découvrir. C'est, dit-il, dans ce ravissement, qu'il me fit *voir la ville sainte de Jérusalem qui descendait du ciel* (1), comme n'étant pas construite ni formée sur la terre, où elle ne faisait que passer en qualité d'étrangère, mais dans le ciel, où elle ne pouvait être formée avec les seuls matériaux d'une terre commune; si elle en reçut la nature, ce fut néanmoins pour être élevée au ciel, où cette cité mystique devait être construite sur le modèle céleste, angélique et divin, semblable à la Divinité.

267. C'est pourquoi saint Jean ajoute qu'elle était *illuminée de la clarté de Dieu* (2); parce que l'âme de la très-sainte Vierge eut de la Divinité, de ses attributs et de ses perfections une si grande participation, que, s'il nous était possible de la voir telle qu'elle est, elle nous paraîtrait rayonnante de la clarté éternelle de Dieu. L'Église catholique nous dit des choses magnifiques de cette Cité de Dieu (3), et de la clarté qu'elle reçut du Seigneur; mais tout ce qu'on en dit est insignifiant, et tous les termes humains ne suffisent pas pour en rendre la réalité. Accablé sous le poids de pareilles grandeurs, l'entendement créé dit que la très-pure Marie eut un je ne sais quoi de la Divinité, et il confesse ainsi à la fois et la vérité et son ignorance pour l'exprimer. Si elle a été construite dans le ciel, il n'y a que le divin ouvrier, le souverain artisan qui l'a formée, qui puisse connaître sa grandeur et l'alliance qu'il a contractée avec l'auguste Marie, en comparant les perfections qu'il lui a données à celles que sa divinité et sa grandeur infinie renferment.

268. *Sa lumière était semblable à une pierre précieuse, telle qu'une pierre de jaspe transparente comme le cristal,*

(1) Apoc., XXI, 10. — (2) *Ibid.*, 11. — (3) Ps. LXXXVI, 3.

etc. (1). Il nous est plus facile de voir qu'elle est comparée tout à la fois au cristal et au jaspe, entre lesquels il y a si peu de rapport, que de comprendre qu'elle soit aussi semblable à Dieu; mais cette similitude nous donnera une idée de la sainte cité. Le jaspe présente plusieurs couleurs, plusieurs aspects et diverses ombres et nuances, tandis que le cristal est fort clair, très-pur et uniforme; or tout cela réuni ne peut que former une agréable et charmante variété. La très-pure Marie reçut en sa formation la variété des vertus et des perfections, dont il semble que Dieu ait formé son âme, composée et enrichie de ces divers ornements. Toutes ces grâces, toutes ces perfections, cette ressemblance qu'elle a avec un cristal très-pur, sans tache et sans vestige du péché, cette clarté et cette pureté qui l'embellissent (2), nous renvoient des rayons et des traits de la Divinité, à l'instar du cristal, qui, frappé du soleil, paraît le contenir en lui-même, et le représente en rayonnant comme lui. Mais ce jaspe cristallin a quelques ombres, parce que Marie est fille d'Adam et une simple créature, et que toute cette splendeur qu'elle a lui est communiquée par le soleil de la Divinité; si elle ressemble au soleil divin, ce n'est pas par nature, mais par participation et par une transmission de sa grâce; car elle est une créature formée par la puissante main de Dieu, pour devenir sa propre Mère.

269. *La ville avait une grande et haute muraille ayant douze portes* (3). Les mystères annoncés par cette muraille et par les portes de cette Cité mystique, la très-pure Marie, sont si cachés et si grands, que je ne pourrai guère décrire ce qui m'en a été découvert, moi qui ne suis qu'une femme ignorante et grossière. Je le ferai néan-

(1) Apoc., XXI, 11. — (2) Ps. XLIV, 10. — (3) Apoc., XXI, 12.

moins de mon mieux, en supposant d'abord qu'au premier instant de la conception de la très-sainte Vierge, quand la Divinité lui fut manifestée dans une vision, et de la manière que j'ai dite, alors la bienheureuse Trinité voulut, si l'on peut parler ainsi, renouveler ses premiers décrets en faveur de la création et de l'exaltation de notre auguste Reine, et s'engager en quelque sorte envers elle, sans pourtant l'en informer alors; et ce fut comme si les trois personnes divines eussent conféré entre elles de cette manière :

270. « La dignité d'Épouse et de Mère du Verbe à laquelle nous élevons cette simple créature exige que nous l'établissions Reine et Maîtresse de tout l'univers. Et outre les dons et les richesses de notre divinité, que nous lui donnons en dot, il est convenable de lui accorder le pouvoir de manier les trésors de nos infinies miséricordes, afin qu'elle puisse distribuer et communiquer à son gré aux mortels, et particulièrement à ceux qui l'invoqueront, comme des enfants affectionnés, les grâces et les faveurs dont ils auront besoin, et qu'elle puisse enrichir les pauvres, secourir les pécheurs, perfectionner les justes et être le refuge universel de tous. Pour que toutes les créatures reconnaissent en elle leur Reine, leur Supérieure et la dépositaire de nos biens infinis, autorisée à les dispenser, nous lui consignons les clefs de notre cœur et de notre volonté, et nous la constituons en toutes choses l'exécutrice de notre bon plaisir envers les créatures. Nous lui donnerons de plus un empire absolu sur le dragon notre ennemi, et sur tous les démons ses alliés, de sorte qu'ils craignent sa présence et son nom, et que ce nom seul suffise pour déjouer leurs ruses; ainsi, tous les mortels qui se retireront à l'abri de cette ville de refuge

« se trouveront en sûreté, et ne devront redouter ni les démons ni leurs embûches. »

271. Sans révéler à l'âme de la très-pure Marie tout ce que renfermait ce décret ou cette promesse, le Seigneur lui ordonna de prier avec ferveur pour toutes les âmes, et de leur procurer par ses supplications le salut éternel, surtout à ceux qui se recommanderaient à elle dans le cours de leur vie. La très-sainte Trinité lui promit même que rien ne lui serait refusé à son équitable tribunal, qu'elle dominerait sur le démon et l'éloignerait des âmes avec une force irrésistible, puisque le bras du Tout-Puissant la soutiendrait toujours. Mais elle ne sut pas à quel titre (celui de la maternité divine) elle obtenait cette faveur et toutes les autres qui en découlaient. En disant que la sainte cité *avait une grande et haute muraille*, saint Jean signale le privilège que Dieu accorda à sa Mère en la constituant le sacré refuge et la protectrice de tous les hommes, afin qu'ils trouvassent en elle, comme en une ville forte et derrière un invincible rempart, tous les secours possibles contre leurs ennemis, et qu'ils recourussent à elle comme à la puissante Reine et Maîtresse de tout l'univers, et comme à la dispensatrice des trésors du ciel et de la grâce. Il dit aussi que *cette muraille était fort haute*, parce que le pouvoir qu'a la très-sainte Vierge de vaincre le démon et d'élever les âmes à la grâce est si éminent, qu'il touche à Dieu : cette sainte cité est si bien pourvue et d'une défense si sûre, tant pour elle-même que pour ceux qui s'y vont réfugier, qu'il n'est que Dieu seul qui puisse franchir ses murailles inaccessibles à toutes les forces créées.

272. Il y avait *douze portes à cette muraille* (1) de la sainte cité, parce que son entrée est libre et commune à

(1) Apoc., XXI, 12.

toutes les nations, sans en exclure aucune; elles y sont, au contraire, toutes appelées, afin que personne ne soit privé, sinon de sa propre faute, de la grâce des dons et de la gloire du Très-Haut, par le moyen de la Reine et de la Mère de miséricorde. *Et aux douze portes il y avait douze anges.* Ces douze princes célestes sont ceux dont j'ai déjà fait mention, et qui furent choisis parmi les mille gardes de la Mère du Verbe incarné. Le ministère de ces douze anges était de se tenir auprès de Marie, et en outre de lui servir particulièrement à diriger et à défendre les âmes qui invoquent dévotement la protection de cette puissante Reine, et se distinguent en son service, en son culte et en son amour. L'évangéliste dit qu'il les vit aux portes de cette cité, parce qu'ils sont les ministres et les agents qui aident, encouragent et guident les mortels, pour les faire parvenir à la félicité éternelle par les portes de la charité de la très-sainte Vierge. Bien souvent elle les charge de porter des inspirations et des faveurs spéciales, pour délivrer ceux qui l'invoquent de dangers et de tribulations soit corporels; soit spirituels, et pour arracher ses fidèles enfants à une foule d'épreuves et de périls.

273. L'évangéliste dit qu'ils avaient des inscriptions qui contenaient les noms des douze tribus des enfants d'Israël (1), parce que les anges bienheureux prennent des noms en rapport avec le ministère et l'office pour lesquels ils sont envoyés sur la terre. Et comme ces douze princes étaient spécialement attachés à la Reine du ciel, afin que suivant ses ordres ils aidassent dans l'œuvre du salut, en général tous les hommes et surtout les élus compris dans les douze tribus d'Israël, qui forment le peuple

(1) Apoc., XXI, 12.

choisi de Dieu, il est dit que ces anges avaient les douze noms des tribus, à l'une desquelles chacun d'eux était destiné. Ainsi les douze anges réunis avaient sous leur protection et sous leur conduite tous ceux qui devaient entrer par ces portes de l'intercession de la très-pure Marie dans la Jérusalem céleste ouverte à toutes les générations.

274. Tandis que j'admirais cette grandeur et cette puissance de Marie, qui la rendaient la médiatrice et la porte de tous les prédestinés, je compris que cette prérogative découlait de sa dignité de Mère de Jésus-Christ, et du ministère maternel qu'elle avait rempli à l'égard de son très-saint Fils et à l'égard des hommes ; car si elle donna à l'un, de sa propre substance et du plus pur de son sang, un corps humain et passible, ce fut pour qu'il rachetât les autres par ses souffrances. On peut donc en quelque sorte dire que, par cette union de la chair et du sang, elle souffrit et mourut en Jésus-Christ, qu'elle accompagna d'ailleurs en sa passion et en sa mort, pour s'unir autant qu'elle le pouvait à ses souffrances par sa volonté, avec une sublime humilité et une force toute divine. Or c'est parce qu'elle coopéra à la passion de son Fils, après lui avoir donné le corps qu'il sacrifiait pour tout le genre humain, que le Seigneur voulut lui communiquer la dignité de corédemptrice, et lui donner les mérites et le fruit de la rédemption, afin qu'elle les distribuât de ses mains à ceux qui étaient rachetés. O admirable trésorière de Dieu, comme les richesses de la droite du Tout-Puissant sont bien placées entre vos divines et libérales mains ! Cette sainte cité avait trois portes vers l'orient, trois portes vers le midi, et trois portes vers l'occident, etc. (1). Trois portes qui

(1) Apoc., XXI, 13.

répondent à chaque partie du monde; et le nombre de trois nous annonce la possession de tout ce que le ciel et la terre renferment, et de Celui-là même qui a donné l'être à toutes les créatures, c'est-à-dire des trois divines personnes, Père, Fils, et Saint-Esprit, chacune d'elles voulant que la bienheureuse Marie puisse disposer de trois portes pour libéralement offrir et distribuer aux mortels les trésors de Dieu. Ces trois personnes ne font, à la vérité, qu'un seul Dieu; mais chacune d'elles lui donne libre accès et comme une porte particulière; afin que cette très-pure Reine puisse se présenter à chaque instant au tribunal de l'Être immuable de la très-sainte Trinité, pour y intercéder en faveur de ceux qui imploreront dévotement sa protection et pour leur obtenir tous les dons et toutes les grâces. Ainsi, en aucun endroit de l'univers personne ne pourra élever des plaintes ou alléguer de vaines excuses: car en chacune de ses parties il n'y a pas seulement une porte, mais trois, qui sont ouvertes à toutes les nations. Évidemment, il est si facile de pénétrer dans une ville par une porte publique et ouverte à tous, que si quelqu'un n'y entre pas, cela ne tiendra pas aux portes, mais ce sera la faute de celui qui par sa négligence n'aura pas voulu s'y réfugier. Que nous répondront ici les infidèles, les hérétiques et les païens? Quelle excuse feront valoir les mauvais chrétiens et les pécheurs obstinés? Si les trésors du ciel sont à la disposition de notre Mère, si elle nous appelle par ses anges et nous presse d'en profiter, si enfin elle n'est pas seulement la porte, mais plusieurs portes du ciel, comment se fait-il que le nombre de ceux qui restent dehors soit si grand, et que le nombre de ceux qui entrent soit si petit?

275. *La muraille de cette ville avait douze fondements, où étaient écrits les douze noms des douze apôtres de l'A-*

gneu (1). Les fondements solides et inébranlables sur lesquels Dieu construisit cette sainte Cité, Marie sa très-pure Mère, furent autant de vertus, qui les constituaient suivant un dessein particulier du Saint-Esprit. Il y en eut douze avec les noms des douze apôtres, parce qu'elle fut fondée sur eux comme sur les plus grands des saints, selon le témoignage de David, qui dit que les fondements de la cité de Dieu furent jetés sur les saintes montagnes (2); de même que la sainteté et la sagesse de Marie servirent de fondement et d'appui aux apôtres, après la mort de Jésus-Christ et après son ascension. En effet, elle fut toujours leur maîtresse et leur modèle, comme elle fut le plus grand appui de la primitive Église. Or c'est parce qu'elle fut destinée à ce ministère dès son immaculée conception avec toutes les vertus et les grâces qu'il exigeait, que l'évangéliste dit qu'elle avait douze fondements.

276. *Celui qui me parlait avait une verge d'or, pour mesurer la ville avec cette verge jusqu'à l'étendue de douze mille stades, etc.* (3). Saint Jean renferme dans ces mesures de grands mystères sur la dignité, les grâces, les dons et les mérites de la Mère de Dieu. Quoiqu'elle mesure de la dignité et de toutes les faveurs qu'elle reçut du Très-Haut fût immense, elle s'adapta en tout sens si exactement à son Être, que la mystique cité fut trouvée *aussi longue que large* (4) : tant elle était également proportionnée et uniforme en toutes ses parties, sans aucune irrégularité. Je ne m'arrête pas ici sur ce sujet, parce ce que je dois y revenir dans toute la suite de cette histoire. Je me borne à dire que cette règle, avec laquelle

(1) Apoc., XXI, 14. — (2) Ps. LXXXVI, 2. — (3) Apoc., XXI, 15.
-- (4) *Ibid.*, 16.

on mesura la dignité, les mérites et la grâce de la bienheureuse Vierge, fut l'humanité sacrée de son Fils très-béni, unie au Verbe divin.

277. La règle est appelée par l'évangéliste *verge*, à cause de la fragilité de notre nature, composée d'une chair faible et débile; il dit qu'elle est *d'or*, à cause de la divinité de la personne du Verbe. C'est avec cette dignité de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, avec les dons de la nature humaine, unie à la personne divine, et avec les mérites qu'il acquit, que sa très-sainte Mère fut mesurée par le Seigneur lui-même. Il la mesura avec lui-même; et l'ayant mesurée, il la trouva égale et proportionnée en la hauteur de sa dignité de Mère, en la longueur de ses dons et de ses faveurs, et en la largeur de ses mérites; en un mot égale et proportionnée en tout. Sans doute elle ne pouvait, absolument parlant, être égale à son très-saint Fils, de cette égalité que les docteurs appellent mathématique, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ était Dieu autant qu'homme, tandis qu'elle était une simple créature, et par cet endroit la règle excédait infiniment ce qu'elle mesurait; néanmoins la très-pure Marie eut une espèce d'égalité de proportion avec son très-saint Fils. En effet, de même qu'il ne lui manqua rien de ce qu'il devait avoir et de ce qui lui convenait comme véritable Fils de Dieu, de même il se trouva en elle tout ce qui lui était dû et tout ce qu'elle devait à Dieu comme sa véritable Mère. Ainsi la très-sainte Vierge en qualité de mère, et Jésus-Christ en qualité de fils, eurent une égale proportion de dignité, de grâce, de dons et de mérites, et il n'y eut en Jésus-Christ aucune grâce créée qui ne se soit trouvée dans une certaine proportion en sa très-pure Mère.

278. *Il mesura la ville avec cette verge jusqu'à l'étendue*

de douze mille stades (1). Cette mesure déterminée de douze mille stades qu'on applique à notre divine reine en sa conception, renferme de bien sublimes mystères. L'évangéliste appelle stade la juste mesure d'après laquelle la hauteur de la sainteté des prédestinés est calculée, selon les dons de grâce et de gloire que Dieu a résolu dans ses décrets éternels de leur communiquer par le moyen de son Fils incarné, avec une équité infinie et une miséricorde toute paternelle. Le Seigneur mesure avec ces stades tous les élus, ainsi que la hauteur de leurs vertus et de leurs mérites. Malheur à celui qui ne se trouvera pas juste à cette mesure, quand le Seigneur le mesurera ! Le nombre de douze mille renferme tous les prédestinés et tous les élus désignés par les douze chefs de ces milliers, c'est-à-dire par les douze apôtres, princes de l'Église catholique, comme ils le sont au chapitre sept de l'Apocalypse par les douze tribus d'Israël ; car tous les élus devaient se soumettre à la doctrine que les apôtres de l'Agneau ont enseignée, ainsi que je l'ai déjà expliqué à propos du même chapitre.

279. Tout ce que je viens de dire peut faire connaître la grandeur de cette Cité de Dieu, Marie sa très-sainte Mère. En effet, si l'on donne à chacun de ces stades une longueur d'au moins cent vingt-cinq pas géométriques, on voit qu'une ville qui aurait douze mille stades de circuit serait immense. Or notre auguste Reine fut mesurée avec la règle et les stades dont Dieu se sert pour mesurer tous les prédestinés ; mais la hauteur, la longueur, et la largeur qu'ils présentent tous ensemble ne la surpassèrent d'aucun côté ; la Mère de Dieu, la Reine et Maîtresse de l'univers entier, les égalant tous, pouvait à elle seule être plus grande que toutes les autres créatures.

(1) Apoc., XXI, 16.

280. *Il mesura aussi les murailles, qui étaient de cent quarante-quatre coudées, de mesure d'homme, qui était celle de l'ange (1).* Cette mesure des murailles de la cité de Dieu n'était pas pour fixer la longueur, mais la hauteur qu'elles avaient; car si la configuration de la ville présentait douze mille stades en largeur et autant en longueur, le carré étant égal par tous les endroits, il fallait nécessairement que la circonférence des murailles, à les mesurer par la superficie extérieure, fût plus grande, pour enfermer la ville entière dans leur enceinte. Ainsi la mesure de cent quarante-quatre coudées, quelles qu'elles eussent été, ne se trouvait pas en rapport avec la longueur des murailles d'une si grande ville, mais bien avec la hauteur de ce rempart assuré pour ceux qu'il protégeait. Cette hauteur nous indique la prudence éminente avec laquelle la bienheureuse Marie devait garder toutes les prérogatives et toutes les grâces de sainteté qu'elle avait reçues du Très-Haut. C'est pourquoi il est dit que la hauteur était de cent quarante-quatre coudées, nombre inégal, s'appliquant à trois différentes murailles, grande, médiocre et petite, qui correspondaient aux œuvres de la Reine du ciel, parmi lesquelles il y en eut de très-grandes, de médiocres et de petites. Ce n'est pas que dans un certain sens il se trouvât rien de petit en elle; mais les choses auxquelles elle s'occupait étaient différentes, et par conséquent les œuvres l'étaient aussi. Les unes étaient miraculeuses et surnaturelles, les autres simplement morales; et celles-ci se divisaient en intérieures et en extérieures. Mais loin d'omettre les petites œuvres pour les plus grandes, ou celles-ci pour celles-là, elle s'acquittait de toutes avec la plus grande plénitude

(1) Apoc., XXI, 17.

de perfection, et elle y apportait une telle sainteté qu'elles complurent toutes au Seigneur, et correspondirent toutes exactement à la mesure de son très-saint Fils, tant pour les dons naturels que pour les dons surnaturels. Et cette mesure fut celle de l'Homme-Dieu, qui est l'Ange du grand conseil, supérieur à tous les hommes et à tous les anges, que la Mère surpasse comme le Fils, quoiqu'à un degré inférieur.

281. L'évangéliste dit que *ses murailles étaient bâties de pierres de jaspe* (1). Les murailles sont les premiers objets que rencontre la vue quand on s'approche d'une ville : or la diversité des aspects, des couleurs et des ombres, que présente le jaspe, pierre dont étaient composées les murailles de cette Cité de Dieu, la très-pure Marie, nous marque l'humilité ineffable qui servait de voile pour cacher toutes les grâces et toutes les excellences de cette auguste Reine. En effet, quoiqu'elle fût la digne Mère de son Créateur, exempte de toute tache du péché et de la moindre imperfection, elle parut aux yeux des hommes tributaire du péché, et, comme telle, enveloppée des ombres de la loi commune aux autres enfants d'Adam, et soumise aux conditions pénibles de la vie ordinaire, comme je le dirai en son lieu. Mais cette muraille de jaspe, qui marquait les mêmes ombres que présentent les autres femmes, n'existait chez elle qu'en apparence, et servait en effet à cette sainte cité d'un invincible rempart. L'intérieur de la ville *était d'un or très-fin, semblable à du verre d'une grande pureté*, parce qu'il ne se trouva jamais ni en la formation de la bienheureuse Marie, ni durant le cours entier de sa vie très-innocente, aucune tache (2) qui pût obscurcir sa pureté cristalline. Car, de

(1) Apoc., XXI, 18. — (2) Cant., IV, 7.

même que le moindre brin de paille qui tomberait dans le verre quand on le fabrique ternirait pour toujours sa clarté transparente, sans qu'on pût jamais l'en ôter pour n'y laisser aucun vestige désagréable, de même, si la très-pure Marie eût contracté en sa conception la tache et la souillure du péché originel, elle en eût toujours conservé quelques traces. Elle n'eût pas pu être un verre aussi brillant ni un or aussi pur qu'on le dit, puisque sa sainteté et ses dons eussent été altérés par ce noir alliage du péché originel, qui eût diminué la valeur de cette sainte cité : mais elle fut comparée à l'or et au verre, parce qu'elle fut très-pure et semblable à la Divinité.

CHAPITRE XIX

Qui contient la dernière partie du chapitre vingt - unième de l'Apocalypse sur la conception de la très-sainte Vierge.

282. Le texte de la troisième et dernière partie du chapitre vingt-unième de l'Apocalypse, que je vais expliquer, est celui-ci : « Les fondements des murailles de la ville
« étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le
« premier fondement était de jaspé, le second de saphir,
« le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude,
« le cinquième de sardonix, le sixième de sardoine, le
« septième de chrysolithe, le huitième de béryl, le neu-
« vième de topaze, le dixième de chrysope, le onzième
« d'hyacinthe, le douzième d'améthyste. Et les douze
« portes étaient douze perles, et chaque porte était faite
« d'une seule perle; et la place de la ville était d'un or
« pur, comme un verre transparent. Et je ne vis point de

« temple dans la ville, parce que le Seigneur Dieu tout-
 « puissant et l'Agneau sont le temple. Cette ville n'a pas
 « besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, parce que
 « la gloire de Dieu l'éclaire, et que l'Agneau en est le
 « flambeau. Les nations marcheront à sa lumière; et les
 « rois de la terre y apporteront leur honneur et leur
 « gloire. Et ses portes ne seront point fermées le jour;
 « car il n'y aura point là de nuit. Il n'y entrera rien de
 « souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomina-
 « tion et le mensonge; mais seulement ceux qui sont
 « écrits dans le livre de vie de l'Agneau (1). » Voilà la
 lettre de cette dernière partie, que je dois expliquer.

283. Le souverain Seigneur ayant élu cette sainte Cité, l'auguste Marie, pour la demeure la plus digne et la plus agréable qu'il pût avoir au dehors de lui-même, parmi les simples créatures, il ne faut pas s'étonner qu'il ait tiré des trésors de sa divinité et des mérites de son très-saint Fils les plus riches matériaux pour construire *les fondements des murailles de sa ville, ornés de toutes sortes de pierres précieuses* (2) : il fallait que la force et la sûreté, signifiées par les murailles, son incomparable beauté et l'éminence de sa sainteté et de ses dons, marquées par les pierres précieuses, et enfin sa très-pure conception, qui en est le fondement, fussent également en rapport entre elles et avec le dessein pour lequel le Très-Haut la fondait; or ce dessein était d'habiter en elle par amour et dans l'humanité sacrée que le Verbe ~~puisa~~ dans son sein virginal. En faisant cette description, l'évangéliste nous rapporte ce qu'il a découvert en notre très-sainte Reine; puisque Dieu voulait habiter en elle, comme dans une forteresse inexpugnable, il fallait que cette demeure fût

(1) Apoc., XXI, 19-27. — (2) *Ibid.*, 19.

sainte et digne de Dieu, c'est-à-dire que Marie fût ornée de toutes sortes de vertus dès les premiers principes de son Immaculée Conception, ou bien que les fondements des murailles de la mystique Cité fussent construits en pierres si belles et si précieuses, qu'il ne pût y en avoir de plus riches.

284. Le texte porte que *le premier fondement ou la première pierre était de jaspe* (1) : la variété et la dureté de cette pierre marquent la constance et la fermeté dont l'auguste Reine fut douée au moment de sa très-sainte conception, afin qu'avec cette habitude elle fût disposée à apporter toute sa vie, dans la pratique de toutes les vertus, une magnanimité et une force invincible. Les vertus et les habitudes, signifiées par autant de pierres précieuses, que la bienheureuse Marie obtint par infusion, à l'instant de sa conception, furent accompagnées de privilèges singuliers : je les ferai connaître selon ma faible capacité, afin qu'on pénètre le mystère que renferment les douze fondements de la cité de Dieu. Il lui fut donné avec cette habitude de force une supériorité spéciale, et comme un empire sur l'ancien serpent, pour qu'elle pût l'humilier, le dompter et l'assujettir, et qu'elle inspirât une si grande terreur aux démons, qu'ils prissent honteusement la fuite à son approche, et que la seule pensée de paraître en sa présence les fit trembler. Aussi n'abordaient-ils jamais la très-sainte Vierge sans que leurs tourments redoublassent. La divine Providence fut si libérale à son égard, que non-seulement elle l'exempta des lois communes aux enfants du premier père, en la délivrant du péché originel et de la servitude du démon, que contractent ceux qui s'y trouvent soumis, mais qu'après l'avoir préservée de tous ces maux, elle lui accorda encore

(1) Apoc., XXI, 19.

l'empire que tous les hommes perdirent sur les démons , en perdant l'heureux état d'innocence. L'auguste Reine obtint en outre , en qualité de Mère du Fils du Père éternel , descendu dans son sein pour détruire l'inique empire de ces ennemis de tout bien (1), une puissance souveraine , découlant de l'être de Dieu ; elle s'en servait pour dompter les démons et les précipiter souvent dans les abîmes de l'enfer, comme je le rapporterai dans la suite de cette histoire.

285. *Le second est de saphir* (2). Cette pierre représente la couleur d'un ciel clair et serein , et porte divers petits points ou atomes brillants comme l'or ; elle signifie la paix dont le Très-Haut accompagna les dons et les grâces de la très-pure Marie , afin qu'elle jouît toujours , comme une atmosphère inaltérable, d'un calme serein, exempt du moindre orage. Au sein de cette tranquillité, elle découvrit, dès l'instant de son immaculée conception , plusieurs traits de la Divinité, tant à cause de la participation et de la ressemblance que ses vertus avaient avec les attributs divins, et en particulier avec celui de l'immutabilité, que parce que, même étant voyageuse, le voile lui fut maintes fois tiré pour lui laisser voir clairement Dieu, comme je le dirai ci-après. C'est avec ce don insigne que le Seigneur lui accorda la vertu et le privilège de communiquer le repos et le calme d'esprit à ceux qui le demanderaient par son intercession. Que si tous les catholiques qui sont agités par les funestes orages des passions demandaient comme il faut ce calme, ils en éprouveraient des effets merveilleux.

286. *Le troisième est de calcédoine* (3). Cette pierre prend son nom de la province où elle se trouve, qui

(1) Joan., XII, 31. — (2) Apoc., XXI, 19. — (3) *Ibid.*

s'appelle Calcédoine. Sa couleur approche fort de celle de l'escarboucle, et elle brille de nuit comme une lampe. Le mystère de cette pierre est de manifester la vertu du très-saint nom de Marie. Elle prit ce nom de la province du monde où elle se trouva, puisqu'elle s'appela fille d'Adam, comme les autres, et Marie, dont le nom latin signifie les mers, parce qu'elle fut l'océan des grâces et des dons de la Divinité. Elle vint au monde par la voie de sa très-pure conception, qui, l'inondant de ses eaux salutaires, détourna d'elle la malice et les effets du péché, et au milieu des rayons de la sagesse divine, qui dissipèrent les ténèbres de l'abîme et éclairèrent son esprit de la plus vive lumière. Le Très-Haut la doua, par rapport à ce fondement, d'une vertu particulière, lui permettant de chasser par son très-saint nom de Marie les épais nuages de l'infidélité, et de détruire les erreurs des hérésies, du paganisme, de l'idolâtrie, et tous les doutes contraires à la foi catholique. Il est certain que si les infidèles imploreraient cette lumière, ils débarrasseraient bientôt leurs entendements des ténèbres de leurs erreurs, qui se noieraient toutes dans cette mer merveilleuse, que le Très-Haut a destinée à cette fin.

287. *Le quatrième fondement est d'émeraude* (1), dont la couleur est d'un vert fort agréable, qui récréé la vue sans la fatiguer; ce mystérieux symbole nous désigne la grâce spéciale que la très-sainte Vierge reçut en sa conception, pour que, souverainement aimable et agréable aux yeux de Dieu et des créatures, elle conservât toujours, dans toute leur verdure et dans tout leur éclat, la sainteté, les vertus et les dons qu'elle obtenait, sans jamais offenser le Seigneur, ni perdre son doux souvenir. En même temps

(1) Apoc., XXI, 49.

le Très-Haut lui accorda le pouvoir de distribuer cette même faveur et de la communiquer à ses fidèles serviteurs, quand ils l'invoqueraient pour obtenir la persévérance et la constance dans le service de Dieu.

288. *Le cinquième est de sardonix* (1). Cette pierre est transparente, et sa couleur tire plus sur l'incarnat clair, approchant de la nacre, que sur le noir et le blanc qu'elle renferme, et qui lui donnent une agréable variété. Le mystère de cette pierre et de ses couleurs nous représente tout à la fois la Mère et le très-saint Fils qu'elle devait concevoir. Le noir signifie en Marie la partie terrestre du corps, hâlé par la mortification et par les souffrances qu'elle endura; il signifie la même chose en son très-saint Fils, défiguré par nos péchés. Le blanc marque la pureté de l'âme de la Mère vierge et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quant à l'incarnat, il figure en l'humanité sacrée l'union hypostatique de la Divinité, et il manifeste en la bienheureuse Mère l'amour que lui porta son très-saint Fils, avec tous les brillants divins dont elle fut ornée. Il fut accordé sur ce fondement à la grande Reine du ciel de pouvoir rendre par son intercession et ses prières le mérite de l'incarnation et de la rédemption, qui est suffisant pour tous, efficace pour ses fidèles serviteurs, en leur inspirant à cet effet une dévotion particulière aux mystères et à la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

289. *Le sixième de sardoine* (2): Cette pierre est également transparente, et comme elle rappelle la plus claire flamme du feu, elle fut le symbole du don que le cœur de la Reine du ciel reçut, de brûler incessamment du feu de l'amour divin comme un foyer inextinguible; car cet amoureux embrasement ne diminua à aucune époque

(1) Apoc., XXI, 20. — (2) *Ibid.*

en elle; mais au contraire, dès l'instant de sa conception, où ce feu céleste commença de s'allumer, il ne cessa de croître jusqu'à ce qu'il eût atteint le plus haut degré auquel une simple créature pût parvenir; et c'est ainsi qu'elle brûle et brûlera heureusement pendant toute l'éternité. La très-pure Marie obtint ici le privilège singulier de distribuer les influences du Saint-Esprit, son amour et ses dons, à ceux qui les demanderaient par son intercession.

290. *Le septième de chrysolithe* (1). La couleur de cette pierre ressemble à de l'or brillant d'un éclat qui a un grand rapport avec le feu, qu'on découvre plus facilement pendant la nuit que pendant le jour. Elle marque chez la bienheureuse Marie l'ardent amour qu'elle eut pour l'Église militante, pour ses mystères, et singulièrement pour la loi de grâce. Cet amour brilla surtout dans la nuit dont la mort de son très-saint Fils couvrit toute l'Église, par l'autorité que l'auguste Reine eut aux commencements de la loi évangélique, et par la ferveur avec laquelle elle demanda son établissement et celui des sacrements. Car coopérant à tout (comme je le dirai en son lieu), avec ce zèle ardent qu'elle avait pour le salut de tout le genre humain, elle seule sut et put donner à la très-sainte loi de son Fils l'estime qu'elle méritait. C'est à raison de ce même zèle plein d'amour qu'elle fut destinée, dès son immaculée conception, à être la coadjutrice de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il lui fut aussi accordé un privilège particulier pour procurer à ceux qui l'invoqueraient la grâce de se bien disposer à recevoir avec fruit les sacrements de la sainte Église, sans mettre aucun obstacle à leurs divins effets.

(1) Apoc., XXI, 20.

291. *Le huitième de béryl* (1). Cette pierre précieuse est de couleur verte et jaune, mais elle tient davantage du vert, de sorte qu'elle approche fort de l'olive, dont elle a l'éclat. Elle représente les vertus spéciales de foi et d'espérance dont la très-sainte Vierge fut enrichie en sa conception avec des illuminations toutes particulières, pour lui faire entreprendre les œuvres les plus sublimes, telle qu'elle en fit en effet pour la gloire de son Créateur. Il lui fut accordé avec ce don de pouvoir communiquer à ses dévots serviteurs la force et la patience dans leurs tribulations, dans leurs peines et dans leurs difficultés, aussi bien que de disposer de ces vertus et de ces dons en vertu de la fidélité à se tenir en présence du Seigneur.

292. *Le neuvième de topaze* (2). Cette pierre est transparente, de couleur violette, d'un grand prix et fort estimée. Elle fut le symbole de la virginité de la très-pure Marie, notre bonne Reine et Mère du Verbe incarné. Elle en fit un si grand cas, qu'elle en rendit de très-humbles actions de grâces au Seigneur pendant toute sa vie. Dès l'instant de sa conception elle demanda au Très-Haut la vertu de chasteté, et elle lui en fit un sacrifice pour tout le reste de ses jours. Elle sut dès lors que sa demande lui était accordée selon ses désirs, et que cette grâce ne se bornait pas à elle seule; car le Seigneur mit sous sa conduite et sous sa protection toutes les personnes vierges et chastes, et décréta que ses fidèles serviteurs obtiendraient par son intercession ces précieuses vertus et le don d'y persévérer.

293. *Le dixième est de chrysoprase* (3), dont la couleur est d'un vert tirant quelque peu sur l'or. Cette pierre indique l'espérance ferme qui fut accordée à la très-pure Marie en sa conception, et montre que cette vertu, vivi-

(1) Apoc., XXI, 20. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

fiée par l'amour de Dieu, servit à rehausser merveilleusement l'auguste Reine, qui s'y tint toujours inébranlable, comme cela devait être, pour que toutes les autres vertus eussent le même caractère de fermeté. Car leur stabilité était fondée sur la force immuable et la constante magnanimité de l'âme de Marie dans toutes les souffrances et dans tous les exercices pénibles de sa très-sainte vie, et principalement dans la douleur dont elle fut pénétrée lors de la passion et de la mort de son Fils très-béni. Elle reçut avec cette faveur le pouvoir d'être auprès du Très-Haut une médiatrice efficace pour obtenir à ses serviteurs cette vertu de fermeté dans leur espérance.

294. *Le onzième de hyacinthe* (1), qui est d'une couleur d'un parfait violet. Ce symbole désigne l'amour pour tout le genre humain qui fut infus à la très-sainte Vierge en sa conception, et qui la remplit comme l'avant-coureur de celui que son Fils devait avoir en mourant pour les hommes. Or, comme c'est de cet amoureux principe que devaient découler tous les remèdes de nos péchés et la justification de nos âmes, cette grande Reine reçut avec cet amour, dès ce premier instant, un privilège spécial, en vertu duquel elle put toujours, par son intercession, faire profiter tous les pécheurs, pour grands et abominables qu'ils fussent, du fruit de la rédemption et de la justification, s'ils invoquaient avec confiance cette puissante avocate, et leur obtenir ainsi la vie éternelle.

295. *Le douzième d'améthyste* (2), pierre d'une couleur brillante tirant sur le violet. Le mystère de cette pierre ou de ce fondement a quelque rapport avec le premier; en effet, il signifie un certain empire sur les puissances de l'enfer, qui fut accordé à la bienheureuse Marie en sa

(1) Apoc., XXI, 20. — (2) *Ibid.*

conception, afin que les démons sentissent qu'il sortait d'elle une vertu qui, sans même qu'elle usât contre eux de son autorité et de son pouvoir, les tourmentait, lorsqu'ils voulaient s'approcher de sa personne. Ce privilège lui fut décerné eu égard au zèle incomparable qu'elle avait d'exalter et de défendre la gloire et l'honneur de Dieu. C'est en conséquence de cette faveur spéciale que la très-sainte Vierge reçut une puissance particulière pour chasser les démons des corps humains, de sorte qu'il suffit que son très-saint nom soit prononcé, pour que toutes les forces de ces malins esprits s'évanouissent à l'instant. Voilà enfin les mystères des douze fondements sur lesquels Dieu construisit sa sainte Cité, l'auguste Marie; et, quoiqu'ils renferment relativement aux faveurs qu'elle reçut plusieurs secrets que je ne saurais expliquer, j'en dirai quelque chose dans la suite de cette histoire, selon les lumières et les forces que je recevrai du Seigneur.

296. L'évangéliste ajoute : *Que les douze portes étaient douze perles, et que chaque porte était faite d'une seule perle* (1). Le grand nombre des portes de cette ville montre que l'entrée de la cité éternelle devint facile et libre à tous par la très-pure Marie et par sa dignité ineffable. Car l'excellence de cette auguste Reine exigeait en quelque sorte que le Très-Haut exaltât en elle et par elle sa miséricorde infinie, en ouvrant tant de chemins par lesquels tous les mortels peuvent s'approcher de sa Divinité, et obtenir sa possession par le moyen de la très-sainte Vierge, s'ils veulent se prévaloir de ses mérites et de sa puissante intercession. Mais le prix inestimable, la prodigieuse grandeur, la beauté et l'éclat de ces douze portes, qui étaient autant de perles, découvrent l'ines-

(1) Apoc., XXI, 21:

timable dignité et les attraits ravissants de l'impératrice du ciel, ainsi que le charme irrésistible de son nom ineffable pour gagner à Dieu les mortels. La bienheureuse Marie connut cette faveur du Seigneur, qui la faisait la médiatrice sans égale du genre humain, et la dispensatrice des trésors de sa divinité par son Fils unique. Grâce à cette connaissance, la prudente et charitable Vierge sut rendre les mérites de ses œuvres et de sa dignité si précieux et si riches, qu'ils excitent l'admiration de tous les esprits célestes. C'est pourquoi les portes de cette sainte Cité furent des perles précieuses tant aux yeux du Seigneur qu'aux yeux des hommes.

297. Et dans ce sens saint Jean dit que *la place de cette ville était d'un or pur comme un verre transparent* (1). La place de cette Cité de Dieu, la très-pure Marie, est son intérieur, où toutes les puissances de l'âme et tout ce qui y entre par les sens, concourent comme dans une place publique, pour se mettre en rapport. Cette place fut en la très-auguste Marie un or très-pur et très-resplendissant; car elle était comme construite de sagesse et d'amour divin. Jamais ni tiédeur, ni ignorance, ni légèreté n'y parurent; toutes les pensées de Marie furent toujours nobles, comme tous ses sentiments toujours animés d'une immense charité. Ce fut en cette place bénie que furent médités les sublimes mystères de la Divinité; là fut prononcé ce *fiat mihi*, etc. (2), qui donna le principe au plus grand ouvrage que Dieu ait fait et qu'il puisse faire; là furent projetées les demandes innombrables qui devaient être présentées au tribunal de Dieu en faveur du genre humain. Et si tous les mortels veulent participer au commerce de cette place, ils y trouveront assez

(1) Apoc., xxi, 21. — (2) Luc., i, 38.

de richesses pour sortir de leur misérable état, et même pour arriver à l'opulence (1). Elle sera aussi une place d'armes contre les démons et contre tous les vices, puisque l'intérieur de la très-pure Marie renfermait les grâces et les vertus qui la rendirent si terrible à l'enfer, et où nous devons puiser le courage et les forces nécessaires pour le vaincre.

298. L'évangéliste dit encore qu'il ne vit point de temple en cette ville, parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau sont le temple (2). Les temples sont destinés dans les villes à la prière et au culte qu'on doit rendre à Dieu. Ce serait donc un grand défaut dans la Cité de Dieu, s'il n'y en avait un tel que sa grandeur et sa Majesté l'exigent. C'est pourquoi il y eut en cette Cité, la très-pure Marie, un temple si auguste et si sacré, que le Dieu tout-puissant lui-même et l'Agneau, c'est-à-dire la divinité et l'humanité de son Fils unique, lui servirent de temple, parce qu'ils se trouvèrent chez elle comme dans leur propre et légitime demeure. Dans ce temple ils furent adorés et honorés en esprit et en vérité (3), bien plus dignement que dans tous les temples du monde. Ils furent aussi le temple de la très-sainte Vierge, parce qu'elle fut comprise, environnée et comme enfermée dans la divinité et dans l'humanité, l'une et l'autre lui servant d'habitation et de tabernacle; elle ne cessa jamais d'adorer, de prier à la fois Dieu et le Verbe incarné dans son sein virginal (4), et de leur rendre le culte le plus agréable; ainsi elle était en Dieu et en l'Agneau comme dans un temple, puisque le temple ne demande en tout temps pas moins qu'une sainteté continuelle. Pour contempler

(1) Prov., VIII, 18. — (2) Apoc., XXI, 22. — (3) Joan., IV, 23. — (4) Ps. XCII, 5.

dignement cette divine Reine, nous la devons toujours considérer renfermée dans la divinité même et en son très-saint Fils comme dans un temple; alors nous comprendrons quels actes et quels exercices d'amour, d'adoration et d'honneur, elle rendait à Dieu, quelles délices elle devait goûter auprès du Seigneur, et quelles demandes elle lui adressait dans ce temple en faveur du genre humain; car, voyant en Dieu le grand besoin que les hommes avaient du remède, elle s'enflammait en sa charité, le demandait avec des supplications ferventes, et priait pour le salut des mortels du fond de son cœur ému de la plus tendre compassion.

299. Notre saint secrétaire ajoute que *cette ville n'a pas besoin de soleil ni de lune pour l'éclairer, parce que la gloire de Dieu l'éclaire, et que l'Agneau en est le flambeau* (1). Devant une lumière plus grande et plus resplendissante que celle du soleil et de la lune, leurs clartés n'y sont nullement nécessaires, pas plus que dans le ciel empyrée, qui est illuminé par des astres innombrables, sans avoir besoin du soleil qui nous éclaire ici-bas, quoiqu'il soit d'une beauté si éclatante. La très-pure Marie pouvait se passer du soleil et de la lune qui servent aux mortels, elle n'en avait pas besoin pour être guidée ni éclairée; elle seule, en effet, par exception, plut à tel point au Seigneur, que sa sagesse, sa sainteté et la perfection de ses œuvres ne purent pas avoir d'autre maître et d'autre arbitre que le Soleil de justice lui-même, c'est-à-dire son très-saint Fils. Toutes les créatures ensemble n'eussent pas été capables de lui enseigner les moyens de mériter de devenir la digne Mère de son Créateur. Ce fut à la même école céleste qu'elle apprit à être la plus humble

(1) Apoc., XXI. 23.

et la plus obéissante de toutes ses servantes; car, quoiqu'instruite par Dieu même, elle ne laissait pas de consulter jusqu'à ses inférieurs et de condescendre à leurs désirs dans les choses de bienséance les plus insignifiantes. En se conformant aux préceptes de cette divine philosophie, elle se montrait la plus digne disciple de celui qui corrige les sages. Aussi en devint-elle si sage et si prudente, que l'évangéliste a dit :

300. *Les nations marcheront à sa lumière* (1). En effet, si notre doux Rédempteur Jésus-Christ a appelé les docteurs et les saints des flambeaux allumés, et placés sur le chandelier de l'Église, pour l'éclairer (2); si les patriarches et les prophètes, les apôtres, les martyrs et les docteurs ont jeté autour d'eux une lumière si éclatante, qu'ils ont fait ressembler l'Église catholique à un ciel orné de plusieurs soleils et de plusieurs lunes, que pouvait-on dire de la très-sainte Vierge, dont l'éblouissante splendeur surpasse incomparablement celle de tous les saints, de tous les docteurs et même de tous les esprits angéliques? Les mortels n'ont pas l'œil assez pénétrant pour découvrir les divines clartés de la très-pure Marie; autrement ils avoueraient qu'elle seule suffirait pour éclairer tous les hommes qui viennent au monde, et pour les guider dans les voies sûres de l'éternité bienheureuse. C'est parce que tous ceux qui sont arrivés à la connaissance de Dieu ont marché à la lumière de cette sainte Cité, que saint Jean dit : *Les nations marcheront à sa lumière*.

301. Voilà pourquoi *les rois de la terre y apportèrent leur honneur et leur gloire* (3). Heureux les rois et les princes qui travailleront avec une sage vigilance à réaliser cette prophétie en leurs personnes et en leurs monarchies! Tous

(1) Apoc., XXI, 24. — (2) Matth., v, 14. — (3) Apoc., XXI, 24.

devraient le faire; mais ceux qui y contribueront le plus seront les plus dignes d'envie, s'ils se dévouent à la bienheureuse Vierge avec une sincère affection de leur cœur, s'ils consacrent leur vie, leur honneur, leurs richesses et leur puissance à défendre cette cité de Dieu, à étendre sa gloire dans tout l'univers, et à faire glorifier son saint nom par toute l'Église, en dépit des folles et téméraires attaques des infidèles et des hérétiques. Je m'étonne et m'afflige de ce que les princes catholiques ne fassent pas tous leurs efforts pour mériter la protection de cette auguste Reine, et ne l'invoquent pas avec ferveur dans leurs périls (toujours plus grands pour eux que pour le commun des hommes), afin de trouver en elle un lieu de refuge, une protectrice et une puissante avocate. Que si les rois et les princes sont exposés à de grands dangers, qu'ils se souviennent donc que les obligations et la reconnaissance qu'ils doivent à leur libératrice en sont d'autant plus grandes, puisque cette divine Reine, parlant d'elle-même, dit que c'est par elle que les rois sont élevés et maintenus sur leur trône, que les princes commandent, et que les puissants de la terre rendent la justice (1); qu'elle aime ceux qui l'aiment, et que ceux qui l'invoquent jouiront de la vie éternelle (2), parce qu'en suivant ses instructions ils ne pécheront point.

302. Je ne veux point cacher une chose qui m'a été souvent communiquée, et sur laquelle je reçois en ce moment de nouvelles lumières avec ordre de la manifester. Il m'a été découvert en Dieu que toutes les tribulations de l'Église catholique et toutes les épreuves qu'essuie le peuple chrétien ont toujours cessé par l'intercession de la très-pure Marie, et qu'à la malheureuse époque où nous sommes,

(1) Prov., VIII, 15 et 16. — (2) Eccl., XXIV, 31.

quand l'orgueil des hérétiques s'élève avec tant d'impudence contre Dieu et contre son Église désolée, il n'y a qu'un seul remède pour mettre fin à des misères si déplorables : il faut que les rois et les États catholiques adressent leurs vœux et leurs prières à la Mère de la grâce et de la miséricorde, la très-sainte Vierge ; il faut qu'ils se la rendent favorable par quelque service signalé, propre à augmenter la dévotion des peuples envers elle et à étendre sa gloire par toute la terre. Alors elle daignera nous regarder avec bonté ; elle nous obtiendra de son très-saint Fils la grâce de nous corriger et de détruire tant de vices énormes que l'ennemi commun a semés parmi le peuple chrétien ; enfin, elle apaisera par son intercession la colère du Seigneur qui nous châtie avec tant de justice, et nous menace de plus grandes afflictions et de plus grands malheurs. Et de ce retranchement de nos crimes s'ensuivront le triomphe sur les infidèles, et l'extirpation des hérésies et des fausses sectes qui oppriment la sainte Église, parce que la très-auguste Marie est le glaive qui doit les vaincre et en délivrer la terre.

303. Le monde ressent aujourd'hui les funestes effets de son oubli de ces grandes vérités, et si les princes catholiques ne parviennent pas dans le gouvernement de leurs royaumes à augmenter la foi, à résister à leurs ennemis et à triompher des infidèles, tout cela arrive parce qu'ils n'ont pas consulté cette boussole, et n'ont pas dédié leurs actions et leurs pensées à Marie, oubliant que cette Reine se trouve dans les chemins de la justice pour la leur enseigner, pour les conduire par ses voies (1), et pour enrichir tous ceux qui l'aiment.

304. O prince et chef de la sainte Église catholique, et

(1) Prov., VIII, 20.

vous prélats qui portez aussi le titre de princes ! ô catholique monarque d'Espagne, vous à qui par une obligation naturelle, par une affection particulière et par un ordre du Très-Haut, j'adresse cette humble mais néanmoins salutaire et sérieuse exhortation, mettez votre couronne et votre souveraineté aux pieds de cette Reine du ciel et de la terre ; adressez-vous avec confiance à la restauratrice de tout le genre humain ; ayez recours à celle que le pouvoir divin a élevée au-dessus de tous les hommes et de toutes les puissances de l'enfer ; tournez vos affections vers celle qui a en main les clefs de la volonté et des trésors du Seigneur ; apportez votre gloire en cette sainte Cité de Dieu (1), qui ne vous la demande point par un besoin d'augmenter la sienne, mais pour accroître et pour étendre la vôtre. Efforcez-vous avec une piété et un zèle vraiment catholiques de lui rendre quelque important et agréable service ; Dieu vous en récompensera par des bienfaits infinis, tels que la conversion des gentils, le triomphe sur les hérétiques et les païens, la paix et la tranquillité de l'Église, de nouvelles lumières et des secours efficaces pour réformer les mœurs dépravées de vos sujets, et pour faire de vous un grand roi, glorieux en cette vie et en l'autre.

305. O monarchie catholique d'Espagne ! que vous seriez heureuse, si à ce titre glorieux, si au zèle et à la constance dans la foi dont vous a douée la droite du Tout-Puissant, bien au delà de vos mérites, vous joigniez une sainte crainte de Dieu, proportionnée à cette foi si vive qui vous distingue entre toutes les nations de la terre ! Oh ! si, pour atteindre cette fin et ce comble de vos félicités, tous vos habitants se consacraient avec une dévotion

(1) Apoc., XXI, 24.

fervente au culte de la très-sainte Vierge, quel serait l'éclat de votre gloire ! quelles lumières, quelle protection et quels secours ne trouveriez-vous pas auprès de cette Reine ! de quels trésors célestes vos rois catholiques ne s'enrichiraient-ils pas, et ne feraient-ils pas profiter la douce loi de l'Évangile propagée chez toutes les nations ! Sachez que cette auguste princesse honore ceux qui l'honorent, favorise ceux qui la recherchent (1), glorifient ceux qui la glorifient, et défend ceux qui espèrent en elle. Je vous assure que pour remplir à votre égard ce rôle de Mère spéciale, elle ne désire et n'attend que de vous voir l'y forcer en excitant son amour maternel. Mais souvenez-vous aussi que Dieu n'a besoin de personne, qu'il peut des pierres mêmes susciter des enfants à Abraham (2), et que si vous vous rendez indigne de ses bienfaits, il peut en réserver la gloire pour ceux qui lui plairont et la mériteront davantage.

306. Et afin que vous n'ignoriez pas le service que vous pouvez rendre aujourd'hui à cette Reine de l'univers, et par lequel vous la devez grandement obliger, entre plusieurs que votre dévotion et votre piété vous suggéreront, voyez ce qu'on fait dans l'Église entière pour le mystère de son immaculée conception, et ce qui manque pour affermir les fondements de cette Cité de Dieu. Ne croyez pas que cet avis vienne d'une femme ignorante et faible, ou me soit inspiré soit par une dévotion particulière, soit par amour de l'état que je professe sous le nom et dans la religion de Marie sans péché originel ; car mes propres convictions et les illustrations que j'ai reçues dans cette histoire suffisent pour me faire parler ainsi. Cette exhortation ne vient d'ailleurs pas de moi-

(1) Prov., VIII, 21. — (2) Luc., III, 8.

même, et je ne la ferais pas de mon propre mouvement ; mais j'obéis au Seigneur qui donne la parole aux muets et rend les langues des enfants éloquentes. Que si l'on est surpris de cette libérale miséricorde, qu'on médite avec attention ce que l'évangéliste ajoute touchant cette grande Reine, en ces termes :

307. *Ses portes ne seront point fermées le jour, car il n'y aura point là de nuit* (1). Les portes de la miséricorde de la très-glorieuse Marie ne furent ni ne sont jamais fermées, de même que dès le premier instant de son être et de sa conception il n'y eut en elle aucune nuit du péché qui fermât les portes de cette Cité de Dieu comme chez les autres saints. Et comme dans une ville dont les portes sont toujours ouvertes, ceux qui veulent y entrer ou en sortir peuvent le faire en tout temps avec une entière liberté, ainsi il n'est aucun homme qui ne puisse entrer librement en rapport avec la Divinité par les portes de la miséricorde de notre auguste Reine, où se trouve l'entrepôt des trésors du ciel, de quelque lieu et en quelque temps qu'on y vienne. Tous les âges et tous les sexes ont eu la liberté d'y entrer dès sa fondation ; c'est pourquoi le Très-Haut l'a fondée avec tant de portes, qui sont toujours ouvertes, libres et accessibles ; car dès la très-pure conception de Marie, les miséricordes et les faveurs commencèrent de sortir par ces portes pour tout le genre humain. Mais quoiqu'elle ait un si grand nombre de portes, afin que les richesses de la Divinité en sortent, cette cité ne laisse pas d'être parfaitement garantie contre ses ennemis. Et partant le texte ajoute :

308. *Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination et le mensonge, mais seulement*

(1) Apoc., XXI, 25.

ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau (1). L'évangéliste termine ce chapitre vingt-unième en renouvelant le privilège des immunités de cette Cité de Dieu, la bienheureuse Vierge, et en nous déclarant qu'aucune chose souillée n'entrera jamais en elle, parce qu'elle reçut une âme et un corps immaculés : on ne pourrait point dire qu'il n'y est rien entré de souillé, si elle avait eu la tache du péché originel, quoique les souillures des péchés actuels ne soient jamais entrées par cette porte. Il n'entra dans cette sainte Cité que ce qui était écrit en la vie de l'Agneau ; en effet, le très-saint Fils de la bienheureuse Vierge fut l'unique modèle sur lequel elle fut informée, aucune de ses vertus n'ayant pu être prise d'aucun autre original, pour petite qu'elle fût, s'il est possible de trouver quelque chose de petit en elle. Or si Marie, étant cette porte, est encore une ville de refuge pour les hommes, c'est avec cette condition que ceux qui commettront l'abomination et le mensonge n'y auront aucune part ni entrée. Mais il n'est pas pour cela défendu aux enfants d'Adam souillés par le péché de s'approcher des portes de cette sainte Cité de Dieu ; car, s'ils s'en approchent avec contrition et humilité pour y chercher la grâce, ils la trouveront aux portes de notre grande Reine, et non ailleurs. Elle est brillante, elle est pure, elle est opulente, et surtout elle est Mère de la miséricorde, toujours aussi douce et tendre que puissante pour nous enrichir dans notre pauvreté et pour nettoyer les taches de tous nos péchés.

(1) Apoc., XXI, 27.

*Instruction que la Reine du ciel m'a donnée
sur ces chapitres.*

309. « Ma fille, les mystères de ces chapitres renferment une grande doctrine et de grandes lumières, quoique vous y ayez omis bien des choses. Tâchez de profiter de tout ce que vous avez entendu et écrit, de peur que vous ne receviez en vain la lumière de la grâce (1). Je veux vous recommander, quoique vous ayez été conçue dans le péché, et soyez sortie de la terre avec des inclinations terrestres, de ne pas perdre courage en combattant vos passions, et de ne pas vous rebuter jusqu'à ce que vous les ayez tout à fait vaincues, et détruit en elles vos ennemis; car, avec le secours de la grâce du Très-Haut qui vous soutiendra, vous pourrez vous élever au-dessus de vous-même et devenir fille du ciel, d'où la grâce descend. Pour arriver à ce bonheur, vous ne devez plus vivre que dans une haute sainteté, tenant toujours votre esprit occupé à la méditation de l'Être immuable et des perfections de Dieu, sans permettre qu'aucune autre application aux choses même nécessaires vous en fasse déchoir. Par ce souvenir continuel et cette vue intérieure des grandeurs de Dieu, vous serez entièrement disposée pour pratiquer toutes les vertus avec la plus éminente perfection, pour recevoir les influences et les dons du Saint-Esprit, et pour vous attacher au Seigneur par le commerce le plus étroit et le plus intime. Afin donc que vous ne mettiez en cela aucun empêchement à sa sainte volonté, qui vous a été si souvent manifestée et déclarée, tra-

(1) II Cor., vi, 1.

vaillez à mortifier la partie inférieure de l'âme où résident les inclinations perverses et les passions mauvaises. Mourez à tout ce qui appartient à la terre, sacrifiez en la présence du Très-Haut tous vos appétits sensuels, sans en satisfaire aucun; n'agissez que par obéissance, et gardez-vous bien de sortir de votre intérieur, où la clarté de l'Agneau vous illuminera. Tenez-vous prête à entrer dans le lit nuptial de votre Époux, et laissez-vous parer des ornements que la droite du Tout-Puissant vous a destinés, si vous vous disposez convenablement à les recevoir. Purifiez votre âme par de nombreux actes de douleur de l'avoir offensé, et bénissez-le ensuite, glorifiez-le avec l'amour le plus ardent. Cherchez-le avec de saintes et perpétuelles angoisses, jusqu'à ce que vous ayez trouvé Celui que votre âme désire (1); et l'ayant une fois trouvé, ne l'abandonnez point. Je veux encore que vous viviez dans cette vie passagère comme ceux qui l'ont achevée, et que vous teniez sans cesse vos regards fixés sur l'objet qui les rend bienheureux. C'est cet objet qui doit être tellement la règle de votre vie, que l'âme remplie et illuminée des clartés de la foi et des splendeurs célestes, vous l'aimiez, l'adoriez et l'honoriez toujours. Voilà ce que le Très-Haut demande de vous. Faites de sérieuses réflexions sur ce que vous pouvez acquérir et sur ce que vous devez perdre. Ne mettez point par votre négligence une pareille affaire au hasard; mais assouplissez votre volonté, et soumettez-la entièrement à la doctrine de votre Époux, à la mienne et aux principes de l'obéissance, que vous devez consulter en toutes choses. » Telle est l'instruction que me donna la Mère du Seigneur, à laquelle je répondis, toute pleine de confusion, ce qui suit :

(1) Cant., VIII 4.

310. « Reine et Maîtresse de l'univers, à qui j'appartiens et désire appartenir éternellement, je bénis la toute-puissance du Très-Haut de vous avoir tant exaltée, et rendue si riche et si puissante auprès de lui; je vous supplie, mon auguste Princesse, de regarder avec miséricorde votre pauvre servante, de suppléer à ma lâcheté avec les dons que le Seigneur a mis entre vos mains pour les distribuer aux misérables, de remédier à mon extrême misère, et de me traiter en maîtresse absolue, jusqu'à ce que, voulant et exécutant ce qui est le plus parfait, je devienne agréable aux yeux de votre très-saint Fils, mon Seigneur. Procurez-vous cette gloire d'avoir tiré de la poussière la plus inutile de toutes les créatures. J'abandonne mon sort entre vos mains (1); rendez-le-moi favorable, Vierge sainte, par vos secours efficaces : rien n'est impossible à votre volonté, qui est toute sainte et puissante par les mérites de votre très-saint Fils, et par la parole irrévocable que la Bienheureuse Trinité vous a donnée de vous accorder tout ce que vous lui demanderiez. Je suis indigne d'obtenir de vous cette grâce; mais je vous la demande, ô ma Souveraine, par votre sainteté même et par votre clémence royale. »

CHAPITRE XX

Ce qui arriva pendant les neuf mois de la grossesse de sainte Anne; opérations de la très-pure Marie dans son sein, et ce que sa mère fit durant ce temps-là.

311. La très-sainte Vierge ayant été, comme nous l'avons dit, conçue sans péché originel, son esprit fut tout

(1) Ps. xxx, 16.

absorbé et ravi par la première vision qu'elle eut de la Divinité. Elle s'enflamma pour cet objet de son amour, dès l'instant que son âme bienheureuse fut créée dans cet étroit tabernacle du sein maternel, pour ne cesser jamais ses ardeurs, et les conserver, au contraire, pendant toute l'éternité au plus haut degré de gloire que puisse occuper une simple créature, à la droite de son très-saint Fils. Or, pour faire de plus rapides progrès dans la contemplation et dans l'amour divin, elle ne profita pas seulement des notions infuses que lui communiquèrent, soit les choses créées, soit la première vision qu'elle eut de la très-sainte Trinité, et qui lui permirent d'exercer beaucoup d'actes de vertu proportionnés à l'état où elle se trouvait alors; car le Seigneur lui accorda deux autres fois la merveille de cette vision abstractive de sa divinité. Ainsi la très-sainte Trinité se manifesta de cette manière à Marie trois fois avant qu'elle naquît : l'une, au premier instant où elle fut conçue; l'autre, environ au milieu des neuf mois, et la troisième, le jour qui précéda sa naissance. Il ne faut pas inférer de là que, parce que cette espèce de vision ne lui était pas habituelle, elle n'en eût point d'autre; car elle jouit toujours d'une vision particulière, qui, quoique inférieure à la première, était encore très-grande et très-sublime : elle y voyait l'être de Dieu par la foi, mais avec des illustrations extraordinaires, que ne perdit jamais notre auguste Reine, et qui surpassaient toutes celles qu'eurent tous les voyageurs ensemble.

312. Mais bien que cette vision abstractive de la Divinité fût pour Marie telle que le comportait son état de voyageuse, elle était néanmoins si sublime et si voisine de la vision intuitive, qu'il ne fallait pas qu'elle fût continue ici-bas chez une créature qui devait mériter la gloire intuitive par d'autres actes. Toutefois, elle lui fut

une grâce qui l'aida merveilleusement à parvenir à cette fin, parce qu'elle lui laissait dans l'âme de vives images du Seigneur, dont la contemplation enlevait et absorbait tout son être dans l'heureux embrasement de l'amour divin. Ce sont ces visions qui entretinrent les plus saintes affections dans l'âme de la très-pure Marie, tant qu'elle fut dans le sein de sainte Anne; d'où s'ensuivit, qu'ayant l'usage très-parfait de la raison, et s'occupant sans cesse de former soit des demandes en faveur du genre humain, soit des actes fervents d'adoration, de louanges et d'amour de Dieu, ou de s'entretenir avec les anges, elle ne se sentit point emprisonnée dans les naturelles et étroites parois du sein maternel; l'interdiction de l'usage des sens extérieurs ne lui causa aucune peine, et les incommodités ordinaires de cet état ne lui furent point à charge. Elle ne s'en aperçut même pas, parce qu'elle était plus en son Bien-Aimé que dans le sein de sa Mère, que dis-je, plus qu'en elle-même.

313. La dernière de ces trois visions qu'elle eut fut accompagnée de nouvelles et plus admirables faveurs du Seigneur, parce qu'il lui annonça que le temps était venu pour elle de sortir à la lumière du monde et de converser avec des mortels. Se soumettant à la volonté divine, la Reine du ciel dit au Seigneur : « Dieu de suprême ma-
« jesté, Maître absolu de mon être, âme de ma vie et vie de
« mon âme, mon divin roi et mon Seigneur, qui êtes infini
« dans vos attributs et dans vos perfections, aussi incom-
« préhensible que puissant et riche en miséricordes, je n'é-
« tais pas, et vous m'avez faite ce que je suis, sans que j'aie
« pu rien mériter, vous m'avez enrichie de votre divine
« grâce et de votre lumière, afin de me faire connaître aus-
« sitôt votre être immuable et vos perfections divines. Or,
« vous connaissant, comment ne seriez-vous pas le premier

« objet de ma pensée et de mon amour? Comment cher-
« cherais-je un autre bien que vous, qui êtes le souverain,
« le véritable bien, et toute ma consolation? Vous m'or-
« donnez, Seigneur, de sortir pour jouir de la lumière
« matérielle et du commerce des créatures, quoique j'aie
« découvert dans votre être même, comme dans un très-
« clair miroir, les dangers et les misères de la vie mortelle.
« Si elle doit m'exposer, à cause de la faiblesse de ma
« pauvre nature, à manquer en un seul point à votre amour
« et à votre service, avant de mourir, faites que je meure
« ici à l'instant plutôt que de passer à un état où je pourrais
« vous perdre. Mais, Seigneur, si l'accomplissement de
« votre sainte volonté exige que j'affronte la mer ora-
« geuse du monde, je vous supplie, très-haut et très-
« puissant protecteur de mon âme, de diriger ma vie,
« de conduire mes pas et de rendre toutes mes actions
« conformes à votre bon plaisir. Ordonnez en moi la
« charité, de sorte qu'elle se perfectionne par ces rela-
« tions nouvelles avec vos créatures. J'ai connu en vous
« l'ingratitude de beaucoup d'âmes, et j'ai lieu de craindre,
« étant de la même nature qu'elles, que j'aie le malheur
« de tomber dans les mêmes fautes. Renfermée dans cette
« étroite demeure du sein de ma mère, j'ai néanmoins
« joui des espaces infinis de votre divinité; j'y possède
« en vous possédant, ô mon bien-aimé, l'unique et le
« souverain bien (1); et tandis que je vous ai mainte-
« nant pour mon seul partage et pour mon seul lot,
« je ne sais pas, si, sortie de cette enceinte, je ne
« perdrai point mon trésor à l'apparition d'une autre
« lumière, et par l'usage de mes sens. S'il était pos-
« sible et convenable que je renonce au commerce de la

(1) Cant., vi, 8.

« vie qui m'attend, j'y renoncerais, je m'en priverais volontiers; mais que votre volonté soit faite, et non la mienne. Et puisque vous l'ordonnez ainsi, donnez-moi votre bénédiction et votre agrément pour aller dans le monde, et continuez-moi votre divine protection dans l'état où vous me mettez. » Quand la douce et docile Marie eut fait cette prière, le Très-Haut lui donna sa bénédiction et lui intima, comme avec autorité, l'ordre de sortir au jour matériel de ce soleil visible, et l'instruisit de ce qu'elle devait faire pour l'accomplissement de ses désirs.

314. Sa bienheureuse mère sainte Anne, toute spiritualisée par des influences divines, voyait s'écouler le temps de sa grossesse en jouissant de grandes douceurs dans toutes ses puissances; mais la divine Providence voulut, pour augmenter sa gloire et pour assurer la prospérité de son pèlerinage, qu'elle eût le contre-poids de quelques afflictions; car sans ce pénible mélange on ne profite pas assez des fruits de la grâce et de l'amour. Pour mieux comprendre ce qui arriva à la sainte, il faut savoir que Lucifer, quand il eut été précipité dans les abîmes, avec tous les anges rebelles, était toujours aux aguets pour sonder les plus saintes femmes de l'ancienne loi, et pour tâcher de découvrir parmi elles celle dont il avait vu le signe (1), celle qui devait le fouler aux pieds et lui écraser la tête (2). Il y mettait un tel acharnement, qu'il ne voulait pas se décharger sur ses inférieurs du soin de cette recherche; mais il s'y employait lui-même, ne se servant d'eux que contre quelques vertueuses femmes, et réservant toujours ses plus grands efforts pour découvrir et attaquer celles qui se distinguaient le plus dans la pratique des vertus et dans le service du Très-Haut.

(1) Apoc., XII, 1. — (2) Gen., III, 15.

315. Par ses odieuses investigations, il découvrit avec beaucoup d'étonnement la rare sainteté de notre illustre sainte, et se mit à observer plus attentivement tout ce qui lui arrivait. Il ne parvint pas à se rendre compte de l'importance du trésor que son sein bienheureux renfermait (parce que le Seigneur lui cachait ce mystère et bien d'autres); mais il se sentait néanmoins repoussé avec force par une vertu extraordinaire qui rejaillissait de sainte Anne; et incapable de découvrir la cause de cette puissante influence, il s'en troublait et s'en inquiétait souvent, en dépit de sa propre fureur. D'autres fois il se rassurait et se calmait un peu, supposant que cette grossesse rentrait dans les mêmes conditions que les autres, et ne devait lui inspirer aucune crainte particulière, parce que le Seigneur le laissait flotter dans sa propre ignorance, et s'agiter dans les flots de son orgueilleuse fureur. Néanmoins l'esprit pervers s'étonnait de plus en plus du calme dont il voyait jouir sainte Anne pendant sa grossesse, de l'assistance qu'il découvrit plusieurs fois et que les anges lui prêtaient; il éprouvait surtout un vif dépit de se sentir incapable de résister à Celle qui allait sortir de notre illustre sainte, et commençait à soupçonner qu'il y avait là quelque intervention extraordinaire.

316. Tout alarmé par ces soupçons, Lucifer résolut d'ôter, s'il le pouvait, la vie à sainte Anne, ou du moins de faire tous ses efforts pour empêcher son heureuse délivrance. Car l'orgueil du dragon était si démesuré, qu'il se flattait de pouvoir vaincre ou même détruire (s'il les connaissait assez tôt), Celle qui devait être Mère du Verbe incarné, et le Messie, le réparateur du monde lui-même. Il fondait cette extrême audace sur ce que sa nature angélique était supérieure en qualité et en forces à la nature humaine: comme si la grâce n'eût point été

au-dessus de l'une et de l'autre, et qu'elles ne fussent pas soumises à la volonté de leur Créateur. Avec cette folle et téméraire présomption il osa tenter sainte Anne par plusieurs fausses suggestions, par des terreurs, des troubles et des doutes sur sa grossesse, en lui représentant son âge et sa longue stérilité : le démon faisait tout cela pour sonder la vertu de la sainte, et pour voir si l'effet de ses suggestions lui donnerait quelque accès à sa volonté.

317. Mais la courageuse épouse de Joachim repoussa ces attaques avec une force admirable, une patience constante, par une prière continuelle et une vive foi dans le Seigneur, se servant de ces armes pour rendre vains et inutiles tous les efforts du dragon, qui, à sa grande confusion, augmentaient en elle les grâces et les bénédictions divines. Car indépendamment des grands mérites que la sainte mère acquérait, les princes célestes, qui gardaient sa bienheureuse fille, la défendaient et chassaient les démons de sa présence. Néanmoins l'infatigable malice de cet ennemi ne se ralentissait point ; mais comme sa témérité et son orgueil surpassent ses forces (1), il résolut de recourir aux moyens humains, parce qu'il se promet toujours par de telles voies des victoires plus certaines. Il tâcha donc en premier lieu d'abattre la maison des bienheureux époux, afin que sainte Anne se troublât et s'effrayât ; et n'y ayant pu réussir, parce que les esprits angéliques lui résistèrent, il excita contre elle quelques femmelettes d'un esprit faible qui la fréquentaient. Elles se mirent à lui chercher querelle, à la vexer et à la tourmenter de mille manières, et poussèrent l'acharnement jusqu'à vomir contre elle les plus

(1) Isa., XVI, 6.

cruelles injures. Elles se livraient en sa présence à de blessantes railleries à propos de sa grosseur, et lui disaient que c'était le démon qui la trompait en lui persuadant qu'elle pouvait être enceinte à son âge.

318. Sainte Anne ne se laissa point troubler par cette tentation ; au contraire, elle supporta toutes ces injures avec une grande douceur et une charité admirable, et continuant à obliger ses persécutrices, elle les regarda dès lors avec plus d'affection, et leur rendit des services plus considérables. Néanmoins leur animosité ne se modéra pas sitôt, parce que le démon les dominait et ne cessait de les animer contre la sainte ; or, quand on s'est une fois livré à ce cruel tyran, son empire s'accroît pour maîtriser avec plus de violence ceux qui s'y sont soumis. Il poussa donc ces furieuses à machiner quelque trahison contre la personne et la vie de sainte Anne ; ce qu'elles firent, sans pouvoir pourtant exécuter leurs mauvais desseins, parce que la vertu divine déjouait toujours leurs complots. Loin donc que ces méchantes femmes réussissent dans leurs attaques contre la sainte, elle les ramena peu à peu par ses douces remontrances, et les convertit par ses charitables prières.

319. Ainsi le dragon fut vaincu, mais non pas désabusé ; car, persistant toujours dans sa téméraire obstination, il se servit d'une servante de nos saints époux, et l'irrita de telle sorte contre sainte Anne, qu'elle devint plus méchante que les autres. Un ennemi domestique est nécessairement plus perfide et plus redoutable. Je ne m'arrête point à raconter toutes les tentatives que le démon fit par le moyen de cette servante, puisqu'elles tendaient toujours au même but, quoiqu'elles fussent bien plus pénibles et plus dangereuses pour notre sainte ; avec le secours divin elle sortit néanmoins victorieuse de

cette tentation, et beaucoup plus sûrement que les autres, parce que le défenseur d'Israël, qui gardait sa sainte Cité, ne dormait pas (1); il l'avait environnée, pour la protéger, des plus valeureux de sa milice céleste, qui mirent en fuite Lucifer et ses ministres, afin qu'ils ne troublassent plus le repos de la glorieuse mère. Elle se préparait déjà à l'heureuse naissance de la Reine du ciel, s'y étant disposée depuis longtemps par de généreux actes de vertu et par les mérites qu'elle s'était acquis dans ces combats; car le moment si désiré approchait toujours davantage. Pour moi, je désire aussi la fin de ce chapitre pour entendre les salutaires instructions de ma Reine et ma Maîtresse; car, bien qu'elle me dicte en quelque sorte tout ce que j'écris, ses avis maternels me sont particulièrement utiles. Aussi les attends-je avec impatience et les reçois-je avec une consolation inexprimable.

320. Parlez donc, ma divine Princesse, car votre servante vous écoute. Et, si vous me le permettez, j'oserai, bien que je ne sois que cendre et poussière (2), vous proposer un doute qui m'est venu sur ce chapitre, puisque je veux soumettre à votre bonté de mère, de reine et de maîtresse, tous ceux qui me pourront survenir. Le doute où je suis est celui-ci : Comment est-il possible, Souveraine de l'univers, qu'ayant été conçue sans péché et avec la sublime connaissance de toutes choses dont votre âme très-sainte fut douée dans la vision de la Divinité, la crainte et l'inquiétude si vive que vous aviez de perdre l'amitié de Dieu et de l'offenser, se trouvassent et compatissent avec sa grâce? Si dès le premier instant de votre être la grâce vous prévint, comment appréhendez-vous de la perdre dans un commencement si tendre?

(1) Ps. CXX, 4. — (2) Gen., XVIII, 27.

Puisque le Très-Haut vous avait exemptée du péché, comment auriez-vous pu tomber en d'autres et offenser Celui qui vous avait préservée du premier ?

Instruction et réponse de la Reine du ciel.

321. Ma fille, écoutez la réponse à votre doute. Quand j'aurais connu mon innocence et ma conception immaculée dans la vision que j'eus de la Divinité au premier instant de mon être, les faveurs et les dons de la main du Seigneur sont tels, que plus on les connaît et on les apprécie, plus on sent l'importance de les conserver, et de veiller à ne pas offenser leur Auteur, qui les communique à la créature par sa seule bonté. Ils sont d'ailleurs accompagnés de tant de lumières, qu'il devient impossible de douter qu'ils ne proviennent de la seule vertu du Très-Haut, et par les mérites de mon très-saint Fils; la créature y découvre si clairement son insuffisance et sa bassesse, qu'elle reste profondément convaincue qu'elle ne mérite point ce qu'elle reçoit, et qu'elle ne peut ni ne doit s'approprier ce qui ne lui appartient en aucune manière. Elle comprend d'ailleurs qu'il y a un Dieu, cause suprême, qui le lui accorde par pure libéralité, et que s'il le lui donne, il le lui peut ôter et le destiner à qui bon lui semblera. Tout cela suffit pour qu'on travaille constamment à ne pas perdre ce qu'on a reçu par grâce, et pour qu'on s'efforce de conserver et même de faire fructifier le talent (1) du Seigneur ; car on sait que c'est

(1) Matth., xxv, 16.

pour la créature le seul moyen de ne point perdre ce qu'elle a reçu en dépôt, et qui ne lui a été donné qu'afin qu'elle le fasse valoir et servir à la gloire de son Créateur.

322. En outre, on connaît dans cet état la fragilité de la nature humaine, et son libre arbitre pour le bien et pour le mal. Le Très-Haut ne m'a point privée de cette connaissance, et ne l'ôte même à personne dans cette vie passagère; il la laisse, au contraire, à tous les hommes, autant qu'il le faut pour que la sainte crainte de tomber dans le moindre petit péché s'enracine davantage en eux. Cette lumière, encore plus grande en moi, me fit comprendre qu'une petite faute dispose à une plus grande, et que la seconde est un châtement de la première. Il est vrai qu'avec les faveurs et les grâces dont le Seigneur avait comblé mon âme, il n'était pas possible que je tombasse en aucun péché. Mais sa providence m'accorda de telle sorte ce bienfait, qu'il me cacha l'assurance absolue de ne point pécher, me laissant connaître que par moi-même j'aurais pu tomber, et qu'il dépendait uniquement de la divine volonté de me préserver de toute chute. Ainsi il se réserva la connaissance de ma parfaite sécurité, pour me tenir dans une heureuse méfiance et dans la sainte crainte de pécher comme voyageuse; je conservai cette crainte depuis ma conception jusqu'à la mort; et plus j'avançais dans la vie, plus elle augmentait.

323. Le Très-Haut me donna aussi la discrétion et l'humilité, pour m'empêcher d'approfondir ce mystère par une recherche trop curieuse; ma seule application était de me confier à sa bonté et à son amour, dont j'attendais tout mon secours pour ne point l'offenser. De là résultaient deux effets nécessaires à la vie chrétienne, l'un qui procurait la tranquillité à mon âme, et l'autre qui me main-

tenait dans la crainte de perdre mon trésor, et dans la vigilance nécessaire pour le conserver. Et comme c'était une crainte filiale, elle ne diminuait en rien l'amour : au contraire, elle ne faisait que l'enflammer et l'augmenter de plus en plus. Ces deux effets d'amour et de crainte opéraient en mon âme un accord divin, qui réglait toutes mes actions pour m'éloigner du mal et m'unir au souverain bien.

324. Ma chère fille, ce qui prouve surtout, dans les matières spirituelles, qu'elles sont conformes à la sainte doctrine et apportent la véritable lumière, c'est qu'elles enseignent la plus haute perfection des vertus, et meuvent avec une sainte violence la volonté à y tendre. Les bienfaits qui descendent du Père des lumières ont cette propriété de rassurer en humiliant, et d'humilier sans faire perdre l'espérance; de mêler la confiance avec les incertitudes et les embarras, et ceux-ci avec la tranquillité et la paix, de telle sorte qu'au milieu de ces vicissitudes, aucun obstacle ne vienne s'opposer à l'accomplissement de la divine volonté. Quant à vous, âme favorisée, offrez au Seigneur de ferventes et humbles actions de grâces, pour avoir été si libéral à votre égard malgré votre indignité, pour vous avoir illuminée de ses divines splendeurs, introduite dans le sanctuaire de ses secrets, et pénétrée de la sainte crainte de sa disgrâce. Usez-en pourtant avec modération, et livrez-vous surtout à l'amour, vous élevant avec ces deux ailes au-dessus de tout ce qui est terrestre et au-dessus de vous-même. Tâchez de vous dépouiller enfin de toutes les affections désordonnées qu'une crainte excessive pourrait faire naître en vous; abandonnez votre cause au Seigneur, et prenez la sienne pour la vôtre. Craignez jusqu'à ce que vous soyez purifiée et dégagée de vos vices et de vos erreurs; aimez le Seigneur jusqu'à ce que

vous soyez toute transformée en lui ; constituez-le maître et arbitre unique de toutes vos actions, sans que vous le soyez de personne. Défiez-vous de votre propre sentiment, et ne faites point la sage avec vous-même (1) ; car les passions aveuglent maintes fois le jugement, l'entraînent après elles, et avec lui la volonté ; il arrive alors qu'on craint ce qu'on ne devrait pas craindre, et qu'on a de vaines complaisances pour ce qui est préjudiciable. Affermissez-vous de telle sorte que vous ne vous complaisiez point en vous-même par de légères et vaines satisfactions ; doutez et craignez jusqu'à ce que par une recherche tranquille mais attentive vous ayez trouvé le juste équilibre de toutes choses ; et vous le trouverez toujours si vous savez obéir à vos supérieurs et vous soumettre à ce que le Très-Haut vous enseignera et accomplira en vous. Lors même qu'on attend de bons résultats de ce qu'on désire, il faut les examiner d'avance et les régler tous par l'obéissance et de sages conseils ; car sans cette direction, ils deviennent stériles et inutiles. Appliquez-vous donc, ma fille, en toutes choses, à ce qui est le plus saint et le plus parfait.

CHAPITRE XXI

De l'heureuse naissance de la très-pure Marie, notre auguste Reine, des faveurs qu'elle y reçut de la main du Très-Haut, et comment on lui donna son nom dans le ciel et sur la terre.

325. Le beau jour de l'heureuse délivrance de sainte Anne vint réjouir le monde par la naissance de la créa-

(1) Prov., III, 7.

ture sanctifiée et consacrée pour être la Mère de Dieu, qui allait l'honorer de sa présence. Cet événement eut lieu le huit septembre, à l'expiration des neuf mois qui suivirent la conception de l'âme très-sainte de notre Reine et Maitresse. Sa mère Anne fut prévenue d'une illustration intérieure en laquelle le Seigneur l'avertit que l'heure de sa délivrance approchait. Et étant remplie de la joie de l'Esprit divin, elle prêta toute son attention à cette voix ; puis, se prosternant en prière, elle demanda au Seigneur de l'assister de sa grâce et de sa protection, afin qu'elle accouchât heureusement. A cet instant elle ressentit dans son sein le mouvement que la nature fait faire aux enfants au temps de leur naissance. Et alors sa bienheureuse fille Marie fut élevée par un acte spécial de la Providence divine à une sublime extase, qui l'arracha à toutes les impressions sensibles. Ainsi absorbée, elle vint au monde sans s'en apercevoir par les sens, qui, vu l'usage de la raison qu'elle avait, auraient pu lui faire connaître sa naissance, si en ce moment on les eût laissé remplir leurs fonctions naturelles; mais le pouvoir du Très-Haut en disposa autrement, afin que la Reine du ciel ne sentit point ce qu'il y avait de naturel dans la fin de cet enfantement.

326. Elle naquit pure, sans souillure, belle et toute pleine de grâces, nous montrant par là qu'elle naissait exempte de la loi et du tribut du péché. Et quoique sa naissance n'ait pas différé matériellement de celle des autres filles d'Adam, elle présenta de tels caractères et des grâces si particulières, qu'elle fut toute miraculeuse et exceptionnelle, à l'éternel honneur de Celui qui en était l'auteur. Cette divine étoile avant-courrière du jour vint donc au monde vers minuit, pour commencer à diviser la nuit de l'ancienne loi et des premières ténèbres, du nouveau jour de la grâce qui allait bientôt paraître. On enve-

loppa la bienheureuse Marie de ses langes, et cette petite créature, qui avait toutes ses pensées et tous ses désirs en la Divinité, fut emmaillottée et traitée à l'instar des autres enfants, quoiqu'elle surpassât en sagesse et les hommes et les anges. Sa mère ne voulut point permettre que d'autres mains que les siennes s'employassent à son ajustement; elle en prit elle-même tout le soin possible, sans être nullement embarrassée, parce qu'elle fut affranchie des tributs incommodes que les autres mères paient à la nature.

327. Sainte Anne reçut entre ses bras celle qui étant sa propre fille était aussi parmi les simples créatures, dont elle était la Reine, le plus riche trésor du ciel et de la terre, puisqu'elle n'était inférieure qu'à Dieu. Sa mère l'offrit avec ferveur et avec des larmes de joie à la Majesté divine, disant intérieurement : « Seigneur, dont la sagesse
« et la puissance sont infinies, créateur de tout ce qui a
« l'être, je vous offre le fruit que je viens de recevoir de
« votre divine bonté, et je vous rends mille actions éter-
« nelles de grâces de me l'avoir donné sans que j'aie pu
« le mériter. Disposez, Seigneur, de la fille et de la mère
« selon votre très-sainte volonté, et daignez de l'inac-
« cessible trône de votre gloire abaisser vos regards sur
« notre petitesse. Soyez éternellement béni d'avoir enrichi
« le monde d'une créature qui vous est si agréable, et
« d'avoir préparé en elle la demeure et le tabernacle du
« Verbe éternel (1). J'en félicite mes pères et les pro-
« phètes, et en eux tout le genre humain, à cause du
« gage assuré de rédemption que vous leur envoyez. Mais
« comment me comporterai-je avec celle que vous me
« donnez pour fille, tandis que je suis indigne d'être sa

(1) Sap., IX 4.

« servante? Comment oserai-je toucher la véritable
« Arche du Testament? Accordez-moi, mon Seigneur et
« mon Roi, la lumière qui m'est nécessaire pour décou-
« vrir votre sainte volonté et pour l'exécuter selon votre
« bon plaisir, dans la mission que je dois remplir auprès
« de ma fille. »

328. Le Seigneur répondant en secret à sainte Anne lui dit de traiter cette divine créature, en ce qui concernait l'extérieur, comme une mère sa fille, sans lui témoigner aucun respect apparent, sauf à la respecter à son intérieur, et à s'occuper de son éducation avec tout le dévouement et toute la sollicitude de la mère la plus tendre. L'heureuse mère s'acquitta de tous ces devoirs, et usant de ses droits sur sa fille, sans manquer à l'honneur qui lui était dû, elle s'égayait avec elle, la traitait et la caressait à la manière des autres mères; mais elle lui montrait néanmoins toujours des égards et une certaine discrétion qu'exigeait le mystère si caché et si divin qui se trouvait renfermé entre la fille et la mère. Les anges de la garde de la très-douce Marie, auxquels se joignirent beaucoup d'autres esprits célestes, l'adorèrent, lui rendirent leurs hommages entre les bras de sa mère, et lui chantèrent des hymnes harmonieux que la bienheureuse Anne entendit en partie. Les mille anges chargés de garder notre auguste Reine s'offrirent et se dévouèrent à son service; et ce fut la première fois qu'elle les vit sous une forme corporelle, avec les devises et les insignes que je décrirai dans un autre chapitre; et l'enfant leur demanda qu'ils louassent le Très-Haut avec elle et en son nom.

329. A l'instant où naquit notre glorieuse Reine, le Très-Haut envoya le saint archange Gabriel aux Limbes, pour qu'il apprît aux saints pères une nouvelle si heureuse et si consolante. L'ambassadeur céleste descendit aussitôt,

éclairant ces sombres retraites et réjouissant les justes qui s'y trouvaient détenus. Il leur annonça que le jour de la félicité éternelle tant désiré et attendu par eux commençait enfin à paraître, que la réparation du genre humain, si souvent prédite par les prophètes, allait s'accomplir, parce que la Mère future du Messie promis venait de naître, et qu'ils ne tarderaient pas de voir le salut et la gloire du Très-Haut. Puis l'archange leur fit connaître les excellences de l'auguste Marie, et les merveilles que déjà la main du Tout-Puissant avait opérées en elle, afin qu'ils comprissent mieux le principe du mystère qui devait mettre fin à leur longue captivité. Aussi les pères, les prophètes et tous les autres justes qui étaient aux Limbes se réjouirent-ils et louèrent-ils le Seigneur par des cantiques nouveaux en reconnaissance de cette faveur.

330. Tout ce que je viens de raconter se passa en fort peu de temps, lorsque notre Reine vit la lumière du soleil matériel, qu'elle connut ses parents selon la nature, ainsi que beaucoup d'autres créatures par ses propres sens; et ce fut le premier pas qu'elle fit dans le monde en naissant. Le puissant bras du Très-Haut opéra dès lors en elle de nouvelles merveilles, qui surpassent toutes les conceptions humaines; la première et bien extraordinaire fut d'envoyer sur la terre une multitude innombrable d'anges, afin qu'ils enlevassent dans le ciel empyrée, en corps et en âme, celle qui était élue pour être la Mère du Verbe éternel, en vue des desseins que le Seigneur avait formés. Les princes célestes exécutèrent cet ordre; et, ayant pris cette aimable enfant des bras de sa mère sainte Anne, ils ordonnèrent une solennelle et magnifique procession, pour transporter, au milieu de cantiques d'une joie ineffable, l'Arche véritable du Nouveau Testament, non en la maison d'Obededom, mais dans le temple du souverain Roi

des rois et Seigneur des seigneurs, où elle devait plus tard reposer éternellement. Ainsi, par le second pas que la bienheureuse Vierge fit en sa vie, elle s'éleva de ce monde inférieur jusqu'au ciel de la gloire.

331. Qui pourra dignement célébrer cet étonnant prodige de la droite du Tout-Puissant? Qui dépeindra la joie et l'admiration des esprits angéliques, à la vue de cette merveille si nouvelle entre les œuvres du Très-Haut, qu'ils célébraient aussi par des cantiques nouveaux? Ils reconurent dans cette occasion leur Reine, et rendirent hommage à leur Maîtresse, Mère future de Celui qui devait être leur chef, comme il était la cause de la grâce et de la gloire qu'ils possédaient, puisqu'il les leur avait acquises par ses mérites prévus en la divine acceptation. Mais qui pourrait pénétrer le secret du cœur de cette tendre et aimable enfant pendant la durée et les effets de cette faveur inouïe? Je le laisse à deviner à la piété catholique, en attendant que quelques âmes justes le découvrent dans le Seigneur, et que nous-mêmes nous le découvrons, quand par sa miséricorde infinie nous pourrons jouir de lui face à face.

332. La petite Marie entra par le ministère des anges dans le ciel empyrée; et lorsqu'elle se fut prosternée avec amour au pied du trône auguste du Très-Haut, ce qui se passa fut ce qui avait été précédemment figuré par Salomon et Bethsabée, quand celle-ci se présenta devant son fils, jugeant le peuple d'Israël, et que le roi se leva pour recevoir sa mère, pour l'honorer et pour la faire asseoir à son côté (1). Le Verbe éternel fit d'une manière bien plus glorieuse et bien plus admirable la même chose en faveur de la divine enfant qu'il avait élue pour être sa

(1) III Reg., II, 19.

Mère; il la reçut sur son trône et la plaça à son côté, en lui décernant le titre de sa propre Mère et de Reine de toutes les créatures. Elle ne comprit point alors ses prérogatives, ni la fin de tant de mystères et de faveurs ineffables; mais une vertu toute divine la fortifia pour la rendre capable de les recevoir. Elle obtint de nouvelles grâces et des dons extraordinaires, qui rehaussèrent encore ses puissances extérieures et intérieures. Celles-ci furent, en outre, prévenues d'une grâce et d'une lumière insigne, qui les disposèrent à la haute communication que le Seigneur voulait faire à Marie. Quand il l'eut préparée par tous ces moyens, il lui découvrit sa divinité, et la lui manifesta clairement dans une intuition extrêmement sublime : ce fut la première fois que cette très-sainte âme de la Vierge vit la bienheureuse Trinité par une vision claire et béatifique.

333. L'auteur d'un prodige si étonnant et les anges, qui découvrirent avec admiration en lui une partie de ce mystère, furent seuls témoins de la gloire que la divine enfant reçut dans cette vision, des nouveaux secrets qui lui furent révélés, et des effets qui en rejaillirent dans son âme très-pure. Mais notre auguste Reine étant à la droite du Seigneur, qui devait être son Fils, et le voyant face à face, lui demanda bien plus heureusement que Bethsabée à son fils Salomon, qu'il donnât la *Şunamite* Aysag (1) pure et sans tache, c'est-à-dire son inaccessible divinité, à la nature humaine sa propre sœur, et que, descendant du ciel sur la terre pour y célébrer le mariage de l'union hypostatique en la personne du Verbe, il accomplît la parole qu'il avait si souvent engagée aux hommes par l'organe des patriarches et des anciens pro-

(1) III Reg., II, 21.

phètes. Elle le pria de hâter le remède que le genre humain attendait depuis tant de siècles, pour empêcher par là que les péchés, seule cause de la perte des âmes, continuassent à se multiplier. Le Très-Haut accueillit cette demande si agréable, et promit à sa Mère avec bien plus de bonté que Salomon à la sienne, qu'il ne tarderait pas d'effectuer ses promesses et qu'il descendrait dans le monde pour le racheter en y prenant le chair humaine.

334. Dans ce divin consistoire la bienheureuse Trinité détermina de donner à l'auguste enfant ce nom propre et légitime, qui ne peut être imposé à une créature quelconque que dans l'être immuable de Dieu, où toutes choses se distribuent et s'ordonnent avec équité, poids et mesure, et avec une sagesse infinie. Le Très-Haut, voulant l'imposer et donner par lui-même dans le ciel, manifesta aux esprits angéliques que les trois personnes divines, dès le commencement et avant tous les siècles, avaient décrété et formé le très-doux nom de Jésus pour le Fils, et celui de Marie pour la Mère, et que dans toute l'éternité elles s'étaient complu en ces noms, et les avaient gravés en leur mémoire éternelle, où elles les avaient eus présents lors de la création de toutes les choses qu'elles avaient faites pour le service du Fils et de la Mère. Les saints anges connurent ces mystères et beaucoup d'autres; puis, ils ouïrent une voix sortant du trône, qui disait en la personne du Père éternel : « Notre élue doit
« s'appeler Marie, et ce nom doit être merveilleux et
« magnifique; ceux qui l'invoqueront avec les sentiments
« d'une dévotion sincère, recevront des grâces très-abon-
« dantes; ceux qui l'auront en vénération et le pronon-
« ceront avec respect seront consolés et réconfortés; tous
« trouveront en lui le remède à leurs maux, des trésors
« pour s'enrichir, et la lumière pour arriver à la vie

« éternelle. Ce nom sera terrible à l'enfer : il suffira pour
« écraser la tête du serpent, et remporter d'insignes vic-
« toires sur les princes des ténèbres. » Le Seigneur or-
donna aux esprits angéliques d'annoncer cet heureux nom
à sainte Anne, afin que ce qui avait été confirmé dans le
ciel fût exécuté sur la terre. La divine enfant, prosternée
avec amour devant le trône, rendit de très-humbles ac-
tions de grâces à l'Être éternel, et reçut le nom au mi-
lieu d'admirables et harmonieux cantiques. S'il fallait
écrire toutes les prérogatives et toutes les grâces qui lui
furent accordées, il en faudrait faire des volumes. Les
saints anges adorèrent, et reconnurent encore sur le trône
du Très-Haut la très-sainte Marie, pour celle qui devait
être la Mère du Verbe, leur Reine et leur Maîtresse ; et ils
honorèrent son nom, en se prosternant au moment où la
voix du Père éternel le prononça ; et cette voix sortait du
trône, et ceux qui avaient ce nom sur leur sein pour
devise, se distinguèrent par l'ardeur avec laquelle ils
chantaient des hymnes de louanges pour des mystères
si profonds et si augustes. Mais la jeune Reine ignorait
toujours la cause de tout ce qui se passait ; car la dignité
de Mère du Verbe incarné ne lui fut manifestée qu'au
temps de l'incarnation. Les mêmes anges qui l'avaient
portée dans le ciel empyrée, la remirent avec la même
joie et le même honneur entre les bras de sainte Anne, à
laquelle ce prodige et l'absence de sa fille furent égale-
ment cachés ; parce qu'un ange de sa garde occupa sa
place, ayant pris un corps aérien pour cet effet. D'ailleurs,
pendant le temps assez long que la divine enfant resta
dans le ciel empyrée, sa mère Anne fut ravie en extase
dans une haute contemplation, où elle apprit de très-
grands mystères touchant la dignité de Mère de Dieu pour
laquelle sa fille était choisie, bien qu'elle ne sût pas ce

qui se passait en elle. Et ces mystères, la prudente Épouse de Joachim les conserva toujours dans son cœur, pour régler sur leur importance sa conduite à l'égard de sa très-sainte Fille.

335. Huit jours après la naissance de l'auguste Reine, plusieurs légions de très-beaux anges descendirent du ciel dans un brillant apparat; chacun d'eux avait un bouclier resplendissant, où le nom de MARIE était gravé en caractères du plus vif éclat; ils se montrèrent tous à l'heureuse mère, et lui dirent que le nom de sa fille était celui de Marie, qu'elle y voyait tracé; que la divine Providence le lui avait imposé, et voulait qu'elle et Joachim le lui donnassent sans différer. La sainte appela son époux pour conférer avec lui sur la volonté de Dieu en ce qui concernait le nom de leur fille; et le bienheureux père accepta ce nom avec une joie particulière et de pieux sentiments. Ils déterminèrent de convoquer leurs parents et un prêtre, pour imposer le nom de Marie à celle qui venait de naître, avec une grande solennité, et dans un banquet somptueux. Les Anges le célébrèrent avec une douce et merveilleuse musique, qui ne fut entendue que de la mère et de sa très-sainte fille. Ainsi, le même nom qui avait été donné à notre divine Reine par la très-sainte Trinité dans le ciel, lui fut pareillement donné sur la terre huit jours après sa naissance. Il fut inscrit au registre commun, lorsque sa mère monta au temple pour y accomplir la loi, comme nous le dirons dans la suite. Ce fut là le plus extraordinaire enfantement que l'on eût jamais vu jusqu'alors au monde, et qui puisse avoir lieu chez une simple créature. Ce fut la plus heureuse naissance que la nature pût connaître, puisqu'elle ne se trouva pas seulement exempte des souillures du péché dès le premier instant, mais que l'enfant naquit plus pure et plus sainte que les

plus hauts séraphins. La naissance de Moïse (1) fut célébrée à cause de la beauté et des charmes que l'on découvrait en lui ; mais tout cela n'était qu'apparent et corruptible. Oh ! que notre petite Marie est belle ! oh ! qu'elle est belle ! Elle est toute belle (2) et très-douce en ses délices, parce qu'elle possède toutes les grâces et toutes les beautés sans qu'il lui en manque aucune. La naissance d'Isaac promis, et conçu d'une mère stérile, fut la joie et la consolation de la maison d'Abraham (3) ; mais cet enfantement n'eut rien de plus grand, qu'en ce qu'il figurait celui de notre divine Reine, à laquelle toute cette joie tant désirée s'appliquait. Et s'il causa tant d'admiration et tant de réjouissances dans la famille du patriarche, c'est parce qu'il était comme les prémices de la naissance de la très-douce Marie, qui devait réjouir le ciel et la terre, parce que c'était Marie qui devait réparer les ruines du ciel et sanctifier le monde. Noé (4) consola son père Lamech en naissant, parce que Dieu le destinait à assurer en sa personne la conservation du genre humain dans l'arche, et le retour des bénédictions célestes dont les hommes s'étaient rendus indignes par leurs péchés ; mais tout cela ne se faisait que pour préparer les voies à l'avènement de la divine enfant, qui était aussi l'Arche mystique qui porta le nouveau et véritable Noé, qu'elle avait attiré du ciel pour remplir de bénédictions tous les habitants de la terre. O heureux enfantement ! ô naissance salutaire ! qui pendant tous les siècles passés avez été la plus grande complaisance de l'auguste Trinité, la réjouissance des anges, le soulagement des pécheurs, la joie des justes et l'unique consolation des saints qui vous attendaient dans les limbes.

(1) Exod., II, 2. — (2) Cant., IV, 1 et 7. — (3) Gen., XXI, 6. — (4) *Ibid.*, V, 29.

336. O précieuse et riche perle ! qui parûtes au soleil enfermée dans la grossière nacre de ce monde. O sublime enfant ! si les yeux terrestres peuvent à peine apercevoir votre petitesse à la faveur de la lumière matérielle, vous ne laissez pas de surpasser en cet état, aux yeux du souverain Roi et de ses courtisans, en dignité et en grandeur, tout ce qui n'est pas Dieu ! Que toutes les générations vous bénissent ; que toutes les nations reconnaissent et louent vos grâces, vos charmes et vos beautés ! Que la terre soit embellie par cette naissance, et que les mortels se réjouissent, parce que leur réparatrice est née, qui doit remplir le vide que le premier péché a causé, et dans lequel il les avait laissés ! Que la bonté excessive dont vous avez fait preuve envers moi, qui ne suis qu'un pauvre vermisseau, que cendre et poussière, soit à jamais bénie et exaltée ! Si vous me permettez, mon aimable Reine, de parler en votre présence, je vous proposerai un doute qui m'est venu sur ce mystère de votre sainte et admirable naissance, et sur ce que le Très-Haut a opéré en votre faveur au moment où il vous a fait jouir de la lumière du soleil matériel.

337. Comment concevoir que vous ayez été transportée en corps par le ministère des anges bienheureux jusque dans le ciel empyrée et en face de la Divinité Selon l'enseignement de la sainte Église et de ses docteurs, le ciel a été fermé et comme interdit aux hommes jusqu'à ce que votre très-saint Fils l'ait ouvert par sa vie et par sa mort, et y ait fait son entrée comme leur rédempteur et leur chef, quand, après sa résurrection, il y monta le jour de son admirable et glorieuse Ascension, premier jour auquel s'ouvrirent ces portes éternelles qui étaient fermées par le péché.

Réponse et instruction de la Reine du ciel.

338. Ma très-chère fille, il est vrai que la divine justice ferma le ciel aux mortels, à cause du premier péché, jusqu'à ce que mon très-saint Fils l'ouvrit, en satisfaisant surabondamment pour les hommes par sa vie et par sa mort. Il était, en effet, tout à fait juste et convenable que le Réparateur, qui, en qualité de chef, se faisait suivre des membres rachetés auxquels il ouvrait le ciel, y entrât avant les enfants d'Adam. Si le premier homme n'eût pas péché, il n'eût pas été nécessaire de garder cet ordre, pour que les hommes montassent dans le ciel empyrée, et y jouissent de la Divinité; mais la très-sainte Trinité, ayant vu la chute du genre humain, détermina ce qui s'exécute et s'accomplit maintenant. C'est de ce grand mystère que David parla dans le psaume xxiii, lorsqu'il dit deux fois en s'adressant aux esprits célestes : *Ouvrez, princes, vos portes ; et vous, portes éternelles, élevez-vous, et le Roi de gloire entrera* (1). Il dit aux anges que les portes étaient les leurs, parce qu'elles n'étaient ouvertes que pour eux, étant fermées pour les hommes. Et bien que ces courtisans du ciel n'ignorassent pas que le Verbe incarné en eût déjà brisé les verrous et les serrures du péché, quand ils le virent s'avancer plein de gloire et riche des dépouilles de la mort et du péché, ainsi que des prémices de sa passion, que lui offraient les justes des limbes qui l'accompagnaient, les saints anges vont au-devant de lui, comme émerveillés et ravis de cette aimable nouveauté, et ils se demandent les uns aux autres : *Quel est ce Roi de gloire* (2), qui est cependant un homme

(1) Ps. xxiii, 7. — (2) *Ibid.*, 8.

de la même nature que celui qui a perdu pour lui et pour tous ses descendants le droit de monter au ciel ?

339. A cette question, ils se répondent en disant que *c'est le Seigneur fort et puissant en bataille, et le Seigneur des vertus, Roi de gloire* (1). C'était déclarer qu'ils étaient déjà convaincus que cet homme qui venait au monde pour ouvrir les portes éternelles, n'était pas simplement homme, qu'il n'était nullement compris dans la loi du péché, mais qu'il était vrai homme et vrai Dieu, et que, fort et puissant en bataille, il avait vaincu le fort armé qui régnait dans le monde, et l'avait dépouillé de son royaume et de ses armes. Il était aussi le Seigneur des vertus, parce qu'il les avait pratiquées comme en étant le maître, avec empire et sans opposition du péché et de ses effets. Et comme Seigneur de la vertu et Roi de gloire (2), il arrivait triomphant, et distribuant les vertus et la gloire à ses rachetés, pour lesquels, en tant qu'homme, il avait souffert et subi la mort; tandis que, en tant que Dieu, il les faisait entrer dans l'éternité de la vision béatifique, ayant brisé les serrures et les obstacles que le péché y avait mis.

340. Ce fut, ma fille, ce que fit mon Fils bien-aimé, Dieu et homme véritable; il m'éleva comme Seigneur des vertus et des grâces, dont il m'orna dès le premier instant de ma conception; et comme je ne fus point atteinte de la souillure du premier péché, je ne fus point empêchée par cet obstacle, comme les autres mortels, d'entrer par ces portes éternelles. Le puissant bras de mon Fils agit, au contraire, avec moi comme avec la Maitresse des vertus et la Reine du ciel, et, considérant que je le devais revêtir de ma chair et de mon sang et

(1) Ps. XXIII, 8. — (2) *Ibid.*, 10.

le faire homme, il voulut, dans sa divine bonté, me prévenir de sa grâce, et me rapprocher de lui par la pureté, en m'exemptant du péché, et en m'accordant d'autres dons et privilèges divins. Car n'étant pas esclave du péché, je ne pratiquais point les vertus comme lui étant soumise, mais comme maîtresse avec empire et sans contradiction; non point en créature semblable aux enfants d'Adam, mais en créature semblable au Fils de Dieu, qui était aussi le mien.

341. C'est pourquoi les esprits célestes m'ouvrirent les portes éternelles, qu'ils gardaient comme les leurs, reconnaissant que le Seigneur m'avait créée plus pure qu'eux tous, pour être leur Reine et la Maîtresse de toutes les créatures. Et sachez, ma très-chère fille, que Celui qui avait fait la loi, en pouvait absolument dispenser. C'est ainsi que le souverain Seigneur et Législateur m'en dispensa, étendant bien plus loin le sceptre de sa clémence qu'Assuérus à l'égard d'Esther (1), afin que devant être Mère de l'auteur de la grâce, je ne fusse point comprise dans les lois communes du péché, qui comprenaient les autres enfants d'Adam. Sans doute je ne pouvais pas, n'étant qu'une simple créature, mériter ces faveurs; mais la bonté divine daigna s'incliner vers moi avec une généreuse clémence, et me regarder comme une humble servante, afin que je louasse éternellement l'auteur de telles œuvres. Or je veux, ma fille, que vous l'en bénissiez, et que vous l'exaltiez à votre tour.

342. L'instruction que je vais vous donner est que, comme je vous ai choisie par une bonté toute gratuite, pour être ma disciple et ma compagne, toute pauvre, inutile et faible que vous étiez, vous vous efforciez de

(1) Esth., IV, 11.

m'imiter dans un exercice que j'ai pratiqué toute ma vie depuis ma naissance, sans l'avoir jamais omis pour quelques occupations, quelques embarras et quelques travaux que j'eusse, et voici en quoi il consistait. Au commencement de chaque jour je me prosternais en la présence du Très-Haut, je bénissais son être immuable et ses perfections infinies, je lui rendais mille actions de grâces pour m'avoir tirée du néant; et, me reconnaissant créature et ouvrage de ses mains, je le louais, je l'adorais, et je lui rendais honneur et gloire, comme à mon souverain Seigneur et au créateur de tout ce qui a l'être. J'élevais mon esprit pour l'abandonner entièrement entre ses mains, et je m'y offrais à la Majesté divine avec une profonde humilité et une parfaite résignation; je le priais de disposer de moi selon sa sainte volonté pendant ce jour-là et pendant tous ceux qui me restaient à vivre, demandant qu'il m'enseignât ce qui lui serait le plus agréable, afin de l'accomplir avec exactitude. Je réitérais plusieurs fois ces actes au milieu de mes occupations extérieures de la journée, tout en commençant toujours par consulter le Seigneur dans mes opérations intérieures, et par solliciter avant toutes mes actions son conseil, son agrément et sa bénédiction.

343. Ayez une grande dévotion pour mon très-doux nom, et sachez que les prérogatives et les grâces dont le Tout-Puissant l'enrichit furent si nombreuses, que l'intelligence que j'en eus dans ma vision de la Divinité m'engagea et m'obligea à une continuelle reconnaissance. Aussi, toutes les fois que le nom de MARIE se présentait à ma mémoire (ce qui arrivait assez souvent), ou que je m'entendais nommer, mon cœur se sentait-il excité à la gratitude, et à entreprendre de grandes choses pour le service du Seigneur, qui me l'avait donné. Vous portez,

ma fille, le même nom; c'est pourquoi je veux qu'il produise en vous les mêmes effets, et que vous m'imitiez avec zèle dans ce que vous enseigne ce chapitre, sans y manquer dorénavant, quoi qu'il puisse arriver. Et si par faiblesse vous vous négligez, revenez aussitôt à vous, et reconnaissez votre faute avec douleur en la présence du Seigneur et en la mienne. Par ce soin, et en réitérant les divers actes de ce saint exercice, vous éviterez les imperfections, et vous vous accoutumerez par la pratique des vertus les plus éminentes à faire ce qui est le plus agréable au Très-Haut; il ne vous refusera pas sa divine grâce, et avec son aide vous viendrez à bout de toutes choses, pourvu que vous vous attachiez entièrement à sa lumière et à son bon plaisir, comme vous le désirez et comme je le désire. Dès lors il faut que vous vous appliquiez sans cesse à écouter la voix de votre époux et de votre Seigneur, à le servir, et à vous soumettre à sa divine volonté, qui demande de vous ce qui est le plus pur, le plus saint et le plus parfait, avec une intention prompte et fervente de l'exécuter.

CHAPITRE XXII

Comme sainte Anne accomplit dans ses couches ce qui était prescrit par la loi de Moïse, et comme Marie se comportait dans son enfance.

344. C'était un précepte de la loi, au douzième chapitre du Lévitique, que si la femme enfantait une fille, elle fût tenue pour immonde pendant deux semaines, et qu'elle demeurât soixante-six jours dans la purification de l'en-

fantement, tandis que trente-trois jours suffisaient quand elle avait mis au monde un enfant mâle. En outre, après sa purification, il lui était prescrit d'offrir en holocauste à la porte du tabernacle un agneau d'un an, tant pour les filles que pour les mâles, et un pigeonneau ou une tourterelle pour le péché; puis, de les remettre au prêtre, afin qu'il les offrît au Seigneur et priât pour elle, et qu'ainsi elle fût purifiée. L'accouchement de la bienheureuse Anne fut aussi pur et aussi privilégié qu'il le fallait pour sa divine fille, dont la pureté rejaillissait sur la mère. Il s'ensuit qu'elle n'avait besoin d'aucune autre purification; néanmoins elle satisfît ponctuellement à la loi, et cette mère, qui était exempte des conditions auxquelles la purification était subordonnée, passa pour immonde aux yeux des hommes.

345. Les soixante-six jours de la purification étant écoulés, sainte Anne se rendit au temple tout enflammée d'un pieux zèle, et portant elle-même sa fille bénie. Elle se présenta à l'entrée du tabernacle avec l'offrande que la loi exigeait, étant accompagnée d'une multitude innombrable d'anges; et elle eut un entretien avec le souverain prêtre, le vénérable Siméon, qui, toujours fort assidu au temple, reçut par privilège cette singulière faveur, que toutes les fois que Marie était offerte au Seigneur dans le temple, ce fut en sa présence et par son ministère. Le saint pontife, comme on le verra dans la suite, ne devinait pas dans chacune de ces occasions la dignité de cette auguste Reine, mais il eut toujours dans son âme le vif pressentiment que cette enfant était très-grande aux yeux de Dieu.

346. Sainte Anne lui offrit l'agneau et la tourterelle avec les autres choses qu'elle portait, et le conjura humblement et avec beaucoup d'insistance de prier le Seigneur pour elle et pour sa fille, afin que, s'il se trouvait en elles

quelque défaut, il le leur pardonnât. La Majesté divine n'eut rien à pardonner ni en la fille ni en la mère, auxquelles la grâce était si abondante; elle trouva plutôt un sujet de récompense en leur profonde humilité, puisque, étant l'une et l'autre très-saintes, elles se croyaient pécheresses et se présentaient comme telles. Quand le saint prêtre reçut l'offrande, il ressentit dans son âme une ardeur, une joie et une consolation extraordinaires; et, sans en comprendre la cause ni manifester ses impressions, il dit en lui-même : Quelle nouveauté est celle-ci? Serait-ce que ces femmes fussent parentes du Messie attendu? Demeurant dans cette agréable indécision, et pénétré de cette joie intérieure, il les accueillit avec une grande bienveillance. La bienheureuse Anne s'avança donc portant sa très-sainte fille entre ses bras, et l'offrit au Seigneur avec des larmes de dévotion et de tendresse, comme étant la seule au monde qui connût le trésor qu'elle avait reçu en dépôt.

347. Sainte Anne renouvela alors le vœu qu'elle avait déjà fait d'offrir au temple son premier-né, lorsqu'il serait arrivé à l'âge convenable : et étant favorisée, au moment où elle renouvelait ce vœu, d'une grâce et d'une lumière spéciales du Très-Haut, elle entendit une voix qui lui disait intérieurement d'accomplir dans trois ans ce même vœu, de porter et d'offrir sa fille au temple. Cette voix fut comme l'écho de la très-sainte Vierge, qui toucha le cœur de Dieu, afin qu'il résonnât dans celui de sa mère : car elles furent à peine entrées dans le temple, que l'aimable enfant, voyant par ses yeux corporels la majestueuse grandeur de cet auguste temple consacré au culte et à l'adoration de la Divinité, en ressentit des effets merveilleux, et elle aurait bien voulu s'y prosterner et en baiser le pavé, pour y adorer le Seigneur avec plus de marques

d'humilité. Mais, ne pouvant satisfaire son désir par des actes extérieurs, elle y suppléa par ses affections intérieures, en adorant et en bénissant Dieu avec l'amour le plus sublime et le respect le plus profond qu'ait jamais pu éprouver une simple créature : et s'adressant au Seigneur du fond de son cœur, elle lui fit cette prière :

348. « Dieu infini et incompréhensible, mon Roi et
 « mon Seigneur, digne de toute gloire, de toute louange
 « et de tout honneur, je vous adore dans ce saint lieu,
 « qui est votre temple ; moi qui ne suis qu'une vile et
 « abjecte poussière, mais pourtant l'ouvrage de vos
 « mains, j'exalte et je glorifie votre être avec toutes ses
 « hautes perfections ; je rends grâces, autant que ma
 « faiblesse me le peut permettre, à votre libérale bonté de
 « m'avoir accordé le bonheur de voir ce saint temple et
 « cette maison d'oraison où vos prophètes et mes ancêtres
 « vous ont loué et béni, et où votre miséricordieuse puis-
 « sance a opéré envers eux de si grandes merveilles et des
 « mystères si profonds. Daignez, Seigneur, m'y recevoir,
 « afin que je puisse vous y servir au temps que votre sainte
 « volonté a marqué. »

349. Celle qui était la Reine de tout l'univers fit cette très-humble offrande en qualité de servante du Seigneur ; et, en témoignage de l'acceptation que le Très-Haut en faisait, une brillante lumière descendit du ciel et enveloppa l'enfant et la mère, les remplissant de nouvelles clartés de grâce. Alors il fut redit à sainte Anne qu'elle devait offrir sa fille en sa troisième année dans le temple ; parce que la grande satisfaction que cet acte allait causer au Très-Haut ne permettait pas un plus long délai, non plus que l'ardente piété de la divine enfant et le désir extrême qu'elle avait de se consacrer entièrement au Seigneur. Les saints anges de sa garde, et une multitude

innombrable d'autres qui l'assistèrent à cette cérémonie, chantèrent de célestes louanges à l'auteur de tant de merveilles ; mais, de toutes les personnes qui s'y trouvaient, il n'y eut que notre auguste Reine et sa sainte mère Anne qui entendissent cette douce musique, et qui en découvrirent soit intérieurement soit extérieurement le sens spirituel et le charme mélodique : le vénérable Siméon n'aperçut pourtant un peu de ce concert en ce qu'il avait de matériel. Sainte Anne s'en retourna ensuite chez elle, riche non-seulement de son trésor, mais encore des nouveaux dons du Très-Haut.

350. A la vue de toutes ces merveilles, l'ancien serpent avait un désir ardent d'en pénétrer le secret ; mais le Seigneur le lui cacha, ne lui permettant d'en découvrir que ce qu'exigeait sa plus grande gloire ; il fallait que l'ennemi, voyant toutes ses vaines prétentions détruites, ne servit plus que d'instrument pour l'exécution des justes et impénétrables jugements de son vainqueur. Il formait bien des conjectures à propos des particularités extraordinaires qu'il observait dans la mère et dans la fille ; mais voyant qu'elles portaient des offrandes au temple, qu'elles se conformaient comme pécheresses aux prescriptions de la loi, et qu'elles demandaient au prêtre qu'il priât pour elles, afin que le Seigneur leur pardonnât, il se laissa abuser et il apaisa sa fureur en se persuadant que cette mère et cette fille étaient soumises à son empire comme les autres femmes, et que toutes étaient dans le même état, quoique les unes fussent plus parfaites et plus saintes que les autres.

351. Notre auguste et jeune Reine était traitée comme les autres enfants de son âge. Sa nourriture était commune, et d'ailleurs très-frugale pour la quantité ; elle usait avec une égale sobriété du sommeil, auquel il fallait

la provoquer. Mais elle n'était point fâcheuse, et ne se laissa jamais aller aux petits chagrins qui font pleurer les autres enfants; ses larmes étaient douces et paisibles; et si elle pleurait et sanglotait souvent, d'une manière en rapport avec la tendresse de son âge, c'était pour les péchés du monde, pour en obtenir le remède, et pour la venue du Rédempteur des hommes, sans qu'on en devinât la cause secrète. Son air était (même dans son enfance) ordinairement doux, affable, empreint néanmoins d'une certaine gravité, et l'on y découvrait une rare majesté sans qu'il y eût jamais rien de puéril; elle recevait pourtant en certaines circonstances les caresses qu'on lui faisait; mais quand elles venaient de personnes étrangères, et par conséquent moins réservées, la sainte Vierge modérait ce qu'elles pouvaient avoir d'excessif, par une influence mystérieuse et par la sérieux qu'elle témoignait. De son côté, la prudente et vénérable Anne entourait sa fille d'une sollicitude incomparable et des marques de l'amour le plus tendre : son père Joachim lui portait aussi une affection sainte et paternelle, bien qu'il ignorât encore le mystère que sa fille renfermait; et l'aimable Marie témoignait un attachement tout filial à celui qu'elle savait déjà être son père, être d'ailleurs si agréable à Dieu. Elle en recevait plus de caresses que des autres; Dieu inspira néanmoins dès lors à Joachim comme à tous les autres un respect si extraordinaire et une si grande retenue à l'égard de celle qu'il avait choisie pour sa Mère, que ce tendre père lui-même était toujours réservé et fort discret dans les démonstrations sensibles par lesquelles il manifestait son amour à sa fille.

352. La Reine enfant se montrait en toutes choses reconnaissante et étonnamment parfaite. Et, bien qu'elle fût soumise dans son enfance aux lois communes de la nature, elles n'entravèrent aucunement la grâce, puisque, lors

même qu'elle dormait, les opérations intérieures de l'amour et les autres effets de la même grâce, qui ne dépendent point des sens extérieurs, ne présentaient jamais en elle la moindre interruption. Il est vrai que plusieurs autres âmes ont pu recevoir aussi cette insigne faveur, et que la puissance divine nous en a donné divers exemples; mais il n'est pas moins certain que Dieu a accordé cette grâce à celle qu'il avait élue pour être sa Mère et la Reine de toutes les créatures, à un degré si haut, qu'aucune d'entre elles n'y pourra jamais arriver ni même le concevoir. Dieu parla à Samuel (1), à d'autres saints et à d'autres prophètes dans leur sommeil, et envoya à plusieurs des visions ou des songes mystérieux (2); car quand il veut éclairer une intelligence, il lui importe peu que les sens extérieurs dorment d'un sommeil naturel ou qu'ils cèdent à la force, qui les ravit en extase, puisque dans les deux cas ils cessent leurs fonctions, et que l'esprit se passe alors de leur concours pour entendre, agir et parler d'une manière nouvelle. Notre Reine jouit perpétuellement de ce privilège dès sa conception jusqu'à présent, et elle en jouira pendant toute l'éternité; car elle ne ressemble point aux autres voyageurs, et il n'y a aucun intervalle dans les grâces qu'elle reçoit. Lorsqu'elle se trouvait seule ou qu'on la mettait dans son berceau pour dormir, ce qu'elle ne faisait que fort sobrement, elle s'entretenait sur les mystères et les merveilles du Très-Haut avec les saints anges de sa garde, et jouissait des divines visions et des communications du Seigneur. Et comme ses conversations avec les anges étaient très-fréquentes, je dirai dans le chapitre suivant sous quelles formes se manifestaient à elle ces sublimes esprits.

(1) I Reg., III, 4. — (2) Gen., xxxvii, 5 et 6.

353. Reine du ciel, Vierge sainte, si vous tolérez sans vous en offenser, en mère miséricordieuse et en charitable maîtresse, mes grossières ignorances, je proposerai à votre incomparable bonté quelques doutes qui me sont venus sur ce chapitre. Que si mon ignorance et ma trop grande hardiesse renferment quelque faute, au lieu de me répondre, reprenez-moi, ma divine Reine, avec votre indulgence maternelle. Or je me demande, si vous sentiez en votre enfance les besoins et la faim que les autres enfants éprouvent naturellement? Et supposé que vous subissiez ces peines, comment réclamiez-vous les aliments et les secours nécessaires, vous qui étiez douée d'une patience si admirable, tandis qu'aux autres enfants les pleurs servent de langue et de paroles? Je me demande encore s'il vous était pénible de laisser emmaillotter et étendre votre corps virginal, de prendre votre nourriture, et de vous assujettir à une foule de choses semblables que tous les enfants souffrent sans pouvoir s'en rendre compte, par l'usage de la raison, dont vous jouissiez, ma divine Dame, pour vous faire discernert out ce qui vous arrivait? Il me semble presque impossible qu'il n'y eût ni du trop ni du trop peu dans la manière dont les choses se passaient, quand je considère votre grande sagesse, même dès votre première enfance, où vous saviez déjà donner à tout son poids et sa mesure. Votre prudence céleste vous y faisait conserver un maintien majestueux; votre âge, la nature et ses lois exigeaient le nécessaire; et pourtant vous ne le demandiez pas en pleurant comme une enfant, ni en parlant comme une grande fille; et d'ailleurs on ne pénétrait pas vos pensées, on ne vous traitait point selon l'usage de la raison que vous aviez, et votre sainte mère elle-même ne pouvait pas en tenir compte, ni toujours deviner l'heure, le temps et la manière dans lesquels il convenait de vous

servir en toutes choses. Tout cela me cause de l'admiration, et m'inspire le désir de connaître les mystères qui y sont renfermés.

Réponse et instruction de la Reine du ciel.

354. Ma fille, je réponds très-volontiers à vos doutes. Il est vrai que j'ai joui de la grâce et de l'usage de la raison dès le premier instant de ma conception, comme je vous l'ai déjà si souvent fait connaître; que j'ai passé par les sujétions communes à tous les enfants, et été élevée de la manière ordinaire. J'ai été, comme fille d'Adam, sujette à la faim, à la soif, au sommeil et aux autres peines corporelles, parce qu'il était juste que j'imitasse mon très-saint Fils, qui accepta ces privations et ces peines, pour en tirer des mérites, et que je servisse avec lui d'exemple aux autres mortels. Comme je me réglais par la divine grâce, j'usais de la nourriture et du sommeil avec la tempérance requise, et avec plus de sobriété que les autres, n'en prenant que ce qui était absolument nécessaire pour ma croissance, et pour la conservation de ma vie et de ma santé; car l'excès en ces choses n'est pas seulement contraire à la vertu, mais il est aussi funeste à la nature, qu'il altère et ruine. J'étais plus sensible à la faim et à la soif que les autres enfants, à cause de mon parfait tempérament et de ma complexion délicate: c'est pourquoi le défaut de nourriture m'était plus nuisible; mais si on ne me la donnait pas en son temps, je prenais patience jusqu'à ce que l'occasion se présentât de la demander par un signe convenable. Je me passais aussi plus facilement du

sommeil à cause de la liberté que j'avais, dans ma petite solitude, de voir les anges et de m'entretenir avec eux des mystères divins.

355. Je ne ressentais aucune peine de me voir enveloppée, serrée et attachée dans mon maillot, mais, au contraire, une joie particulière, parce que je savais que le Verbe incarné devait souffrir la mort la plus honteuse et être ignominieusement garrotté. Lorsque j'étais seule à cet âge, je me mettais en forme de croix, priant en union avec mon bien-aimé Sauveur que je savais devoir mourir sur une croix, bien que j'ignorasse alors que le divin crucifié dût être mon Fils. Je souffris du reste toutes les incommodités qui m'arrivèrent durant ma vie entière, avec résignation et avec joie, parce que je fus toujours intérieurement pénétrée d'une attention, que je veux que vous gardiez avec une constante fidélité; il faut par conséquent que vous ne manquiez jamais de peser dans votre cœur et dans votre entendement les vérités infaillibles que je contemplais et que je méditais, afin que vous sachiez faire un juste discernement de toutes choses, et donner à chacune son véritable prix, en évitant ces méprises et ces erreurs, dans lesquelles les enfants d'Adam tombent si souvent; je ne veux point, ma fille, que vous partagiez leur aveuglement.

356. A peine fus-je venue au monde, et eus-je vu le jour, que je sentis les effets des éléments, les influences des planètes et des astres, et que je connus la terre qui me recevait, les aliments qui me nourrissaient, et toutes les autres causes de la vie. Je rendis des actions de grâces infinies à Celui qui en était l'auteur, considérant ces œuvres comme un bienfait singulier qu'il m'accordait, et non point comme une obligation qu'il me dût. C'est pourquoi, s'il me manquait ensuite quelqu'une des choses dont j'avais

besoin, loin de m'en troubler, je déclarais et avouais avec une joie sincère, que l'on pratiquait à mon égard ce qui était raisonnable, parce que tout ce que l'on me donnait était par grâce, sans mérite de ma part, et qu'il eût été parfaitement juste de m'en priver. Or sachez, ma fille, qu'en me tenant ce langage à moi-même, je reconnais une vérité que la raison humaine ne peut nier ni ignorer. Où est donc le jugement des hommes, lorsque manquant d'une chose qu'ils souhaitent avec trop de passion et qui leur est le plus souvent nuisible, ils s'attristent et s'emportent les uns contre les autres, s'irritant même contre Dieu, comme s'ils en recevaient quelque tort? Qu'ils se demandent à eux-mêmes, de quels trésors et de quelles richesses ils étaient en possession avant de recevoir la vie? quels services ils ont rendus au Créateur afin qu'il la leur donnât? Et si le néant ne pouvait produire que le néant, ni mériter l'être par lequel il a été tiré de ce même néant, quelle obligation de justice y a-t-il de lui conserver ce qui lui a été donné par grâce? Quand Dieu créa l'homme, il n'en recueillit aucun avantage; mais il fit à la créature un bienfait tel que celui de l'être, tel que celui de la fin pour laquelle on le lui donnait. Et si en recevant l'être l'homme a contracté une dette qu'il ne pourra jamais payer, qu'il dise le droit qu'il a maintenant, après l'avoir reçu à titre purement gratuit, à exiger qu'il lui soit conservé, tandis qu'il s'en est si souvent rendu indigne? Quel engagement fera-t-il valoir, quelle caution présentera-t-il, afin que rien ne lui manque?

357. Que si par le premier acte, par le premier bienfait de la création, il a contracté une dette qui l'a obligé si étroitement, comment ose-t-il demander avec impatience ce second acte ou ce bienfait de la conservation? Et si malgré tout la souveraine bonté du Créateur lui

fournit gratuitement le nécessaire, pourquoi se trouble-t-il, lorsque le superflu lui manque ! O ma fille, quel désordre abominable et quel aveuglement odieux est celui des mortels ! Ils reçoivent ce que le Seigneur leur donne par une pure grâce sans le reconnaître et sans y répondre : ils s'inquiètent de ce qu'il leur refuse par justice et bien souvent par une grande miséricorde, et ils se le procurent même par des voies injustes et illicites, courant ainsi étourdiment au-devant du dommage qui les suit. Par le seul premier péché que l'homme commet, en perdant Dieu, il perd aussi l'amitié de toutes les créatures ; et, si le Seigneur ne les retenait, elles s'uniraient toutes pour venger son injure, et refuseraient à l'homme les influences et les secours par lesquels elles le conservent et lui assurent la vie. Le ciel le priverait de sa lumière et de ses émanations, le feu de sa chaleur ; l'air lui refuserait la respiration, et toutes les autres choses en feraient autant à leur manière, pour se conformer à la loi de la justice. Que l'homme donc, cet être vil et ingrat, s'humilie, et qu'il prenne garde de ne point thésauriser la colère du Seigneur pour ce jour inévitable des grandes assises et des comptes universels de l'humanité, alors que la terre refusera ses fruits, les éléments leur harmonie et leur concours, et que toutes les autres créatures s'armeront pour venger les injures qu'on aura faites au Créateur (1) : ce jour-là toutes les obligations paraîtront si terribles !

358. Quant à vous, ma chère fille, évitez une si noire ingratitude ; reconnaissez avec humilité que vous avez reçu l'être et la vie par grâce, et que c'est aussi par grâce que Celui qui en est l'auteur vous la conserve ; que vous recevez gratuitement tous les autres bienfaits sans les

(1) Sap., v, 18.

avoir mérités, et que, recevant beaucoup et rendant toujours moins, vous devenez sans cesse plus indigne de ces bienfaits, tandis que la libéralité du Très-Haut s'augmente à votre égard, et que par conséquent vos obligations augmentent à l'égard du Seigneur (1). Je veux que vous vous pénétriez continuellement de ces idées, afin qu'elles vous animent et vous excitent à pratiquer toutes sortes d'actes de vertu. Si les créatures qui sont dépourvues de raison manquent de subvenir à vos besoins, je veux également que vous vous en réjouissiez dans le Seigneur, que vous lui en rendiez grâces, et que vous les bénissiez de leur obéissance au Créateur. Si ce sont les raisonnables qui vous persécutent, aimez-les de tout votre cœur, les regardant comme les instruments qu'emploie la justice divine, pour prendre une partie de ce que vous lui devez. Et soyez persuadée que la miséricorde infinie se sert bien souvent des afflictions, des adversités et des tribulations tant pour vous enflammer davantage de son amour que pour vous consoler ensuite; car outre que vous les avez méritées par vos péchés, elles deviennent l'ornement de votre âme; et comme des bijoux précieux dont votre Époux vous enrichit.

359. Voilà la réponse à vos doutes : maintenant je vais vous donner l'instruction que je vous ai promise à la fin de tous les chapitres. Considérez donc, ma fille, avec quelle ponctualité ma sainte mère Anne accomplit le précepte de la loi du Seigneur, à qui cette exactitude fut très-agréable. Vous la devez imiter en cela, en observant inviolablement tout ce que votre règle et vos constitutions vous ordonnent : car Dieu récompense généreusement cette fidélité, tandis qu'il se sent très-offensé d'être servi

(1) Rom., II, 5.

avec négligence. Puisque j'avais été conçue sans péché, il n'était pas nécessaire que j'allasse trouver le prêtre, pour que le Seigneur me purifiât ; ma mère n'était point non plus dans cette nécessité, parce qu'elle était très-sainte et très-pure. Nous obéîmes néanmoins avec humilité à la loi, et par notre soumission nous méritâmes de grands accroissements de vertu et de grâce. Le mépris qu'on fait des lois justes et bien établies, et la dispense que l'on en accorde à tout propos, font perdre le culte et la crainte de Dieu, en même temps qu'ils troublent et détruisent l'ordre du gouvernement humain. Prenez garde à n'être point trop facile dans la dispense des obligations de votre religion ni pour vous ni pour les autres. Lorsque la maladie ou quelque autre motif juste et raisonnable vous la permettra, n'usez-en qu'avec discrétion et d'après le conseil de votre confesseur, justifiant toujours votre conduite devant Dieu et devant les hommes par la vertu de l'obéissance. Si parfois vous vous trouvez fatiguée, ou que vos forces soient diminuées, ne modérez point trop tôt vos austérités ; car Dieu proportionnera vos forces à votre foi. Mais n'accordez jamais aucune dispense à cause des occupations. Préférez l'essentiel à ce qui ne l'est pas, et le Créateur aux créatures ; car en qualité de supérieure, vous aurez moins d'excuses, puisque dans l'observation des lois, vous devez donner la première l'exemple ; et il faut que vous n'ayez jamais pour vous de ces ménagements humains ; seulement vous en aurez quelquefois pour vos sœurs et pour vos inférieures. Sachez, ma très-chère fille, que j'exige de vous le bien le plus grand et le plus parfait ; c'est pourquoi cette sévérité est nécessaire, parce que l'étroite observation des préceptes est une dette que vous avez contractée à l'égard de Dieu et des hommes. Que personne ne se flatte d'avoir satisfait à ce qu'il doit au Seigneur,

s'il est redevable envers son prochain, auquel il doit encore le bon exemple, en évitant de lui donner aucune occasion d'un véritable scandale. — Reine et Maitresse de tout ce qui est créé je voudrais acquérir la pureté et la vertu des esprits angéliques, afin que cette partie de moi-même qui appesantit l'âme fût plus prompte à pratiquer tout ce que vous me marquez dans votre céleste instruction. Je suis à charge à moi-même ; mais je tâcherai, ma divine Princesse, avec le secours de votre intercession, et avec l'assistance de la grâce du Très-Haut, d'obéir à votre volonté et à la sienne avec promptitude et avec toute l'ardeur de mon âme. Continuez-moi, Vierge bénie, votre protection et vos sublimes et saintes instructions.

CHAPITRE XXIII

Des insignes sous lesquels les saints anges de la garde de la très-sainte Marie se manifestaient à elle, et de leurs perfections.

360. J'ai déjà dit qu'il y eut mille anges préposés à la garde de notre Reine, quoique les autres hommes, en règle générale, n'en aient qu'un. Mais en considérant la dignité de la très-auguste Marie, nous devons être persuadés que ses mille anges la gardaient et l'assistaient avec encore bien plus de vigilance et de soins que les autres anges ne gardent et n'assistent les âmes des personnes ordinaires qui leur sont confiées. Outre ces mille anges, qui l'accompagnaient d'une manière permanente, elle en avait en diverses circonstances plusieurs autres à son service, surtout après qu'elle eut conçu le Verbe incarné. Je dis

aussique Dieu fit le choix de ces mille anges lors de la création de tous, de la justification des bons et de la chute des méchants, quand, après leur avoir proposé l'Être divin comme à des voyageurs, il leur proposa et manifesta également la très-sainte humanité que le Verbe allait prendre, et sa très-pure Mère, qu'ils devaient reconnaître pour leurs supérieures.

361. Lorsque j'ai parlé ci-dessus de la punition des anges apostats et de la récompense des fidèles, où le Seigneur garda la juste mesure de la plus rigoureuse équité, j'ai dit qu'il y eut dans la récompense accidentelle accordée aux saints anges, une certaine différence causée par les affections différentes que produisirent en eux les mystères du Verbe incarné et de sa bienheureuse Mère, et qu'ils purent, suivant la nature de ces mêmes affections, arriver à une connaissance plus ou moins profonde de ces mystères, soit avant, soit après la chute des mauvais anges. Or le choix en vertu duquel ils accompagnèrent et servirent la très-pure Marie et le Verbe incarné, est renfermé dans cette récompense accidentelle, aussi bien que le mode et les formes dans lesquels ils apparaissaient quand ils se rendaient visibles à notre grande Reine et quand ils la servaient. Voilà ce que je désire rapporter dans ce chapitre, tout en avouant mon incapacité; car il est bien difficile de réduire à des raisonnements et à des termes matériels les perfections et les opérations des esprits intellectuels, qui dépassent tant nos faibles conceptions. Mais si je passais sous silence ce sujet, j'omettrais dans cette histoire une grande partie des plus merveilleuses occupations auxquelles la Reine du ciel se livra durant son pèlerinage terrestre: en effet, après les pratiques et les actes qu'elle offrait au Seigneur, elle apportait sa plus grande application à s'entretenir constamment avec les

esprits angéliques, ses ministres; et si je ne touchais pas cette riche matière, le récit de cette très-sainte vie serait incomplet.

362. Supposant tout ce que j'ai dit jusqu'ici sur les ordres, les hiérarchies et les différences de ces anges, je parlerai à présent de la forme sous laquelle ils apparaissaient à leur Reine et Maîtresse, en réservant les apparitions intellectuelles et imaginaires pour un autre chapitre, où je raconterai expressément les diverses visions qu'avait notre auguste Princesse. Les neuf cents anges, qui furent élus et pris d'entre les neuf chœurs au nombre de cent de chaque chœur, furent choisis parmi ceux qui se distinguèrent le plus par leur vénération, leur amour et leur inexprimable respect pour la divine Marie. Lorsqu'ils lui apparaissaient, ils prenaient la forme de jeunes hommes d'une merveilleuse et ravissante beauté. Le corps de ces princes célestes ne présentait presque aucun caractère des corps terrestres, parce qu'il était très-pur et comme un cristal animé et rayonnant de l'heureuse lumière de l'empyrée; de sorte qu'il ressemblait à des corps glorieux et brillants de gloire. Ils joignaient à cette beauté une gravité noble, un air majestueux et une douce sérénité. Leurs vêtements pompeux et magnifiques, pleins d'un agréable éclat, semblables à un or émaillé et rehaussé des plus riches couleurs, charmaient la vue par une admirable variété. On devinait pourtant que toute cette parure ou forme visible n'était point accessible à l'attouchement, et que les mains n'en pouvaient rien saisir, quoique l'œil en découvrit les merveilles, aussi bien qu'il aperçoit les vifs rayons du soleil, qui, entrant par nos fenêtres, nous permettent de distinguer jusqu'aux atomes; mais la splendeur de ces anges était incomparablement plus agréable et plus belle.

363. Outre ce brillant ornement, ils avaient sur leurs têtes des couronnes de fleurs suaves et rares qui exhalaient des odeurs exquisés, n'ayant rien de terrestre; car elles étaient toutes spirituelles et célestes. Ils portaient en leurs mains des palmes dont la variété le disputait à la beauté : elles signifiaient les vertus que la bienheureuse Marie devait pratiquer, et les couronnes qu'elle devait acquérir au plus haut degré de sainteté et de gloire; ils semblaient les lui offrir par avance d'une manière cachée, quoique avec les démonstrations d'une vive allégresse. Ils portaient aussi sur leurs poitrines certaines devises, analogues aux illustres armoiries des ordres militaires, et qui signifiaient ces mots : *Marie, Mère de Dieu*, par des chiffres éclatants et mystérieux, dont ces princes célestes se tenaient fort glorifiés et se servaient comme d'un de leurs plus beaux ornements; mais ce merveilleux secret ne fut révélé à notre auguste Reine qu'à l'instant où elle conçut le Verbe incarné.

364. La devise que ces chiffres marquaient frappait singulièrement la vue par la splendeur extraordinaire qui en sortait, et qui dépassait tout ce qui faisait l'ornement et l'éclat des anges. L'aspect et le rayonnement en présentaient d'ailleurs une douce variété, pour nous retracer la diversité des mystères et des excellences que cette sainte Cité de Dieu renfermait. Elle contenait le titre le plus auguste et la dignité la plus haute qu'une simple créature pût recevoir : *Marie, Mère de Dieu*; car c'est par ce titre qu'ils pouvaient honorer le plus leur Reine et la nôtre, et ils en étaient eux-mêmes fort honorés, parce qu'ils le portaient comme sa livrée et comme le prix, la récompense qu'ils avaient obtenue par la dévotion particulière par laquelle ils s'étaient signalés envers celle qui fut digne d'être honorée de toutes les créatures. **Heureuses**

mille fois celles qui mériteront l'incalculable retour de l'amour de Marie et de son très-saint Fils !

365. Les effets que l'apparition et les ornements de ces princes célestes produisaient chez l'auguste Marie ne sauraient être décrits que par elle seule. Ils lui retraçaient par des emblèmes mystérieux la grandeur de Dieu, ses attributs et les faveurs qu'elle en avait reçues et qu'elle en recevait encore, elle qui avait été créée, élue, enrichie et rendue bienheureuse par tant de dons du Ciel et de trésors de la divine droite ; et cette vue la jetait dans les plus ardents transports d'amour et de reconnaissance. Toutes les vertus et toutes les perfections croissaient en elle avec l'âge et dans ces heureuses circonstances ; mais lors de l'incarnation du Verbe, elles se développèrent bien autrement, parce que ses anges lui expliquèrent les glorieux et mystérieux chiffres qu'ils portaient, et dont jusqu'à ce moment l'intelligence avait été cachée à notre aimable Reine. Lorsque par l'explication de ces chiffres amoureux elle connut sa dignité et les grandes obligations qu'elle avait à Dieu, on ne saurait dignement exprimer combien d'amour, d'humilité et de tendres affections ressentit devant tant de merveilles le cœur candide de la très-pure Marie, qui se reconnaissait incapable et indigne de ce mystère ineffable, et de cette suréminente dignité de Mère de Dieu.

366. Les soixante-dix séraphins d'entre les plus proches du trône de la Divinité qui assistaient notre jeune Reine, furent choisis parmi ceux qui se distinguèrent le plus par leur fervente admiration de l'union hypostatique de la nature divine et de la nature humaine, en la personne du Verbe, parce qu'étant plus proches de Dieu par la connaissance et par l'amour, ils désirèrent plus vivement que ce mystère s'opérât dans le sein d'une femme ; ils reçurent

tant dans leur gloire essentielle que dans leur gloire accidentelle une récompense proportionnée à la singulière dévotion par laquelle ils s'étaient signalés. Or c'est à cette gloire accidentelle dont je parle que se rattache le privilège d'assister la bienheureuse Marie, dans les mystères qui s'opérèrent en elle.

367. Lorsque ces soixante-dix séraphins se rendaient visibles, la divine Reine les voyait tels qu'Isaïe (1) en vit dans une vision imaginaire, ayant six ailes, dont deux voilaient leur face. Par cette humble attitude ils marquaient combien leur entendement était incapable de pénétrer les mystères au service desquels ils étaient destinés, et que, prosternés devant la majesté et la grandeur de leur Auteur, ils croyaient ces mystères, tout en ne les découvrant qu'à travers le voile de l'obscurité de la connaissance qu'ils en recevaient; mais cette connaissance suffisait pour qu'ils bénissent par des louanges éternelles les saints et incompréhensibles jugements du Très-Haut. Deux autres ailes leur cachaient les pieds, parties du corps les plus basses, et qui touchent la terre; et en cela ils représentaient la Reine et Maitresse du ciel, qui était d'une nature humaine et terrestre : ils voilaient cette nature pour marquer la vénération qu'ils portaient à Marie, comme à la plus sublime de toutes les créatures, et à cause de son ineffable dignité et de sa grandeur, inférieure à celle de Dieu, mais supérieure à tout ce que peut concevoir une intelligence créée; et ils couvraient aussi leurs pieds pour signifier que, quoiqu'ils fussent des séraphins élevés en gloire, leurs pas ne pouvaient être comparés à ceux de la bienheureuse Vierge, ni leur rang à sa dignité et à ses excellences.

(1) Isa., VI, 2.

368. Ils volaient avec les deux ailes qu'ils avaient à leur poitrine, où ils étendaient ces deux mêmes ailes, pour donner à entendre par là deux choses : l'une, le mouvement continu, ou l'élan de leur amour vers Dieu, au milieu des louanges et des humbles adorations qu'ils lui rendaient; l'autre, la manifestation du fond de leur âme à la bienheureuse Marie. Elle y découvrait comme dans un miroir très-pur les rayons de la Divinité; car il n'était pas convenable, ni quasi possible, qu'elle lui fût si souvent manifestée en elle-même pendant son pèlerinage terrestre. C'est pourquoi la très-sainte Trinité ordonna que sa Fille et son Épouse eût près d'elle les séraphins, qui sont les créatures les plus proches de la Divinité, afin que cette grande Reine vît en eux la vive image de ce qu'elle ne pouvait pas toujours voir dans l'original.

369. La divine Épouse jouissait par ce moyen comme du portrait de son bien-aimé, dans la séparation à laquelle la condamnait sa qualité de voyageuse; car la vue et les entretiens des princes célestes l'embrasaient des flammes du saint amour. La manière dont elle communiquait avec eux, indépendamment des rapports sensibles, était la même qu'ils gardaient les uns envers les autres, les esprits supérieurs illuminant les inférieurs d'après leur rang, comme je l'ai dit ailleurs. Sans doute la Reine du ciel les surpassait tous en dignité et en grâce; mais selon la nature, l'homme, déclare David (1), a été fait moindre que les anges, et l'ordre commun suivant lequel sont communiquées et reçues ces influences divines dépend de la nature, et non point de la grâce.

370. Les autres douze anges, qui sont ceux des douze portes dont saint Jean a fait mention dans le chapitre XXI

(1) Ps. VIII, 6.

de l'Apocalypse, comme je l'ai expliqué ci-dessus, se distinguèrent par leur amour et leurs louanges, en voyant le Fils de Dieu s'incarner pour être le Maître des hommes, pour converser avec eux, pour les racheter, et pour leur ouvrir les portes du ciel par ses mérites, en prenant sa très-sainte Mère pour coadjutrice dans cet admirable mystère. Ces saints anges s'arrêtèrent particulièrement à ces œuvres merveilleuses, et aux voies que Dieu devait enseigner aux hommes, pour les faire arriver à la vie éternelle, et que représentaient les douze portes destinées aux douze tribus. En récompense de cette singulière dévotion, Dieu choisit ces saints anges pour témoins et secrétaires des mystères de la Rédemption, et les chargea d'assister la Reine du ciel dans ses fonctions de Mère de miséricorde et de médiatrice de ceux qui auraient recours à elle pour arriver à leur salut. C'est pourquoi j'ai dit plus haut que notre auguste souveraine se sert particulièrement de ces douze anges, pour protéger, illuminer et défendre ses dévots serviteurs dans leurs besoins, surtout pour les retirer du péché lorsqu'ils invoquent la bienheureuse Marie et qu'ils implorent leur protection.

371. Ces douze anges lui apparaissaient corporellement, comme les premiers dont j'ai déjà parlé, si ce n'est qu'ils portaient plusieurs couronnes et plusieurs palmes, qu'ils semblaient réserver pour les dévots de cette divine Vierge. Ils la servaient, et leur emploi spécial était de lui découvrir la charité ineffable du Seigneur envers le genre humain, en l'excitant à l'en louer et à le prier de l'exercer en faveur des hommes. Dans cette charitable négociation, elle les envoyait porter ses demandes devant le trône du Père éternel, comme, d'un autre côté, ses inspirations et ses secours à ceux qui l'invoquaient avec dévotion, ou à ceux qu'elle voulait protéger et assister dans leurs be-

soins. C'est ce qui arriva dans la suite plusieurs fois aux apôtres, qu'elle favorisait par le ministère des anges dans les persécutions et dans les afflictions de la primitive Église; et aujourd'hui encore, ces douze anges exerçant le même emploi, quoiqu'ils soient dans le ciel, continuent à assister les dévots serviteurs de leur Reine qui est en même temps la nôtre.

372. Les dix-huit anges, qui restent pour parfaire le nombre de mille, furent pris parmi ceux qui se distinguèrent par leur tendre compassion pour les souffrances du Verbe incarné; c'est pourquoi ils acquirent une très-grande gloire. Ces anges apparaissaient à la bienheureuse Marie avec une merveilleuse beauté; ils étaient ornés de diverses devises relatives à la Passion et aux autres mystères de la Rédemption; ils avaient notamment une croix sur leur poitrine, et une autre croix entre leurs bras, toutes les deux d'une beauté et d'une splendeur extraordinaires. Ce merveilleux insigne éveillait en notre divine Reine une grande admiration, de vifs sentiments de compassion, et un tendre souvenir de ce que le Rédempteur du monde devait souffrir; sa vue seule l'excitait à rendre à Dieu de ferventes actions de grâces et à reconnaître les bienfaits que les hommes allaient recevoir par les mystères de la Rédemption et par leur affranchissement. La souveraine du ciel chargeait souvent ces anges d'aller porter à son très-saint Fils diverses demandes et ambassades pour le bien des âmes.

373. J'ai montré sous ces différentes formes et devises, quelques-unes des perfections et des opérations de ces esprits célestes, mais la description en a été bien inférieure à la réalité: car, comme des rayons invisibles de la Divinité, ils sont très-agiles en leurs mouvements et en leurs opérations, très-puissants en leur force, très-par-

faits et à l'abri de toute erreur dans leurs connaissances, immuables en leur nature et en leur volonté; ce qu'ils savent une fois, ils ne l'oublient point et ne le perdent jamais de vue. Ils sont déjà remplis de grâce et de gloire sans danger de les perdre; et, parce qu'ils sont incorporels et invisibles, quand le Très-Haut veut favoriser un mortel de leur présence sensible, ils prennent un corps aérien, apparent et accessible aux sens, selon la fin pour laquelle ils le prennent. Ces mille anges de l'auguste Marie avaient tous été choisis parmi les plus éminents de leur ordre: et leur supériorité consiste surtout en la grâce et en la gloire. Ils veillèrent à la garde de notre grande Reine, sans y jamais manquer, durant le cours de sa très-sainte vie; et ils jouissent maintenant dans le ciel d'une joie accidentelle et toute particulière par sa présence et par sa compagnie. Et, bien qu'elle se serve principalement de quelques-uns d'entre eux, comme envoyés, elle emploie néanmoins tous les mille à ce ministère, en certaines occasions déterminées par la divine Providence.

Instruction que m'a donnée la Reine du ciel.

374. Ma fille, je veux vous diviser l'instruction de ce chapitre en trois articles. Il faut, en premier lieu, que vous reconnaissiez par des louanges éternelles et par de continuelles actions de grâces la faveur que Dieu vous a faite, en vous donnant des anges pour vous assister, vous guider, et vous soutenir dans vos difficultés et dans vos peines. Les hommes oublient trop souvent ce bienfait par la plus noire des ingratitude et par une grossière insensibilité,

sans songer que le Très-Haut, par un effet de sa divine miséricorde et de son infinie bonté, a ordonné à ces princes célestes d'assister, de garder et de défendre les créatures terrestres, malgré leurs misères et leurs péchés, bien que par leur nature spirituelle ils leur soient si supérieurs, et ornés de tant de gloire, de dignité et de beauté. Par un semblable oubli, ces malheureux ingrats se privent de beaucoup de faveurs qu'ils en recevraient, et provoquent l'indignation du Seigneur; mais pour vous, ma très-chère fille, appréciez ce bienfait, et répondez-y par une juste et fervente reconnaissance.

375. Secondement, il faut que vous portiez, en tous temps et en tous lieux, un amour plein de respect et de reconnaissance à ces esprits célestes, comme si vous les voyiez de vos yeux corporels, afin de vous conserver par ce moyen dans la modestie et la retenue qu'exige la présence de ces nobles et saints courtisans; que vous ne vous permettiez point de faire en leur présence ce que vous ne voudriez pas faire en public, et que vous tâchiez de les imiter autant qu'il vous sera possible dans le service du Seigneur, en pratiquant fidèlement tout ce qu'ils demandent de vous. Rappelez-vous que dans la béatitude dont ils jouissent, ils voient toujours la face de Dieu (1), et, quand ils vous regardent, il n'est pas juste qu'ils aperçoivent en vous rien d'indécent. Remerciez-les de ce qu'ils vous gardent, vous défendent et vous protègent.

376. En troisième lieu enfin, il faut que vous soyez fort attentive aux inspirations et aux avis, par lesquels ils vous meuvent et vous éclairent, pour diriger votre entendement et votre volonté dans la pratique de toutes les vertus par le souvenir du Seigneur. Considérez combien

(1) Matth., XVIII, 10.

de fois vous les avez appelés, et qu'ils vous ont répondu ; combien de fois vous les avez cherchés, et que vous les avez trouvés ; combien de fois vous leur avez demandé des nouvelles et des indices de votre bien-aimé, et qu'ils vous les ont donnés ; combien de fois ils vous ont pressée d'aimer votre Époux, et reprise avec douceur de vos nonchalances et de vos lâchetés ; et lorsque, dans vos tentations et par vos faiblesses, vous avez perdu le pôle de la véritable lumière, ils vous ont charitablement attendue, soufferte et désabusée, en vous remettant dans le droit chemin de la justice du Très-Haut et de ses témoignages. N'oubliez pas, ma chère fille, les grandes obligations que vous avez à Dieu de vous avoir si souvent favorisée par le ministère de ses anges, plus même que bien des nations et générations : tâchez donc de vous montrer reconnaissante envers votre Seigneur et envers les esprits célestes.

CHAPITRE XXIV

Des saintes occupations et des exercices de la Reine du ciel pendant les dix-huit premiers mois de son enfance.

377. Le silence forcé des autres enfants dans leurs premières années, leur espèce d'engourdissement, et le mutisme d'où ils ne commencent à sortir qu'en bégayant, tout cela fut chez notre jeune Reine l'effet d'une vertu héroïque ; en effet, puisque les paroles sont des productions de l'entendement et des indices de la raison, dont l'auguste Marie eut le plus parfait usage dès l'instant de sa conception, si elle ne parla pas dès sa naissance, ce n'est

pas qu'elle ne pût le faire, mais c'est qu'elle ne le voulut pas. Car, quoique tous les enfants ne sachent pas se servir librement de leur bouche, ni faire jouer leur langue encore trop faible pour articuler des paroles, Marie dans son enfance n'eut point cette impuissance, parce que sa constitution était robuste, et que, si elle eût voulu user de l'empire et du domaine qu'elle avait sur toutes les créatures, toutes ses facultés et ses propres organes auraient obéi à sa volonté. C'est pourquoi le silence fut chez elle une très-grande vertu et une perfection toute particulière; elle cachait prudemment par le silence la science aussi bien que la grâce, et évitait l'admiration qu'on aurait eue d'ouïr parler un enfant qui ne venait que de naître. Que si c'est un sujet d'admiration d'entendre tout à coup parler quelqu'un qui en est empêché par une impossibilité naturelle, ne fut-il pas plus admirable de voir celle qui pouvait parler en naissant garder le silence pendant dix-huit mois?

378. Ce fut par une disposition du Très-Haut que notre jeune Maitresse garda ce silence durant le temps que d'ordinaire les autres enfants ne savent pas parler. Elle se dispensa seulement de cette loi à l'égard des saints anges de sa garde, ou lorsque dans sa solitude elle priaït vocalement le Seigneur; car, quand il fallait qu'elle s'adressât à Dieu, auteur de ce bienfait, et aux anges ses envoyés, lorsqu'ils conversaient visiblement avec elle, la raison qui l'obligeait de se taire avec les hommes n'existait plus; au contraire, il convenait qu'elle priaît et conversât alors d'une voix articulée, pour ne point laisser si longtemps oisifs les organes dont elle avait déjà le libre usage. Sa sainte mère Anne fut elle-même comprise parmi ceux qui n'eurent pas le bonheur de l'entendre parler en cet âge, et ne sut nullement que sa bienheureuse fille eût le pouvoir de le faire; et par là l'on comprend mieux que ce fut une vertu

qu'elle pratiqua en se taisant durant ces dix-huit premiers mois de son enfance. Lorsque, pendant ce temps-là, la vénérable mère le jugeait à propos, elle dégageait les mains de sa fille Marie, qui, à peine se les sentait-elle libres, prenait celles de ses parents, et les leur baisait avec une grande soumission et un profond respect : elle continua cette sainte pratique tant qu'ils vécurent ; mais dès cet âge si tendre elle leur demandait par signes leur bénédiction, et, pour en obtenir ce qu'elle souhaitait, elle adressait sa demande tacite au cœur de son père et de sa mère, ne voulant pas se faire entendre autrement. L'amour, le respect et l'obéissance qu'elle leur portait étaient tels, qu'elle n'y manquait jamais en rien ; elle ne leur donna jamais non plus aucun chagrin ni aucune peine, parce qu'elle connaissait leurs pensées et prévenait leurs désirs.

379. Elle était conduite en toutes ses actions et dans tous ses mouvements par le Saint-Esprit, de sorte que tout ce qu'elle faisait était très-parfait ; néanmoins elle ne parvenait jamais dans ses œuvres à satisfaire l'ardeur de son amour ; et c'est pourquoi elle renouvelait sans cesse ses ferventes affections pour tâcher d'acquérir de plus grandes grâces et de plus riches dons. Les révélations divines et les visions intellectuelles étaient très-fréquemment accordées à notre jeune Reine, que le Très-Haut entourait de sa constante protection. Quand d'ailleurs la divine Providence interrompait pour Marie certaines visions ou illustrations, il en est d'autres dont elle jouissait : car la claire vision de la Divinité (dont j'ai parlé ci-dessus, en racontant comment les anges l'enlevèrent dans le ciel aussitôt qu'elle fut née) lui laissa de merveilleuses notions de ce qu'elle avait appris ; et dès lors comme elle sortit de cet heureux cellier, tout ornée et enrichie de

charité (1), son cœur en fut si amoureusement pénétré, qu'en s'appliquant à la contemplation, elle en était tout embrasée ; mais comme son corps était faible et délicat, et son amour aussi fort que la mort (2), cet amour lui causait des douleurs incompréhensibles, qui l'eussent fait mourir, si le Très-Haut ne l'eût soutenue et ne lui eût conservé la vie par un miracle de sa toute-puissance. Néanmoins le Seigneur permettait assez souvent que ce très-pur et tendre corps tombât dans de grandes défaillances par la violence de l'amour, tandis que les anges venaient la fortifier et la soulager afin d'accomplir ce qui est dit de l'Épouse : *Fulcite me floribus, quia amore languo* (3) : Appuyez-moi par des fleurs, car je languis d'amour. Notre divine Reine souffrit une infinité de fois ce mystérieux et sublime martyre, par lequel elle surpassa tous les martyrs en mérite aussi bien qu'en douleur.

380. La peine de l'amour est si douce et si désirable, que plus l'objet qui la cause en est digne, plus la personne qui la ressent souhaite qu'on lui en parle, prétendant guérir sa plaie en la renouvelant. Il s'y trouve un charme inexprimable qui tient l'âme entre une vie pénible et une douce mort. C'est ce qu'éprouvait notre aimable enfant lorsqu'elle s'entretenait avec ses anges de son bien-aimé ; car elle les interrogeait maintes fois et leur disait : « Ministres et envoyés de mon Seigneur, « magnifiques ouvrages de ses mains, rayons de ce feu « divin qui embrase mon cœur, donnez-moi quelques « nouvelles de mon bien-aimé, puisque vous jouissez « sans voile et sans énigme de sa beauté éternelle ; dites- « moi quels sont les goûts de Celui pour qui je soupire. « Avertissez-moi si par malheur je ne lui aurais point

(1) Cant., II, 4. — (2) *Id.*, VIII, 6. — (3) *Id.*, II, 5.

« déplu ; apprenez-moi ce qu'il désire et ce qu'il demande
« de moi , et ne tardez pas de soulager ma peine , car je
« languis d'amour. »

381. Là-dessus les esprits célestes lui répondaient :
« Très-chaste Épouse du Très-Haut , votre bien-aimé
« est le seul qui a par lui-même l'Être unique ; il n'a
« besoin de personne , et tous ont besoin de lui. Il est in-
« fini en ses perfections , immense en ses grandeurs , sans
« limite en pouvoir , sans borne en sagesse , sans mesure
« en bonté ; c'est lui qui a donné le principe à tout ce
« qui est créé , sans en avoir aucun ; c'est lui qui gou-
« verne le monde sans fatigue , qui le conserve sans inté-
« rêt propre ; qui embellit toutes les créatures , sans qu'au-
« cune puisse posséder sa beauté , et qui rend par elle
« bienheureux tous ceux qui méritent de la contempler
« face à face. Toutes les perfections de votre Époux sont
« infinies , divine Princesse ; elles surpassent notre en-
« tendement , et ses hauts jugements sont inaccessibles à
« la créature. »

382. La bienheureuse Marie passait son enfance au milieu de semblables entretiens tant avec ses anges qu'avec le Très-Haut , en qui elle était toute ravie ; mais notre intelligence ne saurait les comprendre. Comme ils ne faisaient que redoubler l'ardeur et la véhémence des désirs qu'elle avait de voir le souverain bien , qu'elle aimait au delà de toute expression , il s'ensuivait souvent qu'elle était enlevée corporellement par la volonté du Seigneur et par le ministère des anges dans le ciel empyrée , où elle jouissait de la présence de la Divinité , la voyant quelquefois clairement , et d'autres fois seulement à travers des notions infuses , mais très-sublimes et très-lumineuses pour cette sorte de vision. Elle y connaissait aussi par une intuition distincte les anges , leurs degrés de

gloire, leurs ordres, leurs hiérarchies, et découvrait dans cette insigne faveur d'autres grands mystères et secrets. Par ces fréquentes visions de la gloire et de la divinité, et par les actes éminents de vertu qu'elle pratiquait, elle acquit une si grande et si parfaite habitude d'amour de Dieu, qu'elle paraissait un être divin plutôt qu'humain. Aussi était-elle seule capable de recevoir cette merveilleuse faveur et tant d'autres qui l'accompagnaient; bien plus, la nature mortelle de notre aimable Reine elle-même n'aurait pas pu les recevoir sans y succomber, si elle n'eût été fortifiée et conservée par un miracle de la toute-puissance.

383. Quand la divine enfant était obligée de recevoir quelque secours ou quelque bienfait de ses parents ou d'une autre créature, elle les acceptait toujours avec une humilité et une reconnaissance intérieures, et priait le Seigneur de récompenser le service qu'on lui rendait pour son amour. Quoiqu'elle fût élevée à un si haut degré de sainteté, et remplie de la divine lumière du Seigneur et de ses mystères, elle se croyait néanmoins la moindre des créatures; et, par cet humble sentiment qu'elle avait d'elle-même, elle se mettait au dernier rang de toutes, allant jusqu'à se réputer indigne des aliments qu'elle prenait pour conserver sa vie naturelle, toute Reine et Maîtresse de l'univers qu'elle était.

Instruction de la Reine du Ciel.

384. Ma fille, celui qui reçoit le plus doit s'estimer le plus pauvre, parce que ses dettes sont plus grandes; et

si tous ont sujet de s'humilier parce qu'ils ne sont rien d'eux-mêmes, qu'ils ne peuvent et ne possèdent rien; par la même raison, celui qui n'est que poussière, et que la puissante main du Très-Haut n'a pas laissé d'élever, doit s'abaisser davantage vers son centre, puisque n'étant par lui-même et en lui-même que néant, il se trouve d'autant plus obligé par ce qu'il reçoit, que de son propre fonds il ne saurait payer sa dette. Que la créature comprenne donc ce qu'elle est, puisqu'il n'en est aucune qui puisse dire : Je me suis faite moi-même, je me conserve par mon pouvoir, je puis prolonger ma vie et m'empêcher de mourir. Puisque tous les êtres et leur conservation sont sous la main du Seigneur, qu'on s'anéantisse donc en sa présence, et vous, ma très-chère fille, profitez de ces avis.

385. Je veux aussi que vous estimiez comme un très-grand trésor la vertu du silence, que je commençai de pratiquer religieusement dès ma naissance, parce que je connus dans le Seigneur toutes les vertus par la lumière dont m'éclaira sa main toute-puissante. Or je m'attachai à celle-là avec beaucoup d'affection, et je résolus de l'avoir pour ma fidèle compagne et amie jusqu'à la fin de mes jours; c'est pourquoi je l'ai pratiquée avec une exactitude inviolable, quoique j'eusse pu parler dès le premier moment que je vins au monde. Les paroles démesurées et indiscrètes sont des couteaux à deux tranchants, qui blessent celui qui parle aussi bien que celui qui écoute; l'un et l'autre détruisent la charité ou pour le moins la compromettent, et servent ainsi d'obstacle à toutes les vertus. Vous comprendrez par là, ma fille, combien Dieu est offensé par l'intempérance d'une langue effrénée et inconsidérée, et avec combien de justice il s'éloigne du bruit et des conversations frivoles, où la multi-

tude des paroles expose inévitablement aux péchés les plus graves. Il n'est tout à fait sûr de parler qu'à Dieu et à ses saints, et encore cet entretien doit-il être accompagné d'une grande circonspection. Mais avec les créatures il est fort difficile de conserver ce milieu, dans lequel consiste la perfection, sans passer du juste et du nécessaire dans l'injuste et le superflu (1).

386. Le remède qui vous préservera de ce danger, est de pencher toujours vers l'extrémité contraire, c'est-à-dire vers le silence, attendu qu'on se trouve plus près du sage milieu qu'indique la prudence en se faisant souvent qu'en parlant avec excès. Sachez, ma fille, que vous ne pouvez rechercher volontairement les conversations des créatures, sans tourner le dos à Dieu et sans le chasser de votre intérieur; gardez-vous donc bien de vous permettre à l'égard de votre Seigneur, du Seigneur de tous les êtres, ce que vous ne feriez pas sans honte et sans une grossière incivilité avec vos semblables. Fermez vos oreilles à ces entretiens trompeurs, qui pourraient vous porter à dire ce que vous devez taire; car il n'est pas juste que vous disiez plus que ce que vous dicte votre Maître et votre Seigneur. Étudiez sa sainte loi, qu'il a écrite et gravée dans votre cœur d'une main si bienfaisante; là écoutez la voix de votre Pasteur, et ne répondez qu'à lui. Je veux vous rappeler en outre que, si vous voulez être ma disciple et ma compagne, vous devez vous distinguer spécialement en cette vertu du silence. Parlez peu, et le plus souvent taisez-vous: voilà l'avis qu'il faut que vous graviez maintenant dans votre cœur, pour vous attacher de plus en plus à cette vertu; car je tiens d'abord à vous affermir dans cet attachement au silence; plus tard, je vous enseignerai la manière de parler.

(1) Prov., x, 19.

387. Je ne vous défends point de parler, lorsqu'il faudra que vous repreniez et consoliez vos filles et vos inférieures. Parlez aussi avec ceux qui vous peuvent donner des nouvelles et vous entretenir de votre bien-aimé, avec ceux qui vous retrempe dans les flammes de son divin amour; car de pareils entretiens vous serviront à acquérir ce silence si désirable et si avantageux à votre âme, en vous inspirant de l'horreur et du dégoût pour les conversations humaines, en vous laissant dans une sainte intention de ne parler que du seul bien éternel auquel vous aspirez. Puis, la force de l'amour qui vous transportera vers votre bien-aimé, calmera l'agitation funeste de vos passions; et alors vous éprouverez quelque chose de ce doux martyre que j'endurais, quand je me plaignais du corps et de la vie, parce qu'ils me semblaient de cruelles prisons qui empêchaient mon vol, sans pouvoir pourtant arrêter mon amour. O ma chère fille, oubliez et ensevelissez tout ce qui est terrestre dans le secret de votre silence, et suivez-moi de toutes vos forces et de toute votre ardeur, afin que vous arriviez à l'état où votre Époux vous désire, et que vous méritiez d'entendre à votre tour les paroles consolantes qui charmaient les douleurs de mon amour: « Disposez, ma très-chère colombe, votre cœur à recevoir cette douce peine, car le mien est blessé de votre amour. » Voilà ce que le Seigneur me disait, et ce que vous avez entendu plusieurs fois, parce qu'il se plaît à parler dans la solitude et dans le secret.

CHAPITRE XXV

Comme la bienheureuse Marie commença de parler après ces dix-huit mois. Ses occupations jusqu'à ce qu'elle fût présentée au temple.

388. Le temps arriva où il convenait que le pieux silence de la très-pure Marie cessât entièrement, et où nous allions entendre sur cette terre la voix de cette divine tourterelle (1), qui devait être la très-fidèle avant-courrière du printemps de la grâce. Mais avant de recevoir du Seigneur la permission de commencer à parler avec les hommes (ce fut au dix-huitième mois de sa première enfance), elle eut une vision intellectuelle de la Divinité, qui ne fut point intuitive, mais qui renouvela pour elle les visions dont elle avait joui précédemment, et qui lui procura, en outre, un accroissement de dons, de grâces et de faveurs. Il y eut encore dans cette divine vision un très-doux entretien entre la sainte enfant et le souverain Seigneur ; j'entreprends avec crainte de le rapporter dans un langage trop faible et trop grossier.

389. Notre aimable Reine dit à la Majesté divine :
« Souverain Seigneur et Dieu incompréhensible, com-
« ment favorisez-vous à ce point la plus inutile et la plus
« chétive de vos créatures ? Comment votre grandeur
« s'abaisse-t-elle avec tant de bonté vers sa servante in-
« capable de retour ? Le Très-Haut daigne regarder son
« esclave ? Le Puissant enrichit la misérable ? Le Saint

(1) Cant., II, 12.

« des saints se familiarise avec la poussière? Moi, Sei-
« gneur, qui suis la plus petite d'entre toutes vos créa-
« tures, et celle qui mérite le moins vos faveurs, com-
« ment paraîtrai-je en votre divine présence? Qu'y a-t-il
« en moi dont je puisse me servir pour m'acquitter de ce
« que je vous dois? Que puis-je avoir, Seigneur, qui ne
« vous appartienne, puisque c'est de vous que je tiens
« l'être, la vie et le mouvement? Mais n'importe, mon
« bien-aimé ! je me réjouis de ce que tout le bien soit
« vôtre, et que la créature n'en ait point d'autre que vous-
« même, et que ce soit votre propre inclination, aussi
« bien que votre gloire, d'élever ce qui est le plus bas,
« de favoriser ce qui est le plus inutile, et de donner
« l'être au néant, afin que votre magnificence en soit plus
« connue et plus exaltée. »

390. Le Seigneur lui répondit et lui dit : « Mes yeux
« ont découvert votre beauté, ma très-chère colombe, et
« vous avez trouvé grâce en ma présence; vous êtes mon
« amie et mon élue en mes délices. Je veux vous ap-
« prendre ce qui me sera en vous le plus agréable et le
« plus conforme à mon bon plaisir. » Ces discours du
Seigneur renouvelaient par la force de l'amour les bles-
sures et les défaillances du cœur tendre, mais toujours
fort et généreux de notre jeune Reine; puis, le Très-
Haut continuant à lui exprimer ses complaisances, lui dit :
« Je suis le Dieu des miséricordes, et j'aime d'un amour
« immense les mortels; parmi tant d'ingrats qui m'ont
« outragé par leurs péchés, je rencontre pourtant des
« justes et des amis qui m'ont servi et me servent avec
« fidélité et avec zèle. C'est pourquoi j'ai résolu de les
« secourir, en leur envoyant mon Fils unique, afin qu'ils
« ne soient pas plus longtemps privés de ma gloire, ni
« moi de son éternel hommage. »

391. A quoi la bienheureuse enfant répondit : « Sou-
 « verain Seigneur et puissant Roi, les créatures sont à
 « vous, et l'empire vous appartient; vous êtes le seul
 « Saint et Celui qui gouverne en maître tout ce qui est
 « créé : que votre bonté elle-même vous excite à hâter la
 « venue de votre Fils unique pour la rédemption des en-
 « fants d'Adam. Que cet heureux jour, tant désiré de
 « mes ancêtres, arrive enfin, et que les mortels ne tar-
 « dent point de voir l'auteur du salut éternel. Eh ! pour-
 « quoi, mon doux Maître, vous qui êtes un Père si tendre
 « et si miséricordieux, différez-vous ainsi d'accorder à
 « vos enfants affligés et captifs le secours qu'ils atten-
 « dent avec tant d'anxiété ? Ah ! si ma vie peut leur être
 « utile, je vous l'offre, Seigneur; et je suis prête à la
 « donner pour eux. »

392. Le Très-Haut lui enjoignit avec une grande bonté de commencer à lui demander plusieurs fois chaque jour l'accomplissement de l'incarnation du Verbe éternel et le salut de tout le genre humain, et de pleurer les péchés des hommes qui retardaient l'heure de la réparation. Il lui déclara ensuite qu'il était temps qu'elle usât de tous ses sens, et qu'il fallait pour sa plus grande gloire qu'elle parlât avec les créatures humaines. Avant d'exécuter cet ordre, la sainte enfant dit à la Majesté divine :

393. « Souverain Seigneur d'une grandeur incom-
 « préhensible, comment celle qui n'est que poussière et
 « la moindre de toutes les créatures qui sont nées, osera-
 « t-elle s'occuper de mystères si cachés et si sublimes,
 « et que vous estimez d'un prix infini ? Comment vous
 « pourra-t-elle obliger de les opérer ? et que peut mériter
 « de vous une créature qui ne vous a rendu encore aucun
 « service ? Mais j'espère, ô Bien suprême, que vous aurez
 « égard à la misère même des hommes; c'est pourquoi

« le malade cherchera la santé ; celui qui a soif courra
 « aux fontaines de votre miséricorde et obéira à votre
 « divine volonté. Et si vous exigez, Seigneur, que je
 « délie mes lèvres pour converser et parler avec d'autres
 « que vous, qui êtes tout mon bien et l'unique objet de
 « mes désirs, veuillez, je vous prie, considérer ma fra-
 « gilité et le danger auquel je m'expose ; car il est bien
 « difficile à la créature raisonnable de ne pas aller trop
 « loin dans ses paroles ; je me taisais volontiers toute ma
 « vie, si c'était votre bon plaisir, pour éviter ce danger et
 « pour ne pas courir le risque de vous perdre ; car si ce
 « malheur m'arrivait, il me serait impossible d'y survivre
 « un seul moment. »

394. Telle fut la réponse que fit la bienheureuse Marie dans la crainte que lui inspirait cette ~~si~~ et mystérieuse obligation de parler qu'on lui ~~imposait~~ ; à ne consulter que sa propre volonté, elle aurait souhaité, si Dieu l'eût permis, de garder toute sa vie un silence inviolable. Quel sujet de confusion et quel exemple les imprudents mortels ne trouvent-ils pas en celle qui ne pouvait pécher ~~par~~ et qui néanmoins craignait tant l'occasion de ~~par~~ par la langue, tandis que nous, qui ne savons ~~rien~~ qu'en péchant, nous nous tourmentons et mourons ~~de~~ de parler ! Mais, ô douce et aimable enfant, ô Reine de toutes les créatures, comment voudriez-vous vous abstenir de parler ? Oubliez-vous, ma divine Princesse, que votre silence perdrait le monde, contristerait le ciel, et que même, selon notre faible concept, il ferait un grand vide pour la très-sainte Trinité ? Ignorez-vous que par cette seule réponse que vous devez faire au saint Archange, *Fiat mihi*, etc. (1), vous donnerez une heu-

(1) Luc, 1, 38.

reuse plénitude à tout ce qui a l'être : au Père éternel une fille, au Fils éternel une Mère, et au Saint-Esprit une Épouse ; la réparation aux anges, le remède aux hommes, la gloire aux cieux, la paix à la terre, une avocate au monde, la santé aux malades et la vie aux morts, et que vous accomplirez ainsi parfaitement tout ce que Dieu peut vouloir hors de lui-même ? Or, si le plus grand ouvrage de la puissance infinie dépend de votre seule parole, comment prétendriez-vous, mon auguste Maitresse, vous taire, vous qui devez si bien parler ? Parlez, parlez donc, aimable enfant, et que votre voix se fasse entendre jusqu'aux extrémités de l'univers.

395. Le Très-Haut agréa fort les prudentes dispositions de son Épouse, et son cœur fut de nouveau blessé par les craintes amoureuses de notre incomparable enfant. La très-sainte Trinité était satisfaite de sa bien-aimée, et conférant en quelque sorte sur sa demande, les trois personnes divines se servirent de ces paroles des Cantiques : *Notre sœur est petite et n'a point encore de mamelles ; que ferons-nous à notre sœur, le jour où elle parlera ? Puisqu'elle est un mur invincible, construisons-lui des tours de l'argent le plus pur* (1). « Vous êtes petite à vos yeux, « chère sœur, mais vous êtes et serez toujours grande « aux nôtres. Dans ce mépris de vous-même vous « blessé notre cœur par un de vos cheveux. Vous vous « estimez petite, et c'est ce qui redouble notre amour « pour vous. Vous n'avez point de mamelles pour nourrir « par vos paroles (2) ; mais aussi vous n'êtes pas une « femme soumise à la loi du péché, dont j'ai voulu et je « veux vous exempter. Vous vous êtes humiliée, bien que « vous fussiez plus grande que toutes les créatures ; vous

(1) Cant., VIII, 8 et 9. — (2) *Ibid.*, IV, 9.

« craignez étant en sûreté, et vous prévoyez le danger
 « qui ne pourra pas vous nuire. Que ferons-nous à notre
 « sœur le jour où elle ouvrira par notre volonté ses
 « lèvres pour nous bénir, pendant que les mortels ouvrent
 « les leurs pour blasphémer notre saint nom ? Que ferons-
 « nous pour célébrer un jour aussi solennel que l'est
 « celui auquel elle va parler ? Comment récompenserons-
 « nous ces humbles préoccupations de Celle qui fut tou-
 « jours agréable à nos yeux ? Son silence était doux, sa
 « voix sera aussi très-douce à nos oreilles. Puisqu'elle est
 « une forte muraille pour avoir été bâtie par la vertu de
 « notre grâce, et cimentée par la puissance de notre
 « bras, revêtons une telle forteresse de nouveaux boulevards
 « d'argent, ajoutons de nouveaux dons aux passés,
 « afin de la rendre plus riche et plus précieuse ; que les
 « paroles de notre sœur, quand elle devra parler, soient
 « pures, éloquentes et harmonieuses à nos oreilles (1) ;
 « versons dans sa bouche notre grâce, et que notre puis-
 « sante protection l'accompagne partout. »

396. Tandis que ce que nous appelons cette conférence se passait entre les trois personnes divines, notre jeune Reine se sentit tout encouragée et toute consolée de la peine que lui causait l'obligation de commencer de parler : car le Seigneur lui promit de régler ses paroles et de l'assister toujours, afin que tout ce qu'elle dirait lui fût agréable et pour son service. Elle demanda ensuite au Très-Haut une permission et une bénédiction nouvelle avant d'ouvrir ses lèvres pleines de grâce. Comme elle était très-prudente en toutes choses, elle adressa ses premières paroles à saint Joachim et à sainte Anne pour leur demander leur bénédiction, les reconnaissant pour ceux

(1) Ps. XLIV, 3.

qui lui avaient donné, après Dieu, l'être qu'elle avait. Son père et sa mère eurent le bonheur et la consolation d'entendre sa douce voix, et de voir en même temps qu'elle commençait de marcher toute seule; et la bienheureuse mère Anne, la prenant avec une grande joie entre ses bras, lui dit : « Ma chère fille et mon plus
« tendre amour, que ce soit pour le bon plaisir et pour
« la gloire du Très-Haut que nous entendions votre voix
« et vos paroles; et que ce soit aussi pour son plus grand
« service que vous commenciez de marcher. Que vos
« paroles soient mesurées et sérieuses; que tous vos pas
« soient droits et ne tendent qu'au service et à l'hon-
« neur de notre Créateur ! »

397. La bienheureuse enfant fut fort attentive aux discours que sa sainte mère Anne lui tint, et les grava dans son jeune cœur, pour pratiquer avec une profonde humilité et la plus exacte obéissance tout ce qu'elle lui disait. Elle parla très-peu pendant cette année et demie qui restait pour achever les trois ans, après lesquels elle devait être consacrée au Temple, elle n'ouvrait presque jamais la bouche que pour répondre à sa sainte mère, qui l'appelait et lui ordonnait souvent de parler, pour avoir le plaisir de s'entretenir avec elle de Dieu et de ses mystères; ce que la divine enfant faisait en écoutant, et interrogeant avec beaucoup de modestie et d'humilité sa vénérable mère. Car celle qui surpassait en sagesse tous les enfants d'Adam voulait bien être enseignée et instruite; et dans ces occasions la fille et la mère se livraient aux plus doux entretiens sur les choses saintes.

398. Il serait impossible de raconter tout ce que Marie, la divine enfant, fit pendant ces dix-huit mois qu'elle fut avec sa mère, qui se mettait quelquefois à regarder cette sainte fille comme étant plus digne de respect que l'arche

du Testament, et qui alors versait de douces larmes d'amour et de reconnaissance. Sainte Anne ne lui découvrit jamais néanmoins le mystère qu'elle tenait caché dans son cœur, à savoir que la bienheureuse Vierge avait été élue pour être la Mère du Messie, quoiqu'elles en fissent le plus fréquent sujet de leurs entretiens. Marie s'y enflammait des plus ardentes affections, et disait des choses merveilleuses sur ce mystère aussi bien que sur sa propre sainteté, qu'elle ignorait par une disposition secrète de la providence : et ainsi, sainte Anne, sa bienheureuse mère, redoublait de joie, d'amour et de soins envers sa fille et son trésor.

399. Le peu de forces de notre jeune Reine étaient insuffisantes pour les exercices et les pratiques d'humilité que son ardent amour et sa profonde humilité lui inspiraient : car la Maîtresse de toutes les créatures, s'en estimant la moindre, voulait l'être dans les fonctions les plus basses et les plus serviles de sa maison ; elle croyait ne satisfaire au Seigneur et à son devoir, que si elle rendait quelque service à tous ceux qui s'y trouvaient. Cependant il n'y avait qu'à sa ferveur qu'elle ne satisfaisait point, et cela, parce que les forces de son petit corps ne pouvaient point seconder ses désirs, tandis que les plus hauts séraphins, admirant ses vertus, auraient voulu baiser la terre que ses pieds sacrés avaient touchée. Néanmoins, elle entreprenait souvent de s'acquitter des offices les plus humbles, comme de nettoyer et de balayer la maison de ses parents ; mais comme ils ne voulaient pas le lui permettre, elle tâchait de le faire quand elle se trouvait seule, et alors les saints anges l'aidaient, pour qu'elle reçût une certaine récompense de son humilité.

400. La maison de Joachim n'était ni opulente ni pauvre : c'est pourquoi sa sage épouse souhaitait donner

à sa très-sainte fille, selon le rang honorable de sa famille, les plus beaux vêtements qu'il lui était possible, tout en ne sortant pas des bornes de l'honnêteté et de la modestie. La très-sainte enfant reçut, lors qu'elle ne parlait point encore, cette marque de l'affection de sa mère sans aucune résistance; mais, quand elle commença de parler, elle la pria très-humblement de ne lui mettre aucun vêtement de prix ou d'éclat; elle préférait, au contraire, que ses effets fussent pauvres et grossiers, qu'ils eussent autant que possible, déjà servi, et qu'ils fussent de couleur de cendre, comme le costume actuel des Clarisses. La sainte mère, qui déjà considérait et respectait sa fille comme sa Maîtresse, lui répondit : « Ma fille, je vous
 « accorderai ce que vous me demandez pour la forme et
 « pour la couleur de votre habit; mais la faiblesse de
 « votre âge ne vous permettrait pas de le porter aussi
 « grossier que vous le désirez, et en cela vous devez
 « m'obéir. »

404. La très-sainte et très-obéissante enfant ne résista point à la volonté de sa mère; car elle ne le faisait jamais; et partant elle se laissa habiller comme il plut à sainte Anne, qui la satisfit néanmoins quant à la couleur et à la forme qu'elle préférait, en suivant l'usage adopté par dévotion pour le costume des enfants pour qui on a fait quelque vœu. Marie eût souhaité porter des vêtements plus rudes et plus pauvres, mais elle y suppléa par son obéissance, qui est une vertu plus excellente que le sacrifice (1) : ainsi, elle obéit à sa mère tout en restant pauvre dans ses désirs et en se croyant toujours indigne de ce dont elle usait pour conserver sa vie naturelle. Elle excella en cette prompte obéissance à ses parents, qu'elle ne cessa

(1) 1 Reg., xv, 22.

de pratiquer pendant ses trois premières années qu'elle demeura avec eux, parce que, par la divine science qui lui faisait pénétrer leurs intentions, elle était toujours disposée à obéir au moindre signe de leur volonté. Quand elle voulait faire quelque chose de son propre mouvement, elle en demandait la bénédiction et la permission à sa mère, et lui baisait ensuite la main avec autant d'humilité que de respect. La prudente mère en recevait ces témoignages extérieurs; mais intérieurement elle vénérât toujours la grâce et la dignité de sa très-sainte fille.

402. Marie se retirait quelquefois, lorsque ses occupations le lui permettaient, pour jouir plus librement dans la solitude de la vue et des entretiens de ses saints anges, et pour leur manifester par des marques extérieures l'ardent amour qu'elle portait à son bien-aimé. Elle se prosternait aussi au milieu de sa besogne, et macérait, en pleurant les péchés des hommes, son corps innocent, si délicat et si parfait. En cette posture elle suppliait et pressait la miséricorde du Très-Haut d'opérer les grands bienfaits qu'elle commençait de mériter. Bien que la douleur intérieure des péchés qu'elle connaissait, et la force de l'amour que cette connaissance lui causait, produisissent en la bienheureuse Vierge les effets d'un martyr inexprimable, elle ne laissait pas, à cet âge si tendre et si faible, de donner les prémices de ses forces corporelles à la pénitence et à la mortification, afin d'être en toutes les manières la mère de miséricorde et la médiatrice de la grâce, sans négliger aucun moment, aucune opération, ni aucune occasion de la mériter, tant pour elle-même que pour nous.

403. Quand elle eut deux ans accomplis, elle commença de se signaler par sa compassion et sa charité envers les pauvres. Elle demandait pour eux l'aumône à sa sainte

mère : et celle-ci satisfaisait à la fois et les pauvres et sa très-sainte fille, qu'elle exhortait à les aimer et à les honorer, comme maîtresse de la charité et de toutes les vertus. Outre ce qu'elle recevait pour le distribuer aux pauvres, elle retranchait encore, même à cet âge, quelque chose de ses repas, afin de pouvoir dire mieux que Job : « La miséricorde a crû avec moi dès mon enfance (1). » Elle ne donnait point l'aumône au pauvre comme si elle lui eût accordé un bienfait par grâce, mais comme si elle lui eût payé une juste dette; et en la faisant elle disait dans son cœur : On doit à ce mien frère ce qu'il n'a pas, tandis que j'ai ce que je ne mérite pas. Après l'avoir faite, elle baisait la main du pauvre, et si elle se trouvait seule, elle lui baisait les pieds, ou elle baisait la trace de ses pas. Mais elle ne donna jamais l'aumône à aucun pauvre qu'elle n'en fit une bien plus grande à son âme, en priant pour elle : de telle sorte qu'aucun ne s'éloignait de sa très-sainte présence sans le secours de l'âme et du corps.

404. L'humilité et l'obéissance de la très-sainte enfant n'étaient pas moins admirables lorsqu'elle se laissait enseigner à lire, ou à faire les autres choses qu'on enseigne ordinairement aux enfants de cet âge. Car c'est ainsi que les saints parents traitèrent leur fille, qui se soumettait à leurs leçons avec une grande docilité, bien qu'elle fût remplie d'une science infuse de toutes les choses créées. Quant aux observations qui lui étaient faites, elle les accueillait toujours sans réplique, à la grande admiration des anges, qui étaient ravis de voir cette prudence extraordinaire chez une si jeune fille. Sainte Anne, selon l'amour et les lumières qu'elle avait, entourait de tous les soins possibles

(1) Job, xxxi, 18.

notre divine Reine, et bénissait le Très-Haut des merveilles qu'elle découvrait en elle : mais comme le temps de la conduire au Temple approchait, elle sentait sa crainte et sa douleur augmenter avec son amour, en pensant qu'après le terme de trois ans, fixé par le Tout-Puissant, il faudrait qu'elle accomplit aussitôt son vœu. C'est pourquoi la douce Marie commença de prévenir et de disposer sa mère, en lui découvrant six mois d'avance le désir qu'elle avait de vivre déjà dans le Temple : et, pour préparer son esprit à cette pénible séparation, elle lui rappelait les bienfaits qu'elles avaient reçus de la main du Seigneur, lui représentant combien il était juste de faire ce qui lui était le plus agréable, et qu'une fois qu'elle serait consacrée à Dieu dans le Temple, elle lui appartiendrait plus étroitement que dans sa propre maison.

403. Sainte Anne, ayant entendu les judicieuses réflexions de sa bienheureuse fille, se soumit de nouveau à la volonté du Seigneur, toujours décidée à accomplir la promesse qu'elle avait faite de lui offrir ce tendre objet de ses affections. Toutefois elle se sentait, malgré sa fidélité, combattue en elle-même par la force de l'amour naturel qu'elle portait à un gage si unique et si cher, par la connaissance qu'elle avait du trésor inestimable renfermé dans ce gage, et par la douleur de l'absence, qui la menaçait déjà de si près. Aussi n'y a-t-il point de doute qu'elle n'eût succombé à une peine si vive et si poignante, si la puissante main du Très-Haut ne l'eût fortifiée; car la grâce et la dignité de sa divine fille qu'elle seule connaissait, lui avaient ravi le cœur; et elle aimait et désirait bien plus sa présence et sa conversation que sa propre vie. Plongée dans cette douleur, elle répondait quelquefois à notre auguste enfant : « Ma très-chère fille, je vous ai « souhaitée durant plusieurs années, et je ne mérite pas

« de jouir longtemps de la consolation de votre compagnie, car il faut que la volonté de Dieu se fasse ; mais, quoique je n'oublie point la promesse que j'ai faite de vous mener au Temple, rien ne me presse encore de l'accomplir : attendez avec patience, ma fille, le jour où vos désirs seront satisfaits. »

406. Peu de jours avant que la très-pure Marie achevât sa troisième année, elle eut une vision abstraictive de la Divinité, en laquelle il lui fut manifesté que le temps approchait où le Seigneur voulait qu'elle fût menée à son Temple, pour y être consacrée et dédiée à son service. Cette nouvelle remplit son esprit d'une nouvelle joie et son cœur de reconnaissance ; et s'adressant au Très-Haut, elle lui rendit mille actions de grâces, et lui dit : « Grand Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mon éternel et souverain bien, puisque je ne saurais vous louer dignement, je souhaite que tous les esprits angéliques vous bénissent au nom de votre très-humble servante, de ce que, n'ayant besoin de personne, vous daignez néanmoins, ô mon souverain Seigneur, jeter du haut de votre grandeur un miséricordieux regard sur cette vile enfant de la terre. Hé ! d'où puis-je mériter une telle faveur, que vous me receviez dans votre maison et à votre service, puisque je ne mérite seulement pas que l'endroit le plus abject de la terre me soutienne ? Mais si c'est votre propre grandeur qui vous oblige de me l'accorder, je vous supplie, mon Dieu, de porter le cœur de mes parents à exécuter l'ordre de votre sainte volonté. »

407. Dans le même temps sainte Anne eut une autre vision en laquelle le Seigneur lui prescrivit d'accomplir le vœu qu'elle avait fait de mener sa fille au Temple, pour l'offrir à Dieu dès qu'elle serait arrivée au terme de sa

troisième année. Cet ordre causa bien plus de douleur à cette tendre mère que n'en causa à Abraham celui qu'il reçut de sacrifier son fils Isaac. Mais le Seigneur la consola et la fortifia, en lui promettant de l'assister de sa grâce, et de ne pas l'abandonner dans la solitude où la ferait tomber l'absence de sa chère fille. La sainte épouse de Joachim témoigna d'être soumise, et prête à faire ce que le souverain Seigneur lui ordonnait, et dans cette humble disposition elle fit cette prière : « Seigneur, Dieu éternel, « maître absolu de tout mon être, j'ai voué à votre temple « et à votre service la fille que vous m'avez donnée par une « miséricorde ineffable ; elle vous appartient, et par conséquent je vous la rends avec actions de grâces pour le « temps que je l'ai gardée et pour l'avoir conçue et nourrie : mais souvenez-vous, mon Seigneur et mon Dieu, « que j'étais riche par le seul dépôt de votre trésor inestimable ; que j'avais une douce compagnie dans cet exil « et dans cette vallée de larmes ; une grande joie dans ma « tristesse, un soulagement dans mes peines, un miroir « au moyen duquel je pouvais régler ma vie, et un modèle « de la plus haute perfection, qui échauffait ma tiédeur et « enflammait mon affection : j'espérais, Seigneur, recevoir votre grâce et votre miséricorde par cette seule « créature, et je crains que tout ne me manque si j'en « suis privée un seul instant. Guérissez, mon Dieu, la « blessure de mon cœur, et ne me traitez point selon mes « mérites, mais regardez-moi en père miséricordieux ; « car je conduirai, Seigneur, ma fille dans le Temple, en « me conformant exactement à vos ordres. »

408. Saint Joachim fut aussi visité en ce temps-là par une autre vision du Seigneur, qui lui prescrivait la même chose qu'à sainte Anne. En ayant conféré ensemble, ils déterminèrent, dans la connaissance qu'ils eurent de la

divine volonté, de l'exécuter avec beaucoup d'exactitude et de soumission, et fixèrent le jour auquel ils mèneraient leur aimable enfant au Temple ; les saints époux étaient fort tristes ; mais la douleur de Joachim, quoique très-grande, fut moins vive que celle de la bienheureuse Anne, parce qu'il ignorait alors ce très-haut mystère, que sa fille dût être Mère de Dieu.

Instruction de la Reine du ciel.

409. Sachez, ma très-chère fille, que tous les vivants naissent pour mourir, et qu'ils ignorent le terme de leur vie ; mais ce qu'ils savent avec certitude, c'est que ce terme est très-rapproché, et que l'éternité n'a point de fin, et que dans cette éternité l'homme doit seulement recueillir le fruit des bonnes ou des mauvaises œuvres qu'il aura semées dans le temps (car alors elles lui donneront le fruit de mort ou de vie éternelle) ; que Dieu ne veut point que personne connaisse avec certitude, dans un si dangereux passage, s'il est digne de son amour ou de sa haine (1) ; de sorte que, pour quiconque conserve un tant soit peu de jugement, ce doute doit être un aiguillon qui l'excite à faire tous ses efforts pour acquérir son amitié ; et que le Seigneur justifie sa cause dès que l'âme commence d'avoir l'usage de la raison, puisqu'il allume dès lors dans cette âme un flambeau, et lui donne des inclinations qui la

(1) Eccles., IX, 4.

meuvent, la dirigent à la vertu et la détournent du péché, en lui apprenant à distinguer le feu et l'eau, à approuver le bien, à condamner le mal, à choisir la vertu et à éviter le vice (1). Outre cela, il l'excite et l'appelle par lui-même, au moyen de ses saintes inspirations et de continues impulsions; ou bien il se sert des sacrements, de la foi et des commandements; du ministère des anges, de celui des prédicateurs, des confesseurs, des supérieurs et des docteurs; des afflictions comme des bienfaits qu'elle reçoit; de l'exemple du prochain, des tribulations, des morts funestes, des événements fâcheux, et d'une foule de circonstances et moyens providentiels que Dieu emploie pour attirer à lui tous les hommes, parce qu'il veut que tous soient sauvés (2); et c'est pour leur procurer le salut, qu'il leur ménage tant de secours, tant de faveurs singulières, que la créature peut et doit faire servir à son profit.

410. La partie sensitive de l'âme se révolte contre tout ce que je viens de dire; car par ce funeste germe du péché qui s'y trouve, elle penche vers les objets sensibles, et met sans cesse en mouvement les appétits concupiscible et irascible, afin qu'après avoir troublé la raison, ils entraînent la volonté aveugle, pour la plonger plus avant dans les voluptés criminelles. Le démon, par ses illusions et par ses fausses et trompeuses suggestions, obscurcit les puissances de l'âme et lui cache le poison mortel que renferment ces plaisirs passagers (3). Mais le Très-Haut n'abandonne pas aussitôt ses créatures: au contraire, il leur réitère ses miséricordes et ses secours, pour les rappeler sans cesse à lui. Quand elles répondent à ses premiers appels, il leur communique dans son équité

(1) Eccli., xv, 17. — (2) I Tim., II, 4. — (3) Sap., IV, 12.

d'autres grâces plus grandes, qu'il augmente et multiplie à proportion de cette correspondance ; et en récompense des victoires que l'âme a remportées sur elle-même, elle sent s'affaiblir en elle ses passions, aussi bien que la loi du péché, de sorte qu'elle est plus disposée à s'élever aux choses du ciel, à réprimer ses mauvaises inclinations, et à résister au démon.

411. Mais si l'homme donne entrée à l'ennemi de Dieu et au sien en s'abandonnant aux voluptés, à l'ingratitude et à l'oubli, alors il s'éloigne de la bonté du Seigneur : et plus il s'en éloigne, plus il se rend indigne de ses impulsions et de ses vocations ; c'est pourquoi il profite moins de ses secours, quelque grands qu'ils soient, et devient presque insensible à ses divins attraits, parce que le démon et les passions ont pris un plus grand empire sur la raison, et sous cet ascendant tyrannique, elle se trouve comme incapable de recevoir la grâce du Très-Haut. Cette instruction, ma très-chère fille, renferme le point capital du salut ou de la perte des âmes ; car cette grande affaire dépend de rejeter ou de recevoir avec les dispositions requises les secours du Seigneur dans le principe. Je veux, ma fille, que cette instruction vous frappe, et que vous vous en souveniez toute votre vie, pour mieux répondre aux grandes grâces dont vous a comblée la main du Très-Haut. Tâchez de résister vigoureusement à vos ennemis et de faire avec zèle tout ce que le Seigneur demande de vous : par ce moyen vous lui serez agréable, et vous serez sûre d'accomplir sa volonté, telle que vous la connaissez par sa divine lumière. Je portais un grand amour à mes parents, et les entretiens et les caresses de ma mère me touchaient jusqu'au fond du cœur ; mais, sachant que le Seigneur voulait que je m'en séparasse, j'oubliais leur maison et tous leurs amis pour suivre mon

unique Époux (1). La bonne éducation et les saintes leçons qu'on reçoit dans l'enfance sont d'une très-grande utilité pour tout le reste de la vie, et disposent les enfants à pratiquer la vertu avec moins de répugnance, en les dirigeant dès les premières lueurs de la raison vers ce pôle sûr et infallible.

(1) Ps. XLIV, 11.

LIVRE DEUXIÈME

QUI TRAITE DE LA PRÉSENTATION DE LA TRÈS-PURE MARIE DANS LE TEMPLE, DES DIVINES FAVEURS QU'ELLE Y REÇUT, DES VERTUS QU'ELLE Y PRATIQUA, DES AFFLICTIONS QU'ELLE Y SOUFFRIT, DE LA MORT DE SES PARENTS SAINT JOACHIM ET SAINTE ANNE, AINSI QUE DES ÉPOUSAILLES QU'ELLE FIT AVEC SAINT JOSEPH PAR L'ORDRE DU TRÈS-HAUT, ET DU GENRE DE VIE QU'ELLE ADOPTA DANS SON TRÈS-CHASTE MARIAGE.

CHAPITRE I

De la présentation de la très-sainte Vierge dans le Temple, après avoir achevé la troisième année de son âge.

412. Parmi les figures qui représentaient la très-auguste Marie dans la loi écrite, il n'y en a aucune par laquelle elle ait été plus clairement désignée que par l'arche du Testament, tant à raison de la matière dont elle était construite, qu'à raison de ce qu'elle renfermait; et encore, tant pour l'usage que le peuple de Dieu en faisait, que pour les prodiges que le Seigneur opérât par et avec cette arche dans l'ancienne synagogue; car tout cela était le fidèle emblème de cette grande Reine; et de ce que le Seigneur devait opérer par elle dans la nouvelle Église de l'Évangile. La matière du cèdre incorruptible (1),

(1) Exod., xxv, 10.

qui servit à bâtir cette arche, par une disposition particulière de la sagesse divine, et non par un effet du hasard, représente très-clairement notre arche mystique Marie, exempte de la corruption du péché actuel, du ver caché du péché originel, de ses aiguillons et des désordres qui en sont inséparables. L'or très-fin et très-pur qui la revêtait au dedans et au dehors (1) signifie évidemment les degrés les plus parfaits et les plus éminents de la grâce et des dons divins, qui éclataient dans les pensées, dans les œuvres, dans les manières, dans les habitudes et dans les puissances de notre auguste Reine, sans qu'on pût découvrir ni dans l'intérieur ni à l'extérieur de cette Arche merveilleuse, en quelque moment que ce fût, aucun endroit où elle ne parût remplie et revêtue d'une grâce extraordinaire.

413. Les tables de pierre de la loi, l'urne de la manne et la verge des prodiges (2) que cette ancienne arche contenait, signifiaient aussi clairement que possible le Verbe incarné et renfermé dans cette arche animée, la très-sainte Vierge : en effet, son Fils unique était la pierre vive et fondamentale de l'édifice de l'Église évangélique (3), la pierre angulaire (4) qui unit les deux peuples si opposés, les Juifs et les Gentils, et qui avait été détachée de la montagne de la génération éternelle (5), pour être déposée dans l'arche virginale, l'auguste Marie, après que le doigt de Dieu y eut écrit la nouvelle loi de grâce, afin qu'on vît que cette grande Reine était la dépositaire de tout ce qu'est le Très-Haut et de tout ce qu'il opère dans les créatures. Elle renfermait aussi la manne de la Divinité et de la grâce, le principe et la verge des prodiges, parce que la source des grâces, qui est l'être de Dieu, devait se trou-

(1) Exod., xxv, 41. — (2) Hebr., ix, 4. — (3) I Cor., III, 11. — (4) Ephes., II, 20. — (5) Daniel., II, 34.

ver tout entière dans cette Arche divine et mystique, que les grâces devaient en rejaillir jusqu'aux autres mortels, que par elle et en elle le bras du Tout-Puissant allait opérer ses merveilles, et qu'il fallait qu'on sût que tout ce que ce Seigneur veut, ce qu'il est et ce qu'il opère, est renfermé et mis en dépôt en notre auguste Vierge.

414. Il s'ensuit que l'arche du Testament devait servir de base (non par la figure, mais par la réalité qu'elle annonçait) au propitiatoire (1), dans lequel le Seigneur tenait le tribunal de ses miséricordes, pour écouter son peuple, pour lui répondre, pour exaucer ses prières et lui accorder des faveurs; en effet, Dieu ne s'est servi d'aucune autre créature que de la bienheureuse Marie pour y établir un trône de grâce, et ne pouvait manquer de faire un propitiatoire de cette mystique et véritable Arche, puisqu'il ne l'avait construite que pour s'y renfermer. Ainsi il semble que Dieu tint en lui-même le tribunal de la divine justice, et qu'il mit le propitiatoire et le tribunal de la miséricorde en Marie, afin que nous ayons recours à elle avec une pleine confiance comme à un trône de grâce, que nous lui présentions nos requêtes, et que nous lui demandions les faveurs, les grâces et les miséricordes qui ne sont communiquées au genre humain que dans le propitiatoire que renferme l'auguste Reine Marie.

415. Une arche si mystérieuse, consacrée et construite par la main du Seigneur pour sa propre demeure et pour servir de propitiatoire à son peuple, n'aurait pas été bien placée hors de son temple, où l'on gardait l'autre arche matérielle qui était la figure de cette arche véritable et spirituelle du nouveau Testament. C'est pourquoi l'auteur de

(1) Exod., xxvi, 34.

cette merveille ordonna que la très-pure Marie fût consacrée dans son temple, lorsqu'elle eut achevé ses trois premières années depuis sa très-heureuse naissance. Je suis pourtant fort surprise d'une différence notable que je trouve entre ce qui arriva à cette première arche, qui n'était qu'une figure, et ce qui arrive à la seconde, qui est la véritable. Car lorsque le roi David transporta en divers endroits, et qu'après lui son fils Salomon eut placé dans le Temple, comme en son propre siège, cette arche qui n'avait d'autre excellence que de représenter notre auguste Reine et ses mystères, ces translations se firent avec la plus grande pompe et au milieu des transports de joie universelle du peuple, comme nous l'attestent d'abord les processions solennelles qu'ordonna David pour la transporter de la maison d'Aminadab en celle d'Obodedon, et de celle-ci au tabernacle de Sion (1), sa propre ville; puis les fêtes que Salomon célébra en la transportant de la ville de Sion au nouveau temple, qu'il éleva par le commandement du Seigneur, pour en faire une maison de Dieu et de prières (2).

416. Ces translations de l'ancienne arche du Testament se firent au milieu des marques de la vénération publique et de la vive allégresse des princes et du peuple entier d'Israël, avec un culte très-solennel, accompagné de musique, de danses, de sacrifices, ainsi que l'histoire sacrée le raconte aux second et troisième livres des Rois, et aux premier et second des Paralipomènes. Mais bien que notre arche mystique et véritable, la très-pure Marie, fût la plus riche, la plus excellente et la plus digne de vénération d'entre toutes les créatures, elle ne fut pas conduite au Temple avec la même solennité: il n'y eut point

(1) II Reg., VI, 10 et 12. — (2) III Reg., VIII, 5.

dans cette mystérieuse translation de sacrifices d'animaux, et on n'y découvrait aucune pompe royale; au contraire, elle fut transportée de la maison de son père Joachim entre les bras de sa mère Anne, qui, quoiqu'elle ne fût pas de la classe des pauvres, se chargea elle-même, dans cette occasion, de sa fille bien-aimée, d'une manière humble, sans suite et sans ostentation extérieure, pour la présenter et la consacrer au Temple. Le Très-Haut voulut que toute la gloire et toute la pompe de cette solennité fussent invisibles et divines, parce que les mystères de notre auguste Reine furent si secrets et si sublimes, qu'il y en a encore plusieurs qui n'ont pas été révélés, et cela par les impénétrables jugements du Seigneur, qui fixe à toutes les choses, et à chacune en particulier, son temps et son heure.

417. Tandis que j'admirais cette merveille en la présence du Seigneur, dont je louais et adorais les jugements, il daigna me dire : « Sachez, ma fille, que si j'ai
 « ordonné que l'arche du vieux Testament fût honorée
 « avec tant de solennité, ce fut parce qu'elle était une
 « figure fort juste de la future Mère du Verbe incarné.
 « Celle-là était une arche insensible et matérielle; on
 « pouvait donc l'honorer avec cette magnificence sans
 « aucun danger; mais je ne permis point que cette même
 « vénération fût rendue à l'Arche véritable et vivante,
 « tant qu'elle résida dans une chair mortelle, pour vous
 « apprendre, à vous et aux autres, par cet exemple, ce
 « que vous ne devez pas ignorer pendant que vous êtes
 « voyageurs. C'est que je ne veux point placer mes élus,
 « que j'ai acceptés et désignés pour m'en souvenir éternel-
 « nellement, dans des occasions où de trop grands hon-
 « neurs et les applaudissements excessifs des hommes
 « pourraient, dès cette vie mortelle, leur tenir lieu de

« récompense des peines qu'ils y souffrent pour ma gloire
« et pour mon service. Il ne faut pas non plus qu'ils soient
« exposés au danger de partager l'amour qu'ils doivent
« à Celui qui les justifie et qui les rend saints, avec ceux
« qui reconnaissent et publient leur sainteté. Le Créa-
« teur seul, qui les a faits, les conserve, les éclaire et
« les protège : ils doivent aussi n'avoir qu'un amour et
« qu'une pensée, sans en rien distraire, fût-ce pour
« reconnaître les honneurs qu'on leur rend par un pieux
« zèle. L'amour divin est délicat, mais la volonté hu-
« maine est extrêmement fragile et bornée ; si on la par-
« tage, ce qu'elle produit est fort insignifiant et fort
« imparfait, et elle s'expose à tout perdre en un instant.
« C'est pourquoi, voulant faire un modèle de Celle qui
« par ma protection avait une sainteté inébranlable, je ne
« voulus point qu'elle fût connue ni honorée pendant sa
« vie, ni qu'elle fût conduite au Temple avec des solen-
« nités extérieures.

418. « D'ailleurs, j'ai envoyé mon Fils unique du ciel,
« et j'ai créé celle qui devait être sa Mère, afin qu'ils
« retirassent le monde de son erreur et désabusassent les
« mortels : or c'était une loi très-inique et seulement
« établie par le péché, que le pauvre fût méprisé et le
« riche estimé ; que l'humble fût abaissé, et l'orgueilleux
« exalté ; que l'homme de bien fût blâmé, et le pécheur
« loué ; que l'homme pacifique et débonnaire passât pour
« insensé, et l'arrogant pour généreux ; que la pauvreté
« fût vouée à la honte et aux rebuts, et que les richesses,
« les pompes, les honneurs et les plaisirs périssables
« fussent recherchés des hommes charnels. Le Verbe in-
« carné et sa Mère sont venus condamner toutes ces choses
« comme trompeuses et mensongères, afin que les mortels
« connussent le danger horrible auquel ils s'exposent en

« les aimant, et en s'abandonnant si aveuglément à ces perfidés ennemis de leur salut ; car, séduits par l'amour désordonné qu'ils portent aux vanités de la terre, ils semblent ne chercher qu'à fuir l'humilité, la douceur et la pauvreté, et repoussent tout ce qui pourrait combattre leurs passions, tout ce qui a quelque apparence de véritable vertu et de pénitence sincère, et qui pourrait satisfaire à ma justice par l'acceptation que j'en ferais ; et cependant c'est ce qui est saint, honnête et juste qui doit être récompensé d'une gloire éternelle, comme le contraire doit être puni de supplices sans fin.

419. « Les yeux charnels des mondains n'aperçoivent pas ces vérités, et ne veulent point se servir de la lumière qui les leur découvrirait. Quant à vous, ma fille, apprenez-les et gravez-les dans votre cœur par l'exemple du Verbe incarné et de sa divine Mère, qui l'imita en toutes choses. Elle était sainte, et la première après Jésus-Christ dans mon estime et dans ma complaisance : c'est pourquoi toutes les vénérationes et tous les hommages des hommes lui étaient dus, avec d'autant plus de raison qu'ils ne pouvaient même pas lui rendre ceux qu'elle méritait ; mais je voulus qu'elle ne fût point honorée ni connue alors, afin de mieux l'affermir dans la vertu la plus parfaite, la plus précieuse et la plus sûre, et que mes élus devaient imiter et apprendre de cette Maîtresse de la vérité : c'est-à-dire dans la pratique de l'humilité, du silence et de la retraite ; dans le mépris des vanités mensongères et dangereuses du monde, dans l'amour des peines, des tribulations, des injures, des afflictions et des rebuts des créatures. Or, comme toutes ces choses ne pouvaient pas compatir avec les applaudissements, les honneurs et l'estime des mondains, j'ordonnai que la très-pure Marie ne les

« recevrait point; je ne veux pas non plus que mes amis
« les reçoivent, ni qu'ils en fassent le moindre cas. Quand
« parfois je les fais briller aux yeux du monde pour ma
« gloire, ce n'est pas qu'ils le souhaitent, mais ils s'y
« prêtent avec humilité sans sortir de leur centre, et se
« soumettent aux dispositions de ma volonté; d'eux-
« mêmes ils ne désirent ni n'aiment que ce que le monde
« méprise, et que ce que le Verbe incarné et sa très-
« sainte Mère ont pratiqué et enseigné. » Voilà ce que le
Seigneur me fit entendre dans l'admiration que me causait
cette différence; et comment je fus satisfaite et instruite
sur ce que je devais et désirais exécuter.

420. Les trois ans que le Seigneur avait déterminés étant révolus, Joachim et Anne, accompagnés de quelques-uns de leurs parents, partirent de Nazareth portant avec eux la véritable arche du Testament, la très-pure Marie, pour la consacrer dans le saint temple de Jérusalem. La douce et ravissante enfant courait par ses ferventes affections après l'odeur des parfums de son bien-aimé (1), pour aller chercher dans le Temple Celui qu'elle portait dans son cœur. L'humble cortège marchait sans être suivi d'un grand nombre de créatures terrestres, sans aucune magnificence extérieure, mais non pas sans une belle légion d'esprits angéliques qui étaient descendus du ciel, et s'étaient joints à l'escorte de leur jeune Reine, pour solenniser cette fête en y chantant avec une harmonie céleste de nouveaux cantiques de gloire et de louange au Très-Haut. La Souveraine du ciel, dont chaque pas était si beau, tandis qu'elle allait à la rencontre du suprême et véritable Salomon, les entendait et les voyait tous; et c'est ainsi que la sainte compagnie franchit la distance de Nazareth à la

(1) Cant., 1. 3.

sainte cité de Jérusalem, pendant que les parents de notre auguste et jeune Marie ressentaient une grande consolation spirituelle.

421. Ils arrivèrent enfin au saint Temple, et avant d'y entrer, Anne et Joachim prirent leur fille et leur maîtresse par la main et la conduisirent dans l'intérieur. Puis, après qu'ils eurent fait tous trois une dévote et fervente prière au Seigneur, le père et la mère lui offrirent leur fille, tandis que celle-ci s'offrait elle-même avec une humble adoration et un profond respect. Elle seule connut l'agréable acceptation que le Très-Haut faisait d'elle; et elle entendit sortir des divines clartés qui remplissaient le Temple une voix qui lui disait : « Venez, mon Épouse et mon « Éluë; venez dans mon temple, où je veux que vous « m'offriez un sacrifice de louange et de bénédiction. » Leur prière étant achevée, les saints époux allèrent trouver le prêtre, auquel ils présentèrent leur fille Marie; et quand le prêtre lui eut donné sa bénédiction, ils la menèrent avec lui dans l'appartement des vierges, qui y étaient élevées dans une sainte retraite et en de pieuses occupations, jusqu'à l'âge où elles pouvaient se marier. Les aînées de la tribu royale de Juda et de la tribu sacerdotale de Lévi avaient les premières places dans cet appartement.

422. L'escalier qui y conduisait avait quinze degrés, et se trouva occupé par d'autres prêtres qui venaient recevoir notre jeune Reine. Celui qui la guidait, et qui devait appartenir à la dernière hiérarchie des prêtres, la plaça sur le premier degré. Elle lui demanda alors la permission de prendre congé de ses parents; et l'ayant obtenue, elle se tourna vers saint Joachim et sainte Anne, se mit à genoux, leur demanda leur bénédiction, leur baisa les mains et les pria de la recommander à Dieu. Les saints

époux la bénirent avec beaucoup de tendresse et de larmes; et ensuite Marie monta toute seule les quinze degrés avec une ferveur et une joie incroyables, sans tourner la tête, sans verser une larme, sans faire la moindre action puérole, et sans même témoigner aucun regret de la séparation de ses parents; au contraire, elle excita l'admiration de tous les assistants par la douce fermeté qu'elle montra en un âge si tendre. Les prêtres la reçurent et l'introduisirent dans l'appartement des autres vierges; et ce fut le pontife Siméon qui la remit et la recommanda aux femmes qui les soignaient, et parmi lesquelles se trouvait Anne la prophétesse. Cette sainte matrone avait été prévenue par une grâce spéciale et par une lumière extraordinaire du Très-Haut, pour qu'elle se chargeât de la fille de Joachim et d'Anne; elle le fit suivant les desseins de la divine providence avec beaucoup de zèle, ayant mérité par sa sainteté et par ses vertus d'avoir pour disciple Celle qui devait être la Mère de Dieu et la Maîtresse de toutes les créatures.

423. Saint Joachim et sainte Anne s'en retournèrent à Nazareth bien plus pauvres qu'ils n'étaient venus, et profondément affligés d'avoir perdu le riche trésor de leur maison; mais le Seigneur suppléa à son absence en les favorisant et en les consolant dans toutes les occasions. Quoique le saint prêtre Siméon ne connût pas encore le mystère que la jeune Marie renfermait, il fut néanmoins rempli d'une grande lumière par laquelle il découvrit sa sainteté et la prédilection dont le Seigneur l'honorait; les autres prêtres en conçurent aussi de très-hauts sentiments d'estime et de respect. Ce que Jacob avait vu en sa mystérieuse échelle (1) fut accompli en cet escalier que gravit la bien-

(1) Gen., XXVIII. 12.

heureuse Vierge ; là se trouvaient des anges qui montaient et descendaient réellement, les uns pour accompagner leur Reine, et les autres pour venir au-devant d'elle ; Dieu l'attendait au sommet afin de la recevoir et de la reconnaître pour sa Fille et pour son Épouse ; et elle sentait par les effets de son amour que ce lieu était véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel.

424. A peine la jeune Marie fut-elle remise à sa maîtresse, qu'elle lui demanda à genoux et avec une profonde humilité sa bénédiction, et la pria de la prendre sous sa sage conduite, et de supporter patiemment ses imperfections. Anne, sa maîtresse, l'accueillit avec de grandes marques d'affection, et lui dit : « Ma fille, vous trouverez en moi une mère et une protectrice, et je vous promets de donner tous les soins possibles à votre personne et à votre éducation. » Marie alla ensuite offrir avec la même humilité ses services à toutes les vierges qui se trouvaient dans cette clôture, les salua et les embrassa chacune en particulier, les priant, comme les plus anciennes et les plus capables, de lui enseigner et de lui prescrire ce qu'elle aurait à faire ; et enfin elle les remercia de l'avoir admise en leur compagnie, tout indigne qu'elle s'en reconnaissait.



Instruction de la très-sainte Vierge.

425. Ma fille, le plus grand bonheur qui puisse échoir à une âme en cette vie mortelle, c'est que le Très-Haut l'appelle dans sa maison et la consacre entièrement à son service ; en effet, il la délivre par cette faveur d'une dangereuse servitude, et l'exempte des honteux engagements

du monde, où elle mange son pain à la sueur de son front (1), sans y jouir jamais d'une parfaite liberté. Où est l'insensé et l'aveugle qui ignore le péril de la vie mondaine, chargée de tant de lois et de tant de coutumes contraires à la raison, que les démons et les impies y ont introduites? Le meilleur parti est la religion et la retraite : c'est là que se trouve le port assuré; partout ailleurs il n'y a que des flots et des tempêtes, des afflictions et des désastres. Si les hommes ne comprennent point cette vérité et n'apprécient point cette faveur, ils sont dans une étrange dureté de cœur et dans un oubli déplorable d'eux-mêmes. Pour vous, ma fille, ne fermez pas l'oreille à la voix du Très-Haut; rendez-vous-y attentive, faites ce qu'elle vous dictera, et suivez fidèlement ses conseils; car je vous avertis qu'un des plus grands efforts du démon, est d'empêcher l'effet de la vocation du Seigneur, lorsqu'il appelle et destine les âmes à son service.

426. Ce seul acte public et sacré par lequel on reçoit l'habit et l'on entre en religion, quand même on n'y apporterait pas toujours toute la ferveur et toute la pureté d'intention convenables, met le serpent infernal et ses compagnons dans une colère et dans une fureur horribles, tant par haine de la gloire du Seigneur et de la joie des anges, que parce que cet ennemi mortel sait que la religion sanctifie et perfectionne l'homme. Il arrive même souvent que, bien qu'elle ait été embrassée par des motifs humains et terrestres, la grâce divine y opère de telle sorte qu'elle conduit toutes choses à une sainte fin. Que si elle a ce pouvoir lorsque les premières démarches n'ont pas été inspirées par cette intention droite qui devait y présider, la lumière et la vertu du Seigneur seront bien

(1) Gen., III, 19.

plus puissantes et efficaces, et la vie religieuse bien plus salutaire, quand une âme y entrera par l'impulsion de l'amour divin et par un désir intérieur et sincère d'y trouver Dieu, de le servir et de l'aimer.

427. Or, pour que le Très-Haut réforme ou perfectionne celui qui entre en la religion par quelque motif que ce soit, il faut qu'en tournant le dos au monde il ne le regarde plus; qu'il efface de sa mémoire toutes ces images trompeuses, et qu'il oublie entièrement ce qu'il s'est senti si heureux et si fier de quitter. Ceux qui ne profitent point de cet avis, et qui sont ingrats et infidèles à Dieu, ne sauraient sans nul doute échapper au châtement de la femme de Loth (1); et, si par la divine miséricorde, ce châtement ne frappe pas toujours l'œil extérieur, ils ne le subissent pas moins dans leur intérieur, en y demeurant glacés, secs, sans aucune ferveur ni énergie. Cet abandon de la grâce les empêche de parvenir à la fin de leur vocation, et de faire aucun progrès dans la religion; ils n'y goûtent aucune consolation spirituelle, parce qu'ils ne méritent point que le Seigneur les regarde et les visite comme des enfants, mais au contraire qu'il les abandonne et les rejette comme des esclaves infidèles et fugitifs. Rappelez-vous, Marie, que tout ce qui tient au monde doit être mort et crucifié en vous, et que vous devez y mourir vous-même, sans qu'il vous reste le moindre souvenir ni la moindre affection d'aucune chose terrestre. Que si vous êtes quelquefois obligé d'exercer la charité envers votre prochain, vous devez songer avant tout à assurer le bien de votre âme, à conserver la paix et la tranquillité de votre intérieur; si vous voulez rester ma disciple, je vous recommande et vous ordonne dans ces circonstances une circonspection, qui alors n'est point blâmable.

(1) Gen., xix, 26.

CHAPITRE II

D'une faveur singulière que le Très-Haut fit à la très-sainte Vierge aussitôt qu'elle fut dans le Temple.

428. Après que les parents de la bienheureuse Marie eurent pris congé d'elle, et l'eurent laissée dans le Temple pour y être élevée et consacrée à Dieu, sa maîtresse lui assigna sa petite chambre parmi les autres vierges, dont chacune en avait une semblable. La Reine du ciel ne s'y vit pas plutôt seule, qu'elle s'y prosterna et baisa la terre, dans la pensée que c'était une partie du Temple; elle adora le Seigneur, et lui rendit grâces de la nouvelle faveur qu'elle venait de recevoir; elle remercia aussi la terre, de ce qu'elle la portait, malgré son indignité. Elle s'adressa ensuite à ses anges, et leur dit : « Princes célestes, « envoyés du Très-Haut, mes très-fidèles amis et compagnons, je vous supplie de toute l'affection de mon « âme d'exercer envers moi, dans ce saint temple de mon « Seigneur, l'office de gardiens vigilants, en me marquant tout ce que je dois faire; enseignez-moi et reprenez-moi comme maîtres et arbitres de mes actions, « afin que je puisse en toutes choses accomplir la volonté « de Dieu, satisfaire les prêtres qui le servent dans ce saint « lieu, et obéir à ma maîtresse et à mes compagnes. » Puis s'adressant particulièrement aux douze anges que j'ai dit être désignés par l'Apocalypse, elle leur dit : « Je vous « prie, mes saints ambassadeurs, d'aller consoler mes « parents dans leur tristesse et dans leur solitude, si le Seigneur veut bien vous le permettre. »

429. Les douze anges obéirent à leur Reine, et, pendant qu'elle se livrait avec les autres à de divins entretiens, elle ressentit une vertu extraordinaire qui la mouvait avec beaucoup de force et de douceur, et qui l'éleva à une sublime extase. Le Très-Haut ordonna aux séraphins qui l'assistaient d'illuminer et de spiritualiser son âme très-sainte, et aussitôt Marie reçut des lumières et des propriétés toutes divines, afin que ses puissances, perfectionnées, fussent en rapport avec l'objet qui devait lui être manifesté. Toujours accompagnée, durant cette préparation, de sa garde habituelle et de beaucoup d'autres anges, et enveloppée d'une nue resplendissante, elle fut ravie en corps et en âme dans le ciel empyrée, où elle fut reçue par la très-sainte Trinité avec de grandes marques de bonté. Elle se prosterna devant le Seigneur tout-puissant, comme elle avait accoutumé de faire dans les autres visions, et l'adora avec la plus profonde humilité. Après cette adoration, elle fut encore éclairée d'une nouvelle lumière par laquelle elle vit la Divinité intuitivement; c'était la seconde fois qu'elle lui était découverte dans une vision claire et intuitive, telle qu'elle en avait déjà joui dans le cours des trois premières années de son âge.

430. Il n'est aucune langue qui puisse exprimer les effets de cette vision et de cette participation de l'essence divine. La personne du Père éternel parla à celle qui devait être Mère de son Fils, et lui dit : « Je veux, ma colombe et ma
« bien-aimée, vous montrer les trésors de mon être im-
« muable, les perfections infinies et les dons cachés que
« je destine aux âmes que j'ai choisies pour héritières de
« ma gloire, après qu'elles auront été rachetées par le
« sang de l'Agneau qui doit mourir pour elles. Compre-
« nez, ma Fille, combien je suis libéral envers celles de
« mes créatures qui me connaissent et qui m'aiment;

« combien je suis vérace en mes paroles, fidèle en mes
 « promesses, puissant et admirable en mes œuvres. Vous
 « verrez, ma chère Épouse, qu'il est nécessairement vrai,
 « que celui qui me suivra ne vivra point dans les ténèbres.
 « Je veux que, comme mon élue, vous voyiez de vos yeux
 « les trésors que je tiens préparés pour élever les humbles,
 « enrichir les pauvres, honorer les méprisés et récom-
 « penser tout ce que les mortels feront ou souffriront pour
 « mon nom. »

431. La très-sainte enfant découvrit d'autres grands mystères dans cette vision de la Divinité, parce que l'objet en était infini. Il lui avait déjà été manifesté une première fois avec la même clarté; mais il renferme toujours dans sa plénitude infinie de nouvelles richesses et de nouveaux sujets d'admiration et d'amour à communiquer à l'âme qui jouit de cette vision. La bienheureuse Marie répondit au Seigneur, en ces termes : « Très-Haut et très-souverain
 « Dieu éternel, votre grandeur est incompréhensible
 « comme les trésors de vos miséricordes sont inépuisables;
 « vos mystères sont ineffables, vos promesses infail-
 « libles, vos paroles véridiques et vos œuvres parfaites, parce
 « que vous êtes, Seigneur, infini et éternel en votre être
 « et en vos perfections. Mais que deviendra, mon sou-
 « verain Seigneur, ma petitesse à la vue de votre gran-
 « deur? Je me reconnais indigne de voir ce que vous
 « m'en découvrez, et pourtant j'ai besoin que vous dai-
 « gniez me regarder de ce même trône de gloire. Toutes
 « les créatures, Seigneur, s'anéantissent en votre pré-
 « sence; que deviendra donc votre servante, qui n'est
 « que poussière? Accomplissez en moi votre sainte
 « volonté et votre bon plaisir; et si les afflictions, les
 « peines, les mépris des hommes, l'humilité, la patience
 « et la douceur ont un prix inestimable à vos yeux, ne

« permettez pas, mon bien-aimé, que je sois privée d'un
« si riche trésor et d'un si cher gage de votre amour ;
« réservez-en la récompense à vos serviteurs et à vos
« amis, qui la mériteront mieux que moi, puisque je n'ai
« encore rien fait pour votre service et pour vous plaire. »

432. Le Très-Haut accueillit avec beaucoup de satisfaction la demande de notre bienheureuse Vierge ; il lui fit connaître qu'il l'exauçait et qu'il lui accordait, comme elle le souhaitait, de travailler et de souffrir pour son amour durant le cours de sa vie entière, sans qu'elle découvrit alors de quelle manière cela lui devait arriver. La Reine du ciel rendit grâces d'avoir été appelée à endurer quelque chose pour le nom et pour la gloire de Dieu ; et dans le désir ardent qu'elle éprouvait d'obtenir cette faveur, elle pria le Seigneur de lui permettre de faire en sa présence les quatre vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance et de clôture perpétuelle dans le Temple où il l'avait conduite. « Ma chère Épouse, lui répondit le Très-Haut, mes pensées sont élevées au-dessus de toutes
« les créatures ; c'est pourquoi, mon Éluë, vous ignorez à présent ce qui peut vous arriver dans le cours de
« votre vie, et qu'il vous sera impossible d'accomplir
« tous vos fervents désirs comme vous vous le proposez ;
« j'accepte votre vœu de chasteté, et je veux que vous le
« fassiez, et que vous renonciez, en outre, dès aujourd'hui
« aux richesses terrestres. Quant aux autres vœux, ma
« volonté est que vous fâchiez d'agir comme si vous les
« eussiez réellement faits ; le désir que vous avez de les
« faire s'accomplira plus tard sous le règne de la loi de
« grâce en beaucoup d'autres vierges, qui, pour me servir et vous imiter, feront les mêmes vœux, vivant en-
« semble dans diverses communautés ; ainsi vous serez
« Mère d'un grand nombre de filles. »

433. La bienheureuse Vierge fit alors le vœu de chasteté en la présence du Seigneur, et, sans s'astreindre aux autres, elle renonça à l'amour des choses terrestres, et se promit d'obéir à toutes les créatures en vue de Dieu ; elle fut d'ailleurs plus ponctuelle, plus fervente et plus fidèle à accomplir les résolutions qu'elle prit à cet égard qu'aucun de ceux qui s'y sont obligés ou qui s'y obligeront par un vœu spécial. Après quoi la claire vision de la Divinité cessa : mais Marie ne fut pas transportée immédiatement sur la terre ; car elle reçut d'abord, dans un autre état moins sublime, une vision imaginaire du Seigneur, et sans sortir de l'empyrée elle eut plusieurs autres visions du même genre.

434. Quelques-uns des séraphins qui sont le plus près de Dieu s'approchèrent de la sainte Vierge dans cette seconde vision imaginaire, et l'ornèrent par l'ordre du Très-Haut, ainsi que je vais le dire. Premièrement, tous ses sens furent comme illuminés par une clarté qui les remplissait de grâce et de beauté. Ensuite on la revêtit d'une robe d'un éclat éblouissant, et on lui mit une ceinture de diverses pierres précieuses et transparentes, aux mille nuances variées et brillantes, qui relevait sa beauté d'une manière extraordinaire ; cette ceinture symbolisait la rare candeur de son âme très-sainte et le prix de ses éminentes vertus. On la para aussi d'un collier de la plus haute valeur, duquel pendaient sur sa poitrine trois grandes pierres, emblème des trois plus excellentes vertus, la foi, l'espérance et la charité, comme pour désigner le lieu où de si riches joyaux devaient se trouver. Elle reçut ensuite sept anneaux magnifiques, que le Saint-Esprit lui mit aux doigts pour marquer qu'il l'ornait de ses dons les plus éminents. Indépendamment de cette parure, la très-sainte Trinité lui posa sur la tête une couronne

impériale d'une matière très-précieuse, et enrichie de pierreries plus brillantes que le soleil, pour l'établir tout à la fois et son Épouse et l'Impératrice du ciel, en confirmation de ces titres; le manteau blanc et lumineux dont on l'avait revêtue était rehaussé de chiffres d'un or très-fin et très-éclatant, qui signifiaient : Marie, Fille du Père éternel, Épouse du Saint-Esprit et Mère de la véritable Lumière. Ce dernier titre pourtant ne fut point compris par la bienheureuse Vierge, tandis que les anges, témoins d'une solennité si nouvelle, en avaient l'intelligence, et se sentaient pleins d'admiration à la pensée de la gloire qui en résultait pour son auteur. Bientôt le Seigneur excita plus fortement encore l'attention des anges, et il sortit du trône de la très-sainte Trinité une voix qui, s'adressant à la glorieuse Vierge, lui dit : « Vous serez
« notre Épouse, notre bien-aimée et notre élue entre
« les créatures pendant toute l'éternité; les anges vous
« serviront, et toutes les nations et générations vous
« appelleront bienheureuse (1). »

435. Quand l'auguste Marie eut été ainsi parée des ornements divins, on célébra les épousailles les plus solennelles et les plus merveilleuses qu'aucun des plus hauts chérubins et séraphins eût pu imaginer : car le Très-Haut l'accepta pour son Épouse unique et singulière, et la constitua en la plus suprême dignité qu'une simple créature pût recevoir, afin de déposer en elle sa divinité en la personne du Verbe, et avec lui tous les trésors de grâce qu'exigeait cette suréminente dignité. La très-humble d'entre les humbles était sous le poids de tant de faveurs plongée dans un abîme d'amour et d'admiration, et elle dit en la présence du Seigneur : « Sou-

(1) Luc, 1, 48.

« verain Roi, Dieu incompréhensible, qui êtes-vous et
 « qui suis-je, pour que vous daigniez regarder celle qui
 « n'est que poussière et qui est si indigne de vos hautes
 « faveurs? Connaissant en vous, mon divin Seigneur,
 « comme dans un clair miroir, votre Être immuable, j'y
 « vois et j'y découvre sans aucune illusion la bassesse du
 « mien; j'y aperçois votre immensité et mon néant, et
 « je m'anéantis à cette vue, tant je suis étonnée que la
 « Majesté infinie s'abaisse jusqu'à un vil vermisseau,
 « qui ne mérite que le rebut et le mépris de toutes les
 « créatures. O mon Seigneur et mon tout, combien vous
 « devrez être glorifié et exalté dans vos œuvres! Quelle
 « admiration ne devront pas éprouver les esprits angé-
 « liques, qui apprécient votre bonté, vos grandeurs et
 « vos miséricordes infinies, quand ils considèreront la
 « générosité avec laquelle vous élevez cette poussière,
 « cette créature si pauvre en mérites, jusqu'au rang des
 « princes (1)! Je vous accepte, mon Seigneur et mon
 « Roi, pour mon Époux, et je m'offre d'être votre ser-
 « vante. Mon entendement, ma mémoire et ma volonté
 « n'auront plus d'autre objet, d'autre fin, ni d'autre
 « désir que vous, qui êtes mon souverain bien, mon
 « véritable et mon unique amour; mes yeux ne s'arrê-
 « teront sur aucune créature humaine, et mes puissances
 « et mes sens ne s'attacheront qu'à vous et à ce que votre
 « divine Majesté m'ordonnera; seul, ô mon bien-aimé,
 « vous serez pour votre Épouse (2), et elle sera unique-
 « ment à vous, qui êtes le bien éternel et immuable. »

436. Le Seigneur entendit avec une complaisance inf-
 fable ce consentement que donna la Reine céleste aux
 nouvelles épousailles qu'il avait célébrées avec sa très-

(1) Ps. cxii, 7. — (2) Cant., II, 16.

sainte âme, et, la traitant comme sa véritable Épouse et comme la Maîtresse de toutes les créatures, il lui confia la libre dispensation de ses grâces et de ses trésors, et lui ordonna de demander ce qu'elle souhaiterait, en l'assurant que rien ne lui serait refusé. La très-humble colombe, se conformant à l'ordre qu'elle venait de recevoir, pria le Père éternel avec la plus vive ferveur d'envoyer son Fils unique au monde pour racheter les hommes; de les appeler tous à la véritable connaissance de sa divinité; d'augmenter chez ses parents Joachim et Anne son saint amour et les autres dons de sa puissante droite; de consoler les pauvres et les affligés et de les soulager dans leurs besoins, et de lui accorder à elle la grâce d'accomplir avec perfection ce qui serait le plus agréable à sa divine volonté. Telles furent les plus particulières demandes qu'adressa dans cette occasion à la très-sainte Trinité Marie la nouvelle épouse. Tous les esprits angéliques, pour louer l'auteur de tant de merveilles, chantèrent de nouvelles hymnes d'admiration, et ceux que le Très-Haut avait désignés, l'accompagnèrent dans sa descente du ciel avec une musique céleste, et la remirent à l'endroit du Temple d'où elle avait été enlevée.

437. À peine s'y trouva-t-elle qu'elle voulut commencer de pratiquer ce qu'elle avait promis en la présence du Seigneur. Elle se rendit donc auprès de sa maîtresse et lui remit tout ce que sa mère sainte Anne lui avait laissé, tant pour ses nécessités que pour ses menus plaisirs, jusqu'à ses livres et à ses habits; puis elle la pria de le distribuer aux pauvres, ou de l'employer à ce qu'elle voudrait, et de lui prescrire ce qu'elle devait faire. La sage maîtresse (c'était, comme je l'ai déjà dit, Anne la prophétesse) accepta par une divine impulsion ce que l'aimable enfant lui offrait; elle la laissa tout à fait pauvre, puis-

qu'il ne lui resta que les habits qu'elle portait, et, ayant loué sa charité, elle résolut d'en prendre un soin particulier, à raison de son plus grand dénûment : en effet, les autres vierges gardaient chacune sa pension, conservaient en propre leurs hardes, et en disposaient à leur gré :

438. La maîtresse Anne traça ensuite, après en avoir conféré avec le grand prêtre, une règle de vie à la douce et docile Marie. L'humble abnégation avec laquelle la Reine du ciel s'y soumit lui obtint la grâce d'un parfait détachement des créatures et d'elle-même, et de ne plus songer à vivre que dans l'amour de Dieu et l'amour des humiliations. Je reconnais mon ignorance et mon impuissance à expliquer des mystères si sublimes et si profonds ; je me sens tout à fait indigne de toucher des matières dont ni l'éloquence des sages, ni la science des chérubins et des séraphins les plus ardents ne parviendraient à donner une idée exacte et complète. Que pourrait donc faire une pauvre femme ignorante et inutile comme je le suis ? Je reconnais combien j'offenserais la grandeur de mystères si sacrés et si vénérables, si l'obéissance ne m'excusait ; encore ne suffit-elle pas pour me rassurer entièrement : car je suis convaincue que j'ignore et devrais passer sous silence la plupart des merveilles de la Cité de Dieu, la très-pure Marie : ce que j'en connais et en pourrai dire est bien peu de chose.

Instruction de la très-sainte Vierge.

439. Ma fille, une des plus grandes et des plus inefables faveurs que j'aie reçues, durant ma vie, de la main

du Tout-Puissant, est celle que vous venez de découvrir et de rapporter ; car cette claire vue de la divinité et de l'être incompréhensible du Seigneur m'a fait connaître des mystères très-cachés. J'obtins avec cette parure et dans ces épousailles des grâces incompréhensibles, et mon âme y ressentit les plus doux et les plus divins effets. Le Seigneur agréa beaucoup ce désir que j'eus de faire les quatre vœux de pauvreté, d'obéissance, de chasteté et de clôture ; c'est par ce désir que je méritai que les mêmes vœux fussent établis dans l'Église et sous la loi de grâce, tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui, et tout ce que vous autres religieuses faites maintenant, vient de là comme de son principe, selon ce qui est écrit dans le psaume XLIV : *Adducentur Regi Virgines post eum* ; car le Très-Haut voulut que mes désirs fussent le fondement des instituts de la loi évangélique. J'accomplis avec une très-grande perfection tout ce que je résolus alors devant Dieu de pratiquer, autant que mon état me le permit ; je ne regardai jamais aucun homme au visage, sans en excepter mon époux Joseph, ni même les anges, lorsqu'ils m'apparaissaient sous une forme humaine : néanmoins je les voyais et connaissais tous en Dieu. Je n'eus d'ailleurs point d'affection pour aucune chose créée ni de volonté propre ; jamais on ne m'entendait dire : Je veux faire ou je ne veux pas faire cela. Car le Seigneur me gouvernait en toutes choses, ou par lui-même immédiatement, ou par l'obéissance qu'il me faisait rendre aux créatures à qui je me soumettais volontiers pour son amour.

440. Sachez, ma très-chère fille, que, comme l'état religieux est un état sacré et établi de Dieu pour y maintenir les principes de la perfection chrétienne, et la complète imitation de la très-sainte vie de mon Fils, c'est pour cette raison que le Seigneur est si irrité contre ceux qui

ont embrassé, quand ils croupissent dans l'oubli de cette incomparable faveur, et mènent une vie plus tiède et plus relâchée que bien des mondains : aussi subiront-ils un jugement plus sévère et des punitions plus rigoureuses. Ils doivent être d'autant plus sur leurs gardes, que le démon, cet ancien et perfide serpent, emploie plus de soins et plus de ruses à les tenter et à les abattre qu'à l'égard des mondains, soit à cause du petit nombre de ces âmes choisies, soit à cause des difficultés qu'il trouve à les vaincre, et du scandale qu'occasionnent leurs chutes s'il réussit à les faire tomber. Aussi, lorsqu'une de ces âmes a donné dans ses pièges, il se tient bien plus de conseils dans l'enfer qu'après la chute d'un séculier, et l'on y cherche bien plus de moyens pour empêcher qu'elle ne se relève à l'aide des secours auxquels on peut recourir plus facilement, plus promptement dans la religion que dans le monde, tels que l'obéissance, les exercices de piété et le fréquent usage des sacrements. Et, afin que tout soit inutile à un religieux relâché et qu'il ne puisse profiter de rien, l'ennemi pratique tant de ruses et de stratagèmes, qu'on serait effrayé d'en connaître le détail. On en devine néanmoins une partie, quand on considère les inquiétudes qui agitent l'âme d'un religieux, en pareil cas, et les subterfuges dont il se sert pour justifier ses relâchements ; il n'est point de prétextes spécieux qu'il ne fasse valoir pour les excuser, et, s'il n'y peut parvenir, il donne ouvertement dans toutes sortes de rébellions, de désordres et de crimes.

441. Soyez donc, ma fille, sur vos gardes, et craignez un danger si horrible ; tâchez de vous élever par les forces de la divine grâce au-dessus de vous-même, et bannissez de votre cœur toutes sortes d'affections et de mouvements déréglés. Je veux que vous fassiez tous vos efforts pour

mourir à vos passions et pour vous spiritualiser, afin qu'ayant détruit en vous tout ce qui est terrestre, votre vie et votre conversation deviennent tout angéliques. Il vous faut sortir de votre état humain et atteindre à un autre état si vous voulez porter dignement le nom d'Épouse de Jésus-Christ. Quoique vous soyez terre, vous devez être une terre bénie, sans épines de passions, une terre dont tous les fruits appartiennent au Très-Haut, qui en est le maître. Ayant donc pour époux, comme vous l'avez, ce souverain et puissant Seigneur, qui est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, vous ne devez pas daigner tourner les yeux, et encore moins le cœur, vers de vils serviteurs, c'est-à-dire vers les créatures humaines, puisque les anges eux-mêmes vous aiment et vous respectent à cause de cette dignité d'épouse du Très-Haut. Que si, parmi les mortels, on juge que c'est une grande témérité à un homme ordinaire de regarder l'épouse du prince, quel crime serait-ce de jeter les yeux sur l'épouse du Roi du ciel et du Tout-Puissant! et quelle faute ne commettrait-elle pas si elle le permettait, ou si elle y prenait quelque complaisance! Pensez-y sérieusement, et soyez sûr que le châtimement que Dieu réserve à ce péché est également terrible et incompréhensible; je ne vous le découvre pas, parce que votre faiblesse n'en saurait supporter la vue: je veux que mon instruction vous suffise pour que vous pratiquiez tout ce que je vous ordonne, et que vous m'imitiez comme disciple dans la mesure de vos forces; tâchez aussi d'inculquer ces avis à vos religieuses et de les leur faire mettre en pratique.

442. J'écoute, ma divine Reine et Maîtresse très-compatissante, avec la plus grande joie vos douces paroles, si saintes et si vivifiantes; je désire les graver au fond de mon cœur par la grâce de votre très-saint Fils, que je

vous prie de m'obtenir. Je parlerai en votre présence, comme une disciple ignorante à sa maîtresse, si vous m'en accordez la permission. Veuillez, ma très-sainte Mère, me donner une instruction plus ample qui me serve de règle et de guide dans l'accomplissement de ce devoir et dans l'exécution du dessein que vous avez inspiré à mon âme, afin que je puisse m'acquitter des quatre vœux de ma profession comme vous me l'ordonnez, comme je le dois et comme je le désire.

CHAPITRE III

Instruction que me donna la Reine du ciel relativement aux quatre vœux de ma profession.

443. Je ne veux point vous refuser, ma fille, les leçons que vous me demandez avec intention de vous y conformer; recevez-les avec estime, dévotion et docilité. Le Sage dit : « Mon fils, si vous avez promis pour votre ami, vous avez engagé votre main à un étranger, vous vous êtes lié par votre bouche, et vous avez été pris par vos paroles (1). » Selon cette vérité, celui qui a fait un vœu à Dieu a cloué la main de sa propre volonté, pour n'être plus libre de faire autre chose que ce qu'il a promis, et pour suivre en tout la volonté et le bon plaisir de celui envers qui il s'est irrévocablement obligé par sa propre bouche et par les paroles de sa profession. Il avait, avant de faire ses vœux, le droit de choisir le chemin qu'il voulait; mais quand une fois l'âme du religieux s'est liée et

(1) Prov., vi, 1-2.

engagée, elle a perdu entièrement sa liberté, puisqu'elle en a fait le sacrifice à Dieu entre les mains de son supérieur. Le salut ou la perte des âmes dépend de leur liberté; mais, comme la plupart se perdent par le mauvais usage qu'elles en font, le Seigneur a établi l'état religieux pour les fixer dans le bien par le moyen des vœux, afin que la créature, faisant une fois, dans l'exercice de sa pleine liberté, un choix sage et prudent, consacre au Très-Haut par un seul acte ce qu'elle perdrait en plusieurs, si elle était libre encore de vouloir et de ne pas vouloir.

444. On perd heureusement par ces vœux la liberté pour le mal, et on l'assure pour le bien, comme par une bride qui détourne du danger et conduit par le meilleur chemin; l'âme échappe ainsi à la servitude de ses propres passions, elle acquiert sur elles un nouvel empire, et s'en rend la maîtresse absolue dans son économie intérieure. Dans cet heureux état, elle n'est subordonnée qu'à la grâce et aux mouvements du Saint-Esprit, qui dirige toutes ses opérations, pourvu qu'elle n'use de sa volonté qu'afin de pratiquer ce qu'elle a promis à Dieu. Alors la créature passe de la honte de la servitude à l'éminente dignité de fille de Dieu, et de son état terrestre à un état angélique; et, sous la conduite du Saint-Esprit, elle s'affranchit du péché, de ses funestes effets et de ses terribles punitions. Il n'est pas possible que vous compreniez dans la vie mortelle combien une âme qui s'efforce d'accomplir parfaitement les vœux de sa profession, acquiert de faveurs et de trésors spirituels; mais je vous assure, ma fille, que les parfaites religieuses peuvent amasser autant et même plus de mérites que les martyrs.

445. Vous êtes entrée, ma fille, en possession des prémices de tant de biens, le jour où vous avez choisi la meilleure part; mais n'oubliez pas que ce jour-là vous

vous êtes liée envers un Dieu éternel et puissant, qui pénétre ce qu'il y a de plus caché dans les cœurs. Que si manquer de parole aux créatures terrestres, et ne point s'acquitter des justes promesses qu'on leur a faites, est une chose si noire et si odieuse à la simple raison, que sera-ce d'être infidèle à Dieu dans les promesses les plus justes et les plus saintes ! En qualité de Créateur, de conservateur et de bienfaiteur de votre être, vous lui devez la reconnaissance ; en qualité de Père, le respect ; en qualité d'Époux, la fidélité ; et en qualité d'ami, un constant retour. Vous lui devez la foi et l'espérance, parce qu'il est très-fidèle ; l'amour, parce qu'il est le bien souverain et éternel ; la soumission, parce qu'il est tout-puissant ; et une humble et sainte crainte, parce qu'il est le plus équitable des juges. Or vous ne sauriez transgresser ce que vous avez promis en votre profession, sans trahir indignement les devoirs que vous imposent ces titres et tant d'autres. Que s'il est toujours horrible de voir des religieuses, qui sont dans l'obligation de mener une vie toute spirituelle, et qui s'appellent épouses de Jésus-Christ, devenir néanmoins membres et esclaves du démon ; de quelle honte votre trahison ne vous couvrirait-elle pas, vous qui avez reçu plus de faveurs que toutes les autres, et qui par conséquent les devez toutes surpasser en amour. en générosité et en reconnaissance !

446. Comprenez, ô âme, combien un pareil crime vous rendrait odieuse au Seigneur, à moi, aux anges et aux saints, qui sommes tous témoins de l'amour et de la fidélité que vous a montrés le Très-Haut, en qualité d'Époux très-riche, très-tendre et très-libéral. Tâchez donc de faire tous vos efforts pour ne le jamais offenser en rien ; ne le forcez pas de vous abandonner aux suites affreuses du péché, puisque vous savez que ce serait là pour vous un plus

grand malheur et un châtement plus rigoureux que s'il vous exposait à la fureur des éléments, à la cruauté des animaux les plus farouches et à la rage même des démons, à tous les supplices que les hommes pourraient inventer, et aux plus sanglants affronts qu'ils pourraient vous faire, comme à autant d'exécuteurs de sa justice. Oui, ma fille, tout cela vous serait un moindre mal, que de commettre un seul péché véniel contre Dieu, contre Celui que vous devez servir et aimer toujours. Toutes les peines de ce monde sont moindres que le péché, parce qu'elles finissent avec la vie mortelle, tandis que le péché peut être éternel, et que par conséquent la punition qu'il entraîne peut aussi n'avoir pas de fin.

447. Les mortels craignent beaucoup les peines et les afflictions de la vie présente, parce qu'elles leur sont sensibles; mais le péché ne les afflige nullement, parce que, n'étant touchés que de ce qui frappe leurs sens, ils n'aperçoivent point la peine éternelle de l'enfer qui le suit de si près. Et quoique cette même peine soit inséparable du péché, le cœur de l'homme est si appesanti, que, se laissant enivrer de son crime, il ne lui reste aucune intelligence pour en considérer la punition, parce que l'enfer ne lui est ni présent ni sensible; et quand il pourrait le voir et le toucher par la foi, il lui ferme les yeux; sa foi est morte, comme si elle n'existait pas. O aveuglement déplorable des hommes! ô funeste négligence, combien d'âmes capables de raison et de gloire ne perds-tu pas honteusement! Il n'est point de paroles assez expressives pour dépeindre un pareil malheur. Ma fille, préservez-vous d'un si dangereux état par la sainte crainte du Seigneur; plutôt que de vous y exposer, supportez toutes les peines et toutes les afflictions de la vie présente, qui est si courte, et songez que rien ne vous manquera tant que

vous ne perdrez point Dieu. Ce sera un puissant moyen pour vous affermir dans le bien, que d'être persuadée qu'il n'y a point de petites fautes dans votre état; vous devez craindre beaucoup les moindres manquements, parce que le Seigneur sait qu'en méprisant les fautes légères, la créature ouvre son cœur à d'autres fautes plus graves; et certes, l'amour de celui qui n'appréhende pas de déplaire en quoi que ce soit à la personne qu'il aime, est fort imparfait.

448. L'ordre que les religieux et les religieuses doivent observer dans leurs bons désirs est celui-ci : il faut, en premier lieu, qu'ils accomplissent ponctuellement les obligations de leurs vœux et pratiquent toutes les vertus qu'ils renferment. Ensuite ils peuvent s'adonner aux œuvres volontaires qu'on appelle de surérogation. Il y en a plusieurs qui, trompés par le démon et cédant à un zèle indiscret et contraire à la perfection, renversent cet ordre, et qui, tandis qu'ils négligent, en matière grave, des devoirs essentiels de leur état, veulent y ajouter des choses facultatives, souvent inutiles, qu'inspire seulement un esprit de présomption et de singularité; car ils visent à se distinguer des autres par plus de ferveur et de zèle, quand ils ne font que s'éloigner des principes de la perfection. Je ne veux point, ma fille, que vous tombiez dans une si lourde faute; au contraire, je veux que vous commenciez par vous acquitter de toutes les obligations de vos vœux et de la vie commune, et que vous ajoutiez ensuite ce que vous pourrez avec la grâce de Dieu et selon vos forces, parce que c'est en observant cet ordre que l'âme s'embellit, se perfectionne et se rend agréable aux yeux de son Créateur.

449. Le vœu d'obéissance est le plus grand de la religion, parce qu'il renferme un renoncement entier à la

volonté propre; de sorte que la religieuse n'a plus aucune juridiction ni aucun droit sur elle-même. Elle ne peut plus dire je veux, ou je ne veux pas, je ferai, ou je ne ferai pas; elle a renoncé à tout cela par l'obéissance qu'elle a promise à son supérieur. Si vous voulez accomplir ce vœu, il ne faut pas que vous fassiez la sage envers vous-même, ni que vous vous imaginiez d'être maîtresse de vos inclinations, de vos sentiments et de votre volonté: car la véritable obéissance doit ressembler à la foi; il faut qu'elle estime, respecte et adopte ce que le supérieur ordonne, sans prétendre ni l'examiner ni le comprendre. Ainsi, pour obéir avec perfection et avec mérite, vous devez vous croire sans raison et sans vie, et vous considérer comme un corps mort, qui se laisse remuer et traiter comme l'on veut; que si dans cet état il vous reste quelque mouvement, vous ne le devez employer que pour exécuter avec plus de diligence tout ce que le supérieur vous prescrira. Ne vous préoccupez jamais de ce que vous aurez à faire; pensez seulement à la manière dont vous vous acquitterez de ce qu'on vous commandera. Sacrifiez votre propre volonté, étouffez toutes vos convoitises et toutes vos passions; et après que vous aurez par une résistance énergique et efficace refoulé toutes vos impulsions personnelles, faites que l'obéissance soit l'âme et la vie de toutes vos œuvres. Il faut qu'on trouve toutes vos pensées, toutes vos paroles, toutes vos actions et votre volonté elle-même dans la volonté de votre supérieur: demandez donc qu'on vous ôte en toutes choses votre être propre, et qu'on vous en donne un autre tout nouveau; tâchez de n'avoir rien à vous, et que tout en vous procède de l'obéissance sans aucune contradiction ni résistance.

450. N'oubliez pas que la manière la plus parfaite d'obéir est celle qui ne donne au supérieur aucun motif

de remarquer la moindre contrariété qui lui puisse déplaire ; car on doit lui obéir avec satisfaction et promptitude, sans répliquer ni murmurer, mais en lui donnant, au contraire, des marques agréables qu'on fait volontiers ce qu'il ordonne. Les supérieurs tiennent la place de Dieu, et en leur obéissant on obéit au Seigneur, qui est en eux, qui les dirige, et qui les éclaire en ce qu'ils prescrivent à leurs inférieurs, pour le bien de leurs âmes et pour leur salut ; de même, le mépris que l'on fait des supérieurs s'adresse à Dieu, qui par eux et en eux vous manifeste sa volonté (1) ; il faut que vous soyez bien persuadée que Dieu fait parler votre supérieur, ou qu'il parle par sa bouche. Tâchez donc, ma fille, de devenir obéissante, afin que vous puissiez proclamer vos victoires (2). Ne craignez rien en obéissant ; car ce chemin-là est tellement sûr, que Dieu ne grave point dans sa mémoire les fautes des obéissants pour les leur imputer au jour du jugement, et qu'il leur pardonne, au contraire, avec facilité leurs autres manquements, à cause du sacrifice de l'obéissance. Mon très-saint Fils a offert avec une particulière affection sa Passion et sa très-précieuse mort au Père éternel pour les obéissants, afin qu'ils fussent privilégiés dans le pardon et dans la grâce, et afin qu'ils ne s'égarassent point, mais qu'ils se perfectionnassent par chacune de leurs actions. Maintenant encore il représente maintes fois à son Père, en intercédant pour les hommes, qu'il a été obéissant pour eux jusqu'à la mort de la croix (3). Enfin le Seigneur agréa tellement l'obéissance d'Abraham et de son fils Isaac, que, non content d'empêcher qu'un fils qui s'était montré si obéissant mourût, il voulut en faire l'ancêtre du Verbe incarné, et le choisit entre tous les

(1) Luc., x, 16. — (2) Prov., xxi, 28. — (3) Phil., ii, 8.

autres pour être le chef et le fondement de tant de bénédictions (1).

451. Le vœu de pauvreté est une généreuse décharge du pesant fardeau des choses temporelles : c'est un repos d'esprit, un soulagement de la faiblesse humaine, et le noble affranchissement d'un cœur digne des biens éternels et spirituels. C'est encore un saint assouvissement qui fait cesser l'appétit désordonné des choses terrestres, et procure en même temps la jouissance des trésors divins. Tout cela, ma fille, et d'autres biens plus grands se trouvent renfermés dans la pauvreté volontaire ; et si la plupart des hommes ne les estiment pas, c'est parce que les enfants du siècle, les amateurs des richesses périssables et les ennemis de la riche et sainte pauvreté en sont privés et n'ont pas le bonheur de les connaître. Loin de sentir combien le fardeau des richesses est intolérable, ils se courbent dessous jusqu'aux entrailles de la terre, pour y chercher avec des difficultés, des sueurs et des travaux infinis, cet or et cet argent dont la possession leur fait perdre la raison et les rend semblables aux brutes, qui ignorent ce qu'elles font et ce qu'elles souffrent. Or si les richesses coûtent tant à acquérir, que ne coûteront-elles pas à conserver ! Qu'ils le disent ceux qui sont tombés dans les enfers avec ce funeste fardeau ; qu'elles le fassent comprendre, les cruelles inquiétudes qu'on éprouve de perdre ces biens quand on les possède ; et enfin, qu'elles l'attestent, les lois rigoureuses qu'ils ont fait établir parmi les hommes.

452. Si toutes ces apparences trompeuses éblouissent l'esprit, accablent sa faiblesse et ravalent cette âme si noble faite pour aspirer aux biens éternels et à Dieu, il

(1) Gen., XXII, 16.

n'y a point de doute que la pauvreté volontaire ne replace la créature à la hauteur de son rang, ne la délivre de sa servitude honteuse, et ne la mette en possession de cette liberté divine dans laquelle elle fut créée pour être maîtresse de toutes choses. Elle ne les possède jamais mieux que par le mépris qu'elle en fait; quand elle les distribue ou qu'elle les abandonne volontairement, elle en fait un plus excellent usage; et quand elle se plaît dans la privation des richesses, elle étouffe par là même l'appétit concupiscible, et elle tient son cœur tout disposé à recevoir les trésors de la Divinité, pour lesquels il a été créé avec une capacité presque infinie.

453. Je souhaite, ma fille, que vous vous appliquiez beaucoup à l'étude de cette science divine, que le monde affecte tant d'ignorer, et non-seulement le monde, mais aussi bien des religieux qui ont promis à Dieu de la pratiquer, et qui s'attirent par leur manque de parole toute l'indignation du Seigneur. Les transgresseurs de ce vœu ne prennent pas garde au châtement très-rigoureux qui leur est infligé à l'instant même; car en bannissant la pauvreté volontaire, ils éloignent sur-le-champ d'eux-mêmes l'esprit de mon très-saint Fils Jésus-Christ, et celui que nous sommes venus enseigner aux hommes en donnant l'exemple de la plus stricte pauvreté. Mais s'ils ne s'en aperçoivent pas aussitôt, c'est parce que le juste Juge dissimule pendant qu'ils jouissent de l'abondance qu'ils désirent, et ils se trouveront singulièrement confus et désabusés dans le jugement qui leur est réservé, alors qu'ils subiront des rigueurs qu'ils ne s'attendent pas à rencontrer en la justice divine.

454. Dieu a créé les biens temporels seulement pour qu'ils servent aux hommes à se conserver la vie; ce but atteint, ils cessent d'être nécessaires. Mais la vie est courte,

elle s'écoule rapidement et a besoin de peu de choses, tandis que l'âme subsiste éternellement : est-il donc juste que les hommes ne donnent à leur âme que des soins momentanés et comme en passant, et que, pour acquérir des richesses périssables, ils se livrent à des soucis éternels ? C'est une grande perversité d'avoir renversé les fins et les moyens dans une affaire si importante ; il faut que l'homme soit bien aveugle pour consacrer tous ses soins, toutes ses peines, toutes ses pensées et tout son temps à la vie fugitive et incertaine du corps, et pour ne vouloir donner à sa pauvre âme, en plusieurs années, qu'une heure à peine, et souvent, hélas ! la dernière et la pire de toutes.

455. Profitez donc, ma très-chère fille, de la précieuse lumière et de l'avis charitable que le Seigneur vous transmet, pour vous empêcher de tomber dans une faute si dangereuse. Renoncez à l'amour des choses terrestres ; et quand même il vous semblerait que certaines de ces choses manquent à votre monastère, ne mettez point, sous prétexte de nécessité, trop d'empressement à les lui procurer ; puis, une fois que vous y aurez apporté tous les soins convenables, gardez-vous bien de vous troubler si ce que vous attendez ne vous arrive pas, ou de le désirer avec passion, le crussiez-vous nécessaire pour le service de Dieu ; car l'amour que vous lui portez diminue à mesure que vous prétendez d'aimer quelque autre chose avec lui. Vous devez regarder le trop comme superflu et inutile, et y renoncer comme à un crime ; et le peu même, l'estimer peu : car pourquoi embarrasser son cœur de ce qui ne vaut rien et qui pourrait néanmoins distraire beaucoup ? Si vous obtenez ce que vous croyez vous être nécessaire, vous n'êtes pas véritablement pauvre, puisque le propre de la pauvreté est de manquer de quelque chose dans le besoin ; on appelle seulement riche celui à

qui rien ne manque, parce que le superflu préoccupe plutôt qu'il n'accommode, et n'est qu'une pure affliction d'esprit; et le désirer ou le garder sans en faire usage, c'est une pauvreté sans quiétude et sans repos.

456. Je veux que vous ayez cette liberté d'esprit de ne vous attacher à aucune chose, grande ou petite, superflue ou nécessaire. Quant à ce dont vous aurez besoin pour votre entretien, vous n'en devez prendre que la quantité absolument nécessaire pour vous empêcher de mourir et pour vous vêtir décentement, vous servant toujours, pour votre mise, des étoffes les plus pauvres, des habits les plus rapiécés, et pour votre nourriture, des mets les plus communs. Loin d'avoir à cet égard des délicatesses ou des caprices, contentez-vous même de ce qui est le moins conforme à votre goût, sans demander autre chose, afin que vous puissiez de la sorte mortifier vos désirs, réprimer vos appétits, et pratiquer toujours ce qu'il y a de plus parfait.

457. Le vœu de chasteté comprend la pureté de l'âme et la pureté du corps : il est facile de la perdre, et difficile ou même impossible de la réparer, selon les manières dont on la perd. Ce précieux trésor est mis en dépôt dans un château qui a un grand nombre de portes et de fenêtres; et si elles ne sont ni bien gardées, ni bien défendues, il n'est pas en sûreté. Vous n'observerez parfaitement ce vœu, ma fille, qu'autant que vous ferez un pacte inviolable avec vos sens, afin de ne vous en servir que suivant les exigences de la raison et pour la gloire du Créateur. Les sens étant morts, il vous sera facile de remporter la victoire sur des ennemis qui ne peuvent vous vaincre que par leur secours; en effet, les pensées ne reviennent à la charge et ne sauraient se présenter, qu'à moins que les images des choses visibles qui les fomentent

n'entrent par les sens extérieurs. Vous ne devez ni toucher ni regarder aucune créature humaine, quel que soit son sexe, ni même discourir avec personne, de peur que des souvenirs profanes n'occupent votre imagination. La conservation de cette pureté que j'exige de vous dépend de cette précaution, que je vous recommande beaucoup : que si la charité ou l'obéissance (seuls motifs que vous deviez admettre) vous obligent de parler, ce doit toujours être avec toute la gravité, la modestie et la circonspection possible.

458. Vivez avec vous-même comme n'étant point du monde, pauvre, mortifiée, affligée, et aimant les amertumes de la vie sans en désirer le repos ni les douceurs; vous considérant comme dans un pays étranger, où vous avez été conduite pour travailler et pour lutter contre de puissants ennemis. Or, comme la chair est le plus formidable de tous, il faut que vous fassiez tous vos efforts pour résister à vos passions naturelles et aux tentations du démon. Élevez-vous au-dessus de vous-même, construisez-vous une demeure dans les régions supérieures, afin de vivre à l'ombre de Celui que vous désirez (1), et de jouir, sous sa protection, d'une véritable tranquillité. Abandonnez-vous entièrement à son chaste et saint amour, sans croire qu'il y ait d'autres créatures que celles qui vous aident et vous obligent à aimer et servir votre Seigneur : les autres vous doivent être en horreur.

459. Quoique la religieuse qui porte le titre d'épouse de Jésus-Christ, et qui fait profession de toutes les vertus, doive les posséder toutes, la chasteté est certainement celle qui la rapproche le plus de son Époux : parce qu'en l'arrachant à sa corruption naturelle, elle la spiritualise,

(1) Cant., II, 3.

et la fait participer à la condition des anges, et même en quelque sorte à la vie de Dieu. C'est une vertu qui embellit toutes les autres, qui élève le corps à un état supérieur, illumine l'entendement, et conserve aux âmes cette noblesse native, qui est au-dessus de tout ce qui est corruptible. C'est parce que cette vertu fut un fruit spécial de la rédemption, mérité par mon très-saint Fils mourant sur la croix, où il effaça les péchés du monde, qu'il est dit que les vierges accompagnent l'Agneau (1).

460. Le vœu de clôture est le rempart de la chasteté et de toutes les vertus, le chaton où elles se maintiennent dans tout leur éclat; c'est aussi le privilège du Ciel pour exempter les religieuses, épouses de Jésus-Christ, des lourds et funestes tributs que le monde, avec sa liberté, paie au prince de ses vanités. Au moyen de ce vœu, les religieuses vivent dans un port assuré, pendant que les autres âmes sont agitées, et bien souvent submergées dans la tourmente des occasions périlleuses. La clôture ne doit pas paraître un lieu trop borné, puisqu'elle offre de pareils avantages, et que les religieuses y peuvent jouir du champ immense des vertus et de la connaissance de Dieu, de ses perfections infinies, de ses ineffables mystères, et des œuvres merveilleuses qu'il a faites et qu'il opère tous les jours pour les hommes. On peut et l'on doit se promener et se récréer dans ces vastes domaines; autrement, la plus grande liberté paraîtra une étroite prison. Je veux, ma fille, que vos pensées et vos désirs s'étendent au delà des limites du monde. Gravissez les hauteurs de la connaissance de Dieu et de son amour, où vous puissiez vivre en pleine liberté, sans qu'aucune chose vous borne : et là vous verrez que la terre entière est bien trop

(1) Apoc., XIV, 4.

étroite, trop vile et trop méprisable, pour que vous y renfermiez votre âme.

461. Ajoutez à cette clôture du corps à laquelle vous êtes obligée, celle de vos sens, afin de défendre et de sauvegarder, comme par autant de forts, votre pureté, et en elle le feu du sanctuaire, que vous devez entretenir de sorte qu'il ne s'éteigne jamais (1). Or, pour mieux surveiller vos sens et profiter de la clôture, n'abordez jamais la porte, ni la grille, ni les fenêtres, et ne vous souvenez pas même qu'il y en ait dans le monastère, à moins que votre charge ou l'obéissance ne vous obligent au contraire. Ne désirez point ce qu'il ne vous est pas permis de posséder, et ne vous empressez nullement pour ce que vous ne devez pas désirer : vous trouverez le bien et la paix, ainsi que mes faveurs, dans votre retraite et dans votre circonspection. Profitez de mes avis, et vous obtiendrez le riche fruit et le prix inestimable de l'amour et de la grâce que vous ambitionnez.

CHAPITRE IV

De la perfection avec laquelle la très-sainte Vierge observait les cérémonies du Temple, et des exercices qu'on lui prescrivit dans ce saint lieu.

462. Revenant à notre divine histoire, je dirai qu'à peine la très-sainte Vierge eut-elle consacré le Temple par sa présence et par sa demeure, qu'elle s'adonna à la pratique des œuvres les plus parfaites, et à mesure qu'elle

(1) Levit., VI, 12.

croissait en âge, elle croissait aussi en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Les choses que j'ai apprises sur les merveilles que la main du Tout-Puissant opérait en la Reine du ciel dans ses premières années, me jettent comme au rivage d'une mer immense, d'où je ne sais, dans mon admiration, me lancer sur un si vaste océan, pour le pouvoir franchir heureusement : car il est impossible que je n'omette un grand nombre des choses que je connais, et il est très-difficile de bien exprimer ce que j'en dois écrire. Voici toutefois ce que le Seigneur m'a manifesté dans une circonstance particulière :

463. « Les œuvres que pratiqua dans le Temple celle
« qui devait être Mère du Verbe incarné furent toutes
« de la plus grande perfection, et atteignirent un si haut
« degré de sainteté, que de toutes les créatures humaines
« et angéliques aucune ne pourrait ni les concevoir ni
« les imiter. Ses actes de vertus intérieures furent si mul-
« tipliés et si extraordinaires en mérite et en ferveur
« qu'ils surpassèrent tous ceux des séraphins; et vous le
« comprendrez, ma fille, beaucoup mieux que vous ne
« pourrez l'exprimer par vos paroles. C'est ma volonté
« que vous preniez la très-pure Marie pour le principe de
« votre joie dans tout le cours de votre vie mortelle, et
« que vous la suiviez dans le désert du renoncement à
« tout ce qui est humain et visible. Suivez-la par une
« parfaite imitation, autant que vos forces et vos lumières
« vous le permettront; elle sera votre guide et votre
« maîtresse; elle vous révélera ma volonté, et vous lirez
« en elle, écrite de ma propre main, ma très-sainte loi,
« cette loi que vous devez méditer jour et nuit. Elle
« frappera par son intercession la pierre de l'humanité
« de Jésus-Christ, afin que dans ce désert, les eaux
« de la divine grâce et de la lumière céleste rejail-

« lissent sur vous (1), et que par elles votre soif soit
 « éteinte, votre entendement éclairé, et votre volonté
 « enflammée. Elle sera en même temps une colonne de
 « feu qui vous conduira (2), et un nuage qui vous ra-
 « fraîchira; et par sa protection, elle vous mettra à l'abri
 « des ardeurs des passions et des insultes des ennemis.
 « Vous trouverez en elle un ange qui vous guidera et
 « vous éloignera des dangers de la Babylone et de la
 « Sodome du monde (3), afin que les coups de ma jus-
 « tice ne vous atteignent pas. Vous rencontrerez en elle
 « une mère qui vous aimera, une amie qui vous conso-
 « lera, une maîtresse qui vous commandera, une pro-
 « tectrice qui vous défendra, et une Reine à qui vous
 « devez vos hommages et vos obéissances en qualité de
 « servante. Vous trouverez dans les vertus pratiquées
 « au Temple par cette Mère de mon Fils unique, un mo-
 « dèle universel de toutes les perfections, sur lequel
 « vous pourrez régler votre vie; un miroir sans tache
 « qui réfléchit la vive image du Verbe incarné. Vous
 « découvrirez en cette image une juste et fidèle copie
 « de toute la sainteté, la beauté de la virginité, les at-
 « traits de l'humilité, l'activité de la dévotion et de
 « l'obéissance, la fermeté de la foi, la certitude de l'es-
 « pérance, l'ardeur de la charité, et un raccourci de
 « toutes les merveilles de ma puissance, auquel vous de-
 « vez conformer votre vie; et je veux que vous vous
 « serviez de ce miroir pour la régler et pour vous parer
 « d'ornements propres à rehausser vos beautés et vos
 « grâces, comme une épouse qui désire entrer dans le lit
 « nuptial de son Époux et Seigneur.

464. « Que si la noblesse et les hautes qualités du

(1) Num., x, 11. — (2) Exod., XIII, 21. — (3) *Id.*, xxiii, 20.

« maître encouragent le disciple, et lui rendent sa doctrine plus aimable, qui peut vous attirer avec une plus grande force, si ce n'est cette même Maîtresse, qui est Mère de votre Époux, et élue pour être à la fois la Vierge la plus pure, la plus sainte, comme exempte de toute tache du péché, et la Mère du Fils unique du Père éternel, de celui qui est la splendeur de sa divinité en une même substance? Écoutez donc votre souveraine Maîtresse, suivez-la en l'imitant, et faites votre continuelle méditation de ses excellences et de ses vertus admirables. Et sachez que la vie qu'elle a menée dans le Temple, et tout ce qu'elle y a pratiqué, est le modèle sur lequel doivent se mouler toutes les âmes qui à son exemple se consacrent à Jésus-Christ, en qualité d'épouses. » Telles sont les instructions générales que le Seigneur me donna, touchant les actions de la très-sainte Vierge pendant le temps qu'elle passa dans le Temple.

465. Mais pour descendre au détail de ses occupations, il faut rappeler qu'après cette vision de la Divinité dont j'ai parlé au chapitre second, Marie s'offrit entièrement au Seigneur, et remit à sa maîtresse tout ce qu'elle avait, afin de se trouver, suivant ses désirs, dans un plus parfait dénûment, de s'abandonner à une aveugle obéissance, et de couvrir du voile de ses vertus les trésors de sagesse et de grâce, qui l'élevaient au-dessus des plus hauts séraphins. Dans ces dispositions elle demanda très-humblement aux prêtres et à sa maîtresse de lui prescrire tout ce qu'elle aurait à faire. En conséquence, ils conférèrent ensemble, assistés d'une lumière particulière, et ayant décidé de proportionner les exercices de la divine Marie à la faiblesse de son âge, le souverain prêtre et sa maîtresse la firent venir en leur présence. La Reine

du ciel à son arrivée se mit à genoux pour les écouter, et, bien qu'on lui ordonnât de se lever, elle demanda avec une grande modestie la permission de demeurer en cette posture devant le ministre du Seigneur et devant sa maîtresse, à cause de leur office et de leur dignité.

466. Le prêtre lui dit alors : « Ma fille, le Seigneur
« vous a conduite fort jeune dans son saint Temple, re-
« connaissez cette faveur et tâchez d'en profiter en le
« servant en vérité et dans toute la plénitude de votre
« cœur, et en vous adonnant à la pratique de toutes
« les vertus, afin que vous sortiez de ce lieu sacré mu-
« nie de toutes les forces nécessaires pour supporter les
« luttes du monde et pour vous défendre de ses écueils ;
« obéissez à votre maîtresse Anne, commencez à porter
« de bonne heure le doux joug de la vertu, afin que vous
« le trouviez moins lourd le reste de votre vie (1). » A
quoi la très-sainte fille répondit : « Monseigneur, comme
« prêtre et ministre du Très-Haut, dont vous tenez la
« place, et vous, ma maîtresse, vous me prescrirez et me
« dicterez ce que je dois faire, afin que je ne sois point
« trompée. Ainsi je vous supplie de me rendre ce bon of-
« fice, vous protestant que j'en n'ai point d'autre désir que
« d'obéir en tout à votre volonté. »

467. Le grand prêtre et la maîtresse Anne se sentaient poussés par de pieuses inspirations à prendre un soin particulier de la sainte enfant, et à la préférer à toutes les autres vierges : et ayant conféré sur la grande estime qu'ils en faisaient, ils convinrent, sans se rendre compte de la force surnaturelle et mystérieuse qui les mouvait intérieurement, de l'assister et d'apporter à sa direction des

(1) Thren., III, 27.

attentions singulières. Mais, comme toutes ces précautions ne pouvaient point passer au delà des actions extérieures, ils ne purent point lui prescrire les actes intérieurs et les affections de son cœur, dont le Seigneur se réservait tout le soin, parce qu'il voulait la favoriser et la conduire par des grâces privilégiées : ainsi ce cœur candide de la Reine du ciel se trouvait en liberté de croître et de progresser dans les vertus intérieures, sans qu'il y eût aucun instant auquel il n'opérât ce qu'il y avait de plus parfait et de plus excellent dans ces mêmes vertus.

468. Le grand prêtre régla ses occupations, et lui dit :
« Ma fille, vous assisterez avec beaucoup de respect et de
« dévotion aux cantiques du Seigneur, et vous prierez le
« Très-Haut pour les besoins de son saint Temple et de son
« peuple, et pour la venue du Messie. Vous vous retirerez
« à huit heures du soir pour vous reposer, et vous vous
« lèverez au point du jour pour prier et bénir le Seigneur
« jusqu'à tierce (c'est-à-dire jusqu'à neuf heures du ma-
« tin); depuis tierce jusqu'au soir vous vous occuperez à
« quelque travail manuel, afin que vous sachiez bien tout
« ce qui regarde votre état. Observez une discrète so-
« briété dans le repas; que vous prendrez après le travail.
« Ensuite vous irez recevoir les instructions de votre maî-
« tresse; vous emploierez le reste de la journée à lire les
« saintes Écritures; et vous serez en toutes choses humble,
« affable et fort obéissante à ce que votre maîtresse vous
« commandera. »

469. La très-sainte fille écouta le discours du pontife à genoux; et après lui avoir demandé sa bénédiction et baisé la main, aussi bien qu'à sa maîtresse, elle résolut intérieurement de suivre, durant tout le temps qu'elle demeurerait au Temple, les règles de conduite qu'on lui traçait, à moins que dans la suite ses supérieurs ne jugeassent à propos de

les changer. Cette Maîtresse de la sainteté et de la vertu accomplit tout ce qu'elle avait résolu avec la même soumission que si elle eût été la moindre de toutes les disciples. Ses affections et son amour très-ardent la portaient à beaucoup d'autres œuvres extérieures qu'on ne lui avait point prescrites, mais elle voulut se soumettre entièrement au ministre du Seigneur, et préféra le sacrifice de la parfaite et sainte obéissance à ses ferveurs et à ses propres sentiments, sachant très-bien, comme Maîtresse de toute perfection, qu'il est beaucoup plus sûr d'accomplir la volonté de Dieu en obéissant aveuglément, qu'en satisfaisant les plus vifs désirs de mettre en pratique les autres vertus. Par un exemple si rare, nous devons être tous persuadés, et surtout nous religieuses, de ne point écouter nos petites ferveurs ni nos propres sentiments au préjudice de l'obéissance et contrairement à la volonté de nos supérieurs, puisque c'est par leur organe que Dieu nous manifeste son bon plaisir; au lieu qu'en nos propres désirs nous ne cherchons qu'à satisfaire nos caprices : c'est Dieu qui agit en nos supérieurs, tandis que, si nous ne déférons pas à leur avis, ce sont les tentations, les passions aveugles et les illusions qui agissent en nous.

470. Notre Reine se signala lorsque, indépendamment de ce qu'on lui avait ordonné de faire, elle sollicita de sa maîtresse la permission de servir toutes les autres vierges, et de s'employer aux exercices les plus humbles, comme de balayer et de laver la vaisselle. Bien que ceci semble surprenant, parce qu'elle était du nombre des aînées (qu'on traitait avec beaucoup de distinction et de respect), l'humilité sans exemple de l'auguste Marie ne lui permettait pas de se renfermer dans les limites d'une digne réserve, sans descendre à toutes les pratiques les plus basses : aussi s'y livrait-elle avec tant d'ardeur, qu'elle prévenait le

temps et l'occasion des'acquitter de ce que les autres étaient obligées de faire, afin d'être la première en toutes les fatigues. Elle se servait de sa science infuse pour approfondir tous les mystères et toutes les cérémonies du Temple; elle les apprit pourtant, comme si elle les eût ignorées, par une discipline religieuse et par une pratique fort exacte, sans jamais manquer à la moindre chose. Elle était très-industrieuse à trouver les moyens de se procurer des abaissements et des mépris; elle demandait chaque jour, matin et soir, la bénédiction à sa maîtresse, et lui baisait ensuite la main, comme elle le faisait chaque fois qu'elle en recevait l'ordre ou la permission de pratiquer quelque acte d'humilité; et bien souvent elle lui baisait les pieds avec un profond respect, ce qu'elle n'obtenait toutefois qu'avec beaucoup de peine.

471. Notre divine Reine était si docile, si agréable et si douce en ses manières; si obligeante, si soumise et si prompte à s'humilier, à servir et à respecter ses compagnes, et même à leur obéir, comme si chacune eût été sa maîtresse, qu'elle gagnait tous les cœurs. Douée d'une ineffable et céleste prudence, elle réglait toutes ses actions, de telle sorte qu'elle ne laissait échapper aucune occasion de se charger des choses les plus pénibles et les plus humbles, de servir les autres filles et de faire ce qu'elle croyait être le plus agréable à la volonté de Dieu.

472. Que dirai-je, chétive créature que je suis, après cet exemple vivant d'une si rare humilité? Que diront les fidèles enfants de l'Église catholique, s'ils le lisent et s'ils le méditent avec attention? Il nous semble que c'est une grande vertu que l'inférieur obéisse au supérieur, et le moindre au plus grand; que c'est une profonde humilité que les égaux veuillent obéir à leurs égaux; mais que l'inférieur commande, et que le supérieur obéisse, que la

Reine se soumette à sa servante, la très-sainte et très-parfaite créature à un vil vermisseau, la Maîtresse du ciel et de la terre à une chétive femme, et cela avec tant d'affection et de sincérité ! Qui un pareil spectacle ne ravirait-il pas en admiration et ne confondrait-il pas dans l'aveuglement de son orgueil ? Qui se regardera dans un miroir si clair sans s'apercevoir de sa funeste présomption ? Qui pourra se flatter d'avoir connu la véritable humilité, et encore moins de l'avoir pratiquée, s'il l'observe et l'étudie en la très-pure Marie comme dans son propre centre ? Allons, allons à cette lumière, nous qui vivons sous l'obéissance que nous avons promise pour connaître et pour corriger nos désordres, lorsque les ordres de nos supérieurs, qui représentent Dieu, nous paraissent durs et désagréables, parce qu'ils nous choquent un tant soit peu dans nos bizarreries. Amollissons ici nos résistances ; que les plus élevés dans leur propre estime s'humilient, et que la vaine présomption de celle qui croit avoir été obéissante et humble pour avoir obéi quelquefois à ses supérieurs s'évanouisse et se confonde, puisqu'elle n'a pas encore cru être inférieure aux autres et n'être égale à personne, comme le croyait Celle qui était Maîtresse de l'univers.

473. On ne saurait dépeindre la beauté, la bonne grâce et les manières agréables de notre Reine : en effet, outre qu'elle possédait tous les charmes et tous les dons naturels de l'âme et du corps, ces avantages, étant accompagnés de la grâce surnaturelle et divine, qui les rehaussait, opéraient tant en sa personne qu'en toutes ses actions un merveilleux assemblage par lequel elle ravissait les esprits et s'acquerrait l'affection et les cœurs de tous ceux qui avaient le bonheur de la voir et de la fréquenter ; la divine Providence modérait pourtant les marques qu'ils n'auraient pu s'empêcher d'en donner, s'ils se fussent laissé em-

porter à la vivacité de l'amour et de l'estime qu'ils avaient pour cette aimable Reine. Elle était très-parfaite, soit qu'elle prît ses repas, soit qu'elle prît son repos, comme dans toutes ses autres actions : la tempérance lui servait de règle ; jamais elle n'excédait, et loin de s'accorder le superflu, elle se retranchait une partie du nécessaire. Et bien que le peu de sommeil qu'elle prenait ne la détournât nullement des plus hautes contemplations (comme je l'ai déjà dit), elle y aurait renoncé si cela eût dépendu de sa volonté ; mais, en vertu de l'obéissance, elle se retirait au moment qu'on lui avait fixé, et jouissait dans son pauvre petit lit, florissant de ses vertus (1), en présence des séraphins et des anges qui la gardaient, de communications plus sublimes (excepté la vision béatifique) et d'un amour plus ardent que les communications et l'amour dont étaient capables les esprits célestes.

474. Elle ménageait le temps avec une discrétion admirable, pour donner à chacune de ses actions celui qui lui était convenable. Elle en employait beaucoup à lire les saintes Écritures, dont elle avait une entière connaissance, et pénétrait si profondément ses mystères par le don de la science infuse, qu'il n'y en eut aucun qui ne lui fût découvert ; car le Seigneur avait daigné lui faire part de tous ses secrets, qui formaient le sujet des conférences qu'elle avait avec ses anges, et où elle leur proposait avec une finesse extraordinaire beaucoup de points très-difficiles. Que si cette divine Maîtresse eût mis par écrit les connaissances qu'elle possédait, nous aurions bien plus de livres saints ; et il n'y aurait dans ceux que l'Église possède aujourd'hui aucun sens ni aucun mystère dont nous n'eussions une parfaite intelligence. Mais elle se servait de toute

(1) Cant., 1, 15.

cette plénitude de science pour le culte divin, pour la louange et pour l'amour du Seigneur; elle la ramenait uniquement à cette fin sans qu'il y eût un rayon de lumière oisieux et stérile. Elle était très-prompte dans ses réparties, très-profonde dans ses conceptions, très-grande et très-noble dans ses pensées, très-prudente dans ses choix et dans ses décisions, très-active et très-douce dans ses œuvres; enfin elle était en toutes choses une règle très-parfaite et un objet prodigieux d'admiration pour les hommes, pour les anges, et en quelque sorte pour Dieu même, qui l'a faite entièrement selon son cœur et pour ses plus grandes complaisances.

Instruction de la Reine du ciel.

475. Ma fille, la nature humaine, toujours imparfaite et lâche dans la pratique de la vertu, tombe facilement dans le péché, parce qu'elle a beaucoup de penchant pour le plaisir et de répugnance pour la peine. Lorsque l'âme écoute les suggestions de la partie animale, qu'elle s'arrête et donne le moindre accès à cette esclave, celle-ci prend un certain ascendant qui la rend supérieure aux forces de la raison et de l'esprit, et les réduit bientôt à une basse et dangereuse servitude. Ce désordre de la nature est détestable et tyrannique chez toutes les âmes; mais Dieu le voit sans comparaison avec bien plus d'horreur chez ses ministres et ses religieux, qui, étant plus étroitement obligés à la perfection, rendent par là même plus grand le dommage qui résulte toujours des défaites essuyées dans la lutte contre les passions. Cette tiédeur à laquelle ils doivent résister, et la facilité avec laquelle ils se laissent vaincre,

leur ayant ôté le courage et perverti le jugement, ils tombent dans une vaine satisfaction d'eux-mêmes, et se rassurent parce qu'ils gardent quelques dehors de vertu : il leur semble même, tant ils se flattent, qu'ils font marcher les montagnes; et cependant ils ne font rien qui vaille! Le démon, profitant de ce désordre, leur suscite d'autres distractions et de nouvelles tentations; par le peu d'estime qu'ils font des lois et des cérémonies communes de la religion, ils les transgressent presque toutes, et croyant que chacune en particulier est une bagatelle, ils en viennent insensiblement à perdre la vraie notion de la vertu et à vivre dans une fausse sécurité.

476. Pour vous, ma fille, je veux que vous évitiez une illusion si dangereuse, et que vous soyez persuadée qu'une négligence sur une imperfection dispose à une autre; que celles-ci ouvrent le chemin aux péchés véniels, et les véniels aux mortels, et que l'on roule ainsi d'abîme en abîme dans le précipice et dans le mépris de toute sorte de mal. Pour échapper à ce malheur il faut couper de bonne heure la racine à ces méchantes ronces, parce qu'une chose même qui paraît petite est un contre-fort qui éloigne l'ennemi, et les préceptes des grandes œuvres d'obligation sont les plus proches défenses de la conscience; que si le démon se rend maître de la première, il est bien près de gagner la seconde; et s'il fait brèche à celle-ci par quelque péché, ne fût-il pas des plus grands, il lui devient déjà plus facile d'aller ravager tout l'intérieur de l'âme; de sorte que, se trouvant affaiblie par les actes et par les habitudes du vice et délaissée de la grâce, elle ne saurait résister aux violentes attaques du démon, qui ne tarde pas à se l'assujettir sans rencontrer aucune opposition.

477. Considérez donc maintenant, ma très-chère fille, quelle doit être votre vigilance parmi tant de dangers, et

combien vous devez vous tenir sur vos gardes pour les éviter. Songez que vous êtes religieuse, épouse de Jésus-Christ, supérieure instruite, éclairée et remplie de tant de faveurs singulières; mesurez vos soins sur ces titres et sur tant d'autres que vous devez justement apprécier, pour savoir en profiter, et correspondre ainsi à la bonté du Seigneur. Tâchez d'être ponctuelle à tout ce qui regarde la religion, et de n'y trouver rien de petit; ne méprisez aucune de ses lois ou coutumes, ne les oubliez point, observez-les toutes dans la dernière rigueur, parce que tout ce qui se fait pour plaire à Dieu est précieux à ses yeux. C'est une de ses complaisances que de voir accomplir ce qu'il ordonne, et quand on le dédaigne, c'est pour lui un sujet de courroux. Considérez en toutes choses que vous avez un époux à qui vous devez plaire, un Dieu que vous devez servir, un Père à qui vous devez obéir, un juge que vous devez craindre, et une Maîtresse que vous devez imiter et suivre.

478. Pour remplir tous ces devoirs, il faut que vous renouveliez en vous une résolution forte et efficace de résister à vos inclinations, de ne vous laisser point aller à votre lâcheté naturelle, et de n'omettre aucune cérémonie de votre religion, fût-ce de baiser la terre, quelque répugnance que vous y ayez. Pratiquez, ma fille, tout ce qu'il y a de grand et apparemment de petit dans votre état avec ferveur et avec constance, et vous vous rendrez agréable aux yeux de mon Fils et aux miens. Demandez conseil à votre confesseur et à votre supérieur dans les œuvres de surérogation, après avoir prié Dieu de les éclairer; dépouillez-vous de toute sorte d'attachement et d'amour-propre; gravez dans votre cœur toutes les décisions de vos guides spirituels, et exécutez-les avec ponctualité; n'entreprenez jamais aucune chose, pour sainte qu'elle vous paraisse, sans les consulter, si c'est possible, parce que

Dieu vous découvrira toujours sa volonté par la voie de la sainte obéissance.

CHAPITRE V

Du degré très-parfait des vertus de la très-sainte Vierge en général, et comme elle les pratiquait.

479. La vertu est une habitude qui orne et ennoblit les facultés intelligentes de la créature, et la porte à pratiquer le bien. Elle est appelée habitude, parce qu'elle est une qualité permanente dont se privent difficilement les facultés; elle se distingue par là de l'acte, qui n'est que passager. Elle incline aux opérations, elle en facilite la pratique et elle les rend bonnes, les facultés n'ayant pas d'elles-mêmes cette propriété, parce qu'elles sont indifférentes pour le bien et pour le mal. La très-sainte Vierge fut ornée dès le premier instant de sa vie des habitudes de toutes les vertus au plus haut degré; elles se développaient continuellement par une nouvelle grâce et par l'excellence de ses opérations, dans lesquelles elle exerçait avec un très-grand mérite toutes les vertus que lui avait octroyées la main du Seigneur.

480. Bien que les puissances de notre divine Reine ne fussent point dérégées, et que, n'ayant jamais été souillées du péché, ni même de son aiguillon, qui excite au mal et résiste au bien chez les autres enfants d'Adam, elles se soumissent à l'ordre sans répugnance, elles n'en avaient pas moins une aptitude propre par où les habitudes des vertus pouvaient les faire pencher à ce qui était meil-

leur, plus parfait, plus saint et plus louable : étant d'ailleurs une simple et passible créature, elle était naturellement sujette à ressentir la peine, à chercher un repos licite, et à ne pas faire quelques œuvres surrogatoires, qu'elle pouvait même être portée à omettre sans aucun péché. Mais les habitudes très-parfaites des vertus lui aidèrent à vaincre cette propension naturelle, et la Reine du ciel coopéra avec tant de ferveur et de courage aux salutaires impulsions de ces saintes habitudes, qu'elle n'en détourna aucun effet, et se laissa au contraire entraîner à cette douce violence dont elles usaient pour la mouvoir et la purifier dans toutes ses affections.

481. L'âme de la très-sainte Vierge était, grâce à cette belle harmonie de toutes les habitudes des vertus, si éclairée, si ennoblie et si accoutumée au bien, si facile, si prompte et si active à se porter à la dernière fin de la créature, et si joyeuse dans la pratique des choses les plus parfaites, que, s'il nous était possible de pénétrer par notre faible vue jusqu'au fond, jusqu'au sanctuaire de son cœur, ce serait l'objet le plus magnifique, le plus admirable parmi toutes les créatures, et en même temps le plus consolant dont on pût jouir après la vision béatifique. Dieu était en la très-pure Marie comme en son propre centre : ainsi toutes ses vertus avaient en elle leur dernière perfection, sans qu'il y manquât rien pour l'achèvement de leur beauté. Outre les vertus infuses qu'elle reçut, elle eut aussi les vertus acquises, dont elle augmenta son trésor par un continuel travail. Que si l'on dit ordinairement qu'un acte ne saurait être une habitude de vertu chez les autres âmes, parce qu'il en faut plusieurs réitérés pour l'acquérir, cet axiome ne s'applique point à l'auguste Marie, puisque ses œuvres furent si efficaces et si pleines de perfection, qu'il n'y en eut aucune qui ne surpassât toutes celles des autres

simples créatures. Ainsi les actes de vertu de la divine Reine ayant été si réitérés, sans qu'elle perdît aucun instant de les pratiquer dans le plus haut degré de perfection, il nous faudrait inventer un autre terme que celui d'habitude, pour bien exprimer ce qu'elle acquit par ses œuvres. La fin de l'opération, qui rend aussi l'acte vertueux (pourvu que cet acte soit bon et bien fait), était chez l'auguste Vierge la plus sublime de toutes les œuvres, c'est-à-dire toujours Dieu lui-même; en effet, elle ne faisait rien que par le mouvement de la grâce, et qu'elle ne dirigeât à la plus grande gloire et au bon plaisir du Seigneur, qu'elle regardait comme le motif et la dernière fin de toutes ses actions.

482. Ces deux genres de vertus infuses et acquises s'appuient sur une autre vertu, qui est appelée naturelle, parce qu'elle provient en nous de la nature raisonnable, et son nom est syndérèse. Cette vertu est une connaissance que la raison éclairée a des premiers principes de la vertu, jointe à une inclination pour la même vertu; cette connaissance et cette inclination se transmettent à notre volonté, et lui font comprendre, par exemple, qu'il faut aimer celui qui nous fait du bien, ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on fit à nous-mêmes, etc. Cette syndérèse, ou vertu naturelle, fut éminente en notre chère Reine. Elle tirait des principes naturels avec une merveilleuse sagacité toutes les conséquences du bien, même les plus éloignées, parce qu'elle raisonnait avec une vivacité et une rectitude incroyable. Elle se servait dans ces sortes de raisonnements, de sa connaissance infuse des créatures, surtout de celle des plus nobles et des plus universelles, comme des cieux, du soleil, de la lune, des étoiles, et de l'harmonie de tous les globes et des éléments; et elle rattachait en toutes choses le commencement à la fin, invi-

tant tous les êtres à louer leur Créateur, à entraîner l'homme jusqu'à ce qu'il fût arrivé à cette connaissance qu'il pouvait acquérir par leur moyen, et à ne le point quitter qu'ils ne l'eussent conduit à l'Auteur de tout ce qui a l'être.

483. Les vertus infuses se partagent en deux classes. La première renferme seulement celles qui ont Dieu pour objet immédiat; c'est pourquoi on les appelle théologiques, et ce sont la foi, l'espérance et la charité. Toutes les autres vertus qui ont pour objet prochain quelque bien honnête qui conduit l'âme à sa dernière fin, qui est Dieu, sont comprises dans la seconde; et on les appelle vertus morales, parce qu'elles regardent les mœurs; quoique le nombre en soit grand, on les réduit à quatre principales, qu'on nomme cardinales, qui sont la prudence, la justice, la force et la tempérance. Je traiterai particulièrement de toutes ces vertus et de leurs espèces dans la suite, pour exposer le mieux qu'il me sera possible comme elles se trouvèrent toutes réunies dans les puissances de la bienheureuse Vierge. Je me contente de dire maintenant en général qu'elle les posséda toutes à un degré très-parfait, ainsi que les dons, les fruits et les béatitudes du Saint-Esprit. Dieu lui communiqua dès le premier instant de sa conception toutes les grâces et les faveurs nécessaires pour rendre son âme et ses puissances très-parfaites et très-belles; sa volonté et son entendement, où les habitudes et les notions des sciences se trouvaient, étant enrichis de cette abondance céleste. Et pour le dire en peu de mots, Dieu la remplit de toute sorte de biens et l'éleva au plus haut degré de perfection où sa toute-puissance pouvait élever une simple créature destinée à être Mère de son Fils. Toutes ces vertus ne laissaient pourtant pas de croître : les infuses, parce qu'elle les augmentait par son

mérite ; et les acquises, parce qu'elle les produit et se les procura par les très-saints actes qu'elle exerçait en méritant.

Instruction de la Mère de Dieu.

484. Ma fille, le Seigneur communique la lumière des vertus naturelles sans aucune distinction à toutes ses créatures raisonnables. Il accorde les infuses à celles qui s'y disposent avec elles et avec leurs secours, lorsqu'il les justifie, en distribuant, comme auteur de la nature et de la grâce, plus ou moins ces dons, selon son équité et son bon plaisir. Il répand en celui qui reçoit le sacrement de baptême les vertus de foi, d'espérance et de charité, et beaucoup d'autres avec celles-là, afin qu'il les fasse valoir, et que par leur moyen il opère le bien ; car il ne reçoit pas seulement ces vertus pour conserver par la grâce du sacrement les dons qui lui ont été accordés, mais aussi pour en acquérir d'autres par ses œuvres et par ses mérites. Si les hommes répondaient à l'amour que leur Créateur et rédempteur leur témoigne en embellissant leurs âmes, et en leur facilitant par les habitudes infuses les exercices vertueux de la volonté, ils jouiraient d'un souverain bonheur ; mais ils correspondent si peu à tant de bienfaits inestimables que cela les rend extrêmement malheureux, et la première et la plus grande victoire que le démon remporte sur eux naît de cette infidélité.

485. Je veux, ma chère fille, qu'avec le secours des vertus naturelles et surnaturelles, vous vous exerciez incessamment à acquérir les habitudes des autres vertus.

Vous pouvez vous les procurer par les actes fréquents de celles que Dieu vous a communiquées avec tant de libéralité; car les dons infus, unis à ceux que l'âme s'acquiert par son propre travail, forment un ensemble d'une admirable beauté qui est très-agréable au Seigneur. Sachez-le, ma très-chère, la puissante main du Très-Haut a été si magnifique envers votre âme, en l'enrichissant de tant de faveurs et de dons si précieux de sa grâce, que si vous lui devenez ingrate, vous aurez un plus grand compte à rendre que ne l'auraient plusieurs nations à la fois. Estimez donc la noblesse des vertus, et considérez combien elles seules peuvent ennoblir et orner une âme! Elles sont si excellentes que, quand elles n'auraient d'autre fin qu'elles-mêmes, ni d'autre récompense que leur possession, cette fin et cette récompense seraient fort grandes; mais ce qui en augmente surtout le prix, c'est qu'elles ont pour dernière fin Dieu lui-même, Dieu qu'elles cherchent par la perfection et par la vérité qu'elles renferment; et, arrivant ainsi à cette haute récompense d'être en Dieu comme en leur propre centre, elles rendent la créature très-heureuse.

CHAPITRE VI

De la vertu de foi, et de l'exercice que la très-sainte Vierge en fit.

486. Sainte Élisabeth comprit en peu de mots (au rapport de saint Luc) la grandeur de la foi de la très-sainte Vierge, lorsqu'elle lui dit: *Vous êtes bien heureuse d'avoir cru, car les paroles et les promesses du Seigneur s'accom-*

pliront en vous (1). On doit mesurer la foi de cette divine Reine par sa félicité et par sa dignité ineffable. Cette foi fut si excellente, que pour avoir cru elle arriva à la plus grande élévation qu'on puisse imaginer après celle de Dieu. Elle crut le plus grand des mystères qui devait s'opérer en elle. Sa prudence et sa science divine furent telles que, pour entendre une vérité si nouvelle et si fort au-dessus de tout ce que l'entendement humain et angélique peut concevoir, qu'il fallut nécessairement que sa foi eût sa source dans l'essence divine, où toutes les vertus de cette Reine du ciel furent formées par le Très-Haut. Plus je considère ses vertus, surtout ses vertus intérieures, plus je me trouve incapable d'en parler : je suis si fort éblouie de la grandeur des connaissances et des lumières que j'en ai reçues, que les termes me manquent pour les exprimer, et pour dire les actes de foi qui ont été formés dans l'entendement de la plus fidèle et de la plus grande de toutes les pures créatures. J'en exposerai pourtant ce que je pourrai, en avouant toujours mon incapacité pour une aussi lourde tâche et pour répondre à la grandeur d'un tel sujet.

487. La foi de la très-fidèle Marie surprit d'admiration toute la nature créée ; elle fut un prodige évident du pouvoir divin, parce que cette vertu eut en Marie le plus haut degré de perfection qu'elle pouvait recevoir, et Dieu en reçut, pour ainsi dire, un dédommagement du peu de foi qu'ont les hommes. Le Très-Haut nous donne pourtant cette excellente vertu, à nous pauvres voyageurs ici-bas, pour que nous ayons, malgré les misères de notre chair mortelle, une connaissance aussi certaine et aussi infail-
libile de sa divinité, de ses mystères et de ses œuvres admi-

(1) Luc., 1, 45.

rables, que si nous le voyions face à face comme les Bienheureux. Nous croyons, sous le voile et l'obscurité de la foi, le même objet et la même vérité qu'ils voient à découvert.

488. Mais si l'on considère quel a été l'état du monde et celui où il se trouve à présent, combien l'on voit de nations, de royaumes et de provinces qui se sont rendus indignes d'un si grand bienfait ! Hélas ! qu'il est peu connu et peu estimé des hommes ingrats ! Combien même y en a-t-il qui ont malheureusement renoncé à cette vertu que le Seigneur leur avait accordée avec tant de miséricorde et de libéralité ! Et combien aussi y a-t-il de fidèles qui, après l'avoir reçue sans la mériter, la méprisent, la laissent oisive, sans aucun effet et sans s'en servir pour tendre à la fin pour laquelle elle leur a été donnée ! Il fallait donc que la divine équité se dédommageât en quelque façon d'une perte si déplorable ; il fallait qu'un tel bienfait eût autant qu'il était possible à la nature humaine un juste retour, et que parmi les créatures il s'en trouvât une en qui la vertu de foi fût élevée à son plus parfait degré, pour servir de modèle à toutes les autres.

489. Toutes ces prérogatives, dont nous venons de parler, se trouvaient dans la grande foi de la très-pure Marie ; de telle sorte que Dieu, qui l'avait formée en elle, aurait pu en être satisfait, alors qu'elle eût été seule au monde. Car la foi de cette divine Vierge suppléa largement aux tristes omissions des hommes à cet égard. Notre auguste Reine exprima en elle la divine idée de cette vertu avec toute la perfection possible : tous les fidèles peuvent se régler sur sa foi, et leur croyance sera plus ou moins grande, selon qu'ils la conformeront plus ou moins sur la perfection de la foi incomparable de Marie. C'est pourquoi elle a été destinée pour être la Maîtresse et le modèle de

tous les fidèles, y compris même les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs et tous ceux qui ont cru avec eux, et qui croiront les articles de la foi chrétienne jusqu'à la fin du monde.

490. Quelqu'un pourra objecter : Comment se pouvait-il faire que la Reine du ciel exerçât la foi, si, comme nous l'avons dit déjà, elle eut plusieurs visions claires de la Divinité, et si elle put pénétrer les choses abstraitives qui rendent, en quelque façon, évident ce que l'entendement connaît? On en doutera d'autant plus encore, que la foi est le soutien des choses que nous espérons, et la certitude de celles que nous ne voyons pas, ainsi que le déclare l'Apôtre (1), comme s'il disait que nous n'avons, tandis que nous sommes voyageurs ici-bas, d'autre apparence ni d'autre substance des choses que nous espérons, touchant la dernière fin de la béatitude, que celles que la foi renferme dans son objet cru obscurément et par énigme; en sorte que la force de cette habitude infuse par laquelle la foi nous incline à croire ce que nous ne voyons pas, et la certitude immanquable de ce que l'on croit, forment un argument infaillible et efficace à l'entendement, afin que, par ce moyen, la volonté croie avec fermeté et sans aucun doute ce qu'elle désire et espère. Or, selon cette doctrine, si la très-sainte Vierge vit Dieu en cette vie, et jouit de sa Divinité (ce qui est la même chose) sans le voile de la foi obscure, il semble qu'il ne lui devait rester aucune obscurité, et qu'elle n'avait pas à croire par la foi ce qu'elle avait vu clairement face à face.

491. Cette objection, non-seulement n'empêche point la foi de la très-sainte Vierge, mais au contraire elle l'augmente et l'éleve à un plus haut degré, puisque le Sei-

(1) Hebr., XI, 1.

gneur voulut que sa Mère fût si admirable dans le privilège de cette vertu (aussi bien que dans celui de l'espérance), qu'elle surpassât toute créature, et que son entendement fût éclairé, pour qu'elle pût être la Maîtresse et l'ouvrière de ces grandes vertus, quelquefois par les actes très-parfaits de la foi et de l'espérance, d'autres fois par la vision et par la jouissance (quoique passagères) de la fin et de l'objet qu'elle croyait et qu'elle espérait, afin qu'elle connût et goûtât, dans leur propre source, les vérités qu'elle devait enseigner à croire par la vertu de foi en qualité de Maîtresse des fidèles : il était fort facile à la puissance de Dieu d'unir ces deux choses en l'âme très-sainte de Marie ; et d'ailleurs ce privilège était comme dû à sa très-pure Mère, qui s'attirait par sa dignité et par ses mérites les plus grandes faveurs ; car il était très-convenable que rien ne manquât à cette éminente qualité de Mère de Dieu.

492. Il est vrai que l'obscurité de la foi, par laquelle nous croyons ce que nous ne voyons pas, est incompatible avec la clarté de l'objet que nous connaissons ; que l'espérance ne s'accorde point avec la possession, et que la très-auguste Princesse du ciel n'exerçait point les actes obscurs de la foi, et ne se servait pas de son habitude, lorsqu'elle jouissait des visions claires, et usait des notions, qui lui manifestaient les objets avec une évidence même abstraitive ; mais alors elle employait seulement l'habitude de la science infuse. Ainsi les habitudes des deux vertus théologiques de Foi et d'Espérance ne demeuraient point oisives pour cela : car le Seigneur suspendait ou arrêtait l'usage des notions évidentes, afin que la très-pure Marie se servit de ces habitudes ; de manière que la science actuelle cessait, et la foi obscure opérait : toutes les connaissances claires du Seigneur étaient bien souvent suspendues pour notre auguste Reine dans cet état très-parfait,

comme il lui arriva dans le très-haut mystère de l'Incarnation du Verbe, dont je ferai mention en son lieu.

493. Il ne fallait pas que la Mère de Dieu fût privée de la récompense de ces vertus infuses de foi et d'espérance. Pour la recevoir, elle la devait mériter ; et pour la mériter elle devait exercer ces vertus dans un degré digne de récompense ; et comme elle fut d'un prix inestimable, les actes de foi que cette divine Vierge pratiqua pour toutes les vérités catholiques et pour chacune en particulier, le furent aussi, parce qu'elle connut ces vérités et les crut explicitement avec une créance très-relevée et très-parfaite. Il n'y a point de doute que, lorsque l'entendement a une évidence de ce qu'il connaît, il n'attend point le consentement de la volonté pour le croire : parce qu'il est forcé par cette évidence de lui donner une créance ferme, avant que la volonté le lui commande ; c'est pourquoi cet acte de croire ce qu'il ne peut pas nier, n'est point méritoire. Lorsque la très-sainte Vierge consentit à l'ambassade de l'Archange, elle fut digne d'une très-grande récompense, à cause de ce qu'elle mérita dans le consentement d'un tel mystère : il arriva la même chose dans les autres, qu'elle crut, quand le Très-Haut voulait qu'elle usât de la foi infuse sans se servir de la science, bien qu'elle méritât beaucoup par cette science infuse, à cause de l'amour qu'elle y apportait, comme il a déjà été dit en divers endroits.

494. Elle n'eut pas non plus l'usage de la science infuse lorsqu'elle perdit l'Enfant Jésus, au moins pour connaître l'endroit où il était, comme elle connaissait plusieurs autres choses par cette lumière sans se servir alors des notions claires de la Divinité. La même chose lui arriva au pied de la croix, parce que le Seigneur suspendait les vues et les opérations, qui auraient empêché la dou-

leur en l'âme très-sainte de sa Mère : en effet, il était convenable qu'elle pratiquât seulement la foi et l'espérance dans cette occasion. Car la joie qu'elle eût reçue par la moindre vue ou connaissance (même abstractive) de la Divinité, aurait naturellement empêché cette douleur, si Dieu n'eût fait un nouveau miracle, afin que la peine et la jouissance se trouvassent ensemble. Il n'était pas convenable que le Très-Haut fit ce miracle, puisque, avec la souffrance, son propre mérite et l'imitation de son très-saint Fils s'unissaient en elle par les grâces et par l'excellence de sa dignité de Mère. C'est pour cela qu'elle chercha le divin Enfant avec douleur, comme elle-même l'a dit (1), en accompagnant cette douleur d'une foi vive et d'une ferme espérance. Elle pratiqua aussi ces deux vertus dans la passion et dans la résurrection de son Fils unique et bien-aimé, en qui elle croyait et espérait; cette foi de l'Église ne se trouvant alors qu'en Marie seule, comme en sa Maîtresse et en sa fondatrice.

495. On peut considérer dans la foi de la très-sainte Vierge trois excellences particulières : la continuation, l'intention et l'intelligence avec laquelle elle croyait. La continuation était seulement interrompue lorsqu'elle voyait la Divinité avec une clarté intuitive ou avec une évidence abstractive, comme j'ai déjà dit. Mais pour caractériser les actes intérieurs que la connaissance de Dieu faisait faire à la Reine du ciel, je dirai (quoiqu'il n'y ait que le seul Seigneur qui les ordonnait, qui puisse savoir en quel temps sa très-sainte Mère exerçait ces divers actes), je dirai donc que son entendement ne fut jamais oisif, et qu'il n'y eut dans toute sa vie, dès le premier moment de sa conception, aucun instant auquel elle perdit Dieu de

(1) Luc., II, 48.

vue : car si elle suspendait l'exercice de sa foi, c'était parce qu'elle jouissait de la claire vision de la Divinité; ou qu'elle lui était manifestée par une très-sublime science infuse; et si le Seigneur lui cachait cette connaissance, la foi la remplaçait en opérant : la succession et la vicissitude de ces actes causaient une si belle harmonie dans l'entendement de la très-pure Marie, que le Très-Haut conviait les esprits angéliques à lui donner leur attention, selon ce qui est dit dans les Cantiques : *Vous qui habitez dans les jardins, faites-moi entendre votre voix, parce que nos amis sont attentifs* (1).

496. Cette auguste Vierge surpassait dans l'efficacité ou dans l'intensité de la foi tous les apôtres, tous les prophètes et tous les saints ensemble, et elle arriva au plus haut degré qu'il fût possible à une simple créature. Elle ne l'emporta pas seulement sur tous les fidèles, mais elle eut aussi la foi dont furent privés tous ceux qui ont été assez malheureux de ne croire point; ils pouvaient même être tous éclairés par la foi de cette divine Vierge. C'est pourquoi elle se trouva si ferme, si inébranlable et si constante en Marie, lorsque, dans le temps de la Passion, les apôtres chancelèrent, que, quand même toutes les tentations, les tromperies, les erreurs et les faussetés du monde se fussent liguées ensemble, elles n'auraient pu ébranler ni troubler la foi invincible de la Reine des fidèles; la fondatrice et la maîtresse de cette vertu en serait sortie victorieuse et triomphante.

497. On ne peut exprimer l'intelligence avec laquelle Marie croyait explicitement toutes les vérités divines, sans les diminuer ni les obscurcir par les conceptions humaines. Elle savait tout ce qu'elle croyait, et croyait tout ce qu'elle savait : parce que cette très-sage vierge et mère unissait la

(1) Cant., VIII, 13.

science infuse théologique et la créance et la compréhension des mystères de la foi, au plus haut degré dont une simple créature soit capable. Elle avait cette science sans cesse agissante, et une mémoire angélique qui l'empêchait d'oublier jamais ce qu'elle avait une fois appris ; elle se servait toujours de cette puissance et de ces dons pour croire profondément, excepté lorsque le Seigneur ordonnait par sa divine Providence que la foi fût interrompue chez elle par d'autres actes. Et, à moins qu'elle ne fût dans l'état de gloire, elle avait dans son état ordinaire, pour croire et connaître Dieu, la plus haute de toutes les intelligences, qui ne séparait la foi d'avec la claire connaissance de la Divinité que par un point imperceptible ; de sorte qu'elle surpassait l'état de toutes les créatures, et qu'elle en avait pour elle seule un tout particulier, auquel nulle autre n'a jamais pu parvenir.

498. Que si la très-auguste Marie descendait à son état ordinaire et inférieur, lorsqu'elle exerçait les habitudes de la foi et de l'espérance, alors même elle surpassait encore tous les saints et tous les anges en mérite, parce qu'elle les surpassait en amour. Qu'en était-il donc de ses opérations, de son mérite et de son amour, lorsqu'elle était élevée par la puissance divine à d'autres plus grandes faveurs et au degré le plus éminent de la vision béatifique ou de la connaissance claire de la Divinité ? Que si l'entendement angélique n'est pas assez fort pour le concevoir, comment le pourrai-je exprimer par mes faibles paroles, moi qui ne suis qu'une pauvre créature terrestre ? Je voudrais du moins que tous les mortels connussent et estimassent le prix de cette vertu de foi en la considérant dans ce divin modèle, où elle atteignit le plus haut degré de sa perfection, et répondit justement à la fin pour laquelle ce modèle avait été formé. Que les infidèles, les hérétiques et les idolâtres

viennent à la Maitresse de la foi, la très-pure Marie, afin d'être éclairés dans leurs ténébreuses erreurs, et certainement, à l'aide de cette lumière, ils trouveront le chemin sûr qui les conduira à la dernière fin pour laquelle ils ont été créés. Que tous les catholiques y viennent aussi; qu'ils reconnaissent l'inestimable valeur de cette excellente vertu, et qu'ils demandent au Seigneur, avec les apôtres, de leur augmenter la foi (1), non point pour atteindre à celle de l'auguste Marie, car la chose n'est pas possible; mais pour l'imiter et pour la suivre, puisqu'elle nous enseigne par sa foi et nous donne même l'espoir de l'obtenir par ses grands mérites.

499. Saint Paul appela le patriarche Abraham le père de tous les fidèles (2), parce qu'il fut le premier qui reçut les promesses du Messie et qui crut ce que le Seigneur lui promit, s'affermissant en l'espérance contre l'espérance. Ceci nous montre combien la foi du patriarche fut excellente, puisqu'il fut le premier qui crut aux promesses du Seigneur (3), lorsqu'il ne pouvait avoir aucune confiance humaine dans la vertu des causes naturelles, soit pour attendre un enfant de sa femme Sara, qui était stérile, soit pour en attendre la postérité innombrable que Dieu lui avait promise en la personne de cet enfant, après qu'il l'aurait, suivant l'ordre d'en haut, offert en sacrifice à la Majesté divine. Abraham crut donc tout cela, bien que tout cela fût naturellement impossible, et ne douta nullement des promesses du Seigneur, étant très-persuadé que les moyens surnaturels ne manqueraient pas au pouvoir divin pour exécuter ses desseins; et c'est par cette foi qu'il mérita d'être appelé le père des fidèles et d'en re-

(1) Luc., xvii, 5. — (2) Rom., iv, 11. — (3) *Ibid.*, 18; Gen., xv, 5.

cevoir la marque, qui fut la circoncision, par laquelle il devait être justifié.

500. Mais notre très-auguste Marie a bien plus de titres et de prérogatives qu'Abraham pour être appelée Mère de la foi et de tous les fidèles ; elle en porte l'étendard , pour y conduire tous ceux qui doivent croire à la loi de grâce. Le Patriarche fut le premier selon l'ordre du temps ; il fut destiné par une première disposition à être le père et le chef du peuple hébreu : sa foi fut grande et excellente à l'égard des promesses que le Très-Haut lui avait faites relativement à la vue de Notre-Seigneur Jésus-Christ , et il crut parfaitement à toutes ses paroles. Mais en toutes ces choses la foi de Marie fut sans comparaison plus admirable : ainsi elle est la première en la dignité. C'était une plus grande difficulté à une vierge de croire qu'elle concevrait et qu'elle enfanterait sans perdre sa virginité , qu'à une vieille femme stérile de croire qu'elle pourrait enfanter ; c'était même presque une impossibilité pour elle ; puis le patriarche Abraham n'était pas aussi certain que le sacrifice d'Isaac s'exécuterait , que l'était Marie que son très-saint Fils serait réellement immolé. Ce fut elle qui crut et qui espéra en tous les mystères , et qui enseigna à toute l'Église comment elle devait croire en Dieu et aux œuvres de la rédemption. Cette foi de notre auguste Reine étant donc reconnue , elle est sans contredit la Mère des fidèles , le modèle de la foi catholique et de la sainte espérance. Et pour conclure ce chapitre , je dis que , comme notre Maître et Rédempteur Jésus-Christ était compréhenseur , son âme très-sainte jouissait de la souveraine gloire et de la vision béatifique : il n'avait donc point la foi ; il ne pouvait ni s'en servir , ni nous enseigner cette vertu par ses actes. Mais ce que le Seigneur ne pouvait faire par lui-même , il le fit par sa très-sainte Mère , en la constituant fon-

datrice, Mère et modèle de la foi de son Église évangélique, afin qu'elle assistât au jour du jugement universel pour juger, avec son très-saint Fils, ceux qui n'auront pas embrassé la foi, après en avoir reçu un pareil exemple ici-bas.

Instruction de la Mère de Dieu.

501. Ma fille, les mortels qui ne regardent qu'avec des yeux charnels et terrestres, ne découvrent pas le trésor inestimable de la vertu de la foi divine : c'est pourquoi ils ne savent pas en estimer la valeur, ni reconnaître le mérite et le bienfait que renferme un don si précieux. Considérez, ma très-chère, à quel état malheureux le monde a été réduit sans la foi ; et dans quel chaos ne tomberait-il pas aujourd'hui, si mon Fils et mon Seigneur ne la lui conservait ! Combien d'hommes que le monde estimait grands, puissants et sages, se sont précipités des ténèbres de leur infidélité dans les plus abominables péchés, et de là dans les ténèbres éternelles de l'enfer, pour n'avoir pas suivi les lumières de la foi ! Combien de provinces et de royaumes entiers n'ont-ils pas entraînés dans leur aveuglement ! Combien ces mêmes personnes n'en entraînent-elles pas aujourd'hui jusque dans le plus profond de l'abîme ! Les mauvais fidèles, ma fille, suivent les traces de ceux-là, puisque, ayant reçu cette grâce et cet insigne bienfait de la foi, ils vivent sans la pratiquer et comme si leurs âmes ne l'avaient point.

502. Efforcez-vous, ma chère fille, de reconnaître cette précieuse perle que le Seigneur vous a donnée comme un gage et un lien des épousailles qu'il a célébrées avec vous pour vous faire entrer dans le lit nuptial de sa sainte Église, et ensuite dans celui de son éter-

nelle vision béatifique. Exercez toujours cette vertu de foi, puisque, par son moyen, vous parviendrez à cette dernière fin où vous tendez, et vous vous unirez à l'objet de vos désirs et de vos amours. C'est elle qui montre le chemin assuré de la félicité éternelle; elle luit dans les ténèbres de la vie mortelle des voyageurs pour les conduire infailliblement à la possession de leur patrie, s'ils ne s'y opposent par leur infidélité et par leurs péchés. C'est elle qui excite les autres vertus, qui sert de nourriture au juste, et qui le soutient et le soulage dans ses travaux. Elle confond et épouvante les infidèles et les lâches fidèles qui négligent de pratiquer le bien, parce qu'elle leur découvre leurs péchés en cette vie et la punition qui les attend en l'autre. La foi est assez puissante pour venir à bout de tout, puisque rien n'est impossible à celui qui croit (1); au contraire, il peut faire et obtenir toutes choses par le moyen de cette vertu : elle éclaire et ennoblit l'entendement humain, elle le redresse et l'empêche de s'égarer dans les ténèbres de son ignorance naturelle; elle l'élève au-dessus de lui-même afin qu'il voie et connaisse avec une certitude infaillible ce qu'il ne pourrait pénétrer par ses propres forces, et le lui fait croire avec autant de fermeté que s'il le voyait effectivement; enfin elle le dépouille de cette grossièreté et de cette bassesse qui portent l'homme à ne croire que ce qu'il comprend par ses faibles lumières, quoiqu'elles soient si bornées tant que l'âme vit dans la prison d'un corps corruptible et n'agit qu'avec la pesanteur de ses sens. Estimez donc, ma fille, cette précieuse perle de la foi catholique que Dieu vous a donnée, conservez-la avec soin et traitez-la avec respect.

(1) Matth., ix, 22.

CHAPITRE VII

De la vertu d'espérance qu'eut la très-sainte Vierge, et de l'exercice qu'elle en fit.

503. La vertu d'espérance suit la vertu de foi, celle-ci étant en quelque façon la cause de l'autre; en effet, si Dieu nous donne la lumière de la foi afin que, par elle, nous arrivions tous, sans aucune distinction ni dépendance de temps, à la connaissance infaillible de sa divinité, de ses mystères et de ses promesses, n'est-ce pas pour que, le reconnaissant comme notre dernière fin et notre unique félicité, et ayant découvert les moyens d'aller à lui, nous soyons tous épris d'un désir véhément d'en jouir, chacun le souhaitant pour soi-même? Ce désir, suivi, comme de son effet, du propos d'obtenir le souverain bien, est appelé espérance; cette espérance est infuse dans notre volonté lorsque nous recevons le baptême, et cette volonté est appelée appétit raisonnable, parce qu'il lui appartient de désirer la félicité éternelle comme son plus grand bien, comme ce qui lui importe le plus, et de faire tous ses efforts, avec la grâce divine, pour l'acquérir et pour vaincre toutes les difficultés qui pourraient s'y opposer.

504. Il est facile de comprendre que la vertu d'espérance est excellente, en ce qu'elle a Dieu pour objet, en qualité de notre dernier et souverain bien. Sans doute l'espérance regarde et cherche Dieu comme absent; néanmoins elle se le représente comme un bien dont l'acquisition est possible par le moyen des mérites de Jésus-Christ et des bonnes

œuvres que fait celui qui espère. Les actes de cette vertu, par lesquels nous nous appliquons les promesses ineffables du Seigneur, se règlent par la lumière de la foi et d'une prudence particulière. L'espérance infuse opère selon cette règle dans le milieu raisonnable qui se trouve entre les extrémités vicieuses du désespoir et de la présomption, de telle sorte que l'homme ne présume point vainement d'obtenir la gloire éternelle par ses propres forces, ou sans faire ce qu'il doit pour la mériter; et qu'en le faisant, il ne tombe point dans la crainte et dans la défiance de l'obtenir, puisque le Seigneur lui promet qu'il y parviendra. De là cette assurance commune et générale chez tous ceux que la vertu de foi enseigne, et que l'homme s'applique lorsqu'il espère avec le concours d'une prudence religieuse et d'un jugement sain et droit qu'il forme en lui-même, et qui l'éloigne également et de la présomption et du désespoir.

505. On juge par ce que nous venons de dire, que le désespoir peut provenir de ne point croire ce que la foi nous promet, ou de ne point s'appliquer à soi-même, si on le croit, la certitude des promesses divines, dans la pensée erronée où l'on est de ne pouvoir pas en profiter. L'espérance marche avec sûreté entre ces deux extrêmes, en supposant et croyant, d'une part, que Dieu ne me refusera point ce qu'il a promis à tous; et d'autre part, que sa promesse n'est point faite absolument, mais à la condition que je travaillerai et tâcherai de mon côté, autant qu'il me sera possible, d'en mériter l'effet avec le secours de sa divine grâce. Car, le Seigneur ayant créé l'homme capable de jouir de sa vue et de sa gloire éternelle, il n'était pas convenable qu'il arrivât à une telle félicité en faisant mauvais usage de ses propres puissances, et en s'en servant pour offenser Dieu, puisqu'elles doivent

être les instruments de son bonheur éternel, mais seulement en les appliquant à des œuvres proportionnées à la fin où il doit tendre par leur moyen. Et cette proportion consiste dans une sainte pratique de toutes les vertus, par lesquelles l'homme s'efforce d'arriver à la jouissance du souverain bien, qu'il cherche dès la vie présente par la connaissance de Dieu et par son saint amour.

506. Cette vertu d'espérance atteignit en Marie le plus haut degré de perfection qu'elle pouvait recevoir en elle-même, dans tous ses effets et dans toutes ses circonstances. C'est que les sujets qui causaient les désirs et les propos qu'elle formait d'obtenir comme sa dernière fin la vue et la jouissance de Dieu, furent plus grands pour elle que pour toutes les créatures réunies. Et, bien loin d'empêcher leurs effets, cette très-fidèle et très-prudente Vierge les accomplit dans la plus grande perfection qu'il fût possible à une simple créature. Elle n'eut pas seulement la foi infuse des promesses du Seigneur, à laquelle (comme à la plus excellente) correspondait exactement l'espérance la plus parfaite ; mais, outre la foi, elle eut la vision béatifique, par laquelle elle expérimenta la véracité et la fidélité infinie du Très-Haut. Et quoique Marie ne se servit point de l'espérance dans les moments où elle jouissait de la vue et de la possession de la Divinité, néanmoins, quand elle rentrait ensuite dans son état ordinaire, le souvenir du souverain bien dont elle avait joui l'aidait à l'espérer et à le désirer pendant son absence, avec une nouvelle ardeur et une nouvelle résolution de faire tous ses efforts pour l'acquérir ; et ce désir était chez la Reine des vertus en quelque sorte une espérance toute nouvelle et toute particulière.

507. Il y eut encore une autre cause pour laquelle l'espérance de la bienheureuse Marie surpassa celle de tous

les fidèles ensemble ; c'est que la gloire de cette Vierge auguste (qui est l'objet principal de l'espérance) devait surpasser celle des anges et des saints : elle eut, par suite de la connaissance d'une gloire si extraordinaire que le Très-Haut lui donna, la suprême espérance et la plus forte de toutes les affections pour l'acquérir. Et afin de pouvoir arriver au plus haut degré de cette vertu, en espérant avec mérite tout ce que le puissant bras de Dieu voulait opérer en elle, Marie fut prévenue par la lumière d'une foi suréminente, par les habitudes, les secours et les dons propres à cette foi, et par un mouvement spécial du Saint-Esprit. Ce que nous disons de cette grande espérance qu'eut Marie par rapport à l'objet principal de cette vertu, se doit aussi entendre des autres objets (qu'on appelle secondaires ou moins importants), parce que les faveurs, les dons et les mystères que Dieu opéra en la Reine du ciel furent si grands, que son bras tout-puissant ne pouvait s'étendre au delà. Et comme cette très-sainte Vierge devait les recevoir par le moyen de la foi et de l'espérance des promesses divines, en se disposant par ces vertus à profiter de ces promesses, il fallait bien que sa foi et son espérance fussent les plus grands qu'on pût imaginer en une simple créature.

508. Que si (comme nous l'avons déjà dit en parlant de la foi) la Reine du ciel eut une connaissance et une foi explicite de toutes les vérités révélées, de tous les mystères et de toutes les œuvres du Très-Haut, les actes de son espérance correspondant à ceux de sa foi, qui pourra comprendre hormis le Seigneur le nombre et la valeur des actes d'espérance que cette Maîtresse des vertus pratiqua ? Car elle connut tous les mystères de sa propre gloire et de la félicité éternelle, et tous ceux qui devaient s'opérer en elle et dans tout le reste de l'Église évangélique par les

mérites de son très-saint Fils. De sorte que Dieu aurait formé cette vertu pour la seule Marie, sa très-sainte Mère, et à sa considération il l'aurait, comme il l'a, donnée à tout le genre humain.

509. C'est pour cela que le Saint-Esprit l'appela Mère du bel amour et de la sainte Espérance (1); et de même que la chair qu'elle donna au Verbe éternel la fit Mère de Jésus-Christ, de même le Saint-Esprit la fit Mère de l'espérance, car elle conçut et produisit, par son concours spécial et par son opération, cette vertu pour les fidèles de l'Église. Cette qualité de Mère de la sainte espérance qu'elle avait fut en quelque sorte annexée à celle de Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisqu'elle savait qu'elle nous donnait toute notre espérance en son très-saint Fils : par ces deux conceptions et ces deux enfantements la bienheureuse Vierge acquérait une certaine espèce de domaine et d'autorité sur la grâce et sur les promesses du Très-Haut, qui devaient s'accomplir par la mort de notre Rédempteur Jésus-Christ, Fils de Marie. Cette Vierge auguste nous donna, en effet, toutes choses lorsqu'elle conçut et enfanta, après son libre consentement, le Verbe incarné, sur qui se fondent toutes nos plus solides espérances. Ce fut alors que se réalisèrent les paroles de l'Époux : *Emissiones tuæ paradisus* (2); car tout ce qui sortit de cette Mère de grâce fut pour nous une félicité, un paradis et une espérance très-certaine de l'obtenir.

510. L'Église avait un Père céleste et véritable en Jésus-Christ, qui l'engendra et la fonda, et qui l'enrichit de grâces, d'exemples et de doctrines par ses mérites et par ses travaux, avec autant de profusion qu'il exigeait la qualité d'un tel Père, auteur de cet ouvrage admirable.

(1) Eccli., xxiv, 24. — (2) Cant., iv, 13.

Il semble qu'il était convenable que l'Église eût aussi, pour n'avoir plus rien à désirer, une tendre Mère qui allaitât ses enfants dans leur première jeunesse avec de douces caresses et avec une affection maternelle, qui les élevât dans son sein et qui les protégeât et les nourrit délicatement, tant qu'ils ne pourraient digérer le pain des robustes et des forts, à cause de leur faiblesse. Cette bonne Mère fut la très-sainte Vierge, qui, dès que la primitive Église naquit avec les faibles nourrissons de la loi de grâce, commença à leur donner le doux lait de la lumière et de la doctrine, comme une mère pleine de sollicitude ; et elle continuera par ses prières ce charitable office jusqu'à la fin du monde envers les nouveaux enfants que Notre-Seigneur Jésus-Christ engendre tous les jours par les mérites de son sang et par les intercessions de la Mère de miséricorde. Ils naissent par elle, elle les nourrit et les entretient ; elle est notre douce Mère, notre vie et notre espérance, le type de l'espérance que nous avons et le modèle que nous devons imiter ; aussi espérons-nous d'obtenir, par son intercession, la félicité éternelle que son très-saint Fils nous a méritée, et les secours qu'il nous communique par elle, afin que nous y arrivions.

Instruction de la très-sainte Vierge.

511. Ma fille, mon esprit aspirant à l'infini et au souverain bien, s'élevait par les deux vertus de foi et d'espérance, comme par deux ailes d'un vol infatigable, jusqu'à ce qu'il se reposât dans l'union de son plus fort amour. Il jouissait plusieurs fois de sa claire vision ; mais attendu que cette faveur ne m'était point continuelle, à cause de mon

état de simple créature, j'avais toujours lieu, quand je n'en jouissais pas, d'exercer la foi et l'espérance. Comme ces vertus restaient étrangères à cette douce jouissance, je les trouvais sans cesse dans mes puissances, et il n'y avait d'autre intervalle entre leurs opérations que celui de cette heureuse vision. L'entendement humain est trop faible pour comprendre tous les effets que causaient dans mon âme les affections, les souhaits et les fortes résolutions que je formais pour ne rien oublier afin d'arriver à la jouissance éternelle de Dieu. Ceux qui mériteront de jouir de sa vue dans le ciel les connaîtront dans le sein de la Majesté divine, et lui en rendront des louanges éternelles.

512. Vous devez, ma fille, puisque vous avez reçu tant de lumières touchant l'excellence de cette vertu et des œuvres que j'exerçais par elle, tâcher de m'imiter sans aucune interruption, et autant que vous le pourrez avec les forces de la divine grâce. Renouvelez toujours dans votre souvenir les promesses du Très-Haut; élevez votre cœur par la certitude de la foi que vous avez de leur vérité, et faites que vos plus ardens désirs n'aspirent qu'à les obtenir. Vous pourrez avec cette ferme espérance arriver, par les mérites de mon très-saint Fils, à la patrie céleste, et avoir le bonheur d'être en la compagnie de ceux qui y jouissent d'une gloire immortelle, et qui y voient la face du Seigneur. Si vous vous éloignez, par ce secours, de tout ce qui est terrestre, et si vous fixez votre cœur en ce bien immuable après lequel vous soupirez, toutes les choses sensibles et passagères vous deviendront à charge. Vous les mépriserez, et ne pourrez rien souhaiter, hors ce très-aimable objet de vos désirs. Mon âme fut toute pénétrée de cette ardeur de l'espérance, comme venant de Celui en qui elle avait cru par la foi et qu'elle avait goûté par ex-

périence, et ses douceurs ne peuvent s'exprimer par des paroles humaines.

513. Afin que vous soyez encore plus touchée, considérez et pleurez avec une douleur sensible le malheur de tant d'âmes, images de Dieu et capables de sa gloire, qui sont néanmoins, par leur faute, privées de la véritable espérance d'en jouir ! Si les enfants de la sainte Église renonçaient à leurs vaines pensées, et s'appliquaient à réfléchir profondément sur cette grâce que Dieu leur a faite de leur donner une foi certaine et une espérance infaillible, en les tirant des ténèbres, et en les marquant, malgré leur démerite, de ses glorieux caractères, tandis qu'il abandonne les païens et tant d'infidèles à leur aveuglement, ils rougiraient certainement de leur injuste oubli et se reprocheraient leur noire ingratitude. Mais qu'ils n'en doutent pas, qu'ils soient persuadés que les tourments qui les attendent sont encore plus formidables, et que Dieu et les Saints les ont beaucoup plus en horreur, à cause du mépris qu'ils font du sang que Jésus-Christ a versé, et en vertu duquel ils ont reçu ces insignes bienfaits. Hélas ! ils les traitent de fables, ils méprisent le fruit de la vérité, et passent leur vie entière sans donner un jour ni même une heure de réflexions à leurs obligations et au danger qui les menace ! Pleurez, pleurez, ma chère fille, ce malheur déplorable ; faites tous vos efforts pour n'y pas tomber ; demandez-en avec ardeur le remède à mon très-saint Fils, et soyez sûre que la Majesté divine vous récompensera de tous les soins que vous prendrez pour l'obtenir.

CHAPITRE VIII

De la vertu de charité de la très-sainte Vierge.

514. La très-éminente vertu de charité est la maîtresse, la reine, la mère, l'âme, la vie et la beauté de toutes les autres vertus. La charité est celle qui les règle toutes, les meut et les conduit à la véritable et dernière fin ; elle les produit dans leur être parfait, les développe et les conserve, les ennoblit, les orne et leur donne la vie et l'efficacité. Si toutes les autres vertus procurent quelque avantage et quelque ornement à la créature, c'est la charité qui lui assure tous ces avantages et tous ces ornements. et qui les perfectionne ; car sans la charité elles sont toutes difformes, obscures, languissantes, mortes et inutiles, parce qu'elles n'ont aucun sentiment parfait de vie. La charité est pleine de douceur, patiente, paisible, sans émulation, sans envie, sans offense ; c'est elle qui ne s'approprie rien, qui distribue tout, qui produit tous les biens, et qui ne permet aucun mal (1), autant qu'il dépend de son pouvoir, parce qu'elle est la plus grande participation du véritable et souverain bien. O vertu des vertus et abrégé des trésors du ciel ! vous êtes la seule qui avez les clefs du Paradis ; vous êtes l'aurore de la lumière éternelle, le soleil du jour de l'éternité, un feu qui purifie, un vin qui enivre en donnant de nouveaux sentiments, un nectar qui réjouit, une douceur qui rassasie sans dégoût, un lit délicieux où l'âme repose ; enfin, vous êtes un lien si étroit, que vous nous faites un avec Dieu, de la même ma-

(1) I Cor., XIII, 4, 5, 6.

nière que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un ensemble (1)!

515. La grandeur de cette maîtresse des vertus est si fort au-dessus de notre estime, que Dieu a bien voulu (selon notre manière de concevoir) s'honorer de son nom, ou l'honorer en s'appelant *Charité*, comme l'a dit saint Jean. L'Église catholique a plusieurs raisons d'attribuer, entre les perfections divines, au Père la toute-puissance, au Fils la sagesse, et au Saint-Esprit l'amour, parce que le Père est principe sans principe, le Fils est engendré du Père par l'entendement, et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par la volonté; mais le Seigneur se fait l'application du nom et de la perfection de la *Charité* sans aucune différence des personnes, lorsque l'Évangéliste dit de toutes sans distinction : *Dieu est charité* (2). Cette vertu est dans le Seigneur comme le terme et la fin de toutes ses opérations au dedans et au dehors : en effet, toutes les processions divines, c'est-à-dire les opérations de Dieu en lui-même se résolvent en l'union de l'amour et de la charité réciproque des trois personnes divines; de sorte que, outre l'unité de la nature indivisible, par laquelle elles sont un seul et même Dieu, elles ont entre elles un autre lien indissoluble. Toutes les œuvres au dehors, qui sont les créatures, naissent de la charité divine et aboutissent à elle, afin que, sortant de la mer immense de cette Bonté infinie, elles s'en retournent par la charité et par l'amour à la source d'où elles émanent. La vertu de charité est singulière entre tous les autres dons, en ce qu'elle est une parfaite participation de la Charité divine; qu'elle procède du même principe et tend à la même fin, et que cette fin a plus de rapports avec elle qu'avec les autres vertus.

(1) Joan., xvii, 21. — (2) I Joan., iv, 16.

Si nous appelons Dieu notre espérance, notre patience et notre sagesse, c'est parce que nous les recevons de sa main libérale, et non pas parce que ces vertus sont en Dieu comme en nous. Mais pour ce qui concerne la charité, nous ne la recevons pas du Seigneur de la même manière; car il ne s'appelle pas *Charité* seulement parce qu'il nous communique cette vertu, mais parce qu'il l'a essentiellement en lui-même; et c'est de cette divine perfection, que nous concevons comme une forme et un attribut de sa nature divine, que notre charité dérive bien plus pleinement et plus directement qu'aucune autre vertu.

516. La charité tire du côté de Dieu d'autres qualités admirables, qui nous sont fort avantageuses; car étant le principe qui nous a communiqué tout le bien de notre être, et ensuite le souverain bien, qui est Dieu même, elle nous sert de modèle et d'aiguillon pour exciter notre amour envers le Seigneur: afin que, s'il ne nous suffit, point pour l'aimer, de savoir qu'il est l'infini et le souverain bien, nous y soyons du moins obligés en vue de notre propre souverain bien; et que si nous étions assez malheureux de ne savoir pas trouver les moyens de nous acquitter de ce devoir avant qu'il nous eût donné son Fils unique, nous n'ayons aucune excuse pour ne le pas aimer depuis qu'il nous l'a donné. En effet, si nous pouvons alléguer de justes raisons pour ne savoir pas mériter un tel bienfait, nous n'en trouverons aucune pour ne le pas reconnaître avec amour, après l'avoir reçu sans le mériter.

517. L'exemple que notre charité a en celle de Dieu démontre beaucoup mieux encore l'excellence de cette vertu, bien que je ne puisse exprimer qu'avec difficulté ce que j'en conçois. Notre-Seigneur Jésus-Christ nous enseigna, lorsqu'il établit sa très-parfaite loi d'amour et de grâce, d'être parfaits à l'exemple de notre Père céleste, qui fait le-

ver son soleil sur les bons et sur les méchants sans aucune distinction (1). Le seul Fils du Père éternel pouvait donner une telle doctrine et un tel exemple aux hommes. Il n'est aucune d'entre toutes les créatures visibles qui nous manifeste la charité divine et qui nous la propose pour l'imiter, comme le soleil. En effet, cet astre magnifique communique sa lumière partout, et indistinctement à tous ceux qui peuvent la recevoir, par sa seule disposition naturelle, sans aucun autre motif que celui de suivre son penchant; il ne la refuse jamais par lui-même et la prodigue libéralement sans y être d'ailleurs obligé, sans demander aucun retour dont il puisse avoir besoin, sans trouver dans les choses qu'il éclaire et entretient aucune bonté qui ait prévenu la sienne, pour la mouvoir et se l'attirer, et sans en attendre aucun autre avantage que celui de répandre les influences qu'il renferme en lui-même, afin que tous y participent.

518. Or qui ne découvrira dans les qualités d'une si riche et si généreuse créature, s'il les considère avec attention, l'image de la Charité incréée, sur laquelle il pourra se mouler? Qui ne se confondra de n'avoir pas assez de bonté pour l'imiter? Et qui se flattera de posséder la véritable charité, s'il ne copie cette image en soi-même? Notre amour ne peut produire aucune bonté dans l'objet qu'il aime, comme le fait la charité incréée du Seigneur; mais du moins, si nous ne pouvons rendre meilleur ce que nous aimons, nous pouvons bien aimer sans aucun intérêt, sans acception de personne, et faire le bien sans en espérer aucun retour. On ne doit point croire que la charité ne soit libre, ni que Dieu fasse aucune œuvre hors de lui-même par une nécessité natu-

(1) Matth., v, 45.

relle ; aussi l'exemple que nous proposons ne s'étend point jusque-là, car toutes les œuvres extérieures (qui sont celles de la création) sont libres en Dieu. Mais la volonté libre ne doit ni détourner ni violenter l'inclination de la charité : au contraire, elle la doit suivre à l'exemple du souverain bien, dont la nature demandant de se communiquer, n'y trouva aucun obstacle dans la volonté divine, au temps de la création ; loin de là, cette volonté se laissa entraîner et guider par son charitable penchant, pour communiquer les rayons de sa lumière inaccessible à toutes les créatures, selon la capacité que chacune avait pour la recevoir, et cela, sans que de notre côté aucune bonté ni aucun service eussent précédé, et sans que Dieu même en attendît ensuite aucun profit, puisqu'il n'a besoin de personne.

519. Ayant donc déjà connu en partie la nature de la charité en son principe, qui est Dieu, où la trouverons-nous hors du Seigneur dans toute sa perfection possible chez une simple créature, afin de pouvoir plus immédiatement associer la nôtre avec la sienne, si ce n'est chez la très-pure Marie ? Il est certain que les rayons de cette lumière et de cette charité du Soleil incréé, sortant de cette source infinie de bonté, se communiquent à toutes les créatures, sans en excepter aucune, avec ordre, poids et mesure, et selon le degré que chacune a en son particulier, suivant qu'elle est plus près ou plus loin de son principe. La perfection de la Providence divine se trouve dans cet ordre, sans lequel l'harmonie des créatures que Dieu a tirées du néant pour leur faire part de sa bonté et de son amour, serait défectueuse et confuse. L'humanité de Celui qui était tout ensemble et Dieu incréé et Homme créé devait avoir, après Dieu, la première place dans cet ordre, afin que la suprême union de la nature fût suivie de la souveraine grâce et de la plus étroite participation de l'amour.

comme cela se trouva et se trouve en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

520. La seconde place appartient à sa très-sainte Mère, en qui la charité et l'amour divin résidèrent d'une manière admirable ; parce que, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la Charité incréée n'aurait pas été pleinement satisfaite si elle ne se fût communiquée à une simple créature avec une telle plénitude, que l'amour et la charité de tout le genre humain fussent réunis en elle, à tel point qu'elle seule pût suppléer et répondre pour le reste de la simple humanité, et correspondre autant que possible, et participer à cette Charité incréée, sans les défauts qu'y mêlent tous les autres mortels infectés du péché. Marie seule fut élue entre toutes les créatures comme le Soleil de justice (1), afin qu'elle l'imitât en la charité, et tirât de lui une copie de cette vertu qui fût conforme à son original. Elle seule sut aimer avec plus de perfection que toutes les autres ensemble, en aimant Dieu uniquement pour lui-même et les créatures encore pour Dieu et comme il les aime. Elle seule a suivi justement les mouvements et les généreuses inclinations de la charité, en aimant le souverain bien pour le souverain bien, sans aucune autre prétention, et en aimant les créatures à cause de la participation qu'elles ont de Dieu, et nullement pour le retour ni pour la récompense, afin qu'imitant en toutes choses la Charité incréée, elle seule pût et sût aimer ce qu'elle aimait, pour le rendre meilleur. En effet, elle opéra de telle sorte par son amour, qu'elle procura des avantages au ciel et sur la terre à tout ce qui a l'être, excepté Dieu.

521. Si l'on pouvait mettre la charité de cette auguste Reine dans un des bassins d'une balance, et celle de tous

(1) Cant., VI, 9.

les hommes et de tous les anges dans l'autre, la sienne l'emporterait, puisque tous ensemble n'ont jamais pu connaître autant qu'elle seule la nature et la qualité de la charité de Dieu. Il n'y a que Marie qui ait su l'imiter avec une juste proportion, et avec tant de perfection, qu'elle a surpassé toute la hiérarchie des simples créatures intelligentes. Avec cet excès d'amour et de charité, elle satisfît et répondit à la dette que les créatures avaient contractée envers l'amour infini que le Seigneur leur portait, autant que cet amour le pouvait exiger, ne leur demandant pas des choses d'un prix infini, c'est-à-dire l'impossible. Et comme l'amour et la charité de l'âme très-sainte de Jésus-Christ eut, au degré possible, une certaine proportion avec l'union hypostatique, ainsi la charité de Marie eut une proportion analogue avec l'insigne faveur que le Père éternel lui fit en lui donnant son très-saint Fils, afin qu'étant sa Mère, elle le conçût et l'enfantât pour le salut du monde.

522. D'où nous pouvons inférer que tout le bien et toute la félicité des créatures se résolvent en un certain sens dans la charité et l'amour que la bienheureuse Marie a eus pour Dieu. Elle a été cause que cette vertu et cette participation de l'amour divin atteignît parmi les créatures sa dernière et sa plus haute perfection. Elle paya cette dette entièrement, pour tous, lorsque personne ne songeait à en faire la juste satisfaction, et ne s'apercevait même de cette obligation. Par cette très-parfaite charité elle força en quelque sorte le Père éternel de lui donner son très-saint Fils, pour elle et pour tout le genre humain ; car, si la très-auguste Marie eût moins aimé, ou que sa charité eût eu le moindre défaut, il n'y avait dans notre nature rien qui pût attirer l'incarnation du Verbe. Mais Marie étant la seule créature, entre toutes, qui ait imité la charité divine

dans le plus haut degré de perfection, il semble que Dieu ne pouvait que descendre en Elle, comme, en effet, il le fit.

523. Le Saint-Esprit nous exprime tout ce que nous venons de dire en l'appelant *Mère de la belle dilection* (1), et en lui appliquant ces paroles (comme je l'ai déjà dit de la sainte espérance) : Marie est Mère du doux objet de notre amour, Jésus-Christ Notre-Seigneur et Rédempteur, le plus beau entre tous les enfants des hommes, ayant par la Divinité une beauté infinie et incréée, et par l'humanité toutes les perfections, tous les attraites et toutes les grâces que la Divinité lui put communiquer, sans qu'aucun péché ni défaut aient jamais pu se trouver en lui (2). Elle est aussi Mère du bel amour, parce qu'elle seule conçut dans son entendement l'amour le plus parfait et la plus belle charité que toutes les autres créatures pussent jamais former, avec toute cette beauté et cette perfection nécessaires pour mériter absolument le titre de beau. Elle est Mère de notre amour, parce qu'elle nous l'a attiré au monde, qu'elle nous l'a gagné, et qu'elle nous a enseigné à le connaître et à le pratiquer ; car hors la très-pure Marie il n'y avait aucune autre simple créature dans le ciel ni sur la terre de qui les hommes et les anges eussent pu être disciples du bel amour. C'est pourquoi tous les Saints sont comme des rayons de ce soleil et comme des ruisseaux qui sortent de cette source ; ils savent d'autant plus aimer, qu'ils participent davantage à l'amour et à la charité de l'auguste Marie, et qu'ils l'imitent avec plus de perfection.

524. Les causes de cette charité et de cet amour de notre Reine furent sa profonde science et son éminente sagesse, soit pour ce qui regardait les vertus infuses de

(1) Eccli., xxiv, 24. — (2) I Petr., II, 22.

loi et d'espérance, soit pour ce qui concernait les dons du Saint-Esprit, et surtout à l'égard des visions intuitives et abstractives qu'elle eut de la Divinité. Toutes ces choses lui servirent de voies pour arriver à la très-haute connaissance de la Charité incréée, qu'elle puisa dans sa propre source; et comme elle comprit qu'il fallait aimer Dieu pour lui-même, et les créatures pour Dieu, elle le pratiqua ainsi avec le plus ardent amour. Le pouvoir divin, ne trouvant en la volonté de cette grande Reine aucun empêchement, aucune trace du péché, aucune ignorance, ni la moindre imperfection, opéra efficacement en elle tout ce qu'il voulut, et même ce qu'il n'opéra pas pour les autres créatures, parce qu'il ne trouva chez aucune autre la disposition qu'il rencontra en la très-sainte Vierge.

525. Ce fut le prodige de la puissance du Très-Haut, la plus grande épreuve de sa charité incréée, et l'accomplissement de ce grand précepte naturel et divin : *Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton entendement et de toutes tes forces* (1), parce que Marie seule suppléa pour toutes les créatures en payant cette dette, à laquelle elles ne savaient ni ne pouvaient entièrement satisfaire pendant cette vie et avant de voir Dieu. Cette auguste Vierge s'en acquitta avec plus de perfection étant sur cette terre, que les séraphins ne le font étant compréhenseurs. Elle sauvegarda aussi en quelque sorte les intérêts divins dans ce précepte, en lui donnant un plein et entier accomplissement, qui eût manqué du côté des voyageurs; car Marie seule le sanctifia et le remplit pour tous, en suppléant abondamment à tous leurs défauts. Si Dieu ne se fût pas représenté notre auguste Reine en

(1) Dent., VI, 5.

prescrivant aux mortels ce commandement de tant d'amour et de charité, il ne l'aurait peut-être pas énoncé en ces termes; mais il voulut bien le faire ainsi, seulement pour cette bienheureuse Vierge. Nous pouvons donc dire que nous lui sommes redevables tant du commandement de la parfaite charité que de son juste accomplissement.

526. O très-douce Mère de la belle dilection et de l'ardente charité (1)! que toutes les nations vous connaissent, que toutes les générations vous bénissent, et que toutes les créatures vous glorifient et vous louent! Vous êtes la seule parfaite, la seule bien-aimée et la seule choisie pour Mère de la Charité créée; elle vous a formée unique et élue comme le soleil pour reluire dans votre splendide et parfait amour! Approchons-nous tous de ce soleil (2), nous qui ne sommes que de misérables enfants d'Ève, afin qu'il nous éclaire et nous échauffe. Unissons-nous à cette Mère, afin qu'elle nous régénère dans l'amour. Ayons recours à cette Maîtresse, afin qu'elle nous enseigne à avoir et à pratiquer le pur amour, l'ardente dilection et la belle charité sans aucune imperfection. Amour signifie une affection qui se plaît et se repose en celui qui est aimé; dilection dénote une œuvre d'élection, ou une séparation de ce que l'on aime d'avec tout le reste; et charité, qui l'emporte sur tout cela, signifie une très-haute estime qu'on fait de celui qu'on veut à la fois honorer et aimer au plus haut degré possible. La Mère de ce bel amour nous l'enseignera tout entier, puisqu'il ne possède ce titre de beau que parce qu'il renferme tous ses avantages. Nous apprendrons en elle à aimer Dieu pour Dieu, en lui consacrant tout notre cœur et toutes nos affections; nous appren-

(1) Eccle., XXIV, 24. — (2) Cant., VI, 9.

drons en Elle à le distinguer de tout ce qui n'est pas le souverain bien (puisque l'amour de celui qui veut aimer quelque autre chose avec lui est fort imparfait), et à l'estimer plus que l'or et plus que tout ce qui passe pour précieux aux yeux des hommes; en effet, à son égard tout ce qui est précieux est méprisable, toute beauté n'est que laideur, et tout ce que les yeux charnels estiment grand est abject et de nulle valeur. Je parlerai dans tout le cours de cette histoire des effets de la charité de la très-pure Marie; le ciel et la terre en sont remplis; c'est pourquoi je ne m'arrête pas à dépeindre ce que les langues ni les paroles des hommes ou même des anges ne peuvent exprimer.

Instruction de la Reine du ciel.

527. Ma fille, si je désire avec une tendresse de mère que vous me suiviez et m'imitiez dans toutes les autres vertus, pour ce qui regarde celle de la charité (qui est la fin et la couronne de toutes), je vous enjoins et vous déclare que c'est ma volonté que vous fassiez tous vos efforts pour graver dans votre âme avec une plus grande perfection une fidèle image de tout ce que vous avez vu dans la mienne. Allumez le flambeau de la foi et de la raison pour tâcher de découvrir cette drachme d'un prix infini (1), et quand vous l'aurez rencontrée, oubliez et méprisez tout ce qui est terrestre et corruptible, et considérez, pesez et repassez plusieurs fois dans votre esprit les raisons et les causes infinies qui doivent vous porter à aimer Dieu sur toutes choses. Et, afin que vous sachiez comment vous devez l'aimer avec toute la perfection que vous souhaitez,

(1) Luc., xv, 8.

voici les caractères et les effets de l'amour auxquels vous reconnaîtrez si celui que vous avez est parfait et véritable : si vous méditez et pensez continuellement à Dieu, si vous observez ses commandements et ses conseils sans tiédeur et sans dégoût; si vous craignez de l'offenser; si, l'ayant offensé, vous tâchez aussitôt de l'apaiser; si vous vous attristez de ce qu'il soit offensé, et vous réjouissez que toutes les créatures le servent; si vous cherchez et vous plaisez à parler incessamment de son amour; si vous ressentez une vive joie de son souvenir et de sa présence; si vous vous affligez de son oubli et de son absence; si vous aimez ce qu'il aime et haïssez ce qu'il hait; si vous tâchez d'attirer tous les hommes à son amitié et à sa grâce; si vous demandez avec confiance; si vous recevez ses bienfaits avec gratitude; si vous ne les perdez point et les employez à son honneur et à sa gloire; et si vous désirez toujours ce qui est le plus parfait, et ne travaillez qu'à détruire en vous-même les mouvements des vices qui vous retardent ou arrêtent dans les saintes et amoureuses affections et dans la pratique des vertus.

528. Tous ces effets et plusieurs autres que je n'énumère pas marquent, comme des indices de la charité, le plus ou le moins de perfection de celle qui règne dans l'âme. Ainsi, lorsqu'elle est forte et ardente, elle ne souffre aucune oisiveté dans les puissances, ni ne tolère aucune souillure dans la volonté; parce qu'elle les purifie et les consume toutes aussitôt, n'ayant aucun repos jusqu'à ce qu'elle goûte la douceur du souverain bien qu'elle aime : sans lui elle languit, elle est blessée, elle est malade et altérée de ce vin qui enivre le cœur (1), en lui faisant oublier tout ce qui est corruptible, terrestre et passager.

(1) Cant., v, 1.

Et comme la charité est la mère de toutes les autres vertus, on ne tarde pas longtemps de s'apercevoir de sa fécondité dans une âme qui est assez heureuse que de lui servir de demeure : car elle la remplit et l'orne des habitudes des autres vertus, qu'elle produit par des actes réitérés, comme l'Apôtre nous l'a enseigné (1). L'âme qui est ornée de la charité n'a pas seulement les affections de cette vertu par lesquelles elle aime le Seigneur, mais elle est aimée de Dieu même ; et elle reçoit de l'amour divin cet effet réciproque qui fait que Dieu est en celui qu'il aime, et que la très - sainte Trinité vient résider en lui comme dans son temple : or cette faveur est si grande, qu'on ne saurait l'exprimer par des paroles, ni la faire comprendre par des exemples pendant la vie des mortels.

529. L'ordre de cette vertu est d'aimer premièrement Dieu, qui est au-dessus de toutes les créatures ; ensuite la créature se doit aimer elle-même, et, après elle, son prochain (2). On doit aimer Dieu de tout son entendement sans erreur, de toute sa volonté sans partage, de toute sa mémoire sans oubli, de toutes ses forces sans lâcheté, sans tiédeur et sans négligence. Le motif que la charité a d'aimer Dieu, et tout le reste sur quoi elle s'étend, est Dieu, parce qu'il doit être aimé à cause de lui-même, étant comme il est le souverain bien, infiniment parfait et infiniment saint. Et aimant Dieu par ce motif, il doit s'ensuivre que la créature est dans l'obligation de s'aimer et d'aimer son prochain comme elle-même (3) : parce que ni elle ni son prochain ne s'appartiennent aussi étroitement qu'au Seigneur, de qui ils reçoivent l'être, la vie et le mouvement. Quand on aime véritablement Dieu pour ce qu'il est, on aime aussi tout ce qui est de Dieu, et ce

(1) I Cor., XIII, 4, etc. — (2) I Joan., IV, 16. — (3) Joan., XI, 23.

qui a quelque participation de sa bonté. C'est pourquoi la charité regarde le prochain comme un ouvrage et une participation de Dieu; elle ne met point de différence entre un ami et un ennemi, parce qu'elle considère seulement ce qu'ils ont reçu de Dieu, et qu'ils lui appartiennent, cette vertu ne faisant aucune attention à la qualité d'ami ou d'ennemi, de bienfaiteur ou de malfacteur, que le prochain peut avoir : toute la distinction qu'elle fait est entre ceux qui participent plus ou moins à la bonté infinie du Très-Haut, et c'est suivant cet ordre qu'elle les aime tous en Dieu, et pour Dieu.

530. Toutes les autres choses que les créatures aiment pour d'autres fins ou d'autres motifs, en espérant quelque retour et quelque utilité, ou en les aimant d'un amour désordonné de concupiscence, ou avec un amour humain et naturel, bien qu'il soit vertueux et bien ordonné, tout cela n'a aucun rapport avec la charité infuse. Et comme c'est la coutume des hommes de se mouvoir en vue de leurs avantages particuliers et par des fins intéressées et terrestres, il y en a très-peu qui recherchent, embrassent et comprennent la noblesse de cette généreuse vertu, et qui l'exercent avec la perfection requise, puisqu'ils cherchent et invoquent même Dieu pour les biens temporels ou pour les faveurs et les consolations spirituelles. Je veux, ma fille, que vous bannissiez de votre cœur tous ces amours imparfaits, et que la seule charité bien ordonnée, à laquelle le Très-Haut vous fait aspirer, règne en lui. Si vous redites tant de fois que cette vertu est la plus belle et la plus agréable, la plus digne d'être aimée et estimée de toutes les créatures, faites donc tous vos efforts pour la bien connaître, et, l'ayant connue, achetez cette précieuse perle, en oubliant et éteignant dans votre cœur tout amour qui n'est point de la charité très-parfaite. Vous

ne devez aimer aucune créature que pour Dieu seulement, à raison de ce par quoi elle vous le représente, et comme une chose qui lui appartient, en la manière que l'épouse aime tous les serviteurs et domestiques de la maison de son époux, ne les aimant que parce qu'ils sont à lui. Si vous vous laissez aller à aimer quelque créature sans considérer Dieu en elle, et à ne pas l'aimer pour le Seigneur, soyez persuadée que vous ne l'aimez point avec charité, ni comme je l'exige de vous, et que le Très-Haut vous l'a commandé. Vous connaîtrez encore si vous aimez votre prochain avec charité dans la différence que vous ferez entre l'ami et l'ennemi, le pacifique et le revêche, entre celui qui est poli et celui qui ne l'est pas, et entre celui qui a certaines qualités naturelles et celui qui ne les a pas. La véritable charité ne fait point toutes ces distinctions, et ne tombe point dans un désordre causé par les inclinations naturelles ou par les appétits mauvais, que vous parviendrez à maîtriser et à éteindre par cette vertu.

CHAPITRE IX

De la vertu de prudence de la très-sainte Vierge.

531. Comme l'entendement précède dans ses opérations la volonté, et la dirige dans les siennes, ainsi les vertus qui appartiennent à l'entendement viennent avant celles qui dépendent de la volonté. Or, quoique le propre de l'entendement soit de connaître la vérité et de la concevoir, d'où résulte quelque sujet de douter si ses habitudes sont des vertus (dont la nature consiste à porter au bien et à le pratiquer), néanmoins il est certain qu'il y a aussi des vertus

intellectuelles dont les opérations sont louables et bonnes, quand elles sont réglées par la raison et par la vérité, que l'entendement reconnaît pour son propre bien. Et quand il enseigne et propose ce bien à la volonté, afin qu'elle le désire et lui trace des règles pour le pratiquer, alors l'acte de l'entendement est bon et vertueux, par rapport à l'objet théologique, comme la foi, ou simplement moral comme la prudence, laquelle redresse et conduit par ses connaissances les opérations des appétits. A cet égard la vertu de prudence est la première, et elle appartient à l'entendement, étant en quelque sorte la racine des trois vertus morales et cardinales; car avec la prudence leurs opérations sont louables, et sans cette vertu elles sont vicieuses et blâmables.

532. Marie eut cette vertu de prudence dans le plus haut degré, proportionné à celui des autres vertus dont j'ai déjà fait mention, et dont je parlerai encore plus loin : aussi l'Église appelle-t-elle cette bienheureuse Vierge très-prudente à cause de la prééminence de cette vertu, qui conduit, redresse et commande toutes les œuvres des autres vertus. Or, comme dans toute cette histoire il est traité de celles que la très-pure Marie opérait, et que dans la suite tout le discours sera rempli du peu que je pourrai dire et écrire de cet Océan de prudence, puisque la lumière de cette vertu brillait dans chacune de ses œuvres et les dirigeait toutes, je me bornerai maintenant à parler en général de la prudence de notre très-sainte mère, en la dépeignant par ses traits et par ses qualités, d'après la doctrine commune des docteurs et des saints, afin qu'on en puisse avoir ainsi une plus complète connaissance.

533. Notre auguste Reine eut au plus haut degré possible les trois sortes de prudence, qu'on appelle prudence politique, prudence purificatrice, et prudence de l'esprit

dejà purifié et parfait : car bien que ses puissances fussent très-purifiées ou qu'elles n'eussent, pour mieux dire, aucun vestige du péché à purifier, ni aucune opposition à la vertu, elles avaient néanmoins quelque chose à purifier, à raison de leur ignorance naturelle, et elles devaient marcher du bon et du saint au plus parfait et au très-saint. Cela se doit entendre par rapport à ses propres œuvres, en les comparant entre elles-mêmes, et non point avec celles des autres créatures. En effet, en comparaison des autres saints, il n'y eut aucune œuvre moins parfaite en cette Cité de Dieu, dont les fondements étaient établis sur les saintes montagnes (1); mais, comme dès l'instant de sa conception elle croissait sans cesse en la charité et en la grâce, les œuvres, qui étaient en elles-mêmes très-parfaites et supérieures aux œuvres des saints, furent chez cette très-sainte Créature moins parfaites comparativement à d'autres plus relevées auxquelles Marie s'élevait.

534. La prudence politique, en général, est celle qui réfléchit sur tout ce qui est à faire, et qui le pèse avec attention; et en le soumettant à la raison, elle ne fait rien qui ne soit droit et bon. La prudence purificatrice est celle qui arrache notre cœur à tout ce qui est sensible, pour le porter à la contemplation divine et à tout ce qui est céleste. La prudence de l'esprit purifié est celle qui regarde le souverain bien et qui lui consacre toute l'affection, pour s'y unir et s'y reposer, comme s'il n'y avait rien hors de lui. Toutes ces différentes prudences dirigeaient l'entendement de la très-sainte Vierge pour lui faire discerner et reconnaître toutes choses sans erreur, pour la guider et la mouvoir sans délai et sans résistance dans toutes ses opérations les plus sublimes et les plus parfaites.

(1) Ps. LXXXVI, 2.

Le jugement de cette bienheureuse Vierge ne put jamais rien estimer ni lui inspirer dans toutes sortes de matières que ce ne fût le meilleur et le plus droit. Personne n'a pu aussi bien qu'elle repousser tout ce qui est mondain et sensible, pour porter avec plus de liberté l'affection à la contemplation des choses divines. Puis les ayant connues, comme elle les connaissait par tant de différentes lumières, elle était si fort unie par amour au souverain bien, que rien ne pouvait l'en distraire ni l'empêcher de reposer dans le centre de son amour.

535. Il n'y a point de doute que toutes les qualités ou conditions qui composent la prudence ne se trouvassent en notre Reine dans leur plus haut degré de perfection. La première est la *mémoire*, pour rappeler les choses passées et expérimentées, et en déduire plusieurs règles d'agir et d'opérer dans l'avenir et dans le présent : car cette vertu traite des opérations en détail, et comme elle ne peut avoir une règle générale pour toutes; on est dans la nécessité d'en tirer plusieurs de beaucoup d'exemples et d'expériences; et pour cela il faut avoir recours à la mémoire. Cette qualité fut si constante en notre auguste Reine, qu'elle ne fut jamais sujette au défaut naturel de l'oubli, et qu'elle eut toujours fixe et présent dans sa mémoire ce qu'elle avait une fois conçu et appris. La très-pure Marie surpassa en cette faveur l'ordre entier de la nature humaine et même l'angélique, Dieu résumant, en quelque sorte, en elle, tout ce qu'il y avait de plus parfait dans l'une et dans l'autre. De la nature humaine elle eut l'essentiel, et même l'accidentel, en ce qui était le plus parfait, le plus éloigné du péché et nécessaire pour mériter; et quant aux dons naturels et surnaturels de la nature angélique, elle en eut plusieurs dans un plus haut degré que les anges mêmes par une grâce singu-

lière. Parmi ces dons, il faut nommer celui de la mémoire ferme et constante qu'elle posséda sans jamais oublier ce qu'elle apprenait, et dans lequel elle surpassa les anges, autant qu'elle les surpassait en prudence.

536. L'humble pureté de la très-sainte Vierge limita cependant cette faveur avec mystère en un seul point; car, comme les espèces de toutes choses demeuraient fermes en sa mémoire, il était impossible qu'elle n'eût connu parmi elles plusieurs souillures et péchés des créatures; c'est pourquoi Marie demanda au Seigneur que le bienfait de la mémoire ne s'étendît à conserver ces espèces, qu'autant que ce lui serait nécessaire pour exercer soit la charité fraternelle envers son prochain, soit les autres vertus. Le Très-Haut lui accorda cette demande, plus en considération de son humilité profonde qu'à cause du danger qu'elle aurait pu courir; car le soleil ne saurait être souillé par les immondices que ses rayons effleurent, ni les anges être troublés par nos iniquités, puisque tout est pur pour les purs (1). Mais le Seigneur des anges voulut favoriser sa Mère plus qu'elle ne l'avait encore été, et conserver seulement en sa mémoire les espèces de tout ce qu'il y avait de plus saint, de plus honnête, de plus pur, de plus cher à sa pureté et de plus agréable à la Majesté divine : de telle sorte que cette très-sainte âme était, même sous ce rapport, plus belle et plus ornée d'espèces en sa mémoire que tout ce qu'on peut s'imaginer de plus pur et de plus désirable.

537. La seconde partie de la prudence s'appelle *intelligence*, et regarde principalement ce qui se doit faire dans le présent. Elle consiste à pénétrer profondément et véritablement les raisons et les principes certains des

(1) Tit., I, 15.

œuvres vertueuses pour les exécuter, en déduisant leur exécution de cette intelligence, tant par ce que l'entendement connaît de l'honnêteté de la vertu en général, qu'en vue de ce que doit faire en particulier celui qui se propose d'agir avec rectitude et avec perfection. Ainsi, lorsque j'ai une profonde intelligence de cette vérité : *Tu ne dois faire à personne le dommage que tu ne veux pas recevoir d'un autre*, je conclus : donc tu ne dois pas faire à ton frère ce tort particulier que tu trouverais mauvais que l'on te fit. La très-sainte Vierge eut cette intelligence à un degré d'autant plus éminent que toutes les créatures, qu'elle connut plus qu'aucune autre toutes les vérités morales, et qu'elle en pénétra plus profondément la rectitude ineffable et la participation que cette rectitude avait de la divinité. Dans cet entendement éclairé par les plus grandes splendeurs de la divine lumière, il n'y avait ni erreur, ni ignorance, ni doute, ni opinion, comme chez les autres créatures, parce qu'il pénétrait toutes les vérités (surtout les vérités relatives à la pratique des vertus), et les concevait en général et en particulier telles qu'elles sont en elles-mêmes, possédant cette partie de la prudence d'une manière incomparable.

538. La troisième est appelée *prévoyance*, et elle est la principale partie de la prudence, parce que le plus important dans la direction des actions humaines est de rattacher le présent à l'avenir, afin que toutes choses soient réglées avec droiture. Notre Reine et Maître eut, en un sens (car le moins ne pouvait se trouver en elle), cette partie de la prudence à un degré plus éminent que toutes les autres; parce que, outre la mémoire du passé et la profonde intelligence du présent, elle avait une science et une connaissance infailible de plusieurs choses futures, sur lesquelles s'étendait sa sûre prévoyance. Elle

prévoyait les choses futures par cette connaissance et par cette lumière infuse, et elle réglait les événements de telle sorte qu'il ne pût s'en trouver aucun qui fût fortuit et inopiné à son égard. Elle avait prévu, considéré et pesé toutes choses au poids du sanctuaire, dans son entendement, éclairé par la lumière infuse. Ainsi, contrairement aux autres hommes, elle attendait sans aucun doute ni aucune incertitude, mais avec une assurance très-claire, tous les événements avant qu'ils arrivassent, et elle disposait toutes choses de façon que chacun trouvât son lieu, son temps et sa conjoncture convenable; tant tout était bien ordonné.

539. Ces trois conditions de la prudence s'appliquent à toutes les opérations qu'a l'entendement par le moyen de cette vertu, en leur assignant un rôle spécial pour les trois parties du temps, le passé, le présent et l'avenir. Mais si nous considérons toutes les opérations de cette vertu en tant qu'elle connaît les moyens des autres vertus et qu'elle dirige les opérations de la volonté, nous trouverons que les docteurs et les philosophes ajoutent, à ce point de vue, cinq autres parties et cinq opérations à la prudence, qu'on appelle *docilité*, *raisonnement*, *pénétration*, *circonspection*, et *précaution*. La *docilité* est la bonne disposition qu'a la créature pour se laisser enseigner par les plus sages, et qui l'empêche de croire l'être, ou de s'appuyer sur son propre jugement et sur sa sagesse particulière. Le *raisonnement* consiste à discourir juste, en tirant des connaissances générales qu'on a, les raisons ou les conseils particuliers pour les actions vertueuses. La *pénétration* est une grande attention et une application diligente et avisée qui s'étend sur tout ce qui arrive (comme la docilité sur tout ce qu'on nous enseigne) pour juger sainement des choses, et en tirer des règles qui nous guident sûrement dans nos opé-

rations. La *circonspection* est une appréciation des circonstances que l'œuvre vertueuse doit avoir, attendu que la bonne fin qu'on se propose ne la rend pas louable, si les circonstances et le temps propre et requis ne l'accompagnent. La *précaution* est un soin habile que l'on prend pour prévoir et pour éviter les dangers, ou les obstacles que nous pourrions rencontrer sous des apparences de vertu, et qui pourraient nous surprendre si nous ne nous tenions sur nos gardes.

540. Toutes ces conditions de la prudence se trouvèrent sans aucun défaut et avec leur dernière perfection chez la Reine du ciel. La *docilité* fut en elle comme la fille légitime de son humilité incomparable, puisque, ayant reçu dès l'instant de son Immaculée Conception une si grande plénitude de science, et étant la Maîtresse et la Mère de la véritable sagesse, elle se laissa néanmoins toujours enseigner soit par ses supérieurs et ses égaux selon l'ordre de la nature, soit par les plus petits; car elle s'estimait la moindre de tous, et voulait bien être disciple de ceux qui étaient très-ignorants par rapport à elle. Marie donna durant toute sa vie des marques de cette docilité, comme une très-innocente colombe, cachant sa sagesse avec une prudence plus grande que celle du serpent (1). Elle se laissa enseigner par ses parents, par sa maîtresse Anne, par ses compagnes, par son époux Joseph et par les apôtres, voulant apprendre de toutes les créatures pour être un exemple admirable de cette vertu et de celle de l'humilité, ainsi que je l'ai déjà dit.

541. Le *raisonnement* de la très-auguste Marie se découvre fort clairement dans les endroits où l'évangéliste saint Luc, parlant d'elle, dit qu'elle conservait et repassait

(1) Matth., x, 16.

dans son cœur ce qui arrivait touchant les œuvres et les mystères de son très-saint Fils (1). Cette attention qu'elle y apportait ne pouvait être qu'un effet de son raisonnement, par lequel elle confrontait les choses premières avec celles qui les suivaient, les méditant en elle-même pour former dans son cœur des desseins très-prudents, et les appliquer ensuite de la manière convenable pour donner à ses actions l'à-propos et la rectitude qu'elle leur donnait. Et quoi-qu'elle connût beaucoup de choses sans réflexion, et par une vue ou intelligence très-simple qui surpassait tous les discours humains, elle pouvait néanmoins se servir du raisonnement par rapport aux actes qu'elle devait exercer dans les vertus, et appliquer par le discours le raisonnement général des vertus à chacune de ses opérations.

542. La Reine du ciel fut aussi fort favorisée dans la *pénétration*, qui est un prompt avertissement de la prudence, parce qu'elle n'était aucunement embarrassée du pesant fardeau des passions et de la corruption. Ainsi elle ne trouvait ni défaut, ni obstacle dans ses puissances; au contraire, elle était toujours prête et fort dégagée en toutes sortes de rencontres pour délibérer et peser tout ce qui pouvait servir à porter un jugement droit et un conseil sain et judicieux dans la pratique des vertus; car elle pénétrait avec une grande vivacité d'esprit tous les moyens d'arriver à la vertu et de la pratiquer dans toute sa perfection. Elle fut également admirable par sa *circonspection*, puisque toutes ses œuvres furent si accomplies qu'il ne leur manqua aucune bonne condition, et qu'elles étaient toutes accompagnées de celles qui pouvaient les élever au plus haut degré de perfection. Et comme la plupart de ses œuvres aboutissaient à la charité du prochain, et

(1) Luc, II, 19 et 51.

qu'elle les faisait toutes si à propos, il en résultait que, soit qu'elle enseignât, consolât, avertît, priât, ou corrigéât, on ressentait toujours avec profit la douceur efficace de ses raisonnements, et l'on était charmé de l'agrément de ses œuvres.

543. Il fallait que la dernière partie, qui est la *précaution*, se trouvât avec plus de perfection chez la Reine des anges que dans eux-mêmes, afin qu'elle allât au-devant des obstacles qui peuvent entraver ou détruire la vertu. La grande sagesse qu'elle avait, et l'amour qui répondait à cette sagesse, la rendaient, en effet, si vigilante, qu'il n'y eut aucun événement ni aucune difficulté qui pût la surprendre, et qu'elle ne pût surmonter pour exercer toutes les vertus dans la plus haute perfection. Mais l'ennemi (comme je le dirai dans la suite) était si vigilant à lui causer des empêchements extraordinaires pour la détourner du bien, quoiqu'il ne pût les susciter dans ses passions, que la très-prudente Vierge dut exercer plusieurs fois cette précaution à l'admiration de tous les anges. Le démon conçu de cette conduite discrète de la très-pure Marie autant de rage que de crainte et d'envie; et il aurait bien voulu connaître par quel pouvoir elle échappait à tant d'embûches qu'il lui dressait pour la faire manquer en quelque chose, tandis qu'il demeurait toujours trompé, confondu et vaincu, parce que la Maîtresse des vertus faisait toujours en toutes les matières et dans toutes les occasions ce qui était le plus parfait.

Outre les parties dont nous venons de parler, qui composent la prudence, on divise encore cette vertu en diverses espèces, selon les objets et les fins pour lesquelles on s'en sert. Ainsi, comme la conduite de la prudence peut s'étendre sur soi-même ou sur les autres, on la distingue suivant qu'elle nous enseigne à nous conduire

nous-mêmes, et à gouverner les autres. Je crois que celle qui sert à chacun pour la conduite de ses propres actions s'appelle *enarchique*, et de celle-ci nous ne dirons rien de plus que ce que nous en avons déjà dit en parlant de la conduite que la Reine du ciel observait principalement envers elle-même. Celle qui enseigne le gouvernement de plusieurs est appelée *poliarchique*, et on la divise en quatre espèces, selon les différentes manières de gouverner les diverses parties de la multitude. La première de ces espèces se nomme prudence *monarchique*, qui enseigne à gouverner les royaumes par des lois justes et nécessaires; c'est celle des rois, des princes, des monarques, et de ceux en qui la puissance suprême réside. La seconde est la *politique*; on applique ce nom à celle qui enseigne le gouvernement des villes ou des républiques. La troisième est la prudence *économique*, qui s'étend sur le gouvernement domestique des familles et des maisons particulières. La quatrième, la prudence *militaire*, qui enseigne à faire la guerre et à conduire les armées.

544. Il ne manqua aucune de ces sortes de prudence à notre grande Reine, parce qu'elle les reçut toutes en habitude dans l'instant identique où elle fut conçue et sanctifiée, afin qu'elle eût toutes les grâces, toutes les vertus et toutes les perfections qui la devaient embellir et élever au-dessus de toutes les créatures. Le Très-Haut la forma pour être la trésorière et la dépositaire de tous ses dons, le modèle de toutes les autres créatures, pour faire éclater sa puissance et sa grandeur, et afin de montrer entièrement à la Jérusalem céleste ce qu'il pouvait et voulait opérer en une simple créature. Les habitudes de ces vertus ne furent point oisives chez la très-pure Marie; car elle les exerça toutes dans les diverses occasions où elle se trouva pendant le cours de sa vie. Pour ce qui re-

garde la prudence *économique*, on sait assez combien elle y excella dans le gouvernement de sa maison, envers son époux Joseph et envers son très-saint Fils, en se comportant dans son éducation et dans le service qu'elle lui rendait, avec la prudence que demandait le mystère le plus sublime et le plus secret que Dieu ait confié aux créatures; j'en traiterai du reste dans son lieu, où je dirai ce qu'il me sera possible de ce que j'en ai appris.

545. Elle posséda, en qualité de seule Impératrice de l'Église, la prudence *monarchique*, enseignant, instruisant et gouvernant les saints apôtres dans la primitive Église, afin de l'affermir et d'établir en elle les lois et les cérémonies les plus nécessaires et les plus convenables à sa propagation et à sa stabilité, quoiqu'elle leur obéît et les consultât dans les choses particulières, surtout saint Pierre, comme Vicaire de Jésus-Christ, et saint Jean, comme son aumônier. Néanmoins ils la consultaient et lui obéissaient eux-mêmes avec les autres fidèles dans les choses générales et dans toutes les affaires qui concernaient le gouvernement de l'Église. Elle enseigna aussi les rois et les princes chrétiens qui lui demandèrent conseil, parce que plusieurs s'adressèrent à elle après la glorieuse Ascension de son très-saint Fils pour avoir le bonheur de la connaître et d'en être instruits; principalement les trois mages, qui la consultèrent après avoir adoré l'Enfant. Et elle leur répondit et leur enseigna tout ce qu'ils devaient faire dans le gouvernement de leurs États, avec tant de lumière et de sagesse, qu'elle fut l'étoile et le guide qui leur montra le chemin de l'éternité. Ils s'en retournèrent en leur pays éclairés, consolés et émerveillés de sa sagesse, de sa prudence et de la très-douce efficace des paroles qu'ils avaient ouïes d'une si jeune vierge; et pour être con-

vaincus de cette vérité, il ne faut qu'entendre cette même Reine quand elle dit : *Les rois régissent par moi, et c'est par moi que les princes commandent, et les législateurs ordonnent ce qui est juste* (1).

546. Elle exerça aussi la prudence *politique*, en enseignant les républiques, les peuples et les assemblées des premiers fidèles, surtout pour la conduite qu'ils devaient tenir dans leurs actions publiques et dans leurs gouvernements; en leur disant comment il fallait obéir aux rois, aux princes temporels, et particulièrement au Vicaire de Jésus-Christ et chef de l'Église, aux supérieurs et aux évêques; et en quelle manière on devait régler les conciles, aussi bien que les définitions et les décrets qu'on y rendait. La prudence *militaire* se trouva pareillement en notre auguste Reine, car elle fut aussi consultée sur ce qui regardait cet art, par quelques fidèles à qui elle conseilla et enseigna ce qu'ils devaient faire dans les guerres justes contre leurs ennemis, afin de s'y conformer mieux aux lois de la justice et aux desseins du Seigneur. On pourrait rapporter ici le courage invincible et la prudence héroïque que cette puissante Reine déploya pour vaincre le prince des ténèbres, en nous apprenant à combattre contre lui avec bien plus de sagesse et de prudence que ne le firent David contre le géant (2), Judith contre Holopherne (3), ni Esther contre Aman (4). Quand même ces notions et ces habitudes de prudence n'eussent point dû servir à la Mère de la sagesse pour toutes les actions que nous venons de raconter, il était convenable qu'elle les possédât toutes, non-seulement à cause de l'ornement qu'elles donnaient à son âme très-sainte, mais aussi pour qu'elle fût la

(1) Prov., VIII, 15. — (2) I Reg., XVII, 50. — Judith, XIII, 10.
— (4) Esther, VII, 6.

médiatrice et l'avocate incomparable du monde; car devant demander en ces qualités tous les secours que Dieu avait destinés aux hommes, sans qu'ils en dussent recevoir aucun qui ne leur vînt par ses mains et par son intercession, il fallait qu'elle eût une connaissance parfaite des vertus qu'elle demandait pour eux, et qu'elles sortissent de cette Vierge sainte comme de leur origine et de leur source, après Notre-Seigneur Jésus-Christ, où elles se trouvent comme dans leur principe incréé.

547. On attribue à la prudence d'autres aides, qui sont comme ses instruments, et qu'on appelle parties potentielles, dont elle se sert pour opérer. Ces aides sont la force ou la vertu, qui fait un jugement sain, et qui s'appelle *synesis*; celle qui forme un bon conseil, et qu'on nomme *euboulia*; et celle qui dans certains cas particuliers apprend à sortir des règles communes, et qui s'appelle *gnome*; celle-ci est nécessaire pour l'*episcopia*, qui juge certains cas par des règles supérieures aux lois ordinaires. La prudence se trouva avec toutes ces perfections et dans toute cette force chez la très-sage Marie, de sorte que personne ne sut former comme elle un bon conseil pour toutes les occasions (eût-ce été le plus élevé de tous les anges), pas plus que porter un jugement aussi solide qu'elle le faisait sur tous les objets qui se présentaient. Notre très-prudente Reine pénétra surtout les raisons et les règles supérieures d'agir le plus à propos dans les cas qu'on ne pouvait pas décider par les règles ordinaires et communes, et dont l'énumération serait trop longue. On en verra plusieurs dans la continuation de sa très-sainte vie. Enfin, pour conclure ce que nous disons de sa prudence, on n'a qu'à la mesurer sur celle de l'âme très-sainte de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et l'on trouvera qu'elle lui était égale en toutes choses, autant que la qualité d'inférieure à

ce divin Seigneur, et de supérieure à toutes les simples créatures, le pouvait permettre, comme ayant été formée pour être sa coadjutrice, et semblable à lui dans les œuvres de la plus grande prudence et de la plus haute sagesse qu'opéra le Maître absolu de tout ce qui est créé et le Rédempteur du monde.

Instruction de la Reine du ciel.

548. Ma fille, je veux que tout ce que vous avez écrit et appris dans ce chapitre, vous serve comme d'une instruction que je vous y donne pour la conduite de toutes vos actions. Gravez dans votre entendement, et conservez avec soin dans votre mémoire la connaissance que vous avez reçue de ma prudence dans tout ce que je pensais, voulais et exécutais; et cette lumière vous guidera au milieu de l'ignorance humaine, pour que l'enchantement des passions ne vous trouble pas et ne vous fasse pas trébucher, surtout du côté par lequel vos ennemis tâchent avec tant d'obstination et de malice de s'introduire dans votre esprit. La créature n'est point coupable de n'avoir pas toutes les règles de la prudence, mais bien de négliger de les acquérir, pour être habile en toutes choses autant qu'elle le doit, puisque cette négligence est une faute très-considérable, et la cause que ses œuvres sont pleines d'illusions et de péchés. Et de là vient encore que les passions s'émancipent, et qu'elles détruisent et empêchent la prudence. La tristesse désordonnée et le plaisir déréglé surtout détournent le jugement droit de la prudente appréciation du bien et du mal. Ce désordre

produit deux vices bien dangereux, qui sont la précipitation dans tout ce que l'on fait sans découvrir les moyens convenables, ou l'inconstance dans les bons propos et dans les bonnes œuvres commencées. La colère démesurée ou le zèle indiscret précipitent également dans plusieurs actions extérieures que l'on fait sans considération et sans conseil. La légèreté dans le jugement et le peu de fermeté dans le bien sont cause que l'âme chancelle imprudemment dans tout ce qu'elle entreprend de bon, parce qu'elle accueille à l'aveugle les choses contraires qui se présentent, embrassant à l'étourdie tantôt le véritable bien, et tantôt le bien apparent et trompeur, que les passions réclament avec importunité, et que le démon promet avec malice.

549. Je veux que vous soyez prévenue et en garde contre tous ces dangers; et vous le serez si vous vous réglez sur mes œuvres et si vous suivez les avis et les conseils que vous donnent vos pères spirituels, sans l'ordre desquels vous ne devez rien entreprendre, afin d'agir avec conseil et docilité. Sachez que par cette obéissance le Très-Haut vous communiquera une abondante sagesse, parce qu'un cœur souple, soumis et docile porte extrêmement sa miséricorde à faire part de ses faveurs. Souvenez-vous toujours du malheur de ces vierges imprudentes et folles, (1) qui méprisèrent par leur lâche négligence les précautions qu'elles devaient prendre et le bon conseil qu'elles devaient suivre lorsqu'elles en avaient le plus grand besoin, et qui ensuite, quand elles voulurent y recourir, trouvèrent fermée la porte du secours et de la consolation. Tâchez, ma fille, d'unir la prudence du serpent à la simplicité de la colombe (2), et vos œuvres seront parfaites.

(1) Matth., xxv, 1-11. — (2) *Id.*, x, 16.

CHAPITRE X

De la vertu de justice qu'eut la très-sainte Vierge.

550. La grande vertu de justice est celle qui sert le plus à la charité qu'on exerce envers Dieu et envers le prochain; elle est la plus nécessaire pour le commerce et les rapports avec les hommes; car elle est une habitude qui incline la volonté à rendre à chacun ce qui lui appartient; elle a pour matière et pour objet l'égalité et le droit qu'on doit observer à l'égard du prochain et à l'égard de Dieu même. Comme les choses dans lesquelles l'homme peut garder ou violer cette égalité envers son prochain sont en si grand nombre, et les manières de le faire si différentes, il s'ensuit que la matière de la justice est fort étendue, et que cette vertu est divisée en plusieurs espèces. On l'appelle justice légale quand elle regarde le bien public, et elle est appelée vertu générale, parce qu'elle peut conduire toutes les autres vertus à cette fin, quoiqu'elle ne participe point de leur nature. Mais quand la matière de la justice est une chose déterminée et qu'elle concerne seulement les personnes particulières, parmi lesquelles on rend à chacune son droit, alors on la nomme justice particulière ou spéciale.

551. La très-sainte Vierge exerça cette vertu dans toutes ses parties et dans ses différentes espèces envers toutes les créatures, avec bien plus de perfection qu'elles toutes, parce qu'elle seule connut parfaitement ce qui était dû à chacune. Et, quoique cette vertu de justice ne regarde pas

immédiatement les qualités naturelles, telles que la force et la tempérance, il n'en arrive pas moins quelquefois, et même souvent que ces mêmes qualités n'étant pas modérées et corrigées, on perd la justice envers le prochain, comme nous le voyons en ceux qui, par une convoitise désordonnée ou pour un plaisir sensuel, usurpent le bien d'autrui. Or, comme il n'y avait aucune passion désordonnée en la très-pure Marie ni aucune ignorance qui l'empêchât de connaître le juste milieu des choses, dans lequel la justice consiste, elle l'accomplissait envers tous, opérant ce qui était le plus juste à l'égard de chacun, et enseignant à tous d'en faire autant, lorsqu'ils méritaient d'entendre ses paroles et sa doctrine de vie. Pour ce qui regarde la justice légale, non-seulement elle l'exerça en accomplissant les lois communes, comme celle de la purification et les autres préceptes de la loi, bien qu'elle en fût exempte comme Reine, en qui il n'y avait point de péché; mais il n'y eut personne, excepté son très-saint Fils, qui travaillât autant que cette Mère de miséricorde au bien commun des mortels, dirigeant toutes ses vertus et toutes ses opérations vers cette fin, pour leur mériter la divine miséricorde et pour être utile à son prochain, en lui procurant beaucoup d'autres avantages.

552. Les deux espèces de justice, qu'on appelle *distributive et commutative*, se trouvèrent aussi en la très-sainte Vierge dans un degré héroïque. La justice distributive règle les opérations par lesquelles on distribue les choses communes aux personnes particulières, et cette incomparable princesse garda cette équité dans plusieurs choses que l'on fit par sa volonté et par sa disposition parmi les fidèles de la primitive Église : comme de distribuer les biens communs pour l'entretien et pour les diverses nécessités des personnes particulières. Elle ne distribuait

jamais l'argent par ses propres mains, parce qu'elle ne le touchait aucunement; mais on le partageait par son ordre, et souvent par ses conseils, et elle gardait toujours, dans ces rencontres, comme dans beaucoup d'autres semblables, la plus grande équité; car chacun recevait ce charitable secours selon ses besoins et sa condition. Elle observait la même équité dans la distribution des offices et des dignités entre les disciples et les premiers enfants de l'Évangile, dans les assemblées qu'on tenait pour cet objet. Ainsi cette Vierge très-sage ordonnait et disposait toutes choses avec une très-parfaite justice : car, outre la science infuse et la connaissance ordinaire qu'elle avait de tous les sujets, elle ne faisait rien qu'après une oraison fervente et par une impulsion divine. C'est pourquoi les apôtres avaient recours à elle dans ces sortes d'occasions, et dans la conduite de ceux qui leur étaient soumis, n'entreprenant rien que par son conseil : et tous ceux qui le suivaient exerçaient en tout une entière justice sans faire distinction des personnes.

553. La justice commutative enseigne à garder l'égalité dans les choses que les personnes particulières se donnent et reçoivent réciproquement, comme de donner deux pour deux, etc., ou le juste prix de ce que la chose vaut. L'exercice de cette espèce de justice fut moindre en la Reine du ciel que celui des autres vertus, parce qu'elle n'achetait ni ne vendait rien par elle-même : que si elle avait besoin de faire quelque achat ou quelque échange, c'était saint Joseph qui le faisait, et après sa mort, saint Jean l'Évangéliste ou quelque autre des apôtres lui rendait cet office. Car le Maître de la sainteté, qui venait détruire et arracher l'avarice, racine de toutes sortes de maux (1), voulut éloigner de lui-même et de sa très-

(1) I Tim., VI, 10.

sainte Mère les actions qui allument et entretiennent ordinairement le feu de la convoitise des hommes. C'est pour cela que la divine Providence ordonna que ni le Fils ni la Mère n'achèteraient et ne vendraient rien, même des choses nécessaires à l'entretien de la vie naturelle. Toutefois notre auguste Reine ne laissa pas pour cela d'enseigner tout ce qui regardait cette vertu de justice commutative, afin que ceux qui d'entre les apôtres et d'entre les fidèles de la primitive Église la devaient pratiquer s'en acquittassent avec une entière perfection.

554. Cette vertu a d'autres opérations qui s'étendent sur le prochain ; par exemple, les uns jugent les autres par un jugement public et civil ou par un jugement particulier, et le Seigneur a parlé du vice contraire à ce dernier, lorsqu'il nous dit en saint Matthieu : *Ne jugez point, afin que vous ne soyez pas jugés* (1). Par ces jugements, on donne à chacun ce qui lui est dû, selon l'opinion de celui qui juge : c'est pourquoi ces actions sont justes si elles sont conformes à la raison, et injustes si elles s'en éloignent. Notre incomparable Reine n'exerça pas le jugement public et civil, bien qu'elle eût le pouvoir de juger tout l'univers ; néanmoins elle accomplit par ses très-sages et très-justes conseils durant sa vie, et par son intercession après sa mort, ce qui est écrit d'elle dans les Proverbes : *Je marche dans les voies de la justice, et par moi les puissants décident ce qui est juste* (2).

555. On ne put jamais trouver aucune injustice, en fait de jugements particuliers, dans le cœur très-pur de l'auguste Marie, parce qu'elle ne put jamais être légère dans les soupçons, ni téméraire dans les jugements, ni avoir aucun doute ; et, quand même elle aurait douté, elle

(1) Matth., VII, 1. — (2) Prov., VIII, 16 et 20.

n'aurait pas eu la malice d'interpréter ses doutes en mauvaise part. Ces sortes de vices si injustes sont propres et comme naturels aux enfants d'Adam, en qui les passions désordonnées de la haine, de l'envie et de l'émulation dans le mal dominant et suscitent d'autres vices qui les maîtrisent comme de malheureux esclaves. Les injustices que l'on commet en soupçonnant facilement le mal, lorsqu'on juge témérairement et qu'on prend au pire ce qui est douteux par de faibles conjectures, naissent de ces racines empoisonnées, parce que chacun présume de son frère sans beaucoup de difficulté la faute qu'il a lui-même commise. Que si un homme s'attriste par haine ou par envie du bien de son prochain et se réjouit de son mal, donnant légèrement à ce mal la créance qu'il ne lui devrait pas donner, c'est parce qu'il le lui souhaite, et que son jugement suit son affection dépravée. Notre Reine fut libre de toutes ces atteintes du péché, comme y étant tout à fait étrangère : tout ce qui entrait dans son cœur et en sortait n'était que charité, pureté, sainteté et amour le plus parfait ; on trouvait en elle la grâce de la vérité et le chemin de la vie (1). Elle ne doutait ni ne soupçonnait de rien, à cause de la plénitude de la science et de la sainteté qu'elle possédait. Connaissant et voyant tous les intérieurs par une véritable lumière et à travers une grande miséricorde, elle ne soupçonnait point le mal, et n'attribuait aucun péché à celui qui en était exempt ; elle remédiait, au contraire, aux péchés de ceux qui en étaient atteints, donnait à tous et à chacun ce qui leur appartenait, et était toujours dans de favorables dispositions pour remplir tous les hommes des grâces et des douceurs de la vertu.

(1) Eccle., xxiv, 25.

556. Il se trouve encore, dans ces deux sortes de justice commutative et distributive, plusieurs espèces de vertus sur lesquelles je ne m'étends point, puisque la Reine du ciel eut à la fois d'une manière habituelle et d'une manière actuelle très-sublime et très-parfaite toutes celles qui lui étaient convenables. Outre ces vertus, il y en a pourtant d'autres qui ont du rapport à la justice, parce qu'elles s'exercent envers le prochain et qu'elles participent en quelque chose à ses qualités, quoique ce ne soit pas en tout : car nous ne payons point avec égalité tout ce que nous devons, ou bien, si nous le pouvons payer, la dette et l'obligation ne sont pas aussi étroites que la rigueur de la parfaite justice commutative ou distributive le persuade. Je ne dirai point tout ce que ces vertus contiennent, parce qu'elles sont en fort grand nombre et fort différentes; j'en dirai seulement quelques mots d'une manière très-succincte, pour ne les pas omettre entièrement, afin que l'on sache jusqu'à quel point notre incomparable Reine les posséda.

557. C'est un devoir de justice de révéler nos supérieurs : l'obligation que nous avons de reconnaître leurs bienfaits et d'honorer leur personne est plus grande ou plus petite, selon la grandeur de leur excellence, de leur dignité et des biens que nous en recevons, quoique notre retour ne puisse égaler ni leur dignité ni ce que nous en avons reçu. Il y a donc trois vertus qui servent à cela, selon les trois degrés de supériorité que nous reconnaissons en ceux que nous devons honorer.

Le premier de ces devoirs est la vertu de *religion*, par laquelle nous rendons à Dieu le culte et l'honneur que nous lui devons, bien que sa grandeur les surpasse infiniment, et que ses dons ne puissent pas avoir un retour égal de reconnaissance ni de louange. Cette vertu est

très-noble entre les vertus morales, à cause de son objet, qui est le culte de Dieu; et sa matière est aussi étendue que le sont les manières par lesquelles Dieu peut être immédiatement loué et honoré. On comprend dans cette vertu de religion les œuvres intérieures de l'oraison, de la contemplation et de la dévotion; on y comprend aussi toutes ses parties, ses qualités, ses causes, ses effets, tous ses objets et sa fin. Relativement à ses œuvres extérieures, l'adoration de *latrie* est la principale, la plus sublime, et celle qui n'est due qu'à Dieu seul; ses espèces ou ses parties viennent ensuite : c'est-à-dire le sacrifice, les oblations, les dîmes, les vœux, les serments et les louanges extérieures et vocales; en effet, Dieu est honoré et respecté de ses créatures par tous ces actes, lorsqu'elles s'en acquittent selon leur obligation; au contraire, il est fort offensé par les vices qui leur sont opposés.

558. Le second lieu appartient à la *piété*, qui est une vertu par laquelle nous honorons nos parents, à qui nous devons, après Dieu, et l'être et l'éducation; ce devoir s'étend aussi sur tout ce qui a quelque rapport à cette cause, comme sont nos alliés et notre patrie, qui nous protège et nous gouverne. Cette vertu de piété est si grande, qu'on la doit préférer dans l'occasion aux actes de surrogation de la vertu de religion, ainsi que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous l'enseigne dans saint Matthieu(1), lorsqu'il reprit les pharisiens, qui, sous prétexte du culte de Dieu, enseignaient qu'on était dispensé de cette piété envers les parents. Nous donnerons le troisième lieu à la *révérence*, par laquelle nous rendons honneur et respect à ceux qui ont quelque excellence ou quelque dignité supérieure : cette dignité ne se trouve pas dans le même rang que celle de nos parents ou de notre patrie. Les théo-

(1) Matth., xv, 3.

logiens renferment dans cette vertu le culte de *dulie* et l'*obéissance* comme ses espèces. Par ce culte de *dulie* nous honorons ceux qui ont quelque participation de l'excellence ou du pouvoir du souverain Seigneur, qui est Dieu, à qui seul appartient la suprême adoration de latrie. C'est pourquoi nous honorons les saints par celle de *dulie*, aussi bien que les personnes constituées en quelque dignité supérieure à laquelle nous nous reconnaissons inférieurs. L'*obéissance* est celle qui nous fait soumettre notre volonté à celle de nos supérieurs, en voulant toujours accomplir la leur, et non point la nôtre : et la liberté, que nous sacrifions dans l'exercice de cette vertu, est si estimable, que l'*obéissance* devient une des plus excellentes et des plus admirables d'entre toutes les vertus morales : parce qu'en elle la créature agit plus en vue de Dieu qu'en aucune autre.

559. Ces vertus de *religion*, de *piété* et de *révérence* eurent chez la très-sainte Vierge toute la plénitude dont une simple créature soit capable. Quel esprit pourra concevoir l'honneur, la vénération et le culte que cette auguste Vierge rendait à son très-saint et très-aimé Fils, le reconnaissant et l'adorant comme Dieu et homme véritable, comme Créateur, Restaurateur et Glorificateur ; comme Souverain infini, immense en son être, en sa bonté et en tous ses attributs ? Elle seule comprit mieux ses grandeurs que toutes les autres créatures ensemble ; elle mesurait sur cette compréhension l'honneur qu'elle devait rendre à Dieu, et elle s'en acquitta si dignement qu'elle l'enseigna même aux séraphins. Il suffisait de la voir dans ses profonds respects pour être excité, par une certaine vertu qui sortait de sa personne sacrée, à honorer le souverain Seigneur, créateur du ciel et de la terre : ce qui fut cause qu'elle porta beaucoup

de personnes à louer Dieu sans qu'il lui en coûtât aucune peine. Tous les anges et tous les bienheureux connaissent avec admiration l'oraison, la contemplation et la dévotion qu'elle eut, et l'efficacité de toutes ses œuvres, qui est inséparable de ses demandes; mais tous ne sont pas capables d'exprimer ce qu'ils en pensent. Tous les hommes lui sont redevables d'avoir suppléé non-seulement à l'impuissance dans laquelle leurs offenses les avaient mis, mais encore à ce qu'ils n'avaient pu obtenir, ni opérer, ni mériter, puisque cette très-sainte Vierge a avancé le remède du monde; car si elle ne s'y fût pas trouvée, le Verbe ne serait pas sorti du sein de son Père éternel pour y venir. Dès le premier instant de sa conception elle surpassa les Séraphins en contemplation, en prières, en demandes, aussi bien que par le zèle qu'elle avait pour le service divin. Elle offrit des sacrifices, des oblations et des dîmes, qui furent si agréables au Très-Haut, qu'il n'y eut personne au monde, si nous en exceptons son très-saint Fils, dont les offrandes fussent reçues de la divine Majesté avec autant de complaisance. Enfin elle surpassa tous les patriarches et les prophètes par les louanges continuelles, par les hymnes, les cantiques et les prières vocales qu'elle fit; et il est constant que si nous les pouvions avoir dans l'Église militante comme on les connaît dans l'Église triomphante, ce serait un nouvel objet d'admiration pour le monde.

560. Notre Reine eut les vertus de *piété* et de *révérence*, comme celle qui connaissait le mieux ce qu'on doit aux parents, et qui pénétrait le plus l'héroïque sainteté des siens. Elle rendit aussi tous les bons offices qu'elle put à ses proches, les comblant de grâces singulières, ainsi qu'elle fit à saint Jean-Baptiste, à sainte Élisabeth, et à ceux qui furent appelés à l'apostolat. Si les juifs ne se fussent pas

rendus indignes de ses bienfaits par leur ingratitude et par leur dureté, elle aurait rendu sa patrie très-heureuse; elle lui fit néanmoins de très-grandes faveurs spirituelles et temporelles autant que la divine équité le permit. Elle fut admirable dans le respect qu'elle portait aux prêtres, et elle fut la seule qui sût et pût donner le juste prix à la dignité des oints du Seigneur. Elle enseigna à tous la grande déférence qu'on devait avoir pour eux, et elle montra aussi comment doivent être honorés les patriarches, les prophètes et les saints, et ensuite les seigneurs temporels et tous ceux qui sont constitués en dignité et en puissance. Il n'y eut aucun acte de ces vertus qu'elle n'exerçât dans les différentes occasions, et qu'elle n'enseignât à tous ceux qui l'approchaient, particulièrement aux fidèles de l'Église naissante, dans laquelle elle n'obéissait plus à son Fils ni à son époux saint Joseph, puisqu'elle ne jouissait plus de leur présence naturelle, mais à ses ministres, envers qui elle fut d'un exemple merveilleux pour tout le monde, vu qu'alors, loin d'être obligée d'obéir, elle était en droit de gouverner et de commander toutes les créatures en qualité de Reine et de Maîtresse de l'univers.

561. Il y a encore d'autres vertus qui se rapportent à la justice, parce que nous rendons par leur moyen ce que nous devons aux autres comme une sorte de dette morale, qui est un titre honnête et décent. Ce sont la *gratitude*, la *vérité*, la *vengeance*, la *libéralité*, l'*amitié* ou l'*affabilité*. Par la *gratitude* nous nous acquittons en quelque façon envers ceux dont nous avons reçu un bienfait, leur en rendant des actions de grâces, selon la nature du bienfait et selon l'affection avec laquelle ils nous l'ont départi, chose qui touche le plus; nous avons aussi égard à l'état et à la condition de notre bienfaiteur, car la recon-

naissance doit être proportionnée à tout cela, et on peut la témoigner par des actes différents. La *véracité* porte à pratiquer la sincérité envers tout le monde, comme il est juste qu'on la pratique dans le commerce et dans les relations indispensables avec les hommes, y bannissant toute espèce de mensonge (dont il n'est jamais permis de se servir), toute sorte de dissimulation trompeuse, d'hypocrisie, de vanité et d'ironie : vices qui s'opposent tous à la vérité. Et bien qu'on puisse quelquefois la cacher, et qu'il soit même convenable de le faire, du moins quand l'occasion se présente de parler de notre propre excellence ou de quelque vertu qui est en nous, pour ne fatiguer personne par un excès de vanité, il ne serait pourtant pas juste de dissimuler nos avantages par un mensonge, en nous imposant un vice que nous n'aurions pas. La *vengeance* est une vertu qui enseigne à réparer par quelque sacrifice le dommage qu'on nous a fait ou celui que notre prochain a reçu. La pratique de cette vertu est fort difficile parmi les mortels, qui d'ordinaire se laissent emporter par une colère immodérée, et dominer par la haine fraternelle, d'où vient qu'on manque à la charité et à la justice. Mais ce n'est pas une petite vertu que la vengeance, quand on ne veut point nuire à autrui et qu'on n'a en vue que le bien public ou particulier, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ l'exerça quand il chassa du Temple ceux qui le violaient par leurs irrévérences (1); qu'Élie appela le feu du ciel pour châtier quelques crimes (2); et qu'il est dit dans les Proverbes, que *celui qui épargne la verge hait son fils* (3). La *libéralité* sert pour distribuer avec discrétion l'argent ou d'autres choses semblables, sans tomber dans les vices d'avarice et de prodigalité. L'*amitié* ou l'*affabilité* consiste

(1) Joan., II, 15. — (2) IV Reg., I, 10. — (3) Prov., XIII, 24.

en une certaine manière honnête et convenable de converser et négocier sans débats ni flatteries, qui sont les vices contraires à cette vertu.

562. La Reine du ciel eut toutes ces vertus, et si l'on en attribue quelqu'une de plus à la justice, elle ne lui a pas sans doute manqué. Elle les eut toutes en habitude, les exerça par des actes très-parfaits, selon que les occasions se présentaient, et les enseigna, comme Maitresse de toute sainteté, à plusieurs âmes, leur donnant une lumière particulière, afin qu'elles les pratiquassent avec perfection. Elle exerça la vertu de *gratitude* envers Dieu par les actes de religion et par le culte dont nous avons déjà parlé, parce que c'est le moyen le plus excellent de lui être agréable; et comme la dignité de la très-pure Marie, et sa sainteté proportionnée à cette dignité, furent au-dessus de tout ce que les hommes peuvent concevoir, ainsi le retour que cette très-auguste Vierge rendit à Dieu fut proportionné au bienfait qu'elle en avait reçu, autant qu'il était possible à une simple créature; elle en fit autant par la piété qu'elle pratiqua envers ses parents et envers sa patrie, comme je viens de le dire. La très-humble Marie reconnaissait si fort les moindres services que les autres personnes lui rendaient, qu'on aurait dit que rien ne lui était dû, et qu'elle croyait ne recevoir que des grâces et des faveurs, tandis qu'elle pouvait tout exiger par justice. Elle fut la seule qui sût regarder les offenses qu'on lui faisait comme de très-grands bienfaits, et en rendre des actions de grâces, parce que son incomparable humilité ne s'apercevait jamais des injures : au contraire, elle se sentait obligée de toutes celles qu'elle recevait; et comme elle n'oubliait point les bienfaits, elle ne cessait non plus d'en témoigner sa reconnaissance.

563. Tout ce qu'on peut dire de la *véracité* que prati-

quait la bienheureuse Vierge sera insignifiant, puisqu'un vice aussi méprisable que celui qui combat cette vertu, ne pouvait être que très-étranger à celle qui fut toujours si supérieure au démon, père du mensonge et de la tromperie. La règle dont on se doit servir pour mesurer en notre Reine cette vertu de *véracité* est sa charité et sa simplicité de colombe, vertus qui bannissent toute sorte de déguisements et de fourberies du commerce des créatures. Comment la tromperie se pourrait-elle trouver en la bouche de celle qui, par une parole d'une humilité véritable, a attiré dans son sein Celui qui est la vérité même et la sainteté par essence ? Elle exerça aussi plusieurs actes très-parfaits de la vertu qu'on appelle *vengeance*, non-seulement en l'enseignant comme maîtresse en diverses occasions qui se présentèrent dans la primitive Église, mais en témoignant elle-même un zèle ardent pour la gloire du Seigneur, et en tâchant de ramener beaucoup de pécheurs par le moyen de la correction, comme souvent elle le fit envers Judas ; ou en commandant aux créatures (car toutes lui obéissaient) de châtier certains péchés pour le bien de ceux à qui ils auraient fait encourir une punition éternelle. Et bien qu'elle fût très-douce en ces circonstances, sa douceur ne lui faisait pas omettre le châtiment, quand elle voyait que c'était un moyen efficace pour délivrer quelqu'un du péché. Mais celui contre qui elle exerça le plus la vengeance, ce fut le démon, afin d'affranchir, en le réprimant, le genre humain de sa servitude.

564. Elle excella également dans les actes de *libéralité* et d'*affabilité*, parce qu'elle distribuait ses largesses comme Reine de l'univers, sachant donner le juste prix à toutes choses soit visibles soit invisibles. Elle croyait toujours que les objets par le moyen desquels la libéralité pouvait s'étendre appartenaient plus à son prochain qu'à

elle-même. Dans cette vue elle n'en refusa jamais aucun, et elle épargna même les demandes lorsqu'elle put anticiper ses dons. Les nécessités et les misères des pauvres qu'elle soulagea, les biens qu'elle leur fit, et les actes de miséricorde qu'elle pratiqua, tant pour ce qui regarde le spirituel que pour ce qui regarde le temporel, ne sauraient être énumérés même dans un gros volume. Sa douce affabilité envers toutes les créatures fut si particulière et si admirable, que si elle ne l'eût ménagée par une rare prudence, elle aurait attiré tout le monde après elle par le charme de ses très-douces manières, parce que tous ceux qui la voyaient et qui conversaient avec elle découvriraient dans cette extrême douceur, tempérée par son air grave et par sa sagesse céleste, quelque chose de plus qu'humain. Le Très-Haut disposa avec une telle providence cette grâce en son Épouse, que, donnant quelquefois aux personnes qui la fréquentaient de certains indices du mystère du grand Roi qu'elle renfermait, il tirait incontinent le voile qui le leur cachait, afin de donner lieu aux épreuves, en empêchant les applaudissements des hommes. Ces applaudissements, d'ailleurs, étaient au-dessous de ce qu'on devait à Marie, et les pauvres mortels n'étaient pas capables de trouver le juste point de ce devoir; en outre, le temps n'étant pas encore arrivé d'éclairer les enfants de l'Église par la foi chrétienne et catholique, ils n'auraient su honorer comme créature celle qu'ils auraient reconnue pour Mère du Créateur, sans excéder ou manquer à quelque chose.

565. Les docteurs attribuent une autre partie à cette grande vertu de justice pour rendre son exercice plus parfait et plus conforme à l'équité; cette partie est appelée *episcopía*, c'est-à-dire que, par elle, on décide certains cas qui sortent des règles et des lois communes, parce

qu'elles ne les peuvent pas tous prévoir ni obvier à toutes les difficultés qu'ils présentent. Ainsi il est nécessaire d'agir dans certaines occasions par une raison supérieure et extraordinaire. Notre auguste Reine eut besoin de cette vertu, et elle s'en servit dans plusieurs rencontres qu'elle eut durant sa très-sainte vie, avant et après l'ascension de son très-saint Fils, et particulièrement pour l'établissement de l'Église, comme je le dirai en son lieu, avec l'aide du Seigneur.

Instruction de la Reine du ciel.

566. Ma fille, quoique vous ayez appris bien des choses du mérite de cette grande vertu de justice, vous en ignorez pourtant beaucoup d'autres à cause de l'état mortel où vous vous trouvez, et pour cette même raison vos paroles n'en pourront pas donner une parfaite intelligence. Néanmoins vous y trouverez abondamment tout ce qui vous sera nécessaire pour vous bien comporter envers les créatures, et pour vous acquitter convenablement du culte que vous devez à Dieu. Je vous avertis aussi, ma très-chère fille, que l'offense que les hommes font à la Majesté divine, en oubliant la vénération, l'adoration et le respect qu'ils lui doivent, et la juste indignation que lui donne cet oubli, répondent à la grandeur de cette vertu; et que lorsqu'ils lui rendent quelque honneur, c'est avec tant de lâcheté, de distraction et d'irrévérence, qu'ils méritent plutôt des châtimens que des récompenses. Ils honorent et adorent même avec beaucoup de respect les princes et les puissans de la terre; ils leur demandent des faveurs,

et les sollicitent avec des empressements étranges, et quand ils les ont obtenues ils leur en rendent mille actions de grâces, en protestant qu'ils cesseront plutôt de vivre que de cesser de les reconnaître. Mais à l'égard du souverain Seigneur qui leur donne l'être, la vie et le mouvement, qui les conserve et les entretient, qui les a rachetés et élevés à la dignité de ses propres enfants, qui daigne leur faire part de sa gloire, et qui est l'infini et le souverain bien, ils oublient cette divine Majesté, parce qu'ils ne la voient pas de leurs yeux corporels, comme si tous les biens possibles ne leur venaient point de sa main libérale; et ils croient avoir fait assez lorsqu'ils lui ont témoigné quelque tiède souvenir, et qu'ils lui ont rendu précipitamment quelques actions de grâces. Je ne veux point ajouter à ce que je viens de vous dire, combien le très-juste Seigneur de l'univers est offensé par ceux qui renversent et foulent aux pieds tout l'ordre de la justice envers leur prochain, en abusant de la raison et de la nature par cette iniquité, qui leur fait souhaiter à leurs frères ce qu'ils ne voudraient pas pour eux-mêmes.

567. Ayez en horreur, ma fille, des vices si exécrationnels; tâchez de réparer autant que vous le pourrez, par vos œuvres, ce qu'on manque de rendre au Très-Haut par une si noire ingratitude; et puisque vous êtes consacrée au culte divin par votre profession, faites-en votre principale occupation et le sujet de votre plus ardent amour, imitant en cela les esprits angéliques qui s'y emploient incessamment. Portez un grand respect aux choses divines et sacrées, jusqu'aux ornements et aux vases qui servent à ce ministère. Tâchez d'être toujours à genoux pendant l'office divin, l'oraison et le sacrifice; demandez avec foi, et recevez avec une humble reconnaissance, et agissez de même envers toutes les créatures, même lorsqu'elles

vous offensent. Montrez - vous compatissante , honnête , douce , sincère et vérace envers tous ; sans dissimulation , sans tromperie , sans médisance ni murmure , sans juger légèrement de votre prochain ; et afin que vous vous acquittiez de cette obligation de justice , souvenez-vous et désirez toujours de faire à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous-même , et rappelez-vous surtout ce que mon très - saint Fils a fait et ce que j'ai fait à son imitation pour tous les hommes.

CHAPITRE XI

Où l'on voit la vertu de force qu'eut la très-sainte Vierge.

568. La vertu de *force*, qui est la troisième des quatre vertus cardinales, sert pour modérer les opérations que fait chacun, principalement à l'égard de-soi-même, par l'impulsion de l'appétit irascible. Et quoique l'appétit concupiscible, auquel la tempérance se rattache, précède l'appétit irascible, en ce que le désir du concupiscible produit la résistance que l'irascible oppose à tout ce qui peut empêcher d'obtenir la chose désirée, il convient de traiter d'abord de l'irascible et de sa vertu, qui est la force ; parce qu'en fait on obtient d'ordinaire ce qu'on désire par le moyen de cet appétit, qui surmonte tous les obstacles. C'est pourquoi la force est une vertu plus noble et plus excellente que la tempérance, dont je parlerai dans le chapitre suivant.

569. La vertu de force use de l'impulsion de l'appétit irascible, de deux manières ou par deux sortes d'opéra-

tions, qui consistent à se servir de la colère selon la raison, et dans de légitimes circonstances qui la rendent louable et honnête ; et à réprimer cette passion, lorsqu'il est plus convenable de la contenir que de s'y laisser aller, puisque l'un et l'autre peuvent être louables ou blâmables selon la foi et selon les diverses circonstances au milieu desquelles on le fait. On donne à la première de ces opérations le nom de *force*, que quelques docteurs appellent *valeur*. On nomme la seconde *patience*, qui est la plus noble, et qui renferme une force supérieure dont les saints se sont principalement servis et se servent, bien que les mondains aient la coutume d'appeler, par un renversement de jugement aussi bien que des noms, la patience pusillanimité, et la présomption impatiente et téméraire, force, parce qu'ils ne comprennent pas en quoi consistent les actes véritables de cette vertu.

570. La très-sainte Vierge n'eut pas besoin d'employer la vertu de force pour réprimer aucun mouvement désordonné dans l'appétit irascible, puisque toutes les passions de cette très-innocente Reine étaient réglées et soumises à la raison, et sa raison à Dieu, qui la gouvernait dans toutes ses actions et dans tous ses mouvements. Cette vertu lui fut pourtant nécessaire pour renverser les obstacles que le démon lui suscitait par les divers moyens qu'il mettait en œuvre afin de l'empêcher d'obtenir tout ce qu'elle désirait avec beaucoup de prudence et de modération, tant pour elle-même que pour son très-saint Fils. Car il n'y avait aucune d'entre toutes les créatures qui pût égaler la force qu'elle déploya dans cette courageuse résistance et dans un combat si opiniâtre, puisque toutes ensemble n'eurent pas autant d'attaques et de contradictions à essayer de la part de l'ennemi commun que notre auguste et victorieuse Reine. Mais, lorsqu'il fallait

qu'elle se servit de cette force envers les hommes, elle était aussi douce que forte, ou, pour mieux dire, aussi forte que douce dans ses opérations : parce que cette incomparable Vierge fut la seule qui pût imiter dans toutes ses œuvres cet attribut de Dieu, qui unit toujours dans les siennes la douceur avec la force (1). Notre Reine tint cette conduite à l'égard de la force, et son cœur généreux ne fut jamais atteint d'aucune crainte désordonnée, parce qu'il s'élevait au-dessus de tout ce qui est créé ; sa fermeté néanmoins était toujours unie à la modération ; Marie ne pouvait point tomber dans des extrémités vicieuses, parce qu'elle connaissait par sa souveraine sagesse les craintes qu'elle devait vaincre et l'audace qu'elle devait éviter : ainsi elle était revêtue de force et de beauté, comme étant l'unique Femme forte (2).

574. La très-sainte Vierge fut plus admirable en la partie de la force qui regarde la patience qu'en l'autre ; car elle fut la seule qui participa à l'excellence de la patience de Jésus-Christ son très-saint Fils, patience qui consiste à souffrir sans péché, et plus même que tous ceux qui avaient péché. Toute la vie de cette auguste Reine ne fut qu'une souffrance continuelle, particulièrement durant la vie et la mort de notre rédempteur Jésus-Christ, pendant lesquelles sa patience surpassa tout ce qu'on en peut imaginer. Il n'y a que le seul Seigneur qui la lui donna qui puisse dignement l'apprécier. Cette très-innocente colombe ne s'impatienta jamais contre aucune créature ; tant de peines immenses qu'elle endura lui parurent petites, et ne furent pas capables de l'affliger, puisqu'elle les recevait toutes avec joie et avec actions de grâces. La patience étant donc, selon le rang que l'Apôtre

(1) Sap., VIII, 1. — (2) Prov., XXXI, 25.

lui donne (1), la fille aînée de la charité, et notre Reine étant la mère de l'amour (2), il faut qu'elle le soit aussi de la patience qu'on doit mesurer avec cet amour : car, plus nous aimons et estimons le bien éternel au-dessus de tout ce qui est visible, plus nous nous déterminons à souffrir toutes les choses pénibles que la patience est capable d'endurer pour l'acquérir et pour ne le pas perdre. C'est pourquoi la très-pure Marie surpassa toutes les créatures en patience, et fut mère de cette vertu pour nous, qui, ayant recours à elle, trouverons cette tour de David garnie de mille boucliers de patience (3), dont les forts de l'Église et de la milice de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'arment et se servent dans toutes les occasions qui se présentent.

572. Notre très-patiente Reine ne donna jamais aucun signe de cette faiblesse qui est naturelle aux femmes, ni aucune marque de colère extérieure; parce qu'elle prévoyait toutes choses par la lumière et par la sagesse divine. Mais cette lumière et cette sagesse ne l'exemptèrent point de douleur; au contraire, elles l'augmentaient en elle, parce qu'elle connut mieux que personne l'énormité des péchés et des offenses infinies qu'on commettait contre Dieu. Néanmoins, son cœur invincible ne se troubla ni de la trahison de Judas, ni des outrages et des irrévérences des pharisiens; son extérieur et encore moins son intérieur n'en furent aucunement agités : et bien qu'en la mort de son très-saint Fils toutes les créatures et tous les éléments, quoique insensibles, semblassent vouloir s'irriter contre les hommes, ne pouvant souffrir l'injure qu'ils faisaient à leur Créateur (4), la seule Marie de-

(1) I Cor., XIII, 3. — (2) Eccle., XXIV, 24. — (3) Cant., IV, 4.
— (4) Matth., XXVII, 51 et 52.

meura toujours inébranlable, et toute disposée à recevoir Judas, les pharisiens et les prêtres en ses bonnes grâces, si, après avoir crucifié Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils eussent eu recours à elle comme à la Mère de miséricorde.

573. La Reine du ciel aurait pu s'irriter contre ceux qui avaient procuré une mort si ignominieuse à son très-saint Fils, sans qu'elle eût passé dans une si juste colère les limites de la raison et de la vertu, puisque le Seigneur lui-même a châtié avec beaucoup de justice ce crime. Je me disais que tels avaient pu être ses sentiments quand il me fut répondu que le Très-Haut voulut que cette Mère sublime n'eût point ces mouvements et ces opérations, quoiqu'elle les eût pu dûment avoir : parce qu'il ne voulait point qu'elle fût un instrument contre les pécheurs et en quelque sorte leur accusatrice, l'ayant au contraire choisie pour être leur médiatrice, leur avocate et la Mère de miséricorde, afin que les hommes reçussent par elle toutes les grâces que le Seigneur daignait encore réserver aux enfants d'Adam, et qu'il y eût une personne qui pût dignement apaiser la colère du juste Juge en intercédant pour les coupables. Elle s'arma seulement de la colère contre le démon, autant qu'il le fallut pour exercer la patience et pour vaincre les obstacles que cet ennemi, l'ancien serpent, lui suscitait afin de diminuer la perfection de ses œuvres.

574. On ramène aussi la *magnanimité* et la *magnificence* à la vertu de force, parce qu'elles participent à certains égards à ses qualités, en donnant dans les matières qui les regardent une fermeté héroïque à la volonté. La magnanimité consiste à opérer des choses grandes, et à les inspirer à ceux qui se sont acquis un grand honneur par leur éminente vertu ; c'est pourquoi l'on dit que les grands hon-

neurs servent de matière à cette vertu, qui est accompagnée de plusieurs qualités qui se trouvent chez les personnes magnanimes : comme de haïr les flatteries et les hypocrisies (qui ne peuvent plaire qu'aux âmes basses), de n'être point ambitieux ni intéressé ; de préférer le plus honnête et le plus grand au plus utile ; de ne parler jamais de soi-même avec vanité ; de ne pas s'appliquer à des choses médiocres, se réservant pour les plus grandes ; d'être plus enclin à donner qu'à recevoir, parce que toutes ces dispositions sont dignes d'un très-grand honneur. Cette vertu n'est pourtant pas contraire à l'humilité, une vertu ne s'opposant jamais à une autre : en effet, la magnanimité fait qu'une personne, par ses dons et par ses vertus, se rend digne de grands honneurs sans les désirer par une ambition désordonnée ; et l'humilité lui enseigne de les rapporter à Dieu et de se mépriser soi-même pour ses fautes, et en vue de sa propre nature inclinée à les commettre. Ainsi les grandes et honorables œuvres de vertu demandent, à cause de la difficulté qu'on y trouve, une fermeté singulière qu'on appelle *magnanimité*, qui consiste à proportionner les efforts à la grandeur des actions, afin que nous ne les omettions pas par pusillanimité, et que nous ne les entreprenions pas non plus par une présomption ambitieuse ni par un désir de vaine gloire : c'est le propre de l'homme magnanime de mépriser tous ces vices.

575. La *magnificence* signifie aussi l'exécution de grandes choses : et, en cette signification si étendue, elle peut être prise pour une vertu générale, car elle en fait de grandes dans toutes les œuvres vertueuses.* Mais comme il y a une raison particulière ou quelque difficulté à faire de grandes dépenses, quand même elles seraient conformes à la raison, on appelle *magnificence* signalée la vertu qui incline déterminément aux

grandes dépenses en les réglant par la prudence , afin que le cœur ne soit ni avare lorsque la raison demande qu'on donne beaucoup , ni porté sans nécessité à de grandes profusions , en dissipant ce qu'il faut garder pour de meilleures occasions. Et quoique cette vertu semble être confondue dans la libéralité, néanmoins les philosophes les distinguent : parce que celui qui est magnifique n'a en vue que les grandes choses sans aucune autre prétention, et celui qui est libéral considère l'amour et l'usage modéré de l'argent : une personne pouvant être libérale sans être magnifique, si elle s'abstient de distribuer ce qui rappelle le plus la grandeur et l'abondance.

576. Ces deux vertus de *magnanimité* et de *magnificence* se trouvèrent en la Reine du ciel avec des avantages auxquels toutes les autres personnes qui les eurent ne purent point atteindre. Marie fut la seule qui ne sentit point de difficulté ni de résistance à opérer les plus grandes choses; elle seule les fit toutes grandes, même dans les matières petites, et elle seule connut parfaitement la nature et les caractères de ces vertus comme de toutes les autres. Ainsi elle put leur donner la plus sublime perfection, sans que cette perfection fût obligée de passer par les inclinations contraires, ni par l'ignorance des moyens, ni par le besoin des autres vertus, comme il arrive aux plus saints et aux plus prudents, qui, incapables de venir à bout de tout, choisissent et opèrent ce qui leur semble préférable. Cette très-sainte Vierge fut si magnanime, qu'elle fit toujours ce qui était le plus grand, le plus digne d'honneur et de gloire, et, méritant la gloire de toutes les créatures, elle fut encore plus magnanime en la méprisant, en la rapportant uniquement à Dieu, et en opérant avec la même humilité ce que cette vertu avait de plus noble et

de plus sublime : les œuvres de cette humilité héroïque, étant comme dans une divine émulation avec ce qu'il y a de plus magnanime dans toutes les autres vertus, s'unissaient ensemble comme de riches joyaux qui ornaient à l'envi par leur belle variété la fille du Roi, cette fille ayant toute sa gloire dans son intérieur, ainsi que son père David nous l'a dit (1).

577. Notre Reine excella aussi en la magnificence; car, bien qu'elle fût pauvre et de biens et en esprit, n'ayant aucune attache aux choses de la terre, elle distribua néanmoins magnifiquement ce que Dieu lui donna, comme il arriva lorsque les rois mages offrirent de riches dons à l'enfant Jésus (2), et ensuite pendant le temps qu'elle vécut dans l'Église après l'Ascension du Seigneur. Sa plus grande magnificence fut qu'étant Maîtresse de tout ce qui est créé, elle le destinât, autant qu'il dépendait de sa volonté, pour être consacré magnifiquement en faveur des pauvres, ou à l'honneur et au culte de Dieu. Elle enseigna, comme Maîtresse de toute perfection, cette doctrine et cette vertu à plusieurs, dans des circonstances où, à cause de leurs coutumes et de leurs basses inclinations, les hommes ont plus de répugnance à montrer dans leur conduite toute l'honnêteté et toute la prudence requises. Les mortels désirent d'ordinaire, selon leur penchant, l'honneur et la gloire de la vertu, et de passer pour de grands personnages. Aveuglés par cette affection désordonnée, ils oublient de rapporter cette gloire au Seigneur de toutes choses; ils se trompent dans les moyens qu'ils prennent, et si l'occasion se présente de faire quelque œuvre de magnanimité ou de magnificence, ils l'évitent et ne sauraient s'y résoudre, parce

(1) Ps. XLIV, 14. — (2) Matth., II, 11.

qu'ils ont l'âme basse et le courage abattu : et comme ils veulent paraître grands, excellents et dignes de vénération par un autre endroit, ils prennent, pour en venir à bout, d'autres moyens faussement appliqués et véritablement vicieux ; ils affectent, par exemple, d'être colères, vains, impatients, dédaigneux, hautains et orgueilleux ; mais tous ces vices découvrent plutôt la pusillanimité et la bassesse d'un cœur que la magnanimité ; c'est pour cela qu'au lieu de l'honneur et de la gloire qu'ils ambitionnent, ils n'acquièrent parmi les sages que du blâme et du mépris. On trouve plus facilement l'honneur en le fuyant qu'en le recherchant, et plutôt par les bonnes œuvres que par les vains désirs.

Instruction de la Reine du ciel.

578. Ma fille, si vous tâchez de bien apprécier, comme je vous le prescris, la qualité de cette vertu de force et le grand besoin qu'on en a, vous saurez, par son moyen, diriger l'appétit irascible, qui est une des passions qui se meut le plus vite et qui trouble le plus la raison. Vous aurez aussi en cette vertu un instrument par lequel vous pourrez opérer ce qu'il y a de plus grand et de plus parfait dans toutes les autres vertus, ainsi que vous le désirez ; et vous aurez de quoi résister à vos ennemis et vaincre les obstacles qu'ils vous opposent, pour vous décourager dans les points les plus difficiles de la perfection. Mais prenez bien garde, ma très-chère fille, que comme la puissance irascible sert à la concupiscible pour résister à ce qui s'oppose à ses désirs, il arrive que si la puissance concupiscible s'égaré et aime ce qui est

vicieux et qui n'est qu'un bien apparent, aussitôt elle entraîne l'irascible, et que cette puissance, étant une fois en désordre, loin de pratiquer la vertu de force, tombe dans des vices énormes. Par ce que je viens de vous dire, vous comprendrez que de l'appétit désordonné de la propre excellence et de la vaine gloire, qui tire son origine de l'orgueil, naissent plusieurs vices de l'appétit irascible, tels que les querelles, les louanges, les cris, les impatiences, les opiniâtrés, et d'autres vices qui appartiennent à l'appétit concupiscible, tels que l'hypocrisie, le mensonge, l'amour des vanités et des curiosités, et le désir de paraître quelque chose de plus parfait que l'on n'est réellement, et de cacher avec adresse ce qu'on a d'imperfection tant par ses propres péchés que par sa bassesse naturelle.

579. Vous serez exempté de tous ces vices pernicieux, si vous vous efforcez de mortifier et d'étouffer les mouvements désordonnés de l'appétit concupiscible par la tempérance dont vous allez parler. Mais lorsque vous désirez et que vous aimez ce qui est juste et convenable, bien que vous deviez vous aider, pour l'acquérir, de la force et de l'appétit irascible bien ordonné, il faut prendre garde de n'y pas excéder, parce qu'il est toujours dangereux de s'emporter quand on est sujet à l'amour-propre. Quelquefois ce vice se cache sous les apparences d'un saint zèle, et alors il trompe facilement la créature qui s'emporte à propos des choses qu'elle désire pour elle-même, voulant ensuite que l'on croie que c'est par un zèle qu'elle a pour Dieu et pour le bien de son prochain. C'est pour cela que la patience, qui naît de la charité et qui est accompagnée du désintéressement et de la magnanimité, est si nécessaire et si glorieuse; puisque celui qui aime véritablement le souverain bien, souffre avec plaisir la perte du vain honneur et de la gloire apparente, et

les méprise avec magnanimité comme des choses viles et trompeuses; et quoiqu'il soit honoré des créatures, il ne fait aucun cas de cet honneur, se montrant dans toutes les autres pertes et dans toutes les tribulations qui peuvent lui arriver, invincible et constant; de sorte qu'il fait tout son possible pour acquérir le trésor de la persévérance et de la patience.

CHAPITRE XII

Où l'on découvre la vertu de tempérance qu'eut la très-sainte Vierge.

580. La créature a deux mouvements par lesquels elle désire le bien sensible et s'éloigne du mal; et ce dernier est modéré par la force qui sert (comme je l'ai déjà dit) pour empêcher que la volonté ne se laisse vaincre par l'appétit irascible, et pour l'aider, au contraire, à le vaincre elle-même avec courage en supportant patiemment toutes sortes de maux sensibles pour acquérir le bien honnête. La *tempérance*, qui est la dernière et la moindre des vertus cardinales, sert pour régler les autres mouvements de l'appétit concupiscible. Elle en est la moindre, parce que le bien qu'elle poursuit n'est pas aussi général que celui auquel tendent les autres vertus, la tempérance regardant directement le bien particulier de celui qui a cette vertu. Les théologiens considèrent la tempérance en tant qu'elle renferme une modération générale de tous les appétits naturels; et, dans ce sens, elle est une vertu générale et commune qui comprend toutes les vertus qui meuvent l'appétit conformément à la raison. Nous ne prenons

pas ici la tempérance dans cette généralité, mais comme servant à régler la puissance concupiscible en ce qui concerne le toucher, où la volupté s'insinue plus dangereusement, ainsi que dans les autres impressions délectables qui ressemblent au plaisir qui vient du toucher, quoiqu'elles soient moins vives.

581. A ce point de vue, la tempérance a le dernier rang parmi les vertus cardinales, parce que son objet n'est pas aussi noble que celui des autres. Néanmoins on lui attribue quelques excellences particulières, en tant qu'elle éloigne des objets les plus vils et les plus ignobles, tels qu'on les découvre dans l'intempérance des voluptés sensuelles communes aux hommes et aux bêtes. C'est pourquoi David dit que l'homme devient semblable à elles lorsqu'il se laisse entraîner par cette infâme passion (1). Par cette même considération on appelle le vice de l'intempérance puéril, parce qu'un enfant ne se meut point par la raison, mais par la fantaisie de l'appétit, et qu'on ne le modère que par le châtement, moyen qu'il est nécessaire d'employer, si l'on veut réprimer la puissance concupiscible dans ces sortes de plaisirs. La tempérance préserve l'homme de ce déshonneur et de cette souillure, en lui apprenant à se conduire plutôt par la raison que par la volupté; c'est pour cela que cette vertu a mérité qu'on lui attribuât une certaine honnêteté et une certaine beauté qu'on distingue dans l'homme qui combat selon les règles de la raison une passion si effrénée et si souvent rebelle à cette même raison; comme, au contraire, celui qui s'assujettit au plaisir animal s'attire une grande infamie, puisqu'il se rend par là semblable aux bêtes.

(1) Ps. XLVIII, 13 et 21.

582. La tempérance renferme les vertus d'*abstinence* et de *sobriété*, qui combattent les vices de la gourmandise et de l'ivrognerie (le jeûne est compris dans l'abstinence); ces vertus sont les premières productions de la tempérance, parce que la nourriture, qui est l'objet du goût, est la première chose que recherche l'appétit pour l'entretien du corps. Les vertus de *chasteté* et de *pudicité*, qui modèrent l'usage de la propagation naturelle, viennent ensuite accompagnées de leurs deux filles, la *virginité* et la *continence*, pour s'opposer à l'incontinence, à la luxure et aux autres vices qui en sont inséparables. Après ces vertus, qui tiennent le premier rang dans l'ordre de la tempérance, d'autres refrènent l'appétit dans de moindres plaisirs, telles que celles qui modèrent les sens de l'odorat, de l'ouïe et de la vue, et qui sont renfermées dans les vertus qui règlent le sens du toucher. Outre celles-là, il y a encore des vertus qui leur sont semblables, quoiqu'elles aient un autre objet: ce sont la *clémence* et la *douceur*, qui arrêtent la colère, mesurent le châtiment et empêchent de tomber dans une cruauté brutale; puis la *modestie*, qui a pour auxiliaires quatre différentes vertus, dont la première est l'*humilité*, qui éloigne l'homme de l'orgueil, afin qu'il ne souhaite point désordonnement sa propre excellence. La seconde est la *modération dans l'étude*, afin qu'il ne désire point de savoir au delà de ce qu'il convient, et cette vertu est opposée au vice de la curiosité. La troisième est la *retenue*, qui sert à l'homme pour ne pas rechercher le superflu et l'ostentation dans son vêtement et dans les autres choses extérieures. Et la quatrième est celle qui modère l'appétit déréglé dans l'usage des plaisirs, tels que sont les jeux, les plaisanteries, les danses, etc. Bien que cette vertu n'ait point de nom particulier, elle ne laisse pas d'être fort

nécessaire, et c'est celle qu'on appelle communément *modestie* ou *tempérance*.

583. Les termes dont nous nous servons pour désigner les vertus des créatures en général sont (comme je l'ai déjà dit si souvent) insuffisants pour expliquer l'excellence de celles que possédait la Reine du ciel. Les grâces de la très-pure Marie eurent bien plus de proportions avec celles de son Fils bien-aimé, et celles de l'humanité de ce divin Seigneur avec les perfections divines, que toutes les vertus de tous les saints ensemble n'en eurent avec celles de cette auguste Reine des vertus. Ainsi tout ce que nous en pouvons dire n'approche pas de ce qu'elles sont réellement, puisque nous n'en pouvons parler que par comparaison aux grâces et aux vertus qu'ils ont reçues, qui, quelque consommées qu'elles fussent, se trouvaient toujours dans des sujets fort imparfaits, capables de péché, et ensuite de désordre. Que si l'Ecclésiastique, parlant de ces vertus, dit qu'on ne saurait assez apprécier le mérite d'un homme continent (1), que dirons-nous de la tempérance de cette Maîtresse des grâces et des vertus, et de la beauté que leur abondance donnait à son âme très-sainte? Tous les domestiques de cette femme forte étaient pourvus d'un double vêtement (2), parce que ses puissances étaient ornées de deux perfections d'une beauté et d'une force incomparables. L'une était la justice originelle, qui soumettait ses appétits à la raison et à la grâce; l'autre, les habitudes infuses, qui augmentaient continuellement ses grâces et ses vertus, pour donner à toutes ses actions la perfection la plus sublime.

584. Tout ce que les autres saints qui se sont signalés par leur tempérance ont pu faire a été de réduire la con-

(1) Eccle., xxvi, 20. — (2) Prov., xxxi, 21.

cupiscence rebelle sous le joug de la raison, de sorte qu'ils ne désirassent rien avec excès et qu'elle ne leur donnât pas occasion de se repentir dans la suite de ce qu'ils auraient souhaité avec trop d'ardeur. Que s'il se trouve quelqu'un d'entre eux qui se soit distingué dans la pratique de cette vertu, tout ce qu'il a pu faire a été de refuser à l'appétit ce qu'on peut soustraire à la nature humaine sans la détruire; mais il sentait toujours dans les actes de la tempérance quelque difficulté qui retardait l'élan de la volonté, ou du moins qui lui opposait tant de résistance, qu'il ne pouvait satisfaire entièrement ses désirs, et qu'il avait sujet de gémir avec l'Apôtre de la malheureuse sujétion où le mettait le poids d'un corps rebelle (1). Cette lutte n'existait point chez la très-sainte Vierge; ses appétits, loin de se plaindre et de prévenir la raison, lui laissaient exercer toutes les vertus avec tant d'harmonie et de concert, que, la fortifiant comme une armée bien ordonnée et rangée en bataille (2), ils formaient un chœur d'une mélodie céleste; et comme il n'y avait aucun dérèglement à réprimer dans ces mêmes appétits, elle pratiquait de telle sorte cette vertu de tempérance, qu'il n'y eut jamais le moindre mouvement désordonné dans son âme. Au contraire, imitant les perfections divines, elle reproduisait, autant que possible, dans ses opérations ce sacré modèle, qu'elle regardait toujours comme l'unique règle qui pouvait les rendre parfaites, et comme la dernière fin à laquelle elles devaient tendre.

585. L'abstinenec et la sobriété de la très-pure Marie furent un sujet d'admiration pour les anges; car, quand elle éprouvait les souffrances naturelles de la faim et de la soif, elle, la Reine de l'univers, ne désira jamais des

(1) Rom., VII, 24. — (2) Cant., VI, 3.

nourritures plus dignes de sa puissance et de sa grandeur; elle ne se servait point des aliments pour contenter son goût, elle n'en usait que par nécessité, et encore avec une tempérance telle que, loin de faire ou même de pouvoir faire le moindre excès, elle n'en prenait qu'autant qu'elle en avait besoin pour l'entretien de l'humide radical et la conservation de sa vie, et seulement après avoir enduré les extrémités de la faim et de la soif: elle voulait ainsi laisser en quelque sorte en elle plus d'espace et de vide à la grâce. Elle ne s'occupa jamais de ses repas avec plus d'empressement un jour que l'autre; elle ne souffrit jamais aucun malaise par la superfluité du manger ou du boire, non plus que par la privation d'aliments, parce que si elle retranchait quelque chose de ce que les esprits vitaux réclamaient, la grâce divine y suppléait, la créature se devant nourrir de cette grâce, et non pas seulement de pain (1). Le Très-Haut pouvait bien la soutenir sans qu'elle hût ni ne mangeât, mais il ne le fit point, parce que cela n'était pas convenable, ni pour elle, qui aurait cessé de mériter par cette pratique de la tempérance, dont elle devait être le modèle, ni pour nous, qui aurions été privés du fruit de tant de mérites qu'elle y acquit. Je parle dans plusieurs endroits de cette histoire de la qualité de sa nourriture, et des heures où elle la prenait. Elle ne voulut jamais manger de viande ni manger plus d'une fois par jour, excepté lorsqu'elle fut avec saint Joseph ou qu'elle accompagnait son très-saint Fils dans ses voyages; car dans ces occasions, comme il fallait se conformer aux autres, elle suivait l'ordre que le Seigneur lui donnait, mais en pratiquant toujours une tempérance admirable dans toutes les rencontres possibles.

(1) Matth., IV, 4.

586. Les Séraphins ne sont pas capables de parler dignement de la pureté et de la pudeur de la Vierge des vierges, puisqu'ils furent en cette vertu, qui leur est naturelle, inférieurs à leur Reine, et que l'exemption du vice contraire se trouva, par un privilège de la grâce et de la puissance divine, dans un plus haut degré chez la très-sainte Marie que chez les anges mêmes, que leur nature rend inaccessibles à ce vice. Il n'est pas possible aux mortels de se former en cette vie une juste idée de cette vertu chez la Reine du ciel, parce que ce corps terrestre, qui nous enveloppe, nous embarrasse beaucoup, et sert comme d'un nuagé qui empêche notre âme de découvrir entièrement la lumière cristalline de la chasteté. Notre grande Reine posséda cette vertu à un tel degré, qu'elle aurait pu avec justice la préférer à la dignité de Mère de Dieu, si cette dignité n'eût été la seule qui correspondait à la grandeur ineffable où elle se trouve. Mais en mesurant la pureté virginale de Marie sur l'estime qu'elle en fit et sur la dignité à laquelle cette pureté l'éleva, on comprendra jusqu'à un certain point quelle fut cette vertu en son corps virginal et en son âme très-pure. Elle se la proposa dès son Immaculée Conception, elle la voua dès sa naissance et l'observa de telle manière durant toute sa vie, qu'il n'y eut rien au monde qui ait jamais pu offenser sa pudeur. Voilà pourquoi elle ne parla jamais à aucun homme que ce ne fût par la volonté de Dieu, et n'en regarda jamais aucun au visage, non plus que les femmes; ce n'était pourtant pas pour le danger, mais pour accroître son mérite, pour nous servir d'exemple et à cause de cette surabondance de prudence, de sagesse et d'amour divin qui se trouvait en elle.

587. Salomon, parlant de la clémence et de la douceur de cette auguste Reine, dit qu'elles étaient sur sa

langue (1), parce qu'elle ne la remua jamais sinon pour distribuer la grâce, qui était répandue sur ses lèvres (2). La douceur réprime la colère, la clémence modère le châ-timent. Notre très-douce Reine n'eut point de colère à modérer, elle ne se servait de cette passion que contre le péché et le démon, comme je l'ai déjà dit dans le chapitre précédent, en traitant des actes de la force, etc. A l'égard des créatures raisonnables, elle n'en eut point qui la portât à les punir; elle n'en fut jamais émue pour quelque sujet qu'elle en eût; sa douceur était inaltérable. Rien ne troublait son calme intérieur et extérieur, dont nous ne saurions nous rapprocher; on ne découvrit jamais chez elle, ni dans sa voix, ni dans ses actions, aucun changement qui marquât le moindre mouvement intérieur de colère. Le Seigneur regarda cette douceur et cette clémence comme des canaux par lesquels il voulait nous communiquer toutes ses faveurs, et tous les effets de ses éternelles et anciennes miséricordes; et pour cette fin il fallait que la clémence de notre auguste Reine fût proportionnée à celle que ce divin Seigneur a pour les créatures. Que si l'on considère avec attention les œuvres de la clémence divine envers les pécheurs, et que la très-sainte Vierge était l'instrument propre par lequel elles s'exécutaient, on découvrira en partie la clémence de Marie. Elle faisait toutes ses corrections plus en priant, en enseignant, en instruisant, qu'en châtier: elle demanda cela au Seigneur, et la Providence le disposa ainsi, afin que la loi de la clémence fût renfermée en cette très-douce Reine comme dans un exemplaire dont la Majesté divine se servit pour enseigner aux hommes cette vertu aussi bien que les autres.

(1) Prov., xxxi, 26. — (2) Ps. XLIV, 3.

588. Il nous faudrait faire plusieurs livres, et même emprunter la langue des Anges pour parler dignement de quelques-unes des autres vertus que la modestie de la très-sainte Vierge renferme, surtout de son humilité, de sa retenue et de sa pauvreté. Toute cette histoire est remplie de ce que j'en puis dire : car l'humilité incomparable de la Reine du ciel éclata dans chacune de ses actions plus que toutes les autres vertus. Je crains beaucoup de rabaisser la grandeur de cette vertu singulière, en essayant de réduire dans des termes si bornés que les nôtres l'immense océan qui a pu recevoir et renfermer l'Être incompréhensible et infini. Tout ce que les saints et les Anges mêmes ont pu connaître de cette vertu d'humilité, et opérer par elle, n'a jamais atteint aux premiers degrés de l'humilité de notre Reine. Quel est celui d'entre les saints et d'entre les Anges que Dieu ait daigné appeler sa Mère? Qui est-ce, excepté le Père éternel et Marie, qui ait pu appeler le Verbe incarné son Fils? Or, si celle qui arriva à être semblable au Père en cette dignité, et qui reçut les grâces et les dons appropriés à cette même dignité, s'estima la dernière de toutes les créatures, et les regarda toutes comme ses supérieures, quelle odeur, quel doux parfum ne devait pas exhaler en présence de Dieu, cet humble nard (1) renfermant dans son sein le souverain Roi des rois?

589. Il n'est pas étonnant que les colonnes du ciel tremblent devant la lumière inaccessible de la majesté infinie de Dieu (2), puisqu'elles y virent la perte de leurs semblables, et qu'elles furent préservées de ce malheur par des faveurs qui ne leur furent point cachées. Que les plus forts et les plus héroïques d'entre les saints

(1) Cant., 1, 11. — (2) Job, xxvi, 11.

s'humilient en embrassant le mépris et en se reconnaissant indignes du moindre bienfait de la grâce, et même du moindre usage des choses naturelles, tout cela est fort juste et fort convenable ; parce que tous nous avons péché et nous avons besoin de la miséricorde de Dieu pour parvenir à sa gloire (1) ; personne n'est si saint et si grand, qu'il ne le puisse être plus ; ni si parfait, qu'il ne lui manque quelque vertu ; ni si innocent, que les yeux de Dieu ne découvrent en lui quelque défaut : d'ailleurs, quand même il se trouverait un saint qui serait parfaitement accompli en toutes choses, il n'en serait pas moins compris comme les autres dans les grâces communes, sans qu'aucun soit supérieur, ni à tous, ni en tout.

590. Mais en cela l'humilité de la très-pure Marie a été sans exemple ; car, quoiqu'elle fût l'aurore de la grâce, le commencement de tout le bien des créatures, la plus sublime de toutes, le chef-d'œuvre des perfections de Dieu, le centre de son amour, le théâtre de sa toute-puissance ; quoiqu'elle eût le bonheur de l'appeler son Fils, et d'en être appelée sa Mère, elle s'humilia néanmoins au-dessous de tout ce qui est créé. Simple créature, elle possédait la plus grande excellence de toutes les œuvres de Dieu, puisqu'il n'y en avait aucune, pour élevée qu'elle fût, qu'elle ne surpassât ; et cependant elle ne laissa pas de s'humilier jusqu'à se croire indigne de la moindre estime, de la moindre distinction et du moindre honneur qu'on eût pu accorder à la dernière de toutes les créatures raisonnables. Elle ne s'estimait pas seulement indigne de la dignité de Mère de Dieu, et des grâces que cette dignité renfermait, mais même de l'air qu'elle respirait, de la terre qui la soutenait, des aliments qu'elle prenait, et de la moindre as-

(1) Rom., III, 23.

sistance des créatures ; elle se réputait indigne de tout, et lorsqu'elle recevait quelque chose, elle en témoignait sa reconnaissance comme si elle l'eût véritablement été. Pour abrégér, disons qu'une personne ne montre pas une très-grande humilité lorsqu'elle ne désire pas l'excellence , qui ne lui appartient pas absolument, ou qu'elle ne mérite à aucun titre, bien que la clémence infinie du Très-Haut agrée cette humilité et aime celui qui s'humilie de la sorte ; mais ce qui est admirable c'est de voir une créature, à laquelle étaient dues toute grandeur et toute excellence, s'humilier plus que toutes les autres ensemble, et ne désirer ni ne rechercher aucun honneur ni aucune déférence ; et de la voir, malgré son titre de digne Mère de Dieu, s'anéantir en elle-même, méritant par cette humilité d'être élevée, comme de justice, à l'empire et à la souveraineté de tout ce qui est créé.

594. Les autres vertus qui sont renfermées dans la modestie répondaient en Marie à cette humilité incomparable : car le désir de savoir au delà de ce qu'il convient naît d'ordinaire du peu d'humilité ou de charité que l'on a ; et quoique ce soit un vice sans profit, il ne laisse pas de causer beaucoup de dommages , comme l'atteste l'exemple de Dina (1), qui , sortant pour voir par une curiosité inutile ce qui ne lui était pas profitable, fut vue avec une perte si grande de son honneur. De la même racine de l'orgueil naît ordinairement l'ostentation extraordinaire dans les habits, dans les actions déréglées et dans les gestes du corps qui ne servent qu'à la vanité, à la sensualité et à témoigner la légèreté du cœur, selon que l'Ecclésiastique nous l'enseigne, en disant que *le vêtement du corps, le ris de la bouche, les mouvements de l'homme*

(1) Gen., XXXIV, 1.

nous découvrent son intérieur (1). Toutes les vertus contraires à ces vices étaient chez la très-sainte Vierge inaccessibles à leurs atteintes; il n'y avait en elle ni contradiction, ni impulsion, qui pussent les troubler ou les ternir; au contraire, elles donnaient à cette auguste Princesse, comme filles et compagnes inséparables de sa profonde humilité, de son ardente charité et de sa pureté incomparable, certains traits qui la faisaient paraître plus divine qu'humaine.

592. Elle était très-studieuse sans curiosité : car, quoique remplie de sagesse, et surpassant en cela les chérubins mêmes, elle s'appliquait néanmoins aux leçons qu'elle se laissait donner par tous, comme une ignorante. Lorsqu'elle se servait de la science divine, ou qu'elle consultait la divine volonté, elle était si prudente, et c'était avec des fins si relevées et d'une manière si sainte, que ses désirs blessaient toujours le cœur de Dieu, et l'attiraient à sa volonté bien ordonnée. Marie fut admirable en la pauvreté, puisque, étant Maîtresse de tout ce qui est créé et l'ayant à sa disposition, elle renonça, pour imiter son très-saint Fils, à tout ce qu'elle en avait reçu (2). En effet, de même que le Père éternel mit toutes choses entre les mains du Verbe incarné, de même ce Seigneur les remit toutes en celles de sa Mère, qui, afin de suivre son exemple, les abandonna toutes avec plaisir, pour la gloire de son Fils et de son Seigneur. Quant à la modestie de ses actions, à la douceur de ses paroles, et à tout ce qui regardait son extérieur, il suffira de dire qu'elle aurait été prise pour un être plus qu'humain, par la grandeur ineffable qui rejaillissait de toute sa personne, si la foi n'eût appris qu'elle était une simple créature, comme le sage d'Athènes saint Denis le déclara.

(1) Eccle., XIX, 27. — (2) Joan., XIII, 3.

Instruction de la Reine du ciel.

593. Ma fille, vous avez dit quelque chose de la dignité de cette vertu de tempérance, d'après l'excellence que vous en avez connue, et celle que je pratiquais; mais vous omettez bien des réflexions très-propres à convaincre entièrement les mortels du grand besoin qu'ils ont d'user de la tempérance dans leurs actions. Cè fut en punition de son premier péché que l'homme perdit le parfait usage de la raison, et que les passions désobéissantes se révoltèrent en elle et contre elle, contre celui qui s'était révolté contre son Dieu en méprisant son très-juste précepte. La vertu de tempérance a été nécessaire pour réparer ce dommage, et c'est par elle qu'on maîtrise les passions, qu'on refrène et qu'on règle leurs mouvements sensuels, c'est par elle que l'homme fut rétabli dans la connaissance de l'équilibre parfait et prudent, qu'on peut donner à l'appétit concupiscible, et qui apprend et porte de nouveau à suivre la raison, comme capable de tendre à la Divinité, et à ne plus suivre ses instincts comme une brute dépourvue de raison. Il est impossible que la créature se dépouille du vieil homme sans cette vertu, et qu'elle se dispose à recevoir les dons de la grâce et de la sagesse divine, parce qu'elles n'entrent point dans l'âme du corps soumis au péché (1). Celui qui sait modérer ses passions par la tempérance, en leur refusant le plaisir brutal et immodéré qu'elles demandent, celui-là pourra dire et expérimenter que le souverain Roi l'introduit dans les celliers où se trouvent son vin délicieux, les trésors de la

(1) Sap., 1, 4.

sagesse et les dons spirituels (1), parce que cette vertu est comme une officine universelle, remplie des vertus les plus belles et les plus agréables à Dieu.

594. Quoique je veuille que vous travailliez sans cesse à les acquérir toutes, je veux encore que vous considériez singulièrement la beauté et les charmes de la chasteté, la force de l'abstinence et de la sobriété dans le manger et le boire, la douceur et les effets de la modestie dans les paroles et dans les œuvres, et la noblesse d'une insigne pauvreté dans l'usage des choses. Vous obtiendrez par ces vertus la lumière divine, la paix et la tranquillité de votre âme, la sérénité de vos puissances, la direction de vos inclinations; vous serez tout humiliée par les splendeurs de la divine grâce et des dons célestes; et sortant de la vie animale, vous serez élevée à la conversation et à la vie angélique, qui est celle que je demande de vous, et celle que vous-même souhaitez par la vertu divine. Tenez-vous donc sur vos gardes, ma très-chère fille, et tâchez d'agir toujours par la lumière de la grâce, et d'empêcher que vos puissances ne se meuvent jamais par le seul plaisir et par leurs propres instincts; conduisez-vous dans toutes les choses nécessaires à la vie, par la raison et pour la gloire du Très-Haut; et soit que vous mangiez, soit que vous dormiez ou que vous vous habilliez, dans vos conversations, dans vos désirs, dans les corrections, les commandements ou les prières que vous ferez, faites en sorte que ce soit la lumière ou la volonté de votre Seigneur et de votre Dieu, qui vous règlent et dirigent en cela comme en tout le reste, et non point votre propre caprice.

595. Afin de vous éprendre davantage de la beauté et de la grâce de cette vertu, considérez la laideur des vices

(1) Cant., II, 4.

contraires, et voyez à la lumière qui vous éclaire combien le monde est abominable, horrible et monstrueux aux yeux de Dieu et des saints par l'énormité de tant d'abominations que les hommes commettent contre cette aimable vertu. Voyez combien il y en a qui se livrent comme des brutes à l'ignoble sensualité : les uns à la gourmandise et à l'ivrognerie, les autres au jeu et à la vanité ; ceux-ci à l'orgueil et à la présomption, ceux-là à l'avarice et au plaisir d'accumuler des richesses, et tous généralement à la fougue de leurs passions, ne poursuivant ici-bas que la volupté, qui doit leur thésauriser dans la suite des tourments éternels, et les priver de la vue béatifique de leur Dieu.

CHAPITRE XIII

Des sept dons du Saint-Esprit que reçut la très-sainte Vierge.

596. Il me semble que les sept dons du Saint-Esprit (selon la lumière que j'en reçois) ajoutent quelque chose aux vertus auxquelles ils s'appliquent, et par cette augmentation ils en sont distingués, quoiqu'ils aient le même objet. Il n'est point de bienfait du Seigneur qu'on ne puisse appeler don ou présent de sa main libérale, bien qu'il soit naturel ; mais nous ne parlons pas ici des dons à ce point de vue général, quoiqu'ils soient des vertus et des libéralités infuses. En effet, ceux qui possèdent une ou plusieurs vertus n'obtiennent pas tous la grâce des dons qui y correspondent, ou du moins ils n'ont pas les vertus à ce degré qui fait qu'on les appelle des dons parfaits, selon l'interprétation que les docteurs sacrés donnent aux paroles

d'Isaïe qui disent que l'Esprit du Seigneur reposerait en notre Sauveur Jésus-Christ (1), faisant mention de sept grâces qu'on appelle communément dons du Saint-Esprit, qui sont : l'esprit de *sagesse* et d'*entendement*, l'esprit de *conseil* et de *force*, l'esprit de *science* et de *piété*, et celui de la *crainte de Dieu*; en l'âme très-sainte de Jésus-Christ ils rejaillissent de la divinité, à laquelle elle est unie hypostatiquement, comme le ruisseau l'est à la source dont il sort pour se communiquer à d'autres (2); car nous puisons tous aux eaux du Sauveur, grâce pour grâce, et don pour don (3), les trésors de la sagesse et de la science de Dieu étant tous renfermés en ce divin Seigneur (4).

597. Les dons du Saint-Esprit répondent aux vertus auxquelles ils s'appliquent; et quoique les théologiens admettent une distinction en cette ressemblance, il ne saurait néanmoins y en avoir aucune en la fin des dons, qui est de donner une perfection particulière aux puissances, pour qu'elles opèrent plus parfaitement et plus héroïquement qu'à l'ordinaire dans les matières des vertus; car autrement on ne les pourrait pas appeler dons particuliers, plus parfaits et plus excellents que les autres dons en la manière commune de pratiquer les vertus. Cette perfection des dons doit consister principalement en une forte et spéciale impulsion du Saint-Esprit, qui fait surmonter les obstacles avec une plus grande vigueur, excite le libre arbitre et le fortifie, afin qu'il n'opère point lâchement dans la vertu à laquelle le don s'applique, mais, au contraire, avec une grande plénitude de perfection et de force; car le libre arbitre ne saurait obtenir toutes ces choses s'il n'est éclairé

(1) *Isa.*, XI, 2. — (2) *Ibid.*, XIII, 3. — (3) *Joan.*, I, 16. — (4) *Coloss.*, II, 3.

et nù par une vertu efficace et une force spéciale du Saint-Esprit, qui le déterminent avec une douce violence à suivre cette lumière, tout en agissant avec liberté, et à vouloir telle action, qui semble être produite en la volonté par l'efficace de l'Esprit divin, comme l'Apôtre le dit dans son Épître aux Romains (1). C'est pourquoi ce mouvement est appelé instinct du Saint-Esprit ; car bien que la volonté opère librement et sans violence, elle ressemble dans ces œuvres beaucoup à un instrument volontaire, parce qu'elle opère avec moins de dépendance de la prudence commune que de telle ou telle vertu, tout en ne perdant rien de l'intelligence ni de la liberté.

598. C'est ce qu'on comprendra mieux par un exemple : Deux choses concourent dans les puissances pour mouvoir la volonté aux actions vertueuses : l'une est le poids ou le penchant qu'elle a en soi, qui l'attire et l'incline, comme la pesanteur agit sur la pierre, et la légèreté sur le feu pour les faire tendre à leur centre ; ce penchant augmente plus ou moins les habitudes vertueuses en la volonté (les vices faisant la même chose en leur manière), et ces habitudes l'entraînent vers l'amour, lequel sert de poids à la volonté pour l'attirer librement. L'autre chose concourt à ce mouvement du côté de l'entendement : c'est une illustration dans les vertus, par laquelle il se meut et détermine la volonté ; et cette illustration est proportionnée aux habitudes et aux actes que la volonté produit. La prudence et la délibération ordinaire de cette même prudence servent pour les actes ordinaires, les autres plus élevés ayant besoin d'un plus haut secours et d'une impulsion supérieure du Saint-Esprit, laquelle en ce cas se confond avec les dons. Et comme la charité et la grâce sont une

(1) Rom., VIII.

habitude surnaturelle qui dépend de la volonté divine, en la manière que le rayonnait du soleil, c'est la charité qui reçoit cette influence particulière de la Divinité, et c'est cette influence qui la meut, elle et les autres vertus, ainsi que les habitudes de la volonté, surtout lorsqu'elle opère avec les dons du Saint-Esprit.

599. Il me semble, conformément à ce que je viens de dire, distinguer dans les dons du Saint-Esprit, en ce qui concerne l'entendement, une illustration singulière dans laquelle il joue un rôle fort passif pour mouvoir la volonté, à laquelle ses habitudes répondent avec un certain degré de perfection qui l'élève au-dessus de la force ordinaire des vertus jusqu'à des œuvres vraiment héroïques. Et comme, si l'on ajoute à la pesanteur de la pierre une autre impulsion, elle se meut avec un mouvement plus rapide, de même, quand on ajoute en la volonté la perfection ou impulsion des dons, les actes des vertus sont plus excellents et plus parfaits. Le don de *sagesse* communique à l'âme un certain goût qui lui fait connaître sans erreur les choses divines et les choses humaines, et donner à chacune son prix et son poids, en dépit du goût qui provient de l'ignorance et de la folie humaines, et ce don appartient à la charité. Le don d'*entendement* illumine pour discerner et pénétrer les choses divines; il remédie à la grossièreté et à la pesanteur de notre entendement. Le don de *science* pénètre les difficultés les plus obscures, et rend les docteurs parfaits; il combat l'ignorance, et ces deux dons appartiennent à la foi. Le don de *conseil* redresse et prémunit la précipitation humaine contre l'imprudence, et il appartient à sa propre vertu. Le don de *force* bannit la crainte désordonnée et anime la faiblesse, et il appartient à sa vertu. Le don de *piété* rend le cœur doux, lui ôte toute dureté, et le défend contre l'impiété

et l'insensibilité, et il appartient à la religion. Le don de la *crainte de Dieu* humilie amoureusement malgré l'orgueil, et il se réduit à l'humilité.

600. Tous les dons du Saint-Esprit se trouvèrent en la très-sainte Vierge comme en l'Être qui avait en quelque sorte des rapports avec lui et un certain droit à ses dons, en qualité de Mère du Verbe divin, dont procède le Saint-Esprit, à qui on les attribue. Pour proportionner ces dons à la dignité singulière de Mère, il fallait qu'ils se trouvassent en elle dans une juste mesure, et avec autant de différence à l'égard des autres âmes, qu'il y en a entre être Mère de Dieu et être simple créature, d'autant plus que notre auguste Reine était, par cette dignité et par l'impeccabilité, fort proche du Saint-Esprit, tandis que les autres créatures en étaient fort éloignées, tant par le péché que par la distance de leur être fini, sans aucun autre rapport ni lien avec l'Esprit divin. Que si ses dons étaient en notre maître et Rédempteur Jésus-Christ comme en leur source, ils étaient aussi en Marie, sa digne Mère, comme en un lac, d'où ils se distribuent à toutes les créatures, parce que de sa plénitude surabondante ils se répandent sur toute l'Église : ce que Salomon a exprimé par une autre figure dans les Proverbes, en disant que la Sagesse s'est bâti une maison sur sept colonnes, etc. etc., et qu'elle y dressa la table, y mêla le vin et y convia les petits enfants et les insensés, pour les tirer de l'enfance et leur enseigner la prudence (1). Je ne m'arrête point à en donner l'explication, puisqu'il n'est aucun catholique qui ne sache que cette habitation magnifique du Très-Haut fut la très-pure Marie, qui était comme construite et fondée sur ces sept dons, tant pour sa beauté et sa stabilité que pour préparer, en

(1) Prov., IX, 1-6.

cette demeure mystique, le festin général de toute l'Église ; car la table se trouve toute prête en Marie, afin que tous les ignorants et les petits enfants d'Adam y aillent se rassasier des influences et des dons du Saint-Esprit.

601. Quand on acquiert ces dons par le moyen de la discipline et de l'exercice des vertus en vainquant les vices contraires, alors la crainte tient le premier rang. Mais pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, Isaïe en commença l'énumération par le don de sagesse, qui en est le plus sublime, parce qu'il les reçut comme Maître et comme Chef, et non point comme disciple qui les apprit. Nous devons les considérer dans ce même ordre chez sa très-sainte Mère, parce qu'elle se rapprocha plus de son très-saint Fils dans ces dons que les autres créatures ne purent se rapprocher d'elle-même. Le don de *sagesse* renferme une douce lumière à l'aide de laquelle l'entendement connaît la vérité des choses par leurs causes internes et suprêmes, tandis que la volonté l'apprécie par le charme et le plaisir qui résultent du véritable bien, le discerne et le sépare du faux et de l'apparent ; car celui-là est véritablement sage, qui connaît sans erreur le véritable bien pour le goûter, et qui le goûte par cela même qu'il le connaît. Ce goût de la sagesse consiste à jouir du souverain bien par une étroite union de l'amour, qui est suivi de la saveur et du désir du bien honnête, auquel on participe et qu'on opère par les vertus inférieures à l'amour. C'est pour cela qu'on n'appelle point sage celui qui ne connaît la vérité que par spéculation, quoiqu'il trouve quelque plaisir dans cette connaissance ; on ne doit pas non plus appeler sage celui qui exécute des actes de vertu pour la seule connaissance, et encore moins s'il a en vue un moindre objet ; mais il sera véritablement sage celui qui agit par le goût d'un amour d'union intime, en vue

du véritable et souverain bien, qu'il connaît sans erreur, et en lui et par lui toutes les vérités inférieures. Cette connaissance communique à la sagesse le don d'*entendement*, qui la précède et l'accompagne; et il consiste en une profonde pénétration des vérités divines et de celles qu'on peut rapporter à cet ordre, parce que l'esprit sonde les profondeurs de Dieu, comme le dit l'Apôtre (1).

602. Nous aurions besoin de ce même esprit pour comprendre et pour dire quelque chose des dons de sagesse et d'entendement que posséda la Reine du ciel. L'impétuosité du fleuve, qui était comme retenu depuis tant de siècles dans la bonté souveraine, réjouit enfin cette Cité de Dieu par le torrent qu'elle reçut dans son âme très-sainte au moyen du Fils unique du Père, et du sien, qui habita en elle comme si elle eût, pour ainsi dire, déchargé la mer infinie de la Divinité dans un océan de sagesse, au même instant qu'elle en put demander l'esprit. Et pour qu'elle le pût demander, ce même esprit vint en elle, afin qu'elle apprît cette sagesse sans fiction, et la communiquât sans jalousie (2), comme elle le fit réellement, puisque par le moyen de sa sagesse la lumière du Verbe incarné fut manifestée au monde. Cette Vierge très-sage connut l'ordre de l'univers, les propriétés des éléments, le principe, le milieu et la fin du temps et ses vicissitudes, le cours des étoiles, la nature des animaux, les instincts des bêtes féroces, la force des vents, la complexion et les pensées des hommes, les vertus des plantes, des herbes, des arbres, des fruits et des racines, ainsi que tout ce qui est au-dessus des connaissances des hommes, les mystères et les voies les plus cachées du Très-Haut (3). Notre grande Reine connut toutes ces choses, et les goûta par le don de

(1) I Cor., II, 10. — (2) Sap., VII, 13. — (3) *Ibid.*, 17-21.

sagesse, qu'elle puisa dans sa propre source, et alors elle devint comme l'organe de la pensée de cette sagesse.

603. Ce fut là qu'elle reçut cette vapeur de la vertu de Dieu et cette parfaite émanation de la clarté du Tout-Puissant (1), qui la rendit immaculée, et la préserva de la souillure qui salit l'âme, pour en faire un miroir sans tache de la majesté divine. Là elle fut enrichie de l'esprit d'intelligence, qui renferme l'esprit de sagesse, qui est saint, unique, multiple, subtil, pénétrant et disert; prompt, incorruptible, doux, amateur du bien, et surmontant tous les obstacles; bienfaisant, benin, stable, constant, doué de toute vertu, prévoyant toutes choses, comprenant tous les esprits, intelligible, vif et pur, de sorte qu'il touche le commencement et la fin de toutes choses (2). Ces qualités que Salomon attribue à l'esprit de sagesse se trouvèrent uniquement et parfaitement en la Reine du ciel après son très-saint Fils; toutes sortes de biens lui vinrent avec la sagesse, et ces dons de *sagesse* et d'*entendement* très-sublimes la précédaient dans chacune de ses opérations (3), afin de lui servir de règle dans tous les actes des autres vertus, et qu'elles fussent toutes remplies de cette sagesse qui la dirigeait.

604. Nous avons déjà dit quelques mots des autres dons, en parlant des vertus qui s'y rapportent; comme tout ce que nous pouvons concevoir et dire de cette Cité mystique, l'auguste Marie, n'est rien en comparaison de ce qu'elle renfermait, on trouvera toujours beaucoup de choses à y ajouter. Le don de *conseil* suit dans l'ordre d'Isaïe le don d'entendement, et consiste en une lumière surnaturelle, par laquelle le Saint-Esprit touche l'intérieur en l'éclairant au-dessus de toute intelligence humaine et

(1) Sap. VII, 25. — (2) *Ibid.*, 22. — (3) *Ibid.*, 11 et 13.

commune, afin de faire choisir tout ce qui est le plus utile, le plus décent et le plus juste, et rejeter le contraire, en soumettant la volonté, suivant les règles de la loi divine, à l'unité d'un seul amour et à la volonté parfaite du souverain bien. Alors, à l'aide de cette lumière la créature s'éloigne de la multiplicité des diverses affections, des amours inférieurs et extérieurs, et des mouvements qui peuvent empêcher le cœur humain de sentir et de suivre cette sainte impulsion et ce conseil divin, et de se conformer à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui dit par un sublime conseil au Père éternel : Que ma volonté ne s'accomplisse point, mais bien la vôtre (1).

605. Le don de *force* est une participation ou une influence de la vertu divine, que le Saint-Esprit communique à la volonté créée, afin de l'exciter à s'élever heureusement au-dessus de tout ce que la faiblesse humaine peut craindre, et craint d'ordinaire dans les tentations, les douleurs, les tribulations et les adversités; puis, après avoir surmonté toutes ces choses, à acquérir et à conserver ce que les vertus ont de plus sublime, de plus exquis et même de supérieur à toutes les bonnes œuvres, aux grâces, aux consolations intérieures et spirituelles, aux révélations, aux amours sensibles, pour nobles et excellents qu'ils soient; ayant enfin comme abandonné tout cela, elle parvient par un divin effort à obtenir sa parfaite union avec le souverain bien, après laquelle elle soupire avec des désirs très-ardents; d'où il arrive que du fort coule véritablement la douceur (2), quand une fois elle a surmonté tous les obstacles en celui qui le fortifie (3). Le don de *science* est une connaissance judicieuse, sûre et infaillible de tout ce qu'on doit croire et opérer par les

(1) Matth., xxvi, 39. — (2) Judic., xiv, 14. — (3) Phil., iv, 13.

vertus. Il se distingue du don de *conseil*, en ce que celui-ci choisit, et l'autre juge; le premier fait le jugement droit, et le second l'élection prudente. Il se distingue aussi du don d'*entendement*, parce que celui-ci pénètre les vérités divines et intrinsèques de la foi et des vertus comme par intuition, tandis que le don de *science* connaît en maître ce qu'on en peut inférer, pour expliquer les opérations extérieures des puissances tendant à la perfection de la vertu, relativement à laquelle le don de *science* est comme la racine et la mère de la discrétion.

606. Le don de *piété* est une vertu ou influence divine par laquelle le Saint-Esprit amollit et liquéfie en quelque sorte la volonté humaine, en la portant à tout ce qui regarde le service de Dieu et l'utilité du prochain. Il en résulte une souplesse et une douceur qui rendent notre volonté prompte, et notre mémoire toute disposée à louer et bénir le souverain bien, à lui rendre grâces et honneur en tout temps, en tout lieu et en toutes sortes de rencontres, et à porter une tendre et amoureuse compassion aux créatures, sans les délaissier dans leurs épreuves et dans leurs nécessités. L'envie est incompatible avec ce don de piété, qui ne connaît ni haine ni tiédeur, ni attachement ni bassesse de cœur, et qui détermine dans l'âme une forte et douce inclination par laquelle elle embrasse volontiers toutes les œuvres de l'amour de Dieu et du prochain, en rendant celui qui le possède, honnête, doux, officieux et diligent. C'est pour cette raison que l'Apôtre a dit que l'exercice de la piété est utile à toutes choses, et qu'elle a la promesse de la vie éternelle (1), parce qu'elle est un instrument excellent de la charité.

607. On trouve en dernier lieu le don de la *crainte de*

(1) I Tim., iv, 8.

Dieu, si hautement loué et si souvent recommandé dans l'Écriture (1) et par les Pères, comme le fondement de la perfection chrétienne et le principe de la véritable sagesse, parce que la crainte de Dieu est la vertu qui résiste la première à la folle arrogance des hommes, et celle qui la détruit plus efficacement. Ce don si important consiste en une fuite amoureuse, en une noble confusion et timidité ; de sorte que, l'âme se recueillant par leur moyen en elle-même et dans la bassesse de sa propre condition, se met à considérer cette bassesse en comparaison de la grandeur et de la majesté suprême de Dieu ; et alors, loin de rien présumer d'elle-même et en elle-même, elle éprouve la crainte que l'Apôtre a enseignée (2). Cette sainte crainte a divers degrés ; car dans son principe on la nomme initiale, et dans la suite filiale : elle commence d'abord à éloigner l'âme du péché, comme contraire au souverain bien, qu'elle aime avec respect ; puis elle l'amène à l'abaissement et au mépris d'elle-même, par la comparaison de son être propre avec la Majesté divine, de son ignorance avec sa sagesse, et de sa pauvreté avec ses richesses infinies ; enfin l'âme, se trouvant par son secours entièrement soumise à la divine volonté, s'humilie jusqu'à se soumettre aussi pour Dieu à toutes les créatures, et agit envers lui et envers elles avec un très-grand amour qui l'élève à la perfection des enfants de Dieu, et à la suprême unité d'esprit avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

608. Si je m'étendais davantage sur l'explication de ces dons, je m'éloignerais beaucoup de mon sujet, et tomberais dans la diffusion : il me semble que ce que j'en dis est suffisant pour faire entendre leur nature et leurs qualités. Ce qu'ayant compris, on doit considérer que notre

(1) Ps. II, XVIII, XXXIII, CX, CXVIII, et alibi. — (2) Rom., XI, 20.

auguste Reine posséda tous les dons du Saint-Esprit, non-seulement au degré suffisant et ordinaire que chacun d'eux comporte dans son genre (car cela peut être commun aux autres Saints), mais qu'elle les posséda avec une excellence particulière et un privilège spécial, tel qu'aucun autre saint ne l'a jamais eu, et qu'il n'aurait même pu convenir à tout être qui lui était inférieur. Sachant donc en quoi consistent la sainte crainte, la piété, la force, la science, le conseil, comme dons particuliers du Saint-Esprit, que l'intelligence humaine et l'entendement angélique s'y étendent autant qu'ils pourront, qu'ils en pensent tout ce qu'il peut y avoir de plus sublime, de plus noble, de plus excellent, de plus parfait, de plus divin, et qu'ils avouent après cela que les dons de Marie surpassent ce que toutes les créatures ensemble en ont conçu, et que ce qui en est même le plus bas est encore au-dessus de toutes les pensées des êtres créés, et que la grandeur des dons de cette auguste Reine des vertus touche (en quelque sorte et selon notre manière d'exprimer les choses) à l'extrémité inférieure de Jésus-Christ et de la Divinité.

Instruction de la très-sainte Vierge.

609. Ma fille, ces dons si nobles et si excellents du Saint-Esprit que vous avez connus sont l'émanation par où la Divinité se communique aux âmes saintes : et c'est pour cela qu'ils n'admettent de leur côté aucune borne semblable à celle qu'offre le sujet qui les reçoit. Que si les créatures bannissaient de leur cœur les affections terrestres, elles ne laisseraient pas (quoique ce cœur soit borné) de participer sans mesure, par le moyen des dons inestima-

bles du Saint-Esprit, au torrent de la Divinité, qui est infinie. Les vertus purifient la créature de la laideur et de la souillure des vices, s'il s'en trouve quelqu'un en elle; c'est par ces vertus qu'elle commence à rétablir le bel ordre de ses puissances, qu'elle a perdu premièrement par le péché originel, et ensuite par ses péchés actuels; en outre, elles lui donnent la beauté, la force et le plaisir dans la pratique des bonnes œuvres. Mais les dons du Saint-Esprit élèvent ces mêmes vertus à une perfection sublime, et les embellissent d'un charme incomparable; de sorte que par tous ces avantages l'âme se prépare, s'orne de plus en plus, et se rend digne d'être unie en esprit d'une manière admirable à la Divinité par le lien de la paix éternelle; et elle ne sort de ce bienheureux état que pour pratiquer avec autant de fidélité que de constance les vertus les plus héroïques, qui lui fournissent des ailes pour s'en retourner au principe même d'où elle vient, c'est-à-dire à Dieu, à l'ombre duquel elle repose tranquillement (1), sans que les torrents furieux des passions et de leurs appétits désordonnés la troublent. Mais peu de personnes arrivent à cette félicité, et il n'y a que l'expérience de celui qui l'obtient qui la puisse faire connaître.

610. Tenez-vous donc sur vos gardes, ma très-chère fille, et cherchez avec une profonde attention comment vous pourrez vous élever au plus haut de ces dons : car c'est la volonté du Seigneur et la mienne que vous montiez aux premières places du festin (2) que la bonté divine vous prépare par l'effusion des dons que vous avez reçus de sa libéralité pour cette fin (3). Sachez qu'il n'y a que deux chemins pour arriver à l'éternité : l'un qui mène à la mort éternelle par le mépris de la vertu et par l'ignorance

(1) Cant., II, 3. — (2) Luc., XIV, 10. — (3) Ps. XX, 4.

de la Divinité, l'autre qui conduit à la vie éternelle par la connaissance fructueuse du Très-Haut; car c'est la vie éternelle que de le connaître aussi bien que son Fils unique, qu'il a envoyé au monde (1). Une infinité d'insensés suivent le chemin de la mort (2), ignorant par une folie horrible leur propre ignorance, leur présomption et leur orgueil. Ceux que Dieu a appelés par sa miséricorde à son admirable lumière, et régénérés comme enfants de cette même lumière (3), ont reçu de sa bonté infinie, dans cette régénération, le nouvel être que leur donnent la foi, l'espérance et la charité, qui les rend siens et héritiers de la divine et éternelle béatitude (4); et après les avoir élevés à ce titre d'enfants, il leur a donné les vertus qui mènent aux premières conditions de la justification, afin que, comme enfants de la lumière, ils produisent avec proportion des œuvres de lumière; et en suite de ces opérations il leur distribue les dons du Saint-Esprit. Et de même que le soleil matériel ne refuse à aucun être sa chaleur et sa lumière, s'il est apte et disposé à recevoir la force de ses rayons, de même la sagesse divine, qui crie sur les hautes montagnes et dans les grands chemins, à la porte des villes, au milieu des rues et dans tous les endroits les plus retirés (5) pour convier et appeler tous les mortels, ne devait se refuser ni se cacher à personne. Mais la folie des hommes les rend sourds, ou bien leur malice impie les rend moqueurs, et une incrédulité perverse les éloigne de Dieu, dont la sagesse ne trouve point de place dans un cœur malin ni dans un corps esclave du péché (6).

614. Mais vous, ma chère fille, faites de sérieuses réflexions sur vos promesses, sur votre vocation et sur vos désirs, car la langue qui ment à Dieu est homicide de son

(1) Joan., XVII, 3. — (2) Ecces., I, 15. — (3) I Petr., II, 9. — (4) Ephes., V, 8. — (5) Prov., VIII, 1, 2, 3. — (6) Sap., I, 4.

âme : ne courez pas après la mort dans le désordre de la vie ; gardez-vous d'acquérir la perdition par les œuvres de vos mains (1), à l'exemple des enfants de ténèbres, dont la lumière divine vous découvre la conduite. Craignez le Tout-Puissant par une crainte sainte, humble et bien ordonnée, qui vous serve de guide dans tout ce que vous ferez. Portez un cœur doux, soumis et docile à la discipline et aux œuvres de piété. Jugez avec droiture de la vertu et du vice. Animez-vous d'un courage invincible pour pratiquer ce qui sera le plus grand et le plus difficile, et pour souffrir ce qu'il y aura de plus pénible et de plus désagréable dans les travaux. Choisissez avec discrétion les moyens convenables pour l'exécution de ces œuvres. Secondez la force de la divine lumière, par laquelle vous vous élèverez au-dessus de tout ce qui est sensible ; vous atteindrez ainsi à la connaissance sublime des secrets de la divine sagesse ; vous apprendrez à distinguer le vieil homme du nouveau, et vous vous rendrez capable de recevoir cette sagesse, lorsque, étant entrée dans le cellier de votre Époux, vous serez enivrée de son amour et ornée de sa charité éternelle (2).

CHAPITRE XIV

Où il est dit en quelle forme et de quelle manière la Reine du ciel avait des visions divines, et où sont décrits les effets que ces visions causaient en elles.

612. Quoique la faveur des visions divines, les révélations et les ravissements (je ne parlerai pas ici de la vision

(1) Sap., 1, 11 et 12. — (2) Cant., 11, 4.

béatifique) soient une opérations du Saint-Esprit, on les distingue néanmoins de la grâce justifiante et des vertus qui sanctifient et perfectionnent l'âme dans ses opérations : et ce qui prouve que la sainteté et les vertus peuvent subsister en une personne sans ces dons, c'est que plusieurs ont été justes et saints sans avoir nullement besoin pour cela d'être favorisés de visions et de révélations divines. On ne doit pas non plus mesurer les révélations et les visions sur la sainteté et la perfection de ceux qui les ont, mais bien selon la volonté de Dieu, qui les accorde à qui il lui plaît, au temps qu'il le juge convenable, et au degré que fixent sa sagesse et sa volonté en agissant toujours avec poids et mesure (1) pour les fins auxquels il tend dans son Église. En effet, Dieu peut communiquer les plus grandes et les plus hautes visions et révélations au moindre saint, et les plus petites au plus grand (2) : il peut même accorder le don de prophétie et plusieurs autres dons gratuits à ceux qui ne sont pas saints ; car il y a des ravissements qui peuvent résulter d'une cause qui ne serait pas précisément une vertu de la volonté ; c'est pourquoi, lorsqu'on compare l'excellence de divers prophètes, on ne prétend pas parler de la sainteté (puisqu'il n'y a que Dieu seul qui la puisse examiner), mais de la lumière de prophétie et de la manière de la recevoir, par où l'on peut juger laquelle des prophéties est la plus ou la moins élevée, selon les différentes circonstances. La raison sur laquelle se fonde cette doctrine est que la charité et les vertus, qui rendent saints et parfaits ceux qui les possèdent, regardent la volonté, tandis que les visions et les révélations appartiennent à l'entendement ou à la partie intellectuelle, dont la perfection ne sanctifie point l'âme.

(1) Sap., XI, 21. — (2) Prov., XVI, 2.

613. Mais, encore que la grâce des visions divines soit distincte de la sainteté et des vertus, dont on peut la séparer, la volonté et la Providence divines les unissent néanmoins souvent, selon la fin et le motif que Dieu a en communiquant ces dons gratuits des révélations particulières; car il les ordonne quelquefois pour le bien commun de l'Église, comme l'Apôtre nous l'enseigne (1), témoin ce qui est arrivé aux prophètes, qui, étant inspirés de Dieu par les révélations du Saint-Esprit et non point par leur propre imagination, prédirent pour nous les mystères de la rédemption et de la loi évangélique (2). Quand les révélations et les visions sont de cette nature, il n'est pas nécessaire qu'elles soient jointes à la sainteté, puisque Balaam fut prophète sans être saint. Il fut pourtant convenable et fort utile que la divine Providence fit que les prophètes fussent ordinairement saints, et qu'elle ne confiât point trop fréquemment l'esprit prophétique et les révélations divines à des vases impurs, quoique, par sa toute-puissance, le Seigneur l'ait fait dans quelques cas particuliers, de peur que la mauvaise vie de l'instrument ne dérogeât à la vérité divine et à son ministère, et pour plusieurs autres raisons.

614. D'autres fois, les révélations et les visions divines ne regardent pas des choses si générales, et ne tendent point immédiatement au bien commun, mais seulement au bien particulier de celui qui les reçoit : et comme les premières furent des effets de l'amour que Dieu portait et porte toujours à son Église, de même ces révélations particulières ont pour cause l'amour spécial dont Dieu aime l'âme à laquelle il les communique, pour l'instruire et pour l'élever à un plus haut degré d'amour et de per-

(1) I Cor., XII. — (2) I Petr., 1, 10 et 21.

fection. Par cette sorte de révélations, l'esprit de sagesse se répand parmi les nations dans les âmes saintes, pour faire des prophètes et des amis de Dieu (1). Et comme la cause efficiente est en pareil cas l'amour divin singulièrement communiqué à certaines âmes, ainsi la cause finale aussi bien que l'effet de ces insignes faveurs sont la sainteté, la pureté, l'amour de ces mêmes âmes; et la grâce des révélations et des visions est le moyen par où l'on acquiert tous ces avantages.

615. Je ne prétends pas établir par là que les révélations et les visions divines soient des moyens absolument requis et nécessaires pour faire des saints et des parfaits, puisque plusieurs le sont par d'autres moyens que par ceux-là; néanmoins, après avoir reconnu qu'il dépend de la seule volonté divine d'accorder ou de refuser aux justes ces dons particuliers, nous découvrons qu'il y a, tant de notre côté que de celui du Seigneur, certaines raisons de bienséance, pour que la Majesté divine les communique aussi fréquemment qu'elle le fait à plusieurs de ses serviteurs. L'une de ces raisons se prend du côté de la créature ignorante, parce que pour elle le moyen le plus proportionné et le plus convenable de s'élever aux choses éternelles, de les pénétrer et de se spiritualiser pour arriver à la parfaite union avec le souverain bien, est la lumière surnaturelle des mystères et des secrets du Très-Haut, qui lui est communiquée par les révélations, les visions et les illustrations particulières qu'elle reçoit dans la solitude et dans l'extase de son entendement, lorsque ce divin et très-doux Seigneur la convie à cet heureux état par toutes sortes de promesses et de caresses dont l'Écriture sainte est remplie, et en particulier les Cantiques de Salomon.

(1) Sap., VII, 27.

616. L'autre raison est du côté du Seigneur, parce que l'amour est impatient de communiquer ses biens et ses secrets au bien-aimé et à l'ami. Je ne veux plus vous appeler serviteurs ni vous traiter comme tels, mais comme mes amis (dit le Maître de la vérité éternelle aux Apôtres), parce que je vous ai découvert les secrets de mon Père (1). On lit aussi que Dieu parlait à Moïse comme à un ami (2). Les saints Pères, les patriarches et les prophètes ne reçurent pas seulement les révélations générales de l'Esprit divin, mais plusieurs autres particulières et familières, en signe de l'amour que Dieu leur portait, comme on peut l'inférer de là demande que Moïse fit au Seigneur de lui laisser voir sa face. Les titres que le Très-Haut donne aux âmes choisies, en les honorant du nom d'épouses, d'amies, de colombes, de sœurs, de parfaites, de bien-aimées, de belles etc. (3), le prouvent aussi. Tous ces titres manifestent assez la grandeur de l'amour divin et ses effets; tous ensemble ne sauraient pourtant exprimer les douceurs ineffables que le souverain Roi communique à ceux qu'il veut bien honorer de la sorte, parce qu'il est le seul qui puisse tout ce qu'il veut, et qui sache aimer comme époux, comme ami, comme père, comme infini et souverain bien, sans borne et sans mesure.

617. Cette vérité ne perd rien de son crédit pour n'être pas connue de la sagesse charnelle, ni par ce que quelques âmes aveuglées par cette sagesse se sont laissé tromper par l'ange des ténèbres transformé en ange de lumière dans quelques fausses visions (4) et quelques révélations apparentes. Ces illusions ayant été plus fréquentes parmi les femmes, tant à cause de leur ignorance que de leurs passions, il s'est néanmoins trouvé plusieurs hommes, qui pa-

(1) Joan., xv, 15. — (2) Exod., xxxiii, 11. — (3) Cant., iv, 8 et 9; I, 14; II, 10. — (4) II Cor., xi, 14.

raissaient forts et savants, qui en ont été atteints. Mais chez les uns et les autres elles provenaient d'une mauvaise racine; je ne parle point ici de ceux qui, par une hypocrisie diabolique, ont feint des révélations, des visions et des ravissements sans les avoir eus, mais de ceux qui les ont soufferts et reçus par une tromperie du démon, quoique ce n'ait pas été sans un grand péché et sans un consentement criminel. On peut dire que les premiers trompent plutôt qu'ils ne sont trompés, et que les seconds commencent par l'être : en effet, l'ancien serpent, qui les connaît immortifiés en leurs passions, et qui voit bien que leurs sens intérieurs sont fort peu exercés dans la science des choses divines, insinue chez eux, avec une subtilité pleine de malice, une secrète présomption qui les flatte d'être favorisés de Dieu, et bannit de leur cœur l'humilité et la crainte, en les enflant de vains désirs de curiosité, de savoir des choses sublimes, d'avoir des révélations, des visions extatiques, et de se distinguer par ces faveurs. Puis ils ouvrent la porte au démon, qui les remplit d'erreurs et d'illusions, et leur trouble les sens par une confusion de ténèbres intérieures, sans qu'ils puissent connaître ni discerner dans cet état aucune chose divine ni vraie, sinon par quelques apparences que l'ennemi leur représente pour autoriser ses tromperies et cacher son venin.

618. On évite cette tromperie dangereuse par une humble crainte, en ne désirant point cette science avec présomption, et en ne se rapportant point au tribunal passionné de son jugement particulier et de sa propre prudence (1); mais en remettant sa cause à Dieu, à ses ministres et à des confesseurs éclairés à qui il appartient d'en examiner l'intention; car par ce moyen on saura certaine-

(1) Rom., xi, 20.

ment si l'âme a désiré ces faveurs par la voie de la vertu et de la perfection, ou pour la gloire extérieure des hommes. Le plus sûr est de ne les désirer jamais, et de craindre toujours le danger, qui est grand en tout temps, et surtout dans les commencements. En effet, le Seigneur n'envoie pas les dévotions et les douceurs sensibles, en supposant qu'elles viennent du ciel (car le démon les contrefait bien souvent), parce que l'âme se trouve capable de la nourriture solide de ses plus grands secrets et de ses plus sublimes faveurs ; mais comme un aliment propre à fortifier les faibles et les petits, afin qu'ils se retirent avec plus de courage du vice et renoncent avec plus d'ardeur à tout ce qui est sensible, et non point afin qu'ils s'imaginent être fort avancés dans la vertu, puisque même les ravissements qui résultent de l'admiration supposent plus d'ignorance que d'amour. Mais quand l'amour est extatique, fervent, ardent, pur, actif, inaccessible, impatient de toute autre chose que celle qu'il aime, et qu'avec cela il a recouvré l'empire sur toutes les passions et les affections humaines, alors l'âme est disposée à recevoir la lumière des révélations cachées et des visions divines ; et elle s'y dispose d'autant plus, qu'avec cette divine lumière elle les désire moins, se croyant indigne des moindres faveurs. Que les savants et les sages ne soient pas surpris si des femmes ont été tant favorisées de ces dons ; car outre qu'elles sont ferventes en amour, Dieu choisit d'ordinaire ce qui est le plus faible pour donner une plus grande preuve de sa puissance : elles n'ont pas la science acquise de la théologie, comme les hommes doctes, mais le Très-Haut la leur communique par infusion, pour illuminer et fortifier leur jugement faible et ignorant.

619 Étant fondés sur cette doctrine, nous comprendrons (quand même il n'y aurait point eu en la très-sainte

Vierge d'autres raisons particulières) que les révélations et les visions célestes que le Très-Haut lui communiqua furent plus relevées, plus admirables, plus fréquentes et plus divines que celles de tous les autres saints. On doit mesurer ces dons comme les autres à sa dignité, à sa sainteté, à sa pureté et à l'amour que son Fils et toute la très-sainte Trinité portait à celle qui était Mère du Fils, Fille du Père et Épouse du Saint-Esprit. Elle recevait selon la grandeur de ces titres les influences de la Divinité, Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa Mère en étant infiniment plus aimés que tout le reste des saints, des anges et des hommes. Je réduirai les visions divines qu'eut notre auguste Reine à cinq espèces différentes, et je traiterai de chacune le mieux que je pourrai et selon qu'il m'a été manifesté.



La claire vision qu'eut la très-sainte Vierge de l'essence divine.

620. La première et la plus excellente fut la vision béatifique de l'essence divine, qu'elle vit plusieurs fois clairement étant voyageuse et en passant, ainsi que je l'ai déjà mentionné au commencement de cette histoire, et que je le rapporterai encore dans la suite, selon les temps et les occasions où elle reçut ce bienfait suprême pour la créature. Il y a des docteurs qui doutent si d'autres saints ont aussi vu en leur chair mortelle, clairement ou intuitivement, la Divinité; mais, laissant à part les opinions des autres, je dis qu'il est impossible d'en douter à l'égard de la Reine du ciel, à qui l'on ferait injure de la mesurer par la règle commune aux autres saints, puisque la Mère de la grâce reçut beau-

coup de faveurs qu'ils étaient incapables de recevoir ; on peut dire pourtant que, de quelque manière que la chose se fasse, les voyageurs peuvent jouir de la vision béatifique comme en passant. La première disposition de l'âme qui doit voir la face de Dieu est la grâce sanctifiante à un degré très-parfait et fort extraordinaire ; celle dont jouit l'âme très-sainte de Marie dès le premier instant de sa conception fut surabondante et avec une telle plénitude, qu'elle surpassait celle des plus sublimes séraphins. La grâce sanctifiante doit être accompagnée, pour voir Dieu, d'une grande pureté dans les puissances, sans qu'il reste en elles aucun vestige ni aucun effet du péché ; car de même qu'il serait nécessaire de laver et de purifier un vase qui aurait reçu quelque mauvaise liqueur, jusqu'à ce qu'il ne lui en restât ni résidu ni senteur qu'il pût communiquer à une autre liqueur très-pure qu'on y voudrait mettre, de même faut-il faire à l'égard de l'âme qui se trouve infectée et souillée par le péché et par ses effets, et surtout par les péchés actuels. C'est parce que tous ces effets la disproportionnent avec la souveraine bonté, que pour pouvoir s'unir à cette bonté, par la claire vision et par l'amour béatifique, elle doit d'abord se laver et se purifier de telle sorte qu'il ne lui reste ni marque, ni senteur, ni saveur du péché, ni aucune habitude vicieuse, ni aucune inclination acquise par les vices. Or cela doit s'entendre des effets et des souillures que laissent non-seulement les péchés mortels, mais même les péchés véniels, qui causent à l'âme juste une laideur particulière, comme pour ainsi dire un cristal très-pur est terni et obscurci par le souffle qui l'atteint : il faut donc que tout cela soit purifié et réparé pour voir Dieu clairement.

621. Outre cette pureté qui est comme une négation de souillure, si la nature de celui qui doit voir Dieu par la

vision béatifique est corrompue par le premier péché, il en faut extirper l'aiguillon; de sorte que pour cette suprême faveur il doit être brisé ou lié comme si la créature ne l'avait point : elle ne doit alors avoir aucun principe ni aucune cause prochaine qui l'inclinent au péché, ni à la moindre imperfection; car le libre arbitre doit être réduit à une espèce d'impossibilité pour tout ce qui répugne à la sainteté et à la bonté souveraine. On comprendra par là, et par ce que j'en dirai dans la suite, la difficulté de cette disposition tant que l'âme vit dans une chair mortelle, et l'on avouera qu'il faut de très-sages précautions, beaucoup de prudence et de très-grandes raisons avant de se croire favorisé d'un si haut privilège. La raison que j'en découvre est que la créature sujette au péché présente, par rapport à la nature divine, deux disproportions, et en quelque sorte, deux distances immenses. L'une consiste en ce que Dieu est invisible, infini, un Être très-pur et très-simple, tandis que la créature est corporelle, terrestre, corruptible et grossière. L'autre est celle qui est causée par le péché, qui s'éloigne sans mesure de la bonté souveraine, et cette disproportion est plus grande que la première; c'est pourquoi toutes les deux doivent être supprimées pour unir ces extrémités si éloignées, quand la créature est appelée au mode d'union le plus sublime avec la Divinité, et qu'elle devient semblable à Dieu même en le voyant et le possédant tel qu'il est (1).

622. La Reine du ciel avait cette disposition d'exemption de tout péché et de toute imperfection à un plus haut degré que les anges, parce qu'elle ne fut atteinte ni du péché originel, ni du péché actuel, ni d'aucun de leurs effets; la grâce et la protection divines furent à cet égard

(1) Joan., III, 2.

plus puissantes en elle que chez les anges leur nature, par laquelle ils étaient exempts de contracter ces difformités. Ainsi d'un côté la très-sainte Vierge ne présentait point la disproportion ni l'obstacle du péché qui pussent l'empêcher de voir la Divinité; et d'un autre côté, outre qu'elle était immaculée, la grâce qu'elle avait surpassait, dès le premier instant de sa conception, celle des anges et des saints, et ses mérites étaient proportionnés à cette grâce; car elle mérita plus par son premier acte que tous les anges et les saints ensemble, par les derniers et plus sublimes actes qu'ils ont pu faire pour obtenir la vision béatifique dont ils jouissent. Selon cette doctrine, s'il est juste de différer aux autres saints la récompense de la gloire qu'ils méritent, jusqu'à ce que soit arrivé le terme de leur vie mortelle, et avec ce terme celui de l'obtenir, il ne paraît pas contraire à la justice de ne pas appliquer cette loi avec tant de rigueur à la très-sainte Vierge, et de croire que le souverain Maître exerça une autre providence envers elle, et qu'elle en éprouva les effets pendant qu'elle vivait en la chair mortelle. L'amour de la très-sainte Trinité ne pouvait pas tarder si longtemps à lui manifester clairement ses grandeurs en diverses circonstances, puisqu'elle méritait cette faveur plus que tous les anges, les séraphins et les saints qui devaient jouir et jouissaient du souverain bien avec moins de grâce et de mérites. Indépendamment de cette raison, il y en avait une autre de bienséance pour que la Divinité se découvrit clairement à Marie : il fallait qu'étant élue pour être Mère de Dieu lui-même, elle connût par expérience et par jouissance le trésor infini de la Divinité, qu'elle devait revêtir d'une chair mortelle et porter dans son sein virginal, et qu'ensuite elle traitât son très-saint Fils comme vrai Dieu, ayant déjà joui de sa divine présence.

623. Mais avec toute la pureté dont nous venons de parler, et même en y ajoutant la grâce sanctifiante, l'âme n'est pas encore proportionnée ni disposée pour la vision béatifique; car tout cela ne l'empêche pas de manquer d'autres dispositions et d'autres effets divins que la Reine du ciel recevait pour jouir de ce bienfait; et toute autre âme que la sienne en aurait besoin à plus forte raison, si elle était assez heureuse que d'être destinée à cette faveur pendant sa vie mortelle. L'âme étant purifiée et sanctifiée ainsi que je l'ai déjà dit, le Très-Haut la retouche comme avec un feu tout spirituel, qui la renouvelle et la purifie comme l'or dans le creuset, en la manière que les séraphins purifièrent Isaïe (1). Ce bienfait produit deux effets dans l'âme, l'un qui la spiritualise et qui sépare en elle, pour ainsi dire, la crasse et la rouille de son être et de l'union terrestre du corps matériel; l'autre qui inonde l'âme d'une nouvelle lumière, qui bannit je ne sais quelle obscurité et quelles ténèbres, de même que la lumière de l'aube bannit celles de la nuit; et cette nouvelle lumière en prend possession et la laisse tout éclairée et remplie des splendeurs nouvelles de ce feu divin. Après cette lumière l'âme éprouve d'autres effets, parce que, si elle a ou si elle a eu des péchés à se reprocher, elle les pleure avec une douleur et une contrition inexprimables; car il n'y a aucune douleur humaine qui puisse approcher de celle-là, et tout ce qu'on peut souffrir est fort peu pénible en comparaison de ce qu'on souffre en pareil cas. On ressent aussitôt après un autre effet de cette lumière qui purifie l'entendement de toutes les images des choses terrestres, visibles ou sensibles, que lui ont transmises les sens, parce que toutes ces images et espèces

(1) Isa., VI, 7.

acquises par les sens disproportionnent l'entendement et lui servent d'obstacle pour voir clairement l'Être souverain de la Divinité. Ainsi il faut débarrasser et dégager la puissance de ces fantômes et de ces représentations terrestres, qui l'empêchent non-seulement de voir Dieu intuitivement, mais de le voir même abstractivement; car l'entendement doit être aussi purifié pour cette vision.

624. Comme l'âme très-pure de notre Reine n'avait point de péchés à pleurer, ces illuminations et purifications produisaient en elle les autres effets, qui commençaient à élever et à proportionner sa propre nature, afin qu'elle ne fût pas si éloignée de la dernière fin, et qu'elle ne ressentit point les impressions des choses sensibles et de la servitude du corps. En outre, elles déterminaient aussi dans cette âme innocente de nouveaux mouvements d'humiliation, en lui faisant mieux connaître le néant de la créature, comparée avec le Créateur et avec ses faveurs, de sorte que son cœur s'enflammait et se portait à beaucoup d'actes héroïques des vertus; et ce bienfait produirait relativement les mêmes choses dans les autres âmes, si Dieu le leur communiquait en les disposant pour les visions de sa Divinité.

625. Nous pourrions avoir quelque sujet de croire, dans l'ignorance où nous sommes, que les dispositions dont nous venons de parler suffisent pour arriver à la vision béatifique; pourtant il n'en est pas ainsi, car il y manque encore une autre condition et un rayon plus divin avant d'arriver à la lumière de gloire. Cette dernière purification ne diffère point des autres; mais elle en est distincte dans ses effets, parce qu'elle élève l'âme à un état plus haut et plus serein, où elle sent avec une plus profonde tranquillité une paix ineffable, qu'elle ne sentait point dans les premières dispositions ni dans les autres pu-

rifications; car ici l'on ressent encore quelque peine et quelque amertume des péchés qu'on a commis; ou bien, si l'on n'en a pas commis, on éprouve du moins un grand dégoût des bassesses de la nature terrestre; or ces effets sont incompatibles avec cette proximité si grande du souverain bonheur où l'âme se trouve. Il me semble que les premières purifications servent pour mortifier la nature, tandis que la dernière sert pour la vivifier et la guérir; et le Très-Haut agit dans les unes et dans les autres comme le peintre qui dessine d'abord son tableau, puis en fait l'ébauche en lui donnant les premières couleurs, et lui donne ensuite les dernières, afin qu'il paraisse dans sa plus grande perfection.

626. Après ces purifications, ces dispositions et les effets admirables qu'elles produisent, Dieu communique la dernière disposition, qui est la lumière de gloire, par laquelle l'âme est élevée, fortifiée et tout à fait proportionnée pour voir Dieu et pour en jouir par la vision béatifique. C'est dans cette lumière, sans laquelle aucune créature ne la pourrait voir, que la Divinité lui est manifestée; et comme il est impossible que la créature acquière cette lumière et ces dispositions par elle-même, il est aussi impossible de voir Dieu naturellement, car tout cela surpasse les forces de la nature.

627. L'Épouse du Saint-Esprit, la Fille du Père, et la Mère du Fils fut prévenue de tous ces avantages et de tous ces ornements pour entrer dans le lit nuptial de la Divinité, quand elle jouissait, comme en passant, de sa vue et de sa jouissance intuitives. Or, comme tous ces bienfaits répondaient à sa dignité et à ses mérites, ils ne sauraient être ni conçus ni exprimés ni par la pensée ni par les discours d'une créature (et encore moins par ceux d'une fille ignorante comme moi); ces illuminations

étaient si sublimes et si divines en notre Reine, que nous ne pouvons que les admirer; il est encore plus impossible de comprendre la joie qu'en ressentait cette âme, qui surpasse en sainteté tous les séraphins et tous les saints ensemble. Que si l'on peut dire avec une certitude infaillible que les yeux n'ont point vu, ni les oreilles entendu, ni le cœur de l'homme conçu ce que Dieu a préparé aux moindres justes qui jouissent de sa vue (1), que sera-ce de ce que les plus grands saints en éprouvent? Et si l'Apôtre même qui nous a appris cette vérité a avoué qu'il ne lui était pas possible d'exprimer ce qu'il en avait entendu (2), qu'est-ce que notre ignorance pourra dire de la Sainte des saints, de la Mère de Celui qui est la gloire des saints? Ce fut elle qui, après l'âme de son très-saint Fils, qui était homme et vrai Dieu, connut et découvrit le plus de mystères dans ces espaces immenses et dans ces secrets infinis de la Divinité; elle eut plus de part que tous les bienheureux ensemble aux trésors infinis et aux grandeurs éternelles de cet Être inaccessible, que ni le principe ni la fin ne peuvent renfermer; ce fut là que cette cité de Dieu fut réjouie et arrosée par le torrent de la Divinité, qui l'inonda des effusions de sa sagesse et de sa grâce, pour la spiritualiser et la diviniser (3).

*Vision abstractive de la Divinité dont jouissait
la très-sainte Vierge.*

628. La seconde forme des visions de la Divinité qu'eut la Reine du ciel fut abstractive; cette vision est fort différente de la vision intuitive, et lui est même fort infé-

(1) I Cor., II, 9. — (2) *Ibid.*, XII, 4. — (3) Ps. XLV, 5.

rieure; aussi lui était-elle plus fréquente, quoique non continuelle. Dans cette connaissance ou vision du Très-Haut, il ne se découvre pas directement en lui-même à l'entendement créé, mais au moyen de quelques espèces par lesquelles il se manifeste : et, parce qu'il s'y trouve un milieu entre l'objet et la puissance, cette vue est très-inférieure à la vision claire ou intuitive; elle ne révèle pas non plus la présence réelle, quoiqu'elle la contienne intellectuellement dans des conditions inférieures. Ainsi, bien que la créature sache qu'elle s'approche de la Divinité et qu'elle découvre en elle les attributs, les perfections et les secrets que le Seigneur daigne lui montrer dans un miroir volontaire, néanmoins cette créature ne sent ni ne connaît point sa présence, et n'en jouit pas entièrement (1).

629. Ce bienfait est pourtant fort grand et fort rare, et, après celui de la vision intuitive, il est le plus grand. Il ne requiert pas la lumière de la gloire, mais seulement celle qui rejaillit des espèces mêmes; il n'exige pas non plus la dernière disposition et la purification nécessaire pour entrer dans cette lumière de gloire; néanmoins toutes les autres dispositions qui précèdent la claire vision doivent précéder celle-ci, parce qu'elle introduit l'âme dans les vestibules de la maison du Seigneur (2). Les effets de cette vision sont merveilleux : car, outre que cet état suppose que l'âme s'est élevée au-dessus d'elle-même, elle s'y trouve enivrée de douceurs ineffables qui l'enflamment de l'amour divin, l'absorbent en cet amour, et lui font oublier et dédaigner tout ce qui est terrestre, et jusqu'à elle-même; car alors on ne vit plus en soi, mais en Jésus-Christ, et Jésus-Christ en soi (3).

(1) Ps. LXIV, 5. — (2) *Id.*, xxxv, 9. — (3) Gal., II, 20.

Puis, cette vision laisse en l'âme une lumière qui la conduirait toujours au sommet de la perfection, qui lui enseignerait les chemins les plus sûrs de l'éternité, et la ferait ressembler au feu perpétuel du sanctuaire (1) et à la lampe de la cité de Dieu (2), si elle ne la perdait par sa négligence, par sa tiédeur et par quelque péché.

630. Cette vision divine produisait ces effets et plusieurs autres chez notre auguste Reine à un degré si éminent, qu'il ne m'est pas possible d'exprimer ce que j'en conçois par nos termes ordinaires. On pourra toutefois en découvrir quelque chose en considérant le très-pur état de cette âme, où il n'y avait aucun empêchement de tiédeur, ni de péché, ni de négligence, ni d'oubli, ni d'ignorance, ni la moindre inadvertance; au contraire, elle était pleine de grâce, ardente en amour, diligente dans ses exercices, assidue aux louanges du Créateur, prompte à le glorifier et toujours disposée à laisser son bras tout-puissant opérer en elle sans aucune résistance. Marie eut cette sorte de vision et de faveur au premier instant de sa conception, comme je l'ai dit en son lieu et redit plusieurs fois dans le récit que j'ai fait de sa très-sainte vie, et comme je le dirai encore dans la suite.

*Visions et révélations intellectuelles de la très-sainte
Vierge.*

631. La troisième sorte de visions ou révélations qu'eut la très-sainte Vierge fut intellectuelle. On pourrait bien appeler la connaissance ou vision abstractive de la Divi-

(1) Levit., VI, 12. — (2) Apoc., XXII, 5.

nité révélation intellectuelle ; je donne néanmoins à cette connaissance un rang particulier et plus élevé, pour deux raisons. L'une, parce que l'objet en est unique et suprême entre les choses intelligibles, tandis que les révélations intellectuelles et plus communes, dont je parle ici, ont plusieurs et divers objets, puisqu'elles s'étendent sur les choses matérielles et spirituelles, et sur les vérités et les mystères intelligibles. L'autre raison est parce que la vision abstractive de l'essence divine a lieu par des espèces sublimes, infuses et surnaturelles de cet objet infini, tandis que la révélation commune, ou vision intellectuelle, se fait quelquefois par les espèces des objets révélés infuses dans l'entendement ; d'autres fois ces espèces infuses ne sont pas nécessaires pour ce qu'on y découvre, parce que les espèces que fournit la fantaisie ou l'imagination peuvent suffire dans cette révélation ; et avec ces espèces, l'entendement, éclairé d'une nouvelle lumière ou vertu surnaturelle, peut entendre les mystères que Dieu lui révèle, témoin Joseph (1) en Égypte, et Daniel (2) à Babilone. David eut aussi cette sorte de révélation, qui est, après la connaissance de la Divinité, la plus noble et la plus certaine : car ni les démons ni les bons anges mêmes ne sauraient répandre cette lumière surnaturelle dans l'entendement, quoiqu'ils puissent mouvoir les espèces par l'imagination.

632. Cette espèce de révélation intellectuelle fut commune aux saints prophètes du vieux et du nouveau Testament, parce que la lumière de la prophétie parfaite qu'ils eurent aboutit à l'intelligence de quelque mystère caché : sans cette intelligence ou lumière intellectuelle, ils n'eussent pas été vraiment prophètes, et ils n'eussent pas parlé.

(1) Gen., XL et xLI. — (2) Dan., I, II, IV, V.

prophétiquement. C'est pourquoi celui qui fait ou dit quelque chose de prophétique (comme Caïphe et comme les soldats, qui ne voulurent point diviser la tunique de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1), quoiqu'ils fussent mus par une impulsion divine), celui-là ne serait pas vraiment prophète, puisqu'il ne parlerait pas prophétiquement, c'est-à-dire par la lumière ou intelligence divine. Il est vrai que les saints prophètes et ceux qui l'étaient réellement et qu'on appelait *Videntes* ou Voyants, à cause de la lumière intérieure par laquelle ils découvraient les secrets cachés, pouvaient aussi faire quelque action prophétique sans connaître tous les mystères que ces secrets renfermaient; mais en cette action ils n'eussent pas été prophètes comme dans les circonstances où ils prophétisaient par l'intelligence surnaturelle. Cette révélation intellectuelle a plusieurs degrés dont il n'est pas nécessaire de parler ici; et, bien que le Seigneur la puisse communiquer toute seule, sans qu'elle soit accompagnée chez celui qui la reçoit de la charité et d'autres vertus, néanmoins elle en est ordinairement accompagnée comme elle le fut chez les prophètes, les apôtres et les justes, lorsque le divin Sauveur leur découvrait ses secrets comme à ses amis; la même chose arrive aussi quand les révélations intellectuelles sont pour le plus grand bien de la personne qui les reçoit, ainsi que nous l'avons déjà dit. C'est pourquoi les révélations exigent une très-sainte disposition de la part de l'âme qui doit être élevée à ces divines intelligences; car d'ordinaire Dieu ne les communique que quand l'âme est tranquille, pacifique, détachée des affections terrestres, et quand ses puissances sont bien ordonnées et disposées à ressentir les effets de cette divine lumière.

(1) Joan., XI, 49; XIX, 24.

633. Ces révélations intellectuelles furent en la Reine du ciel fort différentes de celles des saints et des prophètes, parce qu'elle les avait continuellement en acte et en habitude, quand elle ne jouissait pas des autres visions plus relevées de la Divinité. Outre que la clarté, l'extension et les effets de cette lumière intellectuelle furent incomparables chez la très-sainte Vierge, puisqu'elle connut plus de mystères, de vérités et de secrets célestes, que tous les saints patriarches, prophètes, apôtres, et même plus que tous les anges ensemble, elle connaissait toutes ces choses avec plus de pénétration, de clarté, de certitude et d'assurance. Par cette intelligence elle pénétrait depuis l'être de Dieu et ses attributs jusqu'à la plus petite de ses œuvres et de ses créatures, sans qu'il y eût rien où elle ne reconnût une émanation de la grandeur du Créateur, et une disposition de la providence divine ; de sorte qu'elle seule a pu dire avec assurance que le Seigneur lui manifesta les secrets et les mystères les plus cachés de sa sagesse, ainsi que nous l'a appris le Prophète (1). Il n'est pas possible de décrire les effets que ces illustrations produisaient en notre auguste Reine ; toute cette histoire en est pourtant un ample exposé. Elles sont merveilleusement utiles aux autres âmes, parce qu'elles illuminent l'entendement de clartés sublimes, qu'elles enflamment la volonté d'une ardeur incroyable, et qu'elles désabusent, dirigent, élèvent et spiritualisent la créature : à tel point même que parfois le corps pesant et terrestre semble en être subtilisé et se trouver dans une sainte émulation avec l'âme qui l'anime. La Reine du ciel eut dans ces sortes de visions un autre privilège dont je ferai mention dans le chapitre suivant.

(1) Ps. L, 8.

Visions imaginaires de la Reine du ciel.

634. Au quatrième rang viennent les visions imaginaires qui ont lieu au moyen d'espèces sensibles, produites ou mues dans l'imagination ou fantaisie; elles représentent les objets d'une manière matérielle et sensible, comme une chose qu'on peut regarder, entendre, toucher et goûter. Les prophètes du vieux Testament manifestèrent sous cette forme de visions de grands mystères, que le Très-Haut leur révéla ainsi, notamment Ezéchiël, Daniel et Jérémie; et saint Jean l'Évangéliste a écrit son Apocalypse après de semblables visions. Ces visions sont inférieures aux précédentes par ce qu'elles ont de sensible et de corporel; c'est pourquoi le démon les peut contrefaire en apparence, en mouvant les espèces de la fantaisie; mais, étant père du mensonge, il ne saurait les imiter en réalité. On doit donc se défier beaucoup de ces visions, et les examiner au flambeau de la doctrine sûre des saints Pères et de nos docteurs, parce que, si le démon remarque une certaine avidité dans les âmes qui pratiquent l'oraison et la dévotion, et si Dieu le lui permet, il les trompera facilement, puisque même des saints qui craignaient le danger de ces visions ont été surpris par le démon transformé en ange de lumière, suivant que nous le rapportent leurs vies, tant pour notre instruction que pour nous engager à nous tenir sur nos gardes.

635. Où trouverons-nous donc ces visions et ces révélations imaginaires sans danger, avec toute sûreté et avec toutes les conditions divines, si ce n'est chez la très-pure Marie, dont la lumière intérieure ne pouvait être obscurcie ni atteinte par les ruses du serpent? Elle eut très-fréquemment ces sortes de visions, pour pouvoir découvrir un

grand nombre des œuvres que faisait son très-saint Fils lorsqu'elle en était séparée, comme nous le verrons dans la suite de cette histoire. Elle connut aussi par des visions imaginaires beaucoup d'autres créatures et mystères, dans des occasions où il fallait qu'elle les découvrit, suivant les dispositions de la volonté divine. Comme cette faveur et les autres que recevait la Reine du ciel étaient ordonnées pour des fins très-relevées, tant en ce qui regardait sa sainteté, sa pureté et ses mérites, que par rapport au bien de l'Église, pour laquelle la maîtresse et la coopératrice de la rédemption était cette grande Mère de la grâce, les effets de ces visions et illustrations devaient être admirables, et toujours accompagnés de fruits incomparables pour la gloire du Très-Haut, et d'une augmentation de nouveaux dons et de nouvelles grâces en l'âme de la très-sainte Vierge. Je dirai à propos de la vision qui suit ce qui arrive ordinairement aux autres âmes dans ces visions-ci; car on doit porter un même jugement de ces deux sortes de visions.

*Visions divines sous des formes corporelles dont jouit
la très-sainte Vierge.*

636. Au cinquième et dernier degré des visions et des révélations vient celle dont l'on jouit par les sens extérieurs du corps, et c'est pour cela qu'on appelle ces visions corporelles, quoiqu'elles puissent arriver en deux manières. L'une est véritablement corporelle quand quelque chose de l'autre vie, comme Dieu, l'ange, ou le démon, ou l'âme, etc., tombe sous la vue ou l'attouchement avec un corps réel et qui a une étendue; les anges, bons

ou mauvais, forment alors par leur ministère et par leur vertu un corps aérien et fantastique, lequel, bien qu'il ne soit pas un corps naturel, et que ce qu'il représente ne soit pas véritable, n'en est pas moins réellement un corps d'air condensé, ayant ses dimensions et son volume. L'autre manière peut être impropre et en quelque sorte mensongère pour la vue, lorsque le corps qui apparaît n'a point de configuration, mais seulement quelques accidents de ce corps et de sa couleur, etc., qu'un ange peut offrir aux yeux en altérant l'air ambiant; alors celui qui a la vision croit voir un corps réel et présent, et cependant il ne voit que de simples accidents qui fascinent sa vue par une illusion imperceptible aux sens. Ce genre de visions qui trompent les sens n'est pas le propre des bons anges ni des apparitions divines, quoiqu'il soit possible; la voix que Samuel entendit (1) pouvait être telle; mais le démon les affecte à cause de ce qu'elles ont de trompeur, surtout pour la vue; et tant pour cette raison que parce que notre Reine n'eut pas ces sortes de visions, je traiterai seulement ici de celles qui étaient véritablement corporelles, et dont elle fut favorisée.

637. L'Écriture sainte fait mention de plusieurs visions corporelles qu'eurent les saints et les patriarches. Dieu apparut à Adam sous la forme d'un ange (2), à Abraham sous celle de trois anges (3), à Moïse dans le buisson, et plusieurs fois en personne (4). D'autres, qui étaient pécheurs, ont eu aussi plusieurs visions corporelles et imaginaires, comme Caïn (5), Balthazar (6), qui vit une main qui écrivait sur la muraille; ou des visions imaginaires, comme Pharaon (7), qui eut celle des vaches, et Nabucho-

(1) I Reg., III, 4. — (2) Gen., III, 8. — (3) *Id.*, XVIII, 1. — (4) Exod., III, 2. — (5) Gen., IV, 9. — (6) Dæn., v, 5. — (7) Gen., XLI, 2.

donosor, qui eut celles de l'arbre et de la statue (1); et il y en a d'autres semblables dans l'Écriture sainte. D'où l'on peut conclure que pour ces visions corporelles et imaginaires la sainteté n'est pas requise en celui qui les reçoit. Il est vrai que celui qui a quelque vision imaginaire ou corporelle, sans en connaître le sens ou le caractère, n'est pas appelé prophète, et il n'y a pas une révélation parfaite pour celui qui voit ou reçoit les impressions sensibles, mais seulement pour celui qui en a l'intelligence, condition nécessaire de la vision, selon Daniel (2); ainsi Joseph et le même Daniel furent prophètes, et non pas Pharaon, ni Balthazar, ni Nabuchodonosor. Quant à la vision en elle-même, celle qui est accompagnée d'une plus grande et plus haute intelligence est plus relevée et plus excellente, bien que, par rapport aux apparences, celles qui représentent Dieu et sa très-sainte Mère soient plus grandes, et ensuite celles qui représentent les saints selon leurs différents degrés.

638. Il est constant que pour recevoir les visions corporelles par les sens, il faut qu'ils soient disposés. Pour les visions imaginaires, Dieu les envoie très-souvent dans des songes, comme il arriva à saint Joseph (3), le très-chaste époux de la très-pure Marie, aux rois mages (4), à Pharaon (5), etc. On en peut recevoir d'autres avec l'usage des sens corporels, puisqu'il n'y a rien là qui répugne. Toutefois, l'ordre le plus commun et le plus naturel pour ces visions et pour les visions intellectuelles est que Dieu les communique dans quelque extase ou ravissement des sens extérieurs; car alors toutes les puissances intérieures sont plus recueillies et mieux disposées pour l'intelligence des choses relevées et divines, quoiqu'à cet égard les sens ex-

(1) Dan., II, 1. — (2) *Id.*, X, 1. — (3) Matth., I, 20. — (4) *Id.*, II, 12. — (5) Gen., XLI, 2.

térieurs aient coutume de causer aux visions intellectuelles un moindre obstacle qu'aux visions imaginaires, parce que les dernières se rapprochent plus de l'extérieur que les illustrations de l'entendement. C'est pourquoi, quand les révélations intellectuelles se font par des espèces infuses, ou quand l'affection ne ravit point les sens, on y reçoit plus d'une fois, sans perdre ces sens, de très-grandes lumières sur les mystères les plus hauts et les plus sublimes.

639. Cela arrivait souvent, et presque toujours chez la Reine du ciel; ainsi, bien qu'elle ait eu plusieurs ravissements, soit pour la vision béatifique (en ce cas c'est une condition indispensable dans l'état de voyageur), soit pour quelques visions intellectuelles et imaginaires, elle y conserva maintes fois l'usage de ses sens, et néanmoins elle y reçut de plus considérables révélations et des connaissances plus sublimes que tous les saints et les prophètes dans leurs plus grands ravissements, où ils virent tant de mystères. L'usage des sens extérieurs n'était pas non plus pour notre grande Reine un obstacle aux visions imaginaires, parce que son noble cœur et sa merveilleuse sagesse n'étaient point retenus par les effets d'admiration et d'amour qui ont coutume de ravir les sens dans les autres saints et dans les prophètes. Quant aux visions corporelles qu'elle eut des anges, nous en avons une preuve dans l'Annonciation du mystère de l'Incarnation que lui fit le saint archange Gabriel (1). Et bien que les évangélistes ne fassent aucune mention des autres qu'elle eut durant le cours de sa très-sainte vie, un esprit prudent et catholique ne les doit pas révoquer en doute; car la Reine du ciel et des anges devait être servie par ses sujets, comme

(1) Luc., I, 48.

nous le dirons plus loin, en parlant du service assidu que lui rendaient les anges de sa garde et plusieurs autres sous une forme corporelle et visible, et encore d'une autre manière, qu'on connaîtra dans le chapitre qui suit.

640. Les autres âmes doivent être fort circonspectes, et se tenir sur leurs gardes dans ces sortes de visions corporelles, parce qu'elles sont sujettes aux tromperies et aux illusions dangereuses de l'ancien serpent. Celle qui ne les désirera jamais évitera le plus grand danger. Que si l'âme, se trouvant éloignée de ce désir et même des autres affections désordonnées, a quelque vision corporelle ou imaginaire, elle doit bien se garder d'y ajouter foi légèrement, d'exécuter aussitôt ce que la vision lui demande; car ce serait une très-mauvaise marque et le propre du démon que de vouloir incontinent, sans précaution et sans conseil, lui obéir et lui donner créance : ce n'est pas là ce qu'inspirent les saints anges, qui sont maîtres en l'obéissance, en la vérité, en la prudence et en la sainteté. On peut recourir à d'autres signes dans la cause et dans les effets de ces visions pour en reconnaître la sûreté, la vérité ou l'illusion; mais je ne m'arrête point sur ce sujet, pour éviter les digressions, et parce que je m'en remets aux personnes versées dans les mystères de la théologie.

Instruction de la Reine du ciel.

641. Ma fille, vous pouvez tirer des enseignements que vous avez reçus dans ce chapitre une règle pour vous conduire dans les visions et les révélations du Très-Haut; elle est renfermée en deux points. L'un consiste à les

soumettre avec un cœur humble et sincère au jugement et à la censure de vos confesseurs et de vos supérieurs, en priant avec une vive foi le Seigneur de les éclairer, afin qu'ils y découvrent sa sainte volonté et sa vérité divine, et qu'ils vous les enseignent en toutes choses. L'autre regarde votre intérieur, et consiste à bien considérer les effets que les visions et les révélations y produisent, pour les discerner avec prudence et sans tromperie; car la vertu divine qui opère par elles vous pénétrera d'un chaste amour et d'un profond respect pour le Très-Haut, elle vous portera par la connaissance de votre bassesse à avoir du dégoût pour les vanités mondaines, à souhaiter d'être méprisée des créatures, à souffrir avec joie, à aimer la croix et à l'embrasser avec un cœur courageux et constant, à désirer les choses les plus humbles, à bénir ceux qui vous persécutent, à craindre le péché, et à abhorrer même le plus léger, à aspirer à la vertu la plus pure et la plus parfaite, à renoncer à vos inclinations, et à vous unir au souverain et véritable bien. Ce seront là les marques infaillibles de la réalité des visites que le Seigneur vous fera par ses révélations, en vous apprenant ce qu'il y a de plus saint et de plus parfait dans la loi chrétienne, dans son imitation et dans la mienne.

642. Afin donc, ma très-chère fille, que vous mettiez en pratique cette doctrine que le Seigneur vous enseigne par un effet de son infinie bonté, tâchez de ne point oublier et de ne jamais perdre de vue les faveurs qu'il vous a faites, en vous enseignant avec tant d'amour et de tendresse. Renoncez à toute sorte d'attache et de consolation humaine, aux plaisirs et aux appâts que le monde vous offre; résistez avec une forte résolution à tout ce que les inclinations terrestres demandent, fût-ce en des choses permises et petites; et après que vous aurez tourné le dos

à tout ce qui est sensible, je veux que vous n'ayez d'amour que pour les souffrances. Les visites du Très-Haut vous ont appris, vous apprennent et vous apprendront cette science et cette philosophie divines; elles vous feront sentir la force du feu divin, qui ne se doit jamais éteindre dans votre cœur ni par aucun péché ni par la moindre tiédeur. Soyez sur vos gardes, préparez votre cœur et ceignez-vous de force pour recevoir et pour opérer de grandes choses; soyez ferme en la foi de ces instructions, en les croyant, les estimant et les gravant dans votre cœur avec une humble affection et un profond respect, comme vous étant envoyées par votre fidèle Époux, et transmises par moi, qui suis votre Maîtresse.

CHAPITRE XV

On y rapporte un autre genre de vision et de communication que la très-sainte Vierge avait avec les saints anges qui la servaient.

643. La puissance de la grâce divine et de l'amour que cette même grâce produit dans la créature est si grande, qu'elle peut effacer en elle l'image du péché et du vieil homme (1), et placer toute sa conversation dans le ciel (2), en la faisant entendre, aimer et agir, non plus en créature terrestre, mais en créature céleste et divine; car la force de l'amour ravit le cœur et l'âme du corps qu'elle anime, pour la jeter et la transformer en ce qu'elle aime. Cette vérité chrétienne, qui est crue de tous, comprise par les doctes et expérimentée par les saints, doit être consi-

• (1) I Cor., xv, 49. — (2) Philip., III, 20.

dérée dans son application à notre grande Reine et Maîtresse, avec des privilèges si particuliers, qu'elle ne saurait être expliquée par l'exemple des autres saints, ni comprise par l'entendement des Anges. La très-pure Marie était, en qualité de Mère du Verbe, maîtresse de tout ce qui est créé; mais étant une vive image de son Fils unique, elle usa comme lui si peu des créatures, qu'elle n'en voulut prendre que ce qu'exigeaient absolument le service du Très-Haut, la vie naturelle de son très-saint Fils et la sienne.

644. Sa conversation céleste devait répondre à cet oubli et à cet éloignement de toutes les choses terrestres, et être proportionnée à la dignité de Mère de Dieu et de Maîtresse des cieux; car sa conversation terrestre était absorbée par ses communications avec eux. D'où il devait résulter et il fallait en quelque sorte que la Reine et Maîtresse des anges fût singulièrement privilégiée dans les services et les assiduités de ses courtisans et sujets, et qu'elle conversât et communiquât avec eux d'une manière qui ne fût pas commune aux autres créatures humaines, pour saintes qu'elles fussent. J'ai parlé un peu, au chapitre 23 du premier livre, des apparitions ordinaires et diverses par lesquelles les anges et les séraphins, préposés à la garde de notre Reine, se manifestaient à elle; et dans le chapitre précédent j'ai dit, en général, de quelle manière et sous quelles formes elle avait des visions divines; mais il est bon de rappeler que, dans ces sortes de visions, les siennes étaient toujours beaucoup plus sublimes et plus divines que celles des autres saints, soit quant à la substance et au mode, soit quant aux effets qu'elles produisaient en sa très-sainte âme.

645. J'ai réservé pour ce chapitre un autre genre de vision plus singulière et plus privilégiée, que le Très-Haut

accorda à sa très-sainte Mère, afin qu'elle communiquât d'une manière sensible avec les saints anges de sa garde et avec les autres qui la visitaient en diverses circonstances de la part du Seigneur. Cette sorte de vision et de communication était la même que celle dont les ordres et les hiérarchies angéliques se servent entre eux, et où chacun de ces esprits sublimes connaît les autres par lui-même, sans autre espèce qui meuve son entendement que la propre substance et nature de l'ange qu'il connaît. En outre, les anges supérieurs illuminent les inférieurs en leur découvrant les mystères cachés que le Très-Haut révèle et manifeste immédiatement aux supérieurs, afin que cette communication se fasse avec harmonie, en passant comme par autant de degrés du plus haut jusqu'au plus bas; en effet, ce bel ordre convenait à la grandeur et à la majesté du souverain Roi de tout ce qui est créé. D'où l'on peut inférer que cette illumination ou révélation si bien ordonnée est étrangère à la gloire essentielle des anges; car ils reçoivent cette gloire immédiatement de la Divinité, dont la vision et la jouissance sont communiquées à chacun selon la mesure de ses mérites; et un ange ne saurait rendre un autre ange essentiellement bienheureux en lui révélant ou découvrant quelque mystère, puisque celui qui serait illuminé ne verrait pas Dieu face à face par cette illumination, et sans cela il ne saurait être bienheureux ni atteindre sa dernière fin.

646. Mais comme l'objet est infini et un miroir volontaire, il renferme, outre ce qui appartient à la science béatifique des saints, des secrets et des mystères infinis, qu'il peut révéler et qu'il révèle particulièrement pour le gouvernement de son Église et du monde; et l'ordre que j'ai marqué est gardé dans ces illuminations. Il est vrai que ces révélations sont étrangères à la gloire essentielle;

néanmoins on ne doit pas appeler ignorance ou privation de science chez les anges leur manque de connaissance à cet égard ; il est simplement négatif, tandis que la révélation est une illumination ou purification de cette négation de science. C'est ainsi en quelque sorte que les choses se passent : quand les rayons du soleil pénètrent plusieurs cristaux placés les uns derrière les autres, tous participent alors d'une même lumière, transmise des premiers aux derniers, en traversant d'abord ceux qui lui sont les plus immédiats. Il y a toutefois cette différence : c'est que les cristaux, par rapport aux rayons, ne jouent qu'un rôle passif, sans avoir aucune autre activité que celle du soleil qui les illumine tous par une seule action, tandis que les anges sont passifs quand ils reçoivent l'illumination des supérieurs, et agents quand ils la communiquent aux inférieurs ; et ils transmettent ces illuminations avec louange, admiration et amour, reconnaissant qu'elles émanent ou dérivent du suprême Soleil de justice, Dieu éternel et immuable.

647. Le Très-Haut introduisit sa très-sainte Mère dans cet ordre merveilleux de révélations divines, pour l'y faire jouir des privilèges que les courtisans du ciel ont comme propres, et cela, par le ministère des séraphins dont il a été parlé au chapitre 14 du premier livre, où nous avons dit qu'ils étaient des plus sublimes et des plus proches de la Divinité ; il y avait aussi d'autres anges de sa garde qui remplissaient cet office, selon les dispositions de la volonté divine, dans le temps et en la manière qu'il était nécessaire et convenable. Notre Reine connaissait tous ces anges et beaucoup d'autres par eux-mêmes, sans aucune dépendance des sens ni de l'imagination, et sans aucun obstacle du côté du corps mortel et terrestre. Les séraphins et les anges du Seigneur l'illuminaient et la purifiaient par cette

vision et par la connaissance de cette négation de science dont nous venons de parler, en lui révélant plusieurs mystères que le Très-Haut leur communiquait à cet effet. Et quoique la très-sainte Vierge n'eût pas continuellement cette sorte de vision intellectuelle et d'illumination, elle l'eut néanmoins très-souvent, surtout quand le Seigneur, pour lui donner occasion d'augmenter ses mérites et de former divers actes d'amour, lui cachait sa présence, comme on le verra dans la suite. Car alors les anges remplissaient plus fréquemment cet office, en continuant à s'éclairer successivement les uns les autres, jusqu'à arriver à notre auguste Reine, où cette illumination se terminait.

648. Cette sorte d'illumination ne dérogeait point à la dignité de Mère de Dieu et de Maîtresse des Anges; car, soit en lui-même, soit dans son mode de transmission, ce bienfait se rapportait non à la dignité et à la sainteté de notre auguste souveraine (en quoi elle était supérieure à tous les ordres angéliques), mais à l'état et à la condition de sa nature, par laquelle elle leur était inférieure, puisqu'elle était voyageuse, qu'elle appartenait à la nature corporelle et mortelle de l'humanité, et qu'elle vivait dans une chair passible et naturellement astreinte à l'usage des sens. Ce fut donc par un privilège bien glorieux, quoique digne de sa sainteté et de sa dignité, que Marie s'éleva à l'état et aux opérations angéliques. Je crois que la main du Tout-Puissant a étendu cette faveur sur d'autres âmes dans cette vie mortelle, bien que ce n'ait pas été aussi fréquemment qu'à sa très-sainte Mère, ni avec une aussi grande plénitude de lumière, ni avec autant d'autres grâces particulières dont elle fut douée. Que si plusieurs docteurs accordent (avec quelque fondement) la vision béatifique à saint Paul, à Moïse et à d'autres saints, il sera bien plus croyable que quelques voyageurs aient eu cette connaissance des

natures angéliques, puisque cette faveur consiste uniquement à voir intuitivement ou clairement la substance de l'ange. Ainsi cette vision, par cette clarté, a du rapport avec la première, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent; et, comme intellectuelle, elle en a avec celle qui tient le troisième rang dans le même chapitre, quoiqu'elle ne se fasse point par des espèces impresses.

649. Il est vrai que ce bienfait n'est pas ordinaire ni commun, mais fort rare et extraordinaire : aussi exige-t-il de l'âme des dispositions extrêmement pures et une singulière intégrité de conscience. Il est incompatible avec les affections terrestres et avec les imperfections volontaires, et encore plus avec les effets du péché; en effet, l'âme doit mener une vie plus angélique qu'humaine pour entrer dans l'ordre des anges, puisque, si elle manquait de cette ressemblance et de ce rapport, les disparates que présenterait dans cette union feraient une disproportion monstrueuse. Mais la créature, quoique revêtue d'un corps terrestre et corruptible, peut, avec le secours de la divine grâce, renoncer entièrement à ses passions et à ses inclinations dépravées, mourir à tout ce qui est visible, en effacer les espèces et le souvenir, et vivre plus par l'esprit que par la chair. Quand elle aura obtenu et acquis la véritable paix, la tranquillité et le calme intérieur, qui lui donneront une sérénité douce et amoureuse en présence du souverain bien, alors elle sera mieux disposée pour être élevée à la vision des esprits angéliques par la clarté intuitive, et pour participer aux révélations divines qu'ils se communiquent entre eux, ainsi qu'aux merveilleux effets qui résultent de cette vision.

650. On ne saurait humainement comprendre jusqu'à quel point ceux que notre auguste Reine en éprouvait répondaient à sa pureté et à son amour. La lumière divine

qu'elle recevait de la vue des séraphins était incomparable, parce que l'image de la Divinité brillait en eux avec un si vif éclat, qu'ils la lui représentaient comme des miroirs spirituels et très-purs, où elle la connaissait avec des attributs et des perfections infinis. La gloire dont les mêmes séraphins jouissaient lui était aussi manifestée d'une manière ineffable par certains effets merveilleux, de ceux que l'on éprouve en voyant clairement la substance angélique, et à la vue de pareils objets elle était tout embrasée des flammes de l'amour divin, et souvent ravie dans des extases miraculeuses. Alors, assistée des séraphins et des anges, elle entonnait de doux cantiques de gloire et de louange au Seigneur, et c'était avec tant d'ardeur, qu'elle excitait l'admiration de ces esprits célestes : car, bien qu'ils illuminassent son entendement, ils lui étaient fort inférieurs par la volonté; et, par une plus grande force d'amour, elle s'élevait et s'unissait avec bien plus de rapidité qu'ils ne le font au dernier et souverain bien, d'où elle recevait directement de nouveaux écoulements du torrent de la Divinité, dont elle s'abreuvait. Que si les mêmes séraphins n'eussent pas eu présent l'objet infini, qui était le principe et le terme de leur amour béatifique (1), ils eussent sans doute été les disciples de l'auguste Marie en l'amour divin, comme elle était la leur pour les illustrations de l'entendement qu'ils lui communiquaient.

651. Après cette forme de vision immédiate des natures spirituelles et angéliques, vient la vision intellectuelle, qui lui est inférieure et plus commune aux autres âmes; elle se fait par des espèces infuses, comme la vision abstractive de la Divinité dont j'ai déjà parlé. La Reine du ciel eut quelquefois cette sorte de vision angé-

(1) Ps. XXXIX, 9.

lique, mais moins souvent que la précédente ; car, bien que cette faveur de connaître les anges et les saints par des espèces intellectuelles et infuses soit fort rare et fort précieuse aux autres âmes justes, elle n'était nullement nécessaire à la Reine des anges, puisqu'elle communiquait avec eux et les connaissait d'une manière plus relevée, excepté lorsque le Seigneur voulait qu'ils se cachassent, et que cette vision immédiate lui manquât pour son plus grand mérite et comme nouvelle épreuve ; mais alors même elle les voyait par des espèces intellectuelles ou imaginaires, comme je l'ai expliqué dans le chapitre précédent. Ces visions angéliques par des espèces produisent des effets divins dans les autres âmes, en faisant reconnaître en ces substances célestes les œuvres et les ambassadeurs du souverain Roi, avec lesquels l'âme s'y livre aux plus doux entretiens sur le Seigneur et sur toute la création céleste et terrestre ; et elle y est en toutes choses éclairée, enseignée, corrigée, gouvernée, redressée et incitée à s'élever à l'union parfaite de l'amour divin, et à pratiquer ce qu'il y a de plus pur, de plus parfait, de plus saint, et de plus sublime dans la vie spirituelle.

Instruction de la très-sainte Vierge.

652. Ma fille, l'amour, la fidélité et la sollicitude avec lesquels les esprits angéliques assistent les hommes dans leurs nécessités sont aussi admirables que l'oubli, l'ingratitude et la grossièreté que ces mêmes hommes témoignent dans de pareilles obligations sont insupportables. Ces esprits célestes découvrent dans le secret du cœur du

Très-Haut, dont ils regardent la face (1) par la clarté béatifique, l'amour infini et paternel que le Père, qui est aux cieus, porte aux mortels sur la terre; c'est là qu'ils donnent le juste prix au sang de l'Agneau par lequel ils ont été achetés et rachetés (2), et qu'ils apprennent ce que valent les âmes acquises par le trésor de la Divinité. De là vient le grand soin que les saints anges apportent à garder les âmes que le Très-Haut a confiées à leur conduite par un effet de son amour et de son estime. Je veux que vous sachiez que les hommes obtiendraient du Seigneur, par ce sublime ministère des anges, de grandes lumières et des faveurs incomparables, s'ils n'y mettaient obstacle par leurs péchés, leurs abominations et l'oubli d'un si grand bienfait; mais, parce qu'ils ferment le chemin que Dieu avait choisi par une providence ineffable pour les conduire à la félicité éternelle, il arrive que la plupart se perdent, qui se seraient sauvés par la protection des anges s'ils eussent profité de leurs secours et d'un ministère si précieux.

653. O ma très-chère fille! puisque la plupart des hommes sont si insensibles pour considérer et estimer les œuvres paternelles de mon Fils et mon Seigneur, je veux que vous en ayez une singulière reconnaissance, vous qu'il a favorisée avec tant de libéralité, surtout en chargeant les anges de vous garder. Tâchez de ne vous rendre pas indigne de leur compagnie, et d'écouter avec attention et avec respect leurs instructions; laissez-vous conduire par leur lumière, honorez-les comme des ambassadeurs du Très-Haut, et priez-les de vous secourir, afin qu'étant purifiée de vos péchés, exempte d'imperfections et enflammée de l'amour divin, vous puissiez arriver à

(1) Matth., XVIII, 10. — (2) I Cor., VI, 20.

une telle spiritualisation, que vous soyez capable de converser avec eux, d'être admise en leur compagnie et de participer à leurs divines illustrations; car le Très-Haut ne vous les refusera pas, si vous vous y disposez de votre côté comme je vous l'ordonne.

654. Or, puisque vous avez désiré de savoir (après avoir consulté vos supérieurs) pour quelle raison les saints anges se communiquaient à moi par tant de sortes de visions, je réponds à votre désir en vous expliquant davantage ce que la lumière divine vous en a fait connaître et écrire. C'était, du côté du Très-Haut, par suite de l'amour libéral dont il me favorisait; et de mon côté, à cause de l'état de voyageuse où je me trouvais sur la terre : car il n'était pas possible ni même convenable que cet état fût toujours uniforme ou égal dans l'exercice des vertus par lesquelles la sagesse divine voulait m'élever au-dessus de tout ce qui est créé. Ainsi, devant agir en voyageuse, en créature humaine et sensible dans la diversité des rencontres et des œuvres vertueuses, j'agissais quelquefois comme spiritualisée, sans aucun empêchement des sens, et alors les anges conversaient et traitaient avec moi comme ils conversent et traitent entre eux; d'autres fois il fallait que je souffrisse et que je fusse affligée, soit dans la partie inférieure de l'âme, soit dans les sens et dans le corps. J'éprouvais, en d'autres circonstances, des besoins, des solitudes et des abandonnements intérieurs, et je recevais, selon la vicissitude de ces impressions et de ces états, les faveurs et les visites des saints anges; car je m'entretenais souvent avec eux par l'intelligence, ou dans des visions soit imaginaires, soit corporelles et sensibles, selon que les circonstances le demandaient, et selon que le Très-Haut l'ordonnait.

655. Mes puissances et mes sens furent illustrés et

sanctifiés dans toutes ces différentes manières par les effets des influences et des faveurs divines, afin que je connusse par expérience tout ce qu'elles produisent, et que je reçusse pour tous ces effets les communications de la grâce surnaturelle. Mais je veux que vous sachiez, ma fille, que, si le Très-Haut a été plein de munificence et de miséricorde envers moi dans ces bienfaits, son équité y garda néanmoins un tel ordre, qu'il m'en favorisa à ce point par le ministère de ses anges non-seulement à cause de ma dignité de Mère, mais encore en ayant égard, dans la distribution de ces mêmes bienfaits, à mes œuvres et aux dispositions avec lesquelles j'y répondis avec le secours de sa divine grâce. C'est parce que j'éloignai mes puissances et mes sens du commerce des créatures, et que, renonçant à tout ce qui est sensible et créé, je me tournai entièrement vers le souverain bien en m'abandonnant de toutes les forces de ma volonté à son unique et saint amour, c'est à cause de ces dispositions que je donnai à mon âme, qu'il sanctifia toutes mes puissances par la rétribution de tant de bienfaits, de visions, d'illustrations de ces mêmes puissances, qui pour son amour s'étaient privées de tout ce qui est délectable dans les choses humaines et terrestres. Aussi reçus-je en la chair mortelle de si grandes récompenses de mes œuvres, que vous ne sauriez ni les concevoir ni les écrire pendant que vous y vivez; car le Seigneur est si riche en libéralité et en bonté, qu'il n'accorde de pareilles récompenses dans le temps que comme un gage de celle qu'il réserve pour l'éternité.

656. Du reste, le bras du Tout-Puissant me disposait par ces moyens, afin que dès ma conception l'Incarnation du Verbe fût dignement prévenue dans mon sein, et que mes puissances et mes sens fussent sanctifiés et pré-

parés pour les rapports et le commerce que je devais avoir avec le Verbe incarné. Que si les autres âmes se disposaient comme moi, en ne vivant plus selon la chair, mais d'une vie spirituelle, pure et éloignée de la contagion des choses terrestres, ceux qui travailleraient de la sorte à s'attirer l'amitié du Très-Haut le trouveraient si fidèle qu'il ne leur refuserait point ses faveurs par l'équité de sa divine providence.

CHAPITRE XVI

On y continue l'histoire de l'enfance de la très-sainte Vierge dans le Temple. — Le Seigneur la prépare aux afflictions. — Mort de son père saint Joachim.

657. Nous avons laissé notre auguste souveraine Marie passant les années de son enfance dans le Temple, et nous avons dû faire une digression pour donner quelques détails sur les vertus, les dons et les révélations divines qu'elle recevait de la main du Très-Haut, et dont jouissaient ses puissances dès l'âge le plus tendre et toutefois avec la sagesse la plus sublime. La très-sainte enfant croissait en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes, mais avec une telle proportion, que la dévotion était toujours au-dessus de la nature; cette grâce ne fut jamais mesurée à son âge, mais au bon plaisir divin et aux fins relevées auxquelles la destinait la Divinité, dont le torrent impétueux allait s'arrêter et reposer dans cette Cité de Dieu. Le Seigneur lui continuait ses dons et ses faveurs, en renouvelant à tout moment pour elle les merveilles de

son bras puissant, comme si elles n'eussent été réservées qu'à la seule Marie. Et cette incomparable enfant y répondait avec tant d'ardeur dans cet âge si tendre, qu'elle remplissait le cœur du Seigneur même de complaisance et les esprits célestes d'un saint étonnement. Ces mêmes esprits découvraient, pour ainsi dire, une émulation admirable entre le Très-Haut et notre jeune Reine; car, pour l'enrichir, la puissance divine tirait tous les jours de ses trésors nouveaux et anciens (1) des bienfaits réservés à elle seule; et comme elle était une terre bénite (2), non-seulement la semence de la perle éternelle des dons et des faveurs célestes n'y était point perdue, non-seulement elle rendait cent pour un, comme le plus grand des saints; mais, à la grande admiration du ciel entier, une jeune fille surpassait en amour, en reconnaissance, en louanges et en toutes les vertus possibles, les plus sublimes et les plus ardents séraphins, sans qu'il y eût ni temps, ni lieu, ni occasion, ni emploi, où elle ne pratiquât autant qu'elle le pouvait alors ce qu'il y a de plus éminent dans la perfection.

658. Étant capable dès les premières années de son enfance de lire les Écritures, elle en faisait sa plus ordinaire occupation; et comme elle était remplie de sagesse, elle comparait dans son cœur ce qu'elle savait par les révélations divines avec ce qui était révélé dans les Écritures pour tous : dans cette lecture et ces réflexions secrètes, elle faisait des demandes et des prières continues et ferventes pour obtenir la rédemption du genre humain et l'incarnation du Verbe. Elle lisait plus fréquemment les psaumes et les prophéties d'Isaïe et de Jérémie, parce que les mystères du Messie et de la loi de

(1) Matth., XIII, 52. — (2) Luc., VIII, 8.

grâce y sont annoncés plus souvent et plus clairement. Elle proposait des questions surprenantes et très-relevées aux saints anges sur ce qu'elle y découvrait et comprenait, et leur parlait souvent avec une tendresse inexprimable de la très-sainte humanité du Verbe; de ce qu'il allait se faire enfant, naître et se nourrir comme les autres hommes, et devait avoir une mère vierge, croître, souffrir et mourir pour tous les enfants d'Adam.

659. Les anges et les séraphins répondaient aux demandes de Marie, en l'illustrant de nouveau, en la confirmant, en embrasant son cœur généreux et virginal des plus vives flammes de l'amour divin, mais en lui cachant toujours sa très-haute dignité, quoiqu'elle s'offrit plusieurs fois avec une humilité profonde d'être la servante du Seigneur et de la bienheureuse mère qu'il devait choisir pour naître sur la terre. D'autres fois, interrogeant les saints anges, elle disait avec admiration : « Mes princes et
« mes seigneurs, est-il bien possible que le Créateur naisse
« d'une créature et la reconnaisse pour mère? Que le
« Tout-Puissant, l'Infini, Celui qui a formé les cieux et
« qui ne saurait y être contenu, se renferme dans le sein
« d'une femme et se revête d'une nature terrestre?
« Que Celui qui orne de beauté les éléments, les cieux
« et les anges mêmes, se rende passible? Qu'il y ait
« une femme de notre propre nature humaine assez
« heureuse pour pouvoir appeler fils Celui-là même qui
« l'a tirée du néant, et s'entendre appeler mère par Celui
« qui est incréé et Créateur de tout l'univers? O miracle
« inouï! si l'Auteur même ne l'eût publié, comment
« pourrait l'esprit humain concevoir une pensée aussi
« magnifique? O merveille de ses merveilles! O heureux
« les yeux qui la verront, et les siècles qui la mériteront! » Les saints anges répondaient à ces affections et

à ces exclamations amoureuses en lui exposant les mystères divins, excepté celui qui la regardait de si près.

660. La moindre des humbles, sublimes et ardentes affections de la jeune Marie, était ce seul et unique cheveu de l'Épouse, qui blessait le cœur de Dieu par une si douce flèche d'amour (1); aussi le Très-Haut, dans sa complaisance, n'eût-il pu en quelque sorte s'empêcher de prendre incontinent la chair humaine dans son sein, s'il n'eût pas été convenable d'attendre l'âge propre pour concevoir et enfanter le Verbe incarné. Il ne le fit point (quoiqu'elle en fût capable, et par la plénitude des grâces qu'elle avait reçues, et par les mérites singuliers dont elle fut douée dès son enfance), afin que, son enfantement virginal arrivant en l'âge naturel des autres femmes, le mystère de l'Incarnation fût mieux caché, et l'honneur de la très-sainte Mère plus à couvert. Or le Seigneur se plaisait pendant ce délai, selon notre manière de parler, à écouter attentivement et avec une satisfaction infinie les prières et les cantiques agréables de sa Fille et son Épouse, qui devait être ensuite la digne Mère du Verbe éternel. Les cantiques et les psaumes que composa notre Reine et Maîtresse étaient si nombreux et si sublimes, que, s'ils eussent été écrits (suivant ce que j'ai découvert à la lumière dont j'ai été éclairée), la sainte Église en aurait beaucoup plus de Marie que de tous les prophètes et les saints ensemble; car la très-pure Marie dit et développa tout ce qu'ils ont écrit, et en outre elle connut et exposa beaucoup de choses qu'ils n'ont ni écrites ni connues. Mais le Très-Haut voulut que son Église militante eût surabondamment tout le nécessaire dans les écrits des apôtres et des prophètes, et garda imprimé dans son entendement

(1) Cant., IV, 9.

divin ce qu'il révéla à sa très-sainte Mère, afin de découvrir dans l'Église triomphante ce que demandera la gloire accidentelle des bienheureux.

661. En cela la divine bonté condescendit à la volonté de la très-sainte Vierge notre Maîtresse, qui, pour accroître sa très-prudente humilité, et laisser aux mortels ce rare modèle de tant d'excellentes vertus, voulut toujours cacher le secret du Roi (1); quand ensuite il fut nécessaire d'en découvrir une partie pour le service de la Majesté divine et dans l'intérêt de l'Église, l'auguste Marie y procéda avec tant de circonspection, que, quoiqu'elle fût Maîtresse, elle ne laissa pas de paraître toujours une très-humble disciple. Dans son enfance, elle consultait les saints anges et suivait leurs conseils; après la naissance du Verbe incarné, elle eut son Fils unique pour maître et pour modèle dans toutes ses actions; et, à la fin de ses mystères et de son ascension glorieuse, la grande Reine de l'univers obéissait aux apôtres, comme nous le dirons dans la suite. Ce fut une des raisons pour lesquelles l'évangéliste saint Jean cacha les mystères relatifs à cette très-sainte Souveraine qu'il a écrits dans l'Apocalypse, sous tant d'énigmes, qu'on put les entendre de l'Église militante ou de l'Église triomphante.

662. Le Très-Haut détermina que la plénitude des grâces et des vertus de Marie prévint le comble de ses mérites, par le zèle avec lequel cette très-sainte Vierge s'appliquait aux œuvres les plus pénibles et les plus héroïques, autant que ses tendres années le lui pouvaient permettre. C'est pourquoi le Seigneur lui dit dans une de ses visions : « Mon Épouse et ma colombe, je vous aime d'un amour
« infini, et je demande de vous ce qui est le plus agréable

(1) Tob., XII, 7.

« à mes yeux et l'entière satisfaction de mes désirs. Ap-
« préciez, ma Fille, le trésor caché que renferment les
« travaux et les afflictions, et que l'ignorance aveugle
« des mortels a si fort en horreur; sachez que mon Fils
« unique enseignera, quand il se sera revêtu de la nature
« humaine, le chemin de la croix par son exemple et par
« sa doctrine, la laissant pour héritage à mes élus, après
« en avoir fait son propre partage; et il établira la loi de
« grâce, en fondant sa stabilité et son excellence sur l'hu-
« milité et sur la patience dans les croix et les afflictions,
« parce que la condition de la nature humaine l'exige
« ainsi, surtout depuis qu'elle a été pervertie par le
« péché, qui a corrompu ses inclinations. Il est aussi
« conforme à mon équité et à ma providence que les
« mortels obtiennent et acquièrent la couronne de gloire
« par le moyen des travaux et des croix, comme c'est par
« là que mon Fils unique incarné la leur doit mériter.
« Ces paroles vous feront comprendre, ma Fille, que
« vous ayant par la puissance de ma droite élue pour mes
« délices, et enrichie de mes dons, il ne serait pas juste
« que ma grâce fût oisive dans votre cœur, ni frustrée
« du fruit de votre amour, et que vous n'eussiez aucune
« part à l'héritage de mes élus. Ainsi je veux que vous
« vous disposiez à souffrir des tribulations et des peines
« pour mon amour. »

663. Notre généreuse souveraine Marie, répondant à cette allocution du Très-Haut avec plus de magnanimité que tous les saints et les martyrs n'en ont jamais eu, dit à la Majesté divine : « Mon Seigneur, mon Dieu et mon
« Roi, j'ai déjà consacré à votre divine volonté, à votre
« bon plaisir toutes mes opérations, toutes mes puis-
« sances, et l'être même que vous m'avez donné dans
« votre bonté infinie, afin que toutes choses s'accom-

« plissent en moi au gré de votre suprême sagesse et im-
 « mense bonté. Que si vous me permettez de choisir
 « quelque chose, je ne veux plus que souffrir pour votre
 « amour jusqu'à la mort, et vous supplier, mon bien-
 « aimé, de faire de votre servante un sacrifice et un ho-
 « locauste de patience agréable à vos yeux. Je me sens si
 « obligée envers vous, mon Seigneur et mon Dieu tout-
 « puissant et très-libéral, qu'il n'est aucune créature qui
 « vous doive un pareil retour, et même toutes ensemble
 « ne vous sont pas aussi redevables que je le suis moi
 « seule, moi la plus incapable de donner à votre gran-
 « deur la satisfaction que je voudrais lui offrir; mais si
 « les souffrances qu'on endure pour vous peuvent vous
 « satisfaire, Seigneur, faites que toutes les tribulations et
 « les douleurs de la mort m'accablent; je sollicite seule-
 « ment votre divine protection, et, prosternée devant le
 « trône royal de votre Majesté infinie, je vous supplie de
 « ne me point abandonner. Souvenez-vous, Seigneur,
 « des promesses fidèles que vous avez faites à vos servi-
 « teurs par la bouche de nos pères et vos prophètes, de
 « favoriser le juste, d'assister le persécuté, de consoler
 « l'affligé, de le protéger et défendre dans les assauts de
 « la tribulation (1) : vos paroles sont véraçes et vos pro-
 « messes infaillibles; le ciel et la terre passeront plus tôt
 « que leur certitude; la malice de la créature ne pourra
 « point éteindre votre charité envers celui qui espère en
 « votre miséricorde; que votre sainte et parfaite volonté
 « s'accomplisse donc en moi. »

664. Le Très-Haut agréa ce sacrifice du matin de la
 jeune Marie, et lui dit avec des marques de bienveillance :
 « Vous êtes belle dans vos pensées, Fille du Prince, ma

(1) Ps. xc.

« colombe et ma bien-aimée; j'accepte vos désirs,
« agréables à mes yeux, et, pour commencer leur accom-
« plissement, je veux vous apprendre que le temps ap-
« proche où, suivant ma divine disposition, votre père
« Joachim va passer de la vie mortelle à la vie immor-
« telle et éternelle : sa mort arrivera bientôt, puis il
« reposera en paix et restera avec les saints dans les
« limbes, en attendant la rédemption de tout le genre hu-
« main. » Cet avis du Seigneur ne troubla point le cœur
magnanime de la Reine du ciel; mais, comme l'amour
des enfants pour leurs parents est une juste dette de la
nature, que la très-sainte Vierge payait dans toute sa ri-
gueur, elle ne pouvait se défendre de la douleur naturelle
qu'elle ressentait de se voir privée de son très-saint père
Joachim, qu'elle aimait saintement en qualité de fille. La
tendre et douce Marie éprouva ce sentiment douloureux,
autant qu'il était compatible avec la sérénité de son esprit;
et, comme elle agissait en toutes choses avec une gran-
deur d'âme incomparable, donnant ce qu'elle devait à la
grâce et à la nature, elle fit une fervente prière pour
son père Joachim. Elle demanda au Seigneur de le regar-
der dans le passage de son heureuse mort comme Dieu
puissant et véritable; de le défendre du démon surtout
en cette heure, et de le conserver et constituer au nombre
des élus, puisqu'il avait confessé et glorifié son saint et
admirable nom durant sa vie : et, pour y obliger davantage
la Majesté divine, la très-reconnaissante fille s'offrit d'en-
durer pour son très-saint père tout ce que le Très-Haut
ordonnerait.

665. Le Seigneur agréa cette demande et consola la
très-sainte enfant, en l'assurant qu'il assisterait son père
en bienfaiteur clément et miséricordieux de ceux qui
l'aiment et le servent, et qu'il le placerait entre les pa-

triarches Abraham, Isaac et Jacob; puis il la prépara encore à recevoir et à souffrir d'autres afflictions. Huit jours avant la mort du saint patriarche Joachim, un nouvel avis du Seigneur lui fit connaître le jour et l'heure où il devait mourir, comme en effet il mourut six mois après que notre Reine fut entrée dans le Temple. Ayant reçu ces avis du Seigneur, elle demanda aux douze anges (desquels nous avons déjà dit que saint Jean fait mention dans l'Apocalypse) de l'assister et de le consoler durant sa maladie; ce qu'ils firent avec beaucoup de zèle. Dans la dernière heure qui précéda sa mort, elle lui envoya tous ceux de sa garde, et pria le Seigneur de les lui manifester pour sa plus grande consolation. Le Très-Haut exauça sa prière et accomplit en toutes choses le désir de son élue, unique et parfaite : le grand et heureux patriarche Joachim vit les mille anges qui gardaient sa chère fille Marie, dont les demandes et les vœux furent surpassés par la grâce du Tout-Puissant; et par son commandement les anges dirent à Joachim ce qui suit :

666. « Homme de Dieu, le Très-Haut et Tout-Puissant
 « veut votre salut éternel, et vous destine de son lieu
 « saint le secours nécessaire et convenable à votre âme.
 « Votre fille Marie nous a envoyés ici pour vous assister
 « en cette heure, où vous allez payer à votre Créateur la
 « dette de la mort naturelle. Elle est votre très-fidèle et
 « très-puissante avocate auprès du Seigneur, au nom et
 « en la paix duquel vous devez partir de ce monde avec
 « beaucoup de consolation, parce qu'il vous a fait père
 « d'une fille comblée de tant de bénédictions. Et, bien
 « que la divine et incompréhensible Majesté ne vous ait
 « jusqu'à présent pas manifesté, par ses secrets jugements,
 « le mystère de la dignité à laquelle il doit élever votre
 « fille, il veut que vous le connaissiez maintenant, afin

« que vous l'exaltiez et le glorifiez, et que vous tempériez
 « à cette nouvelle par la joie de votre esprit la douleur
 « et la tristesse de la mort. Votre fille et notre Reine
 « Marie est celle que le Tout-Puissant a choisie pour que
 « le Verbe divin se revête de la chair et de la forme hu-
 « maine dans son sein virginal. Elle doit être la Mère pri-
 « vilégiée du Messie et la bénie entre toutes les femmes,
 « supérieure à toutes les créatures et seulement inférieure
 « à Dieu. Votre bienheureuse fille doit être la restauratrice
 « de ce que le genre humain a perdu par le premier
 « péché, et la haute montagne où la nouvelle loi de
 « grâce doit se promulguer et établir : et, puisque vous
 « laissez au monde sa réparatrice et une fille par laquelle
 « Dieu lui prépare le remède convenable, partez-en avec
 « joie. Que le Seigneur de Sion vous bénisse et vous
 « constitue entre les saints, afin que vous arriviez à la vue
 « et à la jouissance de l'heureuse Jérusalem (1). »

667. Sainte Anne était présente, et veillait au chevet de Joachim son époux, lorsque les saints anges lui adressèrent ce discours, qu'elle entendit par une disposition divine; au même instant le saint patriarche perdit la parole, et entrant dans la voie commune à tous les hommes, il commença d'agoniser, luttant merveilleusement entre la joie d'une nouvelle si agréable et la douleur de sa mort. Durant cette lutte, il fit, par ses puissances intérieures, plusieurs actes d'amour de Dieu, de foi, d'admiration, de louange, de reconnaissance et d'humilité; il pratiqua aussi d'autres vertus d'une manière fort héroïque, et étant ainsi absorbé dans la contemplation d'un mystère si divin, il arriva au terme de la vie naturelle par la précieuse mort des saints (2). Sa très-sainte âme fut portée

(1) Ps. CXXVII, 5. — (2) *Ibid.*, CXV, 15.

par les anges aux limbes des saints pères et des justes, et le Très-Haut voulut, pour leur consolation et pour les éclairer d'une nouvelle lumière dans cette longue nuit où ils étaient plongés, que l'âme du saint patriarche Joachim fût le nouveau paranymphe et le légat de sa divine Majesté, chargé d'annoncer à cette assemblée de justes que le jour de la lumière éternelle commençait à paraître, que l'aurore Marie, fille de Joachim et d'Anne, était déjà venue au monde, et que d'elle naîtrait le Soleil de la Divinité, Jésus-Christ, rédempteur de tout le genre humain. Les saints pères et les justes des limbes apprirent ces nouvelles avec beaucoup de joie, et offrirent au Très-Haut de nouveaux cantiques de louanges.

668. L'heureuse mort du patriarche saint Joachim arriva (comme je viens de le dire) six mois après l'entrée de sa très-sainte fille dans le Temple, lorsqu'elle avait seulement trois ans et demi, et Joachim, soixante-neuf ans et demi, qu'il faut diviser ainsi : dans sa quarante-sixième année il prit sainte Anne pour épouse ; vingt ans après leur mariage, ils eurent la très-pure Marie ; et trois ans et demi qu'elle avait font les soixante-neuf et demi et quelques jours.

669. Le saint patriarche et père de notre Reine ayant expiré, les saints anges de sa garde s'en retournèrent aussitôt auprès d'elle et lui apprirent tout ce qui était arrivé en la mort de son père. Alors la très-prudente fille sollicita par ses prières des consolations pour sa sainte mère, priant le Seigneur de la diriger et de l'assister comme père, dans la solitude où la laissait la perte de son époux Joachim. La sainte mère lui transmit aussi la nouvelle de la mort par l'intermédiaire de la maîtresse de notre auguste Souveraine, afin que celle-ci la consolât en la lui annonçant. La maîtresse se conforma au désir de sainte Anne,

et la très-sage fille, cachant tout ce qu'elle en savait, reçut la nouvelle avec beaucoup de résignation et avec une modestie de Reine, qui n'ignorait pas ce qu'on prétendait lui apprendre. Mais comme elle était très-parfaite en tout, elle se rendit sur-le-champ au Temple pour y renouveler son sacrifice de louange, d'humilité, de patience et de plusieurs autres vertus et prières, marchant toujours avec des pas aussi grands que beaux aux yeux du Seigneur (1). Et pour parfaire ces actes comme tous les autres, elle demandait aux saints anges de concourir avec elle et de lui aider à bénir le Très-Haut.

Instruction que me donna la très-sainte Vierge.

670. Ma fille, ranimez souvent au fond de votre cœur l'estime que vous devez faire du bienfait des épreuves que la providence du Seigneur ménage aux mortels avec une sagesse secrète. Ce sont là ses jugements justifiés en eux-mêmes, plus inappréciables que l'or et les pierres précieuses, et plus doux que le rayon de miel (2) pour celui qui n'a pas le goût dépravé. Je veux, ma chère fille, que vous compreniez que si la créature souffre, soit sans aucun péché, soit à cause de ses péchés, c'est un bienfait qu'elle ne saurait obtenir sans une grande miséricorde du Très-Haut; et quoique ce soit une grâce que de recevoir des souffrances pour ses péchés, cette même grâce est néanmoins accompagnée de beaucoup de justice. Cela étant, faites de sérieuses réflexions sur la folie commune des enfants d'Adam, qui veulent tous des consolations et

(1) Cant., vii, 1. — (2) Ps. xviii, 10 et 11.

des faveurs sensibles, et n'aiment que ce qui flatte leur goût dépravé; ils ne cherchent qu'à éviter les peines et à se préserver de la moindre atteinte de la douleur, et tandis que leur plus grand bonheur devrait consister à les rechercher avec empressement sans même les avoir méritées, ils le mettent uniquement à se soustraire à ce qu'ils méritent, et sans quoi ils ne sauraient obtenir la félicité.

671. Si l'or échappait à la fournaise, le fer à la lime, le grain au moulin et au fléau, les raisins au pressoir, ils ne serviraient à rien, et l'on ne jouirait point de la fin pour laquelle ils ont été créés. Or comment les mortels se laissent-ils abuser jusqu'à croire qu'étant remplis d'horribles vices et de péchés abominables, ils puissent être assez purs et assez dignes de jouir de Dieu éternellement, sans passer par la fournaise et par la lime des souffrances? Si même dans leur état d'innocence ils n'étaient point capables d'obtenir le bien infini et éternel pour récompense et pour couronne, comment l'obtiendraient-ils étant dans les ténèbres et en la disgrâce de Dieu? D'autant plus que les enfants de perdition font tout ce qu'ils peuvent pour se rendre indignes et ennemis de Dieu, et pour éviter les croix, les traverses et les afflictions, qui sont le chemin pour retourner à Dieu, la lumière de l'entendement, le flambeau qui découvre les illusions des choses extérieures, l'aliment des justes, l'unique moyen de la grâce, le prix de la gloire, et surtout l'héritage que mon Fils et mon Seigneur a choisi pour lui-même et pour ses élus, en naissant et vivant toujours dans les souffrances, et en mourant sur une croix.

672. C'est par là, ma fille, que vous devez apprécier la valeur des souffrances, que les mondains ne découvrent pas, parce qu'ils sont indignes de cette science divine; et comme ils l'ignorent, ils la méprisent. Réjouissez-vous et

consolez-vous dans les tribulations, et quand le Très-Haut daignera vous en envoyer quelqu'une, tâchez d'aller au-devant pour la recevoir comme une de ses bénédictions et un gage de son amour et de sa gloire. Accoutumez votre cœur à la magnanimité et à la constance, afin que, dans les occasions de souffrir, vous soyez égale et la même que vous étiez dans la prospérité et dans vos meilleures résolutions ; gardez-vous d'accomplir avec tristesse ce que vous promettez avec joie ; car Dieu aime celui qui est le même en donnant qu'en offrant (1). Sacrifiez donc votre cœur et vos puissances en holocauste de patience, et vous chanterez, par des cantiques nouveaux de joie et de louange, les justifications du Très-Haut, lorsque pendant votre pèlerinage il vous distinguera et traitera comme sienne par les marques les plus sensibles de son amitié, qui sont les épreuves, les croix et les tribulations.

673. Sachez, ma très-chère, que mon très-saint Fils et moi désirons trouver parmi les créatures quelques âmes qui marchent dans le chemin de la croix, auxquelles nous puissions enseigner avec ordre cette divine science, et que nous puissions détourner des voies de la sagesse du monde, où les enfants d'Adam veulent avec une obstination aveugle toujours avancer, en repoussant la discipline salutaire des afflictions. Si vous voulez être notre disciple, entrez dans cette école, où l'on n'enseigne que la science de la croix, et qu'à chercher en elle le repos et les délices véritables. L'amour terrestre des plaisirs sensibles et des richesses ne s'accorde point avec cette sagesse, non plus que la vaine ostentation, qui éblouit les yeux faibles des mondains avides du faux honneur et des choses brillantes et précieuses qui excitent l'admiration des ignorants. Pour vous,

(1) II Cor., IX, 7.

ma fille, aimez la vérité, faites choix de la meilleure part et souhaitez d'être de celles qui sont cachées et en oubli dans le monde. J'étais Mère du Dieu incarné lui-même, et par cet endroit Maitresse avec mon très-saint Fils de tout ce qui est créé; et cependant je fus fort peu connue, et sa divine Majesté fut fort méprisée des hommes. Si cette doctrine n'eût été la plus estimable et la plus certaine, nous ne l'aurions pas enseignée par nos exemples et par nos paroles : c'est la lumière qui luit dans les ténèbres (1), chérie des élus et rejetée des réprouvés.

CHAPITRE XVII

La Reine du ciel commence à souffrir dans son enfance. — Dieu lui fait ressentir ses absences. — Les douces et les anoureuses plaintes qu'elle fait.

674. Le Très-Haut, qui règle par son infinie sagesse la conduite des siens avec poids et mesure (2), voulut exercer notre auguste Souveraine par diverses afflictions proportionnées à son jeune âge, quoiqu'elle fût toujours grande en la grâce, qu'il voulait par ce moyen lui augmenter avec une plus abondante gloire. La jeune Marie était toute pleine de sagesse et de grâce; néanmoins il était convenable qu'elle fût disciple en expérience, et qu'elle y avançât et y apprît la science de souffrir, qui arrive à sa dernière perfection par la pratique. Elle avait joui durant le cours de ses tendres années des délices et des caresses du Très-Haut, de celles des saints anges,

(1) Joan., 1, 5. — (2) Sap., XI, 21.

aussi bien que de ses parents ; et étant dans le Temple elle en avait beaucoup reçu de sa maîtresse et des prêtres, parce qu'elle était aimable et agréable aux yeux de tous ; mais il était temps qu'elle commençât d'avoir une science nouvelle du bien qu'elle possédait, et une certaine connaissance que l'on acquiert, par l'absence et la privation de ce bien, et par la pratique des vertus particulières que cette privation produit, à cause de la différence qu'il y a entre l'état des consolations et des douceurs spirituelles et celui de la solitude, de la sécheresse et des tribulations.

675. La première des afflictions que souffrit notre Souveraine fut l'interruption des visions continuelles dont le Seigneur lui faisait part ; et cette douleur lui parut d'autant plus grande, qu'elle n'y était pas accoutumée, et que le trésor qu'elle ne voyait plus était pour elle plus précieux et plus sublime. Elle fut aussi privée du commerce sensible des saints anges, et par l'éloignement de tant d'objets excellents et divins qui se déroberent d'un seul coup à sa vue (sans pourtant la quitter ni lui discontinuer leurs secrètes assistances), cette âme très-pure et très-affligée croyait être demeurée seule dans la nuit obscure de l'absence de son bien-aimé, qui la revêtait de lumière.

676. Ce changement parut étrange à notre jeune Reine ; car bien que le Seigneur l'eût prévenue pour souffrir de plus grandes épreuves, il ne les lui avait pas spécifiées. Or, comme le cœur candide de cette très-simple colombe ne pouvait rien penser ni opérer que ce ne fût un fruit de son humilité et de son amour incomparable, elle s'appliquait entièrement à ces deux vertus : par l'humilité elle attribuait à son ingratitude de n'avoir pas mérité la présence et la possession du bien qu'elle venait de perdre ; et par l'ardent amour elle l'appelait et le cherchait avec une douleur et avec des affections si amoureuses, qu'il

n'est pas possible de les exprimer. Dans ce nouvel état de souffrances elle s'adressa directement au Seigneur en ces termes :

677. « Grand Dieu et Seigneur de tout ce qui est créé, « infini en bonté et riche en miséricordes, je reconnais, « mon divin Maître, qu'une si vile créature n'a pu mé- « riter vos faveurs ; mais mon âme gémit avec une in- « time douleur de sa propre ingratitude et de vous avoir « déplu. Si cette ingratitude s'est interposée pour faire « éclipser le soleil qui m'échauffait, me vivifiait et m'é- « clairait, et si j'ai correspondu avec lâcheté à tant de « bienfaits, faites, mon Seigneur et mon Pasteur, que « je comprenne la faute de ma grossière négligence. Si, « telle qu'une ignorante et simple brebis, je n'ai pas su « être reconnaissante, ni pratiquer ce qui était le plus « agréable à vos yeux, je me prosterne en terre et baise « la poussière, afin que vous, mon Dieu, qui habitez « dans les hauteurs, me releviez comme une pauvre « créature abandonnée (1). Vos puissantes mains m'ont « formée (2), et vous ne pouvez pas ignorer notre fai- « blesse (3), ni en quels vases vous avez confié vos trés- « sors. Mon âme languit dans l'amertume de votre ab- « sence (4), vous qui êtes sa douce vie ; je ne trouve « aucun soulagement dans mes défaillances. Où irai-je si « vous me délaissez ? Où pourrai-je arrêter mes yeux sans « la lumière qui les éclairait ? Qui me consolera au mi- « lieu de ces peines ? Qui me préservera de la mort sans « la vie ? »

678. Elle s'adressait aussi aux saints anges, et conti- nuant toujours ses amoureuses plaintes, elle leur disait : « Princes célestes, ambassadeurs du grand Roi, et très-

(1) Ps. cxii, 5 et 7. — (2) Job, x, 8. — (3) Ps. cii, 14. — (4) Ps. xxx, 11.

« fidèles amis de mon âme, pourquoi m'avez-vous aussi
 « délaissée? Pourquoi me privez-vous de votre douce vue
 « et me refusez-vous votre sainte présence? Mais je ne
 « m'étonne point, mes seigneurs, de votre courroux,
 « puisque j'ai peut-être eu le malheur d'encourir la
 « disgrâce de votre Créateur et du mien. Brillants flam-
 « beaux des cieux, éclairez mon entendement dans mon
 « ignorance, et si j'ai manqué en quelque chose, cor-
 « rigez-moi et obtenez-m'en le pardon de mon divin
 « Maître. Très-nobles courtisans de la Jérusalem céleste,
 « ayez pitié de mon affliction et de mon abandonnement;
 « dites-moi où est allé mon bien-aimé? Où s'est-il caché?
 « Où le trouverai-je, sans que je sois obligée d'aller
 « errante et de parcourir la multitude de toutes les créa-
 « tures (1)? Mais, hélas! vous ne me répondez pas non
 « plus, vous qui êtes si charitables et qui connaissez les
 « véritables traits de mon Époux, puisqu'il ne vous
 « éloigne point de la vue de sa divine face et de ses beau-
 « tés infinies. »

679. Ensuite elle adressait ses plaintes aux autres créa-
 tures, et leur disait en redoublant ses profonds soupirs
 d'amour : « Sans doute que vous qui êtes aussi armées
 « contre les ingrats (2), vous êtes trop reconnaissantes
 « pour ne pas vous indigner contre une créature qui ne
 « l'a pas été; mais si par la bonté de notre Seigneur com-
 « mun vous me souffrez parmi vous, quoique je sois la
 « plus abjecte, vous ne sauriez néanmoins satisfaire mon
 « désir. Cieux, vous êtes beaux et spacieux; planètes et
 « étoiles, vous êtes toutes resplendissantes; les éléments
 « sont puissants et irrésistibles, la terre est revêtue et
 « ornée de plantes et d'herbes odoriférantes, les pois-

(1) Cant., I, 6; III, 3. — (2) Sap., v, 18.

« sons qui habitent les eaux sont innombrables, l'im-
« mensité des mers jette dans l'admiration (1), les oiseaux
« sont légers, les minéraux cachés, les animaux fiers de
« leurs forces, et tous ensemble forment une longue
« échelle et une harmonie ineffable pour conduire à la
« connaissance de mon bien-aimé; mais ce sont là de trop
« grands détours pour celle qui aime, et après les avoir
« tous parcourus avec toute la rapidité possible, je me
« trouve enfin seule et loin de mon trésor; et par la fidèle
« relation que vous me faites, ô créatures, de sa beauté
« infinie, vous n'arrêtez pas mon vol, vous ne soulagez
« pas ma douleur, vous ne diminuez pas ma peine : au
« contraire, vous augmentez mon affliction et mon désir,
« vous enflammez davantage mon cœur, et vous me faites
« languir dans ma vie terrestre d'un amour que vous ne
« sauriez rassasier. O douce mort sans ma vie! ô pénible
« vie sans mon âme et sans mon bien-aimé! Que ferai-
« je? où irai-je? où est-ce que je vis? Mais plutôt où est-ce
« que je meurs? Et puisque la vie m'a manqué, quelle
« vertu est celle qui m'anime sans elle? O créatures! qui
« par votre continue conservation et par vos perfections
« renouvelées me rappelez mon divin Maître par tant de
« signes, regardez s'il se trouve une douleur semblable
« à la mienne (2)! »

680. Notre Reine désolée formait dans son cœur, et redisait de bouche plusieurs autres discours, que ne saurait comprendre aucun autre entendement créé que le sien; car il n'y avait que sa prudence et son amour qui pussent apprécier la peine et les regrets que l'absence de Dieu devait causer à une âme qui l'avait déjà goûté et connu comme la sienne. Mais si les anges mêmes s'em-

(1) Ps. xcii, 4. — (2) Thren., I, 12.

pressaient, avec une sainte et amoureuse émulation, de voir et d'admirer en une simple créature, en une tendre enfant, une si grande variété d'actes très-prudents, d'humilité, de foi et d'amour, ainsi que les affections et les élans de son cœur, qui pourra exprimer les délices et les complaisances que le Seigneur prenait en l'âme de son élue et en ses mouvements, dont chacun en particulier blessait le cœur de la Majesté divine, et procédait d'une plus grande grâce et d'un plus ardent amour que tout ce que sa main libérale avait départi aux séraphins eux-mêmes ! Or si tous ensemble à la vue de la Divinité ne savaient pratiquer ni imiter les actes de la très-sainte Vierge, ni observer les lois de l'amour avec autant de perfection qu'elle les observait lorsque Dieu lui dérobait sa présence, avec quelle complaisance la bienheureuse Trinité ne devait-elle pas la regarder en pareil cas ! C'est un mystère caché pour notre bassesse ; mais nous devons le révéler avec admiration et l'admirer avec le plus grand respect.

681. Notre très-innocente colombe ne trouvait pas où elle pourrait arrêter son cœur, ni où reposer le pied de ses affections (1), qui par des élans et des gémissements redoublés s'élevaient au-dessus de toutes les créatures. Elle s'adressait souvent au Seigneur par de douces larmes et des soupirs amoureux ; tantôt elle se tournait vers les anges de sa garde et les implorait ; tantôt elle excitait toutes les créatures, comme si elles eussent été capables de raison ; et ne trouvant nulle part ce qu'elle désirait, elle montait par son entendement lumineux et par son ardente affection dans cette très-haute demeure, où elle rencontrait d'ordinaire le souverain bien qui la comblait

(1) Gen., VIII, 9.

de ses délices ineffables. Mais le divin Seigneur et amoureux Époux qui se laissait posséder de sa bien-aimée, après l'avoir privée de sa jouissance, embrasait par cette possession même de plus en plus le cœur très-pur de Marie, augmentait ainsi ses mérites et s'en emparait de-rechef par de nouveaux dons mystérieux, afin que, plus elle le possédait, plus elle l'aimât, et plus elle l'aimait et possédait, plus elle le cherchât par de nouvelles industries et par les vifs désirs d'un brûlant amour. Je l'ai cherché (disait notre Souveraine désolée), et je ne l'ai point trouvé; je me lèverai de nouveau, et parcourant avec plus de diligence les rues et les places de la cité de Dieu, je recommencerai mes recherches. Mais, hélas! si mes mains ont distillé la myrrhe, mes démarches et mes œuvres ne servent qu'à augmenter ma douleur. J'ai cherché celui que mon cœur aime, je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé. Mon bien-aimé s'est absenté, je l'ai appelé, et il ne m'a pas répondu; j'ai tourné partout les yeux pour le découvrir, mais les gardes de la ville, les sentinelles et toutes les créatures m'ont déplu et m'ont offensée par leur vue. Filles de Jérusalem, âmes saintes et justes, je vous prie, si vous rencontrez mon bien-aimé, dites-lui que je languis et que je meurs de son amour (1).

682. Notre Reine se livra pendant plusieurs jours à ces douces et amoureuses plaintes, comme un humble nard exhalant de délicieuses odeurs de suavité (2), dans la crainte qu'elle avait d'être rejetée du Seigneur, tandis qu'il reposait dans le plus secret de son très-fidèle cœur. La divine Providence prolongea cette épreuve pour sa plus grande gloire et pour augmenter les mérites de son Épouse, de sorte qu'elle dura quelque temps. Mais,

(1) Cant., III, 2; v, 5-8. — (2) *Ibid.*, I, 11.

quoique ce temps ne fût pas très-long, notre auguste Maîtresse y souffrit plus de tourments spirituels et plus d'afflictions que tous les saints ensemble; car dans la perplexité où elle était, si elle avait perdu Dieu et encouru sa disgrâce par sa faute, il n'y a que le même Seigneur qui pût découvrir et comprendre combien fut grande la douleur de ce cœur enflammé qui sut aimer avec une perfection telle, que Dieu s'en réserva la connaissance, et qu'il voulut laisser la très-sainte Vierge éprouver ces craintes de l'avoir perdu.

Instruction que me donna mon auguste Reine et Maîtresse.

683. Ma fille, on évalue tous les biens selon l'estime qu'en font les créatures, et elles les estiment d'après l'opinion qu'elles en conçoivent; mais comme il n'y a qu'un véritable bien, et que tous les autres sont apparents et trompeurs, ce souverain bien doit être le seul estimé et connu; et quand vous le goûterez, le connaîtrez et l'évaluerez mieux que tout ce qui est créé, alors vous lui donnerez et le prix et l'amour qu'il mérite. C'est par ces deux règles que l'on doit mesurer la douleur de l'avoir perdu; ainsi cet amour et cette estime vous feront découvrir une partie des effets que je ressentais lorsque le bien éternel s'éloignait de moi, me laissant dans le doute et dans la crainte de l'avoir malheureusement perdu par ma faute. Il est certain que la douleur de ces incertitudes et la force de l'amour m'eussent plusieurs fois ôté la vie, si le Seigneur ne me l'eût conservée.

684. Considérez donc quelle doit être la douleur de perdre réellement Dieu par le péché, puisque l'absence

du véritable bien en peut causer une si grande dans une âme qui ne subit point les funestes effets du mal ; car il est constant qu'elle ne le perd pas dans cet état, mais au contraire elle le possède, quoique à son propre insu. Cette sagesse est étrangère à l'entendement des hommes charnels, qui lui préfèrent par un aveuglement insensé le bien apparent, et sont inconsolables lorsqu'ils en sont privés, ne faisant aucun cas du souverain et véritable bien, parce qu'ils ne l'ont jamais goûté ni connu. Cependant mon très-saint Fils a dissipé cette affreuse ignorance, contractée par le premier péché, en leur méritant la foi et la charité, pour qu'ils puissent connaître et goûter jusqu'à un certain point le bien qu'ils n'ont jamais expérimenté. Hélas ! on perd la charité, et l'on y renonce pour le moindre plaisir, en ne conservant qu'une foi oisive et morte, et par conséquent inutile ; ainsi les enfants de ténèbres vivent comme s'ils n'avaient que quelque fausse ou douteuse notion de l'éternité.

685. Craignez, ma fille, ce danger, qui ne peut jamais être assez redouté ; veillez et soyez toujours en garde contre des ennemis qui ne dorment jamais. Cherchez dans vos méditations, tant le jour que la nuit, ce que vous devez faire pour ne point perdre le souverain bien que vous aimez. Il ne faut pas vous endormir, ni vous négliger parmi des ennemis invisibles ; et si parfois votre bien-aimé se cache, attendez-le avec patience, sans cesser de le chercher avec ardeur, car vous ignorez ses secrets jugements ; préparez l'huile de la charité pour le temps de l'absence et de la tentation ; conservez-y aussi une intention droite, de peur que cette huile ne vous manque et que vous ne soyez réprouvée avec les vierges folles (1).

(1) Matth., xxv, 12.

CHAPITRE XVIII

On y continue le récit de quelques autres afflictions de notre Reine, dont Dieu permit que plusieurs eussent lieu par le moyen des créatures et de l'ancien serpent.

686. Le Très-Haut continuait de se cacher à la Souveraine du ciel, en joignant à cette épreuve (qui était la plus grande) plusieurs autres afflictions propres à augmenter en elle le mérite, la grâce et la couronne, en excitant de plus en plus son très-chaste amour. Le grand dragon, l'ancien serpent Lucifer, observait attentivement les œuvres héroïques de la très-sainte Vierge; et, quoiqu'il ne pût pas être témoin oculaire des intérieures, parce qu'elles lui étaient cachées, il prenait le plus grand soin de découvrir les extérieures, qui étaient si hautes et si parfaites, qu'elles suffisaient pour humilier l'orgueil et exciter la colère de cet ennemi envieux, que la pureté et la sainteté de la jeune Marie irritaient au delà de tout ce qu'on pourrait dire.

687. Poussé par cette fureur, il assembla un conciliabule dans l'enfer, pour consulter sur cette affaire les principaux esprits de ténèbres; et, les ayant convoqués, il leur adressa ce discours : « Je crains que le grand empire que nous nous sommes assuré jusqu'à présent sur le monde par la possession de tant d'âmes que nous y soumettons à notre volonté, ne soit abattu et humilié par une femme : nous ne pouvons ignorer ce danger, puisque nous l'avons connu dès notre création, et qu'ensuite la sentence nous a été prononcée, que la femme nous écrasera- »

serait la tête (1); ainsi il nous faut tenir sur nos gardes et ne rien négliger. Vous avez déjà entendu parler des grandes perfections d'une fille qui est née d'Anne, et qui, croissant en âge, croît aussi en toutes sortes de vertus : j'ai observé avec attention toutes ses actions, ses mouvements et ses œuvres, et je n'y ai pu découvrir à une époque où les passions naturelles se font communément ressentir, les moindres effets de notre mauvaise semence et de notre malice victorieuse, comme chez les autres enfants d'Adam. Je la vois toujours modeste et irrépréhensible, sans la pouvoir porter ni réduire aux légères imperfections humaines, naturelles aux autres enfants; c'est pourquoi tous ces indices me font douter et craindre en même temps qu'elle ne soit la créature élue pour être la Mère de Celui qui doit se faire homme.

688. « Mais je ne puis me le persuader, puisqu'elle est née comme les autres, soumise aux lois communes de la nature; ses parents ont fait des prières et des offrandes pour eux et pour elle, afin que le péché leur fût pardonné, et elle a même été portée au Temple comme les autres filles. Néanmoins, quand même elle ne serait point l'élue, elle a dans son enfance de grands commencements qui nous menacent, et qui promettent une vertu et une sainteté insignes; je ne puis supporter ses manières si prudentes et si discrètes. Sa sagesse me tourmente, sa modestie m'irrite, sa patience me choque, et son humilité m'opprime; enfin tout ce qui est en elle me jette dans une fureur qui m'est insupportable, et j'ai plus d'horreur pour elle que pour tous les autres enfants d'Adam. Elle a une certaine vertu singulière qui m'empêche de l'approcher; et si je lui envoie des tentations,

(1) Gen., III, 15.

elle les repousse, de sorte que toutes mes tentatives auprès d'elle ont été jusqu'à présent inutiles et sans effet. Voilà ce à quoi il nous faut remédier en déployant tous nos efforts, si nous voulons éviter la ruine de notre empire : je désire plus la perte de cette seule âme que celle du monde entier. Dites-moi donc maintenant quels moyens et quelles mesures prendrons-nous pour la vaincre et pour en venir à bout? car je promets de récompenser celui qui y réussira par les plus grandes marques de ma libéralité. »

689. La chose fut discutée dans cette confuse synagogue, qui n'est jamais d'accord que pour notre dommage; et, entre plusieurs avis qu'on y donna, un de ces horribles conseillers dit : « Notre prince et seigneur, ne vous tourmentez pas pour une affaire de si peu de conséquence, car il n'est pas possible qu'une faible et jeune fille soit aussi puissante et redoutable que nous tous, qui vous suivons. Vous avez trompé Ève en la faisant déchoir de l'état heureux où elle était (1), et par elle vous avez vaincu Adam, son chef. Or comment ne vaincriez-vous pas cette enfant, leur descendante, qui est née après leur première chute? Promettez-vous dès maintenant cette victoire, et, pour la remporter, convenons de la tenter avec persévérance et sans perdre courage, dût-elle nous résister plusieurs fois; et s'il faut que nous dérogiions un peu à notre grandeur et à notre présomption, que cela ne nous arrête point, pourvu que nous parvenions à la tromper; et si cela ne suffit, nous tâcherons de lui faire perdre l'honneur et la vie. »

690. Ensuite il y eut d'autres démons qui dirent à Lucifer : « Nous avons expérimenté, ô grand prince,

(1) Gen., III, 4.

qu'un puissant moyen de faire tomber bien des âmes est de nous servir des autres créatures; cette voie est la plus efficace pour opérer ce que nous ne pouvons par nous-mêmes : c'est par là que nous tramerons la ruine de cette femme, épiant, pour y réussir, le temps et les conjonctures les plus favorables qu'elle nous présentera par sa conduite. Avant tout il nous importe d'user de toutes nos ressources pour lui faire perdre une fois la grâce par quelque péché; et, lorsqu'elle sera privée de ce secours et de cette protection des justes, nous l'assailérons et la vaincrons; car étant seule, elle ne pourra pas s'échapper de nos mains, et ensuite nous tâcherons de la jeter dans le désespoir du pardon. »

691. Lucifer agréa les avis que lui donnèrent ses sectateurs et coopérateurs d'iniquité, et ordonna aux plus rusés et aux plus méchants de l'accompagner, se constituant de nouveau le chef d'une entreprise si difficile, qu'il ne voulut confier qu'à sa propre conduite; car bien que Lucifer fût secondé par d'autres démons, il se trouva toujours le premier à tenter Marie et son très-saint Fils lorsqu'il fut dans le désert, et dans tout le cours de leur vie, comme nous le verrons dans la suite de cette histoire.

692. Cependant notre auguste Souveraine continuait à s'affliger et à se désoler de l'absence de son bien-aimé, lorsque cette troupe infernale l'assailit de tout côté pour la tenter. Mais la vertu divine qui la protégeait paralysa les efforts de Lucifer, de sorte qu'il ne put s'en approcher de trop près, ni exécuter tout ce qu'il projetait; néanmoins, par la permission du Très-Haut, les démons attaquaient l'âme de Marie en troublant ses puissances par mille suggestions pleines de malice et d'iniquité; car le Seigneur voulut bien permettre que la Mère de la grâce

fût aussi tentée en toute manière, sans aucun péché pourtant, comme son très-saint Fils le devait être plus tard (1).

693. On ne saurait concevoir ce que le cœur de Marie souffrit dans ce nouveau combat, en se voyant assiégée de tentations si étranges et si éloignées de sa sainteté ineffable et de la sublimité de ses divines pensées. Et comme l'ancien serpent découvrit la très-sainte Vierge dans l'affliction et tout en pleurs, il en conclut qu'il avait déjà fort avancé ses affaires, aveuglé qu'il était par son orgueil, et par son ignorance du secret du Ciel. Il dit donc à ses ministres infernaux, pour les encourager : « Poursuivons, poursuivons-la maintenant, car il me semble que nous venons à bout de nos desseins; elle est plongée dans la tristesse, grand chemin du désespoir. » Et dans cette erreur où ils étaient, ils lui suggérèrent de nouvelles tentations de crainte et de méfiance, et l'attaquèrent sans relâche, quoique toujours en vain; car plus on frappe la pierre de la généreuse vertu, plus on en voit jaillir d'étincelles de feu du divin amour. Notre invincible Reine se montra si supérieure aux attaques de l'enfer, que son intérieur n'en ayant pas pu être troublé ni même ébranlé, elles ne servirent qu'à la fortifier davantage dans le retranchement de ses vertus incomparables, et à activer de plus en plus la flamme du divin brasier d'amour qui consumait son cœur.

694. Comme le dragon ignorait la sagesse et la prudence cachée de notre Souveraine, tout en reconnaissant la force et la fermeté de ses puissances, et en éprouvant la résistance de la vertu divine, il persévérait dans son ancien orgueil, et attaquait la Cité de Dieu de diverses

(1) Hebr., iv, 15.

manières et par de nouvelles batteries. Mais, bien que le perfide ennemi mit en usage toutes ses machines avec autant de violence que de ruse, elles ne produisirent pas plus d'effet que les efforts d'une faible fourmi contre un mur de diamant. Notre Souveraine était la femme forte à laquelle le cœur de son Époux pouvait se fier, sans crainte d'être trompé dans ses désirs. La force, la pureté et la charité dont elle était armée, embellie et revêtue, lui servaient d'ornement (1). L'orgueilleux et immonde serpent ne pouvait supporter un objet dont la vue l'éblouissait et le couvrait d'une nouvelle honte ; ainsi il se déterminà à lui ôter la vie, excitant toute la horde de malins esprits à faire les derniers efforts pour en venir à bout. Ils employèrent quelque temps à cette entreprise, qui fut aussi vaine que les autres.

695. La connaissance d'un mystère si caché m'a causé une grande admiration, en me montrant jusqu'où se porta la fureur de Lucifer contre la bienheureuse Vierge dans ses premières années ; et par un autre endroit, la secrète et vigilante sollicitude du Très Haut pour la défendre. Je vois combien le Seigneur était attentif à protéger son Épouse, son Éluë et son unique entre les créatures, et je regarde en même temps tout l'enfer déchaîné contre elle, pour lui faire subir les prémices de la plus grande rage qu'il eût exercée jusqu'alors envers aucune autre créature, quoique la puissance divine dissipe en un clin d'œil tous les efforts et tous les artifices des démons. O infortuné et trop misérable Lucifer, combien la grandeur de ton orgueil et de ta témérité surpasse celle de ta force (2) ! Tu es trop faible et trop petit pour une si extravagante présomption ; apprends à te défier de toi-même, et ne te

(1) Prov., xxxi, 11 et 25. — (2) Isa., xvi, 6.

promets point tant de triomphes; puisqu'une jeune et tendre enfant t'a écrasé la tête et t'a vaincu en toutes les manières, avoue que tu vaux peu de chose, et que tu n'en sais pas davantage, puisque tu as ignoré le plus grand secret du Roi, et que sa puissance t'a humilié par l'instrument que tu méprisais le plus, c'est-à-dire par une jeune fille faible par sa propre nature. Oh! que ton impuissance serait grande si les mortels se prévalaient de la protection du Très-Haut, de l'exemple, de l'imitation et de l'intercession de cette victorieuse et triomphante Reine des anges et des hommes!

696. La très-forte et très-jeune Marie se livrait à de continuelles et ferventes prières au milieu de ces tentations successives et de ces combats opiniâtres; elle y disait au Seigneur : « A cette heure, mon Dieu, que je suis
 « dans la tribulation, vous serez avec moi; à cette heure
 « que je vous invoque de tout mon cœur et que je cherche
 « vos justifications, vous exaucerez mes demandes (1);
 « maintenant que je souffre de si grandes violences,
 « vous répondrez pour moi (2). Vous êtes mon Seigneur
 « et mon Père, ma force et mon refuge; vous me tirerez
 « par votre saint Nom du danger, vous me conduirez par
 « un chemin sûr, et me soutiendrez comme votre fille. »
 Elle repassait aussi dans son esprit plusieurs mystères de la sainte Écriture, surtout les psaumes qui parlent contre les ennemis invisibles (3); et c'est par ces armes invincibles qu'elle combattait et vainquait Lucifer, sous les regards satisfaits du Seigneur, et avec de très-grands mérites pour elle, sans perdre jamais la paix, la fermeté et la tranquillité intérieure, dans lesquelles elle se fortifiait

(1) Ps. CX, 15; CXVIII, 145. — (2) Isa., XXXVIII, 14. — (3) Ps. XXX, 14.

de plus en plus, ayant sans cesse son très-pur esprit dans les hauteurs célestes.

697. Après avoir triomphé de ces tentations, elle commença de soutenir un nouveau combat, que le serpent lui livra par l'entremise des créatures, et pour cela cet esprit malicieux jeta quelques étincelles d'envie et de jalousie contre la très-sainte Vierge dans le cœur de ses compagnes qui habitaient le Temple. Il était d'autant plus difficile de trouver un remède à ce poison, qu'il procédait de la rapidité avec laquelle notre auguste Souveraine s'avavançait dans l'exercice de toutes les vertus, croissant en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes; car, où l'ambition de l'honneur pique, les lumières mêmes de la vertu aveuglent le jugement, et allument bientôt la flamme de l'envie. Le dragon suggérait à ces pauvres jeunes filles plusieurs pensées qui leur persuadaient qu'en vue des vertus éclatantes de la très-pure Marie, elles resteraient à l'ombre et seraient peu estimées; que leurs propres négligences en seraient plus remarquées de la maîtresse et des prêtres, et que la seule Marie serait préférée de chacun dans toutes les occasions.

698. Les compagnes de notre Reine ouvrirent leur cœur à cette mauvaise semence et la laissèrent croître, par leur imprudence et leur inexpérience dans les combats spirituels, jusqu'à ce qu'elle fût changée en une aversion intérieure contre la très-pure Marie. Cette aversion leur inspira les sentiments de colère avec lesquels elles la voyaient et la fréquentaient, ne pouvant supporter la modestie de cette innocente colombe, contre laquelle le dragon infernal excitait chez ces filles ignorantes la même fureur qu'il avait conçue contre la Mère des vertus. La tentation, devenant de plus en plus violente, ne tarda pas à éclater par des effets extérieurs : ces jeunes filles vin-

rent à se la communiquer les unes aux autres, sans savoir quel esprit les poussait; et dans leurs entretiens elles convinrent de tourmenter et de persécuter la Reine de l'univers, qu'elles méconnaissaient, jusqu'à prétendre de la faire chasser du Temple. L'ayant tirée à part, elles l'accablèrent de reproches, la traitant avec hauteur de brouillonne, d'hypocrite, et l'accusant de ne songer qu'à gagner par ses artifices les bonnes grâces de la maîtresse et l'approbation des prêtres, et à leur rendre toutes sortes de mauvais offices par ses plaintes, puisqu'elle exagérait les moindres fautes qui leur échappaient, sans considérer qu'elle était la plus inutile de toutes, et par conséquent digne d'être regardée comme un petit démon.

699. La très-prudente Vierge ouït toutes ces injures et plusieurs autres sans se troubler le moins du monde; elle leur répondit avec une profonde humilité : « C'est avec
 « justice, mes chères compagnes, que vous me tenez ces
 « discours, car je suis véritablement la moindre et la
 « plus imparfaite de toutes; mais vous, mes sœurs, vous
 « devez, comme étant plus sages, me pardonner mes
 « fautes et remédier à mon ignorance, en me conseillant
 « dans toutes les occasions, afin que je sois assez heureuse
 « que de pratiquer ce qui sera le plus saint et le plus
 « conforme à votre goût. Je vous prie, mes bonnes amies,
 « de ne pas me refuser votre amitié, quoique je sois si
 « inutile, et d'être persuadées que je veux faire tout ce
 « que je pourrai pour la mériter, car je vous aime et je
 « vous honore comme votre très-humble servante, et
 « je ferai tout ce par quoi il vous plaira éprouver ma
 « bonne volonté. Commandez-moi donc, mes chères
 « sœurs, et dites-moi ce que vous souhaitez que je
 « fasse. »

700. Ces humbles et douces paroles de la très-patiente

Marie n'amollirent point le cœur endurci de ses compagnes, possédées de la même rage que le dragon avait conçue contre elle; comme, au contraire, il s'irritait de plus en plus, il ne cessait d'augmenter leur exaspération, afin que la morsure et le venin du serpent, vomis contre la femme qui avait été un grand signe dans le ciel (1), s'aigrissent davantage par la douceur du remède. Cette persécution dura plusieurs jours, sans que l'humilité, la patience et la modestie de l'auguste Reine fussent assez puissantes pour diminuer la haine de ses compagnes : loin de là, le démon leur imprima encore plusieurs mouvements téméraires, pour les porter à mettre les mains sur la très-innocente brebis, à la maltraiter et même à lui ôter la vie. Mais le Seigneur ne permit pas que des pensées si sacrilèges fussent exécutées; tout ce qu'elles purent faire fut de l'injurier et de la pousser en passant. Tout cela arrivait en secret, sans que la maîtresse ni les prêtres en eussent connaissance. Cependant la très-sainte Vierge acquérait des mérites incomparables et de riches dons du Très-Haut par l'occasion qu'elle avait de pratiquer toutes les vertus envers la Majesté divine et même envers les créatures qui la persécutaient. Elle pratiqua à leur égard des actes héroïques de charité et d'humilité, rendant le bien pour le mal, les bénédictions pour les malédictions, les supplications pour les blasphèmes (2), et accomplissant en toutes choses le plus parfait et le plus élevé de la loi divine. Envers le Très-Haut elle s'exerça aux plus sublimes vertus, elle pria pour celles qui la maltrahaient, et s'humilia comme si elle eût été la créature la plus abjecte et la plus digne des injures qu'elle essuyait, à la grande admiration des anges; et nous pouvons dire que tout ce qu'elle fit

(1) Apoc., XII, 15. — (2) I Cor, IV, 13.

dans cette rencontre surpassait l'entendement humain et le plus haut mérite des séraphins.

701. Il arriva un jour que ces filles fanatisées par la tentation diabolique, entraînent notre jeune Souveraine dans une chambre tout à fait retirée, et là, croyant être en toute liberté, elles la chargèrent d'imprécations et d'outrages atroces, afin d'aigrir sa douceur et d'ébranler sa modestie imperturbable par quelque emportement indiscret. Mais comme la Reine des vertus ne pouvait être, même pour un instant, esclave d'aucun défaut, sa patience se montra plus invincible lorsqu'elle fut plus nécessaire : ainsi Marie leur répondit avec plus de douceur et de bénignité que jamais. Alors, irritées de ne pouvoir arriver à leurs fins, elles haussèrent la voix d'une manière si extraordinaire, que, se faisant entendre contre l'usage jusque dans le Temple, elles y causèrent une grande surprise et une étrange confusion. Les prêtres et la maîtresse accoururent au bruit, et le Seigneur voulant soumettre son Épouse à cette nouvelle épreuve, ils demandèrent avec sévérité la cause de ce tumulte. Tandis que la paisible colombe se taisait, les autres filles répondirent avec beaucoup d'indignation : « Marie de Nazareth nous tourmente toutes par son affreux caractère, et nous insulte en votre absence à tel point, que si elle ne sort du Temple, il ne nous sera pas possible de vivre en paix avec elle. Si nous la supportons elle devient hautaine, et si nous la reprenons elle se moque de nous, en se prosternant à nos pieds avec une humilité feinte, et ensuite elle nous brouille les unes les autres par ses murmures. »

702. Les prêtres et la maîtresse menèrent la Reine de l'univers dans une autre chambre, et là ils la reprirent avec une sévérité proportionnée à la créance qu'ils donnaient en ce moment à ses compagnes; et après l'avoir exhortée à se

corriger et à tenir une conduite convenable dans la maison de Dieu, ils la menacèrent, si elle ne changeait, de la renvoyer du Temple. Cette menace était le plus grand châtiment qu'on eût pu lui infliger si elle avait été coupable, tandis qu'elle était innocente en toutes les manières. Ceux qui recevront du Seigneur l'intelligence et la lumière nécessaires pour connaître un peu la très-profonde humilité de l'auguste Marie, comprendront quelque chose des effets que ces mystères produisaient dans son cœur très-saint, alors qu'elle se croyait la plus abjecte des enfants d'Adam, la plus indigne de vivre parmi eux et de marcher même sur la terre. La très-prudente Vierge s'émut assez de cette menace, et, d'une voix entrecoupée de larmes, elle répondit aux prêtres : « Mes seigneurs, je
« vous remercie de la faveur que vous me faites de me
« reprendre et de m'instruire, moi la plus imparfaite de
« mes compagnes et la plus digne de correction ; mais je
« vous supplie, puisque vous êtes les ministres du Très-
« Haut, de me pardonner, de dissimuler mes fautes et de
« me diriger en toutes choses, afin que dans la suite je
« puisse plaire à la Majesté divine et à mes sœurs, mieux
« que je n'ai fait jusqu'à présent ; c'est ce que je me pro-
« pose de nouveau avec la grâce du Seigneur, et je com-
« mence dès maintenant. »

703. Notre Reine ajouta d'autres protestations pleines de sincérité et de modestie, de sorte que la maîtresse et les prêtres la laissèrent, après lui avoir réitéré leurs recommandations pour des choses qu'elle savait très-bien. Elle s'en alla sur-le-champ rejoindre ses compagnes, et, se prosternant à leurs pieds, elle leur demanda pardon, comme si les fautes qu'on lui imputait eussent pu se trouver en elle, qui était la Mère de l'innocence. Alors elles la reçurent avec quelque douceur, croyant que ses larmes

étaient des effets du châtement et de la correction des prêtres et de la maîtresse, qu'elles avaient amenés à leurs mauvaises intentions. Le dragon, qui avait secrètement ourdi cette trame odieuse, augmenta la fierté de toutes ces jeunes filles, en poussant leurs cœurs imprudents à une plus grande témérité; et, comme elles avaient déjà fait naître certaines impressions dans l'esprit des prêtres, elles continuèrent avec plus d'impudence de tâcher de détruire par de nouveaux artifices l'estime qu'ils pouvaient avoir conservée pour la très-sainte Vierge. Elles inventèrent pour cela de nouveaux mensonges par l'impulsion du même démon; mais le Très-Haut ne souffrit jamais qu'on dit ni présomât des choses très-graves ou mal-séantes de celle qu'il avait choisie pour être Mère très-sainte de son Fils unique. Il permit seulement que la colère et la mauvaise foi des filles du Temple exagérassent beaucoup quelques petites fautes qu'elles avaient controuvées, et que leur malice lui imputait; tous ces subterfuges ne servirent qu'à dévoiler leur méchanceté, qui, jointe aux réprimandes de la maîtresse et des prêtres, donnait occasion à notre très-humble et très-innocente Marie d'exercer les vertus et d'accroître les dons du Très-Haut, ainsi que ses propres mérites.

704. Tout ce que notre Reine faisait était agréable aux yeux du Seigneur, qui faisait ses délices dans la très-suave odeur de cet humble nard (1), méprisé et maltraité des créatures qui ne le connaissaient pas. Elle redoublait ses plaintes et ses larmes à cause de la longue absence de son bien-aimé; et dans une de ces circonstances elle lui dit : « Mon souverain bien et Seigneur des miséri-
« cordes infinies, il n'est pas étonnant que toutes les

(1) Cant., 1, 11.

« créatures me haïssent et s'arment contre moi, puisque
« vous, qui êtes mon Maître et mon Créateur, m'avez
« abandonnée. Mon ingratitude envers vos bienfaits
« mérite bien plus de rigueur ; mais je vous reconnais et
« vous avoue toujours pour mon refuge et mon trésor :
« vous seul êtes ma richesse, mon bien-aimé et mon
« repos ; et si vous m'êtes tout cela et que vous vous
« teniez loin de moi, comment est-ce que mon cœur af-
« fligé pourra se consoler et se calmer ? Les créatures
« font ce qu'elles doivent à mon égard ; elles n'arrivent
« pas même à m'e traiter comme je le mérite, parce que
« vous êtes doux à punir et très-libéral à récompenser.
« Faites, mon Seigneur et mon Père, une juste compen-
« sation de mes négligences avec la douleur que votre
« absence me cause, et rendez avec largesse le bien que
« vos créatures me procurent, en m'obligeant à con-
« naître de plus en plus votre bonté et ma bassesse ; tirez,
« Seigneur, l'indigente de la poussière (1) ; régénérez
« celle qui est la plus abjecte des créatures, et faites que
« je voie votre divine face, et je serai sauvée (2). »

705. Il n'est ni possible ni nécessaire de raconter tout ce qui arriva à notre grande Reine dans cette épreuve de ses vertus ; mais la laissant à elle-même pour le moment, nous dirons qu'elle est un modèle vivant qui doit nous apprendre à supporter avec joie les plus rudes tribulations, puisque nous sommes dans la nécessité de subir de très-rigoureuses peines et de très-dures afflictions pour satisfaire à nos péchés et dompter notre orgueil sous le joug de la mortification. Notre très-innocente colombe ne commit aucun péché, il ne se trouva aucune tache en elle, et cependant elle souffrit avec un humble silence et

(1) I Reg., II, 8. — (2) Ps. LXXIX, 4.

une patience inébranlable d'être gratuitement haïe et persécutée. Soyons donc confondus en sa présence, nous qui prenons la moindre injure pour une offense irréparable (quoiqu'elles dussent toutes paraître légères à ceux qui se sont attiré la colère de Dieu), nous qui n'avons même aucun repos que nous ne nous en soyons vengés. Le Très-Haut pouvait détourner de son élue et de sa Mère toute sorte de persécution ; mais s'il eût usé ainsi de son pouvoir, il ne l'eût pas manifesté en se conservant celle qui était persécutée, il ne lui aurait pas donné des gages aussi certains de son amour, et elle n'aurait pas joui de la grâce inestimable d'aimer ses ennemis et ses persécuteurs. Nous nous rendons indignes de tant de biens lorsque, dans les injures qu'on nous fait, nous élevons la voix contre les créatures ; et nous regimbons contre Dieu lui-même, qui les gouverne en toutes choses, tandis qu'elles ne veulent point s'assujettir à leur Créateur et à leur justificateur, qui sait et connaît ce dont elles ont besoin pour faire leur salut.

Instruction de la Reine du ciel.

706. Puisque vous réfléchissez, ma fille, aux leçons qu'on peut trouver dans ces événements, je veux qu'elles vous instruisent et que vous les conserviez avec estime dans votre cœur, en le disposant à souffrir avec joie les persécutions et les calomnies des créatures, quand vous aurez le bonheur de participer à ce bienfait. Les enfants de perdition, aveuglés par la vanité qu'ils suivent, ne découvrent pas le trésor que la souffrance et le pardon des injures renferment ; ils font gloire de la vengeance, qui est, même

selon la loi naturelle, la plus grande des bassesses et le plus noir de tous les vices, parce qu'elle part d'un cœur inhumain et s'oppose le plus à la raison : au contraire, celui qui les pardonne et les oublie, n'eût-il pas la foi divine ni la lumière de l'Évangile, devient par cette magnanimité comme roi de la nature, car il en tire ce qu'il y a de plus noble et de plus excellent, sans lui payer le honteux tribut de se rendre irraisonnable par la vengeance.

707. Que si le vice de la vengeance est si contraire à la nature elle-même, considérez, ma chère fille, quelle opposition il doit y avoir entre elle et la grâce, et combien le vindicatif doit être odieux et horrible aux yeux de mon très-saint Fils, qui s'est fait homme passible, et qui n'est mort et n'a souffert que pour pardonner, et afin que le genre humain obtint le pardon des injures commises contre le Seigneur. La vengeance s'oppose à cette intention, aux œuvres, à la propre nature, à la bonté infinie du Très-Haut, et elle le détruit en quelque sorte, du moins autant qu'il dépend du vindicatif ; ainsi il mérite que Dieu emploie à son tour tout son pouvoir pour l'anéantir. Il y a la même différence entre celui qui pardonne les injures et le vindicatif, qu'entre le Fils unique de Dieu et l'ennemi de nos âmes : celui-ci provoque toute la force de l'indignation de Dieu, tandis que l'autre mérite et acquiert tous les biens, parce qu'il est en cette grâce la très-parfaite image du Père céleste.

708. Je veux que vous sachiez, ma fille, que le Seigneur agréera plus de vous voir souffrir et pardonner les injures avec un cœur tranquille pour son amour, que si vous faisiez par votre choix de rudes pénitences et versiez même votre propre sang. Humiliez-vous envers ceux qui vous persécutent, aimez-les et priez pour eux de tout votre cœur ; par cette conduite votre amour gagnera le cœur

de Dieu, vous parviendrez au degré le plus éminent de la sainteté et vous vaincrez tout l'enfer. Par mon humilité et ma douceur je confondais ce grand dragon, persécuteur des hommes; sa fureur ne pouvait supporter ces vertus, qui le chassaient de ma présence plus vite que la foudre; ainsi je remportai par leur moyen de grandes victoires pour mon âme et de glorieux triomphes pour l'exaltation de la Divinité. Quand quelqu'un s'emportait contre moi, je ne concevais aucune indignation contre lui, parce que je savais fort bien qu'il était un instrument du Très-Haut, dont sa divine Providence se servait pour mon propre avantage; cette connaissance, et la pensée que c'était une créature de mon Seigneur et capable de sa grâce, m'inclinaient et me forçaient même à l'aimer sincèrement, et je n'étais point en repos que je ne lui eusse procuré, autant qu'il m'était possible, le salut éternel en récompense de ce bienfait.

709. Tâchez donc d'imiter ce que vous avez appris et rapporté; montrez-vous très-douce, très-pacifique et très-affable envers ceux qui vous seront importuns; faites-en une estime particulière, et gardez-vous de prendre vengeance du Seigneur lui-même en vous vengeant de ses instruments; ne méprisez point la précieuse perle des injures, et, autant qu'il dépendra de vous, rendez toujours le bien pour le mal, le bienfait pour les offenses, l'amour pour la haine, la louange pour les opprobres, la bénédiction pour les imprécations: c'est ainsi que vous serez la fille parfaite de votre Père (1), l'épouse bien-aimée de votre Maître, mon amie et ma favorite.

(1) Rom., XII, 14; Matth., v, 45.

CHAPITRE XIX

Le Très-Haut découvrit aux prêtres l'innocence de la très-sainte Vierge, et à elle-même que s'approchait l'heureuse mort de sa mère sainte Anne, à laquelle elle assista.

710. Le Très-Haut ne dormait point (1) pendant les douces plaintes de sa très-chère épouse Marie : au contraire, il les écoutait avec attention, quoiqu'il fit semblant de ne les pas entendre, à cause de la grande satisfaction qu'il éprouvait de la voir déployer tant de constance au milieu de ses peines, qui lui procuraient de si glorieux triomphes et donnaient tant de nouveaux sujets d'admiration et de louange aux esprits angéliques. Le feu lent de cette persécution dont nous venons de parler, durait toujours, afin que l'auguste Marie se renouvelât comme un phénix dans les cendres de son humilité, et que son très-amoureux cœur et son très-pur esprit renouassent en un être et en un état nouveau de la divine grâce. Mais quand le temps auquel Dieu avait déterminé d'arrêter l'envie et la jalousie aveugle de ces filles abusées fut venu, ce miséricordieux Seigneur, ne voulant pas permettre que leurs sottises fissent perdre le crédit à celle qui devait être l'honneur et la beauté de toute la nature et de la grâce, parla en songe au prêtre, et lui dit : « Ma servante
« Marie est agréable à mes yeux, elle est parfaite, elle est
« mon élue, et très-innocente de ce dont on l'accuse. »
Anne, la maîtresse des filles, reçut la même révélation.

(1) Ps. cxx, 4.

Aussitôt qu'il fut jour, le prêtre et la maîtresse se communiquèrent la lumière et l'avis qu'ils venaient de recevoir du Seigneur. Cette connaissance céleste qu'ils eurent d'avoir été trompés les affligea beaucoup; ils appelèrent notre auguste Souveraine, lui demandèrent pardon d'avoir trop facilement ajouté foi aux fausses accusations de ses compagnes, et lui proposèrent tous les moyens possibles de la mettre à l'abri de leurs persécutions et de lui épargner les peines qui pouvaient en résulter pour elle.

711. Celle qui était mère de l'humilité ouït ces propositions, et répondit au prêtre et à la maîtresse : « C'est à moi que les corrections sont dues, c'est pourquoi je vous supplie de me les continuer, puisque je les demande et les estime comme en ayant un grand besoin. La compagnie de mes sœurs m'est fort agréable, et je veux faire tous mes efforts pour ne pas la perdre et pour la mériter, puisque je leur suis si redevable de ce qu'elles m'y ont soufferte; et en reconnaissance de cette faveur je désire de plus en plus les servir; si cependant vous me commandez quelque autre chose, je suis prête à vous obéir. » Cette réponse de l'auguste Marie confirma et consola encore le prêtre et la maîtresse des filles; ils approuvèrent son humble demande, mais dans la suite ils en prirent un plus grand soin, la traitant avec un nouveau respect et une affection plus tendre. La très-humble Vierge demanda, selon sa coutume, au prêtre et à la maîtresse de baiser leurs mains et ensuite leur bénédiction; après quoi ils la laissèrent. Mais de même que le courant d'une eau cristalline allèche les sens et la volonté de celui qui en est altéré, de même le cœur de notre incomparable Souveraine fut attiré par le désir de nouvelles souffrances; altérée et embrasée de l'amour divin, elle craignait et s'attristait d'être privée

du riche trésor des afflictions par les moyens que le prêtre et la maîtresse avaient résolu de prendre.

712. Notre Reine se retira incontinent, et s'adressant au Très-Haut dans sa retraite, elle lui dit : « Pourquoi, « mon aimable Seigneur, usez-vous de tant de rigueur « envers moi ? Pourquoi une si longue absence et un si « grand oubli de celle qui ne peut vivre sans vous ? Que « si dans ma triste solitude, privée de votre douce et « amoureuse présence, je trouvais quelque consolation « dans les gages assurés de votre amour qui étaient les « petites épreuves que je souffrais pour vous, comment « pourrai-je vivre maintenant dans les peines de votre « absence sans ce soulagement ? Pourquoi, Seigneur, me « retirez-vous si tôt cette faveur ? Quel autre que vous eût « pu changer le cœur des prêtres et de la maîtresse ? Ah ! « je ne méritais pas la grâce de leurs charitables correc- « tions, et je ne suis pas digne de souffrir, puisque je ne « le suis pas non plus de jouir de votre très-douce et très- « désirée présence. Si je n'ai pas su vous plaire, mon « divin Seigneur, je réparerai à l'avenir mes négligences, « et si vous apportez quelque soulagement à mes peines, « elles n'en pourront recevoir aucun tant que mon âme « sera privée des délices de votre divine face ; mais « je désire, mon Époux, avec ardeur et soumission, « que votre très-sainte volonté s'accomplisse en toutes « choses. »

713. Les prêtres et la maîtresse ayant été désabusés par cet avertissement, la persécution qu'endurait notre Souveraine cessa ; le Seigneur adoucit aussi la mauvaise humeur des filles qui la lui témoignaient, en arrêtant la fureur du démon qui les irritait. Mais chose étrange ! l'absence par laquelle il se cachait à sa divine Épouse dura l'espace de dix ans ; et bien qu'il l'interrompit quelquefois,

en dévoilant sa face afin que sa bien-aimée goûtât quelque soulagement, ces doux intervalles ne lui arrivèrent que rarement pendant ce temps-là, et encore n'y recevait-elle pas autant de caresses que dans les premières années de son enfance. Cette absence du Seigneur était nécessaire pour que notre Reine se disposât, par l'exercice de toutes les vertus et avec une perfection accomplie, à la dignité à laquelle le Très-Haut la destinait; car si elle eût joui toujours de la vue de la Majesté divine, comme elle lui avait été de tant de manières et à tant de différentes reprises communiquée dans le temps de son enfance (ainsi que nous l'avons déjà rapporté au chapitre xiv^e de ce livre), elle eût été incapable de souffrir dans l'ordre commun des simples créatures.

714. Néanmoins, quoique les visions intuitives et abstraites de la divine essence, et celles des anges, dont il a été parlé au même chapitre, fussent suspendues pour la très sainte Vierge pendant cette sorte d'absence du Seigneur, son âme et ses puissances ne laissaient pas d'avoir plus de dons, de grâces et de lumière surnaturelle que tous les saints ensemble, parce qu'à cet égard la main du Très-Haut ne se raccourcit jamais pour elle; mais par rapport aux visions fréquentes de ses premières années, j'appelle absence du Seigneur le temps considérable pendant lequel il l'en priva. Elle commença de souffrir cette absence huit jours avant la mort de son père saint Joachim; immédiatement après elle fut en butte aux persécutions que les esprits infernaux avaient résolu de lui faire subir tant par eux-mêmes que par le concours des autres créatures, de sorte que ces peines accompagnèrent notre aimable Souveraine jusqu'à la douzième année de son âge, où elle entendit un jour les saints anges lui dire, sans pourtant se manifester à elle : « Marie, le terme de la vie de votre

« vie de votre sainte mère Anne approche, le Très-Haut
 « a déterminé de la tirer de la prison du corps mortel, et
 « de donner une heureuse fin à ses travaux et à ses
 « peines. »

715. Le cœur de la tendre fille fut tout ému de ce nouveau et douloureux avis; se prosternant en la présence du Très-Haut, elle fit une fervente prière pour la bonne mort de sa sainte mère, et elle dit : « Roi des siècles, invisible
 « et éternel, souverain immortel et puissant, Créateur de
 « l'univers, bien que je ne sois que cendre et poussière (1),
 « et que j'aie sujet de craindre d'avoir déplu à votre di-
 « vine Majesté, je ne laisserai pas de parler à mon Sei-
 « gneur et de répandre mon cœur en sa présence, espé-
 « rant, mon Dieu, que vous ne mépriserez pas une créa-
 « ture qui a toujours confessé votre saint nom. Envoyez,
 « Seigneur, en paix votre servante, qui a désiré avec une
 « foi invincible et avec une espérance ferme d'accomplir
 « votre divine volonté. Faites qu'elle sorte de ce monde vic-
 « torieuse et triomphante de ses ennemis, et qu'elle arrive
 « au port assuré de vos saints élus; que votre bras puissant
 « la fortifie, et que cette même droite qui a rendu ses
 « voies parfaites la soutienne à la fin de sa course mortelle,
 « afin qu'elle repose, mon divin Père, en la paix de votre
 « grâce et de votre amitié, elle qui l'a toujours recherchée
 « de toutes les forces de son cœur. »

716. Le Seigneur ne répondit point sensiblement à cette demande de sa bien-aimée; mais la réponse fut une faveur admirable qu'il fit et à la fille et à la mère. Car cette même nuit le Très-Haut ordonna aux anges de la très-sainte Vierge de la porter réellement auprès de sa mère malade, tandis que l'un d'entre eux tiendrait sa

(1) Gen., XVIII, 27.

place en prenant un corps aérien de sa propre forme. Les anges obéirent au divin commandement, et portèrent leur Reine et la nôtre dans la chambre de sa mère. Aussitôt qu'elle y fut, elle s'approcha de sainte Anne avec beaucoup de respect, elle lui baisa la main, et lui dit : « Ma très-
« chère et très-honorée dame, que le Seigneur soit votre
« lumière et votre force, qu'il soit béni de ce que, par un
« effet de son infinie bonté, il n'a pas voulu que je fusse
« privée du bonheur de votre dernière bénédiction. Ac-
« cordez-la-moi, je vous en prie, ma très-chère mère,
« et consolez par cette faveur cette pauvre nécessiteuse. »
Sainte Anne lui donna sa bénédiction, et rendit grâces au Seigneur d'un tel bienfait, avec l'intime affection que lui inspirait la connaissance du mystère de sa fille et de sa Reine; elle la remercia aussi de l'amour qu'elle venait de lui témoigner dans un pareil moment.

717. Ensuite notre Souveraine tournant ses regards et ses pensées vers sa sainte mère, la disposa à recevoir la mort avec courage, et entre plusieurs réflexions très-consolantes qu'elle lui adressa, elle lui dit : « Ma très-chère
« mère, il faut que nous passions par la porte de la
« mort pour arriver à la vie éternelle que nous espérons;
« ce passage est difficile et pénible, mais utile quand on
« l'accepte du bon plaisir divin, parce qu'il est le prin-
« cipe de la sûreté et du repos, et aussi parce que la
« créature répare par là les négligences et les fautes
« qu'elle a commises en ne vivant pas avec toute la per-
« fection qu'elle devait. Acceptez, ma bonne mère, la
« mort; payez avec joie la dette commune, et partez
« tranquille pour aller rejoindre la compagnie de nos
« saints pères les patriarches, des prophètes, des justes
« et des amis de Dieu, avec lesquels vous attendrez la
« rédemption que le Très-Haut nous enverra par le moyen

« de notre Sauveur, son oint; la certitude de cette espérance les consolera jusqu'à ce qu'ils obtiennent la possession du bien que nous espérons tous. »

718. Sainte Anne répondit à sa très-sainte fille avec un amour réciproque, et par des consolations dignes d'une telle mère et d'une telle fille dans cette circonstance; elle lui dit avec une tendresse maternelle : « Marie, ma chère
« fille, acquittez-vous maintenant de ce que vous me devez;
« ne m'oubliez pas devant notre Dieu et notre créateur;
« représentez-lui le besoin que j'ai de sa divine protection
« en cette heure; souvenez-vous des obligations que vous
« m'avez, puisque je vous ai conçue et portée neuf mois
« dans mon sein, et qu'ensuite je vous ai nourrie de ma
« propre substance, et vous garde toujours dans mon
« cœur. Demandez, ma fille, au Seigneur qu'il étende la
« main de ses miséricordes infinies sur cette créature
« inutile qui en est sortie, et qu'il m'accorde sa bénédiction
« en cette heure de ma mort; puisque toujours comme
« maintenant toute ma confiance n'a été qu'en son saint
« nom, ne m'abandonnez pas, ma bien-aimée, jusqu'à
« ce que vous m'ayez fermé les yeux. Vous demeurez
« orpheline et sans aucun secours humain; mais vous
« vivrez sous la protection du Très-Haut, et vous espè-
« rez en ses antiques miséricordes. Marchez, ma chère
« fille, par le chemin des justifications du Seigneur (1),
« et demandez à sa divine Majesté qu'elle gouverne vos
« affections et vos puissances, et qu'elle soit le maître qui
« vous enseigne sa sainte loi. Ne sortez pas du Temple
« avant d'avoir embrassé un état, et cela suivant les sages
« conseils des prêtres du Seigneur, et après avoir prié
« continuellement Dieu de disposer, selon son bon plai-

(1) Ps cxviii, 27.

« sir, de tout ce qui vous concerne, et de vous donner, si
 « c'est sa volonté, un époux de la tribu de Juda et de la
 « lignée de David. Vous ferez part aux pauvres (envers
 « lesquels vous serez libérale et charitable) des biens de
 « votre père Joachim et des miens, qui vous appartiennent.
 « Vous garderez votre secret dans le plus intime de
 « votre cœur, et vous demanderez incessamment au Tout-
 « Puissant qu'il veuille dans sa miséricorde envoyer au
 « monde son salut et la rédemption par le Messie promis.
 « Je supplie sa bonté infinie d'être votre refuge, et d'accompagner de sa bénédiction celle que je vous donne. »

719. Parmi ces entretiens si sublimes et si divins, l'heureuse mère sainte Anne ressentit les dernières douleurs de la mort, ou plutôt de la vie, et s'étant appuyée sur le trône de la grâce, c'est-à-dire sur les bras de sa très-sainte fille Marie, elle rendit sa très-pure âme à son Créateur. Et après qu'elle lui eut fermé les yeux, comme sa mère le lui avait demandé, laissant le corps sacré fort déceimment enveloppé, les saints anges rapportèrent leur Reine dans le Temple. Le Très-Haut n'empêcha point que la force de l'amour naturel ne lui fit ressentir une vive et profonde douleur de la mort de son heureuse mère, et par cette mort sa propre solitude où elle se trouvait privée d'un tel secours. Mais ces mouvements douloureux furent en notre Souveraine très-saints et très-parfaits, et tellement gouvernés et réglés par la grâce de sa très-innocente pureté et de sa très-prudente innocence, qu'elle bénit le Très-Haut des miséricordes infinies qu'il avait montrées en la vie et en la mort de sa sainte mère; cependant ses douces et amoureuses plaintes sur l'absence du Seigneur continuaient toujours.

720. La très-sainte fille ne put pas pénétrer toute la consolation que sa présence causa à son heureuse mère à

l'heure de sa mort, parce qu'elle ignorait sa propre dignité et le mystère que sainte Anne connaissait, ayant toujours gardé ce secret, comme le Très-Haut le lui avait prescrit. Mais celle qui était la lumière de ses yeux, et qui devait être la lumière de tout l'univers, se trouvant à son chevet, et cette sainte malade expirant entre ses bras, elle ne pouvait pas désirer davantage ici-bas pour avoir la plus heureuse fin qu'aucun mortel eût jamais eue jusqu'à elle. Sainte Anne mourut plus pleine de mérites que d'années; et sa très-sainte âme fut placée par les anges dans le sein d'Abraham, reconnue et honorée de tous les patriarches, les prophètes et les justes qui s'y trouvaient. Cette très-sainte femme avait naturellement le cœur noble et magnanime, l'esprit lumineux et élevé; elle était fervente, et en même temps fort calme et fort pacifique; elle avait une taille médiocre, un peu plus petite que celle de sa bienheureuse fille Marie, le visage rond, les manières toujours égales et fort modestes, le teint blanc et vermeil; enfin elle fut mère de celle qui le fut de Dieu même, et cette dignité renferme beaucoup de perfections. Sainte Anne vécut cinquante-six ans, partagés en cette manière : elle en avait vingt-quatre quand elle se maria à saint Joachim; elle en passa vingt dans son mariage sans enfant; en sa quarante-quatrième année elle mit au monde la très-pure Marie, et douze qu'elle vécut après la naissance de cette Reine, savoir trois en sa compagnie, et neuf pendant le séjour de celle-ci au Temple, font cinquante-six ans.

721. Je sais que certaines personnes pensent que cette grande et admirable femme se maria trois fois, et qu'en chacune elle fut mère d'une des trois Marias, tandis que d'autres auteurs soutiennent le contraire. Pour moi j'ai reçu, par la seule bonté immense du Seigneur, une grande

lumière touchant la vie de cette heureuse sainte, et il ne m'a jamais été découvert qu'elle se soit mariée à d'autres qu'à saint Joachim, ni qu'elle ait eu d'autres filles que Marie, Mère de Jésus-Christ. Peut-être ne m'a-t-il pas été déclaré si sainte Anne fut mariée trois fois ou bien une seule fois, ou si les autres Maries, qu'on appelle sœurs, étaient cousines germaines, filles des sœurs de sainte Anne, parce que cela n'était pas nécessaire pour la divine histoire que j'écris. Elle avait quarante-huit ans quand son époux Joachim mourut, et le Très-Haut la choisit et la tira d'entre les autres femmes, pour être mère de Celle qui fut supérieure à toutes les simples créatures, et inférieure seulement à Dieu, mais pourtant sa propre mère; et parce qu'elle a eu cette fille, et qu'elle a été par elle aïeule du Verbe incarné, toutes les nations peuvent appeler bienheureuse cette sainte privilégiée.

Instruction de la très-sainte Vierge.

722. Ma fille, la plus grande science de la créature est de s'abandonner entre les mains de son Créateur, qui sait pourquoi il l'a formée et comment il la doit gouverner. Ses propres intérêts consistent à vivre dans l'obéissance et dans l'amour de son Seigneur, qui est très-fidèle envers ceux qui tâchent de lui être agréables par ces moyens; il se charge de tous les événements qui peuvent arriver à ceux qui se fient à sa vérité infallible, afin qu'ils en sortent victorieux et à leur avantage. Il afflige et corrige les justes par des adversités, il les console et les vivifie par des faveurs (1), il les anime par des promesses et les inti-

(1) I Reg., II, 6.

mide par des menaces ; il s'absente pour exciter de plus en plus les sentiments de l'amour, il se manifeste pour les récompenser et les conserver, et par cette admirable variété il rend la vie des élus et plus belle et plus parfaite. C'est ce qui m'arrivait en ce que vous venez d'écrire, la divine miséricorde me visitant et m'éprouvant par diverses sortes de faveurs, par des attaques de l'ennemi, par des persécutions des créatures, par la perte de mes parents et par l'abandon du monde.

723. Parmi cette diversité d'exercices le Seigneur n'oubliait pas ma faiblesse : il joignit à la douleur de la mort de ma mère la consolation de m'y trouver présente. O âme ! que de biens les créatures perdent pour ne pas pénétrer cette sagesse ! Elles refusent dans leurs ténèbres la conduite de la divine Providence, qui est forte, douce et efficace, qui mesure les cieux et les éléments (1), compte les pas (2), pèse les pensées, et dispose toutes choses en faveur des créatures ; et cependant elles ne se confient qu'à leur propre prévoyance, qui est dure, inefficace et faible, aveugle, incertaine et précipitée. Ce mauvais principe cause des dommages irréparables à la créature, parce qu'elle-même se prive de la protection céleste et renonce à l'honneur d'avoir son Dieu pour son refuge et son tuteur. Bien plus, s'il lui arrive d'acquérir parfois ce qu'elle souhaite par le moyen de la sagesse charnelle et diabolique, qui obtient toute sa confiance, alors elle se croit heureuse dans son malheur, et boit avec avidité le mortel poison de la mort éternelle au milieu des trompeuses douceurs qu'elle trouve dans l'abandon et l'inimitié de Dieu.

724. Connaissez donc, ma fille, ce danger, et jetez

(1) Isa., XL, 12. — (2) Job, XXXI, 4.

tous vos soucis sans aucune crainte en la providence de votre Dieu et Seigneur, qui, étant infini en sagesse et en puissance, vous aime beaucoup plus que vous ne vous aimez vous-même, et vous destine de plus grands biens que vous ne sauriez en désirer ni en demander. Fiez-vous à cette bonté et à ses promesses, qui sont fidèles et certaines. Écoutez ce qu'elle dit par son prophète au juste, que *tout va bien pour lui* (1), qu'elle accepte ses désirs et ses efforts, et se charge de les récompenser avec largesse. Par cette ferme confiance, vous parviendrez pendant la vie mortelle à une participation de la béatitude dans la tranquillité et la paix de votre conscience; et quand vous vous trouveriez environnée des flots impétueux des tentations et des adversités, quand vous seriez atteinte des douleurs de la mort et assiégée des peines de l'enfer (2), espérez et souffrez avec patience, car c'est ainsi que vous ne vous éloignerez pas du port de la grâce et du bon plaisir du Très-Haut.

CHAPITRE XX

Le Très-Haut se manifeste à sa bien-aimée Marie, notre souveraine, par une faveur singulière.

725. Notre auguste Souveraine ressentait déjà les approches de l'agréable jour de la vue du bien suprême qu'elle désirait avec tant d'ardeur, et elle découvrait en ses puissances, comme par un crépuscule avant-coureur, la force des rayons de cette lumière divine qui commen-

(1) Isa., III, 10. — (2) Ps. XVII, 5 et 6.

çait à les éclairer. Elle s'embrasait entièrement par la proximité de la flamme invisible qui chauffe et brûle sans consumer, et recevant dans son intelligence les premières impressions de cette nouvelle clarté, elle interrogeait ses anges en ces termes : « Mes amis et mes seigneurs, mes
« gardes très-vigilants et très-fidèles, dites-moi quelle est
« l'heure de ma nuit ? Quand est-ce que luira l'aurore de
« mon beau jour, où mes yeux verront le Soleil de justice
« qui les éclaire, et qui donne la vie à mes sentiments et
« à mes pensées ? » Les princes célestes lui répondirent :
« Épouse du Très-Haut, Celui que votre cœur désire
« comme sa vérité et sa lumière, est proche ; il ne tar-
« dera plus longtemps, puisqu'il commence déjà de pa-
« raitre. » Par cette réponse une partie du voile qui lui cachait la vue des substances spirituelles fut ôtée, elle découvrit les saints anges et elle les vit, comme elle avait accoutumé, en leur être propre, et sans aucun empêchement du corps ni des sens.

726. Ces espérances que venait de recevoir Marie, et la vue des esprits angéliques, calmèrent quelque peu l'impatience des désirs qu'elle avait de voir son bien-aimé. Mais cette sorte d'amour, qui aspire au plus noble objet de la volonté, ne peut être satisfait qu'avec lui ; et quand même la créature qui en est atteinte se trouverait au milieu des anges et des saints, son cœur, blessé des amoureuses flèches du Tout-Puissant, ne saurait reposer sans lui. Toutefois notre divine Souveraine, ressentant une secrète joie par la promesse qu'elle avait reçue d'être bientôt consolée, dit à ses anges : « Princes célestes, flambeaux
« de la lumière inaccessible qu'habite mon bien-aimé,
« pourquoi ai-je mérité d'être privée si longtemps de
« votre vue ? En quoi vous ai-je déplu ? Dites-moi, mes-
« seigneurs et mes maîtres, en quoi j'ai été négligente,

« afin que je ne vous perde plus par ma faute. » Ils lui répondirent : « Souveraine Princesse et Épouse du Tout-Puissant, nous obéissons à la voix de notre Créateur, nous nous conduisons tous par sa sainte volonté ; il nous envoie comme des esprits qui lui appartiennent, et nous ordonne ce qui lui plaît ; il nous a ordonné de nous dérober à votre vue, quand il vous a privée de la sienne, mais en nous prescrivant de mettre tous nos soins à vous secourir et à vous défendre sans nous manifester. Nous avons accompli ce commandement, sans que vous y prissiez garde. »

727. « Dites-moi donc maintenant (leur repartit la très-sainte Vierge) où est mon Maître, mon bien et mon Créateur ? Dites-moi si mes yeux tarderont à le voir, ou si j'ai été assez malheureuse que de lui déplaire en quelque chose, afin que cette très-vile créature pleure amèrement la cause de sa punition. Ministres et ambassadeurs du grand Roi, ayez pitié de mon affliction amoureuse, et donnez-moi des nouvelles de mon bien-aimé ? » — « Incessamment vous allez voir, souveraine Princesse (lui répondirent les anges), Celui que votre âme désire ; mêlez cette confiance avec votre douce peine. Notre Dieu ne se refuse pas à ceux qui le cherchent sincèrement, et avec autant d'ardeur que vous le cherchez ; la tendresse de son amour est grande, souveraine Princesse, pour ceux qui se préparent à le recevoir ; il remplira avec largesse vos souhaits. » Les saints anges ne faisaient pas difficulté de l'appeler Souveraine, tant parce qu'ils étaient assurés de sa très-prudente humilité que parce qu'ils affectaient de confondre ce titre honorable avec celui d'Épouse du Très-Haut, ayant été témoins des épousailles que la Majesté divine avait célébrées avec cette Reine. Or, comme sa sagesse infinie avait disposé que

les anges, tout en lui cachant le titre et la dignité de Mère du Verbe jusqu'au temps qu'elle avait fixé, lui rendraient d'ailleurs de grands honneurs, ils s'empressèrent de lui en donner beaucoup de témoignages, quoiqu'ils l'honorassent bien plus en secret qu'à l'extérieur.

728. L'auguste Marie attendait l'arrivée de son Époux et du souverain bien au milieu de ces amoureux entretiens, lorsque les séraphins qui l'assistaient commencèrent à la préparer par une nouvelle illustration de ses puissances, gage assuré et doux préliminaire du bien après lequel elle soupirait. Mais comme ces faveurs ne faisaient qu'exciter davantage la flamme ardente de son amour, impatient d'atteindre au but de ses désirs, les élans de ses amoureuses plaintes ne cessaient d'accroître, et dans ces élans elle dit aux séraphins : « Esprits suprêmes qui vous
« tenez si près de mon trésor, miroirs resplendissants où
« j'avais accoutumé de regarder avec une vive joie de mon
« âme son divin portrait représenté avec tant d'éclat,
« dites-moi où est la lumière qui vous éclaire et qui vous
« remplit de beauté? Dites pourquoi mon bien-aimé tarde
« si longtemps? Dites-moi ce qui l'empêche de me con-
« soler par sa présence? Si c'est par ma faute, je me cor-
« rigerai ; si c'est que je ne mérite pas l'accomplissement
« de mes désirs, je me conformerai à sa volonté, et
« s'il se plaint en ma douleur, je la supporterai avec joie ;
« mais, dites - moi, comment pourrai-je vivre sans ma
« propre vie? comment me pourrai-je conduire sans ma
« lumière? »

729. Les séraphins répondant à ces douces plaintes lui dirent : « Souveraine Dame, votre bien-aimé ne tarde pas
« quand il s'absente et s'arrête pour votre profit et pour
« votre amour, puisqu'il afflige ceux qu'il aime le plus
« pour les consoler, qu'il les éprouve pour augmenter leur

« joie, et qu'il se cache pour se laisser trouver. Il veut que
« vous semiez avec larmes, pour recueillir ensuite avec
« joie le doux fruit de la douleur; car si le bien-aimé ne
« se cachait, on ne le chercherait jamais avec les soins et
« les regrets que son absence cause; l'âme ne réformé-
« rait pas ses affections, et l'estime qu'elle doit avoir de
« son trésor ne serait pas aussi grande. »

730. Marie obtint cette illustration dont nous avons parlé ci-devant pour purifier ses puissances; ce n'est pas qu'elle eût aucune faute à expier, puisqu'elle n'en pouvait point commettre; mais quoique tous ses mouvements et toutes ses opérations pendant cette absence du Seigneur eussent été méritoires et saints, ces nouveaux dons n'en étaient pas moins nécessaires pour apaiser dans son esprit et dans ses puissances les agitations qu'y excitaient les amoureux regrets qu'elle ressentait d'avoir perdu la présence du Seigneur, et pour la tirer de l'état pénible où elle se trouvait et la faire jouir de ces nouvelles et différentes faveurs; car, pour proportionner les puissances à l'objet et à la manière de le voir, il fallait les renouveler et les disposer. C'est ce que les séraphins firent, comme nous l'avons rapporté au chapitre xiv^e de ce livre. Ensuite le Seigneur lui donna le dernier ornement ou qualité pour la préparer à la dernière disposition précédant la vision qu'il lui voulait manifester.

731. Cette sorte d'élévation produisait dans les puissances de notre auguste Reine les effets et les actes d'amour et des autres vertus que le Seigneur prétendait: c'est tout ce que je puis en dire; et la Majesté divine, résidant parmi ces mêmes puissances, ôta le voile qui la couvrait, et après y avoir été si longtemps cachée, elle se manifesta à son épouse, à son unique et à sa bien-aimée Marie par une vision abstraactive de sa divinité. Bien que cette vision

eût lieu par des espèces et ne fût pas immédiate, elle fut pourtant très-claire et très-sublime en son genre; le Seigneur s'en servit pour essuyer les larmes continuelles de notre Reine, récompenser ses affections et ses amoureuses peines, satisfaire ses désirs, et lui permettre de se reposer entièrement dans une abondance de délices et entre les bras de son bien-aimé (1). Ce fut là que la jeunesse de cet aigle embrasé d'amour se renouvela (2), pour élever plus haut son vol dans la région impénétrable de la Divinité; car Marie monta par les espèces, qu'elle conserva d'une manière merveilleuse après cette vision, à une telle hauteur qu'aucune autre créature n'a pu y atteindre même par la pensée.

732. La joie dont la bienheureuse Vierge fut comblée dans cette vision devait être mesurée tant à l'extrême douleur qu'elle avait éprouvée, qu'aux grands mérites qu'elle avait acquis par son moyen. Pour moi, je ne puis dire autre chose, sinon que où la douleur se trouva la plus grande, la consolation le fut aussi (3), et que la patience, l'humilité, la force, la constance, les affections et les amoureuses peines de Marie, durant tout le temps de cette absence, furent supérieures à celles qu'ait jamais eues aucune autre créature. Il n'y eut que cette seule et unique Vierge qui sut pénétrer ce que cette sagesse avait de plus sublime, apprécier justement la privation de la vue du Seigneur et ressentir son absence d'une manière convenable; elle sut aussi le chercher avec patience, accepter avec humilité toutes les afflictions qu'il lui envoyait et les supporter avec force, le glorifier avec un amour ineffable, estimer ensuite ses faveurs et profiter de sa présence.

733. La très-pure Marie, ayant été élevée à cette vision,

(1) Cant., VIII, 5. — (2) Ps. CII, 5. — (3) II Cor., I, 5.

se prosterna par son affection devant la Majesté divine, et lui dit : « Seigneur incompréhensible et souverain
« bien de mon âme, puisque vous tirez de la poussière ce
« pauvre vermisseau, accueillez, Seigneur, l'ouvrage de
« votre miséricorde, recevez votre propre gloire avec celle
« que vos saints courtisans vous donnent, en très-humbles
« actions de grâces des bienfaits dont vous comblez mon
« âme ; et si mes œuvres vous ont été désagréables, comme
« partant d'une créature abjecte et terrestre, réformez
« maintenant en moi, mon divin Maître, tout ce qui vous
« déplaît. O bonté infinie, ô unique sagesse, purifiez et
« renouvelez ce cœur, faites qu'il vous devienne agréable
« et qu'il soit humble et repentant, afin que vous ne le
« rejetiez plus. Si je n'ai pas accepté les petites épreuves
« et la mort de mes parents comme je le devais, et si j'ai
« contrarié en quelque chose votre bon plaisir, réglez,
« mon Dieu, mes puissances, et agissez envers moi comme
« Seigneur tout-puissant, comme Père suprême, et comme
« l'unique Époux de mon âme. »

734. Le Très-Haut répondit à cette humble prière :
« Mon Épouse et ma Colombe, la douleur de la mort de
« vos parents et le sentiment des autres afflictions ne sont
« pas des fautes, mais des effets naturels de la condition
« humaine ; et par l'amour avec lequel vous vous êtes
« conformée en toutes choses aux dispositions de ma di-
« vine volonté, vous avez mérité de nouveau ma grâce
« et ma complaisance. Je distribue, comme Seigneur de
« toutes choses, la véritable lumière et ses effets par ma
« sagesse ; je forme successivement le jour et la nuit ; je
« cause la sérénité et je fixe aussi le temps propre à la tem-
« pête, afin qu'on exalte et ma puissance et ma gloire,
« que l'âme marche plus en sûreté avec le contre-poids
« de sa propre connaissance, que les flots agités des tri-

« bulations la fassent arriver plus tôt au port assuré de
« mon amitié et de ma grâce, et qu'étant plus remplie
« de mérites, elle m'oblige de l'accueillir avec plus de
« bienveillance. Voilà, ma bien-aimée, l'ordre admi-
« rable de ma sagesse, et c'est pourquoi vous avez tardé
« si longtemps à me voir ; car je veux que vous pratiquiez
« la plus grande sainteté et la plus grande perfection. Ser-
« vez-moi donc, ma très-chère, puisque je suis votre
« Époux et le Dieu des miséricordes infinies, et puisque
« mon nom est admirable dans la variété de mes grandes
« œuvres. »

735. Notre reine Marie sortit de cette vision toute renouvelée et toute remplie d'une nouvelle science de la Divinité et des mystères cachés du grand Roi, qu'elle glorifiait et louait par des cantiques et par des aspirations continuelles de son esprit entièrement calmé, et à mesure qu'augmentaient les faveurs qu'elle obtenait, son humilité et toutes ses autres vertus croissaient aussi. Sa prière ordinaire était de faire toujours ce qui serait le plus agréable à la volonté du Très-Haut, et de l'accomplir en toutes choses ; et elle passa quelques jours en cet état, jusqu'au moment où arriva ce que je dirai au chapitre suivant.

Instruction de la Reine du ciel.

736. Ma fille, je vous redirai souvent la leçon de la plus grande sagesse des âmes, qui consiste à acquérir la connaissance de la croix par l'amour des épreuves, en les souffrant à mon imitation avec patience. Assurément, si l'ambition des mortels n'était pas si grossière, ils les désireraient pour le seul bon plaisir de leur Dieu et de leur

Seigneur, qui leur a fait connaître que sa volonté et ses complaisances s'y rencontraient, puisque le serviteur fidèle et affectionné doit toujours préférer la satisfaction de son maître à sa propre commodité. Mais la grossièreté des mondains les empêche d'en user de la sorte avec leur Seigneur; ainsi, après tant d'enseignements ils semblent ignorer encore que tout leur remède dépend de suivre Jésus-Christ dans le chemin de la croix, et qu'il faut que les enfants coupables souffrent avec leur Père innocent, et que les membres se conforment à leur chef, pour que le fruit de la rédemption leur soit profitable.

737. Recevez donc, ma fille, cette instruction, et gravez-la au plus profond de votre cœur; sachez qu'en qualité de fille du Très-Haut, d'épouse de mon très-saint Fils et de ma disciple, vous devriez, quand même vous seriez libre de choisir, acheter comme ornement la précieuse perle des souffrances, afin de vous rendre plus agréable à votre Seigneur et à votre Époux; et préférer les douleurs de sa croix à ses caresses et à ses faveurs, parce qu'en choisissant les consolations et les délices, votre amour-propre y pourrait trop trouver son compte; tandis que le seul amour de Jésus-Christ inspire l'option des tribulations et des peines. Que si, pour innocent qu'on soit, l'on doit toujours préférer les peines aux satisfactions de l'esprit, quelle est la folie des hommes pécheurs, d'aimer si aveuglément les plaisirs sensibles et charnels, et d'avoir si fort en horreur tout ce qu'ils pourraient souffrir pour Jésus-Christ et pour le salut de leurs âmes!

738. Votre prière continuelle, ma fille, doit être de redire sans cesse : Me voici, Seigneur, que voulez-vous faire de moi (1)? Mon cœur est préparé et tranquille; il

(1) Act., ix, 6.

est tout disposé (1), que voulez-vous, Seigneur, que je fasse pour vous? Faites que cette prière soit en vous sincère et véritable, et qu'elle parte plutôt du fond de votre cœur que de votre bouche. Vos pensées doivent être relevées, et votre intention droite, pure et noble; elle ne doit avoir d'autre but que d'accomplir en toutes choses ce qui sera le plus agréable au Seigneur, qui distribue les épreuves, sa grâce et ses faveurs avec poids et mesure. Examinez toujours par quelles pensées, par quelles actions, et en quelles occasions vous pouvez déplaire ou agréer davantage à votre bien-aimé, afin que vous sachiez ce que vous devez retrancher ou désirer en vous. Réformez au plus tôt le moindre désordre pour petit qu'il soit, ou ce qui est le moins pur et le moins parfait, fût-ce une chose qui vous paraîtrait permise et de quelque utilité : car vous devez croire mauvais et inutile pour vous tout ce qui n'est pas le plus agréable au Seigneur, et nulle imperfection ne peut vous paraître petite si elle déplaît à Dieu. Avec ces craintes prévoyantes et ces saintes précautions, vous marcherez assurée, et soyez persuadée, ma très-chère fille, que toutes les hyperboles humaines ne sauraient exprimer la grande récompense que le Très-Haut réserve aux âmes qui vivent dans cette application.

CHAPITRE XXI

Le Très-Haut ordonne à la très-sainte Vierge de prendre l'état de mariage ; comment elle répond à cet ordre.

739. Notre très-belle Souveraine était parvenue à sa treizième année et demie, et était déjà fort grande au

(1) Ps. LVI, 8.

physique et au moral, en vertus et en mérites, lorsqu'elle eut une autre vision abstractive de la Divinité en la même forme que les autres de cette espèce dont nous avons parlé. Il semble qu'il soit arrivé en cette vision ce que l'Écriture dit être arrivé à Abraham quand Dieu lui ordonna de sacrifier son fils bien-aimé Isaac, unique gage de toutes ses espérances : Dieu tenta Abraham, dit Moïse (1), éprouvant sa prompte obéissance pour la couronner. On peut dire, en effet, que Dieu tenta aussi notre auguste Maîtresse en cette vision, en lui ordonnant d'embrasser l'état de mariage. Cela prouve combien il est vrai de dire que les jugements du Seigneur sont incompréhensibles, et combien ses voies et ses pensées sont élevées au-dessus des nôtres (2). Celles de la très-pure Marie étaient aussi éloignées de celles que le Très-Haut lui manifestait en lui ordonnant de recevoir un époux pour sa garde et pour sa compagnie, que le ciel l'est de la terre (3); car elle désirait et s'était promis de n'en avoir aucun durant toute sa vie, autant qu'il pouvait dépendre de sa volonté, et elle renouvelait souvent le vœu de chasteté qu'elle avait fait de si bonne heure.

740. Le Très-Haut ayant célébré avec la très-pure Marie ces épousailles solennelles que nous avons décrites, après qu'elle fut entrée dans le Temple, les confirma par l'approbation du vœu de chasteté, qu'elle fit avec tant de gloire en présence de tous les esprits angéliques. La très-chaste colombe avait renoncé à toute sorte de relations humaines et aux attachements de la terre, à l'espérance et à l'amour de toutes les créatures : elle était tout absorbée en l'amour le plus pur de ce souverain bien qui ne manque jamais, étant persuadée qu'elle serait plus chaste en l'ai-

(1) Gen., XXII, 1 et 2. — (2) Rom., XI, 33. — (3) Isa., LV, 9.

mant, plus pure en le touchant, et plus vierge en le recevant. L'ordre que le Seigneur lui donna d'accepter un époux terrestre, sans qu'elle s'y attendit et sans lui découvrir autre chose alors, surprit étrangement le cœur très-innocent de cette sainte fille, qui vivait dans l'assurance de n'avoir point d'autre époux que le même Dieu qui le lui donnait. Cette épreuve fut bien plus grande que celle d'Abraham, puisqu'il n'aimait pas autant son fils Isaac (1) que l'auguste Marie n'aimait sa chasteté inviolable.

741. Mais la très-prudente Vierge suspendit son jugement devant un ordre si surprenant, et ne s'appliqua qu'à espérer et à croire mieux qu'Abraham en l'espérance contre l'espérance (2), et elle dit au Seigneur : « Dieu
« éternel, d'une majesté incompréhensible, Créateur du
« ciel et de la terre, et de tout ce qui s'y trouve renfermé;
« vous, Seigneur, qui pesez les vents et qui assignez
« par votre puissance des limites à la mer (3), toutes
« choses étant soumises à votre volonté (4), vous pouvez
« faire de ce petit vermisseau tout ce qu'il vous plaira,
« sans que je manque jamais à ce que je vous ai promis.
« Que si je ne m'écarte point, mon bien-aimé, de votre
« bon plaisir, je proteste de nouveau que je veux être
« chaste tout le temps de ma vie, et que je ne veux point
« d'autre maître ni d'autre époux que vous, mon divin
« Seigneur; et puisque je dois, comme votre créature,
« vous obéir, il vous appartient, mon cher Époux, de
« tirer ma faiblesse humaine de l'embarras pénible où me
« met votre saint amour. » La très-chaste Marie se troubla quelque peu, comme il lui arriva plus tard, lors de l'ambassade de l'archange saint Gabriel (5); mais quoiqu'elle

(1) Gen. XXII. — (2) Rom., IV, 18. — (3) Job, XXVIII, 25; Ps. CIII, 9. — (4) Esth., XIII, 9. — (5) Luc., I, 29.

ressentit une certaine tristesse, elle n'en montra pas moins la plus héroïque obéissance qu'elle eût pratiquée jusqu'alors; de sorte qu'elle se soumit entièrement à la volonté du Seigneur. Le Très-Haut lui répondit : « Marie, cal-
« mez votre cœur; votre résignation m'est agréable; la
« puissance de mon bras n'est pas sujette aux lois; je
« me charge de tout ce qui vous sera le plus conve-
« nable. »

742. La très-sainte Vierge revint de la vision à son état ordinaire avec cette seule promesse du Très-Haut, et elle fut continuellement agitée entre l'incertitude et l'espérance dans lesquelles l'avaient laissée le commandement et la promesse divine; le Seigneur la voulant obliger par ce moyen à redoubler ses larmes et ses affections d'amour et de confiance, de foi, d'humilité, d'obéissance, de chasteté, et de plusieurs autres vertus qu'il nous serait impossible d'énumérer. Pendant que notre Souveraine se livrait avec une certaine douleur à ces prières et à ces perplexités humbles et prudentes, Dieu parla dans un songe au grand prêtre, qui était saint Siméon, et lui prescrivit de se disposer à marier Marie, fille de Joachim et d'Anne de Nazareth, parce que sa divine Majesté la regardait avec une sollicitude et avec un amour particuliers. Le saint prêtre, en répondant à Dieu, le pria de faire connaître celui que Marie devait épouser. Le Seigneur lui ordonna d'assembler les autres prêtres et les docteurs, et de leur exposer que cette fille était seule et orpheline, et qu'elle n'avait aucune inclination à s'engager dans le mariage; mais que, la coutume étant qu'aucune fille nubile ne sortît du Temple sans se marier, il était convenable de lui faire embrasser cet état avec la personne qu'ils jugeraient le plus à propos.

743. Le prêtre Siméon obéit aux ordres divins; et,

ayant assemblé les autres, il leur découvrit la volonté du Très-Haut, et leur annonça, suivant ce qui lui avait été révélé, la prédilection que la Majesté divine avait pour cette fille, Marie de Nazareth, ajoutant que, comme elle se trouvait dans le Temple privée de ses parents, il était de leur devoir de prendre un soin particulier de ses intérêts, et de lui chercher un époux digne d'une fille si honnête, si vertueuse et si irréprochable en ses mœurs, ainsi qu'ils l'avaient tous reconnu durant le temps qu'elle y avait demeuré; d'autant plus que la condition, le bien, la qualité et les autres avantages qu'elle présentait en sa personne étaient si considérables, qu'il était important de bien choisir celui à qui il faudrait la confier. Il leur dit aussi que Marie de Nazareth n'avait point de goût pour le mariage, mais qu'il n'était pas juste qu'elle sortit du Temple sans embrasser cet état, parce qu'elle était orpheline et nubile.

744. Après que cette affaire eut été proposée et mûrement discutée dans l'assemblée des prêtres et des docteurs, ils délibérèrent tous par une impulsion du Ciel que dans une circonstance où il était si à désirer de prendre une bonne décision, et où le Seigneur avait manifesté son bon plaisir, il fallait consulter sa sainte volonté et le prier de désigner par quelque signe celui qui serait le plus propre pour être l'époux de Marie, et que cet époux fût de la maison et de la lignée de David, afin que la loi fût accomplie. Ils fixèrent, en conséquence, un jour où tous les jeunes hommes de cette lignée qui étaient à Jérusalem devraient se réunir dans le Temple : et ce fut justement le jour auquel notre Souveraine achevait sa quatorzième année. Et, comme il était nécessaire de lui donner connaissance de cette résolution et de lui demander son consentement, le prêtre Siméon l'appela, et lui annonça l'in-

tention qu'il avait, ainsi que les autres prêtres, de lui choisir un époux avant qu'elle sortit du Temple.

745. La très-prudente Marie, le visage couvert d'une pudeur virginale, répondit au prêtre avec une rare modestie et une profonde humilité : « Pour moi, Monseigneur, j'ai désiré, autant qu'il pouvait dépendre de ma volonté, de garder la chasteté toute ma vie en me consacrant à mon Dieu et à son service dans ce saint Temple, en reconnaissance des grands biens que j'y ai reçus; et je n'ai jamais eu aucune inclination pour le mariage, me croyant incapable des soins qu'il entraîne. Voilà mon intention; mais c'est à vous, Monseigneur, qui tenez la place de Dieu, à m'enseigner ce qui sera le plus conforme à sa sainte volonté. » — « Ma fille, lui répliqua le prêtre, le Seigneur exaucera vos saints désirs; mais considérez qu'aucune des filles d'Israël ne refuse de se marier maintenant que nous attendons, selon les divines prophéties, la venue du Messie; et c'est pour cela que celle qui a des enfants parmi nous s'estime heureuse et bénie. Vous pourrez servir Dieu avec beaucoup de perfection dans cet état, et, afin que vous y rencontriez une personne qui seconde vos pieuses intentions, nous adresserons des prières au Seigneur, et nous lui demanderons, comme je vous l'ai dit, qu'il nous découvre par quelque signe l'époux qui lui sera le plus agréable d'entre ceux de la lignée de David; et vous, ma fille, demandez la même chose par des prières continuelles, afin que le Très-Haut vous regarde et nous éclaire tous. »

746. Ceci se passa neuf jours avant celui qu'on avait fixé pour prendre une décision et pour exécuter ce qui aurait été arrêté. Pendant ce temps-là la très-sainte Vierge redoubla ses prières, ses larmes et ses soupirs, et

demanda au Seigneur l'accomplissement de sa divine volonté en une chose qui lui était si importante, et qui la jetait dans de si vives inquiétudes. Le Seigneur lui apparut et lui dit : « Mon Épouse et ma Colombe, calmez
 « votre cœur affligé, et bannissez-en le trouble et la tris-
 « tesse : je suis attentif à vos désirs et à vos prières ; je
 « gouverne toutes choses, et le prêtre est conduit par ma
 « lumière ; je vous donnerai un époux qui ne s'opposera
 « pas à vos saints désirs, mais plutôt s'y conformera avec
 « le secours de ma grâce : je vous le chercherai par-
 « fait et selon mon cœur, et je le choisirai d'entre mes
 « serviteurs : mon pouvoir est infini, et ma protection ne
 « vous manquera jamais. »

747. La très-sainte Vierge répondit au Seigneur : « Sou-
 « verain bien et amour de mon âme, vous n'ignorez pas
 « le secret de mon cœur, et les désirs que vous y avez
 « mis dès l'instant que vous m'avez donné l'être ; conser-
 « vez-moi donc, mon divin Époux, chaste et pure,
 « comme je l'ai désiré par vous et pour vous. Ne méprisez
 « point mes soupirs, et ne m'éloignez pas de votre di-
 « vine face. Considérez, Seigneur, ma faiblesse, puisque
 « je ne suis, par ma bassesse, qu'un chétif ver de terre ;
 « car si je commets quelque faute dans l'état de ma-
 « riage, je manquerai à votre égard et à mes désirs :
 « faites que je parvienne au véritable but de votre bon
 « plaisir, et que mon peu de mérite ne vous détourne
 « point de m'accorder cette grâce ; quoique je ne sois
 « qu'une vaine poussière (1), je crierai aux pieds de
 « votre divine grandeur, et j'espérerai en vos miséri-
 « cordes infinies. »

748. La très-chaste fille s'adressait aussi à ses saints

(1) Gen., XVIII, 27.

anges, qu'elle surpassait en sainteté et en pureté, et leur communiquait souvent les peines qu'elle ressentait en pensant au nouvel état qui l'attendait. Or ces esprits célestes lui dirent un jour : « Épouse du Très-Haut (car
« vous ne pouvez pas ignorer ni oublier ce titre, et en-
« core moins l'amour qu'il vous porte, lui qui est tout-
« puissant et fidèle), calmez, souveraine Dame, votre
« cœur, puisque le ciel et la terre cesseront d'exister,
« plutôt que la vérité de ses promesses ne manque de
« s'effectuer (1). Votre divin Époux se charge de tout ce
« qui vous concerne; la puissance de son bras, qui domine
« sur les éléments et sur toutes les créatures, peut sus-
« pendre la force des flots impétueux, et empêcher l'ac-
« tion des éléments, de telle sorte que le feu ne brûlerait
« plus, et que la terre ne serait plus pesante. Ses profonds
« jugements sont saints et impénétrables; ses décrets sont
« justes et admirables; les créatures ne peuvent pas les
« comprendre, mais elles doivent les respecter. Si donc
« sa divine Grandeur veut que vous la serviez dans le
« mariage, il vaudra mieux pour vous de lui être agréable
« en cet état, que de lui déplaire dans un autre. Son in-
« finie Majesté vous conduira sans doute par le chemin le
« meilleur, le plus parfait et le plus saint; comptez sur
« ses promesses. » Les peines de notre Souveraine dimi-
nuèrent quelque peu par cette exhortation angélique; et
elle pria de nouveau les esprits célestes de l'assister, de
la garder, et de représenter au Seigneur sa soumission,
puisque'elle attendait avec résignation tout ce que sa divine
volonté voudrait ordonner.

(1) Matth., xxiv, 34.

Instruction que me donna la Reine du ciel.

749. Ma très-chère fille, les jugements du Seigneur sont très-hauts et très-vénérables; les créatures ne les doivent point sonder, puisqu'elles sont dans l'impossibilité de les pénétrer. Sa divine Majesté m'ordonna de prendre l'état de mariage, et elle me cacha alors son secret; mais il fallait que cela s'exécutât de la sorte afin que mes couches fussent honorables aux yeux du monde, qui réputait le Verbe incarné dans mon sein pour enfant de mon Époux, parce qu'il en ignorait encore le mystère. Ce fut aussi un moyen convenable pour le cacher à Lucifer et à ses démons, qui étaient fort irrités contre moi, et s'épuisaient en efforts pour me faire sentir les effets de leur fureur. Car quand il me vit embrasser l'état commun des femmes mariées, il s'aveugla, croyant qu'il était incompatible d'avoir un homme pour époux et d'être Mère de Dieu; cette méprise l'apaisa un peu, et lui fit donner quelque trêve à sa malice. Le Très-Haut eut aussi dans mon mariage d'autres fins, qui ont été manifestées, quoiqu'elles me fussent alors cachées, parce que cela était convenable.

750. Je veux que vous sachiez, ma fille, que la plus grande douleur et la plus amère affliction que j'eusse éprouvées jusqu'à ce jour, fut d'apprendre que je devais avoir un homme pour époux, sans que le Seigneur m'en expliquât le mystère; et si sa divine vertu ne m'eût soutenue dans cette peine, et ne m'eût laissé une certaine confiance, quoique assez vague et assez obscure, j'aurais succombé à la douleur. Vous comprendrez par là combien la créature doit être soumise à la volonté du Très-Haut, et qu'elle doit lui assujettir son faible entendement, sans s'amuser à sonder les secrets inaccessibles et impénétrables

de sa divine Majesté. Quand donc la créature trouve quelque difficulté ou quelque danger en ce que le Seigneur ordonne, elle doit se confier en lui, et croire qu'il ne l'expose point au péril pour l'abandonner ensuite, mais plutôt pour l'en faire sortir victorieuse et triomphante, si elle coopère de son côté à la grâce qu'elle reçoit; que si l'âme prétend scruter les jugements de sa sagesse, et se satisfaire avant de croire et d'obéir, alors elle fait injure à la gloire et à la majesté de son Créateur, et perd en même temps le mérite qu'elle pourrait acquérir.

751. Je reconnaissais que le Très-Haut est au-dessus de toutes les créatures, qu'il n'a pas besoin de nos raisonnements, et qu'il ne demande qu'une volonté soumise, puisqu'on ne peut lui donner aucun conseil, mais seulement obéissance et louange. Ignorant ce qu'il me prescrirait dans l'état de mariage, je m'affligeais beaucoup à cause de mon amour de la chasteté; néanmoins cette douleur et cette peine ne me rendirent pas assez curieuse que de vouloir examiner sa conduite: au contraire, elles servirent à rendre mon obéissance plus excellente et plus agréable à la Majesté divine. Voilà l'exemple sur lequel vous devez régler la soumission que vous êtes obligée d'avoir pour tout ce que vous saurez être du bon plaisir de votre Époux et de votre Seigneur, comptant sur sa protection et sur la certitude de ses promesses infailibles; vous devez aussi céder sans résistance à ses commandements, et même à ses inspirations, quand vous aurez l'approbation de ses ministres et de vos supérieurs.

CHAPITRE XXII

On célèbre les épousailles de la très-sainte Vierge
avec le très-chaste Joseph.

752. Le jour déterminé arriva auquel, comme nous l'avons dit au chapitre précédent, notre Souveraine achevait la quatorzième année de son âge; en ce jour les jeunes hommes de la tribu de Juda et de la lignée de David (dont notre auguste Maitresse descendait), alors présents à Jérusalem, s'assemblèrent. Joseph, originaire de Nazareth et habitant de la sainte cité, reçut ordre de se rendre parmi eux, comme étant de la race royale de David. Il avait alors trente-trois ans, était bien fait, d'un visage agréable, mais d'une modestie incomparable, et surtout extrêmement chaste en ses pensées et en ses œuvres; ses inclinations étaient si saintes qu'il avait fait dès sa douzième année le vœu de chasteté. Il était parent au troisième degré de la vierge Marie; sa vie était très-pure, et irrépréhensible aux yeux de Dieu et des hommes.

753. Tous les jeunes hommes étant assemblés au Temple, unirent leurs prières à celles des prêtres, et demandèrent au Seigneur qu'il leur inspirât ce qu'ils devaient faire. Le Très-Haut, parlant au cœur du grand prêtre, lui inspira de faire prendre à chacun de ces jeunes hommes une baguette sèche, en leur enjoignant de demander tous avec une vive foi à la Majesté divine qu'elle désignât par ce moyen celui qu'elle avait choisi pour être l'époux de Marie. Et comme personne n'ignorait la vertu et le mérite de cette sainte fille, ni tout ce que la renom-

mée disait de sa beauté, de ses biens et de sa qualité, chacun aspirait au bonheur d'obtenir pour épouse celle qu'on savait être l'enfant unique de sa maison. Il n'y eut parmi eux que le très-humble et très-juste Joseph qui se crût indigne d'un pareil trésor; et se souvenant du vœu de chasteté qu'il avait fait, il promit de nouveau de l'observer toute sa vie, tout en se résignant à la volonté divine, et en acceptant de grand cœur tout ce qu'elle voudrait disposer; mais cela n'empêchait pas qu'il n'eût plus de vénération et plus d'estime que tous les autres pour la très-sainte fille.

754. Tandis que tous ceux qui étaient assemblés faisaient cette prière, on vit fleurir la seule baguette que Joseph portait, et l'on vit en même temps descendre une très-belle colombe revêtue d'un merveilleux éclat qui se posa sur la tête du même saint; ensuite Dieu lui parla intérieurement en ces termes : « Joseph, mon serviteur, « Marie doit être votre épouse; recevez-la avec soin et « avec respect, car elle est agréable à mes yeux; elle est « très-juste et très-pure de corps et d'esprit : vous ferez « tout ce qu'elle vous dira. » Sur la déclaration et le signe du ciel, les prêtres se déterminèrent de donner à Marie saint Joseph pour époux, comme celui que Dieu même lui avait choisi. Ils appelèrent aussitôt pour les épousailles celle qui était excellente comme le soleil et plus belle que la lune (1); elle parut au milieu de l'assemblée avec une majesté plus qu'angélique, et avec une beauté, une douceur et une grâce incomparable, et les prêtres la marièrent avec Joseph, le plus chaste et le plus saint des hommes.

755. L'auguste Marie, avec un air modeste et recueilli,

(1) Cant., vi, 9.

et en Reine d'une humilité égale à sa majesté, fit ses adieux aux prêtres et à la maîtresse, et demanda leur bénédiction et pardon à ses compagnes, en remerciant les uns et les autres des bienfaits qu'elle en avait reçus. Elle fit tout cela avec des témoignages de profonde humilité, et en même temps avec un prudent laconisme : car elle parlait très-peu dans toutes les occasions, et ce qu'elle disait était toujours pesé et mesuré. Elle sortit du Temple avec une vive douleur de le quitter contre ses inclinations et contre ses désirs, et escortée de quelques-uns des principaux ministres du Temple qui étaient séculiers et s'occupaient de ses intérêts temporels ; puis elle s'en alla avec son époux Joseph à Nazareth, patrie des deux nouveaux époux. Saint Joseph y était né, et c'était par une disposition particulière du Très-Haut qu'il était allé, à la suite d'un revers de fortune, demeurer à Jérusalem, où les choses tournèrent si bien pour lui, qu'il eut le bonheur de devenir l'époux de celle que Dieu avait choisie pour être sa propre Mère.

756. Étant arrivés à Nazareth, où l'auguste Marie avait les maisons et les autres biens de ses bienheureux parents, ils y furent reçus et visités par leurs parents et leurs amis, avec les réjouissances et les félicitations que l'usage établit en de semblables occasions. Après s'être acquittés fort saintement de tous les devoirs que la civilité impose, et avoir honnêtement satisfait aux obligations temporelles qui lient les hommes dans leurs rapports mutuels, nos très-saints mariés Joseph et Marie se trouvèrent libres et tranquilles dans leur demeure. Suivant la coutume adoptée par les Juifs, les époux passaient les premiers jours de leur mariage à étudier réciproquement leur caractère, afin d'apprendre par cette connaissance mutuelle à vivre en plus grande concorde et harmonie.

757. Or, en un de ces jours, saint Joseph dit à son épouse Marie : « Madame, je rends grâces au Très-Haut
« de m'avoir fait la faveur de me choisir pour votre époux
« lorsque je méritais le moins cet honneur et que je me
« croyais le plus indigne de votre compagnie ; mais sa
« divine Majesté, qui peut, quand elle veut, élever le
« pauvre, a usé de cette miséricorde envers moi, et je
« désire que vous m'aidiez, comme je l'espère de votre
« bonté et de votre vertu, à lui rendre la reconnaissance
« que je lui dois, en la servant avec droiture de cœur. En
« tout ce qui regardera son service je serai votre servi-
« teur, et je vous prie, par l'affection sincère avec la-
« quelle je vous estime, de suppléer aux biens qui me
« manquent et à beaucoup de qualités que je n'ai pas, et
« que je devrais avoir pour être votre époux ; faites-moi
« connaître, Madame, votre volonté, afin que je l'ac-
« complisse. »

758. Après avoir entendu ce discours avec une humilité sincère et une douce gravité, la très-sainte épouse répondit à Joseph : « Monseigneur, je suis bien aise
« que le Très-Haut, m'ayant destinée au mariage, ait
« eu la bonté de vous choisir pour mon époux et pour
« mon maître, et que les services que je prétends
« vous rendre aient été approuvés de sa divine volonté ;
« mais si vous me le permettez, je vous dirai les inten-
« tions et les pensées que je désire vous communiquer
« à ce sujet. » Le Seigneur prévenait par sa grâce le cœur docile de saint Joseph, et l'enflammait de nouveau de son divin amour par les paroles de la très-sainte Vierge. Et le saint repartit à son épouse : « Parlez, Madame, car
« votre serviteur écoute. » Dans cette circonstance la Reine de l'univers était assistée par les mille anges de sa garde sous une forme visible, comme elle le leur avait

demandé, parce que le Très-Haut avait fait comprendre à la très-pure Marie avec quel respect et quelle réserve elle devait parler à son époux. Jusque-là il l'avait laissée dans la retenue et dans la crainte naturelle qu'elle avait toujours eue de parler toute seule avec un homme, ce qui ne lui était jamais encore arrivé, si ce n'est peut-être quelquefois avec le grand prêtre; et tout cela eut lieu afin qu'elle agit en toutes choses avec une plus grande grâce et un plus grand mérite.

1759. Les saints anges obéirent à leur Reine, et visibles pour elle seule, ils l'assistèrent de leur présence; c'est en cette nombreuse compagnie qu'elle dit à saint Joseph :
« Monseigneur et mon époux, il est juste que nous ren-
« dions grâces et que nous donnions gloire et louange à
« notre Dieu et Créateur, qui est infini en bonté et incom-
« préhensible en ses jugements, et qui a fait éclater sa
« grandeur et sa miséricorde en nous choisissant pour son
« service. Je me reconnais plus redevable à sa divine Ma-
« jesté qu'aucune autre créature et plus que toutes en-
« semble; car j'ai reçu de sa main très-libérale plus de
« largesses qu'elles, tandis que je les méritais le moins.
« Dès ma plus tendre jeunesse, poussée par la force de la
« vérité qui m'a éclairée d'une vive lumière en me désa-
« busant de tout ce qui est visible, je me suis consacrée
« à Dieu par le vœu que je lui fis de rester toute ma vie
« chaste d'esprit et de corps; je lui appartiens et le recon-
« nais pour mon Époux et pour mon Maître, et je suis
« fermement décidée à lui garder la foi de la chasteté. Je
« veux, Monseigneur, que vous m'aidiez à accomplir ce
« vœu, et en tout le reste je serai votre fidèle servante
« pour vous entourer de soins tant que je vivrai. Agréez,
« mon époux, cette sainte résolution, et confirmez-la par
« la vôtre, afin que Dieu accepte l'offrande que nous lui

« ferons de nous - mêmes , comme un sacrifice d'agréable
 « odeur, et que nous obtenions les biens éternels que nous
 « espérons. »

760. Le très - chaste Joseph , tout rempli de joie par le discours de sa très-sainte épouse, lui répondit : « Madame,
 « en me communiquant vos chastes pensées et vos saintes
 « résolutions, vous avez pénétré et ouvert mon cœur,
 « que je n'ai pas voulu vous découvrir avant que vous
 « m'eussiez manifesté le vôtre. Je me reconnais aussi le
 « plus obligé des hommes au Seigneur de l'univers, parce
 « qu'il m'a appelé de fort bonne heure, par sa véritable
 « lumière, à l'aimer avec droiture de cœur. Il faut que
 « vous sachiez, Madame, que dès la douzième année de
 « mon âge j'ai également promis de servir le Très - Haut
 « en chasteté perpétuelle; je renouvelle maintenant le
 « même vœu, pour ne pas empêcher le vôtre : au con-
 « traire, je vous promets en présence de la Majesté divine
 « de vous y aider autant qu'il dépendra de moi, afin que
 « vous serviez Dieu en toute pureté et que vous l'aimiez
 « selon vos désirs. Je serai avec sa grâce votre très-fidèle
 « serviteur, et je vous prie d'agréer mes chastes affec-
 « tions, de me regarder comme votre frère, et de n'avoir
 « jamais aucun autre amour que celui que vous devez
 « d'abord au divin Sauveur, puis à moi. » Durant cet en-
 tretien le Très - Haut affermit de nouveau le cœur de saint
 Joseph dans la vertu de chasteté et dans l'amour saint et
 pur qu'il devait porter à son épouse la très-sainte Vierge :
 aussi le saint eut - il cet amour à un degré très - éminent,
 et notre auguste Reine l'augmentait encore et lui ravissait
 le cœur par la sagesse de sa conversation.

761. Les deux très - saints et très-chastes époux ressentirent une joie et une consolation incomparables par la vertu divine dont le bras du Tout-Puissant les remplis-

sait, et l'auguste Marie promet à saint Joseph de seconder ses désirs comme étant la maîtresse des vertus, et comme en pratiquant toujours sans aucun obstacle les points les plus difficiles et les plus excellents. Le Très-Haut donna en même temps à saint Joseph une pureté toute nouvelle et un empire absolu sur ses passions, afin qu'il servit son épouse Marie sans nul empêchement, avec une parfaite abnégation, et avec une grâce aussi admirable qu'extraordinaire, tout en accomplissant de cette manière la volonté et le bon plaisir du Seigneur. Ils firent le partage des biens que saint Joachim et sainte Anne avaient laissés à leur bienheureuse fille; une partie fut offerte au Temple où elle avait demeuré, l'autre fut destinée aux pauvres, et la troisième resta à la disposition du saint époux Joseph, notre Reine ne se réservant que le soin de le servir et de travailler dans la maison; car la très-prudente Vierge s'abstint toujours de vendre et d'acheter, et de tout ce qui regardait le dehors, comme je l'ai marqué dans un autre endroit.

762. Saint Joseph avait appris dans sa jeunesse le métier de charpentier, comme un des plus honnêtes et des plus propres pour gagner de quoi subvenir à ses besoins, parce qu'il était pauvre des biens de la fortune, ainsi que je l'ai déjà dit; il demanda à sa très-sainte épouse si elle agréerait qu'il exerçât ce métier pour la servir et pour augmenter la part des pauvres, puisqu'il fallait travailler et éviter l'oisiveté. La très-prudente Vierge y consentit en avertissant saint Joseph que le Seigneur ne voulait pas qu'ils fussent riches, mais pauvres et amis et protecteurs des pauvres autant que le leur permettraient les ressources dont ils pouvaient disposer. Après quoi les deux saints époux eurent une sainte dispute sur ce que chacun d'eux voulait obéir à l'autre comme supé-

rieur. Mais la très-pure Marie, qui était la plus humble d'entre les humbles, l'emporta en humilité, et ne voulut point souffrir que, l'homme étant le chef, l'ordre de la nature fût renversé; ainsi elle fit consentir son époux à la voir obéir en toutes choses, lui demandant seulement la permission de faire l'aumône aux pauvres du Seigneur : ce que le saint lui accorda.

763. Saint Joseph ayant reconnu par une nouvelle lumière du Ciel, durant ces premiers jours dont nous venons de parler, le caractère de son épouse Marie, sa rare prudence, sa profonde humilité, sa pureté incomparable, et l'ensemble de toutes ses vertus, au delà de tout ce qu'il pouvait espérer, fut de nouveau ravi en admiration; l'esprit transporté de joie, le cœur tout enflammé par d'ardentes affections, il ne cessait de louer le Seigneur et de lui rendre de nouvelles actions de grâces pour lui avoir donné une telle épouse sans qu'il l'eût méritée. Afin que cette œuvre fût absolument parfaite (car elle était le principe de l'œuvre la plus grande que Dieu devait accomplir par sa toute-puissance), ce même Seigneur fit que la souveraine du ciel répandît par sa présence et par sa vue une crainte si respectueuse dans le cœur de son Époux, que nous ne saurions la dépeindre. Cela résultait du vif rayonnement de la divine lumière que saint Joseph voyait sortir du visage de notre Reine, outre qu'elle avait une majesté ineffable qui l'accompagnait toujours, étant revêtue d'un bien plus merveilleux éclat que Moïse quand il descendit de la montagne (1), avec d'autant plus de raison que l'entretien qu'elle avait eu avec Dieu avait été plus long et plus intime.

764. Ensuite la très-sainte Vierge eut une vision di-

(1) Exod., **xxiv**, 30.

vine , en laquelle le Seigneur lui dit : « Mon Épouse , ma
« bien - aimée et mon élue , voyez combien je suis fidèle
« en mes paroles envers ceux qui m'aiment et qui me
« craignent ; répondez donc maintenant à ma fidélité en
« remplissant vos obligations d'épouse en toute sainteté ,
« pureté et perfection : la compagnie de mon serviteur
« Joseph , que je vous ai donnée , vous y aidera ; obéis-
« sez-lui comme vous le devez , et tâchez de le consoler ,
« car telle est ma volonté. » La très - pure Marie répon-
dit : « Je vous loue et vous glorifie , mon Dieu , pour la
« sagesse admirable et la providence paternelle dont vous
« avez usé envers moi , indigne et pauvre créature ; tous mes
« désirs sont de vous obéir et de vous plaire comme votre
« servante , qui vous est plus redevable qu'aucune autre
« créature. Accordez-moi , Seigneur , votre divin secours ,
« afin qu'il m'assiste et me dirige en toutes choses , et
« que je puisse toujours accomplir ce qui vous sera le
« plus agréable ; faites aussi que je m'acquitte par son
« moyen des devoirs de l'état dans lequel vous me placez ,
« et que , comme votre fidèle esclave , je ne m'écarte
« jamais de vos ordres et de votre bon plaisir. Don-
« nez-moi votre bénédiction , car avec elle j'obéirai à
« votre serviteur Joseph , et je le servirai comme vous
« me le commandez , mon divin Maître et mon Créa-
« teur ! »

765. La maison et le mariage de Marie et de Joseph furent fondés sur ces divins appuis , et dès le huit septembre , jour auquel eurent lieu les épousailles , jusqu'au vingt - cinq mars suivant , où arriva l'incarnation du Verbe (ainsi que je le dirai dans la seconde partie) , les deux époux vécutent de telle sorte que le Très - Haut les disposa l'un et l'autre à l'œuvre pour laquelle il les avait choisis ; et notre auguste Souveraine régla les choses qui

regardaient leurs personnes et leur maison, comme on le verra dans les chapitres suivants.

766. Mais je ne saurais, avant de les commencer, contenir les sentiments que fait naître en moi le sort fortuné du plus heureux des mortels, saint Joseph. D'où vous est venu, ô homme de Dieu, un si grand bonheur, qu'entre les enfants d'Adam on ait pu dire de vous seul, que Dieu lui-même vous ait appartenu de si près qu'on l'ait pris pour votre fils unique? Le Père éternel vous donne sa Fille, le Fils vous remet sa véritable Mère, le Saint-Esprit vous confie son Épouse et vous met à sa place : la très-sainte Trinité tout entière vous donne son élue, son unique et son excellente comme le soleil, pour votre légitime épouse. Connaissez-vous bien, mon grand saint, votre dignité? Comprenez-vous vos avantages? Savez-vous que celle que vous venez de recevoir pour femme est Reine et Maîtresse du ciel et de la terre, et que vous êtes le dépositaire des trésors inestimables du Très-Haut lui-même? Voyez, homme divin, quel précieux trésor vous possédez, et sachez que si vous ne rendez pas les anges et les séraphins envieux, votre bonheur et le mystère que votre mariage renferme ne les jettent pas moins dans l'admiration. Agréez, de la part de tout le genre humain, les congratulations de tant de faveurs et de joies. Vous avez entre vos mains le registre des divines miséricordes, vous êtes le maître et l'époux de celle qui n'a que Dieu au-dessus d'elle, vous serez riche et heureux parmi les hommes et parmi les anges. Souvenez-vous de notre pauvreté et de notre misère, et de moi chétif ver de terre, qui désire d'être votre fidèle servante, secourue et favorisée de votre puissante intercession.

Instruction de la Reine du ciel.

767. Ma fille, vous trouverez par l'exemple que j'ai donné dans l'état de mariage où me plaça le Très-Haut, la condamnation des prétextes que les âmes qui y sont engagées allèguent pour ne point pratiquer la perfection. Il n'est rien d'impossible à Dieu non plus qu'à celui qui espère en Dieu avec une vive foi, et qui s'abandonne entièrement à sa divine disposition. Je vivais dans la maison de mon époux avec la même perfection que dans le Temple, parce qu'en changeant d'état je ne perdis pas mon amour pour le Seigneur, et ne cessai ni de désirer ni de m'efforcer de l'aimer et de le servir; au contraire, j'excitais en moi ces sentiments, afin que rien ne m'empêchât de m'acquitter de mes obligations d'épouse; c'est pourquoi Dieu m'assistait de plus en plus par son secours, et sa puissante main disposait toutes choses selon mes désirs. C'est ce que le Seigneur ferait encore pour toutes les créatures, si de leur côté elles répondaient à ses faveurs; mais elles jettent la faute sur l'état de mariage, et en cela elles se trompent elles-mêmes : car l'obstacle à leur perfection et à leur sainteté vient non de cet état, mais des soins vains et superflus qu'elles y prennent, et de ce qu'elles préfèrent leur propre satisfaction au bon plaisir du Seigneur.

768. Que s'il n'y a point d'excuse dans le monde pour ne pas marcher dans les voies de la vertu et de la perfection, il y en aura encore moins dans la religion à cause des saintes occupations qu'on y a et des moyens faciles qu'on y trouve pour les pratiquer. Ne vous croyez jamais non plus empêchée par vos fonctions de supérieure, puisque Dieu vous y a menée par la voie de l'obéissance;

vous ne devez donc pas vous méfier de son assistance et de sa protection, car il s'est chargé dès le même jour de vous donner les forces et les secours nécessaires pour vous acquitter des obligations de votre emploi, et particulièrement pour arriver à la perfection avec laquelle vous le devez aimer et servir. Tâchez de plaire à votre Seigneur par le sacrifice de votre volonté, en vous soumettant avec patience à tout ce que sa divine providence ordonne; si vous n'y apportez aucun obstacle, je vous promets sa protection, et que vous connaîtrez toujours par votre propre expérience la puissance de son bras, qui acheminera toutes vos œuvres à la plus grande perfection.

CHAPITRE XXIII

Qui explique une partie du chapitre trente-unième des Proverbes de Salomon, auquel le Seigneur m'a renvoyée pour découvrir la conduite que la très-sainte Vierge tint dans le mariage.

769. Dès que la Souveraine du ciel fut dans son nouvel état de mariage, elle éleva son très-pur entendement au Père des lumières, pour savoir de lui ce qu'elle devait faire pour lui être toujours plus agréable au milieu de ses nouvelles obligations. Or, afin que je puisse donner quelque connaissance des saintes pensées et de l'admirable conduite qu'elle y garda, le même Seigneur m'a renvoyée au portrait de la femme forte, que Salomon nous a tracé pour cette auguste Reine dans le dernier chapitre de ses Proverbes; et en le commentant je dirai ce que je pourrai de ce qui m'en a été découvert. Or il est dit au dixième verset de ce chapitre :

770. *Qui trouvera une femme forte? Son prix vient de loin et des dernières frontières* (1). Cette demande est admirative en l'appliquant à notre grande et forte femme Marie, et elle sera négative si on l'applique par comparaison à quelque autre que ce soit, puisqu'on ne saurait trouver dans toute la nature humaine et sous la loi commune aucune femme forte comme la Vierge Bienheureuse. Toutes les autres ont été et seront faibles, sans en excepter une seule qui ne soit tributaire du démon par le péché. Qui trouvera donc une autre femme forte? Ce ne seront pas les rois et les monarques, ni les puissants princes de la terre, ni les anges du ciel; la puissance divine elle-même n'en trouvera pas une autre, parce qu'elle ne la créerait pas semblable à l'incomparable Marie; elle est l'unique, la seule sans exemple et sans égale, et la seule qui a mesuré par sa dignité le bras du Tout-Puissant; car il ne pouvait pas lui donner plus que son Fils lui-même, éternel et de sa propre substance, égal à lui, immense, incréé, infini.

771. Il fallait que le prix de cette femme forte vint de loin, puisqu'il ne se trouvait pas sur la terre ni parmi les créatures. On appelle prix cette valeur par laquelle on achète ou l'on estime une chose; et lorsqu'on la prise, on sait ce qu'elle vaut. Le prix de cette femme forte, Marie, fut estimé dans le conseil de la très-adorable Trinité, quand Dieu même la racheta ou acheta pour lui avant toutes les autres simples créatures, comme la recevant en retour de la même nature humaine; car c'est ce qu'on appelle rigoureusement acheter. Le retour ou le prix qu'il donna pour Marie fut le Verbe fait chair, et le Père éternel se tint satisfait, selon notre manière de parler, en recevant Marie; puisque, trouvant cette femme forte dans

(1) Prov., XXXI, 10.

son entendement divin, il l'estima et la prisait si haut, qu'il résolut de donner son propre Fils, de sorte qu'il fut en même temps et avec une certaine justice fils de la très-pure Marie; et à sa seule considération, cet adorable Fils se serait incarné et l'aurait choisie pour Mère. Avec ce prix inestimable, le Très-Haut donna tous ses attributs, sa sagesse, sa bonté, sa toute-puissance, sa justice et ses autres attributs, et tous les mérites de son Fils incarné pour se l'acquérir et se l'approprier à lui-même, en la tirant par avance du genre humain, afin que s'il venait à se perdre tout entier, comme effectivement il se perdit en Adam, la seule Marie avec son Fils fût réservée, comme prisée de si loin, que toutes les créatures ensemble n'ont pu pénétrer le décret de sa valeur. Ainsi le prix de notre Reine est venu de fort loin (1).

772. Ce *loin* est aussi signifié par les extrémités de la terre, parce que Dieu est la dernière fin et le principe de tout ce qui est créé, d'où toutes choses sortent, et où toutes s'en retournent, comme les fleuves dans la mer. Le ciel empyrée est aussi la limite corporelle et matérielle de tout ce qui est corporel; et il est particulièrement appelé le siège de la Divinité. Mais, dans un autre sens, on appelle fins ou extrémités de la terre les bornes naturelles de la vie, et la fin des vertus, en quoi l'on fait consister le dernier point où se terminent la vie et l'être qu'ont les hommes; car ils sont tous créés pour connaître et aimer le Créateur, comme fin immédiate de leur vie et de leurs actions. On exprime tout cela en disant que le prix de l'incomparable Marie vient des dernières frontières, parce que sa grâce, ses dons et ses mérites vinrent et partirent des dernières fins des autres saints, vierges, confesseurs,

(1) Eccles., 1, 7.

martyrs, apôtres et patriarches : tous ensemble ne purent arriver, même au dernier terme de leur vie et de leur sainteté, au point où Marie commença la sienne. Notre-Seigneur Jésus-Christ, son très-saint Fils, est aussi appelé fin des œuvres du Très-Haut, et l'on dit avec la même vérité que le prix de notre grande Reine vint des dernières fins ; car toute sa pureté, toute son innocence et toute sa sainteté vinrent de son très-saint Fils comme de la cause exemplaire et du principal auteur de ce chef-d'œuvre.

773. *Le cœur de son mari met sa confiance en elle, et il ne manquera point de dépouilles* (1). Il est certain que le divin Joseph fut appelé mari de cette femme forte, parce qu'il l'eut pour épouse légitime : il est aussi constant que son cœur se confia en elle, espérant que par sa vertu incomparable tous les biens véritables lui viendraient. Mais il se confia particulièrement en elle, quand il la vit enceinte, sans en connaître le mystère : en effet, alors il crut et se confia en l'espérance contre l'espérance des indices qu'il découvrait (2), ne pouvant se consoler de l'évidence que par la sainteté même d'une telle femme. Lorsqu'il résolut de la quitter, parce qu'il voyait de ses yeux un fait dont il ignorait la cause (3), il n'osait point encore se méfier de son honnêteté et de sa retenue, ni renoncer au saint et pur amour que le très-chaste cœur d'une telle épouse s'était acquis. Aussi ne se trouva-t-il point trompé ni pauvre de dépouilles : car si l'on appelle dépouilles ce qui est au-dessus du nécessaire, tout fut surabondant pour cet heureux mari, quand il connut la dignité de son Épouse et ce qu'elle renfermait en elle.

774. Cette divine Reine eut aussi son très-saint Fils,

(1) Prov., xxxi, 11. — (2) Rom., iv, 18. — (3) Matth., i, 19.

Dieu et homme véritable, qui mit sa confiance en elle, et dont Salomon a entendu surtout parler; il se confia tellement en cette femme forte, qu'il lui remit et son être et son honneur vis-à-vis de toutes les créatures. Toute la grandeur du Fils et de la Mère est renfermée dans cette confiance; car Dieu ne put pas lui confier davantage, comme elle ne put pas mieux lui correspondre, pour qu'il ne se trouvât ni trompé ni pauvre de dépouilles. O merveille étonnante de la puissance et de la sagesse infinies, que Dieu eût en une simple créature et en une femme, une confiance telle qu'il voulût bien prendre chair humaine dans son sein et de sa propre substance, être appelé son fils, être nourri de son lait et vivre sous son obéissance; qu'il voulût la faire coadjutrice de la rédemption, dépositaire de la Divinité, et dispensatrice de ses trésors infinis et des mérites de son très-saint Fils, de sa vie, de ses miracles, de sa prédication, de sa mort et de tous les autres mystères! Il se confia en toutes choses à l'auguste Marie. Mais combien on redouble d'admiration, quand on sait que dans cette confiance il ne fut pas trompé, puisqu'une femme et simple créature sut et put satisfaire exactement à tout ce qui lui fut confié, sans manquer à la moindre chose et sans pouvoir jamais opérer avec plus de foi, d'espérance, d'amour, de prudence, d'humilité, de plénitude et de toute sainteté qu'elle ne le fit. Cet homme adorable ne se trouva point pauvre de dépouilles, mais riche de louanges et de gloire : c'est pourquoi le texte ajoute :

775. *Il lui donnera la rétribution du bien, et non du mal, pendant tous les jours de sa vie* (1). Je compris que ce retour était celui que la très-sainte Vierge reçut de son

(1) Prov., xxxi, 12.

propre Fils, Dieu et homme; car nous avons déjà déclaré comment elle correspondit de son côté. Que si le Très-Haut récompense chacune des moindres œuvres faites pour son amour par une rétribution surabondante non-seulement de gloire dans le ciel, mais aussi de grâce sur la terre, quel pouvait être le retour des biens et des trésors que la Divinité lui donna pour récompenser les œuvres de sa propre Mère? Il n'est que celui qui l'a fait qui le puisse connaître. On découvrira néanmoins quelque chose de ce qui se passait dans le cours de la vie de notre Reine, entre elle et le pouvoir divin, si l'on considère l'équité et la libéralité avec lesquelles le Seigneur récompense par un bienfait et par un secours plus grand celui qui profite de ses moindres faveurs. Cette très-sainte correspondance s'établit dès le premier instant de sa conception, où elle reçut par la préservation du péché originel plus de grâces que tous les anges ensemble; et correspondant ponctuellement à ce bienfait, elle crût en grâce, et ne cessa de coopérer à cette même grâce dans une progression constante, et c'est ainsi qu'elle agit durant toute sa vie sans tiédeur et sans paresse. Dès lors, qui s'étonnera qu'elle n'eût que son très-saint Fils qui la surpassât, et que tout le reste des créatures fût presque infiniment au-dessous d'elle?

776. *Elle a cherché la laine et le lin, et elle a travaillé avec des mains sages et ingénieuses* (1). C'est une juste et digne louange de la femme forte, de dire qu'elle est attentive à tout ce qui regarde l'intérieur de sa maison, filant du lin et de la laine pour habiller sa famille et lui procurer les autres choses qu'on peut acquérir par ce moyen. Voilà un sage conseil qui est exécuté par les mains qui

(1) Prov., xxxi, 13.

s'adonnent au travail et qui ne sont jamais oisives : car l'oisiveté de la femme qui demeure les bras croisés est une marque de sa grande folie et de beaucoup d'autres vices honteux. Par cette vertu extérieure, qui est le fondement du gouvernement domestique, à l'égard d'une femme mariée, l'auguste Marie fut une femme forte et un digne modèle de toutes les femmes, puisqu'elle ne fut jamais oisive, et qu'elle travaillait réellement le lin et la laine pour son époux, pour son Fils et pour plusieurs pauvres qu'elle secourait de son travail. Mais, comme elle unissait dans un sublime degré de perfection les occupations de Marthe avec les contemplations de Marie, elle pratiquait plus souvent le sage conseil des œuvres intérieures que des extérieures : et conservant les espèces des visions divines et la lecture des saintes Écritures, elle ne fut jamais oisive dans son intérieur, elle y travaillait continuellement à accroître les dons et les vertus de l'âme. C'est pour cela que le texte dit :

777. *Elle est comme le vaisseau d'un marchand qui apporte son pain de loin* (1). Comme ce monde visible est appelé mer orageuse, on peut aussi donner le nom de vaisseaux à ceux qui l'habitent et qui traversent ses ondes inconstantes. Ils travaillent tous dans cette navigation pour porter leur pain, qui est l'entretien de la vie ; celui qui était le moins obligé de se le procurer par son travail, l'apporte de plus loin, et celui qui travaille le plus gagne davantage et apporte son pain de loin avec plus de fatigue. C'est une espèce de contrat entre Dieu et l'homme, que celui qui est serviteur travaille et cultive la terre à la sueur de son front, et que le Seigneur de toutes choses l'aide au moyen des causes secondes par lesquelles il con-

(1) Prov., xxxi, 14.

court à donner à l'homme le pain qui le nourrit et lui paie son labeur. Et ce qui arrive dans ce contrat à l'égard du temporel, arrive aussi à l'égard du spirituel, où celui qui ne travaille point ne doit point manger (1).

778. La très-sainte Vierge fut parmi tous les enfants d'Adam le riche et heureux vaisseau du marchand, qui apporta son pain et le nôtre de loin. Personne au monde ne fut aussi discret, aussi diligent et aussi laborieux qu'elle dans le gouvernement de sa famille; personne ne fut aussi prévoyant en tout ce que son incomparable prudence lui montrait être nécessaire à sa pauvre famille et au soulagement des pauvres; elle mérita et gagna toutes choses par sa foi et par sa prudente sollicitude, de sorte qu'elle les apporta de loin; car elle était fort éloignée de la corruption de notre nature humaine, et même des biens dont elle avait hérité. Il est impossible de raconter ni de comprendre tout ce qu'elle acquit, tout ce qu'elle mérita et tout ce qu'elle distribua aux pauvres dans cet heureux commerce. Mais elle fut et plus forte et plus admirable lorsqu'elle nous apporta le pain spirituel et vivant qui descendit du ciel, puisque non-seulement elle le tira du sein du Père, d'où il ne serait pas sorti alors si cette femme forte ne se fût trouvée, mais qu'il ne serait pas même venu au monde, qui était bien éloigné de le mériter, si ce n'eût été dans le vaisseau de Marie. Sans doute elle ne pouvait, comme créature, mériter que Dieu vînt au monde; néanmoins elle mérita qu'il avançât son départ, et qu'il vînt dans le riche vaisseau de son sein; car il n'aurait pas pu entrer dans un autre qui eût été moindre en mérites; elle seule fit que la vue, la communication et la nourriture de ce pain divin arrivassent à ceux qui en étaient loin.

(1) II Thess., III, 10.

779. *Elle se lève lorsqu'il est encore nuit, et elle a pourvu aux besoins de ses domestiques et à la nourriture de ses servantes* (1). Cette qualité de la femme forte n'est pas moins louable que les autres : elle se prive du repos délicieux de la nuit pour gouverner sa maison, et distribuer à ses domestiques et à son époux, à ses enfants, à ses alliés et ensuite à ses serviteurs les justes occupations auxquelles chacun doit vaquer, en leur donnant même tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour cela. Cette force et cette prudence ne profitent pas de la nuit, pour s'y abandonner au sommeil et à l'oubli des obligations personnelles, parce qu'on ne doit point se reposer après le travail pour satisfaire à l'appétit, mais bien à la nécessité. Notre Reine fut admirable en cette prudence économique, quoiqu'elle n'eût point de serviteurs, ni de servantes dans sa famille : car elle était si jalouse de pratiquer elle-même l'obéissance et l'humilité servile dans les offices domestiques, qu'elle ne voulut céder à personne l'exercice de ces vertus ; ainsi elle était une très-vigilante servante dans les soins qu'elle prenait de son très-saint Fils et de son époux Joseph ; elle ne montra jamais aucune négligence, aucun oubli, ni aucune paresse en ce qu'elle devait prévoir pour eux, ou en ce dont elle devait les pourvoir, comme je le dirai dans tout le reste de ce discours.

780. Mais quelle langue pourrait exprimer la vigilance de cette femme forte ? Elle se leva dans la nuit du secret de son cœur et du mystère de son mariage qui était alors caché, et accomplit avec zèle, humilité et obéissance tout ce qui lui était ordonné. Elle pourvut ses domestiques et ses serviteurs, qui étaient les puissances intérieures et les sens extérieurs, des choses nécessaires à leur entretien, et

(1) Prov., xxxi, 15.

distribua à chacun sa juste nourriture, afin que, pendant le travail du jour, l'esprit ne fût point dépourvu du nécessaire, lorsqu'il s'appliquerait au service du dehors. Elle ordonna aux puissances de l'âme, par un précepte inviolable, de puiser leur aliment dans la lumière de la Divinité, et de s'occuper continuellement à méditer et à contempler avec ferveur la loi divine durant le jour et la nuit, sans jamais cesser de le faire, quoi qu'il leur arrivât dans les exercices extérieurs et dans les occupations de son état. C'est en quoi consistaient le gouvernement et l'entretien des domestiques de l'âme.

781. Elle distribua aussi aux serviteurs, qui sont les sens extérieurs, leurs justes occupations et la nourriture convenable; et usant du pouvoir qu'elle avait sur ces puissances, elle leur prescrivit de servir l'esprit, en qualité de servantes, et tout en vivant dans le monde, d'en ignorer la vanité et d'y être comme mortes, de telle sorte qu'elles n'y prissent que ce que réclameraient la nature et la grâce; qu'elles ne se nourrissent pas tant des douceurs sensibles que des influences surabondantes qu'elle leur communiquerait et dispenserait de la partie supérieure de l'âme. Elle mit des bornes à toutes ses opérations, afin qu'elles fussent toutes circonscrites sans interruption dans la sphère du divin amour, en le servant et en lui obéissant sans résistance, sans réplique et sans retardement.

782. *Elle se leva pendant la nuit, et elle prit aussi soin de ses domestiques.* Il y eut une autre nuit en laquelle cette femme forte se leva, et eut d'autres domestiques aux besoins de qui elle devait pourvoir. Elle se leva durant la nuit de la loi ancienne, obscurcie par les ombres de la lumière qui devait venir; elle vint au monde lorsque cette nuit touchait à sa fin, et par sa merveilleuse prévoyance elle donna et distribua la nourriture de la grâce et la vie

éternelle à tous ses domestiques, c'est-à-dire aux saints pères et aux justes qui composaient son peuple, et à tous les pécheurs, serviteurs et esclaves qui composaient le reste du genre humain. Et ce fut avec tant de vérité et de propriété, qu'elle la leur donna changée en aliment de sa propre substance et de son propre sang, que l'adorable auteur de la vie de nos âmes prit dans son sein virginal.

CHAPITRE XXIV

Qui poursuit l'explication de ce qui reste du chapitre trente-unième des Proverbes

783. Notre grande Souveraine ne pouvait manquer d'aucune qualité de la femme forte, puisqu'elle était la reine des vertus et la fontaine de la grâce. *Elle a considéré* (continue le texte) *un champ, et l'a acheté; elle a planté une vigne du fruit de ses mains* (1). Le champ que notre femme forte, la très-pure Marie, considéra, fut celui de la perfection la plus sublime, qui produit ce que les vertus ont de plus riche et de plus parfumé; or le considérant et l'estimant à la clarté de la divine lumière, elle connut le trésor qu'il renfermait. Et pour acheter ce champ elle vendit toutes les choses terrestres dont elle était véritablement reine et maîtresse, préférant à tout le reste la possession du champ qu'elle acheta, par la renonciation de l'usage qu'elle en pouvait avoir. Seule la sainte Vierge eut le pouvoir de vendre tout, pour acheter le vaste champ de la sainteté, parce qu'elle était maîtresse de tout : elle seule le considéra et le connut parfaitement, et après Dieu elle fut la

(1) Prov., xxxi, 16.

seule simple créature qui s'appropriâ le champ de la Divinité et de ses attributs infinis, dont les autres saints n'acquirent qu'une partie. *Elle a planté une vigne du fruit de ses mains.* Elle planta la sainte Église, non-seulement en nous donnant son très-saint Fils, qui la forma et l'établit, mais en qualité de sa coadjutrice, devenue après son ascension maîtresse de cette même Église, comme je le dirai dans la troisième partie de cette histoire. Elle planta la vigne du paradis céleste que Lucifer, cette bête cruelle, avait ravagée et comme détruite, puisqu'elle produisit de nouveaux sarments par le soin et par le fruit de la très-sainte Vierge. Elle planta la vigne dans son vaste et magnanime cœur par les rejetons des vertus et par le cep fécond, Jésus-Christ, qui distilla sous le pressoir de la croix le très-doux vin de l'amour, dont ses bien-aimés sont enivrés et dont ses domestiques sont nourris (1).

784. *Elle a ceint son corps de force, et elle a affermi son bras* (2). La plus grande force de ceux qu'on appelle forts réside dans le bras par lequel on fait les œuvres difficiles, et le texte sacré porte que la femme forte se ceignit et affermit son bras parce que pour la créature terrestre la plus grande difficulté est de se ceindre en ses passions et en ses inclinations, en les ajustant à la raison. Notre Reine n'eut point de passions ni de mouvements déréglés à ceindre en sa très-innocente personne, et elle ne laissa pas néanmoins de se ceindre avec plus de force que tous les enfants d'Adam, qui ont été mis en désordre par la semence du péché. La vertu et l'amour qu'elle déploya dans les œuvres de mortification furent bien plus considérables lorsque ces œuvres n'étaient point nécessaires que si elles l'eussent été. Il n'y eut aucun de ceux qui

(1) Cant., v, 1. — (2) Prov., xxxi, 17.

étaient malades du péché et obligés de s'en guérir, qui ait employé autant de force pour mortifier ses passions dé-sordonnées qu'en mit notre auguste Souveraine pour gouverner et sanctifier de plus en plus toutes ses puissances et tous ses sens. Elle affligeait son très-chaste corps par des pénitences continuelles, en veillant, en jeûnant et en se prosternant souvent les bras en croix, comme nous le dirons dans la suite; elle refusait à ses sens le plaisir, le repos, et tout ce qui les pouvait flatter; ce n'est pas qu'elle eût sujet de craindre qu'ils s'émancipassent en quoi que ce soit, mais c'était pour exécuter toujours, sans tiédeur et sans relâche, tout ce qui était le plus saint et le plus agréable au Seigneur; car elle fit toutes ses œuvres dans toute la force de la grâce.

785. *Elle a goûté, et elle a vu que son trafic était bon; sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit* (1). Le Seigneur est si bénin et si fidèle envers ses créatures, que quand il nous ordonne de nous ceindre par la mortification et par la pénitence, parce que le royaume du ciel est attaqué par la force, et c'est la violence qui l'emporte (2), il nous communique dès cette vie un goût et une consolation qui remplissent notre cœur de joie, par la violence même que nous faisons à nos inclinations. Cette joie fait comprendre combien la mortification rend le trafic du souverain bien bon et profitable, quand nous ceignons nos inclinations et nous les détournons des autres goûts terrestres; car nous recevons en même temps la joie de la vérité chrétienne, et dans cette même joie un gage de celle que nous espérons en la vie éternelle; et celui qui négocie le plus en ressent un plus grand goût, augmente ses trésors dans le ciel, et fait une plus grande estime de cet heureux trafic.

(1) Prov., XXXI, 18. — (2) Matth., XI, 12.

786. Quelle connaissance et quel goût de cette vérité devait avoir notre femme forte Marie, puisque nous-mêmes, qui sommes sujets au péché, la connaissons par notre propre expérience ! Que si au moyen de la pénitence et de la mortification nous pouvons conserver la divine lumière de la grâce en nous, chez qui la nuit du péché est si longue et si profonde, de quel éclat ne devait-elle pas briller dans le cœur de cette très-pure créature ! Elle n'était point travaillée par les dégoûts de la nature corrompue et pesante ; la contradiction de la concupiscence n'avait sur elle aucun pouvoir ; elle ne pouvait pas être troublée par les remords de la mauvaise conscience, ni par la crainte des péchés commis ; sa lumière était au-dessus de tout entendement humain et angélique : cela étant, elle devait très-bien connaître et goûter ce trafic, sans que la lampe de l'Agneau (1) qui l'éclairait s'éteignît pendant la nuit de ses travaux et des périls de la vie.

787. *Elle a porté sa main à des choses fortes, et ses doigts ont pris le fuseau* (2). La femme forte, qui augmente ses vertus et les biens de sa famille par le travail de ses mains, goûte et connaît le trafic de la vertu ; celle-là peut bien étendre le bras sur les grands choses. C'est ce que la très-sainte Vierge fit sans aucun embarras des obligations de son état, parce que, s'élevant au-dessus d'elle-même et de toutes les choses terrestres, elle étendit ses désirs et ses œuvres sur ce qui était le plus grand et le plus fort dans la connaissance et dans l'amour de Dieu, et surpassa toute la nature humaine et angélique. Et comme elle commençait dès ses épousailles à s'approcher de la dignité et de l'office de Mère, elle commençait aussi à étendre son cœur et le bras de ses œuvres saintes avec

(1) Apoc., XXI, 23. — (2) Prov., XXXI, 19.

tant de perfection, qu'elle parvint à coopérer à l'œuvre la plus grande et la plus forte de la toute-puissance divine, qui fut l'incarnation du Verbe. C'est ce dont je parlerai plus amplement dans la seconde partie, en rapportant les préparations qu'eut notre Reine pour ce grand mystère. Mais la délibération des grandes choses serait vaine si elles n'étaient exécutées; c'est pourquoi il est dit que *les doigts de cette femme forte prirent le fuseau*, pour nous signifier que notre Reine exécuta tout ce qui était le plus grand et le plus difficile; comme elle l'avait connu et résolu dans sa très-droite intention. Elle fut en tout amie de la vérité, sans bruit et sans ostentation, n'ayant rien de cette femme qui aurait la quenouille à sa ceinture sans la filer, et qui serait oisive malgré ces belles apparences. Ensuite le texte ajoute :

788. *Elle a ouvert sa main à l'indigent, et elle a étendu ses bras vers le pauvre* (1). C'est une grande force de la femme prudente et ménagère d'être libérale envers les pauvres, et de ne point se livrer par faiblesse ou lâcheté à la crainte qu'elle pourrait avoir d'appauvrir par là sa famille; car le plus sûr moyen d'accroître toutes sortes de biens est de distribuer avec libéralité ceux de la fortune aux pauvres de Jésus-Christ, qui sait et peut rendre au centuple, même en cette vie présente (2). La très-sainte Vierge distribua aux pauvres et au Temple le bien que ses parents lui avaient laissé, comme je l'ai déjà dit; et en outre elle travaillait de ses mains pour seconder cette miséricorde, qui lui était tellement naturelle que, si elle ne leur eût fait part du produit de ses propres sueurs, elle n'aurait pas satisfait le pieux et généreux amour qu'elle leur portait. On ne doit pas être surpris que le

(1) Prov., xxxi, 20. — (2) Matth., x, 30

monde, avec sa cupidité, se trouve maintenant si pauvre du côté des biens temporels; car les hommes sont si pauvres de pitié et de miséricorde envers les nécessiteux, qu'ils ne font servir qu'à une vanité excessive ce que Dieu n'a fait et n'a créé que pour l'entretien des pauvres et le salut des riches.

789. Non-seulement notre charitable Reine et Maîtresse ouvrit sa propre main à l'indigent, mais elle ouvrit encore celle du Dieu tout-puissant, qui semblait la tenir fermée en retenant le Verbe divin, parce que les mortels ne le méritaient pas et s'en rendaient tous les jours plus indignes. Cette femme forte lui fit étendre les bras et ouvrir les mains en faveur des pauvres esclaves plongés dans la misère du péché; et comme cette misère, pesant généralement sur tous les hommes, pesait aussi sur chacun d'eux en particulier, l'Écriture les comprend tous en les appelant indigent ou pauvre au singulier, puisque tout le genre humain était un pauvre aussi impuissant que s'il eût été un seul individu. Ces mains de Notre-Seigneur Jésus-Christ, étendues pour travailler à l'œuvre de notre rédemption, et ouvertes pour répandre les trésors de ses mérites et de ses dons, furent en quelque sorte les mains propres de la très-pure Marie, parce qu'elles étaient celles de son Fils, et que sans elle le pauvre genre humain n'aurait pas su qu'elles étaient ouvertes, et pour plusieurs autres raisons.

790. *Elle ne craindra point pour sa maison le froid ni la meige, parce que tous ses domestiques ont un double vêtement* (1). Notre nature, ayant perdu le soleil de justice et la chaleur de la grâce et de la justice originelle, se trouva sur la glace du péché, qui engourdit toutes les puissances, les

(1) Prov., XXXI, 21.

rend paresseuses et les empêche d'opérer le bien. De là naissent les difficultés dans la vertu, la tiédeur dans les actions, l'inadvertance, la paresse, la légèreté, et d'autres manquements innombrables; depuis le péché, nous nous trouvons glacés dans l'amour divin, désarmés et sans forces pour résister aux tentations. Notre auguste Reine fut exempte dans sa maison et dans son âme de tous ces empêchements et de tous ces dommages, parce que tous ses domestiques, les puissances intérieures et extérieures, furent garantis du froid du péché par un double vêtement. L'un fut la justice originelle et les vertus infuses, l'autre celles qu'elle acquit par elle-même dès le premier instant qu'elle commença à opérer. La grâce commune qu'elle eut, comme personne particulière, et la grâce spéciale que lui donna le Très-Haut à cause de sa dignité de Mère du Verbe, lui servirent aussi d'un double vêtement. Je ne m'étends pas sur cette prévoyance dans le gouvernement de sa maison, parce que ce soin peut être louable chez les autres femmes, comme étant nécessaire; mais en la maison de la Reine du ciel et de la terre il ne fallut pas un double vêtement pour son très-saint Fils, qui n'en avait qu'un, ni pour elle, ni pour son époux saint Joseph, auxquels la pauvreté était le plus grand ornement et le plus doux abri.

791. *Elle s'est fait un vêtement d'un drap fort et bien tissu; elle se revêt de lin et de pourpre* (1). Cette métaphore indique aussi l'ornement spirituel de cette femme forte, et cet ornement fut un habit tissu avec force et avec variété, dont elle se servit pour se couvrir entièrement et pour se défendre de la rigueur du temps; car c'est pour cela qu'on fait des draps forts. La robe longue des vertus

(1) Prov., XXXI, 22.

et des dons de l'auguste Marie fut impénétrable à la rigueur des tentations et à la violence de ce fleuve que le grand dragon roux ou ensanglanté, que saint Jean vit dans l'Apocalypse (1), vomit contre elle. Outre la solidité de ce vêtement, sa beauté était admirable, aussi bien que la variété de ses vertus, qui faisaient comme un seul tout habilement tissé, sans être supposées ou rapportées, parce qu'elles étaient en quelque sorte incorporées et converties en sa substance dès qu'elle fut formée par la grâce et la justice originelle. C'était là où l'on trouvait la pourpre de la charité, le blanc de la chasteté, l'azur de l'espérance, avec toute la variété des dons et des vertus qui la revêtaient et l'ornaient en même temps. Cette couleur blanche et vermeille que l'Épouse prit pour l'humanité et la divinité (2), quand elle la donna comme l'insigne de son Époux, fut aussi un des ornements de Marie, parce que si elle donna au Verbe le vermeil de sa très-sainte humanité, le même Verbe lui donna en échange la divinité, non-seulement en les unissant dans son sein virginal, mais en laissant en sa Mère plus de traits et plus de rayons de cette même divinité qu'en toutes les créatures ensemble.

792. *Son mari brillera de gloire aux portes de la ville, lorsqu'il sera assis parmi les juges de la terre* (3). Le jugement particulier de chacun se fait, et ensuite le jugement général que nous attendons aura lieu aux portes de la vie éternelle, comme dans les anciennes républiques on jugeait aux portes de la ville. Au jugement universel, saint Joseph sera placé avec gloire parmi les nobles du royaume de Dieu; car il aura un siège entre les apôtres pour juger le monde, et il jouira de ce privilège en qualité d'époux

(1) Apoc. XII, 15. — (2) Cant., v, 10. — (3) Prov., XXXI, 23.

de cette femme forte qui est Reine de l'univers, et en qualité de père putatif du Juge suprême. Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui appartient si étroitement à la très-sainte Vierge, est reconnu pour souverain Seigneur et pour Juge véritable et naturel dans le jugement qu'il fait et dans celui qu'il fera des anges et des hommes. Et la Reine du ciel participe à cette excellence, parce qu'elle lui a donné la chair humaine avec laquelle il a racheté le monde, et le sang qu'il a versé pour le prix et pour la rédemption des hommes. On comprendra toutes ces vérités quand il viendra faire le jugement universel avec une grande puissance, sans qu'il y ait alors personne qui ne les connaisse et ne les avoue.

793. *Elle a ourdi la toile, et elle l'a vendue, et elle a donné une ceinture au Chananéen* (1). Ce soin laborieux de la femme forte renferme deux grandes prérogatives de notre Reine : l'une est qu'elle fut cette toile si pure et si grande que le Verbe éternel y put être enveloppé quoiqu'en se rétrécissant, et qu'elle ne vendit qu'au Seigneur lui-même, qui lui donna en échange son propre Fils, parce que toutes les créatures ensemble n'eussent pas eu de quoi payer cette toile de la pureté et de la sainteté de Marie, personne ne pouvant être dignement son fils que le Fils de Dieu même. L'autre est qu'elle donna gratuitement la ceinture au Chananéen descendant de Chanaan maudit de son père (2), parce que tous ceux qui furent compris dans la première malédiction, et qui se relâchèrent dans le désordre des passions et des appétits déréglés, purent se ceindre de nouveau avec la ceinture que la très-pure Marie leur donna en son Fils, premier-né et unique, et en sa loi de grâce, pour se renouveler,

(1) Prov., xxxi, 24. — (2) Gen., ix, 25.

se réformer et se couvrir. Les anges et les hommes réprouvés n'auront aucune excuse, puisqu'ils ont tous eu de quoi se contenir et se ceindre dans leurs affections désordonnées, comme les prédestinés le font en se servant de cette grâce qu'ils ont reçue gratuitement de Marie, sans qu'elle leur ait demandé le prix pour la mériter ou pour l'acheter.

794. *Elle est revêtue de force et de beauté, et son dernier jour sera plein de joie* (1). La force et la beauté forment un autre vêtement qui orne la femme forte : la force la rend inébranlable dans les souffrances et vigoureuse dans les opérations contre les puissances de l'enfer ; la beauté lui donne une grâce extérieure et un charme merveilleux en tout ce qu'elle fait. Notre Reine était aimable aux yeux de Dieu, des anges et des hommes par ces deux excellences et par ces nouvelles qualités ; elle n'était pas seulement exempte de péché et de défaut, mais elle avait cette double grâce qui la rendit si agréable et si estimable à l'Époux, qui disait souvent qu'elle était toute belle et toute ravissante en toutes ses actions (2). Or où il n'y aura point de faute à reprendre, il n'y aura par conséquent point de sujet de pleurer au dernier jour, lorsque nul des mortels n'en sera exempt, excepté cette auguste Souveraine et son très-saint Fils. Ils seront et ils paraîtront tous avec quelque péché dont ils auront eu lieu de s'affliger et de se repentir ; et les réprouvés pleureront alors de n'avoir pas assez pleuré les leurs avant ce jour formidable, auquel cette femme forte sera pleine de joie et d'allégresse dans la reconnaissance de son bonheur incomparable, et de ce que la justice divine s'exercera à l'égard des méchants et contre les rebelles à son très-saint Fils.

(1) Prov., xxxi, 25. — (2) Cant., iv, 1 et 7.

795. *Elle a ouvert sa bouche à la sagesse, et une loi de clémence est sur ses lèvres* (1). C'est une grande excellence de la femme forte, de n'ouvrir la bouche que pour enseigner la sainte crainte du Seigneur et pour exécuter quelque œuvre de clémence. Notre Reine et Maître accomplit cela avec une très-haute perfection ; elle ouvrit la bouche comme organe de la sagesse divine, quand elle dit au saint archange : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (2); et toutes les fois qu'elle parlait, c'était comme Vierge très-prudente et remplie de la science du Très-Haut, pour l'enseigner à tous et pour intercéder en faveur des misérables enfants d'Ève. La loi de clémence était, comme elle est et sera toujours, sur ses lèvres, en qualité de compatissante mère de miséricorde ; car sa seule intercession est la loi inviolable d'où dépend notre remède dans toutes nos nécessités, si nous savons l'engager à ouvrir la bouche et à remuer les lèvres pour le demander.

796. *Elle a veillé sur les pas des siens et elle n'a point mangé le pain de l'oisiveté* (3). Ce n'est pas un médiocre éloge de la mère de famille, de dire qu'elle cherche attentivement tous les moyens les plus sûrs pour en accroître les ressources ; mais en cette divine prudence, la seule Marie fut celle qui donna l'exemple aux mortels, parce qu'elle seule sut considérer, chercher et trouver tous les chemins et sentiers de la justice qui pouvaient la mener plus sûrement, plus rapidement et plus directement à la Divinité. Elle acquit cette science à un degré si éminent, qu'elle surpassa tous les mortels et même les esprits bienheureux. Elle connut et elle considéra le bien et le mal, les profondeurs et les hauteurs de la sainteté, la faiblesse de la nature humaine, les ruses des ennemis, les

(1) Prov., xxxi, 26. — (2) Luc., i, 38. — (3) Prov., xxxi, 27.

dangers du monde et des choses terrestres ; et connaissant tout cela , elle accomplit le bien qu'elle connaissait sans manger son pain dans l'oisiveté, et sans avoir reçu en vain ni l'âme ni la divine grâce (1) ; c'est pourquoi elle mérita qu'on dit encore :

797. *Ses enfants se sont levés et l'ont proclamée bienheureuse ; son mari s'est levé et l'a comblée de louanges* (2). Les véritables enfants de cette femme forte ont publié sur elle de grandes et de glorieuses choses dans l'Église militante en l'appelant bienheureuse entre les femmes, et ceux qui ne se lèvent point et ne la louent pas ne doivent point être réputés pour ses enfants, ni pour savants, ni pour sages, ni pour dévots. Mais, quoiqu'ils aient tous parlé par les impulsions et par les inspirations de Notre-Seigneur Jésus-Christ Dieu et homme, son très-saint Fils, et par celles du Saint - Esprit, son Époux, il semble encore que cet Homme-Dieu qu'on doit appeler sien, se soit tû, et ne se soit point levé jusqu'à présent pour la proclamer, si l'on considère le grand nombre des mystères et des hautes et secrètes prérogatives de sa très-sainte Mère, qu'il a tenus cachés. Il y en a tant, que le Seigneur m'a fait connaître qu'il se réserve de les manifester dans l'Église triomphante après le jugement universel, parce qu'il n'est pas maintenant convenable de les annoncer tous au monde, indigne et incapable de tant de merveilles. Ce sera là que Jésus-Christ, Fils de Marie, parlera en découvrant pour sa propre gloire et celle de sa Mère, et pour la joie des saints, les prérogatives et les excellences de notre Souveraine ; et ce sera là que nous les connaissons. Quant à présent, il nous suffit de les croire avec vénération sous le voile de la foi et de l'espérance de tant de biens.

(1) Ps. xxiii, 4. — (2) Prov., xxxi, 28.

798. *Beaucoup de filles ont amassé des richesses, mais vous les avez surpassées* (1). On appelle filles du Très-Haut toutes les âmes qui sont parvenues à sa grâce ; et tous les mérites, tous les dons et toutes les vertus qu'elles ont pu acquérir par cette même grâce, et qu'elles ont acquis en effet par son secours, sont les véritables richesses ; car tout le reste, qui appartient à la terre, en a injustement usurpé le nom. Le nombre des prédestinés sera fort grand. Celui qui compte les étoiles par leurs noms le connaît (2). Mais la seule Marie a plus amassé que toutes ces créatures ensemble, qui sont filles du Très-Haut et les siennes ; elle seule sera donc la plus opulente non-seulement comme ayant la prérogative d'être leur Mère en la grâce et en la gloire, mais aussi en qualité de Mère du même Dieu, dignité par laquelle elle surpasse toute l'excellence des plus grands saints ; ainsi la grâce et la gloire de cette Reine surpasseront de beaucoup celle que les prédestinés ont et pourront avoir. Et comme les avantages extérieurs et apparents que les femmes estiment si fort ne sont rien chez Marie en comparaison de la grâce intérieure et de la gloire qui répond à cette grâce, le texte ajoute :

799. *La grâce est trompeuse, et la beauté est vaine ; la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée. Donnez-lui du fruit de ses mains, et que ses œuvres la louent aux portes* (3). Le monde attribue faussement la grâce à plusieurs choses visibles qui ne l'ont pas, n'ayant de la grâce et de la beauté que ce que la fausse opinion des ignorants leur donne, tel que l'apparence de la pratique des bonnes œuvres et de la vertu, l'agrément ou l'éloquence dans la conversation, un certain brillant dans les entretiens et dans

(1) Prov., XXXI, 29. — (2) Ps. CXLVI, 4. — (3) Prov., XXXI, 30 et 31.

les manières; on appelle aussi grâce la bienveillance des grands et du peuple. Tout cela n'est que tromperie et fausseté, comme la beauté de la femme, qui s'évanouit en peu de temps. Celle qui craint Dieu et qui enseigne à le craindre, celle-là mérite avec justice la louange des hommes et du Seigneur lui-même. C'est parce qu'il la veut louer lui-même, qu'il dit : *Qu'on lui donne du fruit de ses mains*, remettant sa louange à ses grandes œuvres faites à la vue de tous, afin qu'elles-mêmes soient ses panégyristes; car il importe fort peu que les hommes louent la femme qui est noircie par ses propres actions. C'est pourquoi le Seigneur veut que celles de sa très-sainte Mère soient manifestées aux portes de sa sainte Église, et qu'elles soient publiées autant qu'il sera possible et convenable dans la vie présente, réservant, comme je l'ai dit, la plus grande gloire et la plus grande louange pour l'autre, où elles dureront pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Instruction de la Reine du ciel.

800. Ma fille, vous pouvez puiser dans ce chapitre de grandes leçons pour votre conduite, et quoique vous n'ayez pas exposé toute la substance qu'il renferme, je veux que vous graviez au fond de votre cœur, et que par une loi inviolable vous accomplissiez en vous-même tant ce que vous en avez rapporté que ce que vous en passez sous silence. Pour cela il faut que vous vous recueilliez dans votre intérieur, oubliant toutes les choses visibles et terrestres, et que vous soyez très-attentive à la divine lumière qui vous éclaire et qui garantit toutes vos puissances par un double vêtement, afin que vous marchiez dans les

voies de la perfection, sans souffrir ni du froid ni de la tiédeur, et sans jamais céder aux mouvements déréglés des passions. Ceignez-les, ma fille, ayez soin de les mortifier par la ceinture de la crainte du Seigneur; et détachée des choses apparentes et trompeuses, élevez votre entendement, pour considérer avec attention les voies de votre intérieur, et les sentiers que Dieu vous a enseignés afin que vous sachiez le chercher en secret et le trouver à travers les périls des embûches. Mais quand vous aurez une fois goûté la douceur du trafic du ciel, ne permettez pas que la divine lumière qui vous échauffe et vous éclaire dans les ténèbres s'éteigne dans votre entendement par votre négligence. Ne mangez pas le pain dans l'oisiveté, mais travaillez sans cesse, pour manger le fruit de vos travaux; alors, étant fortifiée en Dieu, vous ferez des œuvres dignes de ses complaisances, et vous courrez après l'odeur de ses parfums jusqu'à ce que vous parveniez à sa possession éternelle. Ainsi soit-il.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION

DE LA DEUXIÈME PARTIE

De l'histoire divine et de la très-sainte vie de Marie, Mère de Dieu.

1. Lorsque je présentai à la divine Majesté comme un petit service le travail que j'avais fait en écrivant la première partie de la très-sainte vie de Marie, Mère de Dieu, pour soumettre à la correction de sa céleste lumière ce que j'en avais rapporté par son secours, mais selon mon pauvre génie, je voulus en même temps savoir de nouveau, pour ma consolation, si le tout était du bon plaisir du Très-Haut, et s'il me commandait de continuer ou de suspendre cet ouvrage, si fort au-dessus de ma portée. Le Seigneur me répondit : « Vous avez bien écrit, et ce que vous « avez fait a été de notre bon plaisir; mais nous voulons que « vous sachiez que vous avez besoin d'une nouvelle et plus « grande disposition pour manifester les très-hauts mystères « renfermés dans le reste de la vie de notre incomparable et « bien-aimée Épouse, Mère de notre Fils unique. Nous voulons « que vous mouriez entièrement à tout ce qui est imparfait et « visible, et que vous viviez selon l'esprit; que vous renonciez à « toutes les opérations et à toutes les coutumes de la créature, « afin que les vôtres, purifiées et conformées à ce que vous devez « apprendre et écrire, tiennent plutôt de l'ange. »

2. Je compris par cette réponse du Très-Haut que sa divine Majesté m'ordonnait et exigeait de moi une manière de pratiquer les vertus si nouvelle et une si haute perfection de vie et

de mœurs, qu'étant comme dans la méfiance de moi-même, je me trouvai toute troublée et tremblante d'entreprendre une chose si ardue et si difficile pour une créature terrestre. Je ressentis en moi de grandes contradictions entre la chair et l'esprit (1). Celui-ci m'appelait par une force intérieure, m'excitant à acquérir la parfaite disposition que le Seigneur me demandait; et pour ses raisons, il m'alléguait la grande complaisance du même Seigneur et mes propres avantages. Celle-là me contredisait, résistait à la divine lumière et me faisait perdre courage, me jetant dans de terribles craintes de mon inconstance (2). Je sentais dans ce combat une sorte de résistance qui me retenait et une lâcheté qui m'abattait; et dans ce trouble je me persuadais de plus en plus que je n'étais pas capable de traiter de choses si relevées et si étrangères à la condition de mon sexe.

3. Vaincue par la crainte et par la difficulté, je résolus de ne pas poursuivre cet ouvrage, et de faire tout mon possible pour cela. L'ennemi commun s'aperçut de ma lâcheté, et, comme sa cruauté s'acharne davantage contre les faibles et les timides, se prévalant de l'occasion, il m'attaqua avec une fureur incroyable, parce qu'il se flattait de me trouver abandonnée de Celui qui me pouvait délivrer de ses mains; pour déguiser sa malice, il tâchait de se transformer en ange de lumière, feignant d'être fort zélé pour mon âme et pour mon avancement; et, sous ce faux prétexte, il s'opiniâtrait à me persuader que j'étais prête à faire naufrage, m'exagérant le péril de ma damnation, et me menaçant d'un châtement semblable à celui du premier ange (3), parce qu'il me représentait que j'avais voulu entreprendre par orgueil ce qui était au-dessus de mes forces et la volonté de Dieu même.

4. Il me rappelait l'exemple de beaucoup d'âmes qui, faisant profession de la vertu, avaient été abusées par une secrète présomption, pour s'être exposées aux tentations du serpent; et il me faisait entendre qu'on ne pouvait scruter comme moi les secrets de la Majesté divine, sans un orgueil fort téméraire (4)

(1) Galat., v, 47. — (2) Rom., vii, 23. — (3) Isa., xvi, 10. — (4) Prov., xxv, 27.

dans lequel je me trouvais plongée. Il insista beaucoup sur ce que les temps présents étaient très-malheureux sous ce rapport, et il confirma ses paroles en me citant différentes personnes assez connues qui s'étaient ainsi laissé tromper, et en me représentant les troubles et les frayeurs que d'autres ont éprouvés parce qu'elles ont voulu entreprendre de mener une vie spirituelle ; puis le déshonneur que m'attirerait la moindre imperfection qu'on découvrirait en moi, et enfin la mauvaise impression que mon entreprise produirait sur les gens qui ont peu de piété, m'assurant que je connaîtrais tout cela par expérience et à mon préjudice, si je continuais à traiter un pareil sujet. Il est certain que toutes les contradictions que souffre la vie spirituelle et le mauvais accueil que le monde fait aux idées mystiques sont l'ouvrage de cet ennemi mortel, qui, pour détruire la dévotion et la vertu chrétienne en plusieurs, tâche de tromper quelques chrétiens et de semer son ivraie parmi la bonne semence du Seigneur pour l'étouffer (1), s'il le peut, et pour ébranler le véritable jugement qu'on doit porter sur les choses, afin qu'il soit ainsi plus difficile de discerner les ténèbres de la lumière ; et cette difficulté ne me surprend pas ; car ce discernement est réservé à Dieu et à ceux qui participent à la véritable sagesse, et qui ne se gouvernent point par celle de la chair.

5. Il est donc difficile de distinguer, durant la vie mortelle, la véritable prudence d'avec la fausse ; parce que la bonne intention et le zèle même éblouissent bien souvent le jugement humain, s'il n'est sur ses gardes et éclairé de la lumière céleste. Et c'est ce que j'ai découvert dans cette occasion : en effet, plusieurs personnes que je connaissais, les unes par dévotion, les autres par amitié et par zèle de mon avancement, et d'autres par mépris, tâchèrent toutes à la fois de me dissuader de continuer cet ouvrage, et de me détourner du chemin que je suivais, comme si je l'avais choisi moi-même. Aussi l'ennemi ne me troubla-t-il pas médiocrement par le moyen de ces personnes, parce que la crainte de quelque confusion ou de quelque déshon-

(1) Matth., XIII, 25.

neur, qui pouvait rejaillir sur ceux qui exerçaient leur charité à mon égard, sur l'ordre ou sur mes parents, et en particulier sur le monastère où je suis, leur causait de très-grandes peines, et à moi de très-vives inquiétudes. La sécurité qu'on me promettait en suivant le chemin ordinaire des autres religieuses m'ébranlait extrêmement. J'avoue, du reste, que cela s'accordait mieux avec mes inclinations naturelles et mes désirs, et surtout avec ma faiblesse et mes terreurs.

6. Mon cœur étant agité parmi ces flots impétueux, je tâchai de gagner le port de l'obéissance, qui me rassurait dans la mer amère de ma confusion. Mais ce qui augmenta mes peines, ce fut le projet qu'on eut à cette époque d'employer à de plus hautes charges de la religion mon Père spirituel et supérieur, qui avait dirigé mon âme durant plusieurs années et connu mon intérieur et mes afflictions. C'était lui aussi qui m'avait ordonné d'écrire tout ce qui m'était inspiré, en me faisant espérer que sous sa direction j'arriverais à bon port, et je jouirais du repos et de la consolation. Ce projet ne fut point exécuté, mais mon directeur fit alors une assez longue absence, et le dragon infernal profitait de tout cela pour faire déborder sur moi le fleuve de ses plus furieuses tentations (1) : ainsi, dans cette rencontre comme dans beaucoup d'autres, il déploya toute sa malice pour me détourner de l'obéissance et des bons avis de mon supérieur ; mais tous ses efforts furent vains.

7. Le démon joignit à toutes les traverses et à toutes les tentations que je dis, et à plusieurs autres que je ne puis raconter, la perte de ma santé, dont il me priva en me causant diverses indispositions et en altérant toutes mes humeurs. Il me suscita une tristesse invincible, il me troubla le cerveau, il semblait vouloir obscurcir mon entendement, paralyser ma raison, affaiblir ma volonté, et me bouleverser entièrement quant à l'âme et quant au corps. Il ne réussit que trop : car, par suite du trouble où j'étais, je tombai dans quelques manquements assez considérables pour moi ; et, quoique je les fisse plus par

(1) Apoc., XII, 45.

fragilité humaine que par malice, le serpent s'en prévalut plus que d'aucun autre moyen pour m'abattre; en effet, après m'avoir arrêtée dans la pratique des bonnes œuvres pour me faire tomber, il me montra ensuite sa fureur en me délivrant de ces troubles, afin que je connusse par plus de réflexion les fautes que j'avais commises. Il me seconda perfidement en cela par des suggestions aussi impies que spéciieuses, voulant me persuader que tout ce qui m'était arrivé, dans les voies où je marche, était faux et trompeur.

8. Comme cette tentation se présentait ainsi, accompagnée du remords de fautes réellement commises et du cortège de toutes les terreurs qui m'assaillaient sans cesse, je lui résistai moins qu'aux autres; et ce fut une singulière miséricorde du Seigneur que je ne perdisse pas entièrement dans cette situation l'espérance et la foi d'y obtenir un remède. Mais je me sentais si remplie de confusion et tellement plongée dans les ténèbres, que je puis dire que les frayeurs de la mort et les douleurs de l'enfer m'environnaient (1), à tel point que me croyant dans le dernier péril, je me déterminai à brûler les écrits de la première partie de cette divine histoire pour ne pas poursuivre la seconde. A cette résolution qu'il m'inspirait le démon ajouta la pensée de tout quitter, me faisant entendre que je ne devais plus traiter des voies de la vie spirituelle ni de ce qui se passait dans mon intérieur, et que je ne devais plus m'en occuper ni le communiquer à personne; moyennant quoi je pourrais faire pénitence de mes péchés et apaiser le Seigneur, qui était irrité contre moi. Afin de mieux assurer le succès de sa malice hypocrite, il me proposa de faire vœu de n'écrire plus, à cause du danger que je courais d'être trompée et de tromper, pour ne plus songer qu'à réformer ma vie, à en retrancher les imperfections et à embrasser la pénitence.

9. Par toutes ces apparences de vertu, le dragon prétendait donner du crédit à ses mauvais conseils, et se couvrir de la peau de brebis, n'étant cependant qu'un loup carnassier et ravissant.

(1) Ps. xvii, 5 et 6.

Il s'obstina quelque temps à cette lutte, et je fus (surtout pendant quinze jours) dans une nuit fort ténébreuse, sans repos et sans aucune consolation divine et humaine, parce que le conseil de mon directeur et le secours de l'obéissance me manquaient, et que d'ailleurs le Seigneur avait suspendu les effusions de ses faveurs, les communications et les lumières intérieures qu'il m'avait auparavant accordées. C'est surtout la perte de ma santé qui me tourmentait, et avec elle la pensée des approches de la mort et du péril de ma damnation : car l'ennemi dressait et faisait jouer toutes ses machines.

10. Mais, comme il ne laisse en se retirant que des amertumes insupportables et des sentiments de désespoir, le même trouble dont il se servait pour altérer toutes mes puissances et mes habitudes acquises, me rendit plus avisée pour n'exécuter aucune des choses auxquelles il me poussait, ou que je projetais dans mes agitations. Il ne cessait de se servir de la crainte pour me torturer l'âme, en me faisant constamment prévoir le danger d'offenser Dieu et de perdre son amitié, et en même temps il m'objectait l'ignorance que j'avais des choses divines, pour m'en faire douter. Mais cette même crainte me faisait douter aussi de ce que le rusé dragon me persuadait, et ce doute m'empêchait de lui ajouter foi. Les égards que j'avais pour l'obéissance m'étaient pareillement d'un grand secours, mes supérieurs m'ayant prescrit d'écrire et de faire tout le contraire de ce que je sentais dans ces sortes de suggestions, et en un mot, d'y résister et de n'en faire aucun cas. De plus, le Très-Haut me couvrait d'une secrète protection, ne voulant point abandonner aux bêtes l'âme qui le glorifiait parmi tant de troubles et d'afflictions, quoique ce fût avec des gémissements et des soupirs continuels. Je ne saurais trouver des termes propres à exprimer les tentations, les résistances, les insultes, les peines, les douleurs que je ressentis dans ce combat, où je fus réduite à un tel état, que je crois qu'intérieurement il n'y avait point de différence entre celui-là et celui des damnés, sinon qu'en ce dernier il n'y a aucune rédemption, tandis qu'en l'autre il peut y en avoir.

11. En un de ces jours, pour me soulager un peu, je m'é-

criai du fond de mon cœur : Hélas ! en quel état suis-je ? Une âme qui s'y trouve est bien digne de pitié. Où irai-je ? tous les ports de salut me sont fermés ! Alors une voix forte et douce me répondit intérieurement : Où voulez-vous aller, si vous n'avez recours à Dieu ? Je compris par cette réponse que mon remède favorable me viendrait du Seigneur, et à l'aide de cette lumière je commençai à sortir du sombre abattement où j'étais tombée, et je me sentis animée d'une nouvelle force pour produire des désirs et des actes de foi, d'espérance et de charité. Je m'humiliai en présence du Très-Haut, et ayant une entière confiance en sa bonté infinie, je pleurai mes péchés avec une amère contrition, je m'en confessai plusieurs fois, et je me mis à chercher avec de plus profonds gémissements mon ancienne lumière et mon unique vérité. Et comme la sagesse divine prévient les désirs de celui qui l'appelle, elle vint à ma rencontre avec un visage serein (1), chassa les ténèbres de ma confuse nuit, et calma la tempête qui me causait tant de frayeur.

12. Enfin le beau jour que je désirais parut ; je recouvrai ma première tranquillité, jouissant de la douceur de l'amour et de la vue de mon Seigneur et de mon Dieu ; et à cette vue je compris les motifs qui devaient me faire croire, approuver et respecter les faveurs que son bras tout-puissant opérait en moi. Je lui en témoignai ma reconnaissance autant qu'il me fut possible ; je connus ce que je suis, ce que Dieu est, et ce que la créature peut par elle-même, elle qui n'est qu'un pur néant ; je connus les raisons que nous avons de dire que le péché l'est aussi, et ce que peut cette même créature, quand elle est soutenue et assistée de la droite du Tout-Puissant, qui est certainement beaucoup plus forte que nous ne pouvons le concevoir ; et, abîmée dans la contemplation de ces vérités et en la présence de la lumière inaccessible (qui est grande, vive, à l'abri de l'illusion et de l'erreur), j'épanchais toute mon âme en de douces affections d'amour, de louange et de gratitude, parce que cette lumière m'avait tellement protégée dans la nuit de mes tentations, que

(1) Sap., vi, 17.

par son moyen ma lampe ne s'y éteignit point (1) ; et pour reconnaître ce bienfait j'aurais voulu m'humilier jusqu'au centre de la terre.

13. Pour me confirmer dans cette faveur, je reçus une correction intérieure sans connaître clairement qui me la faisait ; je fus blâmée sévèrement de mon peu de foi et de ma mauvaise conduite ; on m'exhortait, et en même temps on m'éclairait avec une douce gravité, de sorte que je fus à la fois réprimandée et instruite. Avec cette correction je reçus de nouvelles notions du bien et du mal, de la vertu et du vice, de ce qui est certain et utile, favorable et contraire. Celui qui me l'adressait me découvrirait le chemin de l'éternité, en me faisant connaître les principes, les moyens et les fins, l'estime qu'on doit faire de la vie éternelle, et l'appréhension que doit inspirer le malheur peu compris de la perte qui n'a point de fin.

14. J'avoue que je devins muette dans la profonde connaissance de ces deux extrémités, étant toute ballottée entre la crainte de ma fragilité, qui me faisait perdre courage, et le désir d'obtenir ce dont je n'étais pas digne, parce que je me trouvais sans mérites. La miséricorde du Seigneur m'encourageait en même temps que la crainte de le perdre me désolait ; je regardais avec stupeur les deux fins si différentes de la créature, qui consistent en la gloire et en la peine éternelle ; et pour acquérir l'une et m'éloigner de l'autre, toutes les peines du monde, du purgatoire, et même de l'enfer, me paraissaient légères. Je savais bien que la créature doit compter sur la grâce divine, si elle est disposée à en profiter ; néanmoins, comme je découvrais aussi à l'aide de cette lumière que la mort et la vie sont entre nos mains (2), que nous pouvons perdre par notre faiblesse ou par notre malice cette même grâce, et que l'arbre demeurera éternellement à l'endroit où il sera tombé (3), je m'abîmais dans une douleur qui remplissait mon âme de crainte et de tristesse.

15. Une très-sévère réponse ou demande que le Seigneur me

(1) Prov., xxxi, 18. — (2) Eccli., xv, 18. — (3) Eccles., xi, 3.

fit augmenta extrêmement cette affliction ; je me trouvais tellement anéantie dans le sentiment de ma faiblesse, du danger que je courais, et du malheur que j'avais eu d'irriter sa justice, que je n'osais lever les yeux en sa divine présence, et j'exhalais en silence mes soupirs pour implorer la miséricorde du Très-Haut, quand il me répondit : « O âme ! que voulez-vous ? Que cherchez-vous ? Lequel de ces chemins voulez-vous choisir ? » Cette demande fut une flèche qui me perça le cœur ; et, bien que je fusse assurée que le Seigneur connaissait mieux mes desirs que moi-même, la distance qui séparait la demande de la réponse me causait une peine incroyable ; tant j'aurais souhaité que le Seigneur eût présupposé ma réponse, et qu'il n'eût point fait semblant de l'ignorer. C'est pourquoi, étant mue d'une grande force, je répondis à haute voix et du plus profond de mon cœur : « Seigneur et Dieu tout-puissant, c'est le chemin de la vertu et de la vie éternelle que je veux et que je choisis, afin que vous m'y conduisiez ; si je ne mérite pas d'y marcher, j'appelle de votre justice à votre miséricorde, et je présente en ma faveur les mérites infinis de votre très-saint Fils et mon Rédempteur Jésus-Christ. »

16. Je connus alors que ce souverain Juge se souvenait de la parole qu'il donna à son Église, lorsqu'il promit d'accorder tout ce qu'on lui demanderait au nom de son Fils unique (4) ; qu'en lui et par lui il exauçait ma demande selon mes humbles desirs, mais que j'obtenais cette faveur sous certaines conditions, qu'une voix intellectuelle me déclara en me disant intérieurement : « Ame créée par la main du Tout-Puissant, si vous prétendez, comme élue, suivre le chemin de la véritable lumière et devenir la très-chère épouse du Seigneur qui vous a appelée, il faut que vous gardiez les lois et les préceptes de l'amour qu'il exige de vous. Le premier de ces préceptes consiste à renoncer entièrement à vous-même, à toutes vos inclinations terrestres, et au plus léger amour des choses passagères, de sorte que vous n'aimiez aucune créature visible, ni ne vou-

(4) Joan., xvi, 23.

« liez en agréer l'amour, pour utile, belle et agréable qu'elle
 « vous paraisse : vous devez fermer la porte à leurs impressions,
 « à leurs caresses et à leurs affections, et veiller à ce que les
 « affections de votre propre volonté n'aboutissent à aucune chose
 « créée qu'autant que votre Seigneur et votre Époux vous le
 « prescrira ; pour l'exercice de la charité bien ordonnée ou en ce
 « qu'elle peut vous aider à n'aimer que lui seul.

17. « Lorsque, par ce parfait renoncement, vous vous sentirez
 « seule et libre de tout ce qui est terrestre, le Seigneur veut que
 « vous preniez légèrement votre vol avec les ailes de la colombe
 « jusqu'à une haute demeure, où sa divine bonté veut placer
 « votre esprit, afin que vous y viviez et y trouviez votre repos.
 « Ce Seigneur est un époux très-jaloux (1), et son amour est
 « fort comme la mort (2) ; ainsi il veut vous élever en un lieu sûr
 « d'où vous ne devez point sortir pour descendre en un autre où
 « vous courriez risque de perdre ses caresses. Il veut aussi vous
 « désigner lui-même les personnes que vous pourrez fréquenter
 « sans crainte ; et c'est une très-juste loi que les épouses d'un si
 « grand Roi doivent observer, puisque même celles des hommes
 « l'observent quand elles leur veulent être fidèles. La noblesse de
 « votre Epoux exige que vous correspondiez convenablement à
 « la dignité et au titre que vous en recevez, sans vous attacher
 « à rien qui soit indigne de votre état et qui puisse vous priver
 « de l'ornement qu'il est disposé à vous donner, afin de vous in-
 « troduire dans son lit nuptial.

18. « Le second précepte de l'amour demande que vous vous
 « dépouilliez promptement de vos haillons déchirés et souillés par
 « vos péchés, par vos imperfections et par les effets de ces mêmes
 « péchés, que rendent horribles les inclinations de la nature dé-
 « pravée. Le Seigneur veut laver vos taches, vous purifier et
 « vous régénérer par sa propre beauté ; mais à condition que, ne
 « perdant jamais de vue les pauvres vêtements dont vous vous
 « serez dépouillée, vous deveniez par le souvenir et par l'intelli-
 « gence de ce bienfait semblable à un humble nard exhalant de

(1) Exod., xx, 5. — (2) Cant., viii, 6.

« doux parfums devant ce grand Roi (1), et que vous n'oubliiez
 « jamais le retour que vous devez à l'auteur de votre salut, qui a
 « daigné vous purifier et guérir vos plaies par le précieux baume
 « de son sang, et vous remplir abondamment de ses lumières.

19. « En outre (ajouta cette voix), le Seigneur veut que vous
 « soyez ornée des bijoux qu'il vous a destinés, afin qu'ayant ou-
 « blié tout ce qui est terrestre (2), votre beauté lui soit plus agréa-
 « ble; le vêtement qui doit vous envelopper sera plus blanc que
 « la neige, plus brillant que le diamant, plus éclatant que le
 « soleil, mais si délicat, que vous le souillerez facilement pour
 « peu que vous vous négligiez; et dans ce cas vous deviendrez
 « horrible à votre Époux; si, au contraire, vous le conservez
 « dans la pureté qu'il désire, vos pas seront très-beaux (3),
 « comme ceux de la fille du Prince, et la Majesté divine regar-
 « dera vos affections et vos œuvres avec complaisance. Pour cein-
 « ture de ce vêtement, il vous donnera la connaissance de son
 « pouvoir divin et la sainte crainte de l'offenser, afin que vos
 « inclinations étant ceintes, vous vous ajustiez à tout ce qui sera
 « de son bon plaisir. Les bijoux qui orneront le cou de votre
 « humble soumission seront les riches perles de la foi, de l'espé-
 « rance et de la charité. La sagesse et la science infuse que le
 « Seigneur vous communique et dont il parfume vos pensées
 « et vos hautes contemplations seront comme le bandeau qui
 « servira à attacher votre chevelure; et les vertus seront, par
 « leur richesse et leur éclat, les broderies qui rehausseront votre
 « vêtement. La diligence soigneuse que vous mettrez à opérer
 « toujours ce qu'il y a de plus parfait vous servira de chaussure
 « dont les courroies seront la retenue et les amoureuses chaînes
 « qui vous éloigneront du mal. Les sept dons du Saint-Esprit
 « seront les bagues qui pareront vos mains; le blanc de votre
 « visage sera la participation de la Divinité, qui en augmentera
 « l'éclat par son saint amour; et vous y ajouterez le vermeil de
 « la confusion de l'avoir offensée, qui vous empêchera par pu-
 « deur de l'offenser encore à l'avenir, en ne cessant jamais de

(1) Cant., I, 44. — (2) Ps. XLIV, 41. — (3) Cant., VII, 4.

« comparer le pauvre vêtement que vous venez de quitter, avec
« l'inestimable que vous venez de recevoir.

20. « Mais comme de votre propre fonds vous n'êtes pas assez
« riche pour de si nobles épousailles, le Très-Haut veut confirmer
« ce contrat en vous assignant pour dot les mérites infinis de votre
« époux Jésus-Christ, comme s'ils vous étaient personnels, et il
« vous fait participant de ses biens et de ses trésors, qui con-
« tiennent tout ce que les cieux et la terre renferment. Tout ap-
« partient à ce souverain Seigneur (1), et vous serez maîtresse
« de tout pour en user en qualité de son épouse, en lui-même et
« pour l'aimer de plus en plus. Mais sachez, ô âme! que pour
« jouir d'un si rare bienfait, votre Seigneur et votre Époux veut
« que vous vous recueillez entièrement en vous-même sans
« perdre jamais votre secret, parce que je vous avertis du dan-
« ger où vous êtes exposée de ternir cette beauté par la plus lé-
« gère imperfection. Que si vous y tombez par faiblesse, ne man-
« quez pas de vous relever sur-le-champ avec courage et de
« pleurer avec reconnaissance, en considérant votre faute, quoique
« petite, comme si elle était des plus grandes.

21. « Afin que vous ayez d'ailleurs un logement convenable à
« un tel état, votre Époux, loin de rétrécir votre demeure, veut
« que vous habitiez toujours dans les espaces infinis de sa divi-
« nité, et que vous vous promeniez dans les domaines immenses
« de ses attributs et de ses perfections, où la vue s'étend sans
« rencontrer aucune borne; la volonté se dilate sans nul sujet
« de crainte, et le goût se rassasie sans amertume. C'est le
« paradis rempli de délices et toujours plus agréable, où les
« très-chères épouses de Jésus-Christ se récréent, où elles cueil-
« lent les fleurs et la myrrhe odoriférante, et où l'on trouve le tout
« infini pour avoir renoncé au néant. C'est là que votre ha-
« bitation sera sûre; et afin que votre conversation soit à la
« même hauteur, le Seigneur veut que vous vous entreteniez
« avec les anges, que vous les ayez pour amis et compagnons,
« que par leur fréquent commerce vous graviez en vous-même
« leurs vertus, et que vous les imitiez en ces mêmes vertus.

(1) Esth., xiii, 44.

22. « Considérez, ô âme! (continua la voix) la grandeur de
 « ce bienfait présent; car la Mère de votre Époux et la Reine du
 « ciel vous adopte de nouveau pour sa fille, vous prend pour sa
 « disciple, et s'établit votre Mère et Maitresse; c'est par son
 « intercession que vous obtenez tant de faveurs singulières,
 « qui vous sont toutes accordées afin que vous écriviez sa très-
 « sainte vie; en vue de cette mission vous avez reçu le par-
 « don que vous ne méritiez pas, et il vous a été accordé ce
 « qu'autrement vous n'auriez pas obtenu. Que serait-ce de vous,
 « si la Mère de miséricorde ne vous protégeait? Vous seriez déjà
 « perdue si son intercession vous eût manqué; et vos œuvres
 « eussent été pauvres et stériles si vous n'eussiez pas été élue
 « par la divine bonté pour écrire cette histoire; mais le Père
 « éternel regardant cette fin, vous choisit pour sa fille et pour
 « épouse de son Fils unique; le Fils vous appelle à participer à
 « ses plus tendres embrassements, et le Saint-Esprit vous initie
 « à ses illuminations. L'écriture de ce contrat et de ces épou-
 « sailles est imprimée sur le papier blanc de la pureté de l'au-
 « guste Marie; elle est tracée par le doigt et par la puissance du
 « Très-Haut, l'encre est le sang de l'Agneau, le Père éternel en
 « est l'exécuteur, le Saint-Esprit est le lien qui vous unira à Jésus-
 « Christ, et les mérites du même Jésus-Christ et de sa Mère
 « serviront de caution, puisque vous êtes un chétif vermis-
 « seau qui n'a rien à offrir; mais on ne demande que votre
 « volonté. »

23. La voix qui m'instruisait ne se fit plus entendre. Je jugeai que ce devait être celle d'un ange; néanmoins je ne le sus pas alors assez clairement pour en être bien persuadée, parce que je ne le voyais point comme les autres fois. Car lorsque ces sortes de faveurs se manifestent ou se cachent, elles s'accoutument aux dispositions de l'âme qui doit les recevoir, témoin ce qui arriva aux disciples d'Emmaüs (1). Pour vaincre les obstacles que le serpent me suscitait afin de m'empêcher d'écrire cette divine histoire, j'eus plusieurs autres moyens que je n'indique pas maintenant, de peur d'allonger le discours: je continuai pour-

(1) Luc., xxiv, 46.

tant quelques jours ma prière, en représentant au Seigneur mon insuffisance et mes craintes, et en lui demandant de me guider et de m'instruire, afin que je ne tombasse point dans l'erreur. Le Très-Haut me répondit toujours que je n'avais qu'à régler ma vie avec beaucoup de pureté et de perfection et à continuer ce que j'avais commencé ; et la Reine des anges me fit particulièrement connaître plusieurs fois sa volonté avec une grande douceur et beaucoup de caresses, m'ordonnant de lui obéir en qualité de fille, et d'écrire sa très-sainte vie sans interruption.

24. Je voulus joindre à tout cela la sécurité de l'obéissance, et sans découvrir ce que le Seigneur et sa très-sainte Mère m'avaient répété, je demandai à mon supérieur, qui était mon confesseur, ce qu'il m'ordonnait dans cette circonstance. Il me répondit en me prescrivant en vertu de l'obéissance d'écrire et de continuer cette seconde partie. Ainsi me voyant contrainte par le Seigneur et par cette même obéissance, je me jetai de nouveau aux pieds du Très-Haut, à qui je fus un jour présentée pendant mon oraison, et me dépouillant de toutes mes affections dans la connaissance où j'étais de ma bassesse et de ma faillibilité, je me prosternai devant le tribunal divin, et m'écriai : « Mon Dieu, mon Seigneur, que voulez-vous faire de moi ? » A cette espèce de question, voici la réponse que je reçus.

25. Il me sembla que la divine lumière de la très-sainte Trinité me faisait voir que j'étais pauvre et remplie de défauts, et qu'en m'en reprenant elle m'avertissait avec sévérité de m'en corriger, et me donnait en même temps de très-sublimes enseignements et des instructions fort salutaires pour la perfection de la vie. A cet effet, je fus de nouveau purifiée et illustrée. Je vis que la Mère de grâce, la très-sainte Vierge, assistante au trône de la Divinité, intercédait pour moi. Cette protection m'encouragea, et me prévalant de la clémence d'une telle Mère, je m'adressai à elle et je lui dis ces seules paroles : « Ma souveraine « Princesse et mon refuge, ayez égard comme mère véritable à « la pauvreté de votre servante. » Il me sembla qu'elle exauçait ma demande, et que, s'adressant au Très-Haut, elle lui disait : « Mon divin Sauveur, daignez accepter de nouveau cette inu-

« tile et pauvre créature pour votre fille, et l'adopter pour la « mienne » (action d'une Reine aussi libérale que puissante). Mais le Très-Haut lui répondit : « Mon Épouse, qu'est-ce qu'al- « lègue cette âme de son côté pour une si grande faveur, puis- « qu'elle ne la mérite point, et qu'elle est un chétif et misérable « vermisseau, ingrat à nos bienfaits? »

26. O force incomparable de la divine parole ! comment pourrai-je exprimer les effets que cette réponse du Tout-Puissant produisit en moi ? Elle m'humilia jusqu'à dans mon propre néant ; je connus la misère de la créature et mes ingratitude envers Dieu ; mon cœur était brisé entre la douleur de mes péchés et le désir d'obtenir ce grand bonheur d'être adoptée pour fille de cette auguste Souveraine, ce que je ne méritais pas. Je levais les yeux avec crainte au trône du Très-Haut ; le trouble et l'espérance me bouleversaient le visage, et dans ces agitations je me tournais vers mon avocate, souhaitant qu'elle me prit pour sa servante, puisque je ne méritais pas d'être sa fille, et n'osant pas ouvrir la bouche, je parlais du plus profond de mon cœur ; et j'entendis mon aimable Maitresse dire au Seigneur :

27. « Il est vrai, mon Roi et mon Dieu, que cette pauvre « créature n'a par elle-même rien à offrir à votre justice ; « mais je présente en sa faveur les mérites de votre très- « saint Fils et le sang qu'il a versé pour elle ; je présente en « outre la dignité de Mère de votre même Fils que j'ai obtenue « de votre bonté ineffable, toutes les œuvres que j'ai faites pour « son service, le temps pendant lequel je l'ai porté dans mon « sein et nourri de mon propre lait ; et surtout je vous présente « votre même Divinité et votre miséricorde infinie, et je vous « supplie d'avoir pour agréable que cette créature soit mainte- « nant adoptée pour ma fille et pour ma disciple : je réponds « pour elle, et je vous suis caution, Seigneur, que par mes in- « structions elle se corrigera de ses défauts et perfectionnera « ses œuvres selon votre bon plaisir. »

28. Le Très-Haut accorda cette demande (qu'il soit éternelle- ment loué d'avoir exaucé la grande Reine intercédant pour la

dernière des créatures). Je sentis aussitôt de si grands effets et une joie si extraordinaire en mon âme, qu'il ne m'est pas possible de les décrire; mais je m'adressai par toutes mes facultés à toutes les créatures du ciel et de la terre, et, incapable de contenir mes transports, je les invitai toutes à bénir pour moi et avec moi l'auteur de la grâce. Il me semble que je leur disais d'une voix haute : « O habitants et courtisans du ciel, et vous, « créatures vivantes formées par la main du Très-Haut, regardez cette merveille de sa miséricorde libérale; bénissez et louez « le éternellement pour elle, puisqu'il a relevé de la poussière « la plus abjecte de l'univers; puisque, Dieu souverain et Roi « tout-puissant, il a enrichi la plus pauvre et honoré la plus indigne de ses servantes. Et vous, enfants d'Adam, voyez l'orpheline protégée et la pécheresse à qui le Seigneur a pardonné; « sortez maintenant de votre ignorance, secouez votre lâcheté « et animez votre espérance; car si le bras du Tout-Puissant m'a favorisée, si la bonté divine m'a appelée et ensuite pardonné, « vous pouvez tous espérer votre salut. Or si vous voulez être « assurés d'y parvenir, recherchez la protection de l'auguste « Marie, priez-la d'intercéder pour vous, et vous éprouverez « qu'elle est une mère de miséricorde et de clémence ineffable. »

29. J'invoquai aussi cette très-puissante Reine en ces termes : « Ma Souveraine, je ne m'appellerai donc plus désormais orpheline, puisque j'ai une mère, et une mère qui est « Reine de tout ce qui est créé; je ne serai plus désormais ignorante (si je ne le deviens par ma propre faute), puisque j'ai pour « maîtresse celle qui enseigne la sagesse divine; je ne serai plus « pauvre, puisque j'ai un seigneur qui a en sa possession tous les « trésors du ciel et de la terre; j'ai maintenant une mère qui « me protège, une maîtresse qui m'instruit et me corrige, une « reine qui me commande et me gouverne. Vous êtes bénie entre « toutes les femmes, excellente entre les créatures, admirable « dans le ciel et sur la terre, et tous exaltent vos grandeurs par « des louanges éternelles. Il n'est pas facile, ni même possible, « que moi qui suis la moindre des créatures, et le plus abject ver-

« misseau de terre, je vous rende le juste retour : recevez-le
 « donc de la divine droite et dans la vision béatifique où vous
 « êtes du Dieu qui vous possède et vous possèdera durant toute
 « l'éternité. Je vous serai très-reconnaissante et très-obligée
 « servante, et je rendrai grâces et louanges au Tout-Puissant
 « pendant toute ma vie, parce que sa bonté libérale m'a favo-
 « risée en me donnant, ma divine Reine, une telle mère et
 « maîtresse que vous. Que mes affections vous louent dans le
 « silence, puisque ma langue n'a pas de termes assez forts
 « pour le faire, et elle n'en saurait point trouver pour vous ex-
 « primer ma gratitude. »

30. Il n'est pas possible d'expliquer ce que l'âme ressent dans de tels mystères, qui sont toujours accompagnés de très-grandes faveurs. Celles que j'y reçus procurèrent des biens fort considérables à la mienne, parce qu'il me fut en même temps recommandé de mener une vie si parfaite, que les expressions me manquent pour la dépeindre comme je la conçus; mais le Très-Haut me fit entendre que tout cela m'était accordé à la considération de la très-pure Marie et afin que j'écrivisse sa vie. Je découvris à l'instant qu'en confirmation de ce bienfait j'étais choisie par le Père éternel pour manifester les mystères de sa Fille; par le Saint-Esprit, pour révéler, sous son inspiration et à sa lumière, les dons cachés de son Épouse; que j'étais également destinée par le Fils à pénétrer dans les secrets de sa Mère, l'auguste Marie. Je compris que, pour me disposer à cet ouvrage, la très-sainte Trinité éclairait mon esprit par une lumière spéciale de la Divinité, et que le pouvoir divin touchait mes puissances comme avec un pinceau, et les fortifiait par de nouvelles habitudes pour les opérations parfaites qu'exigeait ce sujet.

31. Le Très-Haut m'ordonna aussi de m'efforcer d'imiter, autant que mes faiblesses me le pourraient permettre, tout ce que j'apprendrais et écrivais des vertus héroïques et des saintes œuvres de la divine Reine, en réglant ma vie sur ce parfait modèle. Et comme je me reconnaissais si incapable de m'acquitter de ce devoir, la même Reine, par un effet de sa clémence, m'offrit de nouveau son secours et ses avis pour tout ce que le Très-

Haut me commandait et à quoi il me destinait. Ensuite je demandai la bénédiction à la très-sainte Trinité pour commencer la seconde partie de cette histoire, et je connus que toutes les trois personnes me la donnaient. Étant sortie de cette vision, je tâchai de purifier mon âme par les sacrements et par la contrition de mes péchés; puis, au nom du Seigneur et de l'obéissance, je mis la main à l'œuvre pour la gloire du Très-Haut et de sa très-sainte et toujours immaculée Mère et Vierge Marie.

82. Cette seconde partie contient la vie de la Reine des anges depuis le mystère de l'Incarnation jusqu'à l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ inclusivement; c'est ce qu'il y a de plus notable dans cette divine histoire, puisque cette partie renferme toute la vie et les mystères du même Seigneur, sa passion et sa très-sainte mort. Je veux seulement avertir ici que les grâces accordées à la très-pure Marie pour la disposer au mystère de l'Incarnation, prirent leur cours dès l'instant de son immaculée conception, parce que dès lors Dieu avait décrété dans son entendement qu'elle serait la Mère du Verbe éternel. Mais les dons et les faveurs de la grâce croissaient à mesure qu'elle s'approchait de l'événement de l'Incarnation. Et quoique toutes ces faveurs paraissent être de la même nature dès le commencement, elles ne laissent pourtant pas de croître, et je n'ai point de nouveaux termes pour exprimer ces augmentations et ces nouvelles faveurs : ainsi il faut de nécessité que nous nous en remettions dans toute cette histoire au pouvoir infini du Seigneur, à qui, en donnant beaucoup, il reste infiniment de quoi donner encore, d'autant plus que l'âme, et surtout celle de la Reine du ciel, a une capacité en quelque sorte infinie pour recevoir toujours davantage, ainsi qu'il advint à cette divine Reine jusqu'à ce qu'elle fût arrivée au comble de la sainteté et de la participation de la Divinité, où aucune autre simple créature n'a pu ni ne pourra jamais arriver. Plaise au Seigneur de m'éclairer, afin que je poursuive cet ouvrage selon son bon plaisir! Ainsi soit-il.

DEUXIÈME PARTIE

QUI CONTIENT LES MYSTÈRES DEPUIS L'INCARNATION DU VERBE
DANS LE SEIN VIRGINAL DE MARIE JUSQU'À SON ASCENSION.

LIVRE TROISIÈME

QUI CONTIENT LA TRÈS-HAUTE DISPOSITION QUE LE TOUT-PUISSANT OPÉRA
EN LA TRÈS-SAINTE VIERGE POUR L'INCARNATION DU VERBE. — CE QUI
CONCERNE CE MYSTÈRE. — LE TRÈS-SUBLIME ÉTAT DANS LEQUEL LA
BIENHEUREUSE MÈRE SE TROUVA. — LA VISITE QU'ELLE FIT À SAINTE
ÉLISABETH, ET LA SANCTIFICATION DE JEAN-BAPTISTE. — LE RETOUR
À NAZARETH, ET UN FURIEUX COMBAT QU'ELLE EUT AVEC LUCIFER.

CHAPITRE I

Le Très-Haut commence à disposer la très-sainte Vierge au mystère
de l'Incarnation, et le tout s'exécute pendant les neuf jours qui
précédèrent cet auguste mystère. — On commence par exposer ce
qui arriva dans le premier jour.

1. Le Seigneur imposa à notre Reine et Maîtresse ses
occupations d'épouse de saint Joseph et la mit dans de
fréquentes occasions de converser avec le prochain, afin
que sa vie innocente fût un modèle public de sublime sain-
teté. La Bienheureuse Vierge, se trouvant dans ce nouvel
état, forma de si hauts desseins et régla toutes les actions

de sa vie avec tant de sagesse, qu'elle donna une émulation merveilleuse aux anges et un exemple incomparable aux hommes. Elle était connue de peu de personnes, et très-peu la fréquentaient; mais celles qui avaient ce bonheur recevaient tant de divines influences de la céleste Marie, que, ravies d'admiration, de joie et d'estime, elles eussent voulu exhaler leurs sentiments et faire éclater au dehors le feu sacré qui les enflammait, comprenant qu'il provenait de la très-pure Vierge. La très-prudente Reine n'ignorait point ces effets que la main du Tout-Puisant opérait en elle; mais le temps de les révéler au monde n'était pas encore venu, et sa très-profonde humilité ne le lui permettait pas. Elle demandait continuellement au Seigneur de la cacher aux yeux des hommes; que toutes les faveurs qu'elle obtenait de sa droite fussent rapportées à sa seule louange, et qu'il permit qu'elle fût inconnue et méprisée de tous les mortels, afin que sa bonté infinie ne fût point offensée.

2. Le Seigneur exauçait une grande partie des demandes de son Épouse, et sa providence faisait qu'une secrète lumière imposât le silence à ceux qui étaient portés par cette même lumière à l'exalter; ils se taisaient, parce que la vertu divine qui y était renfermée les empêchait de parler, et les faisait rentrer dans leur intérieur pour y louer le Seigneur à cause de la lumière qu'ils y recevaient; se trouvant ainsi pénétrés d'admiration, ils suspendaient leur jugement et laissaient la créature pour adresser toutes leurs louanges au Créateur. Plusieurs sortaient du péché pour l'avoir seulement regardée; d'autres perfectionnaient leur vie, et tous montraient une grande modestie à sa seule vue, parce qu'ils en recevaient des influences célestes en leurs âmes; mais ils oubliaient bientôt l'original, et l'âme où il s'était représenté en per-

dait toutes les impressions, parce que si ceux qui l'avaient une fois vue en eussent conservé le souvenir, ils n'auraient pu supporter son absence; et il est constant que tous se seraient empressés de la voir avec importunité, si Dieu ne l'eût empêché avec mystère.

3. Notre Reine et épouse de Joseph s'occupait sans cesse à des œuvres qui produisaient ces fruits merveilleux, et durant l'espace de six mois et dix-sept jours qui s'écoulèrent entre ses épousailles et l'incarnation du Verbe, elle travailla continuellement à augmenter les mérites et les grâces, source de tant de merveilles. Il ne m'est pas possible de raconter en détail les actes héroïques de toutes les vertus intérieures et extérieures qu'elle y pratiqua, comme de charité, d'humilité, de religion, d'aumônes et de plusieurs autres œuvres de miséricorde; car cela surpasse nos expressions et toutes nos pensées. Tout ce que j'en puis dire, c'est que le Très-Haut trouva en la très-sainte Vierge la plénitude de ses complaisances, et la juste correspondance qu'une simple créature pouvait rendre à son Créateur. Par cette sainteté et ces mérites, Dieu fut en quelque sorte obligé et forcé de hâter le pas et de mettre la main de sa toute-puissance à la plus grande des merveilles que l'on ait connue et que l'on connaîtra jamais, le Fils unique du Père prenant chair humaine dans le sein virginal de l'auguste Marie.

4. Pour exécuter cette œuvre dans des conditions dignes de lui, Dieu prévint d'une manière toute particulière la très-sainte Vierge durant les neuf jours qui précédèrent immédiatement le mystère, et laissant, pour ainsi dire, déborder de son sein la source dont les flots devaient inonder cette vivante Cité divine (1), il lui com-

(1) Ps. XLV, 5.

muniqua tant de dons, tant de grâces et tant de faveurs, que la connaissance que j'ai reçue de cette merveille me fait perdre la parole; et ma bassesse m'ôte le courage d'entreprendre de raconter ce que j'en conçois, parce que la langue, la plume et toutes les puissances des créatures sont de trop faibles instruments pour découvrir des mystères si relevés. Ainsi je veux qu'on sache que tout ce que je dirai ici n'est qu'une ombre très - obscure de la moindre partie de ce prodige inexplicable, qu'on ne doit pas circonscrire dans les limites de notre langage, mais étendre avec le pouvoir divin, qui n'a point de bornes.

5. Dans le premier jour de cette très - heureuse neuvaine, il arriva que la divine souveraine Marie, ayant pris le peu de repos qu'elle prenait toujours avec mesure, se leva à minuit à l'exemple de son père David (1) et selon l'ordre qu'elle en avait reçu du Seigneur, et se prosternant en la présence du Très-Haut, elle commença ses prières accoutumées et ses saints exercices. Les anges qui l'assistaient lui parlèrent en ces termes : « Épouse de notre divin Maître, levez-vous, car sa Majesté vous appelle. » Elle se leva avec une ardente affection et répondit : « Le Seigneur ordonne que la poussière s'élève de la poussière. » Et se tournant vers le même Seigneur qui l'appelait, elle continua en disant : « Mon divin Maître, que voulez-vous faire de moi ? » Après ces paroles, son âme très-sainte fut élevée en esprit à une autre nouvelle habitation, qui était plus rapprochée du même Seigneur et plus éloignée de tout ce qui est terrestre et passager.

6. Elle ressentit aussitôt que dans cette habitation nouvelle on la disposait, par ces mêmes illuminations et puri-

(1) Ps. cxviii, 62.

fications qu'elle avait reçues autrefois, à quelque plus haute vision de la Divinité. Je ne m'arrête point à les raconter, parce que je l'ai déjà fait dans la première partie. Après cette préparation, la Divinité lui fut manifestée par une vision qui n'était point intuitive, mais abstraactive; ce fut néanmoins avec tant d'évidence et de clarté, que par ce moyen notre divine Reine comprit mieux cet objet incompréhensible que les bienheureux qui le connaissent et qui en jouissent intuitivement. Cette vision fut plus sublime et plus profonde que beaucoup d'autres de cette même espèce, parce que chaque jour notre auguste Souveraine faisait de nouveaux progrès dans la perfection; et les premières faveurs, par le saint usage qu'elle en faisait, la préparaient à de plus hautes, parce que ces enseignements réitérés et ces sublimes visions développaient sans cesse ses facultés, ses forces morales et son aptitude à converser avec l'Être infini.

7. Notre Reine apprit dans cette vision de très-hauts secrets de la Divinité et de ses perfections, singulièrement de sa communication au dehors par l'œuvre de la création; elle perçut que cette œuvre procéda de la bonté et de la libéralité de Dieu, et qu'il n'avait pas besoin des créatures pour son Être divin et pour sa gloire infinie, puisqu'il était glorieux sans elles dans son éternité avant la création du monde. Plusieurs mystères qu'on ne peut et qu'on ne doit pas déclarer à tous lui furent communiqués, parce qu'elle était l'unique et l'élue pour les délices (1) du souverain Roi et Seigneur de tout ce qui est créé. Mais l'auguste Marie découvrit encore dans cette même vision l'inclination qui portait la Divinité à se communiquer au dehors, et qui était plus grande que celle

(1) Cant., VI, 8; VII, 6.

avec laquelle tous les éléments tendent à leur centre ; c'est pourquoi , plongée dans la sphère de ce feu du divin amour, embrasée de ce même amour, elle demanda au Père éternel d'envoyer son Fils unique au monde, de départir aux hommes leur remède, et d'accorder en même temps, si nous pouvons nous exprimer ainsi, à sa divinité et à ses perfections la satisfaction et le couronnement qu'elles demandaient.

8. Le Seigneur trouvait beaucoup de douceur dans les paroles de son Épouse; elles étaient cette bandelette d'écarlate des Cantiques par laquelle elle liait et entraînait son amour (1). Et pour venir à l'exécution de ses désirs, il voulut préparer le tabernacle ou le temple dans lequel il allait descendre du sein de son Père éternel; il détermina de donner à sa bien-aimée qu'il avait choisie pour Mère, connaissance de toutes les œuvres du dehors, en lui montrant comment sa toute-puissance les avait réalisées. Ce jour-là il lui manifesta en la même vision tout ce qu'il fit dans le premier jour de la création du monde, selon le récit de la Genèse; et elle connut toutes ces merveilles avec plus de clarté et de pénétration que si elle les eût eues présentes à ses yeux corporels, parce qu'elle les vit d'abord en Dieu, et puis en elles-mêmes.

9. Elle comprit comme à l'origine des choses le Seigneur créa le ciel et la terre (2), combien et comment celle-ci était vide, et comment les ténèbres couvrirent la surface de l'abîme; comment l'esprit du Seigneur était porté sur les eaux, et comment la lumière fut faite par le commandement divin, et la nature de cette même lumière; elle sut que lors de la division des ténèbres elles furent appelées nuit, et la lumière jour, et que le premier jour fut

(1) Cant., iv, 3. — (2) Gen., I, 1-5.

employé à tout cela. Elle connut la grandeur de la terre, sa longueur, sa largeur et sa profondeur, ses abîmes, l'enfer, les limbes, le purgatoire et tous ceux qui s'y trouvaient; les régions, les climats, la division du monde et tous ceux qui les occupaient et les habitaient. Elle connut avec la même clarté les sphères inférieures et le ciel empyrée; et en quel moment du premier jour les anges furent créés, pénétrant leur nature, leurs qualités, leurs différences, leurs hiérarchies, leurs fonctions, leurs degrés et leurs vertus. La rébellion des mauvais anges, leur chute, les causes et les occasions de cette même chute lui furent découvertes (le Seigneur lui cachait néanmoins toujours ce qui la regardait). Elle eut connaissance de leur punition et des effets que le péché produit en ces malheureux rebelles, les voyant tels qu'ils sont en eux-mêmes; et pour mettre fin à cette faveur du premier jour, le Seigneur lui manifesta de nouveau comme elle était formée de cette matière abjecte de la terre et de la même nature que tous ceux qui retournent en poussière; il ne lui dit pas qu'elle serait convertie en cette même poussière, mais il lui donna une si profonde conception de son être terrestre, que notre grande Reine s'humilia jusque dans l'abîme du néant; et quoique innocente, elle s'abaissa plus que tous les enfants d'Adam ensemble, qui sont si remplis de misères.

10. Le Très-Haut ordonna cette vision et ses effets pour creuser dans le cœur de Marie des fondements aussi profonds que le demandait l'édifice qu'il voulait construire en elle; le voulant élever si haut, qu'il devait atteindre jusqu'à l'union substantielle et hypostatique de la même Divinité. Et comme la dignité de Mère de Dieu était immense et en quelque sorte infinie, il fallait qu'elle fût fondée sur une humilité proportionnée et qui n'eût point

d'autres limites que celles de la raison. Ainsi celle qui était bénie entre toutes les femmes, étant arrivée au plus sublime degré de la vertu, s'humilia tellement, que la très-sainte Trinité fut comme satisfaite, et obligée, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'élever à la plus haute dignité qu'il y eût parmi les simples créatures, et à la plus voisine de la Divinité. Or c'est dans cette complaisance que le Très-Haut lui dit :

11. « Ma chère Épouse et ma Colombe, les désirs que
 « j'ai de racheter l'homme du péché sont grands, et ma
 « miséricorde infinie souffre comme violence de ce que
 « je ne descende point pour réparer le monde; je veux
 « que, durant ces jours, vous me demandiez conti-
 « nuellement, avec beaucoup d'ardeur, l'exécution de
 « ces désirs, et que, prosternée en ma divine présence,
 « vous ne cessiez vos demandes et vos cris, afin que le
 « Fils unique du Père descende pour s'unir à la na-
 « ture humaine. » L'auguste Souveraine dit, pour ré-
 pondre à ce commandement : « Seigneur et Dieu éternel,
 « tout pouvoir et toute sagesse vous appartiennent, per-
 « sonne ne peut résister à votre volonté (1). Qui est-ce
 « donc qui empêche votre toute-puissance? Qui arrête le
 « courant impétueux de votre divinité pour ne pas exé-
 « cuter votre bon plaisir en faveur de tout le genre hu-
 « main? Si c'est moi, mon bien-aimé, qui empêche un
 « si grand bienfait, faites que je meure plutôt que de
 « m'opposer aux desseins de votre miséricorde; aucune
 « créature ne peut mériter cette faveur : ne veuillez donc
 « pas attendre, mon divin Maître, que nous nous en éloi-
 « gnions davantage par notre peu de mérite. Les hommes
 « multiplient leurs péchés, et ils augmentent de plus en

(1) Esth., XIII, 9.

« plus leurs offenses; or comment pourrons-nous mériter
« le même bien dont nous nous rendons tous les jours
« plus indignes? Le motif de notre salut est en vous,
« Seigneur; votre bonté et vos miséricordes infinies vous
« y obligent, les gémissements des prophètes et des pères
« de votre peuple vous sollicitent, les saints vous désirent,
« les pécheurs vous attendent, et tous ensemble vous ap-
« pellent; et si moi, petit ver de terre, ne me suis pas
« rendue indigne de votre clémence par mes ingratitude,
« je vous supplie du plus intime de mon âme de hâter le
« pas, et de venir nous apporter notre salut pour votre
« propre gloire. »

12. La Reine du ciel ayant achevé cette prière, revint en l'état qui lui était plus ordinaire et plus naturel; mais suivant le nouvel ordre qu'elle venait de recevoir du Seigneur, elle ne cessa durant ce jour d'implorer l'incarnation du Verbe, et elle réitéra avec une très-profonde humilité ses exercices en se prosternant et en priant les bras étendus en croix, parce que le Saint-Esprit, qui la gouvernait, lui avait enseigné cette posture pour laquelle la très-sainte Trinité devait avoir une si grande complaisance; elle agréait dès lors ce sacrifice du matin par lequel la bienheureuse Vierge devançait celui de son divin Fils, comme si elle eût vu de son trône royal la personne de Jésus-Christ crucifié dans le corps de la future mère du Verbe.

Instruction que me donna la Reine du ciel.

13. Ma fille, les mortels sont incapables de concevoir les œuvres ineffables que le bras du Tout-Puissant accomplit en moi, en me préparant pour l'incarnation du

Verbe, surtout durant les neuf jours qui précédèrent ce mystère incompréhensible, et pendant lesquels mon esprit fut élevé et uni à l'Être immuable de la Divinité, et se trouva absorbé dans cet océan de perfections infinies dont il recevait des effets si sublimes, qu'il n'est pas possible que l'entendement humain s'en rende compte. La science des créatures qu'il me communiqua pénétrait ce qu'elles avaient de plus intime et avec bien plus de clarté et de privilèges que celle de tous les esprits angéliques, qui eurent une connaissance si merveilleuse de tout ce qui est créé après avoir eu le bonheur de voir Dieu face à face; et les images de tout ce que je vis ne s'effacèrent point de mon entendement, afin qu'ensuite je m'en pusse servir à mon gré.

14. Ce que je demande de vous maintenant, c'est que, réfléchissant à ce que je fis à l'aide de cette science, vous tâchiez de m'imiter à l'aide de la lumière infuse que vous avez reçue à cet effet; profitez, ma fille, de la science des créatures, et faites-en une échelle qui vous mène à votre Créateur; cherchez en elles leur principe et leur fin; servez-vous-en comme d'un miroir qui vous représente sa divinité, qui vous fasse souvenir de sa toute-puissance, et qui vous enflamme de ce saint amour qu'il exige de vous. Admirez et bénissez la grandeur et la magnificence du Créateur, humiliez-vous en sa divine présence jusqu'au plus profond du néant, et n'épargnez rien pour devenir douce et humble de cœur. Considérez, ma très-chère fille, que cette vertu d'humilité fut le fondement très-solide de toutes les merveilles que le Très-Haut opéra en moi, et afin de mieux estimer cette vertu, apprenez que, bien qu'elle soit d'un si haut prix entre toutes les autres, elle ne laisse pas d'être très-délicate et très-facile à se perdre, et que si vous la perdez en une circonstance ou que vous

ne soyez pas humble en toutes sans nulle distinction, vous ne le serez véritablement en aucune. Reconnaissez l'être terrestre et corruptible que vous avez, et sachez que le Très-Haut a formé l'homme avec une telle providence, que son être propre et sa formation lui signifient, lui enseignent et lui redisent l'importante leçon de l'humilité, sans cesser jamais cette instruction; c'est pour cela qu'il ne le forma pas de la matière la plus noble, et qu'il lui laissa le poids du sanctuaire dans son intérieur (1), afin qu'il mît dans un des bassins de la balance l'Être infini et éternel du Seigneur, et dans l'autre sa très-vile matière, et qu'ensuite il rendit à Dieu ce qui est de Dieu (2), et se rendit à lui-même ce qui lui appartient.

15. Je fis avec beaucoup de perfection ce juste discernement pour l'exemple et l'instruction des mortels; et je veux que vous m'imitiez en cela, et que tous vos soins tendent à devenir humble; car par ce moyen vous vous rendrez agréable au Très-Haut et à moi, qui veux votre véritable perfection, et qu'elle soit assise sur les bases très-profondes de votre propre connaissance; et plus vous les creuserez, plus vous élèverez l'édifice de la vertu, et votre volonté aura un plus intime accès auprès du Seigneur, qui regarde de la hauteur de son trône avec complaisance les humbles de la terre.

(1) Exod., xxx, 24. — (2) Matth., xxii, 21.

CHAPITRE II

Dans le second jour, le Seigneur continue en la très-sainte Vierge les faveurs et les dispositions pour l'incarnation du Verbe.

16. J'ai dit dans la première partie de cette divine histoire que le très-pur corps de la très-sainte Vierge fut conçu et formé en toute perfection dans l'espace de sept jours, le Très-Haut opérant ce miracle afin que sa très-sainte âme n'attendit pas le même temps que celle des autres enfants, mais au contraire qu'elle fût créée et infuse par avance, comme il arriva en effet, afin que ce principe de la réparation du monde eût une juste correspondance avec celui de la création. L'harmonie de ces œuvres fut renouvelée dans le temps immédiat à la descente que le Réparateur du monde y devait faire, afin que le nouvel Adam, Jésus-Christ, étant formé, Dieu se reposât comme ayant employé toutes les forces de sa puissance à la plus grande de ses merveilles, et que le doux sabbat de toutes ses délices fût célébré dans ce repos. Or, comme la Mère du Verbe devait être interposée par ces prodiges de la bonté divine, en lui donnant la forme humaine et visible, il fallait que, tenant le milieu entre les deux extrémités de Dieu et des hommes, elle les touchât toutes deux, se trouvant en dignité inférieure à Dieu seul, et supérieure à tout le reste qui n'était pas Dieu; et la science proportionnée, tant de la Divinité suprême que de toutes les créatures inférieures, appartenait à cette dignité.

17. Le souverain Seigneur, voulant poursuivre son dessein, continua les faveurs par lesquelles il disposa la

très-sainte Vierge durant les neuf jours qui précédèrent l'incarnation, et que je rapporte ici ; le second jour étant donc arrivé, notre auguste souveraine fut visitée à la même heure de minuit et en la même forme que j'ai dite au chapitre précédent : le pouvoir divin l'élevant par ces dispositions, par ces qualités, ou ces illuminations qui la préparaient aux visions de la Divinité. Elle lui fut manifestée ce jour-là abstractivement, comme dans le premier ; et elle vit les œuvres qui appartenaien au second jour de la création du monde : elle connut en quel temps et de quelle manière Dieu fit la division des eaux, les unes au-dessus, les autres au-dessous du firmament (1), plaçant au milieu le même firmament, et comme de celles qui étaient au-dessus il forma le ciel cristallin, qu'on appelle aquatique. Elle pénétra la grandeur, l'ordre, les qualités, les mouvements et toutes les dispositions des cieux.

18. Cette science n'était ni oisive ni stérile en la très-pure Vierge, parce qu'elle la recevait presque immédiatement de la très-claire lumière de la Divinité ; ainsi elle l'enflammait de plus en plus de l'amour de Dieu, ne cessant d'admirer et de louer sa bonté et sa puissance ; puis, absorbée en Dieu même, elle faisait des actes héroïques de toutes les vertus, se rendant très-agréable à sa divine Majesté par l'entier accomplissement de son bon plaisir. Or, après lui avoir, le jour précédent, fait part de l'attribut de sa sagesse, Dieu, dans ce second jour, lui communiqua en la manière convenable celui de sa toute-puissance, et lui donna un entier pouvoir sur les influences des cieux, des planètes et des éléments, et commanda à tous de lui obéir. De sorte que cette grande Reine eut un empire absolu sur la mer, la terre, les éléments, les globes célestes, et sur toutes les créatures qu'ils renferment.

(1) Gen., 1, 6 et 7.

19. Cet empire et cette puissance appartenait aussi à la dignité de la bienheureuse Marie pour les raisons que j'ai dites ci-devant; et outre celles-là nous en avons deux autres particulières : l'une, parce que l'auguste Vierge était Reine privilégiée et exempte de la loi commune du péché originel et de ses effets; et en conséquence, elle ne devait pas être comprise dans la masse universelle des insensés enfants d'Adam, contre lesquels le Tout-Puissant arma les créatures pour venger ses injures et pour châtier la folie des mortels (1); car s'ils ne se fussent point rendus désobéissants à leur Créateur, les éléments et les autres créatures ne leur auraient pas été rebelles ni hostiles, et ne leur eussent pas fait éprouver les effets nuisibles de leur action. Que si cette rébellion des créatures fut un châtiment du péché, elle ne devait point s'étendre à la très-sainte, la très-immaculée et très-innocente Marie : dans ce privilège elle ne devait pas être inférieure à la nature angélique, sur laquelle la peine du péché ne s'étend point, et les éléments ne sauraient exercer aucune juridiction. Bien que la très-sainte Vierge fût d'une nature corporelle et terrestre, l'avantage qu'elle eut de s'élever au-dessus de toutes les créatures terrestres et spirituelles, et de se rendre par ses mérites digne Reine et Maîtresse de tout ce qui est créé, était en elle d'autant plus estimable qu'il était plus rare et plus précieux : il fallait bien que la Reine reçût plus de prérogatives que les sujets, et que la Maîtresse fût beaucoup plus privilégiée que les serviteurs.

20. La seconde raison est parce que Jésus-Christ devait obéir à cette divine Reine en qualité de sa propre Mère; or, puisqu'il était créateur des éléments et de tout le reste,

(1) Sap., v, 18.

il était juste que toutes les créatures obéissent à celle à qui le même Créateur daignait obéir, et qu'elle les commandât toutes, comme la personne de cet adorable Seigneur fait homme devait être soumise à sa Mère par une obligation de la loi naturelle. Ce privilège avait une grande convenance pour rehausser les vertus et les mérites de la très-sainte Vierge, parce que ce que nous ne pouvons pas éviter, et ce qui nous arrive bien souvent contre notre volonté, était chez elle et volontaire et méritoire. La très-prudente Reine n'usait point de cet empire sur les éléments et sur les autres créatures indistinctement ni en sa faveur; au contraire, elle leur ordonna à toutes d'exercer envers elle ce qui lui pouvait être naturellement pénible, parce qu'en cela elle devait être semblable à son très-saint Fils et souffrir avec lui; car il est sûr que l'amour et l'humilité de l'auguste Marie n'auraient pas permis que les créatures eussent suspendu leurs rigueurs, et l'eussent privée du mérite des souffrances, qu'elle savait être d'un si grand prix aux yeux du Seigneur.

21. La douce Mère ne domptait la force des éléments que quand elle comprenait qu'il fallait mettre son Fils et son Créateur à couvert de leurs rigueurs, comme nous le verrons plus loin en leur voyage d'Égypte et en d'autres circonstances, où elle jugeait dans sa grande sagacité qu'il était convenable que les créatures reconnussent leur Créateur en lui rendant quelque service. Qui n'entrera dans l'admiration en apprenant une chose si nouvelle? Une simple femme, une créature terrestre avoir un empire absolu sur tout ce qui est créé! s'estimer la plus indigne et la plus vile de toutes; et dans une telle pensée commander aux créatures de tourner contre elle leurs rigueurs, et les créatures n'exécuter cet ordre que par obéissance! Mais, craignant et respectant une telle Ma-

tresse, elles agissaient plutôt pour lui témoigner leur soumission que pour venger la cause de leur Créateur, comme elles le font à l'égard des autres enfants d'Adam.

22. A la vue de cette humilité de notre auguste Reine, nous ne pouvons pas nier notre très-vaine présomption, pour ne pas dire témérité, puisque, quand nous méritons que tous les éléments et toutes les forces offensives des autres créatures se révoltent contre nos folies, nous nous plaignons de leurs rigueurs, comme si elles nous faisaient un grand tort. Nous condamnons la rigueur du froid, nous ne voulons pas souffrir que la chaleur nous fatigue; nous avons de l'horreur pour tout ce qui est pénible, et tous nos soins ne tendent qu'à repousser ces ministres de la justice divine, et à procurer à nos sens ce que les commodités et les plaisirs passagers ont de plus délicat; comme si la jouissance devait en durer toujours, et qu'il ne fût pas certain que nous en sortirions pour subir un plus rude châtiment de nos péchés.

23. En réfléchissant sur ces dons de science et de puissance qu'obtint la Souveraine du ciel, et sur les autres qui la disposaient à devenir la digne Mère du Fils unique du Père éternel, on connaît l'excellence de l'auguste Marie, dans laquelle on découvrira une espèce d'infinité, ou une intelligence participant d'une manière spéciale à l'intelligence divine, et semblable à celle qu'eut dans la suite la très-sainte âme de Jésus-Christ; car non-seulement elle connut toutes les créatures en Dieu, mais elle les comprenait de telle sorte, qu'elle les renfermait dans sa capacité, et cette capacité eût pu s'étendre sur plusieurs autres, s'il y en eût eu encore quelques-unes à connaître. Je trouve là une espèce d'infinité, parce qu'il y a, semble-t-il, quelque chose de la science infinie, et parce que Marie voyait et connaissait simultanément et sans succession de temps

le nombre des cieux, leur largeur, leur profondeur, leur ordre, leurs mouvements, leurs qualités, leur matière et leur forme, les éléments avec toutes leurs propriétés et tous leurs accidents, sa connaissance renfermant tout cela ensemble. Cette très-sage et très-savante Vierge n'ignorait que la fin prochaine de toutes ces faveurs, jusqu'à ce que l'heure de son consentement et de la miséricorde ineffable du Très-Haut arrivât; mais elle continuait durant tous ces jours ses ferventes prières pour la venue du Messie, le même Seigneur le lui commandant et lui révélant qu'il ne tarderait pas, parce que le temps fixé s'approchait.

Instruction de la Reine du ciel.

24. Ma fille, par tout ce que vous découvrez des faveurs que j'ai reçues pour arriver à la dignité de Mère du Très-Haut, je veux que vous connaissiez l'ordre admirable de sa sagesse en la création de l'homme. Considérez donc comme son Créateur ne le tira pas du néant pour en faire un serviteur, mais pour en faire le roi et le seigneur de toutes choses, et afin qu'il s'en servît avec empire, voulant néanmoins qu'il se reconnût en même temps et pour son ouvrage et pour son image (1), et qu'il fût plus soumis à la divine volonté que les autres créatures ne l'étaient à la sienne, parce que l'ordre, la raison et la justice l'exigent de la sorte. Et afin que la connaissance du Créateur et des moyens pour savoir et pour exécuter sa volonté ne manquât pas à l'homme, le Seigneur lui donna, outre la lumière naturelle, une autre lumière plus grande, plus

(1) Gen., 1, 26.

prompte, plus facile, plus certaine, moins fatigante et plus accessible à tous, qui fut celle de la foi par laquelle il devait connaître l'Être de Dieu, ses perfections et ses œuvres. Par cette science et par cet empire l'homme se trouva dans un ordre bien sublime, où il fut fort honoré et fort enrichi, et sans aucune excuse qui pût le dispenser de se conformer entièrement à la volonté de son Créateur.

25. Mais la folie des mortels renverse tout cet ordre et jette la confusion dans cette harmonie divine, lorsque celui qui fut créé pour être le seigneur et le roi des créatures se rend leur vil esclave et s'assujettit à leur empire tyrannique, déshonorant sa dignité et n'usant pas des choses visibles comme un maître prudent, mais comme un serviteur indigne qui a renoncé à sa prérogative en se soumettant avec bassesse à ce que les créatures ont de plus abject. Tout ce renversement vient de ce qu'on n'use pas de ces choses pour le service du Créateur en les lui rapportant par le moyen de la foi, et de ce que l'on en fait un mauvais usage, en ne s'en servant que pour satisfaire les passions et les sens par tout ce qu'elles offrent de délectable; et c'est pour cela qu'on a si fort en horreur celles qui n'ont rien pour les flatter.

26. Pour vous, ma très-chère fille, regardez avec les yeux de la foi votre Créateur et votre Seigneur, et tâchez de graver dans votre âme l'image de ses divines perfections; conservez l'empire que vous avez sur les créatures, et ne permettez pas qu'aucune assujettisse votre liberté; au contraire, je veux que vous triomphiez de toutes, et que vous n'en mettiez aucune entre votre âme et votre Dieu. Vous ne devez pas vous laisser prendre aux appâts dangereux et trompeurs des créatures, qui obscurciraient votre entendement et affaibliraient votre volonté; mais vous

devez plutôt vous soumettre par inclination à ce qu'elles ont de rigoureux et de pénible, et le supporter volontiers et avec joie, puisque je l'ai bien fait pour imiter mon très-saint Fils, quoiqu'il fût en mon pouvoir de choisir le repos, n'ayant aucun péché à expier.

CHAPITRE III

Qui continue ce que le Très-Haut communiqua à la très-sainte Vierge dans le troisième jour.

27. La droite du Tout-Puissant, qui rendit l'entrée de sa divinité libre et familière à la très-sainte Vierge, enrichissait et ornait de plus en plus par les dispensations de ses attributs infinis ce très-pur esprit et ce corps virginal qu'il avait choisi pour être le tabernacle, le temple et la sainte Cité de son habitation; et cette divine Reine, absorbée dans cet océan de la Divinité, s'éloignait chaque jour davantage de l'être terrestre pour se transformer en un être céleste, qui lui permettait de découvrir de nouveaux mystères que le Très-Haut lui manifestait; car, comme en des cas semblables c'est un objet infini qui est mis à la merci de la volonté, même lorsque son appétit est rassasié de ce qu'elle reçoit, il reste toujours davantage à désirer et à contempler. Jamais une simple créature n'est arrivée ni n'arrivera à ce que l'auguste Marie pénétra et de Dieu et des créatures. Elle découvrit de si profonds secrets et de si hauts mystères dans ces faveurs, que toutes les hiérarchies des anges et tous les hommes ensemble n'y pourront jamais arriver, surtout en ce que cette souveraine du ciel reçut pour être Mère du Créateur.

28. Le troisième des neuf jours dont je parle ici, la Divinité se manifesta à elle comme aux deux autres jours, dans une vision abstractive, précédée des grâces préparatoires que j'ai indiquées au chapitre premier. Nos conceptions sont trop faibles et trop disproportionnées pour comprendre les augmentations des dons et des grâces que le Très-Haut réunissait en l'auguste Marie, et je n'ai point de nouveaux termes pour exprimer ce qui m'en a été découvert. J'en énoncerai pourtant quelque chose, en disant que la sagesse et le pouvoir divin proportionnaient celle qui devait être Mère du Verbe, afin qu'elle eût (autant qu'il était possible à une simple créature) un rapport convenable avec les personnes divines. Et celui qui calculera mieux la distance qui se trouve entre ces deux extrémités, un Dieu infini et une créature humaine et bornée, pourra mieux juger des moyens nécessaires pour les unir et les proportionner.

29. Les nouvelles notions que notre incomparable Reine recevait des attributs de la Divinité, gravaient en son âme de nouvelles vertus, et sa beauté augmentait à mesure que le pinceau de la sagesse divine la retouchait. Les œuvres du troisième jour de la création du monde lui furent manifestées dans celui-ci. Elle sut en quel temps et comment les eaux s'assemblèrent en un lieu par le commandement divin, et comme Dieu appela l'endroit qu'elles avaient abandonné, terre, et l'assemblage des mêmes eaux, mers. Elle sut comment la terre produisit l'herbe qui devait porter sa semence; elle connut toutes les plantes, les arbres fruitiers et leurs semences, chaque chose en sa propre espèce. Elle découvrit et pénétra l'étendue des mers, leur profondeur et leurs divisions; la correspondance des fleuves et des fontaines qui en sortent, et qui s'y rendent d'un cours précipité comme

à leur centre; les propriétés des plantes, des herbes et des fleurs, des arbres, des racines, des fruits et des semences, et comme elles peuvent toutes servir en quelque chose à l'homme (1). Notre grande Reine connut tout cela d'une manière plus claire, plus distincte et plus complète qu'Adam et Salomon, et nous pouvons dire que par rapport à elle tous les savants du monde furent des ignorants, nonobstant leurs longues études et leur longue expérience. La très-pure Marie apprit les choses les plus cachées, comme dit le Sage (2); et de même qu'elle les apprit sans fiction, de même elle les communiqua sans envie, et tout ce que Salomon a dit dans cet endroit fut accompli en elle d'une manière très-éminente.

30. Notre Reine se servit de cette science dans plusieurs occasions pour exercer la charité envers les pauvres (ainsi que je le rapporterai dans la suite de cette histoire); mais elle en disposait aussi librement, elle en usait aussi facilement que le plus habile et le plus expert des musiciens pourrait se servir de ses instruments; et nous pouvons en dire autant de toutes les autres sciences, si elle eût voulu en user ou si les applications en eussent été nécessaires au service du Très-Haut; car elle était maîtresse en toutes, et elles se trouvaient réunies chez elle dans un tel degré de perfection, qu'aucun mortel n'en a jamais pu posséder aussi bien une seule qu'elle les possédait toutes. Elle avait également un entier pouvoir sur toutes les vertus et propriétés des pierres, des herbes et des plantes, et ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ promit à ses apôtres et à ses premiers fidèles, savoir qu'ils ne souffriraient aucun dommage des choses empoisonnées, quand même ils en boiraient (3), fut accordé à notre auguste Sou-

(1) Gen., I, 9-13. — (2) Sap., VII, 21; *ibid.*, 13. — (3) Matth., XVI, 18.

veraine avec un tel empire, qu'aucune de ces choses ne pût lui nuire ni la blesser sans qu'elle le voulût.

31. La très-prudente Vierge tint ces privilèges toujours cachés, et elle ne s'en appliquait point l'usage, comme nous l'avons déjà dit, pour ne pas se priver des souffrances que son très-saint Fils devait choisir; et avant de le concevoir et d'être mère, elle était guidée en cela par la divine lumière, et par la connaissance qu'elle avait de la passibilité que le Verbe incarné devait revêtir. Après qu'elle fut devenue sa mère, voyant et expérimentant cette vérité en son propre Fils, elle donna permission, ou pour mieux dire, elle ordonna aux créatures de l'affliger par tout ce qu'elles avaient de rigoureux, comme elles affligeaient leur propre Créateur fait homme. Toutefois le Très-Haut, ne voulant pas toujours que son Épouse, son unique et son élue fût maltraitée des créatures, les retenait ou les empêchait souvent, afin qu'il y eût quelques intervalles pendant lesquels la divine Marie pût jouir des délices du souverain Roi.

32. La bienheureuse Vierge reçut un autre privilège singulier en faveur des mortels dans la vision de la Divinité qu'elle eut le troisième jour; parce que le Seigneur lui manifesta d'une manière particulière dans cette vision l'inclination qui portait l'amour divin à remédier au malheur des hommes, et à les délivrer de toutes leurs misères. Or, en lui faisant connaître cette infinie miséricorde et ce qu'elle allait opérer avec tant de bonté, le Très-Haut la fit participer à un plus haut degré à ses attributs, afin qu'ensuite, comme mère et avocate des pécheurs, elle intercédât pour eux. L'influence sous laquelle la très-pure Marie participa au même amour que Dieu portait aux hommes, et le désir qu'elle ressentit de les soulager, furent si divins et si puissants, qu'il ne lui au-

rait pas été possible de résister au feu du zèle qui l'embrasait pour le salut de tous les pécheurs, si la vertu du Seigneur ne l'eût fortifiée. Par la violence de cet amour et de cette charité, elle se serait livrée mille fois aux flammes, aux tourments les plus rudes et à la mort même s'il l'eût fallu, et elle aurait embrassé avec beaucoup de joie tous les martyrs, toutes les afflictions, fatigues et douleurs pour le salut des mortels. On peut même dire que tout ce que les hommes ont souffert depuis le commencement du monde jusqu'à cette heure, et tout ce qu'ils souffriront jusqu'à la fin, tout cela n'aurait pas été capable de satisfaire l'amour de cette très-miséricordieuse Mère. Que les mortels et les pécheurs considèrent donc ce qu'ils doivent à la très-sainte Vierge !

33. Il est certain que dès ce jour-là notre aimable Souveraine devint mère de pitié et de miséricorde, et d'une grande miséricorde, pour deux raisons : l'une, parce que dès lors elle voulut avec une affection et une ardeur singulières communiquer sans réserve les trésors de la grâce qu'elle avait connus et reçus ; ainsi ce bienfait du Seigneur la remplît d'une bénignité si merveilleuse et lui donna un cœur si doux, qu'elle en aurait voulu donner un semblable à tous les hommes, et faire passer dans leurs cœurs ces mêmes trésors, afin qu'ils eussent été participants du divin amour qui consumait le sien. La seconde raison est parce que cet amour que la très-sainte Vierge conçut pour le salut du genre humain, fut une des plus grandes dispositions qui la préparèrent à concevoir le Verbe éternel dans son sein virginal. Aussi était-il très-convenable qu'elle fût toute pleine de miséricorde, de mansuétude et de pitié, puisqu'elle seule devait concevoir et enfanter le Verbe incarné, qui daigna par sa miséricorde, par sa clémence et par son amour, s'humilier

jusqu'à notre nature et naître d'elle passible pour les hommes. On dit que les enfants participent du naturel de leurs mères, parce qu'ils en reçoivent les qualités, comme l'eau prend celles des minéraux à travers lesquels elle filtre; de même, quoique le Fils de Marie tirât ses avantages de la Divinité, il ne laissa pas d'hériter aussi, au degré possible, des inclinations de sa mère; mais elle n'eût pas été apte à concourir avec le Saint-Esprit à cette conception (qui fut la seule exempte de père), si elle n'eût eu les relations convenables avec le fils dans les conditions de l'humanité.

34. Quand la bienheureuse Marie fut sortie de cette vision, elle employa tout le reste du jour aux prières et aux demandes que le Seigneur lui ordonnait, redoublant de ferveur et laissant le cœur de son Époux toujours plus pénétré de son amour, de sorte qu'il était déjà impatient, pour emprunter notre langage ordinaire, de se voir entre les bras de sa bien-aimée.

Instruction que me donna notre auguste Reine.

35. Ma très-chère fille, le bras du Tout-Puissant opéra de grandes choses en moi dans les visions de sa divinité, dont il me fit jouir durant ces jours qui précédèrent celui où je devais le concevoir dans mon sein. Et quoiqu'elle ne me fût pas manifestée immédiatement ou sans voile, elle le fut pourtant d'une manière très-sublime et avec des effets réservés à sa seule sagesse. Quand j'en renouvelais la connaissance par les images qui m'en étaient restées, alors je m'élevais en esprit et je comprenais ce que Dieu était envers les hommes, et ce

qu'ils étaient envers sa divine Majesté; dans cette considération mon cœur s'embrasait d'amour et se brisait de douleur; parce que je pénétrais en même temps la grandeur immense de l'amour que le Très-Haut a pour les mortels, et la noire ingratitude de l'oubli par lequel les hommes répondent à une bonté aussi ineffable. Je serais souvent morte en méditant ces choses, si Dieu lui-même ne m'eût soutenue et conservée. Ce sacrifice de sa servante plut au Seigneur: il l'accepta avec plus de complaisance que tous les holocaustes de l'ancienne loi, parce qu'il eut égard à mon humilité, qui lui fut fort agréable. Aussi, quand je m'exerçais à ces actes, me faisait-il de grandes miséricordes, tant pour moi que pour mon peuple.

36. Je vous découvre ces mystères, ma chère fille, pour vous exciter à m'imiter autant que vos forces, assistées de la grâce, vous le permettront, regardant comme votre modèle les œuvres que vous avez connues. Considérez avec beaucoup d'attention, à ma lumière, demandez même à la raison combien les mortels devraient correspondre à une bonté si immense, à cette inclination qui porte Dieu à les secourir, et opposez à tant d'avances de sa part la pesanteur et la dureté du cœur de ces mêmes enfants d'Adam. Je veux, ma fille, que le vôtre soit rempli de sentiments de reconnaissance pour le Seigneur, et de compassion du malheur que les hommes s'attirent par leurs ingrattitudes. Sachez que l'oubli de ces importantes vérités, auquel les hommes ingrats se sont livrés, sera le sujet de la plus grande indignation du souverain Juge au jugement universel; et ces mêmes vérités seront si effrayantes en ce jour formidable, elles les couvriront en les accusant d'une confusion telle, que de désespoir ils se précipiteraient dans l'abîme des peines, quand même il

n'y aurait point d'autres ministres de la justice divine pour l'exécuter.

37. Si vous voulez éviter un péché si énorme et prévenir cette horrible punition, rappelez souvent à votre mémoire les bienfaits que vous avez reçus de cet amour et de cette clémence infinie, et considérez qu'elle s'est signalée envers vous plus qu'envers des nations entières. Ne croyez pas que tant de faveurs et tant de dons singuliers aient été accordés pour vous seule, ils l'ont été aussi pour vos frères; car la divine miséricorde s'étend sur tous. C'est pour cela que le retour que vous devez au Seigneur doit être premièrement pour vous et ensuite pour eux. Sans doute, vous êtes bien pauvre: mais présentez, avec le peu que vous avez, la vie et les mérites de mon très-saint Fils, et tout ce que j'ai souffert par la force de l'amour pour me rendre reconnaissante à Dieu; par ce moyen vous suppléerez en quelque sorte à l'ingratitude des mortels, et c'est ce que vous devez fréquemment pratiquer en réfléchissant à ce que moi-même j'éprouvais lorsque je m'adonnais à des pratiques semblables.

CHAPITRE IV

Le Très-Haut continue ses bienfaits à la très-sainte Vierge dans le quatrième jour.

38. Le Très-Haut continuait ses faveurs à notre Reine et Maitresse, en lui découvrant les sublimes mystères, par la révélation desquels il la préparait de plus en plus prochainement à la dignité de la maternité divine. Le quatrième jour de cette préparation étant arrivé, elle fut

élevée, à la même heure que les autres jours précédents, à la vision de la Divinité en la forme abstractive dont nous venons de parler. Mais son très-pur esprit, illuminé de splendeurs plus éclatantes, en ressentit des effets tout nouveaux. La puissance et la sagesse divines n'arrêtent leur action que devant la borne que leur opposent les œuvres de notre volonté, ou le peu de capacité que nous avons comme créatures essentiellement finies. Le pouvoir divin ne trouva aucun empêchement en la très-sainte Vierge du côté des œuvres, car elle fit toutes les siennes dans une plénitude de sainteté souverainement agréable au Seigneur, de sorte que par cet endroit elle s'attirait toutes ses complaisances et lui blessait le cœur d'amour, ainsi qu'il le dit lui-même (1). Le bras du Seigneur eût pu seulement trouver quelque borne, en ce que la très-sainte Marie était une simple créature; mais dans sa sphère, cette simple créature franchit toutes limites et dépassa toute mesure, parce le Seigneur lui ouvrit les eaux de la sagesse, afin qu'elle les bût très-pures et très-claires à la source inépuisable de la Divinité.

39. Dans cette vision le Très-Haut se manifesta à elle avec une lumière très-particulière, il lui révéla la nouvelle loi de grâce que le Sauveur du monde devait établir, les sacrements qu'elle devait contenir, la fin pour laquelle il les instituerait et les laisserait dans la nouvelle Église évangélique, les secours, les dons et les faveurs qu'il destinait aux hommes, avec le désir qu'ils fussent tous sauvés et qu'ils profitassent du fruit de la rédemption. La sagesse que la très-sainte Vierge reçut dans cette vision fut si grande, y étant enseignée par le souverain Maître qui reprend les sages (2), que si par impossible un homme ou

(1) Cant., IV, 9. — (2) Sap., VII, 15.

un ange eût pu écrire ce qu'elle y apprit, on en ferait plus de livres que de tout ce qu'on a écrit des sciences et des arts jusqu'à présent, et qu'on en pourra écrire jusqu'à la fin des siècles. Et il ne faut pas s'en étonner, puisque Marie étant la plus grande de toutes les simples créatures, l'océan de la Divinité que les péchés et la mauvaise disposition des hommes tenaient renfermé en elle-même, se répandit dans son cœur et dans son entendement avec une abondance inconcevable. Ainsi elle y découvrit toutes choses, excepté sa prochaine dignité de Mère du Fils unique du Père éternel, qui lui fut toujours cachée jusqu'au temps que le Seigneur avait déterminé.

40. Parmi les douceurs de cette science divine, notre Reine eut une amoureuse et intime douleur que cette science même redoubla. Elle vit du côté du Très-Haut les trésors ineffables des grâces qu'il destinait aux mortels, et la forte inclination que la Divinité avait à communiquer à tous sa félicité éternelle; elle découvrit et considéra en même temps le mauvais état du monde, et l'aveuglement excessif avec lequel les hommes se privaient de cette félicité. Ce lui fut un nouveau genre de martyre causé par la force avec laquelle elle gémissait de leur perte, et par le désir véhément qu'elle ressentait de remédier en quelque manière à un mal si déplorable. Elle fit pour ce sujet des demandes, des prières, des offrandes, des humiliations et des actes héroïques d'amour de Dieu et des hommes, afin qu'aucun ne se perdit désormais, s'il était possible, que tous connussent leur Créateur et Rédempteur, et qu'ils le confessassent, l'adorassent et l'aimassent. Tout cela se passait dans la même vision de la Divinité. Mais comme ces choses eurent lieu de même que plusieurs autres dont nous avons déjà parlé, nous ne nous arrêterons point à les raconter.

41. Le Seigneur lui manifesta dans la même occasion les œuvres de la création du quatrième jour (1); notre divine Souveraine y apprit en quel instant et comment les astres du ciel furent placés au firmament pour diviser le jour d'avec la nuit, et marquer les saisons, les jours et les années; et c'est pour cela que le grand luminaire du ciel, qui est le soleil, fut fait, comme président et roi du jour, en même temps que fut formée la lune, qui est le moindre luminaire, et qui éclaire dans les ténèbres de la nuit. Marie découvrit encore dans cette vision comment les étoiles furent fixées au huitième ciel, afin qu'elles rendissent la nuit agréable par leur brillante lumière, et qu'elles présidassent tant à la nuit qu'au jour par leurs diverses influences. Elle y connut la matière de ces corps lumineux, leur forme, leurs qualités, leur grandeur, leurs divers mouvements et l'uniforme inégalité des planètes. Elle y connut le nombre des étoiles, et toutes les influences qu'elles communiquent à la terre et à tous ses êtres animés; les effets qu'elles produisent sur eux, et en quelle manière elles les modifient et les meuvent.

42. Ce que je viens de dire n'est pas contraire à ce que le Prophète énonce au Psaume cXLVI, où il nous apprend que Dieu connaît le nombre des étoiles et qu'il les appelle par leurs noms; car David ne nie pas que ce souverain Seigneur ne puisse accorder à la créature, par son pouvoir infini et par sa grâce, ce qu'il a en lui-même par nature. Or il est évident que, pouvant communiquer cette science, et que cette communication contribuant à la plus grande excellence de l'auguste Marie, le Très-Haut ne lui devait pas refuser cette faveur, après lui en avoir accordé d'autres plus grandes, en la faisant Reine et Maîtresse des

(1) Gen., 1, 14-17.

étoiles comme des autres créatures. Ce privilège était presque une conséquence nécessaire de l'empire que le Seigneur lui attribua sur les vertus, les influences et les opérations des corps célestes, en ordonnant à tous de lui obéir comme à leur souveraine Maîtresse.

43. La très-sainte Vierge fut investie par là d'une telle puissance, que si elle eût commandé aux étoiles de quitter leur place dans le ciel, elles lui auraient obéi sur-le-champ, et eussent pris celle que cette divine Reine leur eût assignée. Le soleil et les autres planètes eussent fait de même, et tous les corps célestes eussent arrêté leur cours et leur mouvement, suspendu leurs influences et leurs opérations au seul commandement de Marie. J'ai déjà dit qu'elle usait quelquefois de cet empire, ainsi qu'il advint en Égypte (comme nous le verrons dans la suite), où les chaleurs sont fort grandes, et où elle se servit du pouvoir qu'elle avait de commander au soleil de modérer son ardeur, et de ne point incommoder par ses rayons l'enfant Dieu et son Seigneur; alors le soleil lui obéissait, incommodant la Mère, parce qu'elle le voulait bien, et respectant le Fils, le Soleil de justice, qu'elle portait dans ses bras. Il arrivait la même chose à l'égard des autres planètes, et quelquefois elle arrêta le soleil, comme je le dirai en son lieu.

44. Le Très-Haut, dans cette vision, manifesta à notre grande Reine plusieurs autres mystères cachés; mais tout ce que j'ai pu et pourrai en dire me met dans une gêne violente, à cause de son insignifiance par rapport à ce que j'en sais; encore ne connais-je pas, à beaucoup près, tout ce qui arriva à cette bienheureuse Vierge, et plusieurs de ces mystères sont-ils réservés jusqu'au jour du jugement universel où son très-saint Fils les manifestera, parce que présentement nous serions incapables de les

comprendre tous. La très-pure Marie sortit de cette vision toujours plus enflammée et toujours plus imprégnée des attributs et des perfections qu'elle avait contemplés, toujours plus absorbée en cet objet infini ; et par l'accroissement des divines faveurs elle augmentait les vertus et redoublait les prières, les soupirs, les élans et les mérites par lesquels elle hâta l'incarnation du Verbe et notre salut.

Instruction que me donna la divine Reine.

45. Ma très-chère fille, je veux que vous considérez avec beaucoup d'attention et d'estime ce que vous avez compris des choses que j'ai faites et que j'ai endurées, quand le Seigneur me donna une si haute connaissance de sa bonté, inclinée par un poids infini à enrichir les mortels ; je veux que vous tâchiez en même temps d'approfondir et leur peu de retour et leur noire ingratitude. Lorsque, descendue des hauteurs auxquelles cette très-libérale bonté m'avait élevée, je me mis à considérer et à méditer l'aveugle insensibilité des pécheurs, mon cœur, comme s'il avait été percé d'une flèche, fut pénétré d'une mortelle amertume qui me navra toute ma vie. Je veux encore vous faire part d'un autre mystère : c'est que le Très-Haut, répondant à mes soupirs, me disait souvent, pour soulager l'affliction qui accablait mon cœur dans cet abîme de douleurs : « Recevez, ma chère Épouse, ce que méprise « un monde ignorant et aveugle, indigne qu'il est de le « recevoir et de l'apprécier. » Et, en me répondant ainsi, le Seigneur semait à pleines mains dans mon âme des trésors qui la consolait au delà de tout ce que l'en-

tendement en peut concevoir, et de tout ce qu'on en peut exprimer.

46. Je veux donc maintenant, ma chère amie, que vous partagiez cette douleur que je souffris à cause des hommes, et à laquelle ils pensent si peu. Or, pour que vous puissiez vous associer à mes sentiments et aux effets que produira en vous un si juste motif de tristesse, il faut que vous sachiez entièrement renoncer à vous-même, vous oublier toujours et couronner votre cœur d'épines et de douleurs, contrairement à l'usage des mortels. Pleurez ce qui fait le sujet de leurs railleries, de leurs plaisirs et de leur damnation éternelle; car c'est la plus juste occupation de celles qui sont les véritables épouses de mon très-saint Fils; et à celles-là il n'est permis de se réjouir que dans les larmes qu'elles versent pour leurs péchés et pour ceux d'un monde ignorant. Préparez votre cœur par cette disposition, afin que le Seigneur vous communique ses trésors, et agissez ainsi, moins en vue de ce que vous en pouvez attendre, qu'afin que la Majesté divine satisfasse son libéral amour en vous les distribuant et en justifiant les âmes. Imitiez-moi en tout ce que je vous enseigne, puisque vous savez que c'est ma volonté que vous le fassiez.

CHAPITRE V

Le Très-Haut manifeste de nouveaux mystères à la très-sainte Vierge en lui découvrant les œuvres du cinquième jour de la création. — Elle renouvelle ses demandes pour l'incarnation du Verbe.

47. Arriva ensuite le cinquième jour de la neuvaine que la très-sainte Trinité célébrait dans son Temple, l'au-

guste Marie, avant que, suivant les divins décrets, le Verbe éternel prît en elle notre chair humaine : alors la Sagesse infinie, levant plus que les autres fois le voile des profonds secrets, lui en découvrit de nouveaux, en l'élevant à la vision abstractive de la Divinité de la même manière que les jours précédents; mais en se renouvelant, ces opérations, ces illuminations n'avaient lieu qu'avec une plus grande effusion de lumières et de grâces qui s'écoulaient de la source des trésors infinis dans son âme très-sainte et dans ses puissances; de sorte que la bienheureuse Vierge s'approchait davantage de l'Être de Dieu et de sa ressemblance, et se transformait toujours de plus en plus en lui, pour devenir ainsi la digne Mère du même Dieu.

48. Le Très-Haut parla dans cette vision à l'auguste Reine, pour lui manifester d'autres secrets, et lui dit en lui témoignant une bienveillance incroyable : « Vous avez
« connu, mon Épouse et ma colombe, dans le secret de
« mon cœur l'immense libéralité à laquelle me porte
« l'amour que j'ai pour le genre humain, et les trésors
« cachés que j'ai préparés pour leur félicité. Cet amour
« est si puissant en moi, que je veux leur donner mon
« Fils unique pour les instruire et pour les racheter. Vous
« avez aussi connu quelque chose de leurs mauvaises dis-
« positions et de leur affreuse ingratitude; vous savez le
« mépris qu'ils font de ma clémence et de mon amour.
« Mais bien que je vous aie dévoilé une partie de leur
« malice, je veux, ma chère amie, que vous découvriez
« de nouveau en mon être combien est petit le nombre
« de ceux qui auront le bonheur de m'aimer comme mes
« élus, et combien est grand celui des ingrats et des ré-
« prouvés. Les péchés et les abominations innombrables
« que je prévois par ma science infinie chez tant d'hommes

« souillés et noircis, arrêtent l'impétuosité de mes miséricordes; ils ont mis de puissants obstacles aux canaux par où les trésors de ma divinité doivent sortir, et rendent le monde indigne de les recevoir. »

49. Notre Souveraine apprit par ces paroles du Très-Haut de grands mystères touchant le nombre des prédestinés et des réprouvés; elle y découvrit aussi la résistance, l'obstacle que tous les hommes opposaient dans l'entendement divin, par leurs péchés réunis, à ce que le Verbe éternel vint au monde pour s'y faire homme. Alors la très-prudente Vierge, ravie d'admiration à la vue soit de la bonté et de l'équité infinie du Créateur, soit de l'immense malice et des iniquités des hommes, dit au Seigneur, tout embrasée de l'amour divin :

50. « Mon Seigneur et mon Dieu infini, qui êtes d'une sagesse et d'une sainteté incompréhensibles, quel mystère, ô mon souverain bien, est celui que vous venez de me manifester! Les méchancetés des hommes n'ont point de bornes, et votre seule sagesse les pénètre; mais toutes ces iniquités et beaucoup d'autres plus grandes pourraient-elles éteindre le feu de votre amour, ou rivaliser avec lui? Non, mon divin Maître, cela ne sera pas ainsi, la malice des mortels ne doit pas arrêter votre miséricorde. Je suis la plus inutile de tout le genre humain, mais je vous représente de sa part ce qu'exige votre fidélité à vos promesses. C'est une vérité infaillible que le ciel et la terre passeront plutôt que la véracité de votre parole (1); or vous l'avez plusieurs fois donnée au monde par la bouche de vos saints prophètes, et à ceux-ci par votre propre bouche, quand vous leur avez dit que vous leur enverriez leur Rédempteur et Sau-

(1) Matth., xxiv, 35.

« veur. Comment donc, mon Dieu, pourraient manquer
« de s'accomplir ces promesses autorisées par votre sa-
« gesse infinie, qui ne peut être trompée, et par votre
« bonté ineffable, qui ne peut tromper l'homme? Il n'y
« avait du côté des mortels aucun mérite qui pût vous en-
« gager à leur faire cette promesse, et à leur offrir leur
« félicité éternelle par votre Verbe fait homme, et aucune
« créature, Seigneur, n'a pu d'ailleurs vous y obliger. Que
« s'il leur eût été possible de mériter ce bienfait, votre
« clémence infinie et libérale n'eût pas été autant glorifiée;
« cette obligation ne s'est trouvée qu'en vous-même, car
« la raison qui oblige Dieu à se faire homme ne peut être
« qu'en Dieu seul : cette raison et le motif que vous avez
« eu de nous créer, de nous relever après notre chute et
« d'en réparer les suites, ne se trouvent qu'en vous seul.
« Ne cherchez point, mon Dieu, d'autres mérites, ni
« d'autre raison pour l'incarnation, que votre miséricorde
« et l'exaltation de votre gloire. »

51. « Il est vrai, ma chère Épouse, répondit le Très-
« Haut, que je m'obligeai par mon immense bonté à pro-
« mettre aux hommes que je me revêtirais de leur na-
« ture et que j'habiterais parmi eux; il est constant qu'à
« mon égard personne n'a pu mériter cette promesse;
« mais l'ingrate conduite des hommes, si odieuse à mes
« yeux, si blessante pour ma justice, n'en mérite pas
« l'exécution, puisqu'en retour de mon amour ils n'am-
« bitionnent que par intérêt leur félicité éternelle. Je
« connais et je découvre la dureté avec laquelle ils doivent
« dissiper et mépriser les trésors de ma grâce et de ma
« gloire; je vois qu'ils ne me rendront que des épines au
« lieu de fruits, des offenses énormes pour des bienfaits,
« et une noire ingratitude pour mes grandes et libérales
« miséricordes; et à la fin de toutes ces iniquités, ils ar-

« riveront à la privation de ma vue au milieu des tour-
 « ments éternels. Considérez, ma chère amie, ces vérités
 « écrites dans le secret de ma sagesse, et pesez ces grands
 « mystères, car mon cœur vous est ouvert, où vous con-
 « naissez la cause de ma justice. »

52. Il n'est pas possible de révéler les mystères cachés que la très-sainte Vierge découvrit en Dieu ; en effet, elle vit en lui toutes les créatures présentes, passées et futures, la conduite que toutes les âmes devaient tenir, et la fin qu'elles devaient avoir, ainsi que les bonnes et les mauvaises œuvres qu'elles feraient ; aussi n'eût-elle pu conserver la vie parmi les sentiments et les impressions que la science et la vue de tant de profonds mystères excitaient en elle, si elle n'eût été soutenue par la vertu divine. Mais comme le Très-Haut visait dans ces nouveaux miracles et dans ces bienfaits singuliers à des fins si sublimes, loin d'être avare, il se montra très-libéral envers sa bien-aimée, envers celle qu'il avait choisie pour être sa Mère. De son côté, notre Reine, qui puisait cette science dans le sein de Dieu même, y puisait aussi le feu de la charité éternelle qui l'embrasait de l'amour de Dieu et du prochain ; et continuant ses demandes dans cette même charité, elle dit :

53. « Seigneur Dieu éternel, invisible et immortel, je
 « confesse votre justice, j'exalte vos œuvres, j'adore votre
 « Être infini, et je respecte vos jugements. Mon cœur
 « s'exhale tout entier en des affections amoureuses, con-
 « naissant d'une part votre bonté sans bornes pour les
 « hommes, et de l'autre leur lâche ingratitude et leur
 « grossièreté intolérable envers vous. Vous voulez, mon
 « Dieu, que tous aient part à la vie éternelle ; mais il y
 « en aura très-peu qui apprécieront ce bienfait inesti-
 « mable, et le nombre de ceux qui perdront par leur

« malice ne sera que trop grand. Si pour cela vous
« vous rebutez, mon souverain bien, nous sommes tous
« perdus; mais si par votre science infinie vous avez
« prévu les péchés et la malice des hommes qui vous of-
« fensent tant, par cette même science vous regardez
« aussi votre Fils unique fait homme et ses œuvres, qui
« sont d'un prix infini en votre acceptation et qui sur-
« passent sans comparaison tous les péchés. Cet Homme-
« Dieu doit satisfaire votre justice, et à sa seule considé-
« ration vous devez nous le donner sans nous faire plus
« longtemps languir : pour vous le demander derechef
« au nom de tout le genre humain, je me revêts de
« l'Esprit même du Verbe fait homme dans votre enten-
« dement, et je sollicite la réalisation de vos desseins, et
« par suite la vie éternelle pour tous les mortels. »

54. Dans cette requête que la très-pure Marie présenta au Père éternel, elle exposa, pour ainsi dire, comment son Fils unique devait descendre dans le sein virginal de la grande Reine prédestinée à devenir sa Mère, et ses humbles et amoureuses prières finirent par le gagner. Il se montrait encore indécis, mais c'était là une industrie qu'employait son tendre amour, afin d'entendre plus longtemps la voix de sa bien-aimée, dont les douces lèvres distillaient le miel le plus suave (1), et dont les élans ressemblaient aux transports du paradis. Et pour faire durer davantage cet amoureux débat, le Seigneur lui répondit : « Ma chère
« Épouse et ma douce Colombe, vous me demandez beau-
« coup, et ce que font les hommes pour l'obtenir est bien
« peu de chose; or comment accorderai-je à des indignes
« un si rare bienfait? Laissez-moi les traiter, ma bien-
« aimée, selon leur ingratitude. » A quoi notre puissante et

(1) Cant., IV, 11 13.

miséricordieuse Avocate répondit : « Non, mon divin Maître, « je ne vous laisserai point, je vous importunerai toujours, « si ce que je vous demande est grand, c'est à vous que « je le demande, qui êtes riche en miséricorde, puis- « sant dans vos œuvres et vérace dans vos paroles. Mon « père David dit de vous et du Verbe éternel : Le Seigneur « a juré, et il ne se rétractera point : vous êtes prêtre « selon l'ordre de Melchisédech (1). Que ce pontife qui doit « être en même temps victime, vienne donc pour notre « rachat; qu'il vienne, puisque vous ne sauriez vous re- « pentir de votre promesse, vous qui n'ignorez pas ce que « vous promettez. Mon doux amour, je suis revêtue de la « vertu de cet Homme-Dieu, je ne vous laisserai point que « vous ne m'ayez donné votre bénédiction comme à mon « père Jacob (2). »

55. Il fut demandé à notre Reine dans cette divine lutte, ainsi qu'à Jacob (3), quel était son nom. Elle répondit : « Je suis fille d'Adam, formée par vos mains d'une « vile matière. » Et le Très-Haut lui repartit : « Désormais « vous vous appellerez l'Élue, pour être Mère du Fils « unique. » Mais ces dernières paroles ne furent enten- dues que des courtisans du ciel, et elles lui furent cachées jusqu'au moment fixé, n'ayant entendu que le seul terme d'*Élue*. Cette amoureuse dispute ayant duré le temps que la sagesse divine déterminait, et autant qu'il le fallait pour enflammer le cœur fervent de l'Élue, la très-sainte Trinité donna sa parole royale à la très-pure Marie, notre Reine, et lui promit d'envoyer bientôt le Verbe éternel sur la terre pour se faire homme. Remplie d'une joie inexpri- mable à ce doux *fat*, elle demanda la bénédiction, et le Très-Haut la lui donna. Cette femme forte sortit de la lutte

(1) Ps. CIX, 4. — (2) Gen., XXXII, 26. — (3) *Ibid.*, 27.

qu'elle venait de soutenir contre Dieu, bien plus victorieuse que Jacob, car elle se trouva riche, puissante, chargée de dépouilles; et pour employer l'humain langage, je dirai que Dieu y fut comme blessé et affaibli, ayant été contraint par l'amour de cette auguste créature de se revêtir dans son sein virginal de la faiblesse naturelle à notre chair passible, dont il devait cacher et envelopper la force de sa divinité pour vaincre dans sa défaite, et nous donner la vie par sa mort. Que les mortels apprennent et voient comme l'incomparable Marie est la cause de leur salut après son très-béni Fils.

56. Les œuvres du cinquième jour de la création du monde furent ensuite manifestées dans cette même vision à notre Souveraine, dans le même ordre qu'elles s'étaient produites. Elle sut comment la force de la parole divine fit naître les eaux qui sont sous le firmament, les reptiles qui rampent sur la terre, les oiseaux qui volent dans l'air, et les poissons qui se trouvent dans ces mêmes eaux (1). Elle connut le principe, la matière, la forme et la figure de toutes ces créatures, le genre et toutes les espèces des animaux sauvages, leurs qualités, leurs propriétés et leurs classes; les oiseaux du ciel (car nous appelons ainsi l'air), avec leurs différences, la forme, le plumage, les ornements et la légèreté de chaque espèce; elle découvrit les poissons innombrables de la mer et des rivières, les diverses sortes de monstres marins, leur structure, leurs qualités, leurs gouffres, la nourriture que la mer leur fournit, la fin pour laquelle ils ont été créés et le rôle qu'ils remplissent dans le monde. Le Seigneur ordonna singulièrement à toute cette multitude de créatures d'o-

(1) Gen., I, 20-22.

béir à la très-sainte Vierge, lui donnant un plein pouvoir de les commander toutes et de s'en servir, comme il arriva en plusieurs occasions; j'en raconterai quelques-unes dans la suite. Après cela elle sortit de sa vision, et employa le reste du jour aux exercices et aux demandes que la Majesté divine lui dictait.

Instruction que me donna la Reine du ciel.

57. Ma fille, le Très-Haut s'est réservé de donner aux prédestinés dans la Jérusalem céleste une plus ample connaissance des œuvres merveilleuses qu'accomplit en moi son bras puissant, pour m'élever à la dignité de Mère par les visions abstractives de sa divinité. C'est là qu'ils les connaîtront et les verront en ce divin Seigneur avec autant de joie et d'admiration que les anges lorsqu'ils en louaient et glorifiaient la divine Majesté au moment où il lui plut de les leur manifester. Or, puisqu'il vous a témoigné son amour libéral avec tant de distinction au milieu des peuples, en vous donnant l'intelligence de ces mystères si profonds, je veux, ma chère amie, que vous vous signaliez entre toutes les créatures dans les louanges que vous devez à son saint nom, pour les grandes choses que la puissance de son bras a opérées envers moi.

58. De plus, vous devez faire tous vos efforts pour m'imiter dans les œuvres que je faisais à la suite de ces faveurs ineffables. Redoublez vos prières et vos cris pour le salut éternel de vos frères, et afin que le nom de mon Fils soit exalté et connu de tous. Il faut que vous fassiez ces demandes avec une insistance per-

sévérante, affermie dans une foi vive et dans une confiance inébranlable, sans perdre de vue votre misère, avec une humilité profonde et une entière soumission. Ayant fait ces préparatifs, vous devez combattre avec l'amour divin dans l'intérêt de votre peuple, étant bien persuadée que les plus glorieuses victoires du Très-Haut consistent à se laisser vaincre par les humbles qui l'aiment avec sincérité et droiture; élevez-vous au-dessus de vous-même et rendez grâces au Seigneur pour les bienfaits que vous et le genre humain en avez reçus. Si alors vous vous adressez à ce divin amour et si vous en êtes prévenue, vous mériterez d'obtenir d'autres nouvelles faveurs tant pour vous que pour vos frères; souvenez-vous aussi de lui demander sa bénédiction toutes les fois que vous vous mettrez en sa divine présence.

CHAPITRE VI

Le Très-Haut manifeste à notre Reine d'autres mystères,
et les œuvres du sixième jour de la création.

59. Le Très-Haut continuait de préparer de plus en plus notre Souveraine pour l'entrée que le Verbe éternel devait faire dans son sein virginal, et elle persévérait sans relâche ni interruption dans ses ferventes affections et ses saintes prières, afin qu'il ne tardât pas de venir au monde; la nuit du sixième jour de ceux que je retrace ici étant donc arrivée, la bienheureuse Marie fut appelée et élevée en esprit par la même voix et par la même force que je l'ai déjà dit, et prévenue par de plus hauts degrés d'illuminations; puis, la Divinité se manifesta à elle dans

une vision abstractive en la même manière que les autres jours; mais c'était toujours avec des affections plus célestes et avec une connaissance plus profonde de ses attributs. Elle consacrait neuf heures à cette oraison, et elle en sortait à l'heure de tierce. Mais quoique cette sublime vision de l'être de Dieu cessât alors, la très-sainte Vierge ne perdait pas entièrement sa vue et ne suspendait point son oraison; seulement elle entrait dans une autre qui, bien qu'inférieure à celle qu'elle quittait, était encore sans contredit très-relevée, et surpassait la plus sublime de celles de tous les saints ensemble. Toutes ces faveurs la rapprochaient de plus en plus de la Divinité dans les derniers jours qui étaient les plus proches de l'incarnation, sans que les occupations extérieures de son état y portassent aucun empêchement; car dans cette rencontre Marthe ne se plaignait point que Marie la laissât seule dans ses fonctions (1).

60. En suite de la connaissance de la Divinité qu'elle reçut dans cette vision, les œuvres du sixième jour de la création du monde lui furent manifestées; et comme si elle s'y fût trouvée présente, elle connut en Dieu de quelle manière la terre produisit par sa divine parole l'âme vivante en son genre, selon que Moïse le dit (2); entendant par ce terme les animaux terrestres qui, étant plus parfaits que les poissons et les oiseaux dans les opérations et dans la vie animale, sont appelés par la partie principale, âme vivante. Elle connut toutes les espèces d'animaux qui furent créés dans ce sixième jour; et comme les uns étaient appelés bêtes de somme; les autres, simplement bêtes, parce qu'ils étaient plus sauvages; et les autres, reptiles, parce qu'ils rampent sur la terre. Elle en connut

(1) Luc., x, 40. — (2) Gen., i, 24.

distinctement les qualités, les instincts féroces, les forces, les fonctions, les habitudes et les fins. Elle reçut un empire absolu sur tous ces animaux, et il leur fut commandé de lui obéir, de sorte qu'elle eût pu sans appréhension fouler aux pieds l'aspic et le basilic; tous se seraient soumis à cette Reine sans répugnance, ce que quelques-uns d'entre eux firent plusieurs fois, témoin ce qui arriva lors de la naissance de son très-saint Fils, quand le bœuf et l'âne se prosternèrent devant l'Enfant-Dieu et le réchauffèrent de leur haleine, parce que la divine Mère le leur ordonna.

61. Notre auguste Reine connut parfaitement dans cette plénitude de science les voies secrètes par lesquelles Dieu conduisait tout ce qu'il créait au service et à l'avantage du genre humain, aussi bien que le retour que les hommes devaient à leur Créateur pour un tel bienfait. Il fut très-convenable que la très-sainte Vierge eût cette sorte de science, afin qu'elle s'en servît pour rendre à l'auteur de si grands bienfaits les justes actions de grâces, auxquelles avaient manqué et les anges et les hommes, en ne s'acquittant pas de tout ce qu'ils devaient en qualité de créatures. L'auguste Marie combla tous ces vides et suppléa à tous nos manquements, causés tant par notre impuissance que par notre ingratitude. Elle satisfit en quelque sorte à la divine justice par le retour qu'elle lui offrit, remplissant l'office de médiatrice entre cette même justice et les créatures; et nous pouvons dire que par sa sainteté et par sa reconnaissance elle se rendit plus agréable que toutes ensemble, le Très-Haut témoignant d'être plus satisfait de la seule Marie que de tout le reste des autres créatures. Ainsi par ce moyen si mystérieux le temps de la venue de Dieu au monde approchait fort, parce que ce qui en empêchait l'exécution

était ôté par l'innocence de celle qui devait être sa mère.

62. Après avoir eu connaissance de la création de toutes les créatures incapables de raison, elle connut dans la même vision comme la très-sainte Trinité dit, pour donner l'entière perfection au monde : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance (1), » et comme le premier homme fut, par la vertu de ce divin décret, formé du limon de la terre, pour être l'origine des autres. Elle découvrit fort clairement l'harmonie du corps humain ; l'âme, ses puissances, sa création, son infusion dans le corps, l'union qu'elle a avec lui pour composer le tout ; dans la formation de ce même corps, elle en connut distinctement toutes les parties, le nombre des os, les veines, les artères, les nerfs, les muscles, la combinaison des quatre humeurs qui lui donnaient un tempérament convenable ; la faculté qu'il avait de se nourrir, de s'altérer, de se mouvoir ; comment les maladies étaient causées par l'altération de cette harmonie, la disproportion de ces éléments, et de quelle sorte ce désordre pouvait être réparé. Notre très-sagace Vierge connut et pénétra tout cela avec bien plus de clarté que tous les philosophes du monde et que les anges mêmes.

63. Le Seigneur lui manifesta aussi l'heureux état de la justice originelle dans lequel il mit nos premiers parents, Adam et Ève. Elle connut les qualités, la beauté et la perfection de leur innocence et de la grâce, et le peu de temps qu'ils y persévérèrent ; elle pénétra de quelle manière ils furent tentés et vaincus par la malice du serpent, les effets que le péché causa, la fureur et la haine des démons contre le genre humain (2). A la vue de tous

(1) Gen., I, 26. — (2) *Ibid.*, III, 1.

ces objets, notre Reine fit des actes héroïques de toutes les vertus qui furent très-agréables au Seigneur ; elle reconnut qu'elle était fille de ces premiers parents, descendante d'une nature si ingrate envers son Créateur. Dans cette connaissance, elle s'humilia en la présence divine, blessant le cœur de Dieu et l'obligeant de l'élever au-dessus de tout ce qui était créé. Elle se chargea de pleurer ce premier péché, aussi bien que tous les autres qui en résultèrent, comme si elle en eût été coupable. C'est pourquoi l'on put appeler dès lors cette faute heureuse, puisqu'elle mérita d'être pleurée avec des larmes si précieuses et si estimées du Seigneur, qu'elles commencèrent d'être la caution et en même temps un gage assuré de notre rédemption.

64. Elle rendit de dignes actions de grâces au Créateur pour l'œuvre merveilleuse de la création de l'homme. Elle considéra avec beaucoup d'attention la désobéissance qu'il avait commise, et la ruse par laquelle Ève avait été séduite ; elle résolut d'observer la perpétuelle obéissance que ces premiers parents refusèrent à leur Dieu et Seigneur. Et cette soumission fut si agréable au Très-Haut, qu'il voulut que la vérité figurée dans l'histoire du roi Assuérus (1), qui répudia la reine Vasthi et la priva de la dignité royale à cause de sa désobéissance, mettant en sa place et élevant à cette dignité l'humble et gracieuse Esther, fût accomplie et exécutée dans ce jour en présence des courtisans célestes.

65. Ces mystères avaient en tout un admirable rapport : car le souverain et véritable Roi fit comme un grand banquet de la création pour découvrir la grandeur de son pouvoir et les trésors de sa divinité, lorsque, ayant pré-

(1) Esth., 1, 2.

paré la table ouverte et remplie de toutes les créatures, il y invita le genre humain par la création de ses premiers parents. Vasthi, notre mère Ève, étant trop peu soumise au commandement divin, fut assez malheureuse que de désobéir; c'est pourquoi le véritable Assuérus ordonna dans ce jour, aux applaudissements et au milieu des magnifiques cantiques des anges, que la très-humble Esther, l'auguste Marie, pleine de grâce et de beauté, fût élevée à la dignité de Reine de tout ce qui est créé, et élue entre toutes les filles du genre humain pour sa restauratrice et Mère de son Créateur.

66. Afin de donner la plénitude à ce mystère, le Seigneur répandit dans le cœur de notre Reine une nouvelle horreur pour le démon, qui correspondait à celle qu'Esther eut pour Aman (1); et l'horreur que cette vision lui inspira produisit ses effets dans la suite, lorsqu'elle le priva du pouvoir qu'il avait dans le monde et qu'elle écrasa la tête de son orgueil, le menant jusqu'au gibet de la croix, où il prétendit de vaincre et de détruire l'Homme-Dieu, afin que lui-même y fût vaincu et puni comme un malheureux rebelle. La très-sainte Vierge concourut à tout cela, comme nous le verrons en son lieu, par l'inimitié qu'elle avait contre ce grand dragon, qui commença avant même d'être précipité du ciel à dresser toutes ses embûches contre cette femme, qu'il y vit revêtue du soleil (2), et qui était, comme nous l'avons dit, la figure de l'auguste Marie. De sorte que le combat dura jusqu'à ce qu'elle l'eût privé de son pouvoir tyrannique; et de même que le très-fidèle Mardochée fut honoré en la place de l'orgueilleux Aman (3), de même le très-chaste et très-fidèle Joseph, qui prenait soin de ce qui regardait

(1) Esth., VII, 10. — (2) Apoc., XII, 4. — (3) Esth., VI, 10.

notre divine Esther et qui lui inspirait continuellement de prier pour la liberté de son peuple (car c'était l'occupation ordinaire de cet incomparable saint et de sa très-pure épouse), fut élevé par son moyen à une si grande sainteté et à une dignité si éminente, que le souverain Roi lui donna l'anneau de son sceau (1), c'est-à-dire le droit de commander au Dieu fait homme lui-même, qui lui était soumis, comme le rapporte l'Évangile (2). Après ce que je viens de dire, notre Reine sortit de cette vision.

Instruction que me donna la divine Reine.

67. Ma fille, le don d'humilité que je reçus du Très-Haut dans cette circonstance que vous venez d'écrire fut admirable; et puisque sa divine Majesté ne rebute point celui qui l'appelle, et ne refuse pas sa faveur à celui qui se dispose à l'obtenir, je veux que vous m'imitiez et que vous soyez ma compagne dans la pratique de cette vertu. Je n'avais nulle part dans le péché d'Adam, puisque je fus exempte de sa désobéissance; mais parce que je participais à sa nature, n'étant sa fille que par ce seul endroit, je m'humiliai jusqu'à m'anéantir. Or combien doivent s'humilier, à mon exemple, ceux qui ont non-seulement participé au premier péché, mais qui en ont commis ensuite une infinité d'autres! Le motif et la fin de cette humble connaissance ne doivent pas tant consister à éviter la peine qu'on a méritée par ces péchés, qu'à réparer l'honneur que l'on a ôté par leur moyen au Créateur et Maître de l'univers.

(1) Esth., VIII, 2. — (2) Luc., II, 51.

68. S'il arrivait qu'un de vos frères offensât grièvement votre père naturel, vous ne seriez pas une fille reconnaissante et fidèle, ni une sœur véritable, si vous n'étiez affligée de l'offense que votre père aurait reçue, et si vous ne pleuriez la faute de votre frère comme si vous l'aviez commise, parce que l'on doit honorer son père et aimer son frère comme soi-même; or considérez, ma très-chère fille, et examinez bien par le secours de la vraie lumière quelle différence il y a entre votre Père qui est aux cieux et votre père naturel, et que vous êtes tous ses enfants, unis par les liens les plus étroits comme frères et serviteurs d'un seul et même souverain et véritable Maître. Combien ne seriez-vous pas humiliée, confuse et affligée, ma fille, si vos frères naturels tombaient dans quelque faute honteuse? Je veux que vous éprouviez la même chose pour les péchés que les mortels commettent contre Dieu, et que vous les pleuriez avec autant de confusion que si vous les reconnaissiez pour vôtres. C'est ce que je fis, après avoir connu la désobéissance d'Adam et d'Ève, et les maux qu'elle causa au genre humain, le Très-Haut regardant avec beaucoup de complaisance ma gratitude et ma charité, parce que celui qui pleure les péchés de ceux qui les oublient après les avoir commis, est fort agréable à sa divine Majesté.

69. Je vous avertis aussi que pour grandes et sublimes que soient les faveurs que vous obtenez du Seigneur, elles ne doivent pas vous faire négliger le danger, ni dédaigner de pratiquer les moindres œuvres d'obligation et de charité. Cette pratique ne vous éloignera pas de Dieu, puisque la foi ne vous éclaire et ne vous conduit qu'afin que vous l'ayez partout et toujours avec vous dans toutes vos occupations, et que vous ne vous sépariez que de vous-même et de votre propre satisfaction pour accomplir le bon plai-

sir de votre Seigneur et de votre Époux. Ne vous laissez point entraîner dans ces sortes d'affections par le poids de vos inclinations, ni par celui de la bonne intention et de la consolation intérieure ; car il arrive bien souvent que ces apparences couvrent de très-grands périls. Faites en sorte que la sainte obéissance vous serve toujours de règle et de maîtresse dans ces doutes, ou plutôt ignorances ; par elle vous vous conduirez sûrement dans toutes vos actions, et vous en retrancherez le poison de l'amour-propre, parce que les plus grandes victoires et les accroissements des mérites se trouvent inséparables de la véritable soumission et de l'humble déférence qu'on a pour les sentiments d'autrui. Vous ne devez jamais témoigner de vouloir ou de ne vouloir pas une chose ; par ce moyen vous remporterez beaucoup de victoires et vous battriez vos ennemis (1).

CHAPITRE VII

Le Très-Haut célèbre de nouvelles épousailles avec la Souveraine du ciel pour la préparer aux noces de l'incarnation.

70. Les œuvres du Très-Haut sont grandes, parce qu'il les a faites et qu'il les fait toutes avec une plénitude de science et de bonté, dans l'équité et dans la mesure (2). Il n'en est aucune qui soit défectueuse, inutile ou superflue : elles sont toutes excellentes et magnifiques, parce que le même Seigneur les a faites et les conserve par les dispositions de sa divine volonté, les ayant voulues en la manière qu'elles étaient convenables, pour être

(1) Prov., XXI, 28. — (2) Sap., XI, 21.

connu et glorifié en elles. Mais nous pouvons dire que toutes ses œuvres extérieures, quoiqu'elles soient grandes, merveilleuses et plus admirables que compréhensibles, ne sont, par rapport au mystère de l'Incarnation, qu'une petite étincelle qui a jailli du foyer immense de la Divinité. Car ce seul grand mystère dans lequel Dieu s'est fait homme passible et mortel, est le grand ouvrage de tout son pouvoir et de sa sagesse infinie, et celui qui surpasse sans mesure toutes les œuvres et autres merveilles de la puissance de son bras, puisque dans cet adorable mystère les hommes ne reçurent pas seulement une étincelle de la Divinité, mais qu'ils y reçurent tout ce feu adorable, lorsque Dieu contracta avec notre nature humaine et terrestre une union indissoluble et éternelle.

71. Que si l'on mesure cette merveille du souverain Roi à sa divine grandeur, on trouvera qu'il devait s'ensuire que la femme dans laquelle il allait prendre la forme humaine fût si parfaite et si bien ornée de toutes ses richesses, qu'il ne lui manquât aucune grâce possible, et que tous les dons qu'elle recevait fussent si éminents, qu'il n'y eût rien à souhaiter au delà. Or comme cela était aussi juste que conforme à la grandeur du Tout-Puissant, sa divine Majesté l'accomplit beaucoup mieux à l'égard de la très-pure Marie, que le roi Assuérus ne l'avait fait à l'égard de l'aimable Esther (1), lorsqu'il voulut l'élever au trône de sa grandeur. Le Très-Haut prévint notre Reine par de si grandes faveurs et des privilèges si fort au-dessus de tout ce que les créatures peuvent concevoir, que lorsqu'elle parut à la vue des courtisans de ce grand Roi immortel de tous les siècles (2), ils connurent et ils louèrent tous le pouvoir divin, avouant que s'il avait

(1) Esth., II, 9. — (2) I Tim., I, 17.

choisi une simple femme pour être sa Mère, il avait bien pu et su la rendre digne de cet honneur.

72. Quand arriva le septième jour qui s'approchait de cet ineffable mystère, la très-sainte Vierge fut appelée et élevée à la même heure que nous l'avons dit ci-devant, mais d'une manière différente des jours précédents; car dans celui-ci elle fut transportée corporellement au haut de l'empyrée par le ministère des saints anges; il y en eut un néanmoins qui demeura et tint sa place sur la terre, la représentant sous une forme corporelle. Parvenue à ce suprême ciel, elle vit la Divinité par une vision abstraactive, comme les autres fois, mais avec une lumière toujours plus grande et des mystères plus profonds, que le grand Être, essentiellement libre, sait et peut cacher ou manifester quand il lui plaît. Ensuite elle entendit une voix qui sortait du trône divin, et qui lui disait : « Venez, notre
« Épouse, notre Colombe et notre bien-aimée; vous vous
« êtes rendue agréable à nos yeux; vous êtes choisie entre
« mille; nous voulons vous prendre de nouveau pour
« notre unique Épouse : c'est pourquoi nous voulons
« aussi vous donner des ornements et une beauté dignes
« de vos désirs. »

73. A cette voix, la très-humble entre les humbles s'anéantit de telle sorte en la présence du Très-Haut, qu'il n'est pas possible à l'entendement humain de le comprendre; et s'étant entièrement soumise au bon plaisir divin, elle répondit avec une modestie ravissante : « Voici,
« Seigneur, cette poussière; voici ce petit vermisseau;
« voici votre pauvre servante toute prête à exécuter ce qui
« vous sera le plus agréable. Servez-vous, mon bien-
« aimé, de cet instrument abject de votre volonté, con-
« duisez-le par votre droite. » Ensuite le Très-Haut ordonna à deux séraphins des plus proches de son trône et

des plus éminents en dignité, d'assister cette divine Vierge, et aussitôt, suivis de plusieurs autres de ces courtisans célestes, ils se placèrent sous une forme visible au pied du trône, où la bienheureuse Marie se trouvait bien plus embrasée du divin amour que tous ces esprits séraphiques.

74. C'était un spectacle qui causait une étrange admiration et une joie inexprimable à tous les esprits angéliques, de voir une jeune fille dans ce sanctuaire céleste, où aucune autre créature humaine n'avait jamais mis le pied, et où elle fut sacrée pour être leur Reine et la plus voisine de Dieu parmi toutes les simples créatures; d'y voir cette femme inconnue et méprisée du monde dans une si haute estime; et d'y voir la nature humaine placée d'avance au milieu d'eux, et déjà nantie des gages d'une élévation supérieure à celle de tous les chœurs célestes. O quelle sainte émulation ne devait pas exciter cette merveille inouïe chez les habitants primitifs de la sublime Jérusalem! O quelles louanges ne chantaient-ils pas à Celui qui en était l'auteur! O de quels sentiments d'humilité ne renouvelaient-ils pas l'expression en soumettant leurs entendements à la volonté divine! Ils reconnaissaient qu'il était juste et saint que Dieu élevât les humbles, qu'il favorisât l'humilité humaine et qu'il la préférât à l'angélique.

75. Tandis que les habitants du ciel se livraient à cette juste admiration, la très-sainte Trinité, selon notre basse manière d'exprimer les choses divines, considérait, en conférant en elle-même combien l'auguste Marie lui était agréable, avec quelle perfection elle avait répondu à tous les bienfaits qu'elle en avait reçus; ce qu'elle avait mérité par le secours de ses grâces; la proportion qu'il y avait entre la gloire qu'elle rendait à la Majesté divine et les dons qu'elle en recevait; comme il ne se trouvait en elle ni péché, ni défaut, ni la moindre chose qui pût empê-

cher son élévation à la dignité de Mère du Verbe, à laquelle elle était destinée. Les trois personnes divines déterminèrent dans cette conférence d'élever cette créature au suprême degré de grâce et d'amitié de Dieu lui-même, où aucune autre simple créature n'était encore arrivée et n'arriverait jamais. Après cette résolution la très-sainte Trinité se plut en la suréminente sainteté de Marie, comme étant conçue dans son entendement divin.

76. Pour répondre à cette sainteté, et en témoignage de la bienveillance avec laquelle le Seigneur lui communiquait les nouvelles influences de sa nature divine, le Très-Haut ordonna que la très-sainte Vierge fût ornée visiblement d'une robe et de bijoux mystérieux, qui signifiasent les dons intérieurs des grâces, et les privilèges qu'elle obtenait en qualité de Reine de l'univers et de son Épouse. Il est vrai qu'elle avait reçu cet ornement et ces prérogatives d'Épouse en d'autres occasions, comme nous l'avons dit lorsqu'elle fut présentée au Temple; mais cette fois la cérémonie fut accompagnée de détails qui en redoublaient l'excellence et en rehaussaient le merveilleux, parce que l'auguste Marie entra dans une disposition plus proche du miracle de l'incarnation.

77. Aussitôt les deux séraphins revêtirent la très-sainte Vierge, par l'ordre du Seigneur, d'une robe fort majestueuse, qui, comme le symbole de sa pureté et de sa grâce, était si lumineuse, d'une blancheur si rare et d'une beauté si éclatante, que si elle avait projeté sur le monde un seul de ses rayons infinis, elle l'eût illuminé d'une clarté plus vive que toutes les étoiles ensemble, fussent-elles transformées en autant de soleils; car toute la lumière que nous voyons ici ne paraîtrait qu'obscurité en comparaison de ce rayon. En même temps que les séraphins la revêtaient, le Très-Haut lui donna une profonde

intelligence de l'obligation que lui imposait ce bienfait de correspondre aux bontés de la Majesté divine par sa fidélité, par son amour, par une sublime et excellente manière d'opérer en toutes choses, à laquelle elle se sentait tenue; mais le Seigneur lui cachait toujours le dessein qu'il avait de prendre chair humaine dans son sein virginal. Notre auguste Souveraine découvrait tout le reste, et par cette connaissance elle s'humiliait avec une singulière sagesse, et demandait le secours divin pour répondre fidèlement à une telle faveur.

78. Les mêmes séraphins lui mirent sur cette robe une ceinture fort riche, qui était un symbole de la sainte crainte qui lui était infuse; elle était d'un éclat extraordinaire, comme si elle eût été composée de diverses pierres précieuses. Au même moment la source de lumière dont la bienheureuse Marie recevait les effusions, l'inonda d'un nouveau jour, afin qu'elle vît d'une manière toute spéciale les raisons pour lesquelles Dieu doit être craint de toutes les créatures. Avec ce don de crainte du Seigneur, elle fut dûment ceinte comme il séait à une simple créature, qui devait traiter et converser si familièrement avec le Créateur lui-même, étant sa véritable Mère.

79. Ensuite elle sentit qu'ils lui ornaient la tête d'une longue et magnifique chevelure réunie par une riche attache; elle était plus brillante que l'or le plus pur. Elle comprit qu'avec cet ornement, il lui était donné d'avoir toute sa vie des pensées relevées, divines et enflammées d'une très-ardente charité, signifiée par ce précieux métal. Elle reçut en même temps de nouveau les habitudes de sagesse et de science très-claire, qui devaient comme tresser et rassembler cette chevelure symbolique avec un art merveilleux, par une participation ineffable des attributs de science et de sagesse de Dieu. Elle obtint aussi

avec sa mystérieuse chaussure le privilège que tous ses pas et tous ses mouvements fussent très-beaux (1), et toujours dirigés vers les fins les plus hautes et les plus saintes de la gloire du Très-Haut. Et ces fins furent atteintes avec une grâce, avec un soin et avec une diligence toute particulière, quand l'occasion se présenta d'opérer le bien, tant envers Dieu qu'envers le prochain, comme il arriva lorsqu'elle visita sainte Élisabeth et saint Jean (2); de sorte que cette fille du Prince fut trouvée ravissante dans toutes ses démarches (3).

80. Ses mains furent ornées par des bracelets au moment où elle fut douée d'une nouvelle magnanimité pour exécuter de grandes œuvres par une participation de l'attribut de la magnificence; ainsi elle les étendit toujours sur des choses fortes (4). Elle eut les doigts enrichis de bagues, afin que, par les nouveaux dons du Saint-Esprit, elle pratiquât les plus petites choses d'une manière sublime, avec une intention et dans des conditions très-relevées, qui devaient rendre toutes ses œuvres magnifiques et admirables. Elle reçut aussi un collier rempli de pierres d'un éclat merveilleux et d'un prix inestimable; à ce collier était suspendu un chiffre mystérieux composé de trois pierres bien plus précieuses et excellentes que celles qui représentaient les trois vertus de foi, d'espérance et de charité; ce chiffre avait quelque rapport avec les trois personnes divines. Ces très-nobles vertus lui furent renouvelées dans cette occasion, pour l'usage qu'elle avait besoin d'en faire dans les mystères de l'incarnation et de la rédemption.

81. On lui mit aux oreilles des pendants d'or attachés

(1) Cant., VII, 1. — (2) Luc., I, 39. — (3) Cant., VII, 1. — (4) Prov., XXXI, 19.

à des boucles d'argent (1), pour préparer son ouïe par cet ornement à l'ambassade du saint archange Gabriel qu'elle devait bientôt entendre ; elle reçut en même temps une science particulière, afin qu'elle l'écoutât avec attention, qu'elle lui répondit avec prudence, et que ses paroles fussent très-agréables à la volonté divine, et surtout afin que l'argent de sa pureté, ce métal pur et sonore, retentît aux oreilles du Seigneur, et que ces paroles sacrées et tant désirées : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (2), fussent gravées dans le sein de la Divinité.

82. Sa robe fut ensuite parsemée de plusieurs chiffres, qui lui servaient comme de broderie de diverses couleurs rayonnantes ; il y en avait qui disaient : *Marie, Mère de Dieu*, et d'autres *Marie, Vierge et Mère* ; mais le sens énigmatique et sacré que renfermaient ces chiffres mystérieux, ne lui fut pas alors découvert, mais seulement aux anges. Les couleurs éclatantes qui rehaussaient la beauté de sa robe étaient les habitudes excellentes de toutes les vertus qu'elle pratiquait par des actes très-éminents et à un si haut degré de perfection, que toutes les autres créatures intelligentes n'y ont jamais pu atteindre. Puis, afin qu'il ne manquât rien à cette parure, elle eut le visage embelli de plusieurs illuminations qui lui vinrent de la proximité et de la participation de l'Être infini et des perfections de Dieu ; car, pour le recevoir réellement et véritablement dans son sein virginal, il était convenable qu'elle l'eût reçu auparavant par grâce de la manière la plus sublime qui fût possible à une simple créature.

83. Cette parure rendit la bienheureuse Vierge si belle et si ravissante, que ses attraits gagnèrent le cœur du souverain Roi (3), et lui donnèrent lieu de se complaire dans

(1) Cant., 1, 10. — (2) Luc., 1, 38. — (3) Ps. XLIV, 12.

sa beauté. Je ne m'étends pas davantage sur les ornements dont elle fut revêtue avec des apprêts et des effets plus merveilleux que les autres fois, parce que j'ai parlé ailleurs de ses vertus, et que je serai encore forcée de retoucher la même matière dans la suite de cette divine histoire. On ne doit, du reste, pas s'étonner de ces redites ; car, le pouvoir de Dieu étant infini, et le champ de la perfection et de la sainteté immense, il y a toujours beaucoup à ajouter à ce que l'on en a dit, et l'on y découvre toujours de nouvelles merveilles ; l'incomparable Marie est une mer impénétrable, et nous ne faisons que voltiger sur la surface de ses grandeurs sans pouvoir jamais bien les pénétrer ; voilà pourquoi mon entendement est accablé du peu qu'il en a connu, et une de ses grandes peines est de ne pouvoir exprimer les pensées qu'il en a formées. Après ce que je viens de dire, les mêmes anges ramenèrent notre Reine au lieu où ils l'avaient prise.

Instruction que me donna la très-sainte Vierge.

84. Ma fille, les garde-robes du Très-Haut sont fournies comme le doivent être celles d'un Roi-Dieu et d'un Seigneur tout-puissant ; c'est pourquoi les riches ornements et les précieux joyaux qu'il y conserve pour embellir ses épouses et ses élues sont sans nombre et sans mesure. Il pourrait enrichir une infinité d'âmes comme il enrichit la mienne, sans diminuer pour cela ses trésors. Que si sa main libérale n'en distribue à aucune autre créature autant qu'à moi, ce n'est pas qu'il ne le puisse ou qu'il ne le veuille, mais c'est parce qu'aucune ne se dispose à la grâce comme je le fis ; et si le Tout-Puissant se montre plus

libéral envers plusieurs et les enrichit davantage, c'est parce qu'elles apportent moins d'obstacles à ses faveurs, et s'y préparent mieux que les autres.

85. Je désire, ma très-chère, que vous ne mettiez aucun empêchement à l'amour que le Seigneur vous porte, et je veux que vous vous disposiez à recevoir les dons et les bijoux qu'il vous destine, de telle sorte que vous soyez digne d'avoir part à son amitié. Sachez que toutes les âmes justes reçoivent cet ornement de sa libéralité; mais chacune l'obtient au degré d'amitié et de grâce dont elle s'est rendue capable. Si donc vous souhaitez de parvenir aux plus hauts degrés de cette perfection, et de vous rendre digne de la présence de votre Seigneur et de votre Époux, tâchez de croître et de vous affermir en amour : mais il faut que vous sachiez que cet amour croît à mesure que la mortification augmente. Vous devez renoncer à tout ce qui est terrestre, et en perdre le souvenir; vous ne devez plus avoir d'inclination pour vous ni pour les choses visibles, afin de ne vous avancer que dans le seul amour divin. Purifiez-vous dans le sang de Jésus-Christ votre réparateur, et appliquez-vous-le souvent en vous livrant à l'amoureuse douleur de la contrition de vos péchés. Par ce moyen vous lui deviendrez agréable; il désirera votre beauté (1), et vos progrès seront accompagnés de toute sorte de perfection et de sainteté.

86. Le Seigneur vous ayant tant favorisée et distinguée dans ses bienfaits, il est juste que vous surpassiez des nations entières en reconnaissance, et que vous le glorifiez par de continuelles louanges pour toutes les faveurs qu'il a daigné vous faire. Car si le vice de l'ingratitude est si noir et si digne de punition chez les créatures, qui en ont

1) Ps. XLIV, 12.

moins reçu, quand leurs passions terrestres et grossières leur font oublier, avec un mépris impardonnable, les bienfaits du Seigneur, la faute que vous commettriez par cette vilénie serait bien plus énorme après tant d'obligations que vous lui devez. Prenez garde de vous tromper sous prétexte de vous humilier, parce qu'il y a une grande différence entre l'humilité reconnaissante et l'ingratitude faussement humiliée; sachez que le Seigneur accorde bien souvent de grandes faveurs aux indignes, pour manifester sa bonté et sa grandeur; et afin de ne pas s'en enorgueillir après les avoir reçues, chacun doit reconnaître sa propre bassesse et son peu de mérite; ce qui lui servira de contre-poids et de préservatif contre le poison de la présomption. Mais ce discernement est toujours compatible avec la reconnaissance, parce qu'il lui fait découvrir que tout don parfait vient du Père des lumières (1); que les bienfaits lui appartiennent, et que la créature, loin d'avoir jamais pu les mériter par elle-même, les obtient de sa seule bonté; ainsi elle lui doit être entièrement soumise, et dévouée par la plus grande reconnaissance.

CHAPITRE VIII

Notre grande Reine demande, en la présence du Seigneur, l'exécution de l'incarnation et de la rédemption du genre humain, et la Majesté divine lui accorde sa demande.

87. La bienheureuse Marie était toute remplie de grâce et de beauté, et le cœur de Dieu était si touché de ses tendres affections et de ses ardents désirs (2), qu'il com-

(1) Jacob., I, 17. — (2) Cant., IV, 9.

mençait à se déterminer de sortir du sein du Père éternel pour entrer dans ses entrailles sacrées, et de venir enfin au monde, qui l'attendait depuis plus de cinq mille ans. Mais comme cette nouvelle merveille devait être exécutée avec une entière plénitude de sagesse et d'équité, le Seigneur disposa les choses de telle sorte, que la même Reine du ciel fût digne Mère du Verbe incarné, et en même temps médiatrice efficace de son avènement, beaucoup plus qu'Esther ne le fut de la délivrance de son peuple (1). Le cœur de la très-sainte Vierge brûlait du feu que Dieu même y avait allumé, et il ne cessait de lui demander le salut du genre humain; mais la très-humble Souveraine balançait entre la crainte et l'espérance, sachant que, par le péché d'Adam, la sentence de mort et de la privation de la présence de Dieu était prononcée contre tous les hommes (2).

88. L'amour et l'humilité se livraient dans le cœur très-pur de Marie un divin combat, durant lequel elle ne cessait d'exhaler d'humbles et amoureux sentiments :
 « Oh ! qui serait assez puissant pour obtenir la guérison
 « de mes frères ! Oh ! qui pourrait tirer du Père son
 « Fils unique, et le décider à se faire mortel ! Oh ! qui
 « pourrait l'obliger de donner à notre nature ce baiser
 « que l'Époux lui a demandé (3) ! Mais nous descendons
 « du transgresseur qui a commis le péché : comment
 « pourrions-nous nous concilier la faveur de ce Fils ?
 « Comment pourrions-nous attirer Celui que nos premiers
 « parents ont si fort dégoûté ? O mon divin amour, que
 « je serais heureuse si je vous voyais entre les bras de
 « votre Mère, revêtu de notre nature (4) ! O lumière de
 « la lumière, Dieu véritable engendré par le Dieu véri-
 « table, quel bonheur si vous descendiez (5) et si vous

(1) Esth., VII, 8. — (2) Gen., III, 19. — (3) Cant., , 1. —
 (4) *Ibid.*, VIII, 1. — (5) Ps. CXLIII, 5.

« abaissiez vos rayons pour éclairer ceux qui sont plongés
 « dans les ténèbres (1), en apaisant ainsi votre Père irrité!
 « O Père éternel, si votre puissant bras, qui est votre
 « Fils unique, renversait le superbe Aman (2), notre en-
 « nemi le démon! Où se trouvera, Seigneur, la média-
 « trice qui nous tire de l'autel céleste cette braise de la
 « divinité pour purifier le monde, comme le séraphin
 « dont votre prophète nous parle (3)? »

89. La très-sainte Vierge réitérait cette prière au huitième jour de la neuvaine; et étant ravie et élevée en Dieu au temps ordinaire de minuit, elle entendit le Très-Haut lui répondre : « Venez, mon Épouse, ma Colombe
 « et mon Éluë; vous n'êtes pas comprise dans la loi com-
 « mune (4); vous êtes exempte du péché et de ses effets
 « dès l'instant de votre conception : lorsque je vous
 « donnai l'être, je détournai de vous le sceptre de ma
 « justice, et je mis sur votre cou celui de ma grande
 « clémence (5), afin que la loi générale du péché ne vous
 « atteignît point. Approchez-vous donc de moi, et dans
 « votre humilité ne vous effrayez pas de la connaissance
 « de votre nature : j'élève celui qui est humble, et je
 « comble de richesse celui qui est pauvre; je suis dans
 « vos intérêts, et ma miséricorde libérale vous sera fa-
 « vorable. »

90. Notre Reine ouït intellectuellement ces paroles; bientôt elle se sentit transportée corporellement au ciel par le ministère des saints anges, comme la veille, et vit que l'un d'eux avait pris sa place. Elle monta de nouveau devant le Très-Haut, tellement enrichie des trésors de sa grâce et de ses dons, si belle et si ravissante, que c'était surtout alors que les esprits célestes, frap-

(1) Isa., IX, 2. — (2) Esth., XIV, 13. — (3) Isa., VI, 6. —
 (4) Esth., XV, 13. — (5) *Ibid.*, 15.

pés d'admiration, se disaient les uns aux autres, en louant le Seigneur : « Quelle est celle qui s'élève du désert si magnifiquement parée ? Quelle est celle qui, appuyée sur son bien-aimé (1), l'entraîne doucement avec elle jusque dans la terrestre demeure ? Quelle est celle qui s'avance comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, brillante comme le soleil (2) ? Comment s'élève-t-elle si radieuse d'une terre pleine de ténèbres ? Comment est-elle si forte et si généreuse dans une nature si fragile ? Comment est-elle si puissante, qu'elle veuille vaincre le Tout-Puissant ? Et comment, le ciel étant fermé aux enfants d'Adam, l'entrée en est-elle si libre à cette seule fille, qui est de cette même postérité ? »

91. Le Très-Haut admit en sa présence son élue et son unique Épouse Marie ; et quoique la vision de notre Reine ne fût qu'abstractive, elle y reçut néanmoins des faveurs inénarrables que le Seigneur avait réservées pour ce huitième jour, et qui opérèrent en elle une transformation si sublime, que Dieu même, qui y présidait, applaudit pour ainsi dire d'admiration à l'ouvrage de sa puissance, et en étant comme épris, il lui dit : *Revertere, revertere, Sulamitis, ut intueamur te* (3). « Tournez-vous, ma chère épouse, ma très-parfaite Colombe et ma bien-aimée, délices de mes yeux ; tournez-vous vers nous, afin que nous vous voyions et que nous contemplions votre beauté ; je ne me repens point d'avoir créé l'homme, au contraire, je me plains en sa formation, puisque vous en êtes sortie ; que mes esprits célestes voient avec combien de raison j'ai voulu, et je veux vous choisir pour mon Épouse et pour Reine de toutes mes créatures ; qu'ils sachent que c'est avec justice que je

(1) Cant., VIII, 5. — (2) *Ibid.*, VI, 9. — (3) *Ibid.*, 12.

« me complais en vous, en qui mon Fils unique trou-
 « vera le plus de gloire, après celle qu'il puise dans mon
 « sein. Qu'ils connaissent que si j'ai justement répudié
 « Ève, la première Reine de la terre, à cause de sa désol-
 « béissance, je vous élève et vous mets en la suprême
 « dignité, faisant éclater ma magnificence et mon pou-
 « voir en votre faveur à cause de votre très-pure hu-
 « milité et de votre mépris de vous-même. »

92. Les anges éprouvèrent ce jour-ci plus de joie accidentelle qu'ils n'en avaient encore éprouvé en aucun autre jour depuis leur création. Et lorsque la très-sainte Trinité proclama son Épouse Reine des créatures et Mère du Verbe, tous les esprits célestes la reconurent avec enthousiasme pour leur Supérieure et célébrèrent sa gloire par des hymnes harmonieux, où ils louaient Celui qui l'avait ainsi exaltée. L'auguste Marie était si absorbée par tant d'admirables mystères dans l'abîme de la Divinité et dans la lumière de ses infinies perfections, que, par une particulière disposition du Seigneur, elle ne s'aperçut pas de tout ce qui lui arriva, de sorte que son élection à la maternité divine lui fut encore cachée jusqu'au temps déterminé. Le Seigneur n'accorda jamais autant de faveurs à aucune autre créature (1), et il ne manifesta la grandeur de son pouvoir envers aucune, comme il le fit envers la très-pure Marie dans ce huitième jour.

93. Le Très-Haut, qui voulait faire éclater davantage sa magnificence, lui dit avec une bonté incomparable :
 « Ma chère Épouse et mon Éluë, puisque vous vous
 « êtes rendue si agréable à mes yeux, demandez-moi
 « sans crainte ce que vous souhaitez; je vous assure,

(1) Ps. CXLVII, 27.

« comme Dieu très-fidèle et comme Roi tout-puissant, « que je ne rejeterai pas vos demandes et que je satisfèrai vos désirs. » Notre glorieuse Souveraine s'humilia profondément; et, encouragée par la promesse royale du Seigneur, elle lui répondit : « Mon Dieu, « si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, je parlerai en « votre divine présence, et je vous dirai tout ce que j'ai « dans le cœur, quoique je ne sois que cendre et poussière (1). » Le Très-Haut lui donna de nouvelles assurances, et lui enjoignit de demander tout ce qu'elle voudrait en présence de tous les courtisans du ciel, quand même ce serait une partie de son royaume (2). « Je ne demande pas pour moi, mon divin Seigneur « (répondit la très-sainte Vierge), une partie de votre « royaume; mais je le demande tout entier pour tous « les hommes, qui sont mes frères. Je vous demande, « mon très-puissant Roi, de nous envoyer par votre « miséricorde infinie votre Fils unique, notre Rédempteur, afin que, satisfaisant pour tous les péchés du monde, « votre peuple obtienne la liberté qu'il désire (3); que « votre justice étant apaisée, la paix soit annoncée aux « hommes qui sont sur la terre, et que les portes du « ciel qu'ils tenaient fermées par leurs péchés leur soient « ouvertes. Ne tardez pas, Seigneur, de nous montrer « notre Sauveur (4); faites que la paix et la justice se « donnent ce doux embrassement et le baiser pacifique « que David demandait (5); donnez-nous un maître, « un guide, un restaurateur et un chef (6), qui demeure et qui converse avec nous (7). Faites, mon « Dieu, que le jour de vos promesses arrive, accom-

(1) Gen., XVIII, 3 et 27; Ps. LXI, 9. — (2) Esth., v, 3. —

(3) Ezech., XXXIV, 25. — (4) Isa., LII, 10. — (5) Ps. LXXXIV, 11. —

(6) Isa., XXX, 20; LV, 4. — (7) Baruc., III, 38.

« plissez vos paroles et envoyez-nous notre Messie, qui
« est désiré depuis tant de siècles. Voilà, Seigneur, ce
« qui provoque tous mes soupirs, ce qui augmente l'ar-
« deur de mes prières et la confiance que j'ai en votre
« clémence infinie. »

94. Le Très-Haut, qui, pour se laisser gagner, inspirait et excitait les demandes de sa chère Épouse, les exauça avec des marques d'une bonté singulière, et lui répondit avec une douceur inexprimable : « Vos prières sont agréables à ma volonté, et j'ai accueilli avec complaisance votre requête : qu'il soit fait comme vous le demandez ; je veux, ma Fille et mon Épouse, ce que vous désirez ; et en foi de cette vérité je vous donne ma parole et vous promets que dans fort peu de temps mon Fils unique descendra sur la terre, et se revêtira de la nature humaine, s'unissant avec cette même nature : ainsi vos pieux désirs seront accomplis. »

95. Notre glorieuse Souveraine sentit intérieurement, à ce témoignage de la divine parole, une nouvelle lumière et une pleine assurance qui la persuadaient que la longue nuit du péché et des lois anciennes allait finir, et que le nouveau jour de la rédemption du genre humain approchait. Or elle était déjà si proche du Soleil de justice qui s'avancait pour prendre notre chair dans son sein virginal, qu'elle paraissait comme une très-belle aurore, resplendissante des rayons de la Divinité qui l'absorbait tout entière en elle-même ; et pleine de sentiments d'amour et de reconnaissance pour le bienfait de la rédemption prochaine, elle offrait de continuelles louanges au Seigneur en son nom et en celui de tous les mortels. Elle consacra tout le reste de ce jour à cette sainte occupation, après que les mêmes anges l'eurent replacée sur la terre. Je me plains toujours avec raison de mon igno-

rance et de ma faiblesse, qui me mettent dans l'impossibilité de bien expliquer ces mystères si relevés; mais si les esprits les plus éminents ne le pourront jamais faire complètement, comment y pourrais-je réussir, moi qui ne suis qu'une pauvre femme? Que la lumière de la piété chrétienne supplée donc à mon ignorance, et que mon obéissance excuse ma témérité.

Instruction de la Reine du ciel.

96. Ma très-chère fille, les œuvres admirables que le pouvoir divin accomplit en moi dans ces mystères de l'incarnation du Verbe, surpassent tellement la sagesse mondaine, que la chair, ni le sang, ni même les anges et les plus hauts séraphins ne les peuvent pénétrer, à moins que Dieu ne leur en donne une intelligence particulière, n'étant pas capables d'eux-mêmes de connaître des mystères si profonds et si supérieurs à la grâce des autres créatures. Louez-en, ma chère amie, le Seigneur, avec un ardent amour et avec une reconnaissance continuelle, et commencez dès maintenant à considérer avec beaucoup d'attention la grandeur de son divin amour et les merveilles qu'il opère pour ses amis, dans le désir de les relever de leur bassesse et de les enrichir de divers dons. Si vous méditez bien cette vérité, elle vous rendra reconnaissante et vous portera à faire toujours ce qui sera le plus grand et le plus parfait, comme une fille et une épouse très-fidèle.

97. Je veux vous avertir, afin de vous animer davantage, que le Seigneur adresse souvent ces paroles à ses

élues : *Revertere, revertere, ut intueamur te* (1) ; car il se complait tellement en tout ce qu'elles font, qu'il n'est point parmi les mortels de père qui soit aussi heureux de se trouver avec son fils unique, et de le voir accompli de tous points, ni d'artisan de trouver l'ouvrage de ses mains dans sa dernière perfection, ni de roi de se voir dans une ville forte et opulente qu'il viendrait de conquérir, ni d'ami de jouir de la présence de son ami intime. Ah ! que le Très-Haut se plaît à être avec ces âmes qu'il a choisies pour ses délices ! car à mesure qu'elles avancent dans la perfection, les faveurs et les complaisances du Seigneur croissent dans la même proportion. Certes si les hommes qui ont la lumière de la foi pénétraient cette vérité, ils ne s'abstiendraient pas seulement de pécher en vue de cette seule satisfaction du Très-Haut, mais ils accompliraient de grandes œuvres et sacrifieraient même leur vie pour le service et pour l'amour de Celui qui est si libéral à récompenser, à caresser et à favoriser ceux qui lui sont fidèles.

98. Lorsque le Seigneur me dit ces paroles : *Revertere, revertere* (2), afin que je le regardasse, et que les esprits célestes me vissent, je connus qu'il me les adressait avec tant de complaisance, que cette seule complaisance surpasse tout ce que la Majesté divine a trouvé et trouvera de plus agréable dans toutes les âmes qui ont atteint au plus haut degré de sainteté ; je reçus dans cette occasion plus de témoignages de son infinie bonté que tous les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges, et que tous les autres saints ensemble. Aussi mon âme fut-elle comblée d'une effusion si abondante de grâces et tellement enrichie des communications de la Divinité, que vous ne sau-

(1) Cant., vi, 12. — (2) *Ibid.*

riez ni le comprendre ni l'exprimer exactement dans votre chair mortelle. Mais je vous déclare ce mystérieux secret afin que vous en bénissiez Celui qui en est l'auteur, et que vous tâchiez, sous ma protection, d'étendre votre bras sur des choses fortes (1) tant que durera votre exil, et de vous rendre aussi agréable au Seigneur qu'il le désire, en vous efforçant toujours de vous attirer ses complaisances, en profitant de ses bienfaits et en les sollicitant pour vous et pour votre prochain avec une parfaite charité.

CHAPITRE IX

Le Très-Haut accorde de nouvelles faveurs à la très-sainte Vierge. — Il lui décerne de nouveau l'empire sur toutes les créatures, dernière disposition qu'elle reçut pour l'incarnation du Verbe.

99. Au dernier jour de la neuvaine, pendant laquelle le Très-Haut préparait et embellissait de plus en plus le tabernacle qu'il allait bientôt sanctifier par sa venue (2), la Majesté divine détermina d'y renouveler ses merveilles et de l'enrichir de nouveaux signes qui le devaient distinguer, en redoublant toutes les faveurs qu'elle avait faites jusqu'à ce jour à notre auguste Souveraine. Mais le Tout-Puissant agissait de telle sorte envers elle, que lorsqu'il tirait de ses trésors infinis des choses anciennes, il y en ajoutait toujours plusieurs nouvelles (3); et toutes ces merveilles sont renfermées en ce que Dieu devait s'humilier jusqu'à se faire homme, et une femme devait être éle-

(1) Prov., XXXI, 19. — (2) Ps. XLV, 5. — (3) Matth., XIII, 52.

vée jusqu'à devenir sa propre Mère. Il ne pouvait arriver aucun changement en Dieu lorsqu'il descendit si bas que de prendre un corps humain, parce qu'il avait assurément le pouvoir d'uhir notre nature à sa personne sans rien perdre de son immutabilité; mais pour qu'une femme qui avait un corps terrestre donnât sa propre substance afin que Dieu s'y unît et se fît homme, il fallait, semble-t-il, nécessairement franchir un espace infini, et que cette femme fût aussi distante des autres créatures qu'elle s'approchait davantage de Dieu.

100. Or le jour arriva auquel la très-sainte Vierge, dans cette disposition, devait se trouver assez près de Dieu pour devenir sa propre Mère. Dans cette nuit, à la même heure du plus grand silence, elle ouït la voix du Seigneur qui l'appelait comme dans les précédentes. La très-humble et très-prudente Reine, répondant à cette voix, dit : « Me voici, Seigneur, mon cœur est préparé; faites de moi tout ce qu'il vous plaira. » Ensuite elle fut ravie en corps et en âme, comme les autres jours, par le ministère de ses anges dans le ciel empyrée; et ayant été mise devant le trône royal du Très-Haut, sa puissante Majesté l'éleva et la plaça à son côté, lui marquant le siège et le lieu qu'elle devait éternellement occuper en sa divine présence. Et ce fut le plus haut et le plus proche de Dieu, après celui qui était réservé pour l'humanité du Verbe, puisqu'il surpassait sans comparaison celui de tous les bienheureux.

101. Aussitôt, de ce saint lieu où elle fut placée, elle vit la Divinité par une vision abstractive, comme les autres fois; et quoique sa propre dignité de Mère de Dieu lui restât toujours cachée, le Seigneur lui découvrit des mystères si nouveaux et si sublimes, qu'il m'est impossible de les exposer à cause de leur profondeur et de mon igno-

rance. Elle vit de nouveau dans la Divinité tous les êtres créés, outre beaucoup de choses possibles ou futures. Les choses matérielles lui furent manifestées, Dieu les lui faisant connaître par des impressions physiques et sensibles, comme si elles avaient toutes frappé ses organes extérieurs, et comme si elle les eût aperçues dans la sphère de sa puissance visuelle par les yeux du corps. Elle connut en général toute la structure de l'univers, qu'elle n'avait connu auparavant que par ses parties; elle connut distinctement les créatures qu'il contient, comme si elles se fussent présentées dans un tableau. Elle vit toute leur harmonie, leur ordre, leur connexion, la dépendance qu'elles ont entre elles, et comment toutes ensemble sont soumises à la volonté divine, qui les a créées, qui les gouverne, et les conserve chacune en son lieu et en son être. Elle vit de nouveau tous les cieux, les étoiles, les éléments, leurs habitants, le purgatoire, les limbes, l'enfer, et tous ceux qui se trouvaient dans leurs abîmes. Et comme le lieu où la Reine des créatures avait été placée était le plus éminent après celui de l'humanité du Verbe, la science qu'elle reçut fut aussi la plus sublime, parce que n'étant inférieure qu'à Dieu seul elle devait être supérieure à tout ce qui est créé.

102. Pendant que l'auguste Marie était ravie en extase dans l'admiration de ce que le Très-Haut lui manifestait, et qu'elle rendait pour toutes ces merveilles le retour de louange et de gloire qui était dû à la Majesté divine, le Seigneur lui dit : « Je n'ai créé, ma chère Fille, mon Éluë
« et ma Colombe, toutes les choses visibles que vous con-
« naissez, et je ne les conserve par ma providence dans
« une si agréable variété, qu'à cause de l'amour que je
« porte aux hommes. Mais je dois choisir et tirer d'entre
« toutes les âmes que j'ai créées jusqu'à présent et que j'ai

« déterminé de créer jusqu'à la fin, une assemblée de
 « fidèles, afin qu'ils soient séparés et lavés dans le sang
 « de l'Agneau qui ôtera les péchés du monde (1). Ceux-
 « là seront le fruit spécial de la rédemption qu'il doit
 « opérer; ils jouiront de ses effets par le moyen de la
 « nouvelle loi de grâce et des sacrements que leur Res-
 « taurateur y établira pour eux; et ensuite ceux qui per-
 « sévèreront arriveront à la participation de ma gloire et
 « de mon amitié éternelle. Ma première intention a été
 « de créer pour ces élus tant de merveilleux ouvrages;
 « mais si tous les hommes voulaient me servir, connaître
 « et adorer mon saint nom, je créerais volontiers pour
 « tous et pour chacun en particulier encore autant de trésors
 « que je mettrais à leur disposition.

103. « Et quand je n'aurais créé qu'une seule des
 « créatures qui sont capables de ma grâce et de ma gloire,
 « je la ferais elle seule maîtresse de tout ce qui est créé,
 « puisque cela est bien moins que de la faire participante
 « de mon amitié et de ma félicité éternelle. Pour vous,
 « ma chère Épouse, vous êtes mon élue et vous avez
 « trouvé place dans mon cœur; je vous fais donc maî-
 « tresse de tous ces biens, et je vous en donne la posses-
 « sion et le domaine, afin qu'étant Épouse fidèle, comme
 « je veux que vous le soyez, vous les dispensiez à ceux qui
 « me les demanderont par votre intercession; car c'est
 « pour cela que je les dépose entre vos mains. » La
 très-sainte Trinité lui mit une couronne sur la tête en
 la consacrant Reine et Souveraine de tout ce qui est
 créé, et cette couronne était semée de chiffres rayon-
 nants d'une lumière de gloire, qui disaient *Mère de Dieu*,
 sans qu'elle en découvrit alors le sens mystérieux. Tou-

(1) Apoc., VII, 14.

tefois les esprits célestes en eurent l'intelligence, et furent remplis d'admiration à la vue de la magnificence du Seigneur à l'égard de cette femme bienheureuse, bénie entre toutes ses compagnes, qu'ils reconnurent pour leur Reine et Maîtresse légitime aussi bien que de tout l'univers.

104. La droite du Tout-Puissant opérait toutes ces merveilles suivant l'ordre admirable de son infinie sagesse, parce qu'avant de descendre pour prendre chair humaine dans le sein virginal de Marie, il était convenable que les courtisans de ce grand Roi reconnussent sa Mère pour leur Reine, et lui rendissent l'honneur qui lui était dû. Il était aussi juste et conforme à l'ordre que Dieu la fit d'abord Reine, puis Mère du Prince des éternités; car celle qui devait enfanter le Prince devait nécessairement être Reine et reconnue pour telle par ses sujets; or il n'y avait nul inconvénient que les anges la connussent, il ne fallait pas la leur cacher : au contraire, il séait à la majesté du Très-Haut que le tabernacle qu'il avait choisi pour sa demeure fût prévenu et honoré de toutes les excellences de dignité, de perfection, de grandeur et de magnificence dont il était capable, sans qu'il lui en manquât aucune; et c'est pourquoi les saints anges la reçurent et la reconnurent pour leur Reine en lui rendant hommage.

105. Le Seigneur, voulant mettre la dernière main à cet ouvrage merveilleux (je veux dire l'incomparable Marie), étendit son puissant bras, et renouvela par lui-même l'esprit et les puissances de cette auguste Souveraine, en lui donnant des illustrations, des habitudes et des qualités toutes nouvelles, dont nous ne saurions dans notre langage décrire ni les caractères ni les détails. C'était le dernier coup de pinceau que recevait cette image

vivante de Dieu (1), pour modeler en elle et sur elle la forme dont le Verbe éternel, qui est par essence l'image du Père éternel et la figure de sa substance, devait se revêtir (2). De sorte que ce Temple, la bienheureuse Marie, se trouva, bien mieux que celui de Salomon (3), tout revêtu au dedans et au dehors du très-pur or de la Divinité, sans qu'on y pût apercevoir la moindre marque terrestre de la paternité d'Adam. Elle fut toute déifiée par des traits et des devises de la Divinité, parce que le Verbe, qui devait sortir du sein du Père éternel pour descendre dans celui de Marie, la prépara de telle sorte, qu'il y découvrit à son arrivée tout le rapport qui pouvait exister entre la Mère et le Père.

106. Je ne trouve point d'expressions pour décrire comme je le voudrais les effets que toutes ces faveurs produisirent dans le cœur de notre glorieuse Souveraine. Car si l'entendement humain est incapable de les concevoir, comment pourrions-nous les exprimer par nos paroles? Mais ce qui me cause le plus d'admiration dans la lumière que j'ai reçue touchant ces mystères si sublimes, c'est l'humilité de la divine Marie, et la sainte émulation qu'il y avait entre elle et le pouvoir divin. C'était une rare merveille et un miracle de l'humilité, que de voir cette très-sainte fille, élevée à la plus haute dignité et à la suprême sainteté après Dieu, s'humilier et s'anéantir néanmoins jusqu'au-dessous de toutes les créatures, avec une humilité assez forte pour l'empêcher de penser le moins du monde qu'elle pût être la Mère du Messie, et même de donner accès à l'ombre de la plus petite présomption. Son cœur et ses yeux ne s'élevèrent point (4) : au contraire, plus les œuvres du bras du Sei-

(1) II Cor., IV, 4. — (2) Hebr., I, 3. — (3) III Reg., VI, 30. — (4) Ps. CXXX, 1.

gneur l'élevaient, plus elle s'humiliait dans de bas sentiments d'elle-même. Aussi fut-il juste que le Tout-Puisant eût égard à son humilité, et que toutes les nations l'appelassent bienheureuse (1).

Instruction que me donna la très-sainte Vierge.

107. Ma fille, celle qui a un amour intéressé et servile n'est pas une digne épouse du Très-Haut, parce que l'épouse ne doit pas aimer ni craindre comme l'esclave, pas plus qu'elle ne doit servir comme un mercenaire. Mais quoique son amour doive être filial et généreux, ayant pour fin le bon plaisir et l'immense bonté de son Époux, elle a toujours grand sujet de se croire obligée de le servir, lui qui se montre si riche et si libéral, qui par amour pour les âmes a créé tant de sortes de biens visibles, destinés à l'utilité de ceux qui servent sa divine Majesté, lui enfin qui réserve tant de trésors cachés à ceux qui le craignent (2) et les leur distribue avec une excessive abondance de douceur, comme aux disciples de l'infailible vérité. Je veux que vous vous reconnaissiez fort obligée à votre Seigneur, à votre Père, à votre Époux et à votre ami, en voyant combien il enrichit les âmes, qui deviennent par sa grâce et ses filles et ses bien-aimées, puisqu'il a préparé en Père tout-puissant tant de biens inestimables pour ses enfants, et même pour chacun d'eux en particulier, si c'était nécessaire. Le peu d'amour que les hommes lui portent, et l'ingratitude qu'ils lui témoignent, ne sauraient avoir aucune excuse parmi tant de

(1) Luc., I, 48. — (2) Ps. xxx, 20.

motifs qu'ils ont de l'aimer et parmi tant de bienfaits qu'ils en reçoivent.

108. Songez donc, ma chère fille, que vous n'êtes point étrangère dans cette maison du Seigneur, qui est sa sainte Église (1); mais que vous y êtes de la famille, et épouse de Jésus-Christ parmi les saints, entourée de faveurs et accoutumée aux caresses de l'Époux. Or, puisque tous les trésors et toutes les richesses qui appartiennent à l'époux, appartiennent aussi à l'épouse légitime, considérez de combien de trésors immenses il vous rend participante et maîtresse. Jouissez-en donc comme étant de la famille, c'est-à-dire comme étant chez vous; soyez zélée pour son honneur comme une fille et une épouse dévouée; reconnaissez toutes ses œuvres et tous ses bienfaits, comme si votre Seigneur ne les eût destinés qu'à vous seule; aimez et honorez-le tant pour vous que pour votre prochain, envers qui il a été si libéral. Tâchez aussi d'imiter en tout cela, autant que votre faiblesse vous le permettra, ce que vous avez appris que je faisais; et sachez, ma fille, qu'il me sera fort agréable que vous glorifiez le Tout-Puissant par d'ardentes affections, pour toutes les faveurs que sa droite m'a faites pendant cette neuvaine, et qui surpassèrent tout ce que l'esprit humain peut concevoir.

(1) Ephes., II 19.

CHAPITRE X

La très-sainte Trinité envoie l'archange Gabriel à la très-pure Marie, pour lui annoncer qu'elle est choisie pour être la Mère de Dieu.

109. Dieu avait fixé de toute éternité le moment opportun où le grand mystère de piété, justifié dans l'esprit, prêché aux hommes, déclaré aux anges et cru dans le monde, devait être manifesté dans la chair (1); mais il le tenait caché dans le sein de sa sagesse éternelle. Or la plénitude de ce temps arriva, qui était jusqu'alors fort vide, quoique rempli de prophéties et de promesses, parce qu'il lui manquait celle de la très-pure Marie, par la volonté et le consentement de laquelle tous les siècles devaient recevoir leur perfection (2), c'est-à-dire le Verbe fait homme passible et réparateur. Ce mystère était prédestiné avant tous les siècles, afin qu'il y fût réalisé par l'intermédiaire de notre divine Vierge; et quand une fois elle se trouvait dans le monde, la rédemption du genre humain et la venue du Fils unique du Père ne devaient point être différées, puisqu'il ne fallait plus en quelque sorte que Dieu cherchât pour sa demeure des tabernacles empruntés, ou des maisons étrangères (3); mais qu'il pouvait demeurer dans son propre temple construit et enrichi, au moyen de toutes les ressources qu'il lui avait consacrées, bien mieux que le temple de Salomon ne le fut par les trésors que son père David lui avait laissés à cet effet (4).

(1) I Tim., III, 16; Gal., IV, 4. — (2) I Cor., II, 7. — (3) II Reg. VII, 6. — (4) I Paralip., XXII, 5.

110. Le Très-Haut détermina, dans cette plénitude de temps fixé d'avance, d'envoyer son Fils unique au monde. Or confrontant, selon notre manière de concevoir et d'exprimer les choses, les décrets de son éternité avec les prophéties et les témoignages qu'il avait donnés aux hommes dès le commencement, puis les uns et les autres avec l'état et la sainteté auxquels il avait élevé la très-pure Marie, il jugea qu'il était convenable pour la gloire de son saint nom que l'exécution de sa sainte volonté et de ce décret éternel fût manifestée aux anges bienheureux, et qu'elle commençât à paraître par leur ministère. Il fit donc entendre à l'archange Gabriel cette voix par laquelle il signifie sa volonté aux anges. Et quoique l'ordre commun qu'il observe pour illuminer les esprits célestes soit de commencer par les supérieurs, qui, selon leur rang hiérarchique, éclairent les inférieurs jusqu'à ce que cette illumination, en transmettant des uns aux autres ce que Dieu a révélé aux premiers, parvienne aux derniers, les choses ne se passèrent point ainsi en cette circonstance : car le saint archange reçut sa mission immédiatement du Seigneur.

111. Gabriel, au pied du trône et toujours attentif aux ordres de l'Être suprême et immuable, s'inclina pour recueillir la manifestation de la divine volonté : sa Majesté lui déclara et lui prescrivit l'ambassade qu'il devait porter à l'auguste Marie, et les paroles dont il devait se servir pour la saluer ; de sorte que Dieu même en fut le premier auteur ; il les forma dans son entendement divin, de là elles passèrent au saint archange, et de celui-ci à notre glorieuse Souveraine. Le Seigneur révéla dans cette occasion plusieurs autres mystères de l'incarnation à ce prince céleste, et la très-sainte Trinité lui ordonna d'aller annoncer à la bienheureuse Vierge qu'elle était élue entre toutes les femmes pour être la Mère du Verbe éternel,

et qu'elle le concevrait dans son sein virginal par l'opération du Saint-Esprit, en conservant intacte sa virginité, et tout le reste que le messager céleste devait révéler à son auguste Reine et Maître.

112. Ensuite le Très-Haut déclara à tous les autres anges, comme le temps de la rédemption du genre humain était arrivé, et qu'il se résolvait à descendre sur la terre sans plus différer, puisqu'il avait déjà disposé et orné la très-pure Marie pour être sa Mère, lorsqu'en leur présence il lui avait décerné cette suprême dignité. Les divins esprits ouïrent la voix de leur Créateur et lui chantèrent, pleins d'allégresse, des actions de grâces ineffables et de nouvelles hymnes de louange pour l'accomplissement de son éternelle et parfaite volonté, en répétant sans cesse ce cantique de Sion : « *Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées* (1). Vous êtes juste et puissant, Seigneur « notre Dieu, qui habitez les lieux les plus élevés, et qui « regardez les humbles de la terre (2). Toutes vos œuvres « sont admirables, et vos pensées très-relevées. »

113. Le prince saint Gabriel, obéissant avec une joie extraordinaire à l'ordre divin, descendit de l'empyrée, accompagné de plusieurs milliers d'anges radieux de beauté, qui le suivaient sous une forme visible. Ce glorieux prince et ambassadeur céleste ressemblait à un adolescent d'une grâce et d'une beauté ravissantes : son visage était resplendissant, son air majestueux, sa démarche grave, ses paroles remplies de sagesse et d'éloquence ; et toutes ses manières, empreintes d'une modeste grandeur, représentaient plus de traits de la Divinité qu'aucun des autres anges que notre auguste Reine eût jusqu'alors vus sous cette forme. Il portait un diadème

(1) Isa., VI, 3. — (2) Ps. CXII, 5.

d'une richesse singulière ; ses vêtements somptueux brillaient de diverses couleurs d'un éclat admirable ; il avait sur la poitrine une très-belle croix comme émaillée , qui figurait le mystère de l'Incarnation pour laquelle il était envoyé ; et toutes ces circonstances attirèrent davantage l'attention de cette très-prudente Reine.

114. Le divin ambassadeur, suivi de cette cour céleste , descendit à Nazareth ; ville de la province de Galilée , où se trouvait la demeure de la très-sainte Vierge , qui était une pauvre maison. Le lieu de sa retraite était une toute petite chambre , dépourvue des ornements en usage dans le monde ; elle en condamnait ainsi la vanité par le mépris qu'elle en faisait, et suppléait à leur absence par de plus grands biens spirituels. La bienheureuse Marie était alors âgée de quatorze ans six mois et dix-sept jours ; car elle avait eu quatorze ans révolus le huit septembre : les six mois et dix-sept jours en sus se trouvaient depuis celui-là jusqu'à celui-ci, où s'accomplit le plus grand des mystères que Dieu ait opérés dans le monde.

115. Sa taille surpassait la taille des autres filles de son âge ; elle était fort agréable de sa personne , très-bien proportionnée, d'une beauté et d'une perfection achevée : elle avait le visage ovale ; les traits en étaient fins et délicats ; il n'était ni trop plein ni trop maigre ; le teint clair et tant soit peu brun ; le front large et bien fait ; les sourcils bien arqués et bien dessinés ; les yeux grands et modestes, d'une couleur entre le noir et le pers, d'un éclat incomparable, mais tempéré par le sourire de l'innocence ; le nez droit et régulier ; la bouche petite, vermeille et délicatement prise ; enfin elle était si merveilleusement belle , et tellement comblée de tous les dons de la nature, qu'il ne se rencontrera jamais aucune créature qui puisse l'égaliser. Ceux qui la regardaient étaient en même temps

pénétrés de joie, de vénération, d'affection et de respect : elle attirait leurs cœurs, et elle les retenait dans une douce crainte révérentielle ; elle les forçait à la louer, et cependant la grandeur de ses grâces et de ses perfections imposait le silence ; et elle causait dans tous ceux qui avaient le bonheur de la voir, de mystérieux effets qu'on ne peut facilement expliquer ; enfin elle remplissait et animait les âmes d'influences et de mouvements célestes qui les conduisaient à Dieu.

116. Son vêtement était modeste, pauvre et propre, d'un gris argenté, ou plutôt cendré, mais fort décent. Au moment où s'approchait l'ambassade du ciel, Marie, ignorant qu'elle fût déjà commencée, était plongée dans la sublime contemplation d'un mystère que le Seigneur lui avait rappelé par cette multitude de faveurs dont il l'avait comblée pendant les neuf jours précédents. Et le Seigneur lui-même l'ayant assurée, comme nous l'avons dit, que son Fils unique ne tarderait pas de descendre pour prendre chair humaine, elle était toute fervente et toute joyeuse sur la foi de cette divine parole, et redoublant ses humbles et ardentes affections, elle disait intérieurement : « Est-il possible que l'heureux temps soit
« arrivé où le Verbe du Père éternel doit descendre pour
« naître et converser parmi les hommes (1) ? que le
« monde le possède bientôt ? que les mortels puissent le
« voir (2) ? que cette lumière inaccessible paraisse pour
« éclairer ceux qui sont plongés dans les ténèbres (3) ? Oh !
« qui mériterait de le voir et de le connaître ! Oh !
« qui pourrait baiser la terre que ses pieds adorables
« auraient foulée !

117. « Que les cieux se réjouissent ; que la terre se

(1) Baruch., III, 38. — (2) Isa., XL, 5. — (3) *Ibid.*, IX, 5.

« console, et que les hommes bénissent et glorifient
 « Dieu (1), de ce que leur félicité éternelle s'approche.
 « O enfants d'Adam affligés par le péché, mais pour-
 « tant ouvrages de mon bien-aimé, vous lèverez bientôt
 « la tête, et secouerez le joug de votre ancienne servi-
 « tude (2)! Votre rédemption est proche; votre salut
 « viendra bientôt. O patriarches, prophètes et justes, qui
 « espérez dans le sein d'Abraham, qui êtes détenus dans
 « les limbes, vous allez recevoir votre consolation! Votre
 « désiré le Rédempteur promis ne tardera pas (3). Exal-
 « tons-le tous, et chantons-lui des hymnes de louange.
 « Oh! qui pourrait être la servante de ses servantes! Oh!
 « qui serait l'esclave de celle qu'Isaïe lui a assignée
 « pour Mère (4)! O Emmanuel, Dieu et homme véri-
 « table! O Clef de David, qui devez ouvrir le ciel (5)!
 « O Sagesse éternelle! O Législateur de la nouvelle
 « Église, venez, venez, Seigneur! Approchez-vous de
 « nous! Délivrez votre peuple de la captivité, et que
 « toute chair voie le salut (6). »

118. Lorsque saint Gabriel arriva, la très-sainte Vierge était occupée à ces demandes, à ces affections, et ravie dans des transports divins que je ne saurais décrire. Elle était très-pure en son âme, très-parfaite en son corps, très-noble dans ses pensées, très-éminente en sainteté, remplie de grâces, si divinisée et si agréable aux yeux du Très-Haut, qu'elle put bien être sa digne Mère, et l'instrument efficace pour le faire sortir du sein du Père, et l'attirer dans le sien. Elle fut le puissant intermédiaire de notre rédemption, et nous lui en sommes redevables à bien des titres; et c'est par là qu'elle mérite que toutes les nations la bénissent et la louent éternelle-

(1) Ps. xcv, 11. — (2) Isa., xiv, 25. — (3) Agg., II, 8. —
 (4) Isa., VII, 14. — (5) *Ibid.*, xii, 22. — (6) *Ibid.*, xl, 5.

ment (1). Je dirai dans le chapitre suivant ce qui eut lieu à l'entrée de l'ambassadeur céleste.

119. Ici j'indiquerai seulement une chose digne d'admiration : c'est que pour l'accomplissement du mystère si sublime, que le saint archange devait lui annoncer, et qui devait s'opérer en elle, la Majesté divine la laissa dans l'état commun des vertus dont nous avons parlé dans la première partie. Le Très-Haut le disposa de la sorte, parce que ce mystère devait être accompli comme un sacrement de foi, et les actes de cette vertu, ainsi que des vertus d'espérance et de charité, devaient l'accompagner ; c'est pourquoi le Seigneur la laissa se livrer à ces actes, afin qu'elle crût et espérât en ses divines promesses. Après ces actes, il arriva ce que je dirai bientôt, selon que me le permettront la faiblesse de mon langage et la grandeur de mystères qui ne font qu'augmenter mon impuissance.

Instruction de la Reine du ciel.

120. Ma fille, je vous déclare maintenant avec une affection singulière ma volonté, et le désir que j'ai de vous voir travailler à vous rendre digne de la conversation intime et familière avec Dieu ; vous devez vous y disposer avec un grand soin, en pleurant vos péchés et en renonçant à tout ce qui est visible, de telle sorte que vous n'occupiez vos pensées qu'en Dieu seul. Pour y réussir il faut que vous mettiez en pratique tout ce que je vous ai enseigné jusqu'à présent ; et quant à ce que vous aurez à écrire dans la suite, je vous le dicterai. Je vous montrerai

(1) Luc., 1, 48.

comment vous devez vous conduire dans cette familiarité et dans les faveurs fréquentes que vous recevrez de la bonté de Dieu, en le concevant dans votre cœur par la foi, par l'intelligence et par la grâce qu'il vous accordera. Que si vous ne commencez par suivre cet avis, vous n'obtiendrez jamais l'accomplissement de vos désirs, ni moi le fruit des leçons que je vous donne comme votre maîtresse.

121. Or, puisque vous avez trouvé sans le mériter le trésor caché et la précieuse perle de ma doctrine (1), vous devez mépriser tout ce que vous pouvez avoir pour vous procurer ce seul gage d'un prix inestimable; avec lui vous acquerez tous les biens (2), et vous vous rendez digne de l'amitié intime du Seigneur et de son habitation éternelle dans votre cœur. En échange d'un pareil bonheur, je veux que vous mouriez à tout ce qui est terrestre, que vous offriez votre volonté avec tous les sentiments d'un amour reconnaissant; devenez à mon exemple si humble, que vous soyez personnellement persuadée que vous ne valez rien, que vous êtes dans la dernière des impuissances, que vous n'avez aucun mérite, et que vous n'êtes même pas digne d'être admise comme esclave des servantes de Jésus-Christ.

122. Considérez combien j'étais éloignée de me croire destinée à la dignité de Mère de Dieu, à laquelle son infinie bonté allait m'élever; et cependant il m'avait promis de ne plus tarder à descendre sur la terre, et m'excitait à le désirer avec tant d'ardeur, que la veille de l'exécution de ce merveilleux mystère, je serais sans doute morte dans ces amoureux transports, si la Providence divine ne m'eût soutenue. Je surabondais de consolation dans

(1) Matth., XIII, 44 et 45. — (2) Sap., VII, 11.

l'assurance où j'étais que le Fils unique du Père éternel descendrait bientôt du ciel; et d'un autre côté mon humilité me faisait croire que ma présence sur la terre pourrait bien retarder sa venue. Pénétrez donc, ma très-chère fille, le secret mystérieux de mon cœur; voyez quel exemple est celui-là pour vous et pour tous les mortels! Mais comme il est difficile que vous compreniez et exposiez un enseignement si sublime, regardez-moi en Dieu, en qui vous méditez et découvrirez à l'aide de sa lumière mes très-parfaites actions; puis, suivez-moi en m'imitant et en marchant sur mes traces

CHAPITRE XI

La très-pure Marie reçoit l'ambassade du saint archange. — Le mystère de l'Incarnation s'accomplit, elle conçoit le Verbe éternel dans son sein virginal.

123. Je veux confesser, en présence du ciel, de la terre, de leurs habitants et du Créateur universel, notre Dieu éternel, qu'au moment où je prends la plume pour décrire le profond mystère de l'Incarnation, je sens mon peu de force défaillir, ma langue se paralyser, mes discours se glacer, mes facultés s'évanouir; je me trouve tout interdite, et je ne sais plus que tourner mon intelligence éperdue du côté de la divine lumière qui me dirige et m'éclaire. A ses rayons on connaît toutes choses sans illusion, on les découvre sans obstacle, et je vois mon insuffisance, je reconnais l'impossibilité d'exprimer par de faibles paroles et par des phrases creuses ce que je puis concevoir d'un mystère qui renferme en abrégé Dieu lui-même et

le plus grand prodige de sa toute-puissance. Je vois dans ce mystère l'harmonie admirable de la providence et de la sagesse infinie avec laquelle le Seigneur l'a préparé de toute éternité et dès l'origine du monde, afin que toutes ses œuvres et toutes ses créatures fussent comme un moyen adapté à la très-haute fin qu'il avait de descendre sur la terre pour s'y faire homme.

124. Je vois comment le Verbe éternel attendit pour descendre du sein de son Père, et choisit comme le temps et l'heure la plus propre, le silence de la pleine nuit (1), qui figurait l'ignorance des mortels, lorsque la postérité d'Adam était ensevelie dans le profond sommeil de l'oubli et dans la funeste méconnaissance de son Dieu, sans qu'il y eût personne qui ouvrit la bouche pour le confesser et le bénir (2). A l'exception de quelques rares fidèles de son peuple, tout le reste du monde se taisait au fond de ses ténèbres, qu'avait accumulées une longue nuit de près de cinq mille deux cents ans sur les siècles et les peuples se succédant les uns aux autres, chacun à l'époque fixée d'avance et déterminée par la sagesse éternelle, afin que tous les hommes puissent rencontrer et reconnaître ce Créateur qui se manifestait sans cesse, en leur donnant la vie, l'être et le mouvement (3). Mais tant que le jour de la lumière inaccessible ne parut point, ils marchaient comme des aveugles, touchant les créatures sans y apercevoir la Divinité et sans la connaître; et dans cet aveuglement ils attribuaient aux choses sensibles et même à ce que la terre a de plus vil (4).

125. Or le jour fortuné luisit où le Très-Haut, lassé de la longue durée d'une si grossière ignorance, résolut de se manifester aux hommes (5) et de commencer l'œuvre

(1) Sap., XVIII, 14. — (2) Rom., I, 18. — (3) Act., XVII, 27 et 28. — (4) Rom., I, 23. — (5) Act., XVII, 30.

de leur rédemption, en prenant leur nature dans le sein de la très-pure Marie, préparée, comme nous l'avons dit, à l'accomplissement de ce mystère. Mais pour mieux expliquer ce qui m'en est découvert, il faut que je parle d'abord de quelques mystères qui eurent lieu au moment où le Verbe allait descendre du sein du Père éternel. Je présuppose que, bien qu'il y ait une distinction personnelle entre les trois personnes divines, comme la foi nous l'enseigne, il n'y a pourtant aucune inégalité dans la sagesse, dans la toute-puissance, ni dans les autres attributs, pas plus qu'il ne saurait y en avoir dans la substance de la nature divine; or de même qu'elles sont égales en dignité et en perfection infinie, de même elles le sont dans les opérations qu'on appelle *du dehors*, parce qu'elles aboutissent, hors de Dieu, à la production extérieure d'une créature ou d'une chose temporelle quelconque. Ces opérations sont indivisibles entre les personnes divines, puisque ce n'est pas une seule qui les fait, mais toutes trois, en tant qu'elles sont un même Dieu et qu'elles ont une même sagesse, un même entendement et une même volonté; et comme le Fils fait, veut et opère ce que le Père fait et veut, ainsi le Saint-Esprit fait, veut et opère les mêmes choses que le Père et le Fils.

126. Toutes les trois personnes exécutèrent et accomplirent avec cette indivisibilité d'une même action l'œuvre de l'Incarnation, quoique la seule personne du Verbe prit en elle la nature de l'homme, en se l'unissant hypostatiquement; c'est pour cela que nous disons que le Fils fut envoyé par le Père éternel, de l'entendement duquel il procède, et que le Père l'a envoyé par l'opération du Saint-Esprit, qui intervint dans cette mission. Or, comme la personne du Fils était celle qui devait se faire homme, avant de descendre des cieux, et de sortir du sein du Père,

il fit dans le divin consistoire, au nom de la même humanité dont il allait revêtir sa personne, une proposition et une demande par lesquelles il représenta ses mérites futurs, afin qu'en considération desdits mérites toute la race humaine obtint sa rédemption et le pardon des péchés pour lesquels il avait à satisfaire la justice divine. Il demanda le *fiat* de la volonté du Père qui l'envoyait, pour accepter ce rachat en considération de ses œuvres, de sa très-sainte passion, et des mystères qu'il voulait opérer dans la nouvelle Église et dans la loi de grâce.

127. Le Père éternel accepta cette demande et les mérites prévus du Verbe, et lui accorda tout ce qu'il proposa et tout ce qu'il demanda pour les mortels. Il lui recommanda aussi ses élus et ses prédestinés comme son héritage, et c'est pourquoi Notre-Seigneur Jésus-Christ dit par l'organe de saint Jean, qu'il ne perdit aucun de ceux que son Père lui donna (1), parce qu'il les conserva tous, excepté le fils de perdition, qui fut Judas (2). Et une autre fois il dit : Que personne ne ravirait de sa main, ni de celles de son Père, aucune de ses brebis (3). Il en serait de même pour tous les hommes, si la rédemption, qui fut suffisante pour tous, se trouvait par leur correspondance efficace pour tous et en tous; puisque sa divine miséricorde n'en a exclu aucun, pourvu que tous la reçussent par le moyen de leur Restaurateur.

128. Tout cela eut lieu, selon notre manière de concevoir, dans le ciel, au trône de la très-sainte Trinité, avant le *fiat* de la très-pure Marie, dont je vais bientôt parler. Au moment de la descente du Fils unique du Père dans son sein virginal, les cieux et toutes les créatures s'émurent; et les trois personnes divines, par suite de leur union in-

(1) Joan., XVIII, 9. — (2) *Ibid.*, XVII, 12. — (3) *Ibid.*, X, 28.

séparable, descendirent toutes avec le Verbe, qui seul devait s'incarner. Tous les membres de la milice céleste sortirent avec le Seigneur Dieu des armées, remplis d'une force invincible et d'une merveilleuse splendeur. Et bien qu'il ne fût pas nécessaire de débarrasser le chemin, parce que la Divinité pénètre toutes choses, qu'elle occupe tous les espaces et que rien ne la saurait arrêter, néanmoins les lieux matériels, pour témoigner à leur Créateur leur profond respect, s'ouvrirent tous aussi bien que les éléments qui leur sont inférieurs; les étoiles augmentèrent et renouvelèrent leur lumière, le soleil, la lune et les autres planètes avancèrent leur cours pour rendre hommage à leur Seigneur, et pour assister à la plus grande de ses merveilles.

129. Les hommes ne remarquèrent point cette émotion ni ce renouvellement de toutes les créatures, tant parce que la chose arriva de nuit, que parce que le même Seigneur voulut qu'elle fût seulement manifestée aux anges, qui, initiés à des mystères aussi sublimes que vénérables, le louèrent avec un surcroît d'admiration : car ces mystères cachés aux mortels, encore étrangers à ces prodiges et à ces bienfaits, ravissaient les esprits célestes, auxquels alors il était seulement enjoint d'en bénir et glorifier l'auteur. Le Très-Haut fit naître pourtant au même moment dans le cœur de quelques justes une impression de joie extraordinaire et inaccoutumée, et ils en furent si doucement frappés, qu'ils y donnèrent tous une attention toute particulière. Ils conçurent du Seigneur des pensées plus grandes que jamais; plusieurs furent instinctivement portés à attribuer ce qu'ils ressentaient d'insolite à la venue du Messie, qui devait racheter le monde; mais ils tinrent tous la chose secrète, parce que, par une disposition expresse de la puissance divine, chacun croyait en être le seul favorisé.

130. Les autres créatures eurent aussi part à ce renouvellement. Les oiseaux redoublèrent leur chant, les plantes augmentèrent leur odeur, et les arbres leurs fruits; enfin toutes les créatures ressentirent en elles quelque changement favorable. Mais ceux qui éprouvèrent la joie la plus vive furent les saints pères et les justes, habitant les limbes, où l'archange saint Michel fut envoyé pour leur donner des nouvelles si agréables, qui furent pour eux un grand sujet de consolation. Il n'y eut que l'enfer qui en fut consterné et qui en éprouva un surcroît de douleurs; car, à la descente du Verbe éternel, les démons sentirent une force impétueuse du pouvoir divin qui les surprit, comme les flots d'une mer irritée, et qui les renversa tous dans le plus profond des ténébreux abîmes sans qu'ils y pussent résister. Il est vrai que, par la permission divine, ils revinrent sur la terre, où ils s'efforcèrent de trouver la cause de ce qui venait de leur arriver; mais ils ne parvinrent pas à la découvrir, malgré les conférences qu'ils tinrent pour résoudre le cas, parce que la puissance divine leur cacha le mystère de l'Incarnation, comme il arriva encore lorsque la très-sainte Vierge conçut le Verbe fait homme, ainsi que nous le verrons dans la suite; car ils ne surent que Jésus-Christ était véritablement Dieu et homme, qu'au moment de sa mort, comme je le dirai en son lieu.

131. Le Très-Haut voulant réaliser ce mystère, l'archange Gabriel, accompagné d'une multitude innombrable d'anges ayant tous une forme humaine d'un éclat et d'une beauté incomparables à proportion de leur élévation, entra sous les traits que j'ai dépeints au chapitre précédent, dans la petite chambre où la très-pure Marie était en prière; c'était un jeudi, à sept heures du soir et à l'entrée de la nuit. La Souveraine du ciel l'apercevant

le regarda avec une modestie et avec une retenue admirable, seulement autant qu'il le fallait pour reconnaître en lui l'ange du Seigneur. Elle ne l'eut pas plutôt reconnu, qu'elle voulut avec son humilité ordinaire se prosterner à ses pieds; mais loin de le permettre, le saint ambassadeur lui fit lui-même une profonde révérence comme à sa Reine et Maîtresse, en laquelle il adorait les divins mystères de son Créateur; il savait d'ailleurs que dès ce jour-là les anciennes coutumes que les hommes avaient d'adorer les anges, comme Abraham le fit (1), étaient changées; parce que la nature humaine étant élevée à la dignité divine en la personne du Verbe, les hommes étaient en même temps adoptés pour ses enfants et pour compagnons, ou frères des mêmes anges, ainsi que le dit à l'évangéliste saint Jean celui qui ne voulut pas qu'il l'adorât (2).

132. Le saint archange salua notre Reine et la sienne, en lui disant : *Ave, gratiâ plena; Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus* (3). La plus humble des créatures, entendant cette nouvelle salutation de l'ange, fut troublée, sans toutefois perdre la tranquillité de son âme. Ce trouble eut deux principes en notre auguste Souveraine : l'un fut sa très-profonde humilité par laquelle elle se croyait la dernière de toutes les créatures; et s'étant ouïe saluer et appeler bénie entre toutes les femmes, tandis qu'elle nourrissait de si bas sentiments d'elle-même, cela lui parut tout à fait étrange. Le second principe fut que, pendant qu'elle recevait la salutation et qu'elle la considérait dans son cœur, le Seigneur lui fit connaître qu'il la choisissait pour être sa Mère, et cela la troubla bien davantage, parce qu'elle était fort éloignée de cette pensée. Alors l'ange la

(1) Gen., XXVIII, 2. — (2) Apoc., XIX, 10. — (3) Luc., I, 28 et 29.

voyant dans ce trouble, poursuivit son discours, et lui déclara l'ordre du Seigneur, en ces termes : *Marie, ne craignez point, parce que vous avez trouvé grâce devant Dieu. Je vous annonce que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un fils que vous nommerez JÉSUS. Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut* (1); et le reste que le saint archange acheva.

133. Il ne se trouva parmi les simples créatures que notre très-prudente et très-humble Reine qui pût dûment estimer et pénétrer un mystère si nouveau et si surprenant, et c'est parce qu'elle en apprécia toutes les grandeurs qu'elle en fut ravie et troublée. Mais dans ce trouble elle tourna son humble cœur vers le Seigneur, qui ne pouvait pas rejeter ses prières, et elle lui demanda du plus profond de son âme une nouvelle lumière et un secours particulier pour se conduire selon son bon plaisir dans une affaire d'une si grande importance; car, comme je l'ai dit dans le chapitre précédent, le Très-Haut la laissa pour opérer ce mystère dans l'état commun de la foi, de l'espérance et de la charité, lui suspendant les autres sortes de faveurs intérieures auxquelles d'ordinaire elle était élevée. Dans cette disposition elle repartit à saint Gabriel ce que saint Luc rapporte : *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme* (2)? En même temps elle représentait intérieurement au Seigneur le vœu de chasteté qu'elle avait fait, et les épousailles que la Majesté divine avait contractées avec elle.

134. L'ambassadeur céleste lui répondit : « Noble « Dame, il est facile au pouvoir divin de vous rendre mère « sans que vous connaissiez aucun homme; le Saint- « Esprit surviendra en vous par sa présence, il s'y trou-

(1) Luc., 1, 30, 31 et 32. — (2) *Ibid.*, 1, 34.

« vera d'une manière nouvelle, et la vertu du Très-Haut
 « vous couvrira de son ombre (1), afin que le Saint des
 « saints, qui sera appelé le Fils de Dieu, puisse naître de
 « vous. Je vous annonce aussi que votre cousine Élisabeth
 « a conçu un fils dans sa vieillesse, et que celle qu'on ap-
 « pelle stérile est présentement dans le sixième mois de
 « sa grossesse (2), car rien n'est impossible à Dieu; et Ce-
 « lui qui peut faire concevoir et enfanter une femme
 « stérile, peut bien, illustre Dame, faire que vous deve-
 « niez sa Mère, tout en ne cessant point d'être vierge, et
 « en marquant, au contraire, votre pureté d'un sceau plus
 « inviolable. Dieu donnera au Fils que vous enfanterez
 « le trône de David, son père, et il règnera à jamais dans
 « la maison de Jacob (3). Vous n'ignorez pas la prophétie
 « d'Isaïe, qui dit qu'une vierge concevra et enfantera un
 « fils qui sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire *Dieu avec*
 « *nous* (4). Cette prophétie est infallible, et elle doit être
 « accomplie en votre personne. Vous savez aussi le grand
 « mystère du buisson ardent que Moïse vit brûler sans
 « qu'il fût consumé ni endommagé par le feu (5), pour
 « signifier le rapprochement des deux natures divine et
 « humaine, sans que la seconde soit consumée par la pre-
 « mière, et pour montrer que la Mère du Messie le con-
 « cevra et l'enfantera sans le moindre préjudice de son
 « intégrité virginale. Souvenez-vous aussi, grande Dame,
 « de la promesse que notre Dieu éternel fit au patriarche
 « Abraham, qu'après la servitude de sa postérité en
 « Égypte, ses descendants retourneraient en ce pays à la
 « quatrième génération (6). Le mystère de cette promesse
 « était que Dieu fait homme affranchirait alors par votre

(1) Luc., I, 35. — (2) *Ibid.*, 36. — (3) *Ibid.*, 32. — (4) Isa., VII, 14. — (5) Exod., III, 2. — (6) Gen., XV, 16.

« moyen tous les enfants d'Adam de l'oppression du démon. Et cette échelle que Jacob vit en songe (1) fut une figure expresse du chemin royal que le Verbe incarné ouvrirait, afin que les mortels montassent au ciel et que les anges descendissent sur la terre, où le Fils unique du Père descendrait pour y converser avec les hommes, et leur communiquer les trésors de sa divinité par la participation des vertus et des perfections que renferme son être immuable et éternel. »

135. Le saint archange instruisit la très-pure Marie par ces paroles et par plusieurs autres, dissipant par l'autorité des anciennes promesses et des prophéties de l'Écriture le trouble que son ambassade lui avait causé, aussi bien que par la foi et par la connaissance qu'elle avait de toutes ces choses et du pouvoir infini du Très-Haut. Mais comme notre auguste Reine surpassait les anges mêmes en sagesse, en prudence et en sainteté, elle différait sa réponse pour la donner avec autant de poids qu'elle la donna, et qui fut telle que l'exigeait le plus grand des prodiges de la puissance divine. L'auguste Vierge considéra avec beaucoup de réflexion, que de sa réponse dépendaient le dégagement de la parole de la très-sainte Trinité, l'accomplissement de ses promesses et de ses prophéties, l'oblation du plus agréable sacrifice qui lui eût été encore offert, l'ouverture des portes du paradis, la victoire et le triomphe sur l'enfer, la rédemption de tout le genre humain, la satisfaction de la justice divine, l'établissement de la nouvelle loi de grâce, la gloire des hommes, la joie des anges, et tout ce qui est renfermé dans l'incarnation du Fils unique du Père, et qui se trouve caché sous cette adorable forme de serviteur qu'il devait prendre dans le sein virginal de Marie (2).

(1) Gen., xxviii, 12. — (2) Philip., II, 7.

136. C'est à la vérité une merveille bien grande et bien digne de notre admiration que le Très-Haut laissât entre les mains d'une jeune femme tous ces mystères et tant d'autres qui s'y trouvent renfermés, et que le tout dépendit de son *fiat*. Mais aussi ce fut avec beaucoup de sûreté qu'il s'en rapporta à la sagesse et à la discrétion de cette femme forte et sublime, qui, après avoir médité ce que Dieu lui proposait, ne trompa point la confiance qu'il avait mise en elle (1). Aux choses qui ont lieu au dedans de Dieu, la coopération des créatures est inutile, et Dieu ne l'attend pas pour agir au dedans de lui-même; mais il en est autrement des œuvres contingentes du dehors, et comme son incarnation fut la plus grande et la plus excellente de toutes, il ne voulut pas l'exécuter sans la coopération et sans le consentement de la très-pure Marie, afin de donner par son moyen cette perfection à toutes les autres, et afin que nous fussions obligés de ce bienfait à la Mère de la sagesse et à notre Restauratrice.

137. L'auguste Vierge considéra et parcourut attentivement le champ immense de la dignité de Mère de Dieu, qu'il s'agissait d'acheter par un *fiat*; elle fut revêtue d'une force plus qu'humaine, elle goûta et elle vit que le commerce de la Divinité était bon. Elle connut les voies de ses bienfaits cachés, elle s'orna de force et de beauté (2). Et lorsqu'elle eut conféré avec elle-même et avec l'ambassadeur céleste sur la grandeur de mystères si hauts et si divins, lorsqu'elle fut bien pénétrée de l'objet de l'ambassade qu'elle recevait, son très-pur esprit fut ravi et absorbé dans l'admiration, dans le respect et dans un très-ardent amour de Dieu. A la suite de ces mouvements si vifs et de ces affections si véhémentes, et comme par leur

(1) Prov., xxxi, 11. — (2) *Ibid.*, 16, 17 et 18.

effet naturel, son très-chaste cœur fut comme étreint et pressé par une force qui lui fit distiller trois gouttes de son très-pur sang dans son sein virginal, où le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ fut conçu et formé d'elles par l'opération et par la vertu du Saint-Esprit, de sorte que le cœur de la très-pure Marie a réellement et véritablement fourni, à force d'amour, la matière dont la très-sainte humanité du Verbe fut formée pour notre rédemption. Et tout cela advint au moment où elle prononçait avec une humilité ineffable (ayant la tête un peu inclinée et les mains jointes) ces paroles qui furent le commencement de notre réparation : *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum* (1).

138. Ce *fiat*, si doux aux oreilles de Dieu et si favorable pour nous, ayant été prononcé, quatre choses furent opérées dans un instant. La première fut le très-saint corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui fut formé de ces trois gouttes de sang que le cœur de la bienheureuse Vierge fournit. La seconde fut la création de la très-sainte âme du même Seigneur, car elle fut aussi créée comme les autres. La troisième fut l'union de l'âme et du corps du Sauveur, union qui donna à son humanité toute la perfection dont elle était capable. Enfin la quatrième fut l'union hypostatique de la Divinité en la personne du Verbe avec l'humanité, qui par cette union devint le suppôt de l'incarnation; de sorte que Jésus-Christ fut formé Dieu et homme véritable, pour être notre Seigneur et notre Rédempteur. Cette merveille arriva un vendredi vingt-cinq mars, à la pointe du jour, dans l'année de la création du monde 5199, selon que l'Église romaine, inspirée par le Saint-Esprit, le raconte dans le Martyrologe, et à la même

(1) Luc., I, 38.

heure que notre père Adam fut formé. Cette supputation est la véritable, et c'est ce qui m'a été déclaré, quand je l'ai demandé par obéissance. Conformément à cela, le monde fut créé dans le mois de mars, qui répond au commencement de la création; toutefois, comme les œuvres du Très-Haut sont toutes parfaites et achevées (1), les plantes et les arbres sortirent de la main de sa divine Majesté avec leurs fruits, et ils ne les eussent jamais perdus si le péché n'eût vicié et corrompu toute la nature, ainsi que je l'expliquerai, s'il plaît à Dieu, dans un autre traité; quant à présent, je n'entre pas dans des détails qui ne sont pas nécessaires ici.

139. Dans le même instant que le Tout-Puissant célébra les épousailles de l'union hypostatique dans le sein de la très-sainte Vierge, elle fut élevée à la vision béatifique où la Divinité lui fut manifestée intuitivement, et elle y connut de très-hauts mystères dont je parlerai dans le chapitre qui suit. Elle y découvrit notamment le sens secret des chiffres qui se trouvaient dans l'ornement qu'elle reçut, et dont j'ai parlé au chapitre septième, et elle eut aussi connaissance de ceux que les anges portaient. Le divin Enfant croissait dans ce lieu sacré par l'aliment, par la substance et par le sang de sa très-sainte Mère, ainsi que les autres le font, quoiqu'il fût exempt de plusieurs choses que les enfants d'Adam souffrent dans cet état, la Reine du ciel n'ayant pas été sujette à de certains accidents qui ne sont pas essentiels à la génération, mais inhérents au péché. En effet, cette nourriture que les autres mères descendantes d'Ève fournissent à leurs enfants avec des imperfections qui leur sont naturelles et communes, la très-sainte Vierge la fournissait au sien en

(1) Deut., xxxii, 4.

exerçant des actes héroïques de toutes les vertus, et singulièrement de la charité. Or, comme les opérations ferventes et les affections amoureuses de l'âme remuent le sang et les humeurs, la divine Providence se servait de ce fait pour communiquer à l'Enfant - Dieu l'aliment naturel dont son humanité avait besoin pour se nourrir, pendant que sa divinité se récréait par la complaisance qu'elle prenait dans l'exercice des vertus héroïques de sa Mère. De sorte que la bienheureuse Vierge fournit au Saint-Esprit, pour la formation du corps, un sang pur et limpide, comme ayant été conçue sans péché et exempte de ses suites. Et bien loin de donner à son divin Enfant un sang impur et imparfait, comme les autres mères aux leurs, elle lui donnait le plus pur, le plus substantiel et le plus délicat, parce qu'elle le lui transmettait à force d'affections d'amour et de toutes les vertus. Or, sachant qu'elle devait partager la nourriture qu'elle prenait avec le Fils de Dieu et le sien, elle la prenait toujours avec des dispositions si saintes, que les esprits célestes étaient ravis en admiration de voir en des actions si communes tant de mérites pour elle et tant de sujets de complaisance pour le Seigneur.

140. L'auguste Marie fut mise en possession de la dignité de Mère de Dieu avec des privilèges si éminents, que tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, et que je dirai dans la suite, est fort au-dessous de leur excellence; il ne m'est pas possible de les expliquer, parce que l'entendement humain ne les saurait dûment concevoir, et les plus doctes mêmes ne trouveront pas des termes assez justes pour exprimer ce qu'ils en pourront découvrir. Les humbles, qui sont expérimentés en l'amour divin, en connaîtront quelque chose par la lumière infuse et par un certain goût intérieur qui fait pénétrer le secret de pareils

mystères. Non-seulement notre bienheureuse Souveraine, après avoir été élevée si haut et si ennoblie par cette nouvelle et merveilleuse présence de la Divinité dans son sein virginal, devint le ciel, le temple et la demeure de la très-sainte Trinité, mais sa pauvre maison et son petit oratoire furent aussi consacrés pour servir de nouveau sanctuaire au Seigneur. Les esprits angéliques, témoins de ce prodige, glorifiaient le Tout-Puissant avec une joie indicible; ils le bénissaient en la compagnie de cette bienheureuse Mère par de nouveaux cantiques de louange, et ils lui rendaient de continuelles actions de grâces en son nom et en celui du genre humain, qui ignorait le plus grand de ses bienfaits et les plus tendres marques de ses miséricordes.

Instruction de la Mère de Dieu.

141. Ma fille, je vous vois dans l'admiration, et c'est avec raison, puisque vous venez d'apprendre par une nouvelle révélation le mystère dans lequel vous découvrez que la Divinité s'est abaissée jusqu'à s'unir à la nature humaine dans le sein d'une pauvre fille comme j'étais. Je veux donc, ma très-chère, que vous vous appliquiez avec toute l'attention dont vous êtes capable à considérer que Dieu s'est humilié de la sorte non-seulement pour moi, mais aussi bien pour vous que pour moi (1). Le Seigneur est infini en miséricorde, et son amour n'a point de bornes; il prend un aussi grand soin d'une seule âme qui le reçoit, il se complait autant avec elle, que s'il n'en eût point créé d'autres, et qu'il ne se fût fait homme que

(1) Gal., II, 20.

pour elle seule. C'est pourquoi vous devez vous considérer comme étant seule sur la terre pour y reconnaître avec les plus ardentes affections la venue du Seigneur ; ensuite vous lui rendrez des actions de grâces de ce qu'il y est venu également pour tous. Or si vous songez avec une vive foi que Dieu lui-même , dont les attributs sont infinis et la majesté éternelle , est descendu pour prendre chair humaine dans mon sein ; que c'est lui-même qui vous cherche , qui vous appelle , qui vous caresse , et qui se donne tout à vous comme si vous étiez l'unique de ses créatures , cette pensée vous fera sans doute comprendre ce à quoi vous oblige une preuve si ineffable de sa bonté , et changera votre admiration en des actes animés de la foi la plus ferme , de l'amour le plus ardent , puisque vous êtes redevable de tout cela à un tel Roi et Seigneur , qui a daigné venir à vous lorsque vous ne le pouviez ni chercher ni trouver.

142. Tout ce que cet adorable Seigneur vous peut donner hors de lui-même , vous paraîtrait fort grand , même en ne l'envisageant qu'au point de vue et avec des sentiments humains , sans élever votre esprit à ce souverain bien : tant il est vrai que tout ce qui vient de la main d'un si grand Roi est digne d'une très-haute estime. Mais si vous le considérez en lui-même , à la lueur du céleste flambeau de la foi , et si vous êtes assurée , comme vous le devez être , qu'il vous a rendue capable de sa Divinité ; alors vous verrez que si le Très-Haut ne se donnait pas à vous , tout ce qui est créé vous semblerait un néant , et deviendrait pour vous un objet de mépris , tandis que cette seule pensée satisfera tous vos désirs , et vous comblera de consolation , quand vous vous souviendrez que vous avez un Dieu si amoureux , si aimable , si puissant , si doux , si riche ; et qu'étant si infini en toutes choses , il a daigné s'humilier

jusqu'à votre bassesse, pour vous relever de la poussière, pour enrichir votre pauvreté, et pour remplir à votre égard le rôle de pasteur, de père, d'époux et d'ami très-fidèle.

143. Or prenez bien garde, ma fille, aux effets que ces vérités produiront au fond de votre cœur. Faites de sérieuses réflexions sur le très-doux amour que ce grand Roi vous témoigne par sa sollicitude continuelle, par les caresses et les faveurs qu'il vous prodigue, par les tribulations qu'il vous envoie, et enfin, par le don du flambeau que sa divine science a allumé dans votre âme, pour lui faire connaître à fond les grandeurs infinies de son être, le caractère merveilleux de ses œuvres, les mystères les plus cachés, la vérité en toutes choses et le néant de ce qui est visible. Cette science est le principe essentiel et la base fondamentale de la doctrine que je vous ai enseignée, afin que vous puissiez apprécier avec combien de respect et de retour vous devez recevoir les bienfaits du Seigneur votre Dieu, votre véritable bien, votre trésor, votre lumière et votre guide. Regardez-le comme un Dieu infini, amoureux et terrible. Soyez attentive à mes paroles et à mes instructions; vous trouverez en elles la paix de votre cœur et la lumière de vos yeux.

CHAPITRE XII

De ce que la très-sainte âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ fit dans le premier instant de sa conception, et ce que sa très-pure Mère opéra alors.

144. Pour mieux pénétrer les premières opérations de l'âme très-sainte de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il faut

présupposer ce que nous avons dit dans le chapitre précédent au paragraphe cxxxviii, savoir que tout le substantiel de ce divin mystère, c'est-à-dire la formation du corps, la création et l'infusion de l'âme, l'union de l'humanité inséparable de la personne du Verbe, tout cela fut opéré simultanément, de sorte qu'on ne peut pas dire que Notre-Seigneur Jésus-Christ ait été un seul instant homme pur : car il fut toujours véritablement homme et Dieu, puisqu'au moment où il a pu, à raison de son humanité, être appelé homme, il était déjà Dieu. Ainsi il n'est aucun instant auquel on puisse l'appeler simplement homme : il a toujours été Homme-Dieu et Dieu-Homme. Or, comme l'être naturel, étant actif, peut incontinent exercer ses facultés, ainsi, au moment même où l'incarnation fut accomplie, l'âme très-sainte de Notre-Seigneur Jésus-Christ fut béatifiée par la vision et par l'amour béatifique, de manière que les puissances de son entendement et de sa volonté s'élevèrent aussitôt, selon notre manière de concevoir, à la même divinité à laquelle son être naturel s'était trouvé substantiellement uni, et ces puissances s'unirent en même temps à l'être de Dieu par leurs opérations, afin que Notre-Seigneur Jésus-Christ fût entièrement déifié et en son être et en ses opérations.

145. La grande merveille de ce mystère est que tant de gloire, que toute l'immensité divine fussent ramassées dans un aussi petit abrégé qu'était un corps qui n'était pas plus grand qu'une abeille : car le volume du très-saint corps de Jésus-Christ n'était pas plus considérable que cela, lorsque la conception et l'union hypostatique furent célébrées. La grande merveille, c'est encore que ce corps si réduit se trouvât à la fois dans la gloire et dans la passibilité : car l'humanité de Jésus-Christ, essentiellement

compréhenseur, quoique voyageur du temps, fut simultanément glorieuse et passible. Mais Dieu put bien, dans sa puissance et dans sa sagesse infinie, abrégér, si j'ose ainsi parler, tellement sa divinité toujours infinie, que, sans qu'elle cessât de l'être, elle fût renfermée dans la sphère d'un si petit corps par une nouvelle et ineffable manière d'y être. Il fit encore, par la même toute-puissance, que l'âme très-sainte de Notre-Seigneur Jésus-Christ fût bienheureuse dans la partie supérieure des plus nobles opérations, et que toute la gloire sans mesure que lui causait son bonheur fût comme retenue dans la suprême partie de son âme, suspendant les effets et les dons qu'elle devait communiquer à son corps, afin que Jésus-Christ fût passible et voyageur aussi bien que compréhenseur; cela ne se faisant que pour donner lieu à notre rédemption par le moyen de sa passion et de sa mort.

146. La très-sainte humanité de Notre-Seigneur fut douée, à l'instant même de sa conception, de toutes les dispositions convenables et nécessaires pour le plein exercice de ses facultés et l'exécution de toutes les choses qu'il devait faire, tant comme compréhenseur que comme passible et pèlerin de la terre; ainsi il reçut la science bienheureuse et infuse, la grâce justifiante et les dons du Saint-Esprit, qui reposa sur lui, comme dit Isaïe (1). Il eut toutes les vertus, excepté la foi et l'espérance, qui ne sauraient compatir avec la vision et la possession béatifiques. Et s'il se trouve une autre vertu qui présuppose quelque imperfection en celui qui l'a, elle ne pouvait pas être dans le Saint des saints, qui ne put commettre aucun péché, et dont la bouche ne proféra jamais aucune parole de mensonge (2). Il n'est pas nécessaire que nous nous

(1) Isa., XI, 2. — (2) I Petr., II, 22.

étendions ici davantage sur la dignité et l'excellence de la science, de la grâce, des vertus et des perfections de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque les saints docteurs et les théologiens l'enseignent amplement. Pour moi, il me suffit de savoir qu'il poussa la perfection dans tous les sens jusqu'aux dernières limites de la puissance divine, et au delà de tout ce que l'entendement humain peut concevoir, parce qu'ayant la source de la vie (1), qui est la Divinité, son âme très-sainte devait, suivant l'expression de David, boire sans fin ni mesure de l'eau de son torrent (2). Ainsi il eut la plénitude de toutes les vertus et de toutes les perfections.

147. L'âme de notre Sauveur Jésus-Christ étant déifiée et enrichie de tous les dons de la Divinité, voici dans quel ordre eurent lieu ses opérations. Ce fut d'abord de voir et de connaître intuitivement la Divinité, comme elle est en soi, et comme elle était unie à sa très-sainte humanité. Ensuite elle l'aima d'un souverain amour béatifique. Après cela cette âme très-sainte reconnut l'être de son humanité, inférieur à l'Être de Dieu, et elle s'humilia très-profondément; et elle rendit grâces avec la même humilité à l'Être immuable de Dieu, du bienfait de la création et de celui de l'union hypostatique, qui l'élevait à l'Être de Dieu avec la nature humaine. Elle connut aussi que son humanité était passible, afin que le but de la rédemption pût être atteint. Dans cette connaissance, Jésus-Christ s'offrit en sacrifice propitiatoire pour être le Rédempteur du genre humain (3); et cet homme adorable, recevant avec complaisance l'être passible, rendit grâces au Père éternel en son nom et en celui de tous les hommes. Il vit l'organisation de sa très-sainte humanité, la matière dont

(1) Ps. xxxv, 10. — (2) Ps. cix, 7. — (3) Hebr., x, 5 et 6.

elle avait été formée, et comme la très-pure Marie la lui avait fournie par un mouvement ardent de sa charité, et par l'exercice des vertus les plus héroïques. Il prit possession de ce saint Tabernacle, il se plut dans sa demeure, il en agréa l'éminente beauté, et s'appropriâ au même moment pour toute l'éternité l'âme de la plus parfaite et de la plus pure des créatures. Il loua le Père éternel de l'avoir créée avec une telle prééminence de grâces et de dons, et de l'avoir exemptée, quoique issue d'Adam, de la loi commune du péché que tous ses descendants avaient encourue (1). Il pria pour saint Joseph et pour sa chaste compagne, dont il demanda le salut éternel. Toutes ces opérations et les autres qu'il accomplit furent aussi relevées qu'elles pouvaient l'être dans un véritable Homme-Dieu, et indépendamment de celles qui se rattachent à la vision et à l'amour béatifiques, il donna à toutes et à chacune de ses actions un mérite tel, qu'il aurait pu suffire au rachat d'une infinité de mondes, s'il eût été possible de les trouver.

148. Notre rédemption eût été surabondante par le seul acte d'obéissance que fit la très-sainte humanité unie au Verbe, en acceptant la passibilité et en consentant avec plaisir à ce que la gloire de son âme ne rejaillit point sur son corps. Mais, quoique la valeur d'un seul acte fût plus que suffisante pour notre rançon, il ne pouvait pas satisfaire l'amour immense que Jésus-Christ portait aux hommes, et qui l'a forcé à nous aimer avec une volonté effective jusqu'au dernier terme de l'amour, qui était celui de sa propre vie, en la donnant pour nous (2) avec des témoignages et des caractères de la plus grande affection que l'entendement humain et angélique ait pu imaginer.

(1) Rom., v, 12. — (2) Joan., XIII, 1.

Que si Notre-Seigneur Jésus-Christ nous enrichit à ce point dans le premier instant qu'il vint au monde, quels trésors, quelles richesses, quels mérites ne nous devait-il pas laisser, lorsqu'il en sortit par sa passion et par la mort de la croix, après trente-trois ans de travaux si grands et d'œuvres si divines? O amour immense! O charité sans borne! O miséricorde sans mesure! O bonté très-libérale! Mais, ô noire ingratitude et oubli damnable des mortels à la vue d'un bienfait aussi inouï qu'il est important! Que deviendrions-nous sans lui? Mais comment nous comporterions-nous envers ce divin Seigneur, s'il eût moins fait pour nous, puisque, ayant fait tout ce qu'il a pu, nous n'en sommes pas touchés? Si nous ne lui rendons pas le retour comme à notre Rédempteur, qui nous a donné la vie et la liberté éternelle, écoutons-le du moins comme notre Maître; suivons-le comme notre capitaine, comme notre guide et comme notre chef, qui nous enseigne le chemin de notre véritable félicité.

149. Cet adorable Seigneur ne travaillait pas pour lui-même; il ne méritait point pour son âme très-sainte la récompense ni les augmentations de sa grâce; c'était pour nous qu'il le faisait: car il n'en avait pas besoin; il ne pouvait recevoir aucun accroissement de grâce ni de gloire; il en était tout rempli, comme l'évangéliste nous le dit (1), parce qu'étant homme, il était aussi Fils unique du Père. En cela il n'eut point de semblable, il ne pouvait non plus pas en avoir. Tous les saints et toutes les simples créatures méritèrent pour eux-mêmes et eurent pour fin de leurs travaux leur propre récompense; le seul amour de Jésus-Christ fut désintéressé; il fut tout pour nous. S'il étudia et s'instruisit à l'école de l'expérience (2), il ne

(1) Joan., I, 14. — (2) Luc., II, 52.

le fit que pour nous enseigner et nous enrichir par l'exercice de l'obéissance, par les mérites infinis qu'il acquit et par l'exemple qu'il nous donna (1), afin que nous devinssions savants dans l'art d'aimer, qu'on ne saurait apprendre parfaitement par les seules affections et les simples désirs, si on ne le met en pratique par les œuvres réelles et effectives. Je ne m'étendrai point sur les mystères de la très-sainte vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à cause de mon incapacité ; je m'en rapporterai aux évangélistes, n'en touchant que ce qu'exigera cette divine histoire de sa Mère et notre Maitresse : car la vie du Fils et celle de la Mère ont une relation si étroite, que je ne puis éviter d'en prendre certains traits dans les évangélistes, et d'en ajouter d'autres dont ils n'ont fait aucune mention, parce que la connaissance n'en était pas nécessaire dans les premiers temps de l'Église catholique.

150. Après toutes les merveilles qu'opéra Notre-Seigneur Jésus-Christ à l'instant de sa conception, sa très-sainte Mère jouit, dans un autre instant de nature, de la vision béatifique de la Divinité dont nous avons parlé au chapitre précédent, sous le paragraphe 139 ; car dans un instant de temps il peut y en avoir plusieurs qu'on appelle de nature. Notre auguste Souveraine connut très-clairement et très-distinctement, dans cette vision, l'union hypostatique des deux natures divine et humaine en la personne du Verbe éternel : et la très-sainte Trinité la confirma dans le titre, dans le nom et dans le droit de Mère de Dieu, comme elle l'était réellement et dans toute la rigueur du mot, étant Mère naturelle d'un Fils qui était Dieu éternel, avec la même certitude qu'il était homme véritable. Ainsi, quoiqu'elle ne coopérât point directement à l'union de la

(1) Hebr., v, 8 ; I Petr., II, 21.

Divinité avec l'humanité, elle n'en conserva pas moins le droit de véritable Mère de Dieu, puisqu'elle concourut à cette conception en fournissant la matière, et en coopérant par ses puissances à tout ce qui regardait l'office de la maternité; et beaucoup plus que les autres femmes, car elle y concourait seule et sans la participation d'aucun homme. Et de même que dans les autres conceptions on appelle père et mère les agents qui y concourent naturellement, quoiqu'ils ne contribuent point immédiatement à la création de l'âme ni à l'infusion qui en est faite dans le corps de l'enfant, de même la très-pure Marie devait être appelée, comme on l'appelle véritablement et avec beaucoup plus de raison, Mère de Dieu, puisque dans la conception de Jésus-Christ, Dieu et homme véritable, elle seule y concourut comme Mère, sans aucun autre concours naturel; et c'est par le moyen de ce concours et de cette conception que naquit Jésus-Christ, homme et Dieu.

151. La très-sainte Vierge, Mère de Dieu, découvre également dans cette vision tous les mystères futurs de la vie et de la mort de son très-doux Fils, de la rédemption du genre humain, de la nouvelle loi de l'Évangile, par le moyen de laquelle ces mystères devaient être établis, et plusieurs autres sublimes et profonds secrets qui ne furent découverts à aucun saint. La très-prudente Reine, se voyant en la présence intuitive de la Divinité, et avec la plénitude de science et des dons dont elle fut enrichie en qualité de Mère du Verbe, s'humilia devant le trône de sa Majesté immense; abîmée dans son humilité et dans l'amour divin, elle y adora le Seigneur en son Être infini et en l'union de la très-sainte humanité. Elle lui rendit grâces pour la dignité de Mère qu'elle avait obtenue, et pour la faveur que le Très-Haut accordait à tout le genre

humain. Elle le glorifia pour tous les mortels. Elle s'offrit en sacrifice agréable pour servir et nourrir son très-doux Fils, pour l'assister dans tous ses besoins temporels, et pour concourir (autant qu'elle le pourrait de son côté) à l'œuvre de la rédemption. La très-sainte Trinité reçut son offre avec complaisance, et la destina à être la coadjutrice de ce divin ministère. En conséquence, la bienheureuse Marie demanda une grâce spéciale pour se conduire dans la dignité et dans la mission de Mère du Verbe fait homme, et pour le traiter avec la magnificence convenable et avec la vénération due à Dieu même. Elle offrit à son très-saint Fils tous les enfants d'Adam qui devaient naître, ainsi que les saints pères et les justes des limbes; et elle fit en son nom et en celui de tous plusieurs actes héroïques des différentes vertus et plusieurs demandes importantes que je ne raporte pas ici, parce que j'ai déjà effleuré ce sujet en d'autres occasions, d'où l'on pourra inférer ce que notre divine Reine faisait dans celle-ci, qui surpassait si fort en excellence toutes celles où elle s'était trouvée avant ce jour fortuné.

152. Ses affections furent plus ardentes envers le Très-Haut dans la demande qu'elle fit d'une grâce spéciale pour se gouverner dignement comme Mère du Fils unique du Père, parce que son humble cœur la lui dictait, qu'elle en faisait le plus pressant motif de son humilité, et qu'elle désirait d'être dirigée dans tout ce qu'elle ferait en s'acquittant de cet office de Mère. Le Tout-Puissant lui répondit : « Ne craignez point, ma Colombe, je vous assisterai et vous dirigerai, en vous prescrivant tout ce que vous devrez faire envers mon Fils unique. » Après cette promesse, Marie sortit de l'extase en laquelle il lui arriva tout ce que je viens de dire, et qui était la plus admirable qu'elle eût eue jusqu'alors. La première chose qu'elle fit,

étant revenue dans son état ordinaire, fut de se prosterner à terre et d'adorer son très-saint Fils, Dieu et homme conçu dans son sein virginal; précédemment elle ne lui avait pas encore rendu ces témoignages corporels et extérieurs de son humble et amoureux respect; mais rien ne fut à la disposition et au pouvoir de la très-prudente Mère, qu'elle ne le mît en pratique pour le service de son Fils et de son Créateur. Dès lors elle sentit et observa de nouveaux effets de la divine grâce dans son âme très-sainte, et dans toutes ses puissances intérieures et extérieures. Bien qu'elle eût toujours été, quant aux dispositions de son âme et de son corps, dans un très-noble état, elle se trouva, dès ce jour de l'incarnation du Verbe, beaucoup plus spiritualisée et comme divinisée par un nouveau surcroît de grâces et de dons ineffables.

153. On ne doit pourtant pas croire que la très-pure Mère obtint toutes ces faveurs, et que l'union de la Divinité avec l'humanité de son très-saint Fils s'accomplit en elle afin qu'elle vécût toujours dans les délices et dans les consolations spirituelles, et jamais dans les souffrances. Il n'en fut pas ainsi, car notre auguste Souveraine, imitant la passibilité de son bien-aimé Fils, partagea sa vie entre les joies et les afflictions, la connaissance profonde qu'elle avait reçue des travaux et de la mort du doux Seigneur Jésus lui perçant le cœur comme un glaive de douleur, et le remplissant d'amertume (1). On peut mesurer cette douleur à la connaissance qu'une telle Mère avait d'un tel Fils, et à l'amour qu'elle lui portait, ses afflictions maternelles étant renouvelées et augmentées par sa présence et par sa conversation. Ainsi, quoique toute la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très-sainte Mère n'ait été

(1) Luc., II, 35.

qu'un martyr continu et un long exercice de la croix , à travers des peines et des travaux indicibles, il y eut dans le cœur si tendre de notre divine Reine un genre particulier de souffrance, venant de ce qu'elle avait toujours présents à son esprit la passion, les tourments, les ignominies et la mort de son Fils. De sorte que nous pouvons dire qu'elle observa la longue veille de notre rédemption par une douleur continuelle de trente-trois ans, tenant cet affligeant mystère caché dans son cœur sans le communiquer à personne, et sans recevoir aucun soulagement des créatures.

154. Pénétrée de cet amour douloureux, et pleine de sentiments à la fois doux et pénibles, elle s'adressait maintes fois à son très-saint Fils, et elle lui tenait, avant et après sa naissance, ce discours qui partait du plus profond de son cœur : « Seigneur de mon âme! mon très-
« doux Fils! comment avez-vous joint à la possession de
« la dignité de Mère dont vous m'avez honorée, le cruel
« regret que j'ai de vous perdre et d'être privée de votre
« aimable compagnie? Vous n'avez pas plus tôt reçu la vie,
« que vous acceptez pour le rachat des hommes la sen-
« tence d'une mort ignominieuse! La première de vos
« œuvres serait d'un prix surabondant pour satisfaire à
« leurs péchés. Oh! si la justice du Père éternel se con-
« tentait de cela, et que la mort et les tourments me fus-
« sent réservés à moi! Vous avez pris de mon sang et de
« ma propre substance un corps, sans lequel vous ne
« pourriez pas souffrir, vous qui êtes Dieu impassible et
« immortel. Or, si je vous ai fourni l'instrument ou le
« sujet des douleurs, il est bien raisonnable que je souffre
« aussi la même mort avec vous. O cruel péché! ô chute
« lamentable et cause de tant de maux! ô homme! com-
« ment as-tu mérité un si grand bonheur, que d'avoir

« pour ton restaurateur Celui qui, étant le souverain bien,
« a pu te rendre heureux dans ton infortune? O mon
« très-doux Fils et les délices de mon âme! Que ne puis-je
« vous servir de rempart et de défense contre vos enne-
« mis? Oh! si c'était la volonté du Père que je vous pré-
« servasse de la mort, ou que je mourusse en votre com-
« pagnie et que je ne la perdisse jamais! Mais il n'arrivera
« pas ce qui arriva au patriarche Abraham (1), parce que
« ce qui est déterminé sera exécuté... Que la volonté du
« Seigneur soit donc accomplie! » Notre Reine redoublait
souvent ces soupirs amoureux, ainsi qu'on le verra dans la
suite, le Père éternel les recevant comme un sacrifice
agréable, tandis que le Fils en faisait le sujet de ses dé-
lices.

Instruction que me donna notre auguste Reine.

155. Ma fille, puisque par la foi et par la lumière di-
vine vous êtes parvenue à la connaissance de la grandeur
de Dieu et de la bonté ineffable qu'il a témoignée en des-
cendant du ciel pour vous et pour tous les mortels, tâchez
de ne pas recevoir en vain ces bienfaits. Adorez son in-
finie Majesté avec un profond respect, et louez-la pour ce
que vous découvrez de sa clémence inépuisable. Faites
fructifier la lumière et la grâce que vous avez obtenues (2),
que ce que mon très-saint Fils et moi avons fait vous serve
d'exemple; imitez-le comme je l'ai imité; car vous savez
que, bien que nous fussions, lui Dieu véritable, et moi sa
Mère (en effet, en tant qu'homme sa très-sainte huma-

(1) Gen., xxii, 11 et 12. — (2) II Cor., vi, 6.

nité était créée), nous reconnûmes notre être humain, nous nous humiliâmes et nous glorifiâmes la Divinité au delà de tout ce que les créatures peuvent concevoir. Vous devez offrir ce respect et ce culte à Dieu en tout temps et en tout lieu, mais plus particulièrement lorsque vous recevez le Seigneur lui-même sous les espèces eucharistiques. Dans cet admirable sacrement, la divinité et l'humanité de mon très-saint Fils viennent en vous et y résident d'une nouvelle manière qui est incompréhensible, et il y manifeste la magnificence de sa bonté trop méconnue et trop outragée des mortels, qui ne songent pas au retour dont ils devraient payer un amour si excessif.

156. Joignez donc à votre reconnaissance toute l'humilité et tout le respect dont vous serez capable, puisque tout ce que vous pourrez faire sera toujours au-dessous de ce que vous devez, et de ce que Dieu mérite. Et afin de suppléer autant que possible à votre insuffisance, vous offrirez ce que mon très-saint Fils et moi avons fait, en vous unissant d'esprit à l'Église triomphante et à l'Église militante; et dans cette union vous demanderez que toutes les nations, fût-ce aux dépens de votre propre vie, connaissent, glorifient et adorent leur véritable Dieu fait homme pour tous. Vous devez aussi le remercier des faveurs qu'il a faites, et qu'il ne cesse de faire tant à ceux qui l'ignorent et le nient, qu'à ceux qui le connaissent et le confessent. Mais je veux surtout, ma très-chère fille, que vous fassiez une chose qui sera fort agréable au Seigneur et à moi : c'est que vous vous affligiez et que vous gémissiez avec une charitable tristesse de la grossièreté, de l'ignorance, de l'insensibilité des enfants des hommes, du danger qu'ils courent, et de l'ingratitude des fidèles enfants de l'Église, qui, ayant reçu la lumière de la foi divine, vivent intérieurement dans un tel oubli de ces œuvres et

de ces bienfaits de l'incarnation, et de Dieu même, qu'ils semblent ne se distinguer des infidèles que par quelques cérémonies extérieures, dont ils s'acquittent sans esprit et sans aucun sentiment de dévotion, en offensant et provoquant par là bien souvent la divine justice qu'ils devraient apaiser.

157. Ils tombent dans cette ignorance et dans ce désordre parce qu'ils ne se disposent point à acquérir la véritable science du Très-Haut; ils méritent aussi que la divine lumière s'éloigne d'eux et qu'elle les laisse à la merci de leurs épaisses ténèbres, de sorte qu'ils se rendent plus indignes que les infidèles, et s'attirent une punition beaucoup plus grande. Affligez-vous de la perte si considérable que fait votre prochain, et demandez-en le remède du plus profond de votre cœur. Mais si vous voulez vous mettre de plus en plus à l'abri d'un danger si formidable, vous ne devez pas refuser, sous prétexte d'humilité, les faveurs que le Seigneur vous accorde, ni mépriser et oublier ses bienfaits. Souvenez-vous qu'il y a très-longtemps que la grâce du Très-Haut vous appelle. Considérez qu'il vous a attendue dans vos retardements, qu'il vous a consolée dans vos doutes, qu'il a apaisé vos craintes, qu'il a dissimulé et pardonné vos fautes, et qu'il vous a tellement comblée de faveurs et de caresses, que vous devez, ma fille, avouer sincèrement, et être persuadée que le Seigneur n'en a point fait de semblable à nulle autre nation, et que vous les avez obtenues lorsque vous étiez plus pauvre et plus inutile que les autres créatures. Cela étant, vous les devez surpasser en reconnaissance.

CHAPITRE XIII

Qui déclare l'état où se trouva la très-sainte Vierge après l'incarnation du Verbe dans son sein virginal.

158. Plus je découvre les divins effets et les dispositions admirables que ressentit la Reine du ciel après avoir conçu le Verbe éternel, plus je rencontre de difficultés pour continuer cet ouvrage, parce que je me trouve abîmée dans de très-profonds mystères, que je conçois bien mieux que je ne saurais les exposer. Mais malgré la douleur que mon âme éprouve dans cette même insuffisance, je ne puis me repentir d'avoir commencé une chose qui me paraîtrait impossible si l'obéissance ne m'encourageait, et même ne me forçait à tâcher de vaincre les obstacles qu'un courage faible comme le mien ne saurait braver, et d'expliquer des choses que ne comporte point notre langage, principalement dans le présent chapitre, où je découvre les excellences que renferme la dot des bienheureux. Je m'en servirai comme d'un exemple pour exprimer ce que je conçois de l'état où se trouva l'auguste Marie après qu'elle fut devenue Mère de Dieu.

159. Je considère dans les bienheureux deux choses qui vont à mon sujet : l'une de leur côté, l'autre du côté de Dieu. Du côté du Seigneur, il y a la divinité qui se manifeste clairement avec toutes ses perfections et tous ses attributs, et c'est ce qu'on appelle objet béatifique, gloire, félicité objective, dernière fin où toutes choses aboutissent et trouvent leur repos. Du côté des saints se rencontrent les opérations béatifiques de la

vision et de l'amour, et plusieurs autres qui accompagnent ce bienheureux état, que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, et que le cœur de l'homme n'a point conçu (1). Parmi les dons et les effets de cette gloire dont les saints jouissent, il y en a quelques-uns qu'on pourrait appeler dotaux, et ils les reçoivent comme autant d'épouses, pour l'état du mariage spirituel qu'ils doivent consommer dans la jouissance de la félicité éternelle. Or, de même que l'épouse temporelle acquiert la propriété de sa dot, sauf à en laisser l'usufruit commun entre elle et l'époux; de même les saints obtiennent dans la gloire cette dot comme propre, et l'usufruit en est commun à Dieu en tant qu'il se glorifie en ses saints, et à eux en tant qu'ils jouissent de ces dons ineffables, qui sont plus ou moins excellents, selon le mérite et la dignité de chacun. Mais sous ce titre de dot, il n'y a que les bienheureux qui les reçoivent, comme appartenant à la même nature que l'Époux, c'est-à-dire Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les anges ne sont pas proprement dotés; car le Verbe incarné ne fit pas avec eux les mêmes épousailles qu'il célébra avec la nature humaine, en s'unissant à elle dans ce grand sacrement, grand en Jésus-Christ et en l'Église, suivant l'expression de l'Apôtre (2). Ce divin Époux, en tant qu'homme, a une âme et un corps comme les autres, et tous les deux doivent être glorifiés en sa présence; c'est pour cette raison que la dot de la gloire appartient à l'âme et au corps. Cette dot renferme trois excellentes perfections, qui regardent l'âme, et que l'on appelle *vision, acquisition de la gloire ou compréhension et jouissance de cette même gloire*; et quatre autres qui concernent le corps, à savoir, *la clarté, l'impassibilité, la sub-*

(1) Isa., LXIV, 4; I Cor., II, 9. — (2) Ephes., v, 32.

tilité et l'agilité. Ces quatre dernières sont proprement des effets de la gloire dont l'âme jouit.

160. Notre Reine participa pendant sa vie à toutes les excellences que cette dot renferme, surtout après l'incarnation du Verbe dans son sein virginal. Mais tandis que les bienheureux, élevés à la compréhension, obtiennent cette dot comme un gage infaillible de la félicité éternelle qu'ils ne doivent jamais perdre (et c'est pourquoi les voyageurs ne la reçoivent pas), la très-pure Marie l'obtint, non point comme les compréhenseurs, mais comme les pèlerins de la terre; elle ne jouissait donc pas toujours de ces dons merveilleux, mais seulement par intervalles et avec la différence que nous dirons. Afin de mieux comprendre la manière dont notre auguste Reine profitait de ce rare bienfait, on doit se souvenir de ce que nous avons rapporté au chapitre septième et dans les autres jusqu'à celui de l'incarnation; c'est là que nous parlons des préparatifs que fit le Très-Haut et des fiançailles qu'il contracta avec sa très-sainte Mère, avant de l'élever à la plus sublime dignité. Le jour où le Verbe prit chair humaine dans son sein virginal, ce mariage spirituel fut en quelque sorte consommé à l'égard de la bienheureuse Marie par la vision béatifique et par tant d'excellentes qualités qu'elle reçut en ce jour, ainsi que nous l'avons dit; bien qu'à l'égard de tous les autres fidèles ce fût comme le jour des épousailles, qui se consomment dans la patrie céleste (1).

161. Notre grande Reine avait un autre avantage qui la disposait à obtenir ces privilèges: c'est qu'absolument exempte de tout péché actuel et originel, elle était confirmée en grâce par une impeccabilité permanente: dans cette position exceptionnelle elle était capable de célébrer

(1) Os., II, 19.

ce mariage au nom de l'Église militante, et de donner sa parole pour tous les hommes, afin de recevoir les prémices des mérites futurs du Rédempteur au moment même où elle devint sa Mère, et de pouvoir, à la suite de cette gloire et de cette vision passagères, garantir que la même récompense serait accordée à tous les enfants d'Adam, s'ils se disposaient à l'obtenir avec le secours de leur Restaurateur. C'était aussi un grand sujet de complaisance pour le Verbe fait chair, de voir que son très-ardent amour et ses mérites infinis produisissent incontinent leurs effets en celle qui était à la fois sa Mère, sa première Épouse et le temple de la Divinité, et que la récompense suivît le mérite sans aucun obstacle. Notre-Seigneur Jésus-Christ satisfaisait en partie par ces faveurs, qu'il accordait à sa très-sainte Mère, l'amour qu'il lui portait, et celui qu'il témoignait en elle porter à tous les mortels : car c'était, pour l'amour de cet adorable Seigneur, un trop long délai que d'attendre trente-trois ans pour manifester sa divinité à sa propre Mère. Et, bien qu'il lui eût fait cette faveur en d'autres circonstances (ainsi que nous l'avons rapporté dans la première partie), l'auguste Vierge l'obtint cette fois dans des conditions différentes, en rapport avec la gloire que reçut elle-même l'âme de son très-saint Fils, encore pourtant d'une manière transitoire, et autant que le comportait son état commun de voyageuse.

162. Suivant ce que nous venons de dire, le jour où la très-pure Marie prit possession de la royale maternité du Verbe éternel en le concevant dans son sein, Dieu nous donna droit à notre rédemption dans les épousailles qu'il y célébra avec notre nature, et dans la consommation de ce mariage spirituel qu'il y fit en béatifiant sa très-sainte Mère, et en lui donnant les excellences de la gloire pour dot ; il nous promit la même chose pour récompense

de nos mérites, et en vertu de ceux de son très-saint Fils notre Restaurateur. Mais par le bienfait que le Seigneur accorda ce jour-là à sa Mère, il l'éleva tellement au-dessus de toute la gloire des saints, que tous les anges et les hommes ensemble n'ont jamais pu arriver, en ce que leur vision et leur amour béatifiques ont de plus sublime, au suprême degré de cette divine Souveraine : il en fut de même pour les excellences, qui rejaillissent sur le corps par l'abondance de la gloire de l'âme; parce que le tout répondait à son innocence, à sa sainteté et à ses mérites, et ceux-ci à la suprême dignité qu'elle avait parmi les créatures d'être Mère de son Créateur.

163. Pour entrer dans le détail des excellences de cette dot, il faut présupposer que la première dont l'âme est enrichie est la vision béatifique, qui est comme la contre-partie de la connaissance obscure de la foi chez les voyageurs du temps. L'auguste Marie obtint cette vision dans les circonstances et aux degrés que j'ai rapportés et que je rapporterai par la suite. Outre cette vision intuitive de la Divinité, elle en eut plusieurs autres abstractives dont j'ai déjà parlé. Or, bien qu'elle ne les eût que comme en passant ou par intervalles, il n'en restait pas moins dans son entendement des impressions si claires, quoique diverses, qu'elles lui permettaient de jouir des plus vives lumières et d'une connaissance sublime de la Divinité, au point que je ne trouve point de termes pour l'expliquer : car en cela la très-sainte Vierge fut exceptionnelle entre toutes les créatures; aussi les effets de cette excellente perfection se produisaient-ils toujours en elle, autant que le comportait son état de voyageuse. Et lorsque le Seigneur, comme il arrivait quelquefois, se cachait à elle en lui suspendant, pour des fins particulières, l'usage de ces espèces, elle se servait de la seule foi infuse, qui était en

elle très-excellente et très-efficace. De sorte que, de quelque manière que ce fût, elle ne perdit jamais de vue cet objet divin et ce souverain bien, elle n'en détourna jamais un seul instant les yeux de son âme; mais elle jouit surtout de la vue et des caresses de la Divinité pendant les neuf mois qu'elle porta le Verbe fait chair dans son sein.

164. La seconde perfection dont l'âme est dotée est *l'acquisition de la gloire*, que les théologiens appellent *compréhension*; elle consiste à avoir atteint la fin à laquelle tend l'espérance, et que nous cherchons, par son moyen, jusqu'à ce que nous la possédions sans crainte de la perdre. La très-sainte Vierge eut cette possession d'une manière correspondante aux visions dont nous avons parlé, parce que, comme elle voyait la Divinité, elle la possédait. Mais lorsqu'elle se trouvait dans la seule foi, l'espérance était en elle plus ferme qu'elle ne fut et ne sera en aucune autre simple créature, de même que plus grande aussi était sa foi. Comme d'ailleurs la sécurité de la possession consiste surtout, pour la créature, dans la certitude de la sainteté et dans l'impeccabilité, notre divine Souveraine était si privilégiée à cet égard, que la sécurité imperturbable avec laquelle, quoique encore voyageuse, elle possédait Dieu, égalait en quelque façon celle des bienheureux, parce que, du côté de la sainteté innocente et incapable de pécher, elle était assurée de ne pouvoir jamais perdre Dieu: seulement la cause de cette assurance n'était pas la même en elle, qui était voyageuse, qu'en ceux qui jouissent de la gloire. Pendant les neuf mois de sa grossesse, elle eut cette possession de Dieu par diverses sortes de grâces singulières et admirables, au moyen desquelles le Très-Haut se manifestait et s'unissait à son âme très-pure.

165. La troisième excellence de l'âme bienheureuse est la *jouissance du souverain bien* ; elle répond à la charité qui ne cesse point dans la gloire (1), mais qui s'y perfectionne, parce que cette jouissance consiste à aimer le bien qu'on possède, et c'est ce que la charité fait dans la patrie céleste, où autant elle le connaît et en jouit tel qu'il est en lui-même, autant elle l'aime pour lui-même. Et quoique nous l'aimions aussi pour lui-même et dans l'état de voyageurs, il y a ici une bien grande différence : en effet, nous l'aimons, nous, présentement, en le désirant, et nous le connaissons non tel qu'il est, mais sous des espèces étrangères ou à travers des énigmes (2). Ainsi cette manière de l'aimer et de le connaître ne perfectionne pas notre amour ; elle n'assouvit point nos désirs et ne nous donne pas la plénitude de la joie, bien que nous en ayons beaucoup en l'aimant. Mais dans sa claire vision et dans sa possession, nous le verrons tel qu'il est en lui-même et par lui-même, et non point par énigmes (3) ; c'est pourquoi nous l'aimerons comme il doit être aimé, et autant que nous pouvons l'aimer selon notre capacité ; notre amour sera perfectionné et nos désirs entièrement satisfaits par cette heureuse possession.

166. La sainte Vierge fut en quelque sorte plus largement pourvue de ce don que de tous les autres ; car, sous plusieurs rapports excellents, son très-ardent amour était supérieur à celui des bienheureux, même dans son état ordinaire, quoiqu'il pût lui être inférieur quand elle ne jouissait point de la vision claire de la Divinité. Personne n'eut la science des choses divines au point où l'eut cette auguste Souveraine ; elle connut par son moyen comment Dieu devait être aimé pour lui-même, et cette

(1) I Cor., XIII, 8. — (2) *Ibid.*, 12. — (3) I Joan., III, 2 ; Ps. XVI, 15.

science se servait des espèces et du souvenir de la même Divinité, qu'elle avait vue de plus près que les anges. Or, comme son amour était proportionné à cette connaissance de Dieu, il fallait qu'elle surpassât aussi les bienheureux en amour, en tant qu'il ne supposait pas la possession immédiate et cet état où il ne peut plus ni croître ni augmenter. Que si le Seigneur permettait, pour favoriser sa très-profonde humilité, qu'en agissant dans les conditions des voyageurs, elle conservât le respect et la crainte et se préoccupât constamment du soin de ne point déplaire à son bien-aimé, cet amour inquiet n'en était pas moins très-parfait et un sujet de complaisance pour Dieu, en même temps qu'il la pénétrait d'une joie ineffable et la remplissait de délices qui répondaient à la nature et à l'excellence de ce même amour divin dont elle était embrasée.

167. Quant aux dons du corps qui lui viennent de la gloire et des excellentes perfections de l'âme, et qui font partie de la gloire accidentelle des bienheureux, je dis qu'ils servent à perfectionner les corps glorieux en leurs sens et dans leurs mouvements, afin qu'ils deviennent semblables aux âmes en tout ce qui est possible, et que, sans être gênés par la matière, ils soient disposés à obéir à la volonté des saints, qui dans ce bienheureux état ne saurait être imparfaite ni contraire à celle de Dieu. Ils ont besoin de deux dons pour leurs sens, l'un qui les dispose à recevoir les espèces sensibles, et c'est ce que le don de *clarté* perfectionne; l'autre qui préserve le corps de l'atteinte des choses extérieures ou des passions nuisibles et corruptrices, et l'*impassibilité* sert à cela. D'autres dons sont nécessaires pour le mouvement du corps: l'un pour vaincre la résistance ou l'empêchement qui résulte de sa propre pesanteur, et à cet effet il est doué de l'*agilité*; l'autre pour

surmonter la résistance étrangère des autres corps, et c'est ce qu'il fait au moyen de la *subtilité*. Avec ces dons, les corps glorieux deviennent clairs, incorruptibles, agiles et subtils.

168. Notre grande Reine participa pendant sa vie à tous ces privilèges. Comme le don de *clarté* rend le corps glorieux, susceptible à la fois de recevoir et de réfléchir la lumière, et plus transparent que le cristal, en lui ôtant son obscure opacité, le corps virginal de la très-pure Marie, lorsqu'elle jouissait de la claire vision béatifique, jouissait de ce privilège au delà de tout ce que l'entendement humain peut concevoir. Il lui restait après ces visions un certain reflet de cette clarté, qui eût ébloui les yeux des mortels, s'ils l'eussent pu apercevoir. On en découvrait quelque chose en son très-beau visage, comme je le dirai plus loin, surtout dans la troisième partie, bien que ceux qui la fréquentaient ne s'en aperçussent pas tous, parce que le Seigneur suspendait l'action de ce rayonnement, afin que par son intermittence il ne frappât point indifféremment toutes sortes de personnes. Mais elle ressentait par plusieurs effets le privilège de ce don qui était caché aux autres, et elle n'éprouvait point l'embarras de l'opacité matérielle que nous rencontrons dans cette vie mortelle.

169. Sainte Élisabeth remarqua cette clarté, lorsque, voyant l'auguste Marie, elle s'écria avec admiration : « D'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Créateur me visite (1) ? » Le monde n'était pas capable de connaître ce mystère du grand Roi, et le temps n'était pas convenable pour le manifester ; mais le visage de la sainte Vierge avait toujours un certain éclat qu'on ne découvrait

(1) Luc., 1, 43.

pas chez les autres créatures; elle avait en tout le reste de sa personne une disposition supérieure à l'ordre naturel des autres corps, et qui lui donnait une complexion très-délicate et comme spiritualisée, ainsi qu'un cristal animé, qui n'a rien de rude au sens; et cette complexion était si merveilleuse, que je ne trouve point d'exemple ici - bas pour la faire comprendre. Qu'on ne s'étonne pas, du reste, de ce que je dis de la Mère de Dieu, de celle qui le portait dans son sein et qui l'avait vu plusieurs fois face à face, puisque les Hébreux ne pouvaient regarder Moïse en face, ni supporter l'éclat qui rejaillissait de sa personne lorsqu'il descendit de la montagne après l'entretien qu'il y avait eu avec Dieu (1), et qui était de beaucoup inférieur à celui de notre divine Souveraine. Il est certain que si le Seigneur n'eût caché et voilé par une providence particulière la clarté que le visage et le corps de sa très - pure Mère étaient capables d'envoyer, le monde en eût reçu plus de lumière que de mille soleils réunis; aucun mortel n'eût pu naturellement supporter ses éblouissantes splendeurs, puisque, au moment même où elles étaient cachées et retenues, il sortait encore de son visage de divins éclairs assez brillants pour causer en tous ceux qui la regardaient l'effet qu'éprouva saint Denis l'Aréopagite quand il la vit.

170. *L'impassibilité* donne au corps glorieux une disposition par suite de laquelle aucun agent, excepté Dieu, ne le peut altérer, quelque forte et puissante que soit son action. Notre Reine participa à ce privilège en deux manières: l'une en ce qui concernait le tempérament du corps et des humeurs, qui chez elle étaient si bien réglées, qu'elle ne pouvait contracter ni souffrir les mala-

(1) Exod., xxxiv, 19 et 30; II Cor., iii, 7.

dies, ni les autres incommodités humaines provenant de leur inégalité, et par cet endroit elle était presque impassible; l'autre, à cause de l'empire absolu qu'elle avait sur toutes les créatures, comme nous l'avons déjà dit; car aucune ne l'eût offensée sans son consentement. Nous pouvons ajouter une autre troisième participation à l'impassibilité qui fut une assistance de la vertu divine en rapport avec son innocence. De même nos premiers parents n'eussent point souffert dans le paradis de mort violente, s'ils eussent persévéré dans la justice originelle; il est vrai qu'ils n'eussent pas joui de ce privilège par une vertu propre qu'on appelle intrinsèque ou inhérente (car s'ils eussent été blessés, ils eussent pu mourir de la blessure); mais par une assistance spéciale du Seigneur, qui les eût préservés d'être blessés. Or cette protection était due à bien plus de titres à l'innocence de l'incomparable Marie; ainsi elle en jouissait comme Reine et Maîtresse, tandis que nos premiers parents n'eurent ce privilège, et leurs descendants ne l'eussent eu, que comme serviteurs et sujets.

171. Notre humble Souveraine n'usa point de ces privilèges, parce qu'elle y renonça, à l'imitation de son très-saint Fils, pour mériter et pour coopérer à notre rédemption, en consentant à souffrir pour cela des peines qui surpassaient celles des martyrs. On ne saurait en exprimer la grandeur dans le langage des hommes; nous en dirons quelque chose en divers endroits de cette histoire, attendu qu'il n'est pas possible de les raconter toutes, à cause de l'insuffisance des termes que nous sommes réduits à employer. Mais on doit remarquer deux choses. C'est d'abord que les souffrances de notre Reine n'avaient nulle relation aux péchés personnels, puisqu'elle n'en avait point; ainsi elle souffrait sans ressentir l'amertume

qui se trouve mêlée aux peines que nous fait endurer le souvenir et la considération de nos propres crimes, comme étant les sujets qui les avons commis. C'est ensuite que la très-sainte Vierge fut divinement fortifiée au milieu de ses souffrances, dans la mesure de son très-ardent amour; car naturellement elle n'eût pu supporter toutes les peines que lui faisait demander son amour, et c'est à cause de ce même amour que le Très-Haut l'exauçait.

172. La *subtilité* est un privilège qui affranchit en quelque sorte le corps glorieux des lois de la densité, et qui supprime l'obstacle que la matérialité de son volume opposerait à ce qu'il pût pénétrer un autre corps semblable à lui et occuper le même point de l'espace; ainsi le corps subtilisé du bienheureux est doué des qualités de l'esprit, qui peut sans difficulté pénétrer les corps d'une configuration déterminée, et se met dans la même place qu'ils occupent, sans les diviser ni les éloigner, comme le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ le fit lorsqu'il sortit du sépulcre (1) et qu'il entra, les portes fermées, dans l'appartement où étaient les apôtres (2), en pénétrant les corps qui fermaient ces endroits. La très-sainte Vierge participa à ce don non-seulement dans les diverses fois qu'elle jouissait de la vision béatifique, mais elle l'eut après en quelque sorte à sa disposition, pour en user en beaucoup de circonstances, comme il lui arriva dans quelques apparitions qu'elle fit corporellement pendant sa vie, et que je rapporterai plus loin : on verra qu'elle y usa de cette subtilité au moyen de laquelle elle pénétra plusieurs autres corps.

173. La dernière excellence de la dot des bienheureux est l'*agilité*, faculté de se mouvoir d'un lieu à un autre,

(1) Matth., XXVIII, 2. — (2) Joan., XX, 19.

si puissante dans le corps glorieux, que, sans nul empêchement de la pesanteur terrestre, il peut instantanément se transporter en divers endroits, à la manière des esprits, qui, n'ayant point de corps, se meuvent par leur propre volonté. La très-pure Marie eut une merveilleuse et une continuelle participation à cette agilité, qui lui vint spécialement des visions divines dont elle fut favorisée : car elle ne ressentait point en son corps la pesanteur terrestre que nous éprouvons ; ainsi elle marchait sans le retardement qui nous est ordinaire, et il lui eût été facile de se mouvoir avec une très-grande vitesse sans s'exposer comme nous à la lassitude et à la fatigue. Tout cela résultait de l'état et des conditions physiologiques de son corps, qui était tout spiritualisé et merveilleusement constitué. Pendant les neuf mois de sa grossesse, elle sentit moins cette pesanteur corporelle, bien que pour souffrir à son gré elle se mît dans des embarras et des occupations propres à la fatiguer. Enfin, elle avait tous ces privilèges, et elle en usait d'une manière si admirable et si parfaite, que je ne trouve point de paroles pour dépeindre ce qui m'a été montré : car cela surpasse tout ce que j'en ai dit et tout ce que j'en puis dire.

174. Reine du ciel, mon auguste Souveraine, lorsque vous eûtes la bonté de m'adopter pour fille, vous me promîtes d'être ma guide et ma maîtresse. C'est dans cette confiance que j'ose vous proposer un doute qui m'arrête : Comment se pouvait-il faire, ma Mère et ma Gouvernante, que votre âme très-sainte ayant vu Dieu et joui de sa divine présence toutes les fois que sa suprême Majesté le voulut, vous n'eussiez pas toujours l'état des bienheureux ? Et comment ne disons-nous pas que vous l'eûtes toujours pendant votre vie mortelle, puisqu'il n'y avait en vous nul péché ni aucun autre obstacle qui pût vous en

priver, suivant la notion qui m'a été donnée de votre excellente dignité et de votre sainteté incomparable?

Réponse et instruction de notre Reine.

175. Vous doutez, ma très-chère fille, comme celle qui m'aime, et vous m'interrogez comme celle qui ignore. Sachez donc que la perpétuité est un des caractères de la félicité réservée aux saints, car elle doit être absolument parfaite, et si elle eût été temporaire, il lui eût manqué la plénitude, la consommation nécessaire pour être une souveraine félicité. Quand même une créature serait exempte de péché, il n'est pas compatible avec la loi commune et ordinaire qu'elle soit en même temps glorieuse et sujette aux souffrances. Si mon très-saint Fils a fait exception à cette règle, ce fut parce qu'étant homme et Dieu véritable, son âme très-sainte unie hypostatiquement à la Divinité ne devait pas être privée de la vision béatifique (1), et étant en même temps Rédempteur du genre humain, il n'eût pas pu souffrir ni payer la dette du péché (qui est la peine), s'il n'eût été passible en son corps. Mais pour moi, simple créature, je ne devais pas jouir sans cesse de la vision due à celui qui était Dieu. On ne pouvait pas dire non plus que je fusse toujours dans l'état des bienheureux, puisque je n'y étais qu'en passant. Dans ces conditions, il était tout à fait convenable que tantôt je jouisse, tantôt je souffrisse, et que le temps auquel je souffrais et méritais fût plus long que celui auquel je

(1) Joan., IV, 12; Joan., I, 18; I Tim., VI, 16; Joan., VI, 46.

jouissais, attendu que je vivais parmi les voyageurs, et non point encore parmi les compréhenseurs.

176. Le Très-Haut a disposé par une loi très-juste qu'on ne jouirait point dans la vie mortelle des conditions de la vie éternelle (1), et que l'on parviendrait à l'immortalité en passant par la mort corporelle, après avoir préalablement mérité dans l'état passible, qui est celui de la vie présente des hommes. Et bien que la mort que subissent tous les enfants d'Adam soit le salaire et la punition du péché (2), et qu'à ce titre je fusse affranchie de la mort, et des autres effets ou peines du péché, le Très-Haut voulut que moi aussi j'entrasse dans la vie et dans la félicité éternelle par le milieu de la mort corporelle, comme mon très-saint Fils (3), parce qu'en cela il n'y avait nul inconvenient pour moi : au contraire, je trouvais plusieurs avantages à suivre le chemin royal de tous les hommes, en acquérant les grands fruits des mérites et la gloire par le moyen des souffrances et de la mort. Cela procurait en outre aux hommes l'avantage de mieux reconnaître que mon très-saint Fils et moi, qui étais sa Mère, étions de la véritable nature humaine, comme les autres, puisque nous étions mortels comme eux. Ainsi l'exemple que nous laissions aux hommes était plus efficace pour leur faire imiter en leur chair passible les œuvres que nous avons exécutées en cette même chair; et tout contribuait à la plus grande gloire et à l'exaltation de mon Fils, mon Seigneur, et à la mienne. Une grande partie de ces effets n'aurait pas réussi, si les visions de la Divinité m'eussent été continuelles. Après que j'eus conçu le Verbe éternel, elles devinrent pourtant plus fréquentes, comme plus grands les bienfaits et les faveurs que j'en reçus : c'est

(1) Exod., xxxiii, 20.—(2) Rom., vi, 23. — (3) Luc., xxiv, 26.

qu'il m'était plus propre et plus proche. Voilà la réponse à votre doute. Soyez persuadée que tout ce que vous avez pu concevoir de grand, touchant les privilèges et les effets dont je jouissais pendant la vie mortelle, et tout ce que vous en avez pu dire, ne saurait égaler ce que le puissant bras du Très-Haut opérait en moi. Autant donc vos conceptions seront au-dessous de la réalité, autant vos expressions humaines seront au-dessous de vos propres conceptions.

177. Appliquez maintenant votre attention à la doctrine qui complète celle que je vous ai enseignée dans les chapitres précédents. Si je fus le modèle qu'on doit suivre lorsque j'accueillis Dieu, qui venait visiter les âmes et le monde, avec le respect, la dévotion, l'humilité, la reconnaissance et l'amour qu'on lui doit, il s'ensuivra que si vous et les autres âmes m'imitiez à cet égard, le Très-Haut viendra à vous pour vous communiquer et opérer de divins effets, comme il le fit en moi, quoiqu'ils soient inférieurs et moins efficaces en vous, aussi bien que dans les autres. Car, si la créature commençait d'aller à Dieu, comme elle le doit, dès qu'elle a l'usage de la raison (1), en dirigeant ses pas dans les voies droites du salut et de la vie, le Seigneur, qui aime ses ouvrages, viendrait à sa rencontre, en la prévenant de ses faveurs et de ses communications (2), parce que la fin de la vie présente lui paraît un terme trop long à attendre pour se manifester à ses amis.

178. Il arrive de là que les âmes puisent dans la pratique de la foi, de l'espérance et de la charité, et dans l'usage des sacrements dignement reçus, beaucoup de divins effets que sa bonté infinie leur communique, aux uns

(1) Sap., VI, 15. — (2) *Ibid.*, 14.

par les procédés communs de la grâce, aux autres dans un ordre plus surnaturel et plein de miracles, chacun en obtenant plus ou moins suivant ses dispositions et suivant les desseins du Seigneur, que l'on ne découvre pas toujours pendant la vie présente. Mais si les âmes ne mettaient point d'empêchement de leur côté, l'amour divin serait aussi libéral envers toutes qu'il l'est envers quelques-unes qui s'y disposent, auxquelles il donne une plus grande lumière et une connaissance plus étendue de son être immuable, qu'il attire en lui-même par une douce et puissante influence, auxquelles enfin il fait éprouver plusieurs effets de la béatitude, parce qu'il se laisse saisir par ce secret embrassement dont jouit l'Épouse lorsqu'elle dit après avoir trouvé son bien-aimé : *Je l'ai saisi, et je ne le laisserai point aller* (1). Par cette présence et cette possession, le Seigneur donne à une âme sainte plusieurs gages et de tendres marques de son amitié, afin qu'elle le possède dans un amour tranquille comme les bienheureux, quoique ce ne soit que pour un temps limité. Telle est la grandeur de la libéralité de notre Dieu et Seigneur à récompenser les affections d'amour, et les peines que la créature se donne pour lui plaire, pour se conserver dans sa grâce et pour ne le point perdre.

179. Par cette douce violence la créature meurt à tout ce qui est terrestre, c'est pourquoi l'amour est appelé fort comme la mort (2). Puis elle ressuscite de cette mort à une nouvelle vie spirituelle qui la rend capable d'obtenir une nouvelle participation de la béatitude et de ses dons, parce qu'elle jouit plus fréquemment de l'ombre salutaire, et des doux fruits du souverain bien qu'elle aime (3). Il résulte de ces mystères cachés que la partie inférieure

(1) Cant., III, 4. — (2) *Ibid.*, VIII, 6. — (3) *Ibid.*, III, 2.

et animale est elle-même éclairée d'une lumière nouvelle, qui, la purifiant des effets des ténèbres spirituelles, la rend forte et en quelque sorte impassible pour braver tout ce qui répugne à la nature et aux inclinations de la chair. Alors elle souhaite avec une ardeur extrême toutes les difficultés et les violences au moyen desquelles on emporte le royaume du ciel (1); elle se trouve agile et dégagée du poids de la matière, de sorte que le corps même, qui est de sa nature pesant, profite parfois du don d'agilité; alors les peines qui lui paraissaient auparavant insupportables, lui deviennent légères. Vous connaissez, ma fille, et vous avez expérimenté tous ces effets; je vous les rappelle et vous les explique, afin que vous vous disposiez et conduisiez d'une manière telle, que le Très-Haut, cet agent divin et puissant, puisse opérer en vous selon son bon plaisir, comme en une matière toute préparée, souple et molle à la main de l'ouvrier.

CHAPITRE XIV

Des précautions que la très-sainte Vierge prenait pendant sa grossesse, et de plusieurs choses qui lui arrivèrent en ce temps.

180. A peine la bienheureuse Marie fut-elle sortie de cette extase, qui lui arriva au moment de la conception du Verbe incarné, qu'elle se prosterna à terre, et l'adora dans son sein, comme nous l'avons dit au chapitre XIII, paragraphe 152. Elle continua cette adoration pendant toute sa vie, la commençant chaque jour à minuit; elle y faisait

(1) Matth., XI, 12.

pour l'ordinaire plus de trois cents gémissements quand elle se trouvait libre, mais surtout pendant les neuf mois de sa divine grossesse. Elle demanda plus instamment que jamais la grâce de remplir entièrement les obligations que lui imposait le Père éternel en logeant l'Hôte céleste dans son sein virginal, et de garder soigneusement le trésor inestimable qui venait de lui être confié, sans pourtant manquer aux devoirs de son état. Elle voua de nouveau à ce but son âme très-sainte et ses puissances, exerçant tous les actes de vertu à un degré si héroïque et si sublime, qu'elle causait une nouvelle admiration aux anges mêmes. Elle consacra aussi toutes ses actions corporelles au service de l'Enfant-Dieu, qu'elle portait dans son corps sacré. Soit qu'elle mangeât, soit qu'elle dormît, soit qu'elle travaillât, soit qu'elle se reposât, elle ne visait, toujours enflammée de l'amour divin, qu'à l'entretien et à la conservation de son bien-aimé Fils.

181. Le jour après l'incarnation, les mille anges qui l'assistaient se manifestèrent à elle sous une forme corporelle; ils adorèrent avec une profonde humilité leur Roi fait homme dans le sein de la Mère, ils la reconnurent de-rechef pour leur Reine et pour leur Maîtresse, et, en lui rendant l'honneur qui lui était dû, ils lui dirent : « Vous
 « êtes maintenant, auguste Souveraine, la véritable
 « Arche du Testament; vous renfermez à la fois et le Lé-
 « gislateur et la Loi (1); vous gardez la manne du ciel,
 « qui est notre pain véritable (2). Agréez, divine Reine,
 « nos congratulations à raison de votre dignité; nous glo-
 « rifions le Très-Haut de ce qu'il vous a justement élue
 « pour être sa Mère et son tabernacle (3). Nous nous of-
 « frons de nouveau à votre service, prêts à vous obéir

(1) Deut., x, 5. — (2) Hebr., x, 4; Ps. LXXVII, 26. — (3) Eccli., xxiv, 12.

« comme sujets et serviteurs du Roi suprême et tout-
« puissant, dont vous êtes la véritable Mère. » Cette offre et ces nouveaux hommages des anges ne firent que redoubler chez la Mère de la sagesse les plus incompréhensibles effets d'humilité, de reconnaissance et d'amour divin. Car ayant dans son cœur très-prudent le poids du sanctuaire pour donner le juste prix à toutes choses, elle put dignement évaluer le culte d'honneur et de soumission que les esprits angéliques lui rendaient comme à leur Souveraine. Et, quoique ce fût une chose bien plus considérable de se voir Mère du Roi et du Seigneur même de tout ce qui est créé, toutes ces faveurs et cette dignité même lui étaient plus vivement manifestées par les démonstrations et par les services des anges.

182. Ils s'acquittaient de ces offices comme exécuteurs et ministres de la volonté du Très-Haut (1). Quand notre Reine était seule, ils l'assistaient tous sous une forme corporelle et la servaient dans ses occupations, en lui fournissant dans son travail ce dont elle avait besoin. S'il se trouvait qu'elle mangeât seule, comme il arrivait parfois en l'absence de saint Joseph, ils la servaient à sa pauvre table et en son manger, qui était fort commun. Ils l'accompagnaient partout; et quand elle faisait quelque chose pour saint Joseph, ils l'y aidaient. Dans toutes ces faveurs et dans tous ces secours, la bienheureuse Marie n'oubliait point de demander au Seigneur des seigneurs, avant chacune de ses actions, une permission spéciale, et de solliciter sa direction et son assistance. Toutes ses occupations étaient si bien réglées, toutes ses œuvres si pleines, qu'il n'y a que Dieu qui le puisse comprendre et pénétrer.

183. Outre cette pratique ordinaire, tant qu'elle porta

(1) Hebr., 1, 14.

le Verbe incarné dans son sein, elle sentit sa présence de diverses manières, qui étaient toutes admirables et délicieuses. Bien souvent il se manifestait à elle par des visions abstractives, comme nous l'avons dit. Quelquefois elle le voyait, elle le contemplait dans son corps sacré, tel qu'il y était, hypostatiquement uni à la nature humaine. D'autres fois elle apercevait l'humanité très-sainte comme au travers d'un très-pur cristal, et cette sorte de vision apportait à notre grande Reine une consolation singulière et une joie incomparable. En d'autres occasions, elle observait que la Divinité envoyait au corps de l'Enfant-Dieu une certaine influence de la gloire de son âme très-sainte, qui lui communiquait ainsi des effets des corps glorieux, notamment la clarté et la lumière qui rejaillissaient du corps naturel du Fils sur celui de la Mère par une transmission ineffable et divine. Cette faveur la transformait entièrement en un autre être, enflammant son cœur et y excitant des effets si extraordinaires, qu'il n'est pas possible de les décrire. Que l'entendement du plus élevé des séraphins s'en approche tant qu'il pourra, je suis sûre qu'il sera ébloui de cette gloire (1) : car cette divine Reine était un ciel intellectuel et animé qui renfermait en abrégé la grandeur et la gloire que l'immensité des cieux ne saurait contenir (2).

184. Ces bienfaits se suivaient les uns les autres, selon les actions de la bienheureuse Mère, et selon la diversité de ses opérations, soit spirituelles, soit corporelles, les unes au service de son Époux, les autres en faveur de son prochain ; et toutes, accomplies par la sagesse d'une mortelle, présentaient le plus doux spectacle au Seigneur et aux esprits angéliques, et formaient à leurs oreilles comme

(1) Prov., xxv, 27. — (2) III Reg., viii, 27.

un concert harmonieux. Lorsque par la disposition divine la Reine de l'univers se trouvait le plus dans son état naturel, au milieu de cette variété d'occupations, elle souffrait des langueurs mortelles, causées par la force et par la violence de son amour; car alors elle pouvait vraiment répéter ce que Salomon dit pour elle sous le nom de l'Épouse : *Fortifiez mon cœur avec l'odeur des fleurs, parce que je languis d'amour* (1); c'est ainsi que, profondément blessée par cette très-douce flèche, elle était souvent sur le point d'expirer; mais bientôt la main puissante du Très-Haut la soutenait d'une manière surnaturelle.

185. Il arrivait parfois que, pour lui donner quelque soulagement sensible, plusieurs petits oiseaux venaient la visiter par le commandement du Seigneur; et, comme s'ils eussent connu leur Maîtresse, ils la saluaient en voltigeant autour d'elle et en lui faisant un agréable concert; ensuite ils attendaient sa bénédiction pour prendre congé d'elle. Cela arriva notamment dès qu'elle eut conçu le Verbe divin, comme si, après que les anges l'eurent félicitée de sa dignité, les chœurs de la nature eussent voulu l'en féliciter à leur tour. La Reine des créatures ordonna ce jour-là à diverses espèces d'oiseaux qui se trouvaient près d'elle de bénir leur Créateur, et de lui chanter des hymnes de louange en reconnaissance de l'être qu'ils en avaient reçu et de leur conservation. Ils obéirent sur-le-champ à leur Maîtresse; ils redoublèrent leurs chants, remplissant l'air d'une très-douce harmonie; et voltigeant jusqu'à terre, ils s'inclinèrent devant le Créateur et devant sa Mère, qui le portait dans son sein. Ils se présentaient souvent à elle avec des fleurs dans leurs becs, et ils les laissaient tomber entre ses mains, attendant ensuite qu'elle leur or-

(1) Cant., II, 5.

donnât de chanter ou de se taire, selon sa volonté. Il arrivait aussi qu'ils venaient dans des temps rigoureux se mettre sous la protection de leur divine Maîtresse; elle les recevait avec plaisir, et les nourrissait avec la tendre sollicitude que lui inspirait leur innocence, glorifiant le Créateur de toutes choses en ces petits animaux.

186. Notre ignorance ne doit pas être surprise de ces merveilles; car, quoique l'on puisse estimer petits les sujets où elles s'opéraient, les œuvres du Très-Haut sont toujours grandes et vénérables dans leurs fins : celles de notre très-prudente Reine l'étaient aussi dans les plus petites choses. Qui serait assez ignorant ou assez téméraire pour ne point comprendre ou pour ne point avouer que la créature raisonnable ne fait qu'un acte de justice lorsqu'elle reconnaît la participation de l'être de Dieu et de ses perfections dans toutes les créatures (1), où elle doit le chercher et le trouver, le bénir et le proclamer admirable, puissant, libéral et saint, comme l'auguste Marie le faisait, sans qu'il n'y eût ni temps, ni lieu, ni créature visible qui ne la portassent à cela? Comment ne rougissions-nous pas de notre ingratitude et de notre oubli? Comment est-ce que notre dureté ne serait point amollie? Comment ne nous enflammerions-nous pas, malgré notre tiédeur, en voyant que des créatures privées de raison semblent nous gourmander et nous enseigner que ce n'est que pour l'être qu'elles ont reçu de Dieu qu'elles le louent sans l'offenser jamais, pendant que les hommes, qu'il a faits à son image et à sa ressemblance (2), capables de le connaître et d'en jouir éternellement, l'oublient sans le reconnaître, ou bien l'offensent sans vouloir ni le louer ni le servir? Il n'y a nul motif de préférer ceux-ci aux brutes, puisqu'ils en viennent à être pires qu'elles (3).

(1) Eccli., XLII, 16. — (2) Gen., I, 26. — (3) Ps. XLVIII, 13 et 21.

Instruction de la Mère de Dieu.

187. Ma fille, vous avez déjà assez reçu de mes instructions pour désirer et tâcher d'acquérir la science divine, que je souhaite fort que vous appreniez, afin de savoir quel respect vous devez apporter dans vos rapports avec Dieu. Je vous avertis de nouveau que cette science est très-difficile aux mortels, et que peu de personnes la désirent, à cause de leur ignorance, et à leur grand préjudice; car il résulte de là que, quand il leur arrive de traiter avec le Très-Haut de ce qui concerne son service, elles ne font pas de son infinie grandeur un jugement aussi juste qu'elles le devraient; elles ne se débarrassent pas non plus des images ténébreuses ni des préoccupations terrestres, qui les rendent désagréables et charnelles, et par conséquent indignes et incapables du commerce magnifique de la Divinité souveraine. Cette ignorance grossière entraîne avec elle un autre désordre : c'est que si ces personnes fréquentent leur prochain, elles se livrent aux actions extérieures sans ordre, sans mesure, sans retenue, en perdant entièrement le souvenir de leur Créateur, et elles s'attachent à tout ce qui est terrestre en s'abandonnant à la fougue des plus furieuses passions.

188. Or je veux, ma très-chère fille, que vous vous éloigniez de ce danger, et que vous appreniez la science qui a pour objet l'Être immuable de Dieu et ses attributs infinis; vous devez le connaître et vous unir à lui de telle sorte, qu'il n'y ait entre vous et le souverain bien aucune chose créée. Vous devez l'avoir en vue en tout temps, en tout lieu et en toutes vos occupations, sans vous en séparer jamais dans cet intime et saint embrassement de votre

cœur (1). Afin donc que vous y parveniez, je vous avertis et je vous ordonne de le traiter avec magnificence, avec respect et avec crainte. Je veux aussi que vous ayez une grande estime et une vénération religieuse pour tout ce qui regarde son culte divin. Il faut surtout, avant de vous mettre en sa présence par l'oraison et par la prière, que vous vous dépouilliez de toutes les images sensibles et terrestres. Du reste, puisque la fragilité humaine vous empêche de persister toujours dans l'ardeur de l'amour et d'en éprouver constamment les effets avec la même vivacité dans votre corps mortel, vous pouvez vous procurer quelque soulagement honnête, pourvu qu'il soit tel que vous y trouviez toujours Dieu, comme de le louer dans la beauté des cieux et des étoiles, dans la diversité des herbes, dans le riant aspect des campagnes, dans la force des éléments, et surtout dans les excellentes perfections de la nature angélique et de la gloire des saints.

189. Mais vous n'oublierez jamais l'avis que je vais vous donner, et vous en ferez toujours le sujet de vos plus sérieuses réflexions : c'est que dans nulle occasion, et après quelques travaux que ce soit, vous ne preniez aucun divertissement avec les créatures humaines, et que parmi elles vous évitiez singulièrement de le prendre en la compagnie des hommes, de peur qu'avec votre caractère faible et complaisant vous ne couriez risque d'excéder et de passer les justes limites, en vous laissant aller à plus de satisfactions sensibles qu'il n'est convenable aux religieuses et aux épouses de mon très-saint Fils. Cette négligence est fort dangereuse pour toutes les créatures humaines, parce que si on lâche une fois la bride à la nature fragile, elle ne se soucie plus de la raison ni de la véritable lumière de l'es-

(1) Cant., III, 4.

prit; mais oubliant tout ce qui pourrait la porter au bien, elle suit aveuglément l'impétuosité de sa passion, et celle-ci ne cherche que son plaisir. C'est contre ce péril universel que la clôture et la retraite ont été prescrites aux âmes consacrées à mon Fils et Seigneur, pour ôter entièrement les occasions fatales à certaines religieuses qui pourraient les rechercher par inclination et s'y livrer par imprudence. Vos récréations, ma très-chère fille, celles de vos sœurs doivent être à l'abri d'un pareil danger et d'un air si empoisonné; vous devez toujours préférer celles que vous trouverez dans le secret de votre cœur et dans le cabinet de votre Époux, qui est fidèle à consoler dans la tristesse et à secourir dans la tribulation (1).

CHAPITRE XV

La très-pure Marie sut que le Seigneur voulait qu'elle allât voir sainte Élisabeth. — Elle en demanda la permission à saint Joseph sans lui déclarer autre chose.

190. L'auguste Marie apprit par le discours de l'ambassadeur céleste saint Gabriel que sa cousine Élisabeth (que l'on croyait stérile) avait conçu un fils, et qu'elle était dans le sixième mois de sa grossesse (2). Ensuite le Très-Haut lui révéla dans une des visions intellectuelles qu'elle eut, que le fils miraculeux qui naîtrait de sainte Élisabeth serait grand devant le Seigneur, qu'il serait son prophète et le précurseur (3) du Verbe incarné qu'elle portait dans son sein virginal, et d'autres grands

(1) Ps. xc, 15. — (2) Luc., I, 36. — (3) *Ibid.*, 15 et 17.

mystères relatifs à la sainteté de saint Jean. La divine Reine connut, dans cette même vision et en d'autres aussi, que le Seigneur avait pour agréable qu'elle allât visiter sa cousine, afin que celle-ci et le fils qu'elle portait dans son sein fussent sanctifiés par la présence de leur Restaurateur; car le Très-Haut voulait faire éprouver les premiers effets de sa venue au monde et de ses mérites à son précurseur, en lui communiquant le torrent de sa grâce, pour qu'il fût comme un fruit précoce et hâtif de la rédemption du genre humain.

191. La très-prudente Vierge, dans les transports d'une joie inexprimable, rendit grâces au Seigneur pour ce nouveau mystère qu'elle venait d'apprendre, et de ce qu'il daignait accorder cette faveur à l'âme de celui qui devait être son prophète et son précurseur, et à sa mère Élisabeth. Et s'offrant de faire tout ce qui serait de son bon plaisir, elle dit au Seigneur : « Souverain Roi, principe et
 « source de tout notre bien, que votre nom soit éternel-
 « lement glorifié, connu et loué de toutes les nations. Je
 « ne laisserai pas, quoique je sois la plus petite des créa-
 « tures, de vous rendre de très-humbles actions de grâces
 « pour la grande miséricorde que vous voulez exercer
 « envers votre servante Élisabeth et envers le fils qu'elle
 « a conçu. Si vous daignez me manifester ce que vous
 « voulez que je fasse dans cette occasion pour votre
 « service, me voici, Seigneur, toute prête à obéir à vos
 « divins commandements. » Le Très-Haut lui répondit :
 « Ma colombe, mon amie et mon élue entre toutes les
 « créatures (1), je vous dis en vérité que par votre inter-
 « cession et pour votre amour je regarderai en Père et en
 « Dieu très-libéral votre cousine Élisabeth, et le fils qu'elle

(1) Cant., II, 14.

« doit enfanter, en le choisissant pour mon prophète et
 « pour le précurseur du Verbe qui s'est fait homme en
 « vous ; car je les considère comme des personnes qui
 « vous appartiennent. Ainsi je veux que mon Fils unique
 « et le vôtre aille visiter la mère et racheter le fils de la
 « servitude du premier péché, afin qu'avant le temps
 « commun et ordinaire des autres hommes, sa voix et
 « ses louanges résonnent à mes oreilles, et qu'en sancti-
 « fiant son âme, les mystères de l'incarnation et de la
 « rédemption lui soient révélés. C'est pourquoi je veux,
 « ma chère Épouse, que vous alliez visiter Élisabeth,
 « parce que nous destinons son fils à de grandes choses
 « qui sont de notre bon plaisir. »

192. La très-obéissante Mère répondit à cet ordre du Seigneur : « Vous savez bien, mon adorable Maître, que
 « mon cœur et mes désirs sont entièrement consacrés à
 « votre divine volonté, et que je veux exécuter avec dili-
 « gence ce que vous commandez à votre très-humble ser-
 « vante. Autorisez-moi, mon bien-aimé, à en demander
 « la permission à mon époux Joseph, pour que je fasse ce
 « voyage avec son agrément. Mais afin que je ne m'écarte
 « pas du vôtre, dirigez toutes mes actions, guidez mes
 « pas à la plus grande gloire de votre saint nom (1), et
 « acceptez à cette fin le sacrifice que je vous fais de pa-
 « raître en public et de quitter ma chère solitude. Je vou-
 « drai, mon Roi et mon Dieu, vous offrir dans cette cir-
 « constance plus que mes désirs, en y trouvant à souffrir
 « pour votre amour tout ce qui pourrait vous plaire et
 « contribuer plus grandement à votre service, afin que
 « les affections de mon âme ne fussent point stériles. »

193. Notre grande Reine, sortie de cette vision, ap-

(1) Ps. cxviii, 133.

pela les mille anges de sa garde , qui lui apparurent aussitôt sous une forme corporelle ; elle leur annonça l'ordre du Très - Haut , en les priant de l'accompagner dans son voyage avec beaucoup de soin , de lui apprendre à exécuter cet ordre selon le bon plaisir du Seigneur , et de la préserver des périls , afin que tout ce qu'elle y ferait fût conforme à la plus grande perfection. Les princes célestes promirent avec une soumission admirable de lui obéir et de la servir en toutes choses. La Maîtresse de la prudence et de l'humilité avait coutume de leur faire des demandes semblables , elle qui pourtant les surpassait , dans toutes ses actions , en sagesse et en perfection. Mais c'était à cause de son état de voyageuse et de la condition inférieure de la nature humaine , que , pour donner la dernière perfection à ses œuvres , elle consultait et appelait à son secours les mêmes anges qui , lui étant inférieurs en sainteté , la gardaient et l'assistaient ; et d'après leurs conseils elle réglait sa conduite , quoique d'un autre côté elle fût toujours dirigée par l'impulsion du Saint-Esprit. Les courtisans célestes lui obéissaient avec cet empressement et cette ponctualité propres à leur nature , et dus à leur Reine et Maîtresse. Ils se livraient avec elle aux plus doux colloques , et chantaient alternativement en sa compagnie les louanges du Très-Haut. D'autres fois elle les entretenait des mystères sacrés du Verbe incarné , de l'union hypostatique , de la rédemption du genre humain , des triomphes qu'il remporterait , des fruits et des bienfaits que ses œuvres procureraient aux mortels. J'allongerais trop ce discours si j'écrivais tout ce qui m'a été manifesté sur ce sujet.

194. Après la vision , l'humble Épouse résolut de demander à saint Joseph la permission d'exécuter ce que le Très-Haut lui commandait , et sans lui faire connaître

ce commandement par un effet de sa prudence, elle lui parla en ces termes : « Mon seigneur et mon époux, « j'ai appris dans une révélation divine que le Très-Haut « a daigné favoriser ma cousine Élisabeth, femme de « Zacharie, en lui donnant un fils qu'elle demandait ; « j'espère que, dans sa bonté infinie, le Seigneur, qui a « accordé à ma cousine stérile ce bienfait singulier, le fera « tourner à sa plus grande gloire. Je crois que, dans une « occasion comme celle-ci, je suis obligée par les lois « de l'honnêteté de l'aller visiter, pour lui communi- « quer quelques secrets qui regardent sa consolation et « son bien spirituel. Si ce voyage vous est agréable, je « le ferai avec votre permission, comme étant entière- « ment soumise à votre volonté. Considérez ce qui sera « le meilleur, et décidez ce que je dois faire. »

195. Le silence discret de l'auguste Marie, remplie d'une soumission si humble, fut fort agréable au Seigneur, comme étant digne de la grandeur de son âme, qui avait reçu en dépôt les grands secrets du souverain Roi (1). C'est pour cela, aussi bien que pour la confiance qu'il avait en la fidélité de cette bienheureuse Vierge, que le Très-Haut disposa le cœur très-pur de saint Joseph, en l'éclairant de sa divine lumière sur ce qu'il devait faire selon sa sainte volonté. C'est la propre récompense de l'humble qui demande conseil, de le trouver bon et sûr, de même qu'il appartient à celui qui a un zèle saint et discret, de le donner prudent quand on le lui demande. Le saint époux, étant conduit par cette lumière céleste, répondit à notre grande Reine : « Vous savez déjà, Madame « et mon épouse, que tous mes désirs et mes soins ne « tendent qu'à vous servir, parce que je me confie autant

(1) Tob., XII, 7.

« que je le dois à votre grande vertu , et que je sais
« que votre volonté très-bien réglée n'entreprendra rien
« qui ne soit à la plus grande gloire du Très-Haut, comme
« le sera, j'en suis persuadé, le voyage que vous souhaitez
« de faire. Mais afin que l'on ne soit pas surpris de vous
« voir voyager sans votre époux, je vous accompagnerai
« très-volontiers, pour avoir soin de vous servir dans le
« chemin. Fixez donc le jour de notre départ. »

196. La très - sainte Vierge remercia son prudent époux Joseph de la tendre sollicitude qu'il lui témoignait, et de qu'il coopérait avec tant de zèle à la volonté de Dieu, en une chose qui regardait son service et sa gloire; ils convinrent ensuite de partir sans délai pour aller à la maison d'Élisabeth, et préparèrent les provisions de voyage, qui se réduisaient à quelques fruits, du pain et de petits poissons que saint Joseph acheta; il eut aussi une petite monture qu'on lui prêta pour porter les vivres et son épouse, la Reine de tout ce qui est créé. Après ces préparatifs ils quittèrent Nazareth pour se rendre en Judée (1). Je reprendrai le récit de leur voyage dans le chapitre suivant. La souveraine Maîtresse du monde fut à peine sortie de sa pauvre maison, qu'elle se mit à genoux devant son époux saint Joseph, et en cette posture elle lui demanda sa bénédiction pour commencer la journée au nom du Seigneur. Le saint recula à la vue de la grande humilité de son épouse, dont il connaissait les vertus par une longue expérience, et il hésita à lui accorder sa demande. Mais la mansuétude et les douces importunités de l'auguste Marie le vainquirent, et le saint finit par la bénir au nom du Très-Haut. Dès les premiers pas, elle leva ses yeux au ciel et son cœur à Dieu, en les

(1) Luc., I, 39.

consacrant à l'accomplissement du bon plaisir divin, et portant dans son sein le Fils unique du Père et le sien, pour sanctifier Jean dans celui de sa mère Élisabeth.

Instruction de la Reine du ciel.

197. Ma très-chère fille, je vous découvre souvent l'amour de mon cœur, parce que je désire grandement que le vôtre en soit enflammé, et que vous fassiez votre profit des avis que je vous donne. Heureuse est l'âme à qui Dieu manifeste sa sainte volonté; mais beaucoup plus heureuse est celle qui, la connaissant, met en pratique ce qu'elle a appris. Dieu enseigne par plusieurs moyens aux mortels les voies de la vie éternelle : par les Évangiles, par les Écritures, par les sacrements, par les lois de la sainte Église, par d'autres livres et par l'exemple des saints, et spécialement par le moyen de la doctrine et des leçons de ses ministres, dont la divine Majesté a dit: *Celui qui vous écoute, m'écoute* (1); ainsi c'est obéir au Seigneur lui-même que de leur obéir. Quand il vous arrivera de connaître la volonté divine par quelqu'une de ces voies, je veux que, vous servant de l'humilité et de l'obéissance comme de deux ailes, vous voliez plus vite qu'un aigle pour l'exécuter, et pour accomplir le bon plaisir divin.

198. Outre ces manières d'enseigner, le Très-Haut en a d'autres pour conduire les âmes, en leur faisant connaître sa volonté d'une façon surnaturelle, par laquelle il leur révèle plusieurs mystères. Cet ordre a ses degrés, qui sont fort différents, et ils ne sont pas tous ordinaires, ni

(1) Luc., x, 16.

communs aux âmes, parce que le Très-Haut dispense sa lumière avec poids et mesure (1) : dans certaines circonstances il parle au cœur et aux sens avec empire ; dans d'autres il le fait en réprimandant, ou en exhortant et en instruisant. Tantôt il excite le cœur à demander, et tantôt il propose clairement ce que le Seigneur lui-même désire, pour que l'âme se porte à l'exécuter ; ou bien il se borne à découvrir en lui-même, comme dans un brillant miroir, de grands mystères que puisse voir et connaître l'entendement, que puisse aimer la volonté. Mais toujours ce grand Dieu et ce souverain bien est très-doux à commander, très-puissant à donner des forces pour obéir, très-juste dans ses ordres, très-prompt à disposer les choses pour être obéi, et très-décisif à vaincre les obstacles, afin que sa très-sainte volonté soit accomplie.

199. Je veux, ma fille, que vous soyez fort attentive à recevoir cette lumière céleste, et que vous soyez fort prompte et fort diligente à exécuter ses ordres ; il faut, pour ouïr le Seigneur, et pour distinguer cette voix si délicate, si spirituelle, que les puissances de l'âme soient dégagées de la grossièreté terrestre, et que toute la créature vive selon l'esprit, parce que l'homme charnel ne comprend point les choses célestes et divines (2). Renfermez-vous donc dans le secret de votre cœur, et oubliez tout ce qui appartient à l'extérieur. Écoutez, ma fille, et ayez l'oreille attentive ; éloignez-vous de tout ce qui est sensible. Mais pour que vous soyez diligente, il faut que vous aimiez, car l'amour est un feu qui ne saurait suspendre ses effets, surtout lorsqu'il trouve la matière disposée : je veux donc que votre cœur soit toujours préparé. Quand le Très-Haut vous ordonnera ou vous

(1) Sap., XI, 21. — (2) I Cor., II, 14.

enseignera quelque chose pour le bien des âmes et pour leur salut éternel, offrez-vous avec soumission à le faire, parce qu'elles sont le prix inestimable du sang de l'Agneau et de l'amour divin (1). Ne vous en excusez pas sur votre propre bassesse, ni sur votre timidité naturelle, mais surmontez la crainte qui vous abat; sachez que si vous valez peu, et si vous êtes inutile pour tout, le Très-Haut est riche et puissant (2), il a fait toutes choses par lui-même, et soyez persuadée que votre zèle et votre charité obtiendront leur récompense, quoique je veuille que vous agissiez seulement en vue du bon plaisir de votre Seigneur.

(1) I Petr., 1, 18 et 19. — (2) Rom., x, 12; Isa., XLIV, 24.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE XVIII. — Suite de l'explication du mystère de la conception de la très-pure Marie par la seconde partie du chapitre vingt-unième de l'Apocalypse.	1
CHAP. XIX. — Qui contient la dernière partie du chapitre vingt - unième de l'Apocalypse sur la conception de la très-sainte Vierge.	16
CHAP. XX. — Ce qui arriva pendant les neuf mois de la grossesse de sainte Anne ; opérations de la très-pure Marie dans son sein , et ce que sa mère fit durant ce temps-là.	38
CHAP. XXI. — De l'heureuse naissance de la très-pure Marie, notre auguste Reine , des faveurs qu'elle y reçut de la main du Très-Haut , et comment on lui donna son nom dans le ciel et sur la terre.	50
CHAP. XXII. — Comme sainte Anne accomplit dans ses couches ce qui était prescrit par la loi de Moïse , et comme Marie se comportait dans son enfance.	66
CHAP. XXIII. — Des insignes sous lesquels les saints anges de la garde de la très-sainte Marie se manifestaient à elle , et de leurs perfections.	80
CHAP. XXIV. — Des saintes occupations et des exercices de la Reine du ciel pendant les dix-huit premiers mois de son enfance.	91
CHAP. XXV. — Comme la bienheureuse Marie commença de parler après ces dix-huit mois. Ses occupations jusqu'à ce qu'elle fût présentée au temple.	100

LIVRE DEUXIÈME.

CHAPITRE I. — De la présentation de la très - sainte Vierge dans le Temple , après avoir achevé la troisième année de son âge.	118
--	-----

CHAP. II. — D'une faveur singulière que le Très-Haut fit à la très-sainte Vierge aussitôt qu'elle fut dans le Temple.	131
CHAP. III. — Instruction que me donna la Reine du ciel relativement aux quatre vœux de ma profession.	143
CHAP. IV. — De la perfection avec laquelle la très-sainte Vierge observait les cérémonies du Temple, et des exercices qu'on lui prescrivit dans ce saint lieu.	156
CHAP. V. — Du degré très-parfait des vertus de la très-sainte Vierge en général, et comme elle les pratiquait.	169
CHAP. VI. — De la vertu de foi, et de l'exercice que la très-sainte Vierge en fit.	174
CHAP. VII. — De la vertu d'espérance qu'eut la très-sainte Vierge, et de l'exercice qu'elle en fit.	187
CHAP. VIII. — De la vertu de charité de la très-sainte Vierge.	195
CHAP. IX. — De la vertu de prudence de la très-sainte Vierge.	209
CHAP. X. — De la vertu de justice qu'eut la très-sainte Vierge.	225
CHAP. XI. — Où l'on voit la vertu de force qu'eut la très-sainte Vierge.	241
CHAP. XII. — Où l'on découvre la vertu de tempérance qu'eut la très-sainte Vierge.	251
CHAP. XIII. — Des sept dons du Saint-Esprit que reçut la très-sainte Vierge.	265
CHAP. XIV. — Où il est dit en quelle forme et de quelle manière la Reine du ciel avait des visions divines, et où sont décrits les effets que ces visions causaient en elles.	279
CHAP. XV. — On y rapporte un autre genre de vision et de communication que la très-sainte Vierge avait avec les saints anges qui la servaient.	306
CHAP. XVI. — On y continue l'histoire de l'enfance de la très-sainte Vierge dans le Temple. — Le Seigneur la prépare aux afflictions. — Mort de son père saint Joachim.	317
CHAP. XVII. — La Reine du ciel commence à souffrir dans son enfance. — Dieu lui fait ressentir ses absences. — Les douces et les amoureuses plaintes qu'elle fait.	331
CHAP. XVIII. — On y continue le récit de quelques autres afflictions de notre Reine, dont Dieu permit que plusieurs eussent lieu par le moyen des créatures et de l'ancien serpent.	340

CHAP. XIX. — Le Très-Haut découvre aux prêtres l'innocence de la très-sainte Vierge, et à elle-même que s'approchait l'heureuse mort de sa mère sainte Anne, à laquelle elle assista.	357
CHAP. XX. — Le Très-Haut se manifeste à sa bien-aimée Marie, notre souveraine, par une faveur singulière.	368
CHAP. XXI. — Le Très-Haut ordonne à la très-sainte Vierge de prendre l'état de mariage; comment elle répond à cet ordre.	377
CHAP. XXII. — On célèbre les épousailles de la très-sainte Vierge avec le très-chaste Joseph.	387
CHAP. XXIII. — Qui explique une partie du chapitre trente-unième des Proverbes de Salomon, auquel le Seigneur m'a renvoyée pour découvrir la conduite que la très-sainte Vierge tint dans le mariage.	398
CHAP. XXIV. — Qui poursuit l'explication de ce qui reste du chapitre trente-unième des Proverbes.	408

INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE de l'histoire divine et de la très-sainte vie de Marie, Mère de Dieu.	423
--	-----

DEUXIÈME PARTIE. — LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE I. — Le Très-Haut commence à disposer la très-sainte Vierge au mystère de l'Incarnation, et le tout s'exécute pendant les neuf jours qui précédèrent cet auguste mystère. — On commence par exposer ce qui arriva dans le premier jour.	441
CHAP. II. — Dans le second jour, le Seigneur continue en la très-sainte Vierge les faveurs et les dispositions pour l'incarnation du Verbe.	452
CHAP. III. — Qui continue ce que le Très-Haut communiqua à la très-sainte Vierge dans le troisième jour.	459
CHAP. IV. — Le Très-Haut continue ses bienfaits à la très-sainte Vierge dans le quatrième jour.	466
CHAP. V. — Le Très-Haut manifeste de nouveaux mystères à la très-sainte Vierge en lui découvrant les œuvres du cinquième jour de la création. — Elle renouvelle ses demandes pour l'incarnation du Verbe.	472

CHAP. VI. — Le Très-Haut manifeste à notre Reine d'autres mystères, et les œuvres du sixième jour de la création.	481
CHAP. VII. — Le Très-Haut célèbre de nouvelles épousailles avec la Souveraine du ciel pour la préparer aux noces de l'incarnation.	489
CHAP. VIII. — Notre grande Reine demande, en la présence du Seigneur, l'exécution de l'incarnation et de la rédemption du genre humain, et la Majesté divine lui accorde sa demande.	499
CHAP. IX. — Le Très-Haut accorde de nouvelles faveurs à la très-sainte Vierge. — Il lui décerne de nouveau l'empire sur toutes les créatures, dernière disposition qu'elle reçut pour l'incarnation du Verbe.	508
CHAP. X. — La très-sainte Trinité envoie l'archange Gabriel à la très-pure Marie, pour lui annoncer qu'elle est choisie pour être la Mère de Dieu.	516
CHAP. XI. — La très-pure Marie reçoit l'ambassade du saint archange. — Le mystère de l'incarnation s'accomplit, elle conçoit le Verbe éternel dans son sein virginal.	524
CHAP. XII. — De ce que la très-sainte âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ fit dans le premier instant de sa conception, et ce que sa très-pure Mère opéra alors.	540
CHAP. XIII. — Qui déclare l'état où se trouva la très-sainte Vierge après l'incarnation du Verbe dans son sein virginal.	554
CHAP. XIV. — Des précautions que la très-sainte Vierge prenait pendant sa grossesse, et de plusieurs choses qui lui arrivèrent en ce temps.	571
CHAP. XV. — La très-pure Marie sut que le Seigneur voulait qu'elle allât voir sainte Élisabeth. — Elle en demanda la permission à saint Joseph sans lui déclarer autre chose.	579